S. 810 A.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

AMIENS,

Ve HERMENT, Imprimeur-Éditeur, place Périgord, 3.

1854-55-56-57.

S. 810. A 10.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Les volumes des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture et Commerce du département de la Somme dont celui-ci complète la série, doivent être classés ainsi qu'il suit :

Tom. I^er^. — 1835.
II — 1837.
III — 1838.
IV — 1841.
V — 1843.
VI — 1845.
VII — 1847.
VIII — 1848-49-50.
IX — 1851-52-53.
X — 1854-55-56-57.

Antérieurement, il avait été publié un volume ayant pour titre :

Collection des Rapports analytiques des travaux de l'Académie d'Amiens. 1^er^. volume.

Amiens, an XIII. Caron-Berquier, 1 vol. in-4°. de 318 pages. Ce volume, qui parut en 4 livraisons, contient les travaux de l'an XIII à 1811.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

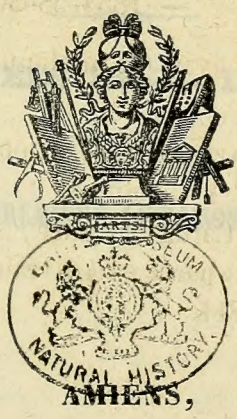

AMIENS,

Vᵉ HERMENT, Imprimeur-Éditeur, place Périgord, 3.

1854-55-56-57.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, COMMERCE, BELLES-LETTRES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

ANNÉES 1854 — 1855.

PREMIÈRE LIVRAISON.

DISCOURS

Prononcé a la séance publique de l'Académie,

le 27 aout 1854,

Par M. le Docteur FOLLET, Directeur.

Messieurs,

Quand on parcourt l'histoire des sociétés humaines on les voit, aux différentes phases de leur existence, présenter des goûts, des penchants, des habitudes qui diffèrent. Comme les individus qui les composent, elles ont leur enfance, leur adolescence, leur âge mûr, leur vieillesse, et à chacune de ces périodes correspond une tendance principale qui la domine, tendance qu'il faut tantôt encourager et tantôt réprimer. Ce qui me paraît caractériser l'époque actuelle, c'est sa prédilection pour les sciences naturelles. Il y a dans la société moderne un entraînement général vers les sciences physiques, un irrésistible désir de s'emparer de toutes les forces de la nature pour les faire servir à ses besoins et à ses plaisirs : c'est là, ce me semble, la préoccupation principale de notre siècle. Obligé de prendre aujourd'hui la parole pour obéir aux prescriptions de votre règlement qui impose au directeur de l'Académie, le périlleux honneur

d'ouvrir la séance, je ne puis me défendre d'une certaine émotion. Je me vois entouré d'une société d'élite composée de tout ce que notre cité compte d'esprits délicats et distingués, habituée à voir étaler devant elle, avec toutes les richesses du langage, les trésors de la littérature et de la science. C'est donc avec le sentiment intime de mon insuffisance que j'aborde cette question : *de l'influence qu'exercent les sciences naturelles sur la société moderne au triple point de vue matériel, intellectuel et moral.*

BIEN-ÊTRE MATÉRIEL.

Si l'on considère l'étude des phénomènes physiques dans ses rapports avec les besoins matériels de la vie, on est étonné de l'immensité des résultats obtenus. L'homme, cet être si frêle dans sa constitution physique, dépourvu d'armes offensives, impuissant contre toute espèce d'agression, serait la plus misérable et la plus chétive créature sortie des mains de Dieu, s'il ne lui avait donné l'intelligence avec laquelle il a soumis progressivement à son empire les forces de la nature qui semblaient liguées contre lui. Par l'étude des sciences naturelles, il est aujourd'hui parvenu à faire de dociles serviteurs des forces les plus indomptables et les plus mystérieuses. Voyez-le à l'œuvre.

Cet air qui forme l'atmosphère sans lequel notre globe ne serait qu'un désert aride, il en analyse, il en pèse les invisibles molécules. Il le force à entretenir artistement la lumière qui l'éclaire, le feu qui l'échauffe doucement dans son foyer et celui qui liquéfie par torrents la fonte de ses hauts fourneaux. Il sait lui faire rendre, dans ses merveilleux instruments de musique, les sons les plus variés. Il lui commande de monter de l'eau dans ses pompes ou de l'emporter lui-même dans la région des nuages. Il se sert de sa pression

de plus de seize mille kilog. sur le corps de l'homme pour faire arriver où il veut les liquides de l'économie. Il le fait souffler sur l'aile de ses moulins pour moudre son blé ou dans les voiles de ses vaisseaux pour le porter aux extrémités du monde avec les mille produits de son industrie.

Il a étudié la lumière, il a calculé ses vibrations, formulé les lois qui régissent la marche et la composition de ses rayons et voilà qu'à son ordre ils se détournent de leur route, s'infléchissent et se replient de mille manières pour venir, à travers les lentilles de ses instruments, tantôt lui dévoiler les mystères d'une molécule ou ceux des espaces célestes, tantôt fixer à toujours leur fugitive image dans le cercle magique qu'il leur trace.

Josué avait arrêté le soleil dans sa marche, Daguerre lui commande de buriner avec une inimitable vérité, sur la plaque iodurée le type qu'il lui présente et en quelques secondes le prodige est accompli.

Il a étudié la pesanteur et il l'a vaincue. Avec des machines aussi simples qu'admirables la main d'un faible enfant peut aujourd'hui remuer les plus énormes fardeaux.

Il a étudié la chaleur et il a trouvé dans la combustion du charbon une puissance dont l'imagination a peine à se faire une idée. Avec quelques fragments de houille il peut soulever des millions de kilog. ! et maintenant voyez ces bateaux à vapeur sillonnant les flots de tous les océans, ces milliers de locomotives mugissantes, traînant après elles avec la rapidité de l'ouragan des populations entières et des montagnes de marchandises, ces innombrables usines vomissant par leurs cheminées qui les portent jusqu'au ciel des flots de fumée qui l'obscurcissent, et calculez, si vous l'osez, la quantité de force dont la science a doté l'humanité.

Que sera-ce donc quand elle sera parvenue à utiliser ces autres agents presque indomptables jusqu'ici, la poudre à

canon par exemple, dont une pincée suffit pour briser une pièce de fer qui résisterait à une force de deux cent mille kilog.; le coton-poudre dont quelques grammes peuvent, en un instant, développer une pression de douze mille atmosphères!

Ces forces seront un jour asservies, n'en doutons pas; et pourquoi donc ne le seraient-elles pas? la science a bien su triompher de la foudre. Voyez comme elle l'a rendue docile! En vain elle gronde sur nos têtes et menace de nous écraser, la science lui défend de frapper, elle lui présente la pointe de son paratonnerre et lui ordonne d'aller par cette route se perdre dans le sein de la terre, et la foudre obéit en silence. Ce fluide qui maîtrise tout et dont les anciens avaient armé la main de leur Jupiter comme symbole de puissance, la science l'enferme dans une mince enveloppe de verre et il y reste invisible et captif. Elle en fait un chimiste qui décompose les corps les plus étroitement unis, un médecin qui guérit par attouchement rhumatismes et paralysies, un peintre et un doreur, un ouvrier qui tisse ses étoffes, un fondeur qui coule à froid ses statues de bronze, un messager qui l'avertit du danger et porte sa pensée aux extrémités du monde avec une vitesse telle qu'il ferait dix fois le tour du globe pendant qu'un homme fait un pas. Bientôt sans doute la science remplacera le gaz si dangereux par une lumière comparable à celle du soleil, sans flamme et sans odeur, et qui ne craindra ni le vent ni la pluie. Elle remplacera la vapeur, dont les dangers croissent avec la tension, par une force qu'un simple contact développe ou anéantit et qui existe dans la nature en quantité si incommensurable qu'une simple goutte d'eau en contient de quoi charger une surface de plus de vingt mille mètres de superficie. Il ne s'agit plus que de la recueillir en totalité et à bon marché et la science est déjà sur la voie de cette découverte.

Vous parlerai-je, Messieurs, des ressources infinies que la chimie fournit à toutes les professions? Elle a scruté tous les éléments; des milliers de savants ont usé leur vie et leur fortune pour prendre un à un tous les corps de la nature et les mettre en contact de mille manières variées, et ils ont découvert d'admirables propriétés. Dans le plus simple traité de chimie sont condensés des milliers de faits, des lois admirables qui ont demandé des années entières d'expériences. Aussi a-t-elle réalisé d'incroyables problèmes et c'est vraiment pour elle qu'on peut dire que le mot impossible n'est plus français. Alexandre un jour a défié la chimie française : jetant une betterave dans le Rhin : Va, lui dit-il, sucrer le café de Napoléon ; et la science a répondu à ce défi, non seulement par l'extraction du sucre de betteraves, mais en en créant de toutes pièces avec des chiffons. Ces transformations de substances ne sont qu'un jeu pour la chimie. D'un morceau de bois elle sait tirer le gaz qui éclaire nos rues, le sucre qui adoucit nos mets, le vinaigre qui en relève la saveur, l'acide qui s'exhale des fourmis, ou celui que nous trouvons dans l'oseille. Des pommes de terre elle extrait l'amidon ; cet amidon, elle le change en gomme ; cette gomme, en sucre ; ce sucre, en esprit de vin ; cet esprit de vin, en éther et ce dernier, en eau et en gaz combustible. Elle fait de la glace dans un creuset rougi à blanc ; demain elle fera des saphirs et des rubis avec de l'alun, de magnifiques diamants avec du charbon, elle nous chauffera tous avec un combustible puisé à la rivière et qui ne donnera ni cendres, ni fumée, ni acide carbonique ; l'argile que nous foulons aux pieds sera convertie en mines d'aluminium, ce métal plus précieux que l'argent ; nos carrières de plâtre deviendront des sources d'acide sulfurique.

Toutes les professions trouvent dans la chimie les notions élémentaires comme les plus élevées.

L'industrie et les beaux-arts y puisent chaque jour de nouveaux procédés. Ici c'est le bois rendu indestructible; là c'est la pierre friable convertie en silicate insoluble, le lin devenu flax-coton.

Grâce à elle, l'agriculture pourra désormais substituer des procédés rationels à ses procédés routiniers et augmenter indéfiniment ses produits. Connaissant les parties constitutives du sol et des plantes, elle saura la nature et la quantité exacte des substances qu'elle doit porter dans chacune de ses terres pour en augmenter la fertilité, aussi bien que le chimiste connaît les ingrédients qu'il doit mettre dans son creuset pour obtenir tel ou tel composé.

Cette science donne à la justice des éléments certains de conviction dans les questions si graves aujourd'hui de falsifications de substances, dans les affaires de toxicologie. Elle sait rendre visible et palpable un millionième d'arsenic en dissolution.

La médecine y trouve la solution de quelques-uns des plus importants problèmes de la vie, les moyens de corriger et de prévenir les perturbations de l'économie.

Enfin sans elle l'homme d'état ignorerait les ressources et les besoins de son pays, car les intérêts matériels les plus importants, les questions de commerce, d'industrie, de santé, d'hygiène se lient de la manière la plus intime à l'étude et à la propagation des sciences naturelles (1). « Oui, Messieurs, » Humbold l'a dit, l'étude des sciences naturelles est le be- » soin d'une époque où la richesse matérielle des états et » leur prospérité croissante sont principalement fondées sur » un emploi plus ingénieux et plus rationel des productions » et des forces de la nature. Un rapide coup-d'œil jeté sur » l'état actuel de l'Europe vous convaincra qu'au milieu

(1) Liébig.

» de cette lutte des peuples qui rivalisent dans la carrière
» des arts industriels, l'isolement et une lenteur indolente
» ont pour effet la diminution et l'anéantissement de la ri-
» chesse nationale. Il en est de la vie des peuples comme de
» la nature qui, selon une expression de Goethe, dans son
» impulsion éternellement reçue et transmise dans le déve-
» loppement organique des êtres, ne connaît ni repos, ni
» arrêt, et qui a attaché sa malédiction à tout ce qui suspend
» ou retarde le mouvement. »

DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL.

L'état, en plaçant l'enseignement scientifique à côté de l'enseignement littéraire, me paraît donc avoir bien compris les tendances et les besoins de la société moderne. J'ajoute que, loin d'avoir, comme l'en ont accusé quelques esprits étroits et routiniers, matérialisé l'éducation, il a fait ainsi un pas dans la voie des progrès intellectuels et mis les études en harmonie avec le développement des facultés.

Dans une table encyclopédique des connaissances humaines, le chancelier Bacon distingue dans l'intelligence trois facultés principales: la raison, la mémoire, l'imagination, auxquelles correspondent trois branches principales d'études: les sciences, l'histoire, la poésie.

L'éducation a pour but de développer les facultés intellectuelles dans leur ordre normal. Ainsi que dans l'organisme physique, il doit y avoir pondération et équilibre des différentes facultés et chacune d'elles doit offrir un développement proportionnel à son importance.

Examinons les études à ce point de vue. Toute éducation doit nécessairement commencer par l'étude du langage. C'est l'instrument indispensable de toutes connaissances; mais les langues mortes doivent-elles occuper exclusivement presque

tout le temps de l'éducation pour ne laisser aux sciences qu'une place imperceptible ? Chacun connaît le mot de Voltaire qu'on peut savoir vingt-quatre langues et n'être qu'un sot. Les langues, en effet, ne sont que l'enveloppe de la pensée, un instrument de communication, un moyen d'arriver à des connaissances d'un ordre plus élevé ; elles ne sauraient donc former le fonds de l'éducation ; y consacrer presque tout le temps des études, c'est prendre les moyens pour la fin.

La littérature, pas plus que les langues mortes, ne saurait former la base de l'éducation. En effet, la littérature, la poésie, les beaux-arts sont les œuvres de l'imagination. Elles ont pour effet le développement de cette faculté. Or, serait-il logique de faire passer cette faculté avant la raison? Il y a longtemps que l'imagination a été appelée la folle du logis et l'on sait à quels écarts sont entraînés ceux qui se laissent uniquement guider par elle: les exemples illustres ne manquent pas de nos jours. Pour les œuvres d'imagination, pas de règles fixes; chaque littérateur a sa manière de voir et de sentir. Aussi voit-on la littérature ballotée dans de perpétuelles révolutions par le mouvement, par la fièvre des idées qui peuvent agiter une nation ou une époque. Un élément aussi variable peut-il donc, je vous le demande, entrer comme fondamental dans l'éducation?

N'allez pas croire cependant, Messieurs, que je veuille supprimer l'étude des langues mortes où quelques esprits solides peuvent rechercher les origines des langues modernes, celles de la littérature et des beaux arts qui viennent semer leurs douces jouissances à travers l'aridité des peines et des fatigues de la vie, et voiler de leurs douces illusions ses tristes réalités. Je voudrais seulement voir ces études coordonnées en raison de leur importance. La marche rationelle de l'esprit humain va de l'étude des sciences

à l'étude des lettres, et de l'étude des lettres à la culture des beaux-arts. Si l'on ne veut pas entraver l'évolution normale de l'intelligence, il faut se conformer aux règles de son hygiène. Les sciences sont le véritable aliment de l'intelligence, les lettres et les beaux arts ne sont que les condiments de cette nourriture intellectuelle.

Les sciences, en effet, ne présentent pas cette perpétuelle fluctuation des lettres, image des perpétuelles fluctuations de l'imagination dans l'individu et dans la société. Elles ont des règles invariables. Ouvrez un concours sur un morceau de littérature vous pourrez avoir des œuvres complètement différentes, entre lesquelles les juges les plus compétents auront peine à se prononcer. Ouvrez un autre concours sur un problème de chimie; si vous arrivez à des résultats différents, les juges seront unanimes et sauront parfaitement distinguer de quel côté se trouve la vérité. C'est que les œuvres d'imagination prennent leur source dans l'organisation individuelle, tandis que les sciences sont l'expression des rapports des êtres entr'eux, de lois fixes, immuables, éternelles, qui règlent l'harmonie de l'univers et qui, émanées de son auteur, sont comme les rayons de l'éternelle vérité.

Aussi, comme elles pénètrent facilement dans l'intelligence humaine faite à l'image de Dieu! Il n'est donné à personne d'arriver par le travail à être poète ou littérateur, mais tout le monde peut devenir savant. En effet, pour comprendre les grandes vérités dont nous a dotés la science, il est curieux sans doute, mais il n'est pas nécessaire de connaître les détails et les expériences, de vérifier les calculs et les moyens par lesquels on y est arrivé. Ce sont des vérités qu'on peut accepter sur la parole du maître, et c'est ainsi qu'une partie considérable des sciences physiques et chimiques déjà acquises peut être comprise par toutes les classes de la société. C'est, comme le dit Humbold, un édifice terminé qui ne peut pro-

duire tout son effet que si on le débarrasse de l'échafaudage qui a été nécessaire pour le construire.

Chacune des facultés intellectuelles trouve dans ces sciences les éléments de son développement. On les a accusées de refroidir l'imagination. Le savant, dit-on, qui pénètre les secrets de la nature, qui comprend le mécanisme des mouvements célestes, qui calcule les forces que la nature met en jeu ne saurait être vivement impressionné; le positivisme détruit l'illusion. Qu'ils se trompent grossièrement ceux qui raisonnent ainsi! Sans doute le chimiste qui pèse les molécules d'un sel dans une pénible analyse, l'astronome qui mesure des angles, le botaniste qui compte les étamines d'une fleur n'exercent pas actuellement leur imagination; mais, par ces minutieuses observations, ils arrivent à la connaissance des plus grandes et des plus admirables lois de la nature. Ce travail aride, c'est la pénible ascension du voyageur à travers les sentiers escarpés de la montagne. Mais laissez-le arriver au sommet; alors apparaissent à ses yeux ravis de magnifiques panoramas, des horizons lointains déroulent devant lui leurs perspectives infinies. Il contemple de bien haut cette fluctuation universelle de la vie sous l'influence solaire, ces transformations incessantes de la matière qui passe du règne minéral dans le règne végétal et de celui-ci dans le règne animal. Il la voit s'élever progressivement jusqu'à sa plus haute puissance et devenir l'instrument de la pensée et du sentiment, puis, vaincue et comme brisée par cet effort, retourner à l'atmosphère et à la terre, pour recommencer encore ce cercle mystérieux où elle s'agite poussée par le souffle de Dieu. Il entrevoit alors mille régions encore inexplorées et son intelligence, stimulée par ce spectacle grandiose, descend des sommets élevés de la science pour s'élancer encore avec ardeur dans un de ces arides labyrinthes ouverts à sa curiosité.

Ne craignez pas qu'il s'égare. L'étude des sciences natu-

relles accoutume l'esprit à un langage précis et rigoureux, et l'on sait combien l'exactitude du langage facilite le travail de la pensée. En astreignant l'esprit à des méthodes sûres d'observations, elle l'aide à mieux apprécier la différence qu'il y a entre un raisonnement juste et de vagues considérations, elle l'apprend à sentir ce que c'est qu'une véritable démonstration. Elle trace à l'esprit humain une marche logique et rationnelle : d'abord il recueille un certain nombre de faits bien observés ; il démêle entre ces faits des points de ressemblance ; ces rapports eux-mêmes, il les lie par des rapports d'un ordre plus élevé ; dans sa marche progressive il arrive par degrés des principes secondaires aux principes généraux ; puis de ceux-ci à une loi universelle qui embrasse et domine la science. Vous comprenez, Messieurs, combien l'habitude de cette marche rationnelle de l'intelligence donne de rectitude aux idées. C'est une harmonieuse gymnastique présidant à l'évolution intellectuelle, équilibrant les facultés, les développant dans leurs limites normales. Aussi les esprits mûris dans ces études trouvent-ils partout matière aux plus curieuses observations. Rien pour eux n'est indifférent. Le pavé qu'ils foulent aux pieds leur dit l'âge du monde, la houille qu'ils brûlent dans leurs foyers leur retrace la flore des temps bibliques, pour eux les phénomènes les plus vulgaires peuvent devenir l'origine des plus magnifiques découvertes. Galilée observe le balancement d'une lampe dans la cathédrale de Pise et il invente le pendule, cet instrument qui a servi à mesurer la terre, à la peser et avec lequel Foucault vient de rendre sa rotation visible et palpable. Galvani voit s'agiter les cuisses d'une grenouille au contact d'un métal et il découvre l'électricité animale. Newton regarde tomber une pomme et il formule les lois de la gravitation universelle, c'est-à-dire la plus haute généralisation à laquelle l'intelligence soit arrivée.

Voyez, au contraire, ce qu'était l'esprit humain avant le développement de ces sciences. « Semblable, dit Liébig, à » un arbre qui entravé dans sa croissance se rabougrit et se » contourne bizarrement, les facultés les plus nobles dépé- » rissaient alors et s'usaient dans les efforts d'une dialectique » subtile. Les intelligences les plus distinguées s'occupaient » alors de questions et de recherches qui passeraient aujour- » d'hui pour des signes certains d'aliénation mentale. »

Maintenant le savant au lieu d'épuiser son esprit dans de stériles recherches sur l'essence des choses, au lieu de vouloir pénétrer dans les notions inaccessibles de l'absolu, se contente d'analyser, de peser, de mesurer. Il ignore ce qu'est le temps en lui-même, mais il le mesure avec une précision tel qu'il peut savoir ce qui se passe dans un millième de seconde. Il ne discute plus sur l'espace, mais il arme son œil du microscope qui l'agrandit indéfiniment ou du télescope qui semble l'anéantir et il arrive à des résultats qui écrasent l'imagination. Plonge-t-il son regard dans l'infiniment petit qui descend par gradations jusqu'au néant? Il trouve toute une série zoologique dans une goutte d'eau, il compte plus de deux mille millions de gallionelles dans un centimètre cube de tripoli, et il peut contempler les merveilles que contient un millième de millimètre. Lève-t-il les yeux vers le ciel, là aussi la vision télescopique le conduit dans les profondeurs d'un autre infini. Il mesure ces astres qui roulent sur nos têtes à des milliards de millions de kilomètres, il calcule leurs orbites, il les voit emportés comme des tourbillons de poussière dans l'immensité des cieux. Il reconnaît que ces innombrables étoiles, semées comme des grains de sable dans les espaces célestes, sont d'autres soleils éclairant d'autres mondes à des distances telles que la lumière des dernières nébuleuses visibles dans le télescope d'Herschel met près de deux millions d'années pour arriver jusqu'à

nous, et la lumière, vous le savez, Messieurs, parcourt en une seconde trois cent mille kilomètres ! Ne pensez-vous pas, Messieurs, que ces quelques nombres, symboles de l'immensité, agrandissent l'intelligence et la conduisent jusqu'aux plus extrêmes limites de sa puissance en lui permettant d'entrevoir l'infini. Que sont, auprès de ces conceptions grandioses, les stériles et interminables discussions de la scholastique sur la nature de l'espace et du temps ?

TENDANCE MORALE.

Rien donc, Messieurs, n'est plus propre à donner à l'homme une idée de la grandeur infinie de Dieu que l'étude des sciences naturelles. Rien n'est plus capable de nous donner une idée sublime de son éternelle sagesse que l'étude des lois admirables qui règlent l'harmonie de l'univers. Pour le savant le nom de Dieu est écrit dans le brin d'herbe qu'il foule aux pieds, aussi lisiblement que dans le firmament qui brille sur sa tête. En scrutant les forces inhérentes à la matière, le savant est invinciblement amené à cette conviction qu'elles ne peuvent exercer leur action que sous l'empire d'une impulsion primordiale. Bacon a dit jadis que si un peu de philosophie éloigne de la religion, beaucoup y ramène ; c'est surtout aujourd'hui à la philosophie naturelle que ces paroles peuvent s'appliquer. Voltaire s'était moqué de la bible qui place la création de la lumière avant celle du soleil et voilà que la science est venue montrer que le récit de la bible n'a rien d'invraisemblable. La théorie des ondulations prouve en effet que la lumière n'est pas une émanation du soleil mais qu'elle consiste en une série de vibrations d'un fluide que cet appareil met en jeu et qui se répètent dans notre rétine pour nous donner la sensation de lumière. La différence des couleurs résulte du nombre des vibrations qui ébranlent notre nerf optique comme la diversité des sons résulte du nombre des

vibrations imprimées à notre nerf auditif. Le rouge par exemple est le produit de 482 millions de millions de vibrations par seconde; le jaune résulte de 542 millions de millions; le violet de 707 millions de millions.

Il s'est trouvé aussi des hommes qui ont voulu défendre à la nature organisée de prononcer le nom de Dieu. Ils ont cherché à expliquer l'apparition du règne animal sur la terre par la transformation successive de la matière s'organisant sous l'influence de la chaleur primitive du globe. Ils ont essayé de montrer l'homme comme le produit d'une force aveugle d'animalisation s'élevant successivement et par degrés jusqu'à sa plus haute puissance; mais la science est venu souffler sur ces absurdes et chimériques théories et montrer par les plus merveilleux rapports entre la conformation de nos organes et leurs usages qu'une sublime et prévoyante intelligence créatrice a présidé aux développements des êtres organisés.

Ils ont aussi demandé à la géologie de contredire le simple et sublime récit de la Genèse, mais la géologie est venu le confirmer en l'expliquant. Elle nous montre d'abord la croûte du globe se solidifiant par le refroidissement, ses convulsions s'apaisant peu à peu après avoir soulevé les continents et les chaînes de montagne indispensables à l'existence du règne organique. Le règne végétal apparaît d'abord; il absorbe dans son immense végétation le carbone qui rendait l'atmosphère impropre à la respiration animale : pendant de longues suites de siècles, des forêts gigantesques se succèdent et se convertissent en houille qui se tasse dans les immenses magasins du globe, pour fournir à l'homme quand il apparaîtra sur la terre la force, la chaleur et la lumière. Enfin le règne animal apparaît aussi. L'atmosphère s'est purifiée, le doigt de Dieu a tracé leur limite aux flots de l'océan, les phénomènes perturbateurs ont cessé, la terre s'est pacifiée, il reste à peine quelques volcans comme soupape de sûreté ; tout est

préparé pour recevoir l'homme et c'est alors qu'il apparaît sur le globe comme le couronnement de la création. Voilà, Messieurs, ce que les sciences physiques ont répondu à ces impies qui les avaient torturées pour leur arracher un blasphème!

En terminant permettez-moi, Messieurs, de vous soumettre une dernière réflexion. Depuis quelques années la littérature a pris un développement anormal et déréglé. La presse nous inonde de romans, de drames, de feuilletons et vous savez tout ce que cette littérature dévergondée renferme d'excitations aux passions, de mépris pour le mariage et la famille, de glorifications pour le divorce et l'adultère... Ne pensez-vous pas, Messieurs, qu'il y a nécessité de tourner l'activité de l'esprit humain dans une autre direction? Ne croyez-vous pas comme moi, que la propagation des études scientifiques fortes et sérieuses tendrait à diminuer les abus que je signale ici? La carrière des sciences, elle, ne présente aucun danger et par une heureuse connexité de causes et d'effets, dans les sciences le beau est toujours uni à l'utile. Oh! oui, Messieurs, elles sont belles et utiles, tout-à-la-fois, ces sciences, qui par la satisfaction facile des besoins matériels de l'homme, provoquent en lui l'idée de besoins nouveaux d'un ordre de plus en plus relevé, auxquels correspondent des facultés nouvelles; qui par ces révélations successives impriment à l'intelligence humaine une marche continuellement ascendante; affranchissent l'homme de l'esclavage de la matière et replacent dans les mains de ce roi déchu de la création, les forces naturelles comme un sceptre nouveau avec lequel il peut encore commander en maître, ces sciences qui lui ouvrent pour ainsi dire les portes d'un nouvel Eden dans lequel son intelligence ravie peut encore contempler les merveilleuses harmonies de la création et retrouver un lointain écho de la voix de son Créateur.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

PENDANT L'ANNÉE 1853-1854,

PAR M. ANSELIN, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1854.

MESSIEURS,

Si chaque année vous avez des pertes douloureuses à déplorer, vous savez, par d'heureux choix, combler le vide qu'elles laissent dans vos rangs. Vous possédez ce que j'appellerai le privilége de la *transfusion*, vous remplacez le sang qui vieillit par un sang plus jeune; et comme l'arbre des hespérides à côté du fruit doré qui se détache, se trouve celui qui mûrit. Que n'est cet avantage pour les individus? La plume que vous m'avez confiée pour rendre compte de vos travaux ne me paraîtrait pas de plus en plus pesante et difficile à manier. Ce titre de perpétuel ne saurait coujurer l'œuvre des années, et semble plutôt un avertissement, sous forme d'antiphrase, à qui sait en comprendre le sens. Mais enfin, comme vous faites tous les frais de cet exposé, comme je n'ai qu'à puiser dans votre propre fonds, je vais

encore, soutenu par votre indulgence, essayer de tracer une esquisse imparfaite de vos travaux et faire voir comment vous avez employé l'année académique qui vient de s'écouler.

Si je consulte l'ordre chronologique, je rencontre, à l'issue de vos premières séances, le discours de réception de M. Decharmes.

Entre lui et M. le Directeur ce ne sont point ces échanges de vains compliments dont la banalité est devenue proverbiale. M. Decharmes, comme s'il était impatient de payer son tribut avant d'avoir pris place, entre hardiment dans le domaine de la science. Il fait ressortir les avantages qui surgissent chaque jour des progrès de la chimie ; il fait voir en elle un puissant auxiliaire pour la médecine et l'hygiène; un guide éclairé pour l'agriculture ; la base de toute science physique ; le pivot de l'industrie.

A peine installé, M. Decharmes appelle votre attention sur une science presque nouvelle, qui, sous l'impulsion que lui ont donné MM. de Humbolt et Arago, promet à l'avenir de magnifiques résultats. Je veux parler de la météorologie. Etudiée sur une grande échelle; secondée par les résultats magiques de la télégraphie électrique, elle jettera sur les causes et les relations prochaines ou éloignées des phénomènes ou des variations de l'atmosphère encore enveloppés d'obscurité, un jour nouveau, dont l'agriculture, l'industrie, la santé, la spéculation même pourront tirer des conjectures ayant un grand degré de probabilité.

La fondation d'un observatoire météorologique, est, sur la proposition de M. Decharmes, voté par l'Académie, et vous avez confiance dans le concours que le gouvernement, le département, la ville vous prêteront, en vue de son utilité future.

Tout est sujet d'observations pour l'esprit méditatif. L'étude de la nature conduit souvent à reconnaître que ce

que, dans notre ignorance, nous eussions appelé ses caprices, n'est que l'application variée d'une loi constante; soit dans l'emploi des procédés, soit dans les développements des formes. En suivant ceux-ci, M. Decharmes retrouve presque partout, dans les trois règnes de la nature, la forme héliçoïde ou spirale. Le microscope la révèle dans le tissu vasculaire des végétaux, et le mouvement spiroïdal vient affecter les troncs gigantesques des rois de la végétation. Dans le règne animal, cette forme se rencontre à chaque instant. Les reptiles, les poissons, les annelés nous l'offrent d'une manière frappante. Dans le règne inorganique, la vibration des corps sonores, le mode d'écoulement des liquides par des orifices d'une forme déterminée la reproduisent; le trajet parcouru à nos yeux par l'étincelle électrique ou la foudre même pourrait bien n'être encore que la section d'une hélice par un plan parallèle à sa longueur.

Enfin, Messieurs, il appartenait à M. Decharmes de fixer encore votre attention sur un travail plein d'intérêt, fruit des veilles d'un de nos jeunes industriels, qui joint l'étude des sciences à la pratique de la spécialité. A peine le professeur Bonnelli a-t-il tenté d'appliquer l'*électricité au tissage*, que M. Gand, habile dessinateur pour les étoffes, cherche à perfectionner l'emploi du moteur nouveau. Il expose dans un mémoire, dont il vous a fait hommage, un mode d'application aux métiers à la Jacquart qui lui paraît répondre, par d'heureuses modifications, aux objections faites au procédé Bonnelli. Vous aviez chargé celui qui avait déjà présenté un travail sur les emplois de l'électricité, de vous faire apprécier le mode de l'électro-tissage, pour lequel M. Gand a pris un brevet. Il a rempli son but et répondu à votre attente dans l'exposé lucide du principe et de son application mécanique.

S'il appartenait à M. Decharmes, professeur de sciences

naturelles, de suivre dans les trois règnes la forme un peu fugitive de l'hélice, il convenait bien à M. Floucaud, voué à une science d'applications plus positive, de s'occuper de la véritable hélice, à laquelle le plus célèbre des ingénieurs de l'antiquité, *Archimède*, a donné son nom. Cette *vis d'Archimède*, d'un emploi si facile et si peu dispendieux pour l'épuisement des eaux dans les constructions, est trop souvent négligée dans les travaux de peu d'importance; par cela que, confiés à des ouvriers d'un ordre inférieur, leur science ne va pas jusqu'à se rendre maîtres d'un procédé certain pour la construction de l'hélice. Celle dont il s'agit et l'étui qui la renferme peuvent être comparés à ces tourelles occupées à l'intérieur par un escalier tournant; avec cette différence, qu'au lieu de marches en degrés, il faut supposer une pente uniforme qui les remplace; car on conçoit de suite combien une méthode sûre de tailler dans le bois cette pente uniforme, pour faire un assemblage régulier des fragments qui la composent, doit être précieuse. Tel a été le but de M. Floucaud. Il vous a paru qu'il l'avait atteint. Non seulement il a développé la théorie de la coupe, mais il vous en a, sur une échelle très-réduite, mis les spécimens en bois sous les yeux, et vous les conservez dans vos archives, pour servir de types et de guides à ceux qui voudront consulter le mémoire de notre savant collègue.

Par un choix non moins heureux vous avez ouvert vos rangs à M. de Marsilly, ingénieur des mines. Si notre département ne possède pas les mines métallifères dont quelques-uns sont dotés, l'emploi de la houille et la production de la tourbe intéressent au plus haut point son industrie et son agriculture. Le charbon de terre est le grand générateur des forces dans nos usines; la tourbe est une de nos richesses locales et la cendre qu'on en retire un des amendements dont s'accomode le mieux notre sol.

Le travail que vous a présenté M. de Marsilly, sur la quantité de houille absorbée par nos fabriques, sa provenance, le maintien ou l'abaissement probable de ses prix, le peu d'inquiétude à concevoir sur la concurrence de la houille anglaise, avec nos départements du Nord, vous ont fait reconnaître que ces considérations nouvelles pour vous se rattachaient aux plus chers intérêts du pays et étaient dignes de toute votre attention. Le sujet si humble par sa vulgarité, si modeste en apparence, de la production de la tourbe et de sa combustion pour produire la cendre, s'est agrandi sous vos yeux, alors que vous avez vu qu'il ne fallait pas moins qu'un chimiste expérimenté, un praticien observateur, pour analyser le produit, en connaître les éléments et les signaler par des calculs savants, mais à portée de tous, pour obtenir les meilleurs résultats et faire de ces résultats variés le meilleur emploi dans l'agriculture, en les appropriant aux diverses espèces de terrains et de culture.

Aux champs l'agriculture, a-t-on dit, aux villes l'industrie. Mais celles-ci payent quelquefois un peu cher le voisinage des industriels. Tel produit brille au loin, dont la fabrication a été pour le voisin une fâcheuse servitude. Chercher à concilier le bien-être des citadins, le respect envers la propriété, avec la prospérité de l'industrie et l'existence de nombreux ouvriers, est une noble mission à laquelle M. de Marsilly a donné tous ses soins. Vous avez suivi avec une attention soutenue, son lumineux mémoire sur l'absorption du gaz de la fabrique des produits chimiques de Saint-Roch, et vous avez accueilli avec reconnaissance sa promesse de persévérer dans un travail qui intéresse l'industrie et l'humanité.

La musique, objet d'un culte spécial depuis quelques années, a fait en France d'immenses progrès. L'harmonie exige des études sérieuses ; c'est une véritable science ; elle

offre des difficultés qu'il n'est donné de pouvoir vaincre qu'à des organisations privilégiées et armées de persévérance. Vous avez voulu que cette langue divine eut un représentant parmi vous, et vous l'avez rencontré dans celui qui depuis longtemps dirige avec tant de succès notre société philharmonique. Votre attente n'a point été déçue; dès le jour où il a pris place parmi vous, M. Deneux a signalé les encouragements que pourrait recevoir dans notre cité l'enseignement de l'art musical, dont il a fait ressortir l'utilité comme art civilisateur, et bientôt après, dans une nouvelle dissertation dans laquelle il jette un coup-d'œil rétrospectif sur la musique des anciens, il vous a exposé les règles de la mélodie et de l'harmonie, non dans leur partie technique, mais dans l'appréciation des différents systèmes qui ont caractérisé les œuvres des grands maîtres; signalant ce qu'il faut suivre et ce qu'il faut éviter, et appuyant les préceptes d'exemples bien choisis dans les auteurs français, italiens et allemands.

Ces derniers mots nous rappellent que la Germanie nous a devancé non seulement en musique, mais en poésie. Elle avait, avant que nous eussions les nôtres, ses poèmes épiques. M. Daussy vous a, par la traduction qu'il vous en a lue, fait connaître l'un des plus anciens, le poème des *Niebelungen*, œuvre empreinte d'un caractère évidemment ancien, dont les personnages ont une certaine affinité avec les traditions scandinaves, en même temps que plusieurs traits sembleraient renfermer des réminiscences d'Homère, tout inconnu qu'il paraît avoir été de l'auteur ou des auteurs du poème allemand. Je dis de l'*auteur ou des auteurs*, car comme s'il paraissait devoir exister une double affinité entre le poète grec et le poète germain, il règne encore une grande obscurité sur le chantre des *Niebelungen*, dont certaines disparates de style pourraient faire croire qu'il serait l'œuvre de plu-

sieurs et n'aurait point été fait d'un seul jet. Quoi qu'il en soit, il y a de hauts caractères fièrement tracés et des strophes qui portent l'empreinte d'une poèsie vigoureuse, bien qu'un peu sauvage. Remercions M. Daussy de nous avoir initiés à ces chants peu connus de la Germanie, et ramenant notre attention sur des œuvres plus récentes, bien qu'elles ne soient pas de notre siècle, avec M. Alexandre parlons un peu de Molière :

A ce nom toutes les oreilles s'ouvrent, toutes les attentions s'éveillent. Qu'a-t-on à dire de Molière? Sur ce grand poète, sur ce grand peintre de la nature et des mœurs, tout n'est-il pas dit ?

Non ! il manquait peut-être à quelques-unes de ses œuvres d'être appréciées par un médecin et un médecin son admirateur le plus zélé.

Eh bien ! s'il admire, murmurez-vous, il fait comme tout le monde et tout est dit. Non encore une fois ! l'admiration ne va pas jusqu'à égarer le jugement, et ce jugement admettra-t-il comme bien fondées et de bon goût toutes les attaques de notre poète favori contre la médecine? Là est le procès.

La situation que s'est faite M. Alexandre est ingénieuse. Il est au théâtre français, on donne le *Malade imaginaire*. Un sien ami s'étonne de le trouver à pareille fête ; il ignorait donc ce que portait l'affiche? Point ! C'est pour cela qu'il y vient, il y vient pour se divertir, et il est heureux d'y voir livrées au ridicule les *billevesées*, les systèmes obstinés de la médecine d'alors ; les négations de la circulation du sang, récemment découverte par Harvey et niée par la vieille école. Ces purgations et ces saignées pratiquées sans mesure ; ce n'était pas une fiction. Molière fesait non seulement du comique, mais de l'histoire. L'école sortait à peine des mains de Gui-Patin, qui se vantait à un sien ami

d'avoir tiré d'affaire son propre fils, par vingt *bonnes* saignées des bras et des pieds, et pour le moins une *bonne* douzaine de bonnes médecines. Ce sont les termes dont se sert ce tendre père qui, ne marchandant pas son fils, y allait d'aussi bonne foi que M. Diafoirus. Amelot de la Houssoye ne rapportait-il pas que Bouvard fit saigner le roi Louis XIII quarante-sept fois dans une année, et lui fit prendre deux cents médecines et le reste. Molière est donc justifié sur tout cela, et le prodigieux comique de la mise en scène ajoute au mérite de la vérité.

Mais Molière défend à la médecine de guérir et la renfermant dans les limites de la science de son temps, il semble lui dire: tu n'iras pas plus loin.

Ici M. Alexandre accuse l'auteur du *Malade imaginaire* d'avoir, en frappant l'avenir d'impuissance, atteint de bien près au ridicule de ceux qui contestaient la découverte de Harvey. Il a méconnu l'esprit de progrès qui est le plus bel attribut de l'homme, et place son essence divine au-dessus des autres êtres de la création. Abordant donc résolument sa thèse et développant l'ensemble des découvertes où l'étude de la physiologie, de la physique et de la chimie ont conduit la médecine, il fait ressortir les résultats inespérés, les ressources immenses qui en découlent pour l'art de guérir. Mêlant à son examen critique les traits les plus heureux des œuvres de l'écrivain du grand siècle; relevant judicieusement ceux qui pêchent par le goût et la justesse; se tenant à la hauteur de la dignité de la vrai science, tout en payant un sincère et légitime tribut d'admiration quand elle est méritée. La dissertation critique et littéraire de M. Alexandre vous restera, Messieurs, comme une des plus intéressantes lectures qui aient captivé votre attention.

Les vacances anticipées de celui qui vient chaque année ajouter à l'intérêt de vos séances ont été pour vous une

bonne fortune, la courte apparition de notre collègue, M. Berville, vous a valu deux pièces de vers et une prose toute gracieuse sur le langage des animaux. — Dans sa description du bout du monde, M. Berville nous conduit le long des rives de ce cours d'eau qui baigne notre plus belle promenade. En révélant les séductions de ses courses solitaires dans nos fraîches vallées, sur le charme desquelles nous sommes trop blasés peut-être, notre compatriote que ses devoirs retiennent à Paris, semble nous dire :

O fortunatos nimium, si sua bona norint.

Abandonnant l'églogue pour une poésie plus sévère, notre collègue nous a lu un fragment de sa traduction de la satyre de Juvénal, sur la noblesse, traduction fidèle et vigoureuse, ayant le double mérite de nous rappeler les vers du poète latin, un peu effacé de notre mémoire, et de nous reporter à la belle imitation du Régent du Parnasse français.

Paris a enlevé au barreau d'Amiens et à l'Académie deux membres dont l'absence fait toujours l'objet de nos regrets. L'un nous est quelquefois rendu. Il vient aujourd'hui s'acquitter d'un triste devoir, dont le charme de la diction pourra seul adoucir l'amertume. L'autre est à jamais perdu pour nous et pour la haute magistrature où l'avait élevé son savoir et ses travaux, M. Vivien, resté notre collègue, a terminé trop tôt une honorable carrière.

Vous allez entendre de la bouche de M. Dauphin, son ami, l'éloge de l'homme de bien, du publiciste et du jurisconsulte.

Le nom de l'honorable M. Vivien appelle immédiatement la mention d'un projet d'innovation dans les comptes-rendus de la justice, et que vous a soumis M. Bouthors. C'est en effet en lisant un article des *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, rédigé par notre regretté col-

lègue, que l'auteur du magnifique travail sur les *Coutumes de Picardie* a conçu l'idée d'un perfectionnement dans l'administration judiciaire, perfectionnement dont cette administration, dans les états Sardes, contient le germe.

L'analyse du moyen proposé par M. Bouthors n'entrerait pas dans cet exposé. Il nous suffit de dire que le but que l'auteur s'est proposé tend à compléter les comptes-rendus de l'administration judiciaire et à offrir une nouvelle garantie contre les chances de la destruction, aux minutes des actes notariés sur lesquels reposent les titres de la propriété et les intérêts les plus précieux des familles. — Je dois ajouter que l'impression du projet de M. Bouthors a été voté séance tenante.

Les questions commerciales, Messieurs, sont de votre domaine; vous en appelez la discussion de tout votre pouvoir, comme éminemment utiles, surtout quand elles peuvent intéresser notre département. Nul parmi vous ne les traite moins superficiellement que M. Mathieu; toujours par lui la matière est examinée à fond; toujours ses arguments appuyés par des calculs étudiés et rigoureux. Aussi chacun de ses mémoires obtient-il à l'unanimité des suffrages les honneurs de l'impression, et souvent l'envoi au ministre que la spécialité concerne. Une question a surgi, l'année dernière, sur le projet d'abaissement des droits sur les fils étrangers. Une polémique ardente s'est ouverte entre la chambre de commerce du Hâvre et la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure. M. Mathieu ne pouvait rester indifférent à cette lutte dans laquelle se trouve engagé l'intérêt le plus cher de nos fabriques. Profitant de vos vacances, il vous a présenté à votre rentrée, en novembre dernier, un lumineux mémoire sur la nécessité de protéger en France l'industrie des fils et tissus. L'Académie, convaincue de l'importance de ce mémoire, en a voté l'im-

pression et l'envoi à MM. les Ministres du commerce et des finances. Et ne croyez pas que resséré dans les traditions du style commercial et des chiffres qui l'accompagne les écrits de M. Mathieu portent constamment l'empreinte de la sécheresse du sujet. Ecoutez-le repousser le reproche de ne défendre dans l'industrie des fils et tissus qu'un intérêt de *clocher* : « Nous sommes heureux, dit-il, de voir que l'intérêt » de notre ville s'accorde parfaitement avec celui de la » France. Serait-ce en nous parlant d'Amiens et de son » clocher qu'on pourrait nous forcer à la retraite. — Si » depuis des siècles Amiens est remarquable par son in- » dustrie des fils et tissus; si elle a été le berceau, en » France, de l'industrie des cotons; si les progrès qu'attestent » ses produits ont fixé l'attention des commissaires de l'expo- » sition de Londres, on ne peut pas dire qu'elle soit » étrangère à d'autres genres de gloire. N'est-ce pas dans » son sein et avec le concours de ses habitants que s'est » élevé le plus beau de tous les temples qui sont consacrés » à la Mère de Dieu? N'est-ce pas un de ses enfants, le » sculpteur Blasset, *pour ne parler que des anciens*, qui par » la puissance de son ciseau créateur a su revêtir la matière » de grâce et de majesté, qui a fait vivre, prier et pleurer » le marbre? Et ce prodige d'érudition qui forçait l'histoire » à lui révéler ses secrets, et cet astronome qui se fait » donner par la terre la mesure dont il se sert pour jauger » le ciel, suivant l'expression d'Herschell, n'ont-ils pas pris » naissance parmi nous: Enfin, pour prouver qu'aucun » genre de gloire ne manque à notre chère cité, ne pouvons- » nous pas montrer notre illustre fondateur, ce poète aimable » sans rival dans un genre qu'il a créé, qui vient se joindre » à cette brillante plaïade, toujours prête à s'enrichir. »

Animés de l'amour du pays, vous aurez accueilli cette citation, Messieurs, avec autant de plaisir que j'ai eu à la

transcrire, et vous serez toujours heureux de voir la défense de nos intérêts commerciaux, confiés à une plume aussi élégante que patriotique.

Parlerai-je maintenant, Messieurs, de la collaboration incessante de celui auquel vous avez cette année conféré l'honneur de vous présider. Vous avez vu que son zèle ne s'est rallenti ni dans les réponses aux discours de réception, ni dans la part qu'il a prise à vos travaux. Comme je vous le disais tout d'abord, Messieurs, les réceptions ne se bornent plus à de vains échanges de modestie et de politesse. L'usage s'établit de plus en plus de voir le récipiendaire assurer pour ainsi dire son pavillon, en signalant de suite la spécialité qui, indépendamment de tout autre mérite, lui vaut la distinction dont il est l'objet, en puisant dans ses études de prédilection le sujet du discours de réception. Ce discours n'est plus une banalité, mais une œuvre qui prend place dans la liste de vos travaux. Ainsi l'ont fait les trois nouveaux collègues appelés à vous prêter le concours de leur intelligence. Les réponses à ces discours ont été à la hauteur des sujets traités par les membres élus. — Enfin, continuant l'exposé de son travail sur l'électricité médicale, M. Follet a indiqué l'action de l'électricité sur l'organisation et décrit les appareils jusqu'alors employés pour mettre l'une en contact avec l'autre. C'est d'abord la machine électrique et l'électricité statique; — Puis la pile de volta et l'électricité dynamique (celle qui détermine l'action d'une force quelconque); — Viennent ensuite les appareils d'induction et leurs résultats; — Enfin, dans un dernier paragraphe, M. Follet signale dans quelles voies nouvelles l'électricité appliquée par ces différents moyens à fait entrer la science et quel vaste champ est ouvert sous ce rapport aux études physiologiques. Un douloureux devoir était cette année réservé à M. Follet, comme l'année dernière à son

prédécesseur M. Dauphin. Lorsqu'à pareille époque vous prêtiez une oreille attentive aux paroles de M. Pauquy, vous retraçant l'honorable carrière, les longs services, la science et les hautes qualtés de M. Lemerchier, vous ne pouviez prévoir que lui-même aujourd'hui serait l'objet de vos regrets. Et cependant, Messieurs, vos yeux cherchent en vain celui dont le mérite modeste, la science et les vertus privées avaient marqué la place parmi vous. Quelques mots empreints d'une sincère douleur ne suffisent pas à la mémoire de M. Pauquy. Notre digne collègue a droit à un panégyrique plus étendu, qui fasse connaître la science du botaniste, celle du médecin, l'homme dévoué à ses malades, négligeant son repos pour veiller sur eux, et comme l'année dernière je vous dirai : l'honorable mission de prononcer cet éloge sera dévolu au collègue qui aura le mieux connu celui qui doit en être l'objet.

Les beaux-arts vous auraient-ils fait défaut cette année? Non, Messieurs, prenez hardiment la part qui vous revient dans le bronze nouveau qui orne une de nos places, et retrace la figure du promoteur des croisades. Rappelez-vous l'invitation de visiter l'œuvre adressée à l'Académie par M. Forceville, dont le ciseau lui a ouvert les portes.

Quelles que soient les dédicaces, nous ne pouvons cesser de voir en l'auteur de Pierre l'Hermite, et notre collègue et l'auteur du marbre qui, sous les traits de Gresset, resplendit dans notre bibliothèque.

Non moins que l'année dernière, Messieurs, la poésie est venu jeter son charme sur vos séances et orner le Recueil de vos publications. Je vous ai parlé de la traduction de Juvénal de M. Berville et de sa promenade au bout du monde. — Dès le début de l'année, M. Breuil vous faisait assister à tous les contre-temps, à toutes les misères qui assiègent l'homme voué aux tourments du bal.

Le matin, le jour, le soir, la nuit, tour à tour célébrés par M. Yvert, vous ont rendus fort incertains sur la préférence à donner à l'un de ces lambeaux du temps, étoffe dont la vie est faite; — Et aujourd'hui encore, lui cédant la parole, il va vous contraindre à aimer et applaudir ce que nous détestons le plus au monde : *la Pluie* (1).

(1) Après le Compte-Rendu, M. Yvert lisait une pièce de vers sur *la Pluie*.

MÉMOIRE

SUR

L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

DU FROMENT,

CONSIDÉRÉE COMME L'UN DES MOYENS DE PRÉVENIR LA DISETTE,

LU PAR M. MATHIEU,

DANS LA SÉANCE DU 12 MAI 1855.

AVANT-PROPOS.

Jadis, quand le peuple Romain répétait à grands cris cette demande :

. . . . . Panem et circenses,

il aurait pu trouver dans les chants harmonieux du Cygne de Mantoue une partie de la réponse :

. . . . . Quid faciat lætas segetes.

Ce que voulait Virgile pour obtenir l'effet demandé, c'était en favoriser la cause, et son divin poëme semblait redire à tous :

Semez, cultivez le blé, si vous voulez avoir du pain.

De nos jours, l'un de ces cris : *panem*, se fait encore entendre, et l'ancienne réponse n'est pas sans application.

Seulement, on ne doit plus se borner à considérer l'action de l'individu sur la terre ; il faut y joindre celle de la force collective, de manière que l'agriculture, à ce point de vue, est comme la combinaison, ou, si l'on veut, comme la résultante des deux forces dont il s'agit.

Sous ce dernier rapport, aussi bien que sous le premier, nous pourrons dire avec le poète :

. . . . . Pater ipse colendi
Haud facilem esse viam voluit . . . . . .

Messieurs,

Qu'une production plus abondante du froment soit un moyen de prévenir la disette, c'est une vérité tellement simple que nous n'essaierons pas de la développer. Chacun comprend en effet que, si cette production était assez forte pour suffire dans les mauvaises années aux besoins de la consommation, le retour de la disette deviendrait presqu'impossible; puisque le froment, pour nous, est la plus importante de toutes les substances alimentaires. Mais peut-on jusqu'à ce point augmenter la production? Comment faire pour y parvenir?

Tel est, Messieurs, le problême, aussi grave que compliqué, que vous n'aurez pas manqué de vous poser, comme ont dû le faire tous les hommes d'intelligence et de cœur pendant les temps difficiles que nous avons traversés.

Nous n'avons pas la prétention de le résoudre; nous désirons seulement avancer de quelques pas vers la solution demandée, persuadé que, si nous étions dans la bonne voie,

nous y serions bientôt dépassé par d'autres plus habiles ; et que, si nous nous trompions de route, votre bienveillance nous tiendrait compte de notre bonne intention.

Pour savoir si l'on peut espérer l'augmentation dont il s'agit, nous devons interroger d'abord le commerce extérieur et les principaux résultats de la statistique agricole.

Le premier enseignement que nous donne ce commerce, c'est que la France, année moyenne, ne produit pas assez de blé pour sa consommation, et qu'elle est forcée très-souvent de tendre la main à l'étranger pour en recevoir à tout prix ce qu'il faut à sa subsistance.

De 1815 à 1852 exclusivement, nous avons fait entrer, dit un auteur, sous forme de grains et de farine, plus de 44 millions d'hectolitres de froment ; nous en avons fait sortir plus de 22 ; ce qui donnerait, pour la différence, 22 millions d'hectolitres. La différence moyenne par année serait environ 611 mille hectolitres, et la somme à payer pour cette différence, douze millions deux cent vingt mille francs ; évaluations jugées bien faibles par plusieurs économistes, sous le double rapport des quantités et des prix. Aussi n'ont-ils pas craint d'avancer que 40 millions d'hectolitres de blés achetés à l'étranger valent plus d'un milliard, et que notre importation annuelle, s'élevant en quantité moyenne à plus de douze cent mille hectolitres, dépasse trente millions de francs.

Nous ne voulons pas rechercher ici jusqu'à quel point ces évaluations sont exactes ; nous remarquons seulement combien est désavantageuse la position qu'elles indiquent.

Sur quarante années, par exemple, il en est au moins vingt pendant lesquelles nous sommes obligés d'acheter au dehors ; et, quand nos récoltes sont de beaucoup inférieures à nos besoins, l'étranger comprend à merveille que nous ne sommes pas libres de faire ou de ne pas faire des achats ; il

profite de la nécessité où nous nous trouvons pour repousser tous nos produits offerts en échange, et pour exiger ce qui lui convient le mieux, c'est-à-dire, de l'or, sous peine de de n'être servis qu'après les autres, si cela lui plaît, et d'avoir dans ce cas, de la marchandise, si toutefois il en reste. Encore faut-il que son gouvernement veuille bien permettre l'exportation, que la mer soit libre, que l'on ait des moyens de transport, et que rien ne s'oppose au voyage qui se fait toujours au risque de l'acheteur. Déplorable nécessité !

Les achats d'une seule année sont quelquefois d'une très-grande importance. Pour le froment, l'épeautre et le méteil seulement, nous avons fait entrer en 1832, plus de 4 millions 400 mille hectolitres, près de cinq millions en 1846, et dix millions, environ, pendant l'année mil huit cent quarante-sept. Le tableau de l'administration des douanes, pour cette dernière année, porte à deux cent neuf millions de francs l'importation des céréales, et M. Moreau de Jonnès évalue trois cents millions celle des blés seulement.

D'après ce qui précède, dix millions d'hectolitres de froment sont un secours qui paraît suffire aux besoins d'une très-mauvaise année; mais dix millions d'hectolitres, en ne les supposant qu'à vingt francs l'un, représentent deux cent millions de francs.

Il est de la dernière évidence qu'il vaudrait mieux donner notre argent à notre agriculture qui pourra nous le rendre en sacs de blé, que de le donner aux étrangers qui nous le rendront peut-être en coups de fusil.

Mais continuons.

Beaucoup d'auteurs négligent l'exportation comme trop peu importante ; nous ne sommes pas de leur avis. Plusieurs aussi laissent de côté la farine qui doit certainement entrer en ligne de compte.

Si nous supposons que 75 kilos de farine représentent

100 kilos de froment, et que l'hectolitre de froment pèse 75 kilos, nous voyons que l'exportation de 1850 est d'environ quatre millions d'hectolitres, et celle de 1851 de quatre millions trois cent soixante-sept mille.

Les tableaux des douanes évaluent 69 millions cent mille francs l'exportation des céréales en 1850, et 89 millions 900 mille celle de 1851 ; ce qui mérite certainemeut d'être pris en considération.

Nous n'examinons pas, en ce moment, quels sont les pays de destination, ou bien ceux de provenance; que nous fassions venir des blés de l'Allemagne, de la Sardaigne, des deux Siciles, des villes Hanséatiques, de la Russie, de la Turquie, de l'Amérique, que nous en vendions à la Belgique, à l'Angleterre et à la Suisse, cela ne change rien à nos observations; et ce qui nous intéresse principalement pour notre sujet, c'est la différence entre les entrées et les sorties.

Il faut remarquer cependant que nous ne devrions pas confondre, comme on a coutume de le faire, les exportations à l'étranger avec celles qui sont destinées aux colonies françaises dont l'approvisionnement nous appartient. Tous les ans, nous fournissons à celles-ci une certaine quantité de froment: 193,640 hectolitres en 1851, et 152,963 en 1852, importation déduite.

Remarquons en outre que l'Algérie qui ne nous avait pas envoyé en grains, pendant l'année 1851, ce que nous lui avons expédié en farine, nous a fourni sous ce rapport, en 1852, plus qu'elle n'a reçu; et que selon toute probabilité, d'après le développement de l'agriculture dans cette colonie, le mouvement commercial devra continuer dans ce dernier sens.

Quoique l'exportation ne soit pas toujours un signe d'abondance, ni l'importation un signe de disette, la différence entre l'une et l'autre cependant, quand elle est assez notable chez un peuple bien gouverné, doit être ordinairement l'un

de ces deux signes; et ce que nous venons de dire du mouvement commercial suffit pour nous faire voir, que si la production chez nous est souvent inférieure aux besoins de la consommation, elle est par fois égale, quelquefois supérieure à ces mêmes besoins, variations dont les limites observées font présumer la possibilité de la rendre suffisante dans presque tous les cas.

Ces variations toutefois n'indiquent pas, dans la production, des différences exactes; elles se trouvent modifiées par l'importance de la réserve, et celle-ci nous amène aux données de la statistique.

On estime qu'au moment de la récolte, nous avons encore du blé pour quinze jours dans les années ordinaires, pour un mois dans les bonnes, et pour plus de deux mois dans les années très-abondantes. Non seulement on fait venir des blés étrangers pendant les mauvaises années; mais on consomme en outre presqu'entièrement la réserve. En 1854, quand est venu le moment de la moisson, il était temps; et si la récolte, au lieu d'être bonne, avait été tardive et mauvaise, on ne peut prévoir à quelles extrémités nous aurions été réduits; nous devons à ce sujet bien des grâces à la Providence.

Turgot pensait que les années très-abondantes pouvaient nous donner un excédant de trois mois; cela peut être; mais depuis cette époque, la population est augmentée, et le dernier récensement que nous connaissons, la porte à 35 millions 783 mille 059 individus.

D'après les données que nous présente la statistique, et que nous reproduisons, comme on le fait pour les nouvelles, sous toutes réserves, la production du froment serait environ

de.	69,694,189 hect.
mais il faut en déduire pour la semence. .	11,457,532 —
ce qui réduit la quantité disponible à. .	58,236,657 —

Quantité qui serait insuffisante, si l'on suppose que les besoins de la consommation exigent, par habitant, un hectolitre trois quarts de cette espèce de céréale; le déficit, dans ce cas, pour le froment seul, serait au moins de quatre millions d'hectolitres.

Nous disons un hectolitre trois quarts de blé par habitant; parce que la statistique a coutume de regarder comme nécessaire à chaque personne une quantité moyenne de trois hectolitres, et qu'elle compose ainsi cette quantité: un hectolitre trois quarts de froment, un hectolitre de méteil et de seigle, et vingt cinq litres d'orge, de maïs, de sarrazin, de châtaignes, etc.

Le produit net du méteil serait environ de	9,897,021 hect.
celui du seigle	22,672,278 —
TOTAL. . . .	32,569,299 —

D'après ce total, dont il faudrait encore retrancher ce que l'on donne aux animaux, chaque habitant n'a pas son hectolitre.

Si nous supposons maintenant que tous les produits nets du froment, du méteil et du seigle sont réduits en farine; et que, dans la fabrication du pain, l'eau vient remplacer le son, de manière qu'un kilogramme de blé représente un kilogramme de pain, nous avons pour résultat soixante huit millions cent quatre mille quatre cent soixante sept quintaux métriques de pain.

Or, pour que toute la population put consommer du pain, plusieurs auteurs pensent qu'il en faudrait par jour cinq cent soixante grammes par habitant; ce qui donne, pour un an, soixante treize millions cent quarante mille cinq cent soixante-douze quintaux métriques, quantité supérieure à celle que nous venons d'indiquer pour le produit total du froment, du méteil et du seigle.

Vous le voyez, la statistique, *jusqu'à présent*, nous parle comme le commerce extérieur; elle nous dit : vous ne faites pas assez de blé; et elle ajoute aussi comme ce commerce, bien mieux encore qu'il ne le fait: vous pourriez en produire davantage.

La statistique officielle donne :

5,586,787 hectares à la culture du froment.
4,733 — à celle de l'épeautre.
910,933 — — du méteil.

ensemble 6,502,443 hectares.

Nous réunissons ici ces trois sortes de culture, parce que l'épeautre est une espèce de froment, et parce que le méteil se compose de froment et de seigle.

Cette surface de six millions 502 mille 443 hectares, inférieure au quart de la surface des terres labourables, en y comprenant 6 millions 763 mille 281 hectares de jachères, est loin d'être, sur tous les points, également productive.

Dans le département du Lot un hectare de terre ne donne que 6 hectolitres 78 litres, 7 hectolitres 96 dans le département de la Lozère, 8, 90 dans le Gard, 16,51 dans le Pas-de-Calais, 18,55 dans le département de la Somme, et 20,74 dans celui du Nord; de manière qu'un hectare dans le département du Nord produit au moins trois fois plus qu'il ne le fait dans le département du Lot.

La production moyenne pour la France, d'après la statistique de 1842, est de . . . . . 12 h 45

Si nous retranchons ce qu'il faut en quantité moyenne ponr semer la même surface, c'est-à-dire 2 05

nous aurons. . . . . 10 h 40

pour le produit disponible d'un hectare.

D'où nous pouvons conclure que pour augmenter notre

production de froment de dix millions d'hectolitres, quantité dont nous avons vu l'importance pour faire face aux besoins d'une année défavorable, il faudrait cultiver en froment près d'un million d'hectares en sus de la surface que nous avons coutume d'y consacrer.

Si la chose était possible, le problème dont nous avons parlé d'abord serait en partie résolu, puisque la production d'une année ordinaire, augmentée de 10 millions d'hectolitres, pourrait baisser de cette quantité sans nous réduire à la disette.

Maintenant, nous le demandons à l'agriculture française, est-il possible de donner à la culture du froment une semblable extension? Est-il possible qu'un fermier, par exemple, qui exploite une ferme de cent hectares, et qui combine ses assolements de manière à donner chaque année vingt-quatre hectares à la culture du froment, consacre, tous les ans, vingt-huit hectares à cette culture?

Avant de nous donner la réponse, il faut songer aux six millions sept cent soixante-trois mille hectares de jachères dont nous avons parlé tout-à-l'heure.

Selon toutes les apparences, et par une foule de raisons qu'il serait trop long de détailler, la réponse nous paraît devoir être affirmative.

Laissant pour le moment de côté les objections, et supposant qu'une augmentation de ce genre, dans la production du froment, n'a rien d'impossible, nous devons rechercher les moyens qu'il faudrait prendre pour obtenir un avantage d'une aussi grande importance.

Avant d'arriver à ces moyens, jetons un coup-d'œil en arrière, et remarquons que rien n'est plus pénible et plus décourageant que l'étude de la statistique.

D'un côté, l'on comprend l'extrême utilité de ce budget des choses, comme l'appelait Napoléon, et de l'autre, on

aperçoit à chaque pas tout ce qu'il y a de vague et souvent d'erroné dans la construction de ce budget.

Consultez-vous un auteur? il vous affirmera, par exemple, que l'importation des blés en 1822 s'élève à près de 11 millions d'hectolitres; interrogez un autre, ce ne sera plus onze millions, mais onze cent soixante-douze.

S'agit-il de l'étendue des terrains cultivés en froment? L'un prétendra qu'elle ne varie pas d'une manière sensible; l'autre qu'elle va toujours en diminuant, et un troisième, toujours en augmentant.

Ici, l'on vous assure que nous ne donnons pas assez de surface au blé, et là, que nous en donnons trop.

Quand vous demandez si notre production suffit à notre consommation, vous avez à choisir entre les réponses suivantes: nous ne faisons pas assez de blé; nous faisons ce qui nous est nécessaire; nous en faisons beaucoup plus qu'il ne nous en faut.

Enfin, parmi tous les auteurs que vous interrogez, en est-il un qui vous paraisse avoir plus de droits à votre confiance? Prenez garde: ce qu'il affirme dans un endroit de son livre, va se trouver contredit plus loin.

De manière que, quel que soit le système que l'on cherche à faire prévaloir, on trouve dans la statistique à peu près ce que l'on veut, excepté peut-être la vérité.

De là, cette boutade de Lamartine: les prestidigitateurs font leurs tours avec des gobelets, et les économistes font leurs théories avec des statistiques.

Celles-ci se présentent alors comme un obscur dédale où l'on devrait tâcher de faire entrer le jour; dans une matière de cette importance, il faut, en définitive, savoir à quoi s'en tenir; ainsi le veut absolument la véritable économie.

Vous ne l'ignorez pas; nous avons toujours repoussé comme injuste et dangereuse, dans l'ordre matériel, la trom-

peuse illusion d'un communisme humanitaire ; nous sommes de ceux qui croient à la nationalité de la fortune mobile comme à celles des territoires et des individus, et qui jugent nécessaire, par conséquent, l'intervention du Pouvoir en matière économique. Par les effets de son action en vue du bien commun, le Pouvoir cultive aussi lui-même en quelque sorte, fabrique et fait le commerce, indirectement, il est vrai, mais réellement ; et quand il n'agit pas dans ce sens ainsi qu'il doit le faire, il travaille à sa ruine et à celle des gouvernés. Il est bien entendu que cette intervention du Pouvoir doit respecter en même temps la propriété et la liberté s'exerçant dans leurs véritables limites, et diriger son action de manière à faire coïncider librement l'intérêt particulier avec l'intérêt national.

Ce dernier, nous l'avons vu, demande l'augmentation de la production du froment ; et pour que le gouvernement puisse avancer vers ce but, deux conditions nous paraissent nécessaires : d'abord, bien connaître cette production, ensuite, la favoriser en proportion des besoins.

Si le gouvernement en effet n'est pas bien et promptement informé de toutes les variations qu'éprouve la production, comment pourra-t-il prendre les mesures exigées par les circonstances, et surtout, ce qui est de la plus grande utilité, comment pourra-t-il les prendre en temps opportun ?

Depuis longtemps, on a compris combien il était important d'avoir à ce sujet des connaissances exactes. Pour les obtenir, Vauban dirigeait ses observations sur une lieue carrée ; Lavoisier, pendant la révolution, sur le nombre des charrues ; et, sous l'empire, Napoléon fit adresser aux maires plus de trois cents questions dont la plupart sont restées sans réponse. Dans l'espoir d'être plus heureux, le gouvernement de Louis-Philippe n'en adressa plus que trente-trois, et ce fut à l'aide des renseignements obtenus, que l'on parvint à

publier, en 4 volumes in-f.°, la statistique agricole de la France; travail qui demanda cinq ans, et le concours de plus de cinq cent mille collaborateurs.

C'est dans ce travail que nous avons puisé la plupart de nos données, quoique nous n'ayons pas, sur leur exactitude, toute la garantie que l'on peut désirer.

Quelque bien coordonnées, en effet, que soient toutes les parties d'un édifice, celui-ci ne peut répondre à sa destination qu'à la condition d'avoir une base solide.

La base de la statistique agricole, ce sont les renseignements fournis par les maires des 37,300 communes environ dont se compose la France. Or, ces honorables fonctionnaires ont-ils pu les donner exactement? Nous ne le croyons pas; les informations que nous avons prises à ce sujet ont formé notre opinion, et nous savons que la plupart des producteurs n'ont pas été consultés.

Qui cependant peut savoir mieux que celui qui sème, la surface qu'il a couverte, la quantité et la sorte du grain qu'il a répandu? Personne, assurément.

Aussi pensons-nous qu'il faut faire arriver la question jusqu'à celui qui connaît parfaitement la réponse; et qu'il faut également lui donner, pour la faire, la plus grande facilité.

Que l'on nous pardonne en ce moment de disposer de l'administration; il faut bien dire comment la chose pourrait être exécutée.

Des bulletins imprimés seraient adressés par le Maire à chaque cultivateur, propriétaire ou fermier, deux fois l'année, après les semailles d'automne et après celles du printemps; ils ne contiendraient que trois questions relatives au froment, à l'épeautre et au méteil, ayant pour but d'indiquer :

1.° La surface semée;

2.° La quantité du grain répandu;

3.° Le nom particulier de ce grain.

Permission serait donnée, si l'on ne pouvait mieux faire, de s'exprimer en anciennes mesures; la conversion en mesures nouvelles serait faite à la Mairie, consignée sur le bulletin, et justifiée par un certificat du notaire constatant l'usage de la commune.

Tous les bulletins datés et signés, remis au Maire, ou bien exigés par lui, serviraient à déterminer les réponses de la commune; ces réponses, avec les pièces justificatives, seraient envoyées à M. le Sous-Préfet, chargé, pour son arrondissement, d'un travail analogue, et de la transmission de ce travail à M. le Préfet, qui ferait parvenir à Paris le résultat pour le Département; au Ministère, se formerait la statistique de la France.

Les percepteurs et les employés du cadastre pourraient exercer un contrôle sur les états qui leur seraient communiqués; et comme l'expérience a prouvé qu'un conseil très-souvent demeure inefficace, comme une loi sur ce sujet devrait intervenir, on punirait, par une amende, les fausses déclarations. On aurait pour les juger un témoin irrécusable: la terre elle-même. Et que l'on ne croie pas que tout cela demanderait un travail bien considérable, cause presque toujours certaine d'un défaut de succès. Réduite à sa plus simple expression, la question parviendrait à se résoudre, ou bien elle ne le serait jamais.

Après avoir ainsi déterminé, beaucoup plus exactement qu'on ne le fait aujourd'hui, l'étendue de la culture et la quantité de la semence, il faut ensuite, autant que possible, connaître aussi la production.

A ce sujet, M. le Maire nommerait chaque année, vers le temps de la récolte, une commission dont il ferait partie, et qui serait chargée de faire scier en sa présence, battre, mesurer et peser les produits de trente ares de froment, dix

pris dans les meilleures terres, dix dans les moyennes, et les dix autres dans les moindres; au moyen d'une perche de dix mètres, l'are serait bientôt mesuré. Les trois résultats seraient consignés sur un procès-verbal souscrit par MM. les membres de la commission, et serviraient en même temps à donner le résultat total pour la commune dont on connaît exactement la surface cultivée. Ce résultat suivrait la filière parcourue par celui qui concerne la surface, et contribuerait à former ainsi, dans les bureaux du Ministre, la production de la France.

Cette production, avons nous dit, il faut la favoriser; et parmi tous les moyens à prendre pour le faire d'une manière efficace, il en est deux sur lesquels nous avons dessein de diriger votre attention. Ces deux moyens sont le prix rémunérateur et la diminution, ou du moins l'espérance de la diminution des charges.

Nous entendons par prix rémunérateur un prix de vente qui rembourse au cultivateur tous les frais qu'il a faits pour obtenir sa récolte, et qui lui donne en outre la juste récompense de ses sueurs et de ses travaux. Pour l'Agriculture comme pour l'Industrie, le prix rémunérateur, c'est le moteur nécessaire des forces productives; et pour la vie nationale, par conséquent, c'est pour ainsi dire, comme l'huile de la lampe.

Grâce à Dieu nous n'avons pas en France, comme les républiques et comme les despotes de l'ancien monde et du nouveau, le travail de l'esclavage.

Vouloir que le cultivateur vende ses blés au prix de revient et même au-dessous, serait une prétention injuste et tyrannique, rappelant ce maximum de bien triste mémoire qui forçait le malheureux marchand à livrer ses denrées au-dessous des prix d'achat. Dans des conditions analogues l'agriculteur sémerait encore du blé pour sa famille; mais, à part

sa provision, il choisirait d'autres produits capables de lui faire obtenir le prix indispensable.

En vous parlant ici de ce prix rémunérateur, notre intention n'est pas de vous faire voir en général que le prix ne dépend pas seulement de la marchandise existante, mais encore du numéraire possédé, ce à quoi l'on ne fait presque jamais attention.

Nous n'avons pas non plus le dessein de discuter les enseignements de l'histoire; de vous montrer le blé à 3,50 l'hectolitre en 1202, à 9 f. de 1426 à 1459, à 2,88 de 1462 à 1495, à 61 f. en 1587; et de vous rappeler tous les efforts que l'on fit ensuite pour augmenter la production, ceux d'Henri IV et de Sully, ainsi que les succès qui furent obtenus.

Nous voulons tout de suite arriver à notre époque, et après avoir jeté sur les variations des cours le coup d'œil le plus rapide, nous empresser de vous dire que l'abondance et les bas prix nous semblent une cause de disette; et que la disette avec ses prix élevés nous paraît une cause d'abondance; ce qui expliquerait en partie toutes les alternatives dans lesquelles nous avons vécu pendant de longues années.

Il nous semblait en effet naturel de penser que le cultivateur devait semer davantage, quand les blés étaient chers, et beaucoup moins, quand ils étaient bon marché; mais, quelque probable que nous parut cette opinion, nous n'avons pas voulu l'adopter, sans consulter auparavant l'expérience qui nous paraît la pierre de touche de toutes les théories. D'anciens agriculteurs auxquels nous l'avons soumise, nous ont répondu qu'elle était entièrement d'accord avec la vérité. A l'exception des pays où la rotation des assolements est presqu'invariable, quand le cours du froment touche au prix de revient, ou descend même au dessous, le cultivateur alors sème une moindre surface. La surface semée varie donc beaucoup plus qu'on ne le croit communément.

Mais quel est ce prix de revient au-dessus duquel le cours devrait se maintenir? Sur ce point, l'on n'est pas d'accord, et cela se conçoit; l'importance des frais n'est pas la même partout, et les récoltes sont variables.

Un cultivateur instruit nous assure qu'on peut l'évaluer environ 15 francs, et que les prix de 17 à 22 peuvent être regardés comme rémunérateurs, limites d'ailleurs qui n'ont rien d'absolu, et qui ne doivent servir que par approximation.

Remarquons cependant que de l'observation des cours pendant un assez grand nombre d'années résulte un prix moyen de 19 à 20 f.

Le prix très-élevé stimule la production, et cependant il faut l'éviter; parce qu'en bonne économie le moyen ne doit pas détruire la fin; et la fin, vous le savez, c'est la vie du peuple.

Le prix trop bas, comme la terre pour le matelot, doit encore être évité, parce qu'il amène la disette par l'affaiblissement des forces productives.

Pour manœuvrer entre ces deux écueils, pour sauvegarder en même temps production et consommation, présent et avenir, vous avez déjà compris, et nous le verrons encore mieux un peu plus tard, qu'il appartient au Pouvoir de faire agir la protection, comme un gouvernail nécessaire, dans tous les sens exigés par l'état des circonstances.

Ce n'est pas tout; il faudrait diminuer, ou dire au moins que l'on n'augmentera pas, les frais de la production du froment. L'impôt sur la terre, quand elle produit le blé, est un impôt sur le pain.

Les circonstances ne sont pas favorables pour un dégrèvement; mais ne peut-on pas faire la promesse que le premier dégrèvement qu'il sera possible d'accorder, aura lieu pour les terres qui produiront du blé. Remarquez que nous ne disons pas pour les terres capables d'en produire; nous ne voulons

pas donner de primes à la négligence; mais pour les terres dont la production réelle sera, comme nous l'avons vu, suffisamment constatée.

L'intention manifestée par le gouvernement à cet égard fera voir au cultivateur que l'on ne cherche pas l'augmentation de ses impôts, quand on exige de lui des renseignements exacts; mais que l'on désire bien au contraire mettre son intérêt particulier complètement d'accord avec l'intérêt général.

Il ne faut pas d'ailleurs se présenter ce dégrèvement dans des proportions effrayantes; la statistique officielle parle de 2 f. 47 pour la cote moyenne par hectare du principal de la contribution foncière; et comme la surface des terres cultivées en froment, d'après la même statistique, dépasse à peine cinq millions cinq cent quatre-vingt-onze mille hectares, il s'ensuit qu'un dégrèvement d'un quart de ce principal pourrait être de trois à quatre millions de francs. Quand il serait deux ou trois fois plus important, qu'est-ce que cela, auprès de ce que nous coûte la disette?

Dira-t-on que ce serait accorder un privilége? Mais peut-on appeler privilége ce dont tout le monde profiterait, même dans les départements qui produisent peu de blé, même dans ceux où le pain de froment est, pour ainsi-dire, un pain de luxe; mais où l'on veut aussi, pour le blé, la production snffisante; car autrement l'on verrait augmenter la châtaigne et le sarrazin.

Que l'on se passe tout-à-fait de pain, ensuite on parlera de privilége.

Indépendamment de cette objection, et dans la foule de celles qui ne manqueront pas de surgir, il en est une que votre pensée a peut-être déjà faite, et dont il est à propos de vous parler d'abord, la voici:

Ce n'est pas en raison de la surface cultivée que s'opère la production du froment, mais bien plutôt en raison de la ma-

nière dont on cultive cette surface, du choix que l'on sait faire du sol, et du nombre de bestiaux que l'on parvient à posséder. On peut donc obtenir une plus grande quantité de blé, sans augmenter, et même en diminuant, l'étendue de la culture. Par ce moyen, on laisse libres, pour d'autres produits, les terres dont le froment viendrait à s'emparer, et l'on arrive au but que l'on se propose d'atteindre par une voie plus avantageuse.

Nous sommes parfaitement d'accord; c'est ce que nous avons dit nous-même il y a déjà longtemps; et c'est, nous le croyons, ce que tout le monde a raison de dire et de penser.

Mais il ne suffit pas seulement de dire, il faut faire.

Or, comment faire que tous les cultivateurs soient bons et habiles, qu'ils aient tous les moyens de l'être, et que la chose désirée s'exécute? N'y aura-t-il pas toujours auprès des plus capables et des plus riches, des hommes médiocres ou gênés, quelques-uns même négligents? Nous les supposons tous en voie de progrès; mais ce progrès a sa lenteur inévitable. Il faut donc prendre les cultivateurs tels qu'ils sont, et raisonner ainsi:

La surface en froment, qui viendra s'ajouter à l'étendue actuelle, sera bien ou mal choisie, bien ou mal cultivée; mais il est raisonnable de penser qu'elle le sera dans les conditions où se trouve la surface précédente; et, dans ces conditions, elle devra nous donner le supplément dont nous avons besoin pour nous trouver, en quelque sorte, à l'abri de la disette.

En parlant d'ailleurs, pour ce supplément, d'un million d'hectares, nous paraissons faire un peu comme l'archer qui vise au-dessus du but, afin de mieux l'atteindre.

Un million d'hectares, d'après la statistique officielle, donnerait un produit disponible de dix millions quatre cent mille hectolitres.

1847, il est vrai, présente au commerce spécial une importation d'environ dix millions d'hectolitres (dix millions douze mille deux cent six); mais il faut faire attention que, pendant cette année, le même commerce a fait sortir pour nos colonies, sous forme de grains et de farine, quatre-vingt-quatre mille quatre cent trente-trois hectolitres, et pour l'étranger, malgré l'échelle mobile et les prix élevés, cent deux mille neuf cent trente-quatre hectolitres. Si l'on retranche cette dernière quantité du premier total, l'importation définitive de 1847 se réduit à neuf millions neuf cent neuf mille deux cent soixante-douze hectolitres, et répond à neuf cent cinquante-deux mille huit cent quinze hectares.

Un supplément de cent mille hectares seulement donnerait, semence déduite, un million quarante mille hectolitres; environ déjà, suivant quelques auteurs, la quantité moyenne de notre importation.

N'oublions pas, en faisant nos calculs, les 6 millons 763 mille 281 hectares en jachères dont nous avons parlé, avec plus de neuf millions d'hectares en pâturages dont nous n'avons rien dit, et qui pourraient bien aussi fournir quelque chose à la charrue.

Suivant Chaptal, comme le fait remarquer M. Moreau de Jonnès, on aurait cultivé sous l'empire, après 1812, 16 millions 706 mille hectares en céréales, et d'après la statistique officielle de 1842, on n'en cultiverait plus que 13 millions 900 mille 263. Serait-il donc impossible maintenant d'augmenter cette culture d'un million d'hectares, lorsque l'on a tant fait l'année 1813?

Si nous en croyons un écrit publié l'année dernière, la chose paraîtrait faite, au moins en grande partie.

D'après un tableau que M. Becquerel a publié dans les mémoires de la société centrale d'agriculture pour l'année 1853, sauf quelques temps d'arrêt, ou quelques pas rétro-

grades d'une très-faible importance, la surface cultivée en froment depuis 1815 jusqu'à 1851, et le produit de cette surface, auraient été toujours en augmentant; de telle sorte que l'accroissement de 1815 à 1851, dépasse un million quatre cent mille hectares, et pour le produit, 46 millions d'hectolitres.

L'année 1847 donnerait pour la surface 5,979,311 hectares, et pour la production 97 millions 611 mille 140 hectolitres; surpassant ainsi de 695 mille hectares, et de plus de 34 *millions* d'hectolitres l'année 1836 pendant laquelle nous n'avons eu nul besoin d'acheter.

Il résulterait de ce tableau, dit l'auteur, que la France produit toujours maintenant plus qu'il ne faut pour sa consommation; nous ne demandons pas mieux qu'il en soit ainsi; mais alors, pourquoi la disette?

L'exportation n'a pu faire disparaître une production comme celle que l'on signale; précédemment d'ailleurs, quand est venu 1847, nous n'avions presque rien fait sortir auparavant.

Nous ne nous arrêterons pas à contester les chiffres de ce tableau; ils n'ont d'autre base que les archives statistiques dont vous connaissez la valeur; nous pourrions leur opposer de sérieuses objections, et l'honorable M. Becquerel nous en indique lui-même; nous ferons seulement observer que nous désirons un progrès beaucoup mieux constaté que celui dont on vient de nous donner les résultats.

De cette opinion cependant que notre production est de beaucoup supérieure à nos besoins résulterait cette conséquence, que nous ne devons pas nous occuper de l'augmenter, mais bien plutôt d'exécuter un projet qui n'est pas nouveau, et qui subsiste dans la mémoire des peuples depuis le temps de Pharaon et de Joseph; celui de conserver dans les années d'abondance ce qu'il nous faut pour les années de disette.

Toutes les fois que, chez nous, l'on a tenté de l'essayer,

on a perdu; le déchet, l'intérêt, le logement, la main-d'œuvre et parfois la détérioration figuraient parmi les obstacles.

Au dire de ses partisans néanmoins, ce projet, mieux exécuté, serait d'une telle importance, d'une telle efficacité, qu'il rendrait tout autre moyen parfaitement inutile; ce qui nous oblige à vous en dire au moins quelques mots; puisque les limites de cette lecture ne nous permettent pas de le discuter complètement.

Quoique la conservation du blé ne soit pas aussi facile en France qu'elle l'est en Egypte, où le climat produit une dessiccation naturelle, elle n'est cependant pas impossible.

Le plus grand obstacle à cette conservation, vous le savez, c'est un petit coléoptère d'une fécondité prodigieuse, le charançon, *calandra granaria*, capable de dévorer, à l'état de larve, les approvisionnements les plus considérables. La femelle dépose son œuf sous l'épiderme du blé, en y faisant un trou qu'elle prend soin de boucher; la larve qui sort de l'œuf se nourrit de la farine et ne laisse que le tégument; quand on la broie avec le grain, on mange ensuite une sorte de pâté de charançons; ce qui n'est pas très-favorable à la salubrité. D'après le naturaliste Dégéer, deux charançons peuvent, en un an, donner naissance à 23,600 individus de leur espèce.

Comme vous le voyez, et comme le dit Virgile, cet insecte est un ennemi redoutable:

. . . . . Populatque ingentem farris acervum
Curculio . . . . . .

Pour se préserver de ses attaques, on a mis en œuvre toutes sortes de moyens: les matières odorantes, le mouvement, la ventilation, la privation d'air, l'égalité de température, la dessiccation artificielle, le froid, le frottement; et c'est encore pour le combattre, que M. Valery nous présente son grenier mobile.

Cet ingénieux appareil, dont l'invention ou le perfectionnement a mérité les médailles d'or décernées à son auteur, consiste en un grand cylindre construit à claire voie, tournant horizontalement sur son axe, muni d'un ventilateur à force centrifuge, et garni de toiles métalliques qui retiennent le grain, en permettant à l'air d'entrer, et aux charançons de sortir. Des compartiments intérieurs, qui ne sont pas entièrement remplis, diminuent le déplacement du centre de gravité.

Le charançon ressemble à beaucoup d'autres créatures, il aime le repos; et, quand on le tourmente, il s'en va; si l'on suppose toutefois qu'il a cessé d'être larve.

C'est pourquoi le grenier mobile le met en fuite et ne lui permet pas de rentrer, en même temps qu'il enlève l'humidité, et qu'il prévient la fermentation du grain. A ces différents points de vue, d'après l'avis de l'Académie des sciences, ce grenier réunit les conditions nécessaires à la conservation du blé; reste ensuite la question économique sur laquelle l'Académie n'avait pas à se prononcer.

Sous ce dernier rapport, l'emploi facultatif de ce grenier paraît avantageux pour une destination spéciale, pour une ville, par exemple, agissant pour son bureau de bienfaisance, pour un hospice, un collège, une administration militaire, et en général pour les établissements qui s'occupent d'une agglomération d'individus.

Nous disons : destination spéciale; parce qu'elle prévient toutes les accusations injustes de spéculation, et toutes les sollicitations qui porteraient a faire usage de la réserve avant le moment convenable; et nous ajoutons : emploi facultatif; parce que tous les établissements n'ont pas, dans tous les lieux, les mêmes besoins et les mêmes moyens, soit pour les locaux, soit pour les forces motrices, soit pour tout autre effet de leur position particulière.

Mais le charançon n'est pas le seul ennemi que nous ayons à combattre: l'alucite qui désole nos départements du midi, et qui menace d'étendre ses ravages, le puceron lanigère qui met au jour, pour plusieurs générations, des femelles toutes fécondées, le cephus, le chlorops, la teigne, l'œcophore, la saperde, la pyrale, la cadelle et beaucoup d'autres encore peuvent attaquer nos réserves; le grenier mobile et très-aéré dont nous venons de parler, aurait-il certainement, contre ces différents genres d'ennemis, la même efficacité?

Pour les détruire tous avec une entière certitude, M. Delamarre propose les silos privés d'air, et même inondés de gaz acide carbonique; conditions qu'il regarde comme incompatibles avec l'existence d'aucun être vivant. Par silos, il n'entend pas seulement des endroits souterrains, mais des espaces hermétiquement fermés, quelle que soit d'ailleurs leur position, au-dessus, au-dessous, ou bien au niveau du sol; ces silos seraient construits par les producteurs eux-mêmes. Et comme la plupart des producteurs ne pourraient pas garder ainsi leurs blés pendant un temps indéterminé, sans se trouver gênés dans leurs opérations, M. Delamarre conseille d'établir des comptoirs d'escompte, en relation avec la banque de France, qui prêteraient aux cultivateurs sur les blés ainsi gardés, environ dix francs par hectolitre, à raison de quatre pour cent par an. L'administration de ces comptoirs enverrait des inspecteurs constater l'état des grains; et l'emprunteur fournirait deux cautions qui garantiraient sa probité.

M. Abel Hugo préfère ne pas laisser le gage entre les mains de l'emprunteur, et chargerait une compagnie de conserver les blés et de faire les avances.

L'un et l'autre voudraient une réserve considérable formée par les blés indigènes, et, au besoin, par les blés étrangers.

A cette question de la conservation des blés se rattache

nécessairement celle de l'exportation; car il ne faudrait pas vendre ce que l'on veut conserver.

Or, sur cette dernière et très-importante question, l'on a proclamé tour-à-tour des principes opposés.

En 1695, on a défendu l'exportation sous peine de mort. Sous Louis-Philippe, on a déclaré que la sortie ne pouvait pas être défendue; mais que l'on pouvait y mettre seulement, suivant les circonstances, des conditions restrictives. Ces conditions étaient données par l'échelle mobile dont le mécanisme, à double pression, n'a pas été sans rendre des services, mais qui présente l'inconvénient d'être plutôt répressif que préventif, et de rendre moins faciles les longues opérations.

Quelques-uns voudraient que l'exportation fut permise dans tous les cas; nous en parlerons tout à l'heure en finissant.

De manière que les avis donnés à ce sujet peuvent se résumer ainsi: permettez toujours, permettez quelquefois, ne permettez jamais.

Parmi les partisans de ce dernier avis se trouvent ceux qui rappellent 1812, et la fixation par un décret d'un maximum de prix; ce qui, pour être juste, rendrait nécessaire la fixation d'un minimum. Delà les fausses factures, et les fausses déclarations.

Vous voyez, à mesure que l'on avance, comme la discussion se complique et s'agrandit; comme tout conspire à forcer l'homme au travail, à le courber sous la loi portée depuis longtemps; et vous comprenez qu'il faudrait, pour traiter à fond toutes les questions incidentes, dans les rapports qu'elles ont les unes avec les autres, non pas seulement un mémoire, mais un volume.

Que conclure cependant de tout ceci? Qu'il ne faut repousser d'une manière absolue rien de ce qui peut devenir exigé par les circonstances; que l'on ne doit admettre d'autre principe que l'intérêt national bien compris, avec la liberté

pour le Pouvoir de servir cet intérêt conformément à la Justice; et qu'il faut choisir d'abord, parmi les moyens proposés, ceux qui ne présentent aucune chance défavorable.

Or quelle chance défavorable peut-on trouver à faire de bonnes statistiques, d'après des renseignements plus exacts, comme à favoriser la production de la meilleure et de la plus importante de toutes nos substances alimentaires? Aucune, assurément !

N'est-ce pas en définitive à cette production que tout se réduit ? Sans elle que deviendraient tous les autres moyens ?

En vain prétendrait-on que nous attachons au blé beaucoup trop d'importance, et qu'il vaudrait mieux songer aux autres végétaux qui pourraient le remplacer, tels que la pomme de terre, le sarrazin, la châtaigne, les pois et surtout le Maïs; ce sont effectivement d'utiles et de précieux auxiliaires que nous sommes bien loin de vouloir négliger; nous voudrions même qu'il fut possible de cultiver de préférence pour les animaux les plantes dont au besoin l'homme pourraît se servir. Nous approuvons de toutes nos forces l'Académie de Lyon, quand elle recherche les moyens employés par les Russes pour obtenir une farine blanche du sarrazin; mais quelque utiles que soient ces substances alimentaires, aucune ne peut remplacer le froment d'une manière avantageuse.

Accoutumés que nous sommes à le consommer sans réflexion, nous n'apprécions pas toujours, comme elle mérite de l'être, toute l'importance d'un morceau de pain.

Voyez nos ouvriers se rendre à leur travail un morceau de pain sous le bras; il ne leur faudra pour le consommer, en totalité, ou en partie, le secours d'aucun appareil, d'aucun combustible. Nutritif, sans être excitant ou relâchant, le pain répare leurs forces, et convient à tous les tempéraments, à l'homme sain, comme au malade. Du pain et du fer, disait un général français, avec cela nous en avons assez

pour remporter la victoire. Indépendamment de l'amidon, le froment contient le gluten qui donne à sa farine des qualités que n'ont pas les autres, ou qu'elles n'ont pas dans la même proportion. Il serait trop long de nous étendre sur ce point.

On estime deux milliards cinquante cinq millions de francs le produit total de nos graminées ; et celui du froment seul est compris dans ce total pour plus de onze cents millions.

Sous presque tous les rapports, sa supériorité ne peut être mise en doute, et laisse bien loin derrière lui tous les végétaux alimentaires.

Rien donc de plus important que d'en augmenter la production.

Au moyen des données plus exactes que le gouvernement possèdera sur les produits obtenus, et même sur les produits espérés, il pourra selon l'importauce des besoins, et selon l'exigence des forces productives, rendre plus ou moins facile l'importation ou l'exportation ; en déterminer les limites ; choisir pour ses achats les moments favorables ; conseiller ou suspendre les approvisionnements ; empêcher ou permettre de transporter aux colonies françaises d'autres céréales que celles qui proviennent de la Mère-patrie ; favoriser notre marine, et prévenir la dure nécessité de recevoir sans distinction en quelque sorte, de toute main, à tout prix, et par tout navire, des blés et surtout des farines dont on ignore la composition.

Il pourra récompenser l'agriculteur qui rendra plus abondante sa production de froment, non seulement par une extension de la surface employée, mais encore par la bonne manière de labourer, de fumer, de semer ; comme ses renseignements arriveront jusqu'à l'individu, son action sera bien autrement puissante qu'elle ne peut l'être maintenant.

Ajoutons, puisque nous venons de parler de la manière de semer, que ce sujet est de la plus grande importance ; que

nous répandons chaque année sur la terre près de douze millions d'hectolitres de froment; que nous ne retirons qu'environ six hectolitres pour un, pendant que l'Angleterre obtient neuf, la Belgique onze, la Bavière soixante-dix-huit; et qu'il serait bien de proposer un prix à celui qui ferait faire, sous ce rapport, un progrès notable à notre agriculture.

Agissant ainsi tout à la fois, sans jamais se lasser, sur la mise en valeur du sol et sur le commerce extérieur, l'intelligente impulsion du Pouvoir augmenterait la production.

Inutiles efforts, s'empresse ici de nous crier la mauvaise économie; quand il s'agit de production, l'intérêt particulier sait beaucoup mieux que le Pouvoir tout ce qui peut l'augmenter. Pour résoudre votre problème, le meilleur des moyens à prendre, c'est la liberté du commerce; ce que le gouvernement a de mieux à faire, c'est de détruire ce qu'il a fait, et de ne plus rien faire du tout. Ce n'est pas assez; c'est de reconnaître qu'il n'a pas le droit de faire quelque chose; c'est d'ériger en principe, sous ce rapport, sa complète nullité; voilà, pour tous les maux, la panacée universelle.

Qu'est-ce à dire?... Pour le commerce, l'individu pourrait tout, et la nation ne pourrait rien?... Il faudra donc, en vertu de cette liberté, que nous soyons forcés de recevoir des blés, quand nous en aurons assez, et d'en vendre, quand nous en aurons besoin? Il faudra que nous mettions notre agriculture en souffrance pour favoriser des cultivateurs étrangers placés dans de meilleures conditions? Il faudra, lorsque nos concitoyens seront à la veille de manquer de pain, voir enlever le blé sans obstacle? Il faudra dire comme la mauvaise économie: périssent nos concitoyens plutôt qu'un principe.

Non, non, il n'en est pas ainsi; un pareil principe est une absurdité; son application serait un crime. L'Economie véritable n'est pas la mauvaise mère du jugement de Salomon; elle reconnaît au gouvernement le droit et le devoir d'empê-

cher ou de permettre l'entrée ou la sortie des grains selon les besoins du peuple; la vie du peuple, voilà son but; et ce n'est pas elle qui livrerait à l'étranger la fortune de la France.

Que l'on empêche les grains de sortir, ajoutent nos adversaires, et l'étranger prendra bientôt des mesures de réciprocité. L'étranger à cet égard fera ce qu'il voudra; sa position n'est pas la nôtre; son économie par conséquent doit être différente; l'imitation serait la source des erreurs.

Il faut d'ailleurs supposer à l'étranger tant soit peu de bon sens, et ce bon sens lui fera voir que notre disette, pour lui, n'est pas sans avantage; que notre numéraire remplace un produit corruptible; que ce numéraire joint au travail est une force productive; et qu'il est de son intérêt bien entendu de nous vendre des blés aussi longtemps qu'il le pourra sans compromettre son existence. Dans ce dernier cas, il aurait bien raison de nous en refuser, et ne manquerait pas de le faire, à moins qu'il ne soit gouverné par un nouvel économiste. Celui-ci dirait que l'élévation des prix suffit toujours pour empêcher les achats; comme si les prix ailleurs ne pouvaient pas s'élever davantage; comme si dès lors le peuple le plus riche ne pouvait pas faire mourir le plus pauvre.

Résumons-nous.

Si l'on veut la liberté du commerce individuel, c'est-à-dire, l'asservissement du commerce national, si l'on repousse la juste et salutaire combinaison de ces deux forces destinées à s'entraider, ce sera jeter à tous les vents le sort de notre agriculture, et s'exposer à la disette plus fréquente et plus dangereuse.

Si l'on continue de faire ce que l'on a toujours fait depuis nombre d'années, on aura ce que l'on a toujours eu : la disette, le pain cher de temps en temps, avec toutes les conséquences que nons connaissons, et peut-être avec d'autres que nous ne connaissons pas.

Mais si l'on veut prendre au contraire, avec toute la discrétion que demandent les circonstances, et sans nul inconvénient, des mesures plus efficaces, on pourra rendre beaucoup plus rare le danger dont nous parlons.

Nous savons bien, quelle que chose que nous fassions, que notre existence à chaque instant est entre les mains de la Providence, et que nous aurons toujours grandement raison de lui demander notre pain de chaque jour.

Mais cette divine Providence veut que l'homme, dans sa lutte contre la mort, emploie ses forces intellectuelles comme ses forces physiques; et sa volonté sur ce point devient plus expresse encore, quand elle s'adresse à ceux qu'elle a mis à la tête des nations, et qu'elle n'a placés sur des hauteurs, qu'afin de leur faire apercevoir de plus loin tous les dangers qui peuvent les menacer.

Nous devons cette justice au Pouvoir qui nous gouverne; il a fait ce qu'il a cru pouvoir faire pour résister à la cherté de 1854; dès qu'il a su que la récolte de 1853 n'était pas suffisante, il s'est empressé de provoquer l'importation.

Les administrations de chemins de fer ont aussi montré du dévouement.

Malgré cela cependant, que de sacrifices, pour les départements, pour les villes, pour les particuliers! Et, pour le pauvre, que de souffrances!

Que le pouvoir donc n'attende pas les terribles étreintes de la nécessité; qu'il prenne, longtemps d'avance, des mesures efficaces; et par sa prévoyance salutaire il gravera dans tous les cœurs ces paroles que nous avons lues jadis à l'entrée de notre halle aux grains:

« Honneur au gouvernement qui veille à la subsistance du peuple. »

ÉLOGE

DE

M. AUGUSTE MACHART,

PAR M. S.t-A. BERVILLE,

PRÉSIDENT A LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS.

MESSIEURS,

La précédente année n'a pas été heureuse pour l'Académie. En peu de mois, votre compagnie a perdu trois de ses notabilités: Mallet, cette rare intelligence commerciale, cette nature courageuse, qui vécut deux ans encore par la pensée, quand depuis deux ans déjà le corps, pour ainsi dire, ne subsistait plus; Lemerchier, qui, de savant médecin devenu à soixante-dix ans le chef de votre administration municipale, fit admirer à tous, dans cette voie nouvelle, sa soudaine aptitude et sa juvénile activité; Machart enfin, Machart, ce charmant esprit, ce cœur excellent, cet éminent orateur, qui fut la gloire de votre barreau avant d'être une des lumières de votre magistrature et l'un des ornements de cette Académie. De ces trois collègues, si justement regrettés, les deux premiers ont reçu, dans une séance antérieure, l'hommage qui leur était dû à tant de titres. Le soin d'honorer le troisième appartenait à votre secrétaire-perpétuel, dont

la parole ingénieuse et lucide est toujours entendue avec tant d'intérêt: en me le confiant, il s'est souvenu du long attachement qui m'unissait à celui que nous pleurons, et les droits du talent ont bien voulu s'effacer devant ceux de l'amitié.

Edme-Firmin-Auguste Machart, né dans Amiens le 2 septembre 1776, était fils d'un procureur de cette ville, homme d'esprit et homme de bien. Après de bonnes études au collège d'Amiens, âgé de dix huit ans à peine, il entra comme sous-chef dans les bureaux du district. Admis ensuite à *l'école de Mars*, il allait partir, quand une blessure au pied le retint sous le toit paternel. Peut-être, sans cet accident, l'éloquent avocat fût-il devenu un brillant officier, et peut-être, au lieu d'excellents plaidoyers, aurions-nous eu de lui de beaux monuments d'éloquence militaire. Le sort, qui lui destinait une carrière plus paisible, le fit entrer, non à l'école de Mars, mais dans une étude d'avoué. Varlet, qui, comme la plupart de ses confrères d'alors, réunissait ce titre à celui d'avocat, devint et resta longtemps le patron du jeune jurisconsulte. Là, Machart se fit promptement remarquer par la facilité de son travail, par les saillies de sa conversation, par son imagination vive et brillante. Dès lors il s'exerçait à l'art de la parole improvisée dans la société de quelques amis, au nombre desquels figuraient Natalis Delamorlière et Léonor Jourdain, et dans ces réunions intimes, déjà la sienne se faisait applaudir.

C'est en 1805 que Machart reçut le titre d'avocat. Le barreau d'Amiens, dès cette époque, était loin d'être méprisable. Si l'on n'y entendait plus ni Boullet père, si renommé pour sa méthode exquise et sa belle facilité; ni Maillart, à qui de nombreux succès d'audience ouvrirent, pour son malheur, les portes de l'enceinte législative; si Couture, après d'écla-

tants débuts, venait de le quitter pour une scène plus vaste; si Girardin n'y avait pas encore apporté de Bruxelles sa dialectique habile et son abondante érudition, on voyait alors à sa tête un de ces hommes qui, sans prétentions à l'éloquence, s'égalent aux plus éloquents par la profonde intelligence des affaires, la solidité du jugement et la lumineuse précision du langage: c'était Laurendeau. Après lui venaient Varlet, orateur négligé, mais bon jurisconsulte et praticien habile; Morgan, esprit incisif, à qui ne manquaient ni l'émotion ni la chaleur. Dès ses premiers pas, Machart se montra leur digne émule; bientôt (Laurendeau mis à part), il fut quelque chose de plus. Le palais estima l'ordre, la lucidité de sa plaidoirie, la richesse de son élocution: le peuple même, bon juge en ces matières, adopta le nouvel orateur et fit de son nom un symbole d'éloquence. Voulait-il désigner quelqu'un qui parlait bien? *C'est*, disait-il, *un vrai Machart.*

Lorsque, devant cette assemblée, je louerai dans notre confrère l'homme aimable et bon, le causeur spirituel, le magistrat éclairé, l'élégant littérateur, je n'ai pas peur de trouver d'incrédules: mes paroles auront pour garants des souvenirs vivants encore. Mais j'étonnerai peut-être la génération nouvelle, qui n'a pu l'entendre aux jours de ses triomphes, si je dis que cet homme simple, qui a passé sa vie à douter de lui-même, et dont la renommée n'a pas franchi les limites de ce ressort, n'était pas inférieur en qualités oratoires aux princes du barreau français. Telle est pourtant la vérité. pour prendre place au premier rang, pour marcher l'égal des Dupin, des Berryer, il n'a manqué qu'une chose à Machart, un théâtre. Appelé de bonne heure à Paris, il y eût trouvé un digne emploi de ses forces, des causes éclatantes, un vaste retentissement: là aussi son talent eût acquis ce dernier poli que peut seul donner le séjour d'une

grande capitale. Il aima mieux vivre modeste au sein de sa famille et de son pays, où l'entouraient tant d'honorables amitiés : touchante prédilection de son excellent cœur, plus sensible aux douceurs de la patrie qu'aux séductions de la fortune et de la gloire.

Sa première cause d'éclat fut plaidée en 1807, lorsque, dans un procès resté célèbre, il défendit contre une noble famille de ce département le général Musnier de la Converserie. Mais ce n'est pas du premier coup que l'avocat même le mieux doué peut se faire une position éminente au barreau civil. Il trouve, en arrivant, les places prises et l'élite de la clientelle répartie entre les anciens de la profession. Il lui faut attendre, ou que les rangs s'éclaircissent, ou qu'une succession se présente à recueillir. En attendant, Machart dut se livrer souvent à la défense des causes criminelles, et durant quelques années, il régna véritablement aux assises par le talent et par l'emploi. Tantôt, dans une cause d'incendie, une haute renommée du barreau de Paris, Chauveau-Lagarde, vient s'asseoir près de lui au banc de la défense, et l'honneur du tournoi demeure au modeste avocat d'Amiens. Tantôt, dans une affaire d'homicide, prenant la parole après trois autres défenseurs, il semble, en reproduisant leurs moyens, créer une cause nouvelle. Après 1815, défendant un commandant de place que poursuivent des haines politiques, il s'élève aux accents de la plus noble éloquence. Enfin Laurendeau prit place au sein de la magistrature, dont il devint une des lumières, et en se retirant, il légua une partie de sa clientelle au jeune confrère dont il avait encouragé les débuts. Dans ce nouvel emploi Machart déploya des qualités nouvelles. Sa discussion apparut plus grave et plus ferme, sa doctrine plus solide. Cependant l'exposition des faits resta toujours l'aptitude principale de son talent, et il ne faut pas le regretter pour lui ; car, on le sait, pour une cause qui se

gagne par le droit, il en est vingt qui se gagnent par le fait. Chez lui, d'ailleurs, une faculté, pour être dominante, n'excluait pas les autres, et le palais a conservé le souvenir de ses riches discussions dans les causes intéressantes d'Adeline Caron, de Cardon contre le prince de Conti, et des diamants de la couronne.

Ce qui distinguait sa plaidoirie, c'était d'abord un ordre lumineux, une admirable clarté. A ce premier fonds, joignez une rare fécondité d'invention, de moyens, de langage. Puis, sur tout cela, placez les plus beaux dons de l'orateur, une action aisée, sobre de gestes, une voix timbrée et puissante; dans le pathétique, des mouvements pleins d'élévation et de vigueur; dans la plaisanterie, une verve aussi intarissable qu'originale. Alors vous connaîtrez Machart tel que nous l'avons connu nous mêmes. Récents adeptes du barreau, nous accourions tous pour l'entendre, et nous restions des audiences entières suspendus au charme de sa parole.

Supérieur dans les combats de l'audience, Machart n'avait point de rival dans la défense écrite. De bonnes études littéraires, continuées même au milieu des exercices du palais, avaient donné à sa plume une élégance qu'on rencontre rarement au barreau. Aussi, ses mémoires, dont la collection forme plusieurs volumes, ne sont-ils pas moins recommandables par l'attrait de la forme que par l'intérêt d'une discussion toujours claire et attachante.

En 1830, Machart, que les luttes du barreau commençaient à fatiguer, fut nommé avocat-général près la cour d'Amiens. Quatre ans plus tard, il reçut, avec le titre de conseiller, la décoration de la légion d'honneur. Ce prix était dû, non seulement à l'avocat émérite, mais à l'homme qui, toujours fidèle à la cause du pays, avait même un moment souffert pour elle. On sait qu'après Waterloo il s'était vu menacé d'exil, il avait vu sa maison assaillie par des at-

troupements nocturnes, pour avoir rédigé le programme très-modéré de la plus inoffensive des fédérations. Dans sa double carrière de magistrat, l'estime du barreau, l'amitié de ses collègues ne lui firent point défaut: on appréciait la justesse, la lucidité de son esprit; on aimait la bienveillance exquise et la charmante simplicité de son caractère. Malheureusement pour lui et pour tous, une infirmité survenue lui interdit l'audience publique. On veut que Thémis soit aveugle, on ne lui permet pas d'être sourde. Un seul moyen s'offrait d'utiliser encore pour le service judiciaire cette belle et toujours active intelligence : la chambre d'accusation recueillit le magistrat que les chambres civiles ne pouvaient plus conserver.

Dans un ressort tel que celui-ci, les travaux d'une chambre d'accusation sont peu lourds par eux-mêmes: mais pour cette vieillesse laborieuse, le service criminel fut un asyle et ne fut point un repos. Stimulé par d'honorables scrupules, Machart se fit un point de conscience de reverser sur ses nouvelles fonctions l'ardeur qu'il ne pouvait plus consacrer à la décision des causes civiles. Il voulut qu'à lui seul fut confié l'examen préparatoire de toutes les affaires, et non content d'un si large tribut, il composa pour la chambre d'accusation un travail important sur la jurisprudence criminelle et un formulaire qui, nous ont dit ses collègues, sera longtemps son manuel pratique et son guide.

Un homme de cette valeur n'avait pu, Messieurs, rester étranger à votre compagnie. Son rang au barreau, ses travaux de magistrat auraient suffi pour l'y introduire; mais un titre plus direct l'y appelait, le talent littéraire. Ce titre, c'est devant vous surtout qu'il convient d'en parler, puisque c'est à lui surtout que Machart a dû l'honneur de vous appartenir.

On ne cite guères d'orateur éminent qui n'ait aimé les lettres, ou, pour mieux dire, l'art oratoire n'est qu'un des rameaux de cet arbre universel qu'on nomme la littérature. Sans remonter à Cicéron ni à Pline-le-jeune, sans même évoquer le souvenir de nos grands siècles littéraires, nous voyons que presque tous les grands orateurs de nos jours, Thiers, Villemain, Guizot, Cousin, Lamartine ont été des hommes de lettres. Pour Machart, la littérature ne fut qu'un amusement, mais un amusement plein de charme et d'honneur. Sa jeunesse fut élevée dans le commerce des bons écrivains; ses premières amitiés furent ses amitiés studieuses et bien disantes. Peu à peu ses relations littéraires s'étendirent. Une société d'émulation s'assemblait alors chez M. Fournier-Joly le médecin. Là se réunissaient Baron, bibliothécaire de la cité; Lecat, avocat-littérateur, venu récemment d'Abbeville sa patrie; trois professeurs estimés, Duflos, Crépin et Bourgeois: là, nos Barbier, nos Routier lisaient des mémoires sur leur science, Delamorlière son *soldat voyageur*, Léonor Jourdain d'élégantes imitations d'Horace et une belle épître en réponse à ceux qui prétendent que tout est dit en poésie. Machart ne fut pas des derniers appelés dans cette réunion, sorte de petite académie sans caractère officiel, où plus tard la véritable académie, en se reconstituant, put se recruter avec avantage. Presqu'en même tems, Delamorlière son ami le conduisait dans une société plus intime et non moins littéraire, que composaient seuls avec eux Charles Nodier, sa femme, sa belle-sœur, et un aimable anglais nommé Steward. Le local était un jardin isolé derrière une humble guinguette du faubourg Noyon. C'est là qu'autour d'une collation splendide, formée d'une bouteille de bierre et de quelques gâteaux, s'échangeaient, au sein d'une douce confiance, des entretiens dont, après un bien long temps, chacun des initiés gardait encore un délicieux souvenir.

Admis en 1819 dans cette académie, Machart y a noblement payé sa dette. Pendant près de trente années, vos concours de poésie et d'éloquence n'ont pas eu d'autre rapporteur. A ce tribut annuel se joignait le tribut de ses fréquentes communications, toujours désirées, toujours applaudies. En 1828, c'est une épître en vers sur l'*Enseignement mutuel;* en 1832, un discours sur *la Vérité*, prononcé à l'ouverture de votre séance publique; plus tard, c'est un essai sur l'*Origine de la Morale*, aussi bien écrit que sagement pensé. Déjà, dans deux œuvres importantes, il s'était montré l'heureux disciple de Walter-Scott et de Lesage.

Adorateur passionné du vrai et du beau, Machart n'avait pu contempler sans en être frappé les vivans tableaux du grand romancier écossais. Classique incorruptible, épris de nos chefs-d'œuvre littéraires, il ne croyait pas être infidèle à son culte en saluant ici le beau sous d'autres formes et le vrai avec d'autres allures. Dès qu'il eut quelques loisirs, il voulut s'exercer dans ce genre. Comme son modèle, il s'inspira des antiquités de son pays: il rattacha son sujet à une grande époque historique, le règne de Henri IV: il évoqua la grande figure de Henri, à laquelle il apposa la figure fine et bien tracée d'Hernand Tello, et après deux ans d'un travail qui fut pour lui plein de jouissances, il fit paraître, en 1830, le *Siège d'Amiens.*

Le moment, je l'avoue, était mal choisi pour une publication littéraire. Machart eut un concurrent sur lequel il n'avait pas compté, la Révolution de Juillet. Quelque fût l'intérêt du roman, il ne pouvait lutter contre cette brûlante page d'histoire contemporaine. On doit le regretter. *Le Siège d'Amiens* n'est pas, sans doute, *Ivanhoé* ni *Quentin Durward:* mais c'est un livre bien conçu, bien écrit, qui intéresse et qui amuse. On y trouve de l'invention, des caractères, de la couleur locale, des situations attachantes. L'auteur eût dû

le réimprimer dans un tems plus calme. Je l'en ai pressé plus d'une fois ; sa modestie s'y est toujours refusée.

Et puis, il faut le dire, son goût le portait plutôt à inventer des créations nouvelles qu'à revenir sur d'anciens ouvrages. C'est ainsi qu'après quelques années, une lecture du *Diable boîteux* lui suggéra l'idée de *Descarnado* ou *Paris à vol de Diable.*

Donner une suite au roman de Lesage, en transporter la scène à Paris, entremêler à l'action du drame la peinture des mœurs et des travers de notre époque, c'était là une pensée heureuse et féconde. Mais on conçoit qu'un livre pareil ne pouvait être fait qu'à Paris. Cette condition a manqué à l'œuvre de notre confrère. L'esprit, le sel, l'imagination, les traits fins, les scènes plaisantes y sont répandus à pleines mains: mais on y cherche en vain ce que le titre semblait surtout promettre, le Paris contemporain. En récompense, jamais le style de l'auteur n'avait mérité plus d'éloges; coulant, animé dans *le Siège d'Amiens*, il a gagné ici en précision, en finesse, en éclat: plus d'une d'une page du *Descarnado* pourrait avoir été écrite par Labruyère.

Parlerons-nous de cette foule de créations moins importantes, mais où se révélait encore son imagination ingénieuse et féconde? de ce petit poème, improvisé en trois jours, après une veillée au corps de garde, et qui, par la folle invention, la verve bouffonne et les formes piquantes du style, rappelle, avec plus de décence, la manière de Voltaire dans la moins grave de ses épopées? De ces tableaux si plaisans, de ces charges si originales dont il égaya souvent les colonnes du *Miroir de la Somme?* De ces essais dramatiques qu'il esquissait ou seul ou en société avec quelques amis, et dans lesquels ne manquaient ni l'agrément du dialogue ni l'heureuse facilité du vers? Depuis, à ces délassements aimables s'en joignirent de plus sérieux. Collaborateur d'un journal poli-

tique, il y défendit avec talent et modération des opinions consciencieuses. La *Biographie de la Somme* lui dut une foule de bons articles. Dans ces derniers temps, l'Académie a entendu et la presse a reproduit plusieurs écrits spirituels sortis de sa plume, *la Reine du monde*, une dissertation sur L'*Illusion*, une autre sur le *Rire* et sur *le comique de Molière*. Peu de mois encore avant sa mort, il entremêlait avec grâce la prose et les vers dans un badinage où se fait sentir un peu l'affaiblissement, mais non la décadence. C'était comme un dernier adieu de cette intelligence si brillante, qui jetait encore une douce lueur avant de s'éteindre pour jamais.

Près d'arriver à ce moment suprême, recueillons-nous un instant, Messieurs, pour contempler dans leur ensemble ce caractère si aimable, cet esprit si distingué, cette vie si bonne et si pleine.

A mes yeux, Auguste Machart offre le type du vieux caractère picard dans ce qu'il a de meilleur: cœur excellent, tête vive, sentiments vrais et droits, expansion facile et franche, pensée toute en dehors, piquant mélange de sens exquis, de fine intelligence et d'enfantine simplicité; susceptibilité prompte à s'effaroucher, prompte à se rassurer; premiers mouvemens impétueux, mais aussitôt appaisés; inaptitude absolue à préméditer une offense, à couver un ressentiment. A ces traits du caractère national, joignez l'empressement à rendre service et l'ineffaçable souvenir des services reçus: joignez cette politesse du cœur, qui n'est point une formule apprise, mais le naturel épanchement d'une âme bienveillante: joignez une modestie vraie, excessive même; car jamais cet homme si bien doué n'a eu la pleine conscience de sa propre valeur: ce fut sous des noms d'emprunt qu'il hasarda ses principaux ouvrages, et jamais il n'a voulu permettre que son nom figurât dans la biographie de la Somme, où l'on s'étonne à bon droit de ne pas le rencontrer. Je ne

le louerai point de n'avoir jamais connu l'envie, mais je rappelerai avec qu'elle cordialité il applaudissait aux succès de ses jeunes émules et se plaisait à leur applanir l'entrée de la carrière. Pour dire ce qu'il fut en amitié, je n'aurai pas besoin de faire appel à tant de souvenirs personnels qu'il me serait si facile et si doux d'évoquer : il me suffira de prononcer un nom que vous avez tous dans la pensée, le nom de Natalis Delamorlière.

Dans cet esprit si richement doté, un don surtout préexcellait, la faculté d'improvisation. Elle était chez lui véritablement merveilleuse ; et ce n'est pas seulement au barreau que nous avions occasion de l'admirer : nul, s'il n'a connu Machart, n'imaginerait quel était le charme, l'éclat, l'inépuisable gaîté de sa conversation. Là, plus libre que sous la robe, il se révèlait mieux encore. Nous l'écoutions avec bonheur dûrant de longues soirées, qui passaient comme des instans. Quel feu roulant de traits ingénieux, de mots plaisans, de lumineux aperçus, de comiques inventions, de piquans récits, de vives et saisissantes descriptions. Dans ses dernières années, Machart était encore un aimable causeur: mais qu'il fallait l'entendre aux beaux jours de sa jeunesse !

A l'époque de son entrée au barreau, Machart eut le bonheur de s'unir à une femme aussi distinguée par les dons de l'esprit que par les qualités du cœur. Devenu père, il vit son fils et son gendre s'élever par leur mérite aux hauts grades de leur honorable carrière. Pourquoi faut-il ajouter que ces prospérités furent assombries par des pertes cruelles? Les épreuves ne lui furent point épargnées : il les soutint, grâce aux attachemens qui lui restaient encore, grâce au travail, ce grand consolateur, grâce peut-être encore à cette heureuse activité d'esprit, qui n'efface point la douleur, mais qui permet de s'en laisser distraire.

Malgré le progrès des ans, rien n'annonçait chez Machart une fin prochaine : son corps avait toujours de la force, son intelligence était restée entière. L'âge avait à peine affaibli la vivacité de son imagination et semblait avoir poli encore sa manière d'écrire, devenue plus précise et plus ferme. Mais, passé une certaine époque, la vie ne s'entretient plus que par l'activité. Contraint à la retraite par la loi avant de l'être par la nature, le repos lui devint fatal. Une maladie qui ne pardonne point lui annonça de loin sa dernière heure. On vit alors un singulier et touchant spectacle. Cet homme, si craintif sur sa santé, et dont les quarante dernières années s'écoulèrent dans la continuelle appréhension d'un accident qui ne devait jamais arriver, attendit la mort sans illusion et sans effroi. Son âme resta calme, sa pensée lucide. Serein et résigné, il fit à loisir ses apprêts comme il les eut faits pour un voyage de long cours. Il régla tout dans sa maison et dans sa fortune, prit congé, par des lettres affectueuses, de ses collègues de la cour et de l'académie : peu de jours avant d'expirer, il rimait encore un badinage sur sa fin prochaine. Enfin, le 6 août 1853, il s'éteignit presque sans agonie, comme s'éteint une lampe qui n'a plus d'aliment...= Ainsi, Messieurs, l'amitié, cette fleur au parfum si doux, va s'effeuillant de jour en jour. Hier, nous pleurions un ami; aujourd'hui, c'est un ami qu'il nous faut pleurer encore : jusqu'à l'heure où nous-mêmes nous laisserons à ceux qui sont entrés après nous dans la vie le soin d'honorer notre mémoire et d'entourer encore d'un peu d'affection ce qui restera de nous au monde, un souvenir.

MÉMOIRE

SUR

L'OPIUM INDIGÈNE, (1)

PAR C. DECHARMES,

PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES,

AU LYCÉE IMPÉRIAL D'AMIENS,

CHANCELIER DE L'ACADÉMIE.

Est-il possible de remplacer avantageusement l'opium que le commerce nous apporte à grands frais du Levant, par celui que fournit l'œillette cultivée dans le nord de la France ? Telle est la question, longtemps douteuse, à laquelle des expériences récentes permettent de répondre affirmativement.

En faisant des incisions superficielles à la tête d'un pavot (fig. 1, 2, 3 et 4) avant la maturité des graines qu'elle renferme, il s'en écoule un suc blanc, laiteux, qui brunit et prend de la consistance à l'air : ce suc est l'opium, substance très-complexe où les chimistes ont trouvé une vingtaine de principes divers (2), parmi lesquels la morphine est le plus actif ;

(1) La partie de ce Mémoire, relative aux résultats des expériences, a été insérée dans les Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris, du 16 octobre 1854.

(2) Morphine, codéïne, narcotine, opionine, papavérine, thébaïne ou paramorphine, méconine, narcéïne, bassorine, acide méconique, acide acétique, acide brun extractif, résine, huile grasse, gomme, caoutchouc, ligneux, principe vireux volatil, mucilage, fécule, albumine végétale, substance végéto-animale, sulfate de potasse, sulfate de chaux, fer, etc.,

aussi est-ce d'après la proportion de cet alcaloïde qu'on juge de la richesse d'un opium.

Si l'on ne peut savoir aujourd'hui, pas plus qu'au temps de Molière, *pourquoi l'opium fait dormir*, on peut du moins dire quel est celui de ses éléments qui jouit de la *vertu dormitive*. On sait, en effet, que plus l'opium contient de morphine, plus est grande sa propriété narcotique; c'est déjà quelque chose. Quant à la cause première qui donne à ce produit le pouvoir d'assoupir la douleur et de provoquer un sommeil irrésistible, il faudra, sans doute, se résigner à l'ignorer toujours. C'est une de ces mille forces mystérieuses dont l'homme utilise les effets sans en connaître l'essence.

Tous les pavots, incisés en temps convenable, donnent de l'opium (1), mais toutes les espèces n'en fournissent pas la même quantité; la qualité en est aussi très-variable. Les opiums de Smyrne, de Constantinople, des diverses provinces de l'Asie-Mineure, de Perse, d'Egypte, (Thébaïde), de l'Inde (Patna, Malwa, Bénarès), sont extraits du pavot blanc *(papaver sumniferum album et Orientale)* à tête ronde que l'on exploite en grand dans ces contrées.

quelquefois du sable, de petits cailloux, des graines de rumex, des débris de feuilles, des poussières, des insectes, etc., sans compter les matières étrangères qui servent trop souvent à la falsification de ce précieux agent thérapeutique. Quant à la composition chimique des *principes immédiats*, elle est assez simple: de l'oxigène, de l'hydrogène, du carbone et de l'azote quelquefois.

L'analyse de l'opium a été faite par Alston, Buchner, Schwartz, Lavoisier, Dubuc, Derosnes, Sertuerner, Seguin, Robiquet, Pelletier, Couerbe, Caventou, Aubergier, Orfila, etc.

(1) En général, les plantes qui constituent la famille des papavéracées (qui renferme les genres *papaver*, *argémone*, *méconopsis*, *sanguinaria*, *bocconia*, *rœmeria*, *glaucium*, *chelidonium*, *hypecoum*, *podophyllum*, *jeffersonia*, etc.), contiennent toutes des sucs plus ou moins narcotiques ou vireux.

La variété spécialement cultivée dans le nord de la France sous le nom d'œillette est celle qui fournit l'opium le plus riche en morphine ; c'est ce qui résulte d'expériences bien des fois répétées. Le pavot brun pourpre *(vivace)* sur lequel M. Aubergier, professeur à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, a fait des travaux très-suivis, serait encore supérieur au précédent par la quantité d'opium qu'il donne, bien que la proportion de morphine y soit plus faible dans un poids donné de suc opiacé. D'ailleurs se rapprochant beaucoup du type normal admis dans les préparations pharmaceutiques, il offrirait encore sous ce rapport un avantage de plus que le pavot-œillette. L'huile qu'il donne est aussi de bonne qualité.

Mais tout en accordant une grande supériorité à l'opium d'œillette sur ceux du Levant, relativement à sa teneur en morphine, ainsi qu'à ses bons effets en thérapeutique, on a regardé jusqu'ici ce produit comme trop peu abondant pour que sa valeur commerciale couvrît les frais d'exploitation. C'est là une erreur que nous nous proposons de rectifier par des chiffres résultant d'expériences précises et consciencieuses,

Nous entrerons ici dans quelques détails indispensables car toute la question de l'opium indigène est dans le prix de revient, de la main d'œuvre.

RÉSULTAT DES EXPÉRIENCES.

Ces données numériques nous ont été fournies par un habile pharmacien d'Amiens, ex-préparateur de chimie des cours industriels de Rouen, M. Bénard, qui, sans chercher à exploiter à son profit cette véritable découverte, s'estime assez heureux d'en vulgariser les résultats, espérant ainsi donner à l'ouvrier du travail, au médecin un agent thérapeutique supé-

rieur à ceux du commerce, et offrir aux cultivateurs le moyen de doubler la valeur d'un champ d'œillettes.

Les expériences de M. Bénard ont été faites à Amiens, du 4 au 14 août (elles auraient pu commencer dès le 20 juillet). En travaillant 2 à 3 heures par jour, il a incisé en 14 heures 2,752 capsules et recueilli 109 grammes de suc opiacé. Pendant cinq jours (de douze heures) un ouvrier l'a remplacé et a incisé 12,000 capsules sur lesquelles il a ramassé 522 grammes seulement de ce même suc.

Ainsi en 74 heures ou 6 jours 1/6, 14,752 capsules ont été incisées et ont fourni 431 grammes de suc laiteux qui après dessiccation complète se sont réduits à 205 grammes d'opium.

L'analyse de cet opium a donné 16,00 pour 0/0 de morphine, tandis que ceux du commerce n'en contiennent que 8 à 9. Malgré cette énorme différence, en comptant l'opium indigène au même prix moyen que l'opium exotique, c'est-à-dire à 50 francs le kilogramme, la valeur des 205 grammes sera de 10 fr. 25 cent.; les 6 jours 1/6 d'ouvriers à 1 fr. 25 c. par jour font 7 fr. 75 c., donc il y a encore un bénéfice total de 2 fr. 50 c. pour les 6 jours 1/6 ou d'environ 40 c. par jour d'ouvrier.

D'après ces données, et en tenant compte de l'étendue de terrain exploité, il résulterait qu'un hectare d'œillettes, contenant environ un million de tête de pavots (bonne culture), exigerait pour l'extraction de l'opium de chaque capsule, 408 journées d'ouvriers; ce qui produirait 28 kilog. 800 gr. de suc opiacé se réduisant, après dessiccation, à 13 kil. 698 gr. d'opium; mettons pour plus de sûreté 13 kil. 500 gr.; mais comme on peut inciser deux fois chaque tête et recueillir une nouvelle et même quantité d'opium, sans nuire à la graine, on peut porter à 816 le nombre de jours d'ouvriers nécessaires à l'exploitation d'un hectare d'œillettes.

Le produit de ces deux opérations serait de 27 kil. d'opium ayant une valeur de. . . . . 1,350 fr.

Les 816 jours d'ouv. à 1 fr. 25 c. font. . . 1,020

Il reste pour bénéfice net 330 (1)

Le chiffre de 330 fr., bénéfice net que le cultivateur peut ajouter à la valeur de la graine provenant d'un hectare d'œillettes, est certainement un minimum qu'il ne sera pas difficile de dépasser et même de doubler, car il suffit de remarquer que:

1.° Le travail pourra être considérablement facilité et abrégé par l'emploi d'un instrument, à plusieurs lames dont la disposition en forme concave rendrait l'incision plus prompte et sans danger pour la capsule;

2.° On pourra employer à cette opération, qui n'exige pas de déploiement de force musculaire, des femmes et des enfants dont le prix de journée serait inférieur à 1 fr. 25 c. surtout dans le moment qui précède la moisson;

3.° L'ouvrier acquerra bientôt une grande habileté dans cette opération minutieuse et toute nouvelle pour lui; les enfants surtout, dont les mouvements sont si rapides, trouveront ici à tirer bon parti de leur agilité; de là une diminution dans le nombre des jours d'exploitation et par suite, une réduction dans le prix de revient.

(1) Le travail devant se faire entre la floraison et la maturité de la capsule, c'est-à-dire dans un intervalle de 15 à 20 jours, il faudra par conséquent 54 ouvriers travaillant pendant 15 jours ou 40 ouvriers pendant 20 jours pour faire les 816 jours (en négligeant les fractions).

Mais à l'aide de l'instrument à incisions, le nombre des ouvriers ou des journées de travail pourra être diminué de plus d'un tiers.

Si l'on veut que la récolte de l'opium soit terminée avant la moisson, il sera convenable de semer un peu plutôt qu'à l'ordinaire ou d'opérer sur une variété d'œillettes hâtives. En tous cas, les incisions peuvent commencer très-peu de jours après que la fleur est tombée.

4.° On pourra, sans nuire à la graine, inciser quatre fois chaque capsule, en mettant quelques jours d'intervalle entre deux incisions consécutives et obtenir une même quantité d'opium à chaque opération (1), ce qui porterait le bénéfice net à 660 fr. par hectare.

5.° Enfin, d'après la quantité de morphine contenue dans l'opium indigène, il est permis d'estimer celui-ci à 75 fr. le kil. (le prix de l'opium exotique vient d'être porté à 64 fr.). Par suite, les 27 kil. valent 2,025 fr.; le prix relatif aux 816 jours d'ouvriers à 1 fr. 25 c. étant de 1,020 fr.; il reste pour bénéfice net 1,005 fr.

Nous ne doutons pas qu'une exploitation bien entendue sur un hectare d'œillettes, ne puisse fournir en opium seulement, un bénéfice net de 800 à 1,000 fr. Nous ferons même remarquer que les capsules sur lesquelles les expériences d'essais ont été faites, étaient dans des conditions plutôt défavorables qu'avantageuses.

(1) D'après les observations de M. Aubergier, il résulterait qu'en générale plus la capsule approche de la maturité, moins l'opium recueilli dans les récoltes successives est riche en morphine (voir plus loin les analyses des opiums des 1.re, 2.e et 3.e récoltes, page 17).

Suivant d'autres observateurs la proportion de morphine irait en croissant avec le développement de la tête du pavot; cette proportion atteindrait son maximum avant que la capsule eût changé de nuance. Le suc opiacé, en effet, est répandu dans toute la plante au commencement de la végétation; c'est ce qu'on peut vérifier en arrachant une feuille ou en faisant une incision en un point quelconque du végétal; on le voit alors s'écouler en assez grande abondance; mais à mesure que la maturité approche ce suc (et par suite la morphine) paraît se condenser dans la capsule où l'alcaloïde subit une transformation; car on ne retrouve plus ce dernier qu'en très faibles proportions dans la tête de pavot ou dans les enveloppes de la graine et nullement dans l'huile qu'on en extrait.

ig. 4.

Fig. 3.

Fig. 5.

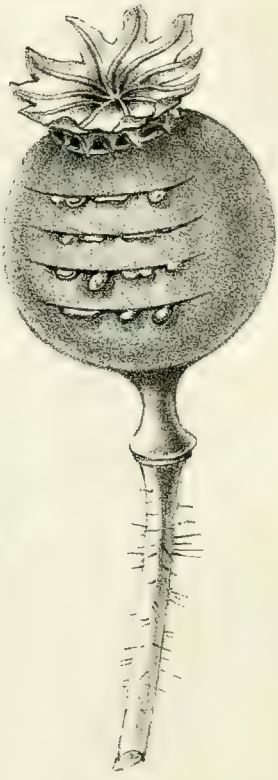

.6.

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 9.

Litho: L. Boileau, Amiens.

Fig. 1.

Fig 2

Fig 4

Fig 3

Fig 5

Fig 6.

Fig 7

Fig. 8

Fig 9.

Litho L Boileau Amiens

Fig. 11.

RÉCOLTE DE L'OPIUM.

Quant au procédé d'extraction de l'opium, il est par lui-même fort simple. Ce qui précède suffirait à la rigueur pour en donner une idée exacte. Nous allons néanmoins y ajouter quelques détails en indiquant la suite des opérations, qui s'appliquent d'ailleurs à toute espèce de pavots.

Lorsque la tête ou capsule est arrivée à peu près à son développement, et pendant tout le temps qu'elle reste verte (espace de 15 à 20 jours), on fait sur cette capsule des incisions peu profondes, longitudinales ou verticales, c'est-à-dire dans le sens de la longueur de la tige, de haut en bas (fig. 4). On peut aussi les faire transversales (fig. 5) ou horizontales de gauche à droite (1) ; il serait même meilleur de leur donner une direction oblique ou héliçoïde, en tournant autour de la capsule pour y tracer une courbe analogue à celle du tire-bouchon.

Ces incisions superficielles se pratiquent avec un instrument bien tranchant, une lame de canif par exemple ; mais il sera préférable d'employer, comme nous l'avons dit, un outil (fig. 11) portant, parallèlement au manche, quatre ou cinq lames espacées de trois à cinq millimètres, saillantes seulement d'un à deux millimètres et disposées circulairement de manière à présenter à peu près, en creux, le quart ou le cinquième de la surface convexe d'une capsule de moyenne grosseur.

De cette façon, les lames incisives qui agissent simulta-

(1) M. Bonafous de Turin a observé que les incisions transversales donnent une quantité de suc double de celle qu'on obtient par incisions longitudinales. De cette manière, on coupe, en effet, plus de vaisseaux que par les incisions longitudinales.

nément ne pourront jamais traverser toute l'épaisseur de la capsule ; ce qui rend les incisions sans danger pour la graine, ne nécessite aucune précaution, rend le travail rapide et sûr, diminue considérablement les frais de main-d'œuvre et le prix de revient du produit ; car on peut confier l'instrument à des mains tout-à-fait inexpérimentées. Nous insistons sur ce point, qui est capital, car en le négligeant, on perd les avantages que nous cherchons à établir.

Les incisions peuvent commencer le matin, après l'évaporation de la rosée ; à peine sont-elles faites que le suc laiteux, épais, apparaît sur les blessures de la capsule, se colore, devient de plus en plus foncé, se forme en larmes et acquiert de la consistance. Il est bon de le recueillir le plus tôt possible, pour qu'il ne se dessèche pas sur place et que la poussière ou les insectes ne se mêlent pas au produit, dont la pureté serait ainsi altérée.

L'ouvrier qui fait les incisions doit donc être suivi à quelques minutes d'intervalle, par un autre qui enlève l'opium, soit avec l'ongle, soit avec une racloire, sorte de spatule en bois, en os ou en corne. Cet instrument ne doit pas être assez tranchant pour emporter avec le suc opiacé des pellicules superficielles de la capsule. Le produit est mis dans un petit vase que l'ouvrier porte suspendu à la ceinture, afin d'avoir les mains libres pour l'opération. Les incisions sont répétées sur toutes les faces de la capsule, de façon à épuiser cette dernière.

Dans certaines contrées du Levant, on triture l'opium dans un mortier, afin d'en rendre la pâte homogène. Nous n'osons dire si cette manipulation (qui se fait quelquefois avec du miel) ajoute à la qualité du produit, car les bons opiums sont ceux dans lesquels on trouve, en les cassant, des granules colorés diversement et qui accusent les larmes entières de chaque tête de pavot. Trituré ou non, le suc

recueilli subit une sorte de fermentation pour se transformer en opium ; sa couleur devient plus brune et son odeur plus prononcée.

Après la récolte, l'opium reste exposé au soleil, à l'abri de la poussière et des intempéries de l'air, enveloppé dans des feuilles de pavot. La dessication s'opère donc sans frais et le produit mis en petits pains aplatis (fig. 9) ou cylindriques (du poids de 20 à 30 gr.) est prêt à être livré au commerce.

Nous ne parlerons pas du procédé de décoction par lequel on a cherché à faire concourir les diverses parties du pavot sec (tiges, feuilles et capsules), à la production de l'opium ; ce moyen ne donne qu'un produit de qualité très-inférieure, contenant à peine un pour cent de morphine. A la dose de dix centigrammes, il ne produit aucun effet physiologique ; tandis que par l'opium ordinaire trois ou quatre centigrammes suffisent pour obtenir ce résultat à un haut degré. Voici la raison qui avait dicté ce mode d'extraction de l'opium : on avait pensé qu'en ne faisant aucune incision à la capsule, quand elle est encore verte, on retrouverait dans la plante mûre et desséchée tout l'opium qu'on aurait pu recueillir par incision. Mais c'était là une erreur ; car à mesure que la maturité approche, les principes concourant à la formation du suc opiacé se combinent en d'autres proportions, se dissimulent et disparaissent même plus ou moins complètement, comme l'analyse l'a prouvé. Qui ne connaît, d'ailleurs, le peu de stabilité des composés organiques et la facilité avec laquelle ils se transforment les uns dans les autres?

C'est ainsi que probablement une partie de la morphine de la capsule passe peu à peu à l'état de codéine, si l'on en juge par l'accroissement progressif de ce dernier alcaloïde et la diminution correspondante de l'autre. M. Bénard avait déjà eu cette idée en remarquant que le sirop diacode, obtenu

en traitant les têtes de pavots sèches, agit sur l'économie d'une manière analogue à la codéine (la saveur de l'un rappelle aussi celle de l'autre), ce qui fait supposer que ce sirop contient de la codéine. On sait enfin qu'à l'époque de la maturation, les fruits subissent de profondes modifications moléculaires et que deux substances dont les formules diffèrent aussi peu que celles de la morphine et de la codéine, (morphine $C^{34}\ H^{18}\ Az\ O^6$), (codéine $C^{34}\ H^{19}\ Az\ O^6$), pourraient bien procéder l'une de l'autre; c'est ce que des expériences ultérieures pourront vérifier.

Il est encore un autre procédé pour extraire l'opium du pavot, c'est de triturer toutes les parties vertes de la plante (tiges, feuilles et capsules), d'en exprimer le jus, qu'on traite pour en extraire le principe en question. Mais ce moyen ne vaut guère mieux que le précédent; de plus, il a l'immense inconvénient de sacrifier la graine; il ne peut donc, en aucune façon, nous convenir. Le procédé par incision donne seul un bon opium, et cela sans nuire au fruit; c'est donc celui-ci qu'on doit employer exclusivement.

Les circonstances défavorables à la récolte de l'opium sont, d'après les observations de M. Aubergier, les sécheresses extrêmes et les pluies abondantes, au moment des incisions. Les gelées printannières sont aussi fatales aux jeunes pousses qu'elles détruisent quelquefois.

Nous ne parlerons pas de la nature du terrain le plus favorable à la production de l'opium; il est évident que là où l'œillette prospère, l'opium sera abondant; mais nous dirons quelques mots de la plantation des graines.

PLANTATION DES OEILLETTES.

L'expérience a démontré qu'en plantant les pavots en lignes (1) on y gagnerait sous plusieurs rapports. D'abord

(1) Il existe des machines à planter le colza, le chanvre, le blé, etc.

cette disposition permet de pénétrer facilement dans le champ et de le sarcler sans endommager les tiges. En espaçant convenablement les pieds d'œillettes, on obtient des capsules d'une grosseur remarquable ; l'opium est plus promptement recueilli ; les produits sont plus abondants, la graine plus belle et l'huile de meilleure qualité. Répétons encore, pour calmer les craintes, que les incisions, plusieurs fois répétées, sur la même capsule, ne nuisent pas à la graine qu'elle porte, c'est ce qu'à soigneusement constaté M. Aubergier.

Les plantations se font ordinairement en quinconce. Ici, cette disposition exigerait qu'il existât entre chaque pied et les voisins un espace constant de 40 à 50 centimètres ou plus. Il nous semble préférable d'adopter la suivante (fig. 10). On plante deux rangs d'œillettes, de manière que les tiges soient à la distance de 20 centimètres les unes des autres ; puis de part et d'autre de ces deux rangs, on laisse un intervalle de 60 centimètres dans le sens de la longueur du champ, afin qu'on puisse aisément circuler dans la plantation et inciser à droite et à gauche les capsules des tiges qui bordent une même allée de passage.

Dans ce mode de plantation :

1 mètre carré contient 15 pieds d'œillettes.
1 are id. 1,500 id.
1 hectare id. 150,000 id.

En supposant que chaque pied porte :

6 têtes, on arrive à 900,000 capsules par hectare ;
ou 7 id. 1,050,000 id.

— Depuis une douzaine d'années des essais de culture du pavot somnifère, dans le but d'en extraire l'opium, ont été faits en Algérie sous le patronage du gouvernement. Un rapport à ce sujet a été présenté il y a quelques mois à l'académie de médecine de Paris. Il résulte du travail de la commis-

sion, dont M. Bouchardat était le rapporteur, que les échantillons soumis à l'analyse par M. Payen d'une part et M. Chevallier de l'autre, offraient des variations considérables relativement à la proportion de morphine. On a trouvé, en effet, dans les uns 5 à 7, dans les autres 10 à 11, 33 pour cent, de morphine. Ces grandes différences entre des opiums de même provenance viennent, sans contredit, de la différence de culture. Malgré les encouragements offerts aux colons par le gouvernement dès 1841, la culture du pavot a fait très-peu de progrés en Algérie; on en attribue la cause « aux » soins minutieux que nécessite l'extraction de l'opium » par incision. » Enfin, d'autres tentatives ont été faites dans le même but en Sicile, dans le royaume de Naples; à Turin, par M. Bonafons; en Auvergne, par M. Aubergier; dans les Landes, par le géneral Lamarque; à Rouen, par M. Dubuc; et en divers points de la France par MM. Pelletier, Petit, Dublanc, Tilloy, Loiseleur des Longchamps; en Angleterre par M. Hennel et John Young. Il résulte de tous ces travaux que, si le climat exerce une influence sensible sur la quantité d'opium pour un pavot d'espèce donnée, cette influence devient inappréciable relativement à la proportion de morphine renfermée dans cet opium desséché.

CARACTÈRES DE L'OPIUM INDIGÈNE.

L'opium indigène a tous les caractères physiques de l'opium exotique : il est brun noirâtre à l'intérieur, compacte, un peu moins dur que l'opium étranger; si l'on n'y distingue pas comme dans ce dernier des granules diversement nuancés, en forme de larmes quelquefois blondes, transparentes et fortement agglutinées les unes aux autres, cela vient de ce qu'en Orient on laisse, durant vingt-quatre heures, ou plus, le

suc laiteux s'épaissir sur la capsule et se former en grosses gouttes.

L'opium indigène, comme celui des provenances du Levant, a une odeur vive toute particulière et caractéristique (odeur vireuse), qui est due à une huile essentielle dont la composition n'est pas bien connue. Il a une saveur amère très-prononcée, chaude, âcre et nauséabonde. Son poids spécifique équivaut à celui des bois les plus denses, tels que l'ébène, le buis, le gaïac et à celui de la houille compacte c'est-à-dire à 1, 336 (le poids de l'eau pure étant pris pour unité). Il se ramollit à une douce chaleur ; celle de la main est suffisante pour obtenir cet effet. Malaxé entre les doigts il devient tenace et poisseux ; chauffé à l'air, il s'enflamme promptement ; exposé à la flamme d'une bougie, il brûle avec peu de fumée ; si on le soumet à la distillation, il donne, lieu à des produits ammoniacaux. Il n'est pas sensiblement hygrométrique, quoiqu'il se ramollisse suivant les variations de l'atmosphère ; mais il ne change pas de poids. Il est en partie soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, le vinaigre et le jus de citron.

« L'opium de bonne nature, dit M. Chevallier, mélangé » avec l'eau froide, doit complètement se diviser, son prin- » cipe extractif se dissoudre et la partie résineuse se séparer. » La liqueur, trouble d'abord, doit s'éclaircir promptement » par le repos, en prenant une couleur plus ou moins foncée, » suivant la quantité de matière extractive que contient l'o- » pium, en tenant compte toutefois de la quantité d'eau em- » ployée.

» La solution filtrée, acide au papier de tournesol, doit » donner avec les sels de peroxide de fer, une coloration très- » prononcée en rouge vineux (méconate de fer) ; avec le chlo- » rure de calcium, un abondant précipité blanc sale (méco- » nate de chaux). »

COMPARAISON DES OPIUMS DE DIVERSES PROVENANCES.

Comparons maintenant entre eux les divers opiums relativement à leur richesse en morphine. Le tableau suivant fera voir combien est variable, dans les sucs d'une même provenance, mais pris dans des conditions différentes, le principe immédiat qui fait la valeur du produit dont nous nous occupons.

Provenances des Opiums.	Richesse p. o/o en morphine.	Auteurs des analyses.
Opiums de Smyrne	6	Chevallier.
	4,50	id.
	4,29	id.
	3,75	id.
	3,50	id.
	4,50	Bussy.
	3,92	id.
	5,8	Guibourt.
	0,09 à 9,2	Vry.
Opiums de Constantinople.	3	Chevallier.
	3,01	Guibourt.
	4	Quelques auteurs.
Opiums d'Egypte	2	Chevallier.
	4,22	Guibourt.
	6	Quelques auteurs.
Opiums de l'Inde	10,5	Mouchead.
	2,0	
	1,5	
	0,5	
Opiums d'Algérie	11,33	Chevallier.
	11	
	9,666	
	8,33	
	7,00	
	5,00	Payen.

Opiums d'Auvergne.	Pavot blanc.	1844.	1re récolte.	8,7	Aubergier.
			2.e id.	1,52	
		1845.	1re id.	6,83	
			2.e id.	5,53	
			3.e id.	3,27	
	Pavot pourpre.	1844.	. . . . .	10,00	
		1846.	1re récolte.	10,37	
			2.e id.	11,23	
	Pavot Œillette.	1846.	1re récolte.	17,83	
			2.e id.	14,78	
Opiums d'Amiens.	Pavot Œillette.	1853.	. . . . .	14,75	Bénard.
		1854.	. . . . .	16,00	Bénard et Decharmes.

Il résulte de là que la quantité de morphine varie avec l'espèce de pavot, les années et le numéro d'ordre des récoltes d'une même année.

MORPHINE ET SES SELS.

Après avoir parlé de l'opium en général, il convient de tracer les principaux caractères de la morphine qui en fait un agent thérapeutique si important.

La morphine n'a été trouvée jusqu'ici que dans l'opium ; encore n'y est-elle pas à l'état libre ; elle se trouve en combinaison avec l'acide méconique; sous cet état salin elle est très-soluble dans l'eau.

Lorsqu'au contraire on est parvenu à l'isoler, elle est très-peu soluble dans ce liquide froid, mais soluble quand il est porté à une température de 80 à 100 degrés. Malgré son peu de solubilité dans l'eau et par suite dans les liquides qui humectent la langue et les parois de la bouche, elle est amère au goût et cette saveur est persistante. Quand la morphine

a été dissoute dans l'alcool bouillant, son amertume est encore plus prononcée.

Lorsqu'elle est pure elle se présente en petits cristaux prismatiques à quatre pans terminés obliquement. Ces cristaux sont blancs ou jaunâtres, selon le degré de pureté, très-légers, fusibles au feu.

Les effets de la morphine sur les réactifs colorés, accusent une alcalinité franche, c'est-à-dire qu'elle verdit nettement le sirop de violettes et ramène au bleu la teinture de tournesol préalablement rougie par un acide.

La morphine s'unit facilement aux acides et forme avec eux des sels neutres cristallisables, solubles dans l'eau et très-amères. Les plus usités sont : l'acétate, le chlorhydrate et le sulfate; les deux premiers remplacent avantageusement la morphine à cause de leur grande solubilité.

Nous avons dit que c'est à la morphine que l'opium doit ses propriétés narcotiques; on en a la preuve quand on administre cet alcaloïde à petite dose. On obtient alors les mêmes effets qu'avec l'extrait aqueux d'opium; ces effets sont encore plus marqués avec les sels de morphine qui agissent comme calmants du système nerveux.

A forte dose la morphine et ses sels donnent la mort.

Parmi les caractères auxquels on peut reconnaître la morphine dans une dissolution, nous citerons les suivants :

1.° L'acide azotique concentré la décompose en la dissol-
» vant, et la transforme en une matière rouge de sang qui
» devient ensuite jaune orangé (Lassaigne).

» 2.° Les sels de peroxide de fer mis en contact avec la
» morphine lui communiquent sur-le-champ une couleur bleu-
» foncé (Robiquet).

» 3.° La dissolution d'acide iodique est décomposée par la

» morphine, effet que l'on peut constater directement en ver-
» sant de l'acide iodique sur un mélange de morphine et d'a-
« midon qui devient aussitôt bleu-foncé.

DOSAGE DE LA MORPHINE.

Pour doser la morphine des divers opiums, il convient d'employer le même procédé dans toutes les expériences d'essai : celui de M. Guilliermond, généralement adopté aujourd'hui, est d'une exécution facile et peut être appliqué sur une faible quantité d'opium ; il donne la morphine à l'état coloré jaunâtre et c'est ainsi qu'on la pèse.

» On prend quinze grammes de l'opium qu'on veut exa-
» miner ; après l'avoir coupé sur différents points, on le dé-
» laie dans un mortier avec 60 grammes d'alcool à 71 degrés
» et on le reçoit sur un linge pour en séparer la teinture ; on
» exprime le marc et on le reprend avec 40 grammes de nou-
» vel alcool au même degré et l'on réunit les teintures dans
» un flacon à large ouverture dans lequel on a eu soin de
mettre 4 grammes d'ammoniaque (1).

» Douze heures après, le résultat est obtenu ; la morphine
» s'est éliminée elle-même (2) accompagnée d'une quantité plus
» ou moins grande de narcotine : la morphine tapissant les
» parois intérieures du récipient de cristaux colorés assez
» gros et d'un toucher graveleux. On réunit ces cristaux sur
» un linge et on les lave avec de l'eau à plusieurs reprises
» pour les débarrasser du méconate d'ammoniaque dont ils

(1) M. Chevallier recommande de ne verser l'ammoniaque qu'avec précaution et de ne pas ajouter les 4 grammes si moins suffisent pour obtenir la saturation.

(2) Suivant M. Soubeiran, il faudrait attendre 24 heures pour que la cristallisation fût complète.

» peuvent être souillés. On reprend ces cristaux pour les » plonger dans une petite cantine pleine d'eau. La narcotine, » dont les cristaux (ou petites aiguilles blanches et nacrées) » sont très-légers, reste suspendue dans le liquide, et l'on » peut, par décantation, la séparer suffisamment de la mor- » phine qui, restant au fond, peut être receuillie et pesée « presqu'aussitôt (1). »

C'est par ce procédé que M. Payen a dosé les opiums de l'Algérie. Il en existe plusieurs autres encore, mais plus de détails à ce sujet nous éloigneraient de notre but; nous renvoyons, sur ce point, aux traités de chimie.

On pourrait objecter, comme l'ont fait récemment MM. Boullay et Gautier de Claubry, à propos de l'opium récolté en Algérie, que la valeur d'un opium ne doit pas être appréciée uniquement par la proportion de morphine qu'il contient, puisqu'on y trouve aussi quatre autres principes actifs: *la Narcotine*, *la Codéine*, *la Méconine et la Thébaïne* dont il faut tenir compte.

Nous répondrons d'abord, avec MM. Bouchard, Guibourd, Robinet et Chevallier, que ces substances ne se rencontrent dans l'opium qu'en proportion infiniment moindre que la morphine, et que d'ailleurs les épreuves cliniques ont constaté les bons effets thérapeutiques de l'opium riche en morphine, c'est-à-dire de l'opium indigène.

Ensuite, l'appréciation d'un opium par sa teneur en morphine est suffisante, et a de plus, l'avantage de fournir un moyen simple et pratique de mettre ce produit à l'abri de la fraude.

(1) Si l'on voulait avoir la morphine pure, on emploierait la magnésie au lieu de l'ammoniaque. Dans ce cas, il faudrait ajouter de l'éther pour dissoudre la narcotine.

Enfin, ce procédé garantit l'identité des effets des opiums de diverses provenances lorsqu'ils s'approchent du type normal, (10 pour cent de morphine).

Quel degré de confiance peut-on accorder à des opiums qui contiennent tantôt 3 ou 4, tantôt 9 ou 10 pour cent de morphine? D'ailleurs rien ne prouve jusqu'ici que l'opium indigène soit dépourvu complètement des principes actifs secondaires qu'on trouve dans les opiums du Levant, puisqu'une analyse quantitative de ces alcaloïdes n'a pas encore été faite sur ce produit.

Nous avons, M. Bénard et moi, constaté la présence de la codéine dans l'opium récolté à Amiens; et l'on sait qu'après la morphine c'est le principe le plus important de l'opium. Nous rappellerons que Vauquelin a reconnu l'existence de la Narcotine dans l'opium indigène; que MM. Petit et Ricard-Duprat et plus tard Orfila sont arrivés au même résultat. Nous devons dire aussi que M. Pelletier dans son analyse de l'opium extrait par incisions du pavot cultivé dans les Landes n'a pas trouvé de Narcotine. L'absence de ce principe, si toutefois elle est constatée dans le cas qui nous occupe, ne doit inspirer aucune crainte sur l'efficacité de l'opium indigène en thérapeutique, car les effets de la narcotine sont contestés et niés par bon nombre de praticiens. Les expériences de MM. Soubeiran et Bally la font considérer comme une substance inerte; M. Magendie pense néanmoins qu'elle est active quand elle est dissoute dans l'un des acides acétique, sulfurique ou chlorhydrique; du reste, elle n'a aucun usage en médecine.

Enfin, les principes narcotiques dont nous venons de parler se trouvant en plus ou moins grande quantité dans les autres espèces de papavéracées (Coquelicot Chélidoïne etc.) tout porte à croire qu'ils ne doivent pas faire défaut dans l'opium indigène.

Les autres bases telles que : L'Opionine, la Narcéine, la Méconine et la Thébaïne, sont sans intérêt au point de vue médical. Nous en pouvons dire autant des autres principes de l'opium que nous nous abstenons de passer en revue. Il importe donc peu que leur présence soit constatée dans l'opium indigène. D'ailleurs il n'est pas certain que les nombreux produits immédiats, tant acides que bases, qu'on a tirés de l'opium, y existent nécessairement tout formés ; il est au contraire très-probable que plusieurs d'entre eux ne prennent naissance que dans les circonstances déterminées par le mode même d'extraction de ces substances.

Ainsi, en résumé, nous avons trouvé dans l'opium récolté à Amiens en 1853 : 14, 75 pour cent et en 1854 : 16, 00 pour cent, de morphine ; nous avons constaté la présence de la codéine ; ce dernier point était essentiel à vérifier. Il resterait à doser cet alcaloïde ; mais comme il faut pour cela opérer sur des quantités très-grandes d'opium, nous nous sommes contentés d'une analyse qualitative, notre but est atteint. Si nous n'avons pas fait de recherches relativement à la narcotine, c'est que nous la considérons comme un principe dont l'action est négligeable devant celles de la morphine et de la codéine. Il n'en est pas de même de cette dernière ; car, quoique ses effets sur l'économie animale diffèrent de ceux de la morphine, elle agit cependant sur le cerveau comme cette dernière base ; toutefois en provoquant le sommeil elle ne produit, d'après M. Barbier d'Amiens, ni engourdissement, ni vertiges, ni accablement, chez les personnes qui sont sous son influence ; c'est un calmant très-estimé. Malheureusement son prix est excessivement élevé (7 fr., 50 le gramme) et pour produire les mêmes effets que l'opium et les sels de morphine, il en faut une bien plus grande proportion. Toutefois administrée à haute dose elle devient, comme la précédente, un violent poison.

L'extraction de la codéine de l'opium est fondée sur la grande solubilité de cet alcaloïde dans l'eau et dans l'éther. Nous avons dit que pour isoler la morphine on traite l'opium successivement par l'alcool et par l'ammoniaque. Dans cette opération la codéine reste en dissolution dans le liquide; si alors on ajoute de la potasse caustique, qu'on évapore à siccité et qu'on traite le résidu par l'éther, la codéine se dissous dans ce dernier. Il suffit pour l'en séparer d'abandonner la dissolution à l'évaporation spontanée. La codéine se dépose en gros cristaux d'une grande netteté.

USAGES DE L'OPIUM.

Pour donner une idée de l'importance et de l'extension dont est susceptible la nouvelle industrie de l'opium indigène, il ne sera pas inutile de joindre aux détails précédents quelques mots sur les divers usages de l'opium, ainsi que sur sa consommation annuelle en France et en Angleterre.

L'opium brut est peu usité en médecine : encore ne l'emploie-t-on ainsi qu'extérieurement ; mais à l'état d'extrait, il est fréquemment administré à l'intérieur. L'opium sert de base à un grand nombre de préparations pharmaceutiques journellement employées; voici la liste des principales :

LAUDANUM OU OPIUM PURIFIÉ.

EAU DISTILLÉE D'OPIUM.

EXTRAIT D'OPIUM . . . . :
- Extrait ordinaire.
- Extrait d'opium privé de narcotine.
- Extrait d'opium privé de morphine.
- Extrait d'opium au vin (*laudanum opiatum*).
- Extrait d'opium de Lallouette.

VINS D'OPIUM . . . . . :
- Vin d'opium par fermentation.
- Vin d'opium simple.
- Vin d'opium composé.

Vinaigre d'opium.

Elixirs d'opium. . . . . { De la pharmacie d'Edimbourg. / De la pharmacie de Dublin.

Teintures d'opium. { Teinture d'extrait d'opium. / Teinture acétique d'opium.

Liqueur du docteur Porter.

Sirops d'opium . . . . . { Sirop ordinaire. / Sirop d'opium succiné.

Tablettes d'opium.

Extrait de pavot.

Pilules de cynoglosse.

Sirop diacode.

Têtes de pavot.

Morphine et ses sels . { Morphine pure. / Sulfate de morphine. . . . { *Solution.* / *Sirop.* / Chlorhydrate de morphine. / Acétate de morphine. . . . { *Solution.* / *Sirop.*

Codéine et ses sels. { Codéine pure. / Sels divers (chlorhydrate, acétate, etc.). / Sirop. / Pilules.

Oter à la médecine l'opium et ses dérivés, serait lui enlever un de ses agents les plus efficaces. L'opium, en effet, est de ces médicaments dont l'utilité et la nécessité sont aujourd'hui incontestables; il est du petit nombre de ceux, comme le quinquina, le fer, etc., sans lesquels la médecine serait impossible. C'est le narcotique par excellence, le meilleur sédatif du système nerveux. Sydenham le regardait comme un don du ciel et le hollandais Sylvius eut renoncé à exercer l'art de guérir si on lui eut défendu l'emploi de l'opium.

Le nombre des préparations dans lesquelles entrent l'opium et ses principes immédiats donne déjà une idée de la consommation qu'on peut faire de ces produits ; ajoutons à ces données les remarques suivantes :

Il y a en France 7,000 pharmaciens environ et des hospices considérables ; le prix de l'opium est ordinairement de 50 à 60 francs le kilogramme, celui des sels de morphine de 600 francs le kilog. ; des sels de codéine 7,500 francs.

En portant à deux ou trois kilogrammes la consommation moyenne d'opium faite par chaque pharmacien ; à 10 ou 12 grammes seulement celle de la morphine ; à 10 grammes celle de la codéine, on arrive, en y comprenant les hospices, à un chiffre de plusieurs millions de francs pour la consommation annuelle de l'opium en France.

En Angleterre cette consommation dépasse le poids de 40,000 livres (de 455 k. 588). Il résulte même d'une statistique digne de foi, que pour 1849, l'augmentation a été de 10,467 livres sur l'année précédente.

— On sait que les Chinois, les Turcs et une grande partie des peuples de l'Asie orientale fument l'opium et en font un usage immodéré pour provoquer une sorte d'ivresse qui exalte leur imagination. Dans nos climats, il ne produit pas les mêmes effets : il rend lourd, engourdit l'intelligence et le moral, puis excite violemment et donne lieu à des convulsions. Les résultats d'un tel usage sont plus déplorables encore que ceux de l'ivresse provenant de l'excès des boissons alcooliques.

A ceux qui pourraient craindre que l'exploitation en grand de l'opium indigène n'amenât dans les classes inférieures de la société l'habitude dangereuse de fumer ou de mâcher de l'opium, nous répondrons qu'un homme ne s'empoisonne pas de gaîté de cœur et qu'il suffira d'offrir au bon sens du peuple le tableau des dégradations qu'amène

l'abus de l'opium : la perte de mémoire, la stupidité, l'amaigrissement, une face blafarde, des yeux éteints, une faiblesse générale qui ne peut être relevée momentanément que par le poison même qui l'a produite ; c'est un besoin des plus impérieux à satisfaire jusqu'à ce que la mort vienne mettre fin à cet état d'abjection.

— D'après les effets que produit l'opium fumé, il était intéressant, au point de vue physiologique et médical, de savoir si son principe actif, la morphine, se volatilisait dans cette combustion, car les divers auteurs d'ouvrages de chimie se taisent sur ce point, on regarde la morphine comme fixe.

Nous avons donc, M. Bénard et moi, fait brûler successivement, à l'air libre, au milieu d'un large tube, une certaine quantité d'opium indigène et d'opium exotique, en forçant, par une légère insufflation, les vapeurs et la fumée à traverser un autre tube de communication entouré d'un réfrigérant. Il s'est déposé là une certaine quantité d'eau colorée en jaune par des produits pyrogénés ; liquide, dans lequel nous avons parfaitement constaté, à l'aide des réactifs précités, la présence de la morphine sublimée et dissoute dans l'une et l'autre expérience. D'ailleurs, de la morphine brûlée à l'air, dans une petite capsule en porcelaine, nous a laissé sur les parois du vase des cristaux très-apparents de ce même alcaloïde. Ainsi, dans la combustion, il n'y a pas décomposition complète de la morphine, mais sublimation d'une partie de la substance. On peut donc conclure de là que c'est la morphine qui agit sur le système nerveux lorsqu'on fume l'opium.

— Nous ne dirons qu'un mot des effets physiologiques de l'opium : ils s'étendent à la fois sur l'appareil digestif, sur l'appareil respiratoire, sur l'appareil circulatoire et le système nerveux.

Administré à une dose inférieure à cinq centigrammes

(pour un homme), il est digéré sans accident par l'estomac et procure un sommeil calme, accompagné de songes agréables, mais suivis de lassitude et de maux de tête.

A l'extérieur, l'opium, la morphine et ses sels produisent des effets plus marqués, car ils sont immédiatement entrainés dans la circulation.

A haute dose, l'opium et surtout les sels très-solubles de morphine déterminent la mort à la suite de symptômes variés.

On a prescrit pour antidote de ces narcotiques, le vinaigre, l'infusion de noix de galles, l'infusion de café, le camphre, la saignée, etc.

Plus de détails sur ce point nous éloigneraient de notre sujet.

FALSIFICATIONS DE L'OPIUM.

Comme tous les produits commerciaux d'un prix élevé, l'opium a été et est toujours l'objet de nombreuses falsifications par le mélange de substances étrangères dont on cherche à masquer la présence. Ces fraudes très préjudiciables ont donné lieu à des recherches de la part des chimistes et l'on possède maintenant des procédés sûrs pour titrer la qualité de l'opium.

Les pharmaciens ne devraient jamais en accepter d'un vendeur sans avoir dosé la morphine du produit, par l'un des moyens d'essai tels que ceux de MM. Berthemot ou Guillieremont, Théboumery, Payen et Couerbe. — La récolte de l'opium indigène aurait l'immense avantage de mettre fin à ces fraudes qui s'opèrent, non seulement à l'entrée du produit en France, mais encore sur les lieux d'exploitation. Chaque pharmacien pourrait, dans le pays où l'on cultive l'œillette, récolter lui-même l'opium nécessaire à ses préparations; et le médecin ne serait plus réduit à déplorer trop tard l'emploi d'une substance inerte à la place d'un agent héroïque.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

On a constaté depuis longtemps que les effets thérapeutiques de l'opium sont dus, en presque totalité, à la morphine qu'il contient, et que les autres principes secondaires, tels que la codéine, la narcotine, etc, agissent à peu prés de la même manière quand ils sont employés en quantité suffisante ; encore l'efficacité de la narcotine est-elle révoquée en doute.

Tous les chimistes s'accordent à reconnaître que l'opium extrait du pavot œillette cultivé dans le nord de la France pour en tirer l'huile de ce nom, est, quoique moins abondant, beaucoup plus riche en morphine que les opiums fournis par le commerce du Levant.

Quoiqu'on n'ait pas fait, jusqu'à présent, une analyse complète de l'opium indigène, on a plusieurs raisons de croire que les principes accessoires dont nous venons de parler ne lui font pas défaut.

La plus importante de ces substances secondaires, la codéine, a été reconnue par M. Bénard et moi dans l'opium récolté à Amiens. La faible proportion de ces éléments pourrait seule motiver quelques craintes s'il s'agissait de remplacer complètement les opiums exotiques par l'opium indigène.

De nombreuses expériences faites en Italie, en Algérie, dans les Landes, en Auvergne, dans le nord de la France et en Angleterre, prouvent que le climat n'exerce pas d'influence appréciable sur la teneur en morphine d'un opium provenant d'un pavot d'espèce déterminée; que la bonne culture et le choix des variétés de pavots, peuvent amener des différences considérables dans la production d'opium de bonne qualité ; que le pavot brun rouge pourrait remplacer

avantageusement l'œillette sous le double rapport de la quantité d'huile que donne sa graine et de la valeur commerciale de son opium.

Le seul obstacle qui arrêtât jusqu'ici la récolte de l'opium indigène était dans les frais de main-d'œuvre qu'on disait supérieurs à la valeur du produit. Les expériences rigoureuses de M. Bénard nous paraissent avoir complètement levé la difficulté, puisqu'elles prouvent qu'un hectare de terre planté en œillettes peut donner au cultivateur un bénéfice net de 600 francs en moyenne, sans préjudice de la valeur de la graine qui n'aura rien perdu en quantité ni en qualité.

M. Bénard est tellement convaincu de l'avantage de cette exploitation, qu'il se propose de faire, l'an prochain, une ample récolte d'opium indigène. Puisse-t-il avoir des imitateurs !

Rien ne s'oppose donc maintenant à l'exploitation en grand de l'opium d'œillettes. Je me trompe, il reste encore un obstacle très-grand, insurmontable peut-être : celui d'établir une chose utile en faisant sortir de leur apathie les gens mêmes à qui le procédé doit être le plus profitable. L'histoire de l'agriculture est pleine de ces résistances passives, fruit de la défiance et de la routine qui n'est qu'une forme de l'ignorance. Pour prendre l'initiative, pour imprimer une vigoureuse impulsion à cette nouvelle industrie, il faudrait le concours d'une association éclairée et puissante, comme celle des comices agricoles ou des sociétés d'horticulture, ou mieux encore, le patronage du Gouvernement, et des essais faits sous les yeux des cultivateurs dans les départements où l'on exploite l'œillette pour en extraire l'huile seulement.

Lorsqu'on sera parvenu à établir l'industrie de l'opium indigène, on aura doté plusieurs départements (Somme,

Aisne, Pas-de-Calais, Nord) d'un nouveau revenu annuel de plusieurs millions, dont jusqu'ici la France est entièrement tributaire de l'étranger. De plus, ce qui est d'un prix inestimable et d'une grande ressource pour cette époque, on aura créé à la classe ouvrière, dans les semaines de chômage qui précèdent la moisson, 500 à 600 journées de travail par hectare de terre planté en œillettes.

Le sujet est assez important pour mériter l'attention des économistes et des agronomes; aussi faisons-nous des vœux pour que les intéressantes expériences de M. Bénard ne restent pas sans résultats.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce Mémoire, en a voté l'impression immédiate et l'envoi à M. le Ministre de l'Agriculture et aux Comices agricoles des départements de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Oise et de l'Aisne, ainsi qu'à plusieurs Sociétés d'horticulture.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1 et 2 Œillette en fleur et capsules à divers degrés de développement.

— 3 Port de la plante.

— 4 Capsule incisée longitudinalement.

— 5 Capsule incisée transversalement.

— 6 Section faite dans la capsule mûre.

— 7 Style.

— 8 Stigmate rayonné.

— 9 Pain d'opium.

— 10 Mode de plantation des œillettes.

— 11 Instrument à quatre lames pour pratiquer rapidement les incisions.

OBSERVATIONS

SUR

QUELQUES CAS D'EMPOISONNEMENT

PAR L'ARSENIC,

PAR M. BOR, PHARMACIEN A AMIENS.

Depuis l'ordonnance du Roi du 29 octobre 1846, portant règlement sur la vente des substances vénéneuses et en particulier sur celle de l'arsenic (qui ne peut, dit cette ordonnance, être vendu (pour d'autres usages que la médecine) que combiné avec d'autres matières, particulièrement avec celles à l'aide desquelles on peut masquer sa couleur et sa saveur), les empoisonnements par cette substance toxique sont devenus fort rares, du moins dans le département de la Somme. Avant l'époque dont nous parlons, au contraire, vu la facilité avec laquelle on pouvait se procurer ce poison qui servait et sert malheureusement encore à la destruction des animaux nuisibles, ainsi qu'au chaulage du blé, les empoisonnements occasionnés par cette substance vénéneuse étaient devenus si fréquents que nous ne croyons pas exagérer en disant que neuf empoisonnements sur dix étaient dûs à l'arsenic.

Ayant été chargé depuis quinze ou vingt ans d'un assez grand nombre de cas de médecine légale dans lesquels il ne s'agissait que de l'arsenic, nous saisirons cette occasion de

signaler aux toxicologistes quelques points qui nous ont paru devoir fixer leur attention. Nous voulons parler de la direction qu'un expert doit donner, dans quelques cas particuliers de toxicologie, à la recherche du poison qui fait aujourd'hui le sujet de ces observations. Nous nous proposons, en même temps, de dire quelques mots sur un moyen nouveau qu'on peut employer avantageusement, pour distinguer la nature des taches produites par l'appareil de Marsh.

L'arsenic, employé comme poison, est pris souvent ou dans un bouillon gras ou dans du lait. S'il est pris dans un bouillon gras, c'est principalement combiné avec la graisse qu'on le rencontre et non dans la partie liquide. Si, au contraire, il est administré dans du lait, c'est particulièrement dans la crème qu'on pourra constater sa présence et non dans le sérum du lait. Quelques faits que nous allons citer viendront à l'appui de notre assertion.

Un élève en médecine qui suivait, il y a quelques années, les cours de la Faculté de Paris (jeune homme de vingt et quelques années et qui jouissait d'une santé parfaite), est un jour trouvé mort dans sa chambre. Son cadavre présentant tous les caractères d'un empoisonnement récent, on s'est naturellement demandé quelles étaient les raisons qui avaient pu le porter au suicide et quelle était la substance toxique dont il s'était servi pour s'empoisonner. Ayant aperçu dans sa chambre un reste de bouillon, on s'est empressé de l'apporter à l'Ecole de médecine et on a chargé Barruel, alors préparateur de chimie de la Faculté, de faire l'analyse de ce liquide. Cet habile chimiste a usé sa science, et nous pouvons vous assurer qu'il n'en manquait pas, pour ne rien découvrir dans ce bouillon. Las d'une infinité de recherches qui étaient restées sans résultat, Barruel crut bien faire, pour l'acquit de sa conscience et pour clore ses essais analytiques, de faire passer un courant d'hydrogène sulfuré dans

ce qui lui restait du bouillon et, après avoir étiqueté avec soin le vase qui le contenait, il le plaça dans un coin de son laboratoire. Ce ne fut que quelques mois plus tard qu'il pût constater dans le fonds de ce liquide quelques atomes bien légers de sulfure d'arsenic. C'était pourtant bien l'arsenic qui avait servi à donner la mort à cet élève et c'était bien dans le bouillon qu'il l'avait pris. Comment donc se fait-il qu'un homme de l'habileté de Barruel n'ait pu, le jour même, découvrir la présence de l'arsenic dans ce bouillon? Nous croyons en avoir déjà fait pressentir la raison.

Voici maintenant quelques faits qui nous sont personnels.

Un jour, il nous fut remis par le parquet de la Cour impériale d'Amiens, une bouteille en grès contenant un reste de soupe grasse qui avait servi à un empoisonnement, et nous reçumes en même temps la mission de l'analyser pour connaître la nature de la substance vénéneuse qu'il récélait. Ne pouvant pas reconnaître ce qui était au fond de ce vase, à cause de son opacité, nous nous contentâmes, pour le moment, de faire écouler le liquide qu'il contenait et de le traiter, pour découvrir la présence de l'arsenic que nous y soupçonnions, par les procédés employés avant l'invention de l'appareil de Marsh. Nous nous empressons d'ajouter que nos essais restèrent sans résultat. Nous primes alors le parti de détacher du fond de cette bouteille le pain et la graisse qui y restaient, et nous traitâmes l'un et l'autre par les procédés ci-dessus mentionnés. Nous pûmes par ce moyen, démontrer la présence d'une assez grande quantité d'arsenic, non pas seulement dans le pain, mais encore dans la matière grasse qui en renfermait des quantités assez considérables.

Surpris du résultat que nous venons de mentionner et ignorant jusqu'alors l'affinité que l'arsenic pouvait avoir pour les corps gras, voici les essais auxquels nous nous sommes livrés.

Une petite capsule en porcelaine fut remplie d'eau distillée, cette capsule fut posée sur le feu et lorsque l'eau qu'elle contenait eut atteint le point d'ébullition, nous la retirâmes du feu et nous y ajoutâmes quelques grammes de graisse de porc. Nous voulions, en entreprenant cet essai, nous placer à peu près dans les mêmes circonstances qu'une personne qui est au moment de s'empoisonner à l'aide d'un bouillon gras ou de quelque autre liquide analogue. La graisse ne tarda pas à fondre et, vu sa légéreté spécifique, elle vint occuper la surface de l'eau, ainsi que cela arrive toujours dans un bouillon gras ou autre liquide de la même nature. Dans cette même capsule, nous avons ajouté, en dernier analyse, une pincée d'arsenic en poudre. Celui-ci s'est combiné à l'instant même avec le corps gras et est tombé au fond de ce liquide. Ce fait, suivi de quelques essais que nous passons sous silence, nous a prouvé que l'arsenic a de l'affinité pour la graisse et que de cette combinaison résulte une espèce de savon arsenical qui se dissout difficilement dans l'eau bouillante et, par la même raison, doit être très-peu soluble dans ce même liquide froid. Ce même fait semblerait encore nous prouver que dans un empoisonnement par l'arsenic, les liquides graisseux, tels que les bouillons de bœuf et de veau, peut être même le lait, pourraient être employés avantageusement comme antidotes de ce poison, en s'opposant momentanément à son absorbtion et en donnant ainsi le temps aux hommes de l'art de l'expulser par les vomissements.

Et, pour le dire en passant, ce fait nous enseignerait encore la raison pour laquelle la pâte arsenicale, dont la formule a été fournie par l'école vétérinaire d'Alfort et qui a été adoptée par le gouvernement pour la destruction des animaux nuisibles, pâte qui n'est qu'un composé d'acide arsenieux, *de suif fondu* et de farine, colorée avec le noir de fumée et aro-

matisé avec l'essence d'anis, est loin de remplir le but qu'on s'était proposé.

Dans une autre circonstance nous avons été chargé, encore par le parquet de la Cour impériale d'Amiens, d'un cas d'empoisonnement de même espèce, qui offre quelques particularités remarquables.

Un réfugié polonais en résidence à Amiens, en voulait à un de ses compatriotes, qu'il soupçonnait, à tort ou à raison, d'avoir avec sa femme des relations intimes. Il forma le projet de les empoisonner tous les deux. Pour arriver à ses fins, il acheta dix grammes d'arsenic qu'il divisa en deux portions à peu près égales. L'une était destinée à son soi-disant rival et l'autre à sa femme. Ses projets ayant été arrêtés et ses précautions prises, il s'introduisit de bonne heure dans la chambre de son compatriote dont il connaissait les habitudes et qui dormait profondément, et lui versa l'une des portions d'arsenic dans une tasse de lait chaud qu'on lui apportait tous les matins et qu'il prenait avant de se lever. Ce lait ne fut pas plutot avalé que la victime de cet attentat appelant au secours, s'écria : je suis empoisonné! Heureusement que des vomissements arrivèrent à temps et en abondance; heureusement encore que ce violent poison, pris à si haute dose, avait été mêlé à du lait qui, selon nos vues, devait avoir neutralisé ses effets délétères; car la victime de ce guet-apens ne tarda point à se rétablir au point que cinq ou six jours après cet évènement, le réfugié polonais se promenait par la ville.

Le drame que nous venons d'esquisser finissait à peine qu'un autre était sur le point de commencer. La femme du polonais qui venait de commettre un si lache attentat, s'occupant du dîner de sa famille, mit la table, dressa la soupe, la servit, la distribua à chacun des membres de la famille et, avant d'y avoir goûté, se baissa pour disposer

le bouilli. Le mari saisit cet instant pour lui verser la seconde portion d'arsenic dans sa soupe. La femme reprend sa place à table et, en remuant la soupe pour faciliter son refroidissement, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'on y avait mêlé quelque chose; à l'instant, elle s'écrie, comme la première victime : on veut m'empoissonner! Le mari voyant que sa tentative d'empoisonnement était découverte, se jette sur l'assiette, répand la soupe par terre, piétinant le résidu; mais il ne tarde pas à s'apercevoir que, pour faire disparaître les traces de son crime, il sera forcé de nétoyer et laver le plancher. Il prend un torchon qu'il emploie à cet usage et qu'il va laver ensuite dans un sceau d'eaux grasses. C'est ce sceau qui nous fut remis par le parquet et dans lequel nous eûmes à rechercher les traces du poison. Déjà l'expérience nous ayant appris que l'arsenic avait passablement d'affinité pour les corps gras, nous ne primes pas la peine de filtrer cette masse de liquide; de la réduire pour concentrer le poison, etc., etc. Nous nous bornâmes à passer cette eau à travers un linge à claire-voie et à rassembler, par ce moyen simple, toute la matière grasse, dans laquelle nous étions à peu près certains de découvrir ce que nous cherchions: c'est effectivement ce qui eût lieu.

De ce qui précède on peut, nous le croyons, tirer l'enseignement que, dans un enpoisonnement par l'arsenic, les recherches d'un expert, qui veut arriver à démontrer la présence de ce poison, doivent être dirigées plutôt vers les matières solides que vers les liquides, surtout lorsque ce poison a été pris ou dans un bouillon gras ou dans du lait.

Nous terminerons ces observations par quelques mots sur un moyen, autre que ceux déjà pratiqués, pour connaître la nature des taches produites par l'appareil de Marsh.

La formation d'une tache d'une couleur brune, tirant plus ou moins sur le noir, est loin d'être un indice certain

de la présence ou de l'arsenic ou de l'antimoine dans un cas d'empoisonnement; car la présence dans cet appareil ou d'une matière animale, ou du fer, ou du zinc lui-même, peut donner naissance à des taches semblables. On ne saurait donc trop multiplier le moyen de les différencier.

Les taches arsenicales ont pour caractères principaux d'être volatiles et de changer de place lorsqu'on les chauffe; de disparaître de suite lorsqu'on les touche avec un tube humecté d'hypochlorite de soude, de répandre une odeur d'ail lorsqu'on les projète sur un charbon ardent. Ces caractères suffisent pour distinguer les taches arsenicales des autres taches similaires.

Les taches antimoniales, au contraire, offrent des caractères que nous appelerons négatifs. Elles ne se volatisent pas ni elles ne sont pas déplacées par la chaleur; elles ne se dissolvent pas dans l'hypochlorite de soude et elles ne répandent pas d'odeur d'ail lorsqu'on les brûle. Ces taches peuvent donc être facilement confondues avec celles d'une autre nature que les taches arsenicales, dont les caractères sont tranchés; voilà la raison pour laquelle nous osons proposer un moyen nouveau. Ce moyen consiste à verser sur une tache suspecte une couche légère d'acide sulfydrique liquide et si cette tache s'entoure d'une auréole d'une couleur jaune rougeâtre, ont peut affirmer qu'elle est de nature antimoniale. Ce dernier caractère, pour les taches antimoniales, est aussi tranché que l'emploi de l'hypochlorite de soude pour les taches arsenicales.

CONJECTURES

SUR

LES COMMENCEMENS DE VIRGILE,

SUR LA DATE ET SUR L'ORDRE DE

COMPOSITION DE SES BUCOLIQUES,

PAR M. S.-A. BERVILLE,

PRÉSIDENT A LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS.

Nous possédons peu de renseignements sur les jeunes années de Virgile et sur ses premiers essais poétiques, et ce qui nous en reste est peu digne de confiance. L'ordre dans lequel il a composé ses pastorales, les circonstances de leur composition sont également enveloppés d'obscurité. La vie qu'on lit en tête de ses ouvrages est évidemment fabuleuse. Que l'auteur de l'Enéide se soit fait connaître d'Octave par des pronostics sur des chiens et des chevaux, qu'il ait reçu des rations de pain pour récompense, et qu'il en ait pris occasion de dire à l'héritier de César qu'il le croyait fils d'un boulanger, ce sont choses auxquelles on n'est pas absolument obligé d'ajouter foi. Je n'en ai même, je l'avoue, qu'une assez médiocre dans l'anecdote si répandue du *sic vos non vobis*. On ne peut nier cependant, d'une part, que les commencements d'un grand écrivain ne soient intéressants à

connaître; de l'autre, que la chronologie de ses ouvrages n'en doive sensiblement faciliter l'intelligence. Il m'a semblé, pour moi, qu'en interrogeant les Bucoliques elles-mêmes, qu'en confrontant les indications qu'elles fournissent avec les faits de l'histoire contemporaine, on pouvait se faire, sur ces points divers, des notions, sinon toujours certaines, du moins plus voisines de la certitude que les récits auxquels je viens de faire allusion. J'ai donc attentivement relu, dans cet esprit, et les *Bucoliques*, et l'histoire des derniers tems de la république romaine, et de cette lecture comparée, j'ai déduit les conjectures qu'on va lire.

Je dis les *conjectures*, car, bien que j'ai pris parfois le ton affrmatif, pour ne pas trop allanguir mon exposé, on comprend que beaucoup de choses ne peuvent ici reposer que sur des vraisemblances. Mais comme, à côté de mes affirmations, je donne mes motifs, chacun reste à portée d'apprécier par lui-même le mérite de mes inductions.

Je me suis surtout attaché à déterminer le plus exactement possible la date de chacune des Eglogues et le rang qu'elles doivent occuper entre elles, persuadé qu'il doit résulter de cette rectification dans leur classement plus de liaison et de clarté. Dans l'examen auquel je me suis livré, quelques points bien constans m'ont d'abord servi de jalons. Des dix Eglogues, en effet, quatre sont datées avec la plus grande précision par les faits historiques auxquels elles se réfèrent : *Tityre* et *Mœris*, par le partage des terres d'Italie aux soldats des triumvirs ; *Pollion*, par le consulat de ce général ; *la Magicienne*, par l'expédition de Pollion en Illyrie. Il ne restait donc qu'à grouper autour de ces quatre points fixes les six autres pièces, dans leur ordre de relation, soit avec les premières, soit entre elles-mêmes. Ici encore, le texte des Bucoliques m'a offert d'utiles indications ; l'ordre relatif de l'*Alexis*, du *Palémon*, du *Daphnis*, de la *Magi-*

cienne, du *Gallus* s'y trouve assez clairement marqué. C'est en procédant ainsi que je crois être parvenu à disposer les six morceaux dont se compose le recueil des Bucoliques dans l'ordre, je ne puis dire le plus certain, mais le plus vraisemblable.

J'ai suivi la chronologie établie dans l'histoire romaine de Crévier, comme la plus répandue. D'autres historiens ajoutant deux années aux chiffres de Crévier, font naître Virgile en 684, au lieu de 682, font partager les terres d'Italie en 713, au lieu de 711, font arriver Pollion au consulat en 714, au lieu de 712: mais comme l'addition est commune à tous les faits, leurs rapports entre eux restent les mêmes, et je n'ai pas cru devoir m'arrêter à cette dissidence, indifférente à l'objet que je me suis proposé.

Ceci expliqué, j'entre en matière.

Au tems de la mort de César, en l'an de Rome 708 (1), se trouvait dans cette capitale du monde un jeune homme que recommandaient de brillantes études, une heureuse culture des lettres grecques et les plus rares dispositions pour la poésie. Avait-il, comme Horace, étudié dans Athènes? On l'ignore, et il est permis d'en douter, car son père était un cultivateur peu riche des environs de Mantoue. Il ne paraît pas même bien assuré que celui-ci fût né de condition libre, car, dans l'une des deux Eglogues où Virgile semble l'avoir mis en scène, Tityre déclare que le motif de son voyage à Rome a été l'espoir de la liberté; que nulle part ailleurs s'il n'aurait pu sortir de servage: dans l'autre, Mœris envoie des chevreaux à l'étranger qui l'a chassé; c'est moins le fait d'un propriétaire dépossédé que celui d'un serviteur cherchant à regagner une position perdue. Quant au

(1) Quarante-trois ans avant notre ère.

domaine qu'occupait le père de Virgile, les descriptions du poète nous en donnent une idée. Il s'étendait en pente douce du sommet d'une colline au bord d'une rivière (le Mincio, sans doute) bordée de vieux hêtres déjà couronnés. Son étendue était suffisante pour un homme modéré dans ses désirs. Il renfermait des pâturages que bornaient d'un côté le roc nu, de l'autre un marais. Une haie de saules où picoraient les abeilles le séparait de la propriété voisine. Virgile, né, dit-on, en l'an de Rome 682, sept ans avant Octave et cinq ans avant Horace, devait être âgé d'environ 26 ans lorsque César fut assasiné. Déjà son talent, qui commençait à se produire, l'avait fait accueillir de plus d'un haut personnage. Il en est trois, entre autres, dont le nom figure dans les *Bucoliques*, Pollion, Varus et Cinna. Pollion, guerrier, orateur, grammairien et poète, avait d'abord été du parti de Pompée; les circonstances le rattachèrent à Antoine, dont il fut lieutenant, et qu'il servit un instant contre Octave lui-même. Depuis, il resta neutre entre les deux, et continua de vivre honoré dans Rome. Varus ne nous est pas connu, car je ne pense pas qu'on doive le confondre avec le vaincu d'Arminius, qui ne parvint aux emplois publics que bien des années plus tard, et dont le père suivait, au tems dont nous parlons, les drapeaux de Brutus et de Cassius; encore moins avec le jurisconsulte Alfénus Varus, qui ne devint célèbre que trente ans environ après l'apparition des Églogues. Nous ne connaissons pas davantage le Cinna des *Bucoliques*. Ce ne peut être celui qui prit part au meurtre de César, car Virgile ne l'eût point loué devant Octave; ni le poète Helvius Cinna, tué dans une émeute qui suivit la mort du Dictateur, trois ans avant l'époque où Virgile a mis ce nom dans ses vers (1); ni enfin le Cinna de Sénèque et de

(1) A toute force il ne serait pas impossible que le Cinna des *Bucoli-*

Corneille, qui ne fut en faveur que bien des années après, et qui, au tems où nous parlons, venait de combattre Octave aux journées de Philippes. Sans doute le Varus et le Cinna des Eglogues étaient des chefs de corps, en crédit sous César et ses successeurs, et lettrés comme l'étaient la plupart des généraux romains. Virgile, par ses protecteurs, se trouva donc lié au parti d'Octave, au contraire d'Horace, qui se trouvait à Philippes dans les rangs des vaincus.

Quels étaient ces premiers essais, qui, dès avant les *Bucoliques*, avaient ouvert au jeune poète l'entrée de plus d'une grande maison ? On ne le sait pas bien, mais on peut le conjecturer. Nous possédons trois petits poèmes, le *Moucheron*, l'*Hôtesse*, et le *Moretum*, que l'on attribue assez généralement à la jeunesse de Virgile. D'autre part, nous trouvons dans l'une des Eglogues, *Mœris*, plusieurs fragments cités comme des chants que Ménalque (Virgile) avait précédemment composés. L'un d'eux nous reporte à l'année même de la mort de César. Alors parut une comète où le peuple superstitieux crut voir rayonner l'âme du dictateur expiré. C'est cette apparition que Virgile avait célébrée dans une pièce de vers dont il nous rappelle le début :

> Daphni, quos antiquos signorum suspicit ortus?
> Ecce Dionæi processit Cæsaris astrum..... etc...

Un autre fragment rappelé dans la même églogue est une évidente imitation de Théocrite, et donne à penser que Vir-

ques fut cet Helvius Cinna. Il n'est nommé qu'une fois, dans le *Mœris*; il l'est à titre de poète célèbre et non de puissant protecteur; l'allusion faite à son talent ne suppose pas nécessairement qu'il vécût encore; il pouvait, d'ailleurs, avoir été l'ami de Virgile ou celui de Varus. Pourtant, avouons-le, tout cela est bien vague.

gile s'était déjà exercé sur ce poète, avec lequel il devait bientôt nouer des rapports plus intimes.

Hùc ades, ô Galathea : quis est nam ludus in undis?
Hìc ver purpureum ; varios hìc flumina circùm
Fundit humus flores; hìc candida populus antro
Imminet, et lentæ texunt umbracula vites.
Hùc ades: insani feriant sine littora fluctus.

Cette description charmante, dont le poète s'applaudit lui-même, et dont il dit, avec plus de vérité que de modestie, *non est ignobile carmen*, n'était-elle pas déjà une première étude sur cette pièce du *Cyclope*, que Virgile allait bientôt imiter plus complétement dans son Alexis?

« Laisse, dit Polyphème à Galathée, laisse la mer se » briser follement sur ces grèves ; tes nuits seront plus heu- » reuses si tu les passes à mes côtés dans mon antre. Des » lauriers et des cyprès allongés y murmurent ; le lierre noir » et la vigne chargée de grappes en tapissent l'enfoncement » obscur. Tout auprès coule une onde fraîche.... Quoi ! pré- » férerais-tu encore les mers et leurs vagues sans nombre?...

C'est ainsi que le poète naissant préludait à ces emprunts qui furent eux-mêmes les préludes de son talent. Un autre fait résulte encore de divers indices que j'exposerai chacun en son lieu: c'est que Virgile, en ces premiers temps, fut tenté d'emboucher la trompette héroïque ; que même il s'était presque engagé à chanter les exploits de son protecteur Varus: c'est aussi que Pollion le détourna de ce projet et lui conseilla de s'attacher à Théocrite. Le conseil était sage. « Mon ami, a pu dire Pollion à son jeune client, ce n'est » pas vers le genre épique que je vous crois maintenant » appelé. Vous avez de la grâce, une mollesse heureuse,

» de l'enjouement, de la mélancolie, une élégance exquise,
» une harmonie charmante. Mais cette puissance créatrice
» qui doit animer l'épopée, cette fécondité, cette audace,
» cette fierté de pinceau qui distinguent les grands maîtres,
» rien encore ne les annonce en vous. Peut-être l'étude vous
» les donnera-t-elle; mais votre génie n'est pas mûr encore
» pour les hautes entreprises. Faites mieux : donnez suite à
» vos études sur Théocrite. Transportez dans notre langue
» ces petits chefs-d'œuvre, trop peu connus encore parmi
» nous. Soyez, vous le pouvez, le Théocrite des Latins. »
Les jeunes gens et les poètes ne sont pas toujours dociles : Virgile le fut et fit bien. Il laissa pour un temps la muse épique, et s'inspirant une seconde fois de cette Idylle du *Cyclope*, qu'il paraît avoir aimée de prédilection, et qui est, en effet, l'un des morceaux les plus suaves du poète Syracusain, il en fit sa touchante pastorale d'*Alexis*.

Pollion fut content; il devait l'être. L'*Alexis* n'est pas encore une composition irréprochable : les traits empruntés à Théocrite n'y sont pas toujours judicieusement employés : mais déjà le talent des vers s'y révèle d'une manière supérieure, et la tradition nous a transmis la sensation qu'un tel début fit à Rome dans le monde littéraire. C'était une langue poétique toute nouvelle, toute exquise, et qui dès-lors égalait, si même elle ne surpassait pas, tout ce que les muses latines avaient jusques-là produit de plus achevé. Virgile, encouragé par le succès, s'attacha de plus en plus à Théocrite, dont la cinquième Idylle, retraçant un combat poétique entre deux bergers, lui donna le sujet de son *Palémon*. Dans ce second ouvrage, il n'oublie pas de rappeler le suffrage dont Pollion avait honoré le premier : *Pollio amat nostram, quamvis est rustica, musam.* Peut-être Virgile ne fut-il pas fâché de relever, par l'appui d'une imposante autorité littéraire, l'humilité du genre qu'il avait consenti d'adopter.

Nous le verrons, en effet, revenir plus d'une fois sur ce point, notamment dans le *Silène*, qui débute ainsi :

Prima Syracusio *dignata est* ludere versu,
Nostra, nec *erubuit* sylvas habitare Thalia.

Daphnis fut la troisième pastorale que Virgile imita de Théocrite. Lui-même nous l'apprend : à la fin de cette pièce, l'un de ses acteurs, offrant sa flûte à l'autre, lui dit :

Hæc nos : « formosum Corydon ardebat Alexim : »
Hæc eadem docuit : « cujum pecus, an Melibæi. »

D'où l'on voit 1.° qu'*Alexis* a précédé *Palémon* ; 2.° que l'un et l'autre ont précédé *Daphnis* ; 3.° que ces trois Eglogues ont précédé toutes les autres : sinon, l'auteur n'eût pas eu de motif pour borner là son énumération.

Quelques-uns ont voulu que Daphnis ne fût autre que César et que Virgile ait entendu déplorer sous ce nom la perte d'un héros regretté de ses protecteurs. J'avoue que le rapport me paraît difficile à saisir entre Daphnis le pasteur et le conquérant des Gaules. D'ailleurs la mort de César remonte aux ides de Mars de l'an de Rome 708 ; cette date laisserait trop d'intervalle entre le *Daphnis* et d'autres pièces qui vont nous transporter tout à l'heure à la fin de l'année 711.

Témoin des succès de son jeune ami, sans doute Varus ne manqua pas de lui rappeler la promesse qu'il lui avait faite ; peut-être même lui reprocha-t-il doucement son manque de parole. C'est à ce rappel ou à ce reproche que Virgile s'attache à répondre dans le prologue de son *Silène*. « Comme » il chantait les Rois et les combats, Apollon lui tira l'oreille » et l'admonesta ainsi : un berger, Tityre, doit mener les » moutons au paturage et dire d'humbles mélodies. Assez

» d'autres *resteront* (supererunt) qui voudront dire les louan-
» ges de Varus et raconter les tristes guerres ; lui, désormais,
» composera des poésies champêtres sur son petit chalumeau.
» *Ce qu'il chante lui est commandé.* Si pourtant quelqu'un
» s'amuse à lire ceci, là même, Varus, les bruyères, les
» forêts vous chanteront : nulle page n'est plus agréable à
» Phébus que celle où votre nom se trouve inscrit. »

Il est difficile de ne pas reconnaître ici une excuse adressée à l'homme que l'on avait promis de célébrer. Ces mots : *super tibi erunt qui dicere laudes tuas cupiant,* sont bien caractéristiques d'un engagement pris et non exécuté. Un autre mot n'est pas moins remarquable : *non injussa cano,* ce que je chante m'est commandé. Quel était donc cet Apollon qui dictait ainsi des ordres au génie naissant de Virgile ? Tout-à-l'heure une autre églogue, *la Magicienne,* nous répondra : Pollion. On voit par là que c'est de dessein formé, et pour complaire à cet illustre patron que la muse de Virgile *a, la première, daigné jouer avec le vers Syracusain, et n'a point rougi d'habiter les bois.*

Silène pourtant n'est plus une imitation : c'est un pastiche en beaux vers, où l'auteur, après le gracieux tableau d'une scène champêtre, effleure tour-à-tour différents sujets, depuis la philosophie d'Epicure, que Lucrèce avait mise en honneur dans Rome, jusqu'à l'aventure de Philomèle et de Térée. Là aussi nous apparaît pour la première fois chez lui le nom de Gallus, à qui nous le verrons bientôt consacrer des pages si touchantes. Cornélius Gallus, jeune romain d'un sang noble, bien voulu d'Octave, dont plus tard il reçut des missions importantes, avait quelques années de moins que Virgile, qui se prit pour lui d'une tendre amitié. Tout jeune qu'il était, il venait de débuter avec succès dans la carrière poétique par une pièce sur *l'origine de la forêt de Grynée* : c'était un bois consacré à Apollon, d'où le surnom quelque-

fois donné à ce dieu, *Grinœus Apollo*. Virgile montre Gallus errant aux bords du Permesse. Une muse le conduit aux côteaux d'Aonie, toute la cour de Phébus se lève, et Linus, en lui remettant les chalumeaux d'Hésiode : « Qu'ils » te servent, dit-il, à conter l'origine de la forêt de » Grinée, et que ce bois devienne la résidence chérie » d'Apollon. »

Quoique rien ne précise la date du *Silène*, j'ai cru devoir le placer à la suite des trois premières églogues. Elles sont empruntées à Théocrite, et *Silène* débute par une allusion aux emprunts faits à Théocrite, que l'auteur laissera ensuite pour quelque temps. Adressée à Varus, elle ne renferme aucune allusion à des faits intéressants pour Virgile, auxquels Varus dut prendre part, et qui feront la matière des églogues suivantes. En effet, tandis que notre poète occupait tranquillement sa muse à ces travaux aimables, une grande calamité menaçait sa famille et son pays natal. Dans la guerre faite aux meurtriers de César, on sait que les triumvirs avaient promis à leurs soldats une distribution de terres à prendre sur les villes du parti vaincu. Octave, à qui l'Italie échut en partage, eut le fardeau de cette cruelle opération. Il eut peine à s'y résoudre ; pourtant il le fallut. Crémone était dans le cas de l'expropriation ; Mantoue ne s'y trouvait point. Mais la force n'y regarde pas de si près, et le territoire confisqué ne suffisant pas pour les parties prenantes, dont le nombre excédait cent soixante mille, on l'agrandit aux dépens des voisins. Mantoue, peu distante de Crémone, se vit menacée. On pense bien que cette malheureuse victime du voisinage ne se laissa pas dépouiller sans réclamation. Il est à croire qu'on réclama d'abord contre la mesure elle-même et que Virgile, dont on savait les hautes relations, fut invité par ses concitoyens à plaider leur cause. C'est à cette première phase de l'affaire que semble se rapporter une pièce à

laquelle Virgile fait allusion dans son *Mœris*, et que l'urgence ne lui permit pas même d'achever :

> Imò hæc quæ Varo, necdùm perfecta, canebat:
> « Vare, tuum nomen (superest modò Mantua nobis,
> » Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ !)
> » Cantantes sublimè ferent ad ethera Cycni.

Si Varus s'interposa, ce fut en vain : la spoliation de Mantoue fut résolue. Alors commencèrent les réclamations particulières. Chacun, dans le commun naufrage, chercha du moins un abri pour lui-même. « Les propriétaires, dit l'historien, » venaient par bandes à Rome, avec leurs femmes et leurs » enfants, jetant de grands cris et demandant quel crime ils » avaient donc commis, et pourquoi, nés dans l'Italie, » membres de l'empire et de la république, ils étaient traités » en ennemis vaincus. » Plusieurs réussirent; les puissants d'abord: c'est l'usage: puis, ceux-là firent planche pour d'autres. Le père de Virgile fut de ceux qui firent le voyage de Rome. Son fils y devint son appui, et, plus heureux dans cette nouvelle instance que dans la première, il le fit exempter du malheur général. Virgile, tout porte à le croire, reconduisit son père à Mantoue. Il y fut témoin de la désolation universelle, et sous cette impression, il composa son *Tityre*, dans lequel il ne faut pas voir seulement un remerciment pour Octave, mais un tableau touchant, souvent même énergique, du malheur de ses compatriotes. Ce ne sont pas des vers de flatteurs que ceux-ci :

> Impius hæc tam culta novalia miles habebit!
> Barbarus has segetes! . . . . . .
> . . . . . en queis consevimus agros!

Du reste, il est hors de doute que le père de Virgile soit venu à Rome et qu'il ait été admis en présence d'Octave. Plusieurs passages l'attestent, notamment celui-ci :

> Hìc illum vidi juvenem, Melibœe, quotannis
> Bis senos cui nostra dies altaria fumant :
> Hic mihi responsum primus dedit ille petenti :
> Pascite, ut antè, boves, pueri, submittite tauros.

Pourtant Virgile et son père ne jouirent pas d'abord tranquillement du bienfait d'Octave. En dépit de la sauve-garde qu'il leur avait donnée, un des nouveaux venus les contraignit à déguerpir, en lui disant : *hæc mea sunt ; veteres migrate coloni.* Il fallut céder ; autrement leur vie n'eut pas été en sureté : *nec tuus hic Mœris, nec viveret ipse Menalcas.* Virgile alors, laissant sur les lieux son père, trop agé sans doute pour tant de déplacements, revint à Rome implorer de nouveaux ses nombreux amis. Comme d'usage, son placet fut une pièce de vers. C'est l'églogue intitulée *Mœris*, où, sous ce nom, il fait parler son père, se désignant lui-même par le nom de Ménalque. On y voit que Ménalque, par ses chants, avait sauvé soit le tout, soit une portion de l'héritage de Mœris, mais que les chants des bergers sont sans vertu parmi les armes guerrières. La scène est aux environs de Mantoue, car on y apperçoit le tombeau de Bianor, son fondateur. Le dernier vers indique à la fois que Ménalque (Virgile) est absent et qu'il doit revenir : *carmina tùm meliùs, cùm venerit ipse, canemus.* On s'est demandé pourquoi l'auteur, sous prétexte de faire entendre à Lycidas des chansons de Ménalque absent, a rempli sa pièce de fragments que rien ne lie ni entre eux, ni au sujet principal : en voici, je crois, l'explication. Ces fragments me semblent être les initiales de quelques pièces que Virgile avait composées précédemment, et que ses

protecteurs, que Varus notamment, avaient goûtées. Le poète, qui veut faire appel à leur bienveillance, imagine de leur remettre ainsi en mémoire des hommages qu'ils ont accueillis. C'est ainsi qu'il rappelle tour-à-tour, par des citations rapides, et sa pièce sur l'étoile de César, et sa première imitation du Cyclope, et sa requête poétique à Varus en faveur de Mantoue. Il semble leur dire: celui qui vous demande appui, c'est l'auteur de ces chants qui vous ont intéressés; c'est à eux de plaider sa cause auprès de vous. Il paraît qu'en effet sa requête fut accueillie.

Le partage des terres eût lieu en l'an de Rome 711 : ceci nous donne la date positive des deux Eglogues *Tityre* et *Mœris*. C'est pendant l'un des deux voyages de l'auteur, et plus volontiers pendant le second, que j'inclinerais à placer la composition de l'Eglogue de *Melibée*. La scène est sur les rives de Mincio. Le poète, qui d'abord avait simplement copié les paysages de Théocrite; qui, dans son *Alexis*, disait: *mille meæ* Siculis *errant in montibus agnæ*, se place ici au milieu des paysages du pays natal:

> Hîc viridis tenerâ prætexit arundine ripas
> Mincius..... etc ...

Son exposition respire un sentiment de bonheur tranquille et de douce gaîté: ce sont bien là les impressions d'un homme sensible revoyant sa patrie après une longue absence, et venant de sauver de la spoliation le patrimoine de son père. A défaut d'indications plus précises, celle-ci me paraît suffisamment plausible.

Cependant le plus considérable des protecteurs de Virgile, Pollion, venait d'être élevé au consulat (1). Cet évènement

(1) A. V. C. 712.

nous donne encore la date précise de la pièce qui porte son nom et qui lui est dédiée. C'est, en effet, à Pollion consul que Virgile s'adresse dans ce morceau, où sa poésie s'élève au-dessus du ton de l'Eglogue:

Si canimus sylvas, silvæ sint *consule* dignæ...

Et plus loin:

Teque adeò decus hoc ævi, *te consule* inibit,
Pollio, et incipient magni procedere menses.

Mais si la date en est certaine, on est moins d'accord sur la circonstance qui l'a inspirée. L'auteur l'a composée pour saluer l'espoir d'une naissance illustre. Suivant les uns ce serait la naissance de Marcellus; suivant d'autres celle de Drusus; suivant quelques-uns celle d'un fils de Pollion. Aucune de ces suppositions n'est fondée. Marcellus était déjà né et devait avoir environ cinq ans à l'époque du consulat de Pollion; Drusus, au contraire, n'est venu au monde que deux années plus tard; enfin, la naissance d'un fils de Pollion était loin d'avoir assez d'importance pour qu'on put, même en supposant dans les vers de Virgile la plus extravagante hyperbole, lui appliquer les expressions de cette pièce: *Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna.... pacatumque reget patriis virtutibus orbem.... cara Deûm soboles, magnum Jovis incrementum.....* etc..... Il est superflu d'aller chercher si loin une explication qui s'offre d'elle-même.

Peu de tems après l'avènement de Pollion au consulat, Antoine avait épousé la sœur d'Octave. Celle-ci devint presque aussitôt enceinte. Son enfant semblait devoir être le gage d'une solide alliance entre les deux maîtres du monde. C'était la paix, c'était le bonheur qui allait descendre sur la

terre à la naissance du jeune héros appelé peut-être à réunir dans sa main les deux sceptres entre lesquels se partageait l'univers. La naissance eût lieu en effet vers la fin de la même année: mais notre poète en fut pour son horoscope: *la signora mit au monde une fille.*

A cette époque, on imagina, pour satisfaire un plus grand nombre d'ambitions, d'abréger le tems d'exercice des consuls. Les premiers élus se démettaient au bout de quelque tems: ils étaient remplacés par d'autres, qu'on appellait consuls en second, *Consules minores.* Pollion resta donc en charge quelques mois seulement, et, sortant du consulat, dirigea immédiatement une expédition en Illyrie. Ce fut durant cette expédition, et dès lors en la même année 712, que Virgile lui dédia une nouvelle Eglogue, *la Magicienne.* Les termes de sa dédicace doivent trouver place ici: « Toi, soit que déjà tu » couronnes les pics du haut Timave, soit que tu préfères » les bords de la mer d'Illyrie, ne viendra-t-il jamais ce jour » où il me sera permis de dire tes hauts faits? Où il me sera » permis de répandre partout l'univers tes chants, dignes » seuls du cothurne de Sophocle? J'ai commencé, je finirai » par toi: reçois ces vers, entrepris par tes commandemens; = etc..... »

Diverses indications résultent de ces paroles. D'abord, les deux premiers vers nous donnent la date certaine de ce morceau, par le fait historique auquel ils font allusion, l'expédition d'Illyrie. *A te principium* nous atteste que c'est par le conseil de Pollion, et, pour ainsi dire, par son ordre, que Virgile avait entrepris ses *Bucoliques*, et la chose est encore confirmée par ces mots: *accipe jussis carmina cœpta tuis*, qui répond au *non injussa cano* de l'Eglogue de *Silène. Tibi desinet* annonce que, dans le premier dessein du poète, la *Magicienne* devait être la pièce finale de son recueil. Enfin, *en umquam erit ille dies, mihi cùm liceat tua dicere facta,*

semble indiquer que Pollion continuait de s'opposer à ce que Virgile abordât la poésie héroïque ; soit qu'il ne voulut pas lui permettre de se détourner de son œuvre commencée, soit que, malgré les accens plus élevés de la pièce précédente, il ne jugeât pas encore son talent assez formé.

Virgile avait cru terminer là ses *Bucoliques :* un incident vint changer ses résolutions. Gallus, qu'il aimait, s'était épris d'une femme qui le quitta pour suivre à l'armée un militaire. Le fait n'est pas sans exemple. On peut croire que le pauvre Gallus fut désolé : à vingt-quatre ans (c'était son âge) de telles infortunes sont si amères ! Virgile essaya de le consoler. Déjà, dans la *Magicienne*, le poète avait fait retour à Théocrite, qui lui avait inspiré ses trois premières Eglogues et que depuis il avait laissé pour suivre ses propres inspirations. Dans son *Gallus,* c'est encore aux muses de Sicile qu'il s'adresse. Il s'en excuse : c'est le dernier appel qu'il veut leur faire : *extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem ; pauca meo Gallo... carmina sunt dicenda.* Il ne demande que peu de vers ; et pour qui ? pour un poète. Comment les refuser ? *quis neget carmina Gallo ?* Tout cela ne permet pas de douter que le *Gallus* ne soit, en effet, la dernière des Eglogues dans l'ordre de leur composition. On en doute encore moins en voyant l'épilogue qui le termine, puisque la place d'un épilogue est nécessairement à la fin du livre. Par là, nous connaissons, d'une manière assez sûre encore, l'époque de sa composition. La *Magicienne* appartient à la seconde partie de l'année 712, au tems où Pollion était sorti du consulat. Gallus est postérieur ; de plus, il a été écrit dans une saison rigoureuse :

Tua cura Lycoris
Per .... *nives* alium ..... secuta est.

Et ailleurs :

Alpinas, ah! dura, *nives* et *frigora* Rheni
Sine me sola vides. Ah! ne te frigora lædant!
Ah! tibi ne teneras *glacies* secet aspera plantas!

Cependant, l'armée, campée, comme nous venons de le voir, au point de contact du Rhin et des Alpes, vraisemblablement au pied du St.-Gothard, tenait alors la campagne, soit qu'elle n'eût pas encore pris ses quartiers d'hiver, soit que déjà elle les eût quittés :

Nunc insanus amor duri te Martis in armis,
Tela inter media atque *adversos* detinet *hostes*.

Ces rapprochemens nous indiquent assez que l'Eglogue de Gallus a dû être composée à l'entrée ou à la fin de l'hiver de 712 à 713. Maintenant, quel était ce rival heureux qui supplanta l'infortuné Gallus? Quelques-uns ont cru que c'était Marc-Antoine le triumvir : mais c'est là une évidente erreur. Au tems dont nous parlons, Marc-Antoine était en Grèce, à Athènes, avec son épouse Octavie et l'enfant né de leur récent mariage. Il faut donc nous passer de cette notion, qui, heureusement, n'est pas d'une grande importance.

Gallus, au reste, ne mourut pas de sa douleur, car, plus tard, nous le retrouvons commandant en Egypte un corps d'armée pour Octave. Il est fâcheux d'apprendre que sa conduite ultérieure l'ait rendu peu digne de l'intérêt qu'appèlent sur lui les tendresses et les beaux vers de Virgile. Chargé de gouverner l'Egypte, il se fit haïr par des extorsions et des violences, fut poursuivi devant le sénat, condamné, et réduit à se donner la mort.

On a dit que Virgile avait d'abord terminé les *Géorgiques* par un éloge de Gallus, qu'il aurait eu ensuite la faiblesse

d'effacer par déférence pour Auguste. Rien n'est moins supposable. Quel rapport entre Gallus et le sujet des *Géorgiques*? Comment Virgile, qui connaissait les convenances, aurait-il eu l'idée de louer à la face du monde un homme que le sénat avait condamné pour violence et pour concussion? Comment aurait-il pensé à couronner par cet inconvenant éloge un poème dédié au favori de l'Empereur? et d'autre part, supposé la chose faite, comment Auguste, qui honora la mémoire de Cicéron et qui regretta hautement Gallus, eut-il été personnellement offensé de son éloge? Un tel conte n'a pas même le mérite de la vraisemblance.

Pour résumer ces considérations, il me paraît que les pastorales de Virgile doivent, quand à leur date, être classées dans l'ordre suivant: *Alexis*, *Palémon*, *Daphnis*, *Silène*, *Tityre*, *Mœris*, *Melibée*, *Pollion*, *la Magicienne et Gallus*. Les quatre premières doivent appartenir à l'an de Rome 710 ou au commencement de 711; les trois suivantes à 711; la 8.e et la 9.e à 712; la dernière à la fin de 712 ou aux premiers mois de 713. Virgile aurait donc commencé son recueil à l'âge d'environ 28 ans, et l'aurait terminé à 30 ou 31 ans. Des dix compositions que je viens d'énumérer, cinq, les trois premières et les deux dernières, sont plus ou moins imitées de Théocrite: les cinq autres, sauf quelques détails, sont des compositions originales.

Les *Bucoliques* ont été l'objet de tant d'appréciations qu'une appréciation nouvelle semble au moins superflue. Deux mots exprimeront mon sentiment sur elles: peu d'intérêt d'ensemble, un grand charme de détails. A part trois morceaux de sentiment, *Alexis*, *Tityre* et *Gallus*, l'action fait défaut dans les églogues; au lieu de faire agir ses personnages, Virgile se borne à les faire chanter: ce ne sont point des aventures de la vie champêtre qu'il nous raconte; c'est l'esprit de ses ber-

gers qu'il nous fait entendre. De plus, ses chants, coupés souvent en couplets de peu d'étendue et sans liaison entre eux, forment moins un tout capable d'attacher qu'une série de fragments exquis, mais incohérents. L'auteur, jeune encore, n'a pas le jugement sûr de Théocrite: il ne sait pas toujours choisir, dans ce qu'il lui emprunte, ce qui conviendrait à son sujet et à ses acteurs, et ce qu'il dérobe, il ne réussit pas toujours à se l'assimiler. Malgré ces imperfections, qu'il faut savoir reconnaître, les *Bucoliques* resteront un des plus précieux monuments de la poésie latine. De leur apparition date ce dernier progrès de la langue poétique, déjà belle dans Térence et dans Lucrèce, plus belle et désormais arrrivée à sa perfection dans Virgile et dans Horace. Non qu'ici le style de notre poète ait encore atteint toute sa maturité: ici parfois quelque construction pénible, quelque consonnance dure, quelque tour d'une concision laborieuse, quelque épithète d'une propriété moins irréprochable, quelque forme un peu maniérée, quelque ingénieuse affectation trahissent la jeunesse et l'expérience encore incomplète de l'écrivain. Mais ces tâches rares et légères n'empêchent pas que les *Bucoliques* ne soient une des œuvres de langage les plus achevées que nous connaissions. C'est déjà cette pureté, cette élégance, cette harmonie qui caractérisent Virgile entre tous les écrivains; c'est déjà cette mélancolie rêveuse, cette délicatesse d'aperçus, cette sobriété de détails que nous retrouverons, portés plus loin encore, dans les chefs-d'œuvre de son âge mûr. En un mot, les églogues sont un début, mais c'est le début de Virgile.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. VIVIEN.

La mort vient de frapper (1), en tranchant tout-à-coup les espérances qu'on avait de le conserver, un homme éminent par son mérite, par son caractère et par les hautes fonctions qu'il a remplies dans l'État. M. Vivien, deux fois Ministre, avait été Procureur-général, Préfet de police, conseiller d'État, Député, membre de l'Institut, et Représentant à l'Assemblée Constituante. Amiens, qui a vu son premier essor dans la profession d'avocat, peut à bon droit le revendiquer comme son enfant d'adoption, et s'en honorer comme d'une de ses gloires. Aussi le coup qui l'a frappé a-t-il retenti douloureusement dans cette ville, où il a rendu tant de services publics et privés, où il a laissé des souvenirs chers au barreau, à la magistrature, à toutes les classes de la famille amiénoise. La douleur publique attend quelques détails sur

(1) Cette notice a été lue en séance publique de l'Académie d'Amiens, le 27 août 1854.

cette vie si pleine, si riche de travaux utiles, si dévouée aux grands intérêts du pays. Il faut satisfaire cette impatience, et me borner à une esquisse, en réservant à un autre temps la tâche d'une biographie complète, qui ne manquera point à sa mémoire.

Alexandre-Auguste Vivien, né à Paris au mois de juillet 1799, d'un père ancien greffier à la cour des aides, fut élevé avec soin par son aïeule maternelle, qui avait connu Mirabeau et M.me Roland, qui avait fortifié dans la société des Girondins, où son gendre Brissot l'avait introduite, son enthousiasme pour les idées nouvelles. La vieille expérience de l'aïeule sut tempérer la fougue de son élève. Originaire de Boulogne, elle avait passé une partie de sa vie en Angleterre, et durant ce long séjour, les mœurs fortes, la sagesse pratique d'un peuple vraiment digne de la liberté, avaient laissé leur empreinte sur cette femme remarquable.

L'esprit net et positif de Vivien, à la fois vif et appliqué, se révéla de bonne heure. Le rhétoricien trouvait du temps pour traduire de l'anglais un grand ouvrage de statistique sur les États-Unis. Au sortir des bancs, sans fortune, il comprit l'utilité qu'il pouvait tirer de ses premières études. Le bachelier donna des leçons de littérature. Le licencié, après avoir lutté, sans désavantage, à la conférence de droit, avec des rivaux tels que Dufaure, Chaix d'Estange et Laferrière, accepta un des derniers rangs de la cléricature chez un avoué. Cet avoué (par un hasard bien heureux pour celui qui écrit ces lignes, condisciple de Vivien, et resté son meilleur ami) céda le jeune clerc à un avoué d'Amiens, qui lui confia la direction de son étude, vers la fin de 1819. Bientôt il prêtera serment comme avocat, et sa parole vive et chaleureuse, son travail facile, sa loyauté, son aménité, lui conquerront la confiance des plaideurs, le

feront chérir de ses confrères, estimer des magistrats, rechercher par tous. Il guide la jeunesse sérieuse dans toutes les voies que lui ouvre la liberté constitutionnelle; il concourt à la rédaction du *Miroir de la Somme*, feuille légére et piquante qui fit sortir notre presse locale de sa vieille ornière.

L'Académie d'Amiens propose pour sujet de poésie, en 1822, *le don de la Charte*, et la pièce de Vivien, son premier et dernier pas dans le domaine des Muses, est couronnée. Notre société d'enseignement mutuel n'a pas d'ouvrier plus actif, de propagateur plus ardent de la nouvelle méthode. La société de morale chrétienne veut rendre sensibles au peuple les effets du jeu; le jeune stagiaire fait un petit livre, *Le joueur à Paris*, qui popularise, sous une forme attrayante, des idées saines et vraies, et prélude à l'abolition de la ferme des jeux. Tels sont les délassements de cet esprit d'élite, aussi propre aux études spéculatives qu'aux affaires, et trop étendu pour se renfermer dans l'enceinte du Palais.

La position de Vivien au barreau d'Amiens, sa bonne fortune qui l'avait mis en lice, dans quelques grandes affaires, avec les maîtres du barreau de Paris, semblaient devoir nous l'attacher pour toujours; mais une voix secrète le rappelait à Paris, sa ville natale. En 1826, après sept ans de séjour parmi nous, il se décida tout-à-coup à quitter une position faite et des amis nombreux, à briser lui-même en quelque sorte son ouvrage, pour s'élancer plein d'ardeur sur un théâtre plus élevé. Ces mots qu'il laissa pour adieu à son meilleur ami « Il me semble que je ne suis pas au bout de » mon rouleau » n'étaient pas ceux d'un ambitieux. Non, Vivien ne rêvait point alors la gloire des hauts emplois. Une place distinguée au barreau de Paris était toute sa prétention, et la seule cause d'une détermination qui surprit ses amis, sans les inquiéter sur son avenir.

A Paris, mêmes travaux et mêmes succès. Apportant au

Palais, avec une vive intelligence des affaires, cette clarté d'élocution, qui a toujours été le trait distinctif de son talent, en peu de temps il eut refait sa clientelle, et recouvré les avantages dont il s'était volontairement privé. Un *Traité sur la législation des théâtres*, qui a servi longtemps de manuel en cette matière, acheva de le faire connaître comme un esprit judicieux, sagace et versé dans la science du jurisconsulte. Il répondait en même temps aux besoins de l'époque par ses travaux à la société de morale chrétienne, dont, avec M. Renouard, il était un des membres les plus actifs. Amiens recourait à sa plume, dans la grande lutte électorale de 1827; et si le nom de M. Caumartin est alors sorti de l'urne, quelques écrits de notre compatriote, une note imprimée, dont peu de personnes ont connu l'auteur, n'ont pas été sans influence sur ce mémorable résultat. Vivien servait la cause modestement et sans paraître.

Le moment de son apparition sur la scène politique approchait. A la révolution de juillet, Bernard de Rennes se souvint du jeune avocat, qu'il avait eu pour brillant adversaire dans une cause importante à la cour d'Amiens; noble usage de l'influence dont le défenseur de la famille La Chalotais jouissait alors. Vivien reparut dans cette ville en qualité de Procureur-général, et sa fermeté, son respect des droits acquis, sa haute impartialité dans un pays où d'anciennes relations devaient lui créer des embarras, y ont laissé d'excellents souvenirs, quelque courte qu'ait été son administration. La magistrature n'a pas oublié ses belles circulaires, empreintes d'une sage modération, ni le discours qu'il a prononcé à l'audience de rentrée de la cour, le 4 novembre 1830. Il paya aussi sa bienvenue à l'Académie d'Amiens, dont il est resté membre honoraire, par un aperçu ingénieux de l'influence de la révolution sur la condition des femmes en France.

Une émeute, comprimée à sa naissance dans un de nos faubourgs, avec autant de sagesse que d'énergie, par le jeune Procureur-général, sous les yeux de M. Didier, préfet de la Somme, fut pour Vivien, la cause presque fortuite de sa haute fortune politique. Casimir Périer, ministre de l'Intérieur, sur l'indication de M. Didier devenu son secrétaire-général, ne crut pouvoir mieux confier qu'à Vivien la répression des émeutes dans la capitale. Celui-ci n'accepta qu'après une vive résistance, en février 1831, le poste périlleux de Préfet de police. On sait combien il releva ces fonctions par sa loyauté personnelle, et comme il les a mises depuis en relief, par le tableau des biens qu'elles procurent, presque à son insu, à l'immense population de la capitale. Un conflit avec Casimir Périer, à l'occasion des Polonais, lui fit quitter sans regret un service écrasant, où il avait en six mois usé les forces de plusieurs années, et dont le prix fut le titre de Conseiller d'État qu'il reçut en échange.

Voué désormais à l'administration, Vivien s'y trouva comme dans son élément naturel. Les travaux du Conseil d'État convenaient merveilleusement à ses aptitudes. C'était là sa vraie carrière, où il entrait à 32 ans, presque sans autre préparation que celle du barreau, qui du reste avait suffi aux Réal, aux Rœderer, et à tant d'hommes d'Etat sortis du berceau de la France nouvelle. Du berceau de juillet, sortait aussi un homme capable, et digne d'avoir part à la direction des grandes affaires. Vivien, par des initiations successives, devait monter aux plus hauts degrés du sacerdoce politique; car pour lui du moins, pour ce noble cœur sincèrement dévoué aux intérêts populaires, la politique ne fut-elle point un sacerdoce? De la section du contentieux, dont il fut pendant plusieurs années le flambeau et l'oracle, il passa au comité de législation, et delà au Ministère, auquel l'auraient appelé, même en dehors du mouvement parlemen-

taire, sa haute capacité administrative, son talent de parole, et la loyauté connue de son caractère.

Quelle trace profonde n'a-t-il pas laissée au Conseil d'État, son vrai domaine! quelle science! quelle justesse de coup d'œil dans les innombrables affaires mises à son rapport, c'est-à-dire à sa décision! quelle attention à maintenir les grands principes de l'administration française, dans le sacrifice souvent nécessaire des intérêts privés au bien général! et, dans la section de législation, son génie progressif n'a jamais manqué aux besoins de la situation, aux justes exigences de l'époque. Sous la monarchie parlementaire et sous la république, combien de beaux règlements, combien de décrets d'organisation portent le cachet de son esprit à défaut de son nom! Travailleur infatigable, esprit ferme et conciliant, il ne ménageait point ses veilles, mais il en perdait rarement le fruit, la justesse de son coup d'œil lui montrant presque toujours les points où la discussion devait aboutir.

Une autre voie s'offrait à Vivien à côté de la carrière administrative, pour compléter son action dans le domaine politique, où il était entré. Tout profite à ces hommes sympathiques, dont le privilège est d'obtenir ce qu'ils désirent à l'heure où il leur plaît. Quelques relations du Procureur général d'Amiens à Saint-Quentin, ville de son ressort, avaient suffi pour lui gagner la confiance de cette cité manufacturière. Vivien fut élu député, le 15 février 1833, par le collège extra-muros de Saint-Quentin, à titre de *candidat indépendant*, et depuis ce jour jusqu'au mois d'avril 1849, il ne cessa de l'être, toujours porté par les amis d'une liberté sage, soit qu'il soutînt ou qu'il combattît le pouvoir. Entre Saint-Quentin et lui il existait un lien d'affection personnelle, étroit et indissoluble.

Le *candidat indépendant* resta toujours fidèle, comme dé-

puté, à la belle origine de son mandat. L'indépendance, dans un esprit juste et sain, en qui l'habitude des affaires n'a pas éteint le feu sacré, avait dû paraître aux électeurs de Saint-Quentin la meilleure garantie. Cette qualité, naturelle à Vivien, se joignait à tant de loyauté, à tant de désintéressement et d'amour du bien public, qu'elle fut respectée par le pouvoir dans les crises les plus graves qu'il eut à subir. En dehors des questions politiques, où rien ne pouvait enchaîner la liberté de son vote, ni le rendre silencieux au gré du ministre dirigeant, n'y avait-il pas les lois d'affaires, dans la discussion desquelles il était supérieur, autant par ses connaissances profondes en administration que par la nature de son esprit net, positif et pratique, et par l'autorité de sa parole ferme et honnête, concise et claire, toujours pleine de sens? Là était sa spécialité, qui brillait dans les bureaux, dans les commissions, à la tribune. Il faudrait compulser le *Moniteur* pour énumérer, seulement par matières, les actes de sa vie parlementaire, si laborieuse et si bien remplie. Il est peu de lois importantes auxquelles il n'ait attaché son nom, et dont il n'ait éclairé le sens et la portée par de lumineux développements, qui resteront leur annexe inséparable. Le jurisconsulte et le conseiller d'état prêtaient au député le supplément de force dont celui-ci avait besoin.

Au milieu de ces travaux absorbants, Vivien aspirait aux jouissances de la famille, qui manquaient à son cœur aimant, à ses habitudes simples et modestes. Les douceurs de l'amitié, qu'il méritait de goûter dans toute leur plénitude, lui dont le commerce avait tant de charmes, une paternité d'affection, qui l'attacha de bonne heure à l'un de ses neveux, petit-fils de Brissot, les soins tendres et suivis dont il avait entouré cet héritier d'un nom célèbre, ces plaisirs du cœur, ces devoirs si bien remplis, le disposaient à un état où le plaisir et le devoir forment le double élément du bonheur.

A l'âge de 39 ans, il épousa mademoiselle Catherine Gillibrand, d'une ancienne famille irlandaise, non à titre d'héritière (l'aîné de la maison possédait les domaines paternels), mais à cause des affinités qui rapprochaient deux âmes d'élite, heureuses de se rencontrer. Deux ans après ce mariage, la jeune femme suivait à la Chancellerie son époux devenu Ministre de la justice.

Le cabinet du 1.er mars, véritable héritier du ministère de M. Molé, qui porte la date historique du 15 avril, s'était formé en 1840, sous la présidence de M. Thiers. Vivien, l'un des hommes les plus importants de l'opposition constitutionnelle, en dehors de la gauche proprement dite, avait sa place marquée dans ce cabinet. Il tint les sceaux avec dignité, bannit le favoritisme, et reprit à cet égard les errements du Procureur-général de 1830. On sait quels embarras entravèrent la marche de ce ministère, qui avait pour devise: progrès et conciliation. La question d'Orient, grosse d'une guerre générale, ne se dénoua que par une pression extérieure qui ramena au pouvoir, avec M. Guizot, les hommes du parti conservateur. Vivien, sorti du conseil d'état le jour où il devint ministre, n'y rentra que plus de trois ans après, en décembre 1843. Mais il faut dire à l'honneur du nouveau garde des sceaux, M. Martin du Nord, qu'il avait plusieurs fois combattu sa résistance, et qu'il n'en triompha enfin que par ces paroles: « ce sont des scrupules exagérés, nous » savons bien que Vivien votera contre nous le lendemain » comme la veille de sa nomination; mais le conseil d'état » a besoin de ses lumières ».

Avant sa rentrée, il avait montré une fois encore que son existence, assurée par sa valeur personnelle et par son travail, ne dépendait pas des fonctions publiques. Il était consulté, choisi pour arbitre dans des affaires importantes du contentieux. On avait foi en ses lumières;

on se soumettait à sa décision dans son cabinet, comme naguère sur son siège. Ces trois années, pour un homme depuis si longtemps écrasé de travail, furent un temps de relâche qui aurait raffermi sa constitution, si déjà elle n'avait reçu une atteinte profonde. A la campagne où il passe chaque été avec sa jeune famille, il cultive avec plus de soin l'art d'écrire: il rédige aux Camaldules d'Yères, à Eaubonne, ravissantes retraites des environs de Paris, des articles pour la *revue des Deux-Mondes*. Il exhume, à l'aide des procès-verbaux retrouvés des États-généraux de 1593, un fragment curieux de notre histoire parlementaire, qu'il avait dessein de reprendre à son origine. Dans d'autres articles, où se résume toute l'expérience de sa vie publique, *le Conseil d'État* et le *Préfet de Police* commencent une série d'études remarquables pour le fond et pour la forme, qui lui ouvrent les portes de l'institut.

Vers la fin de 1844, Vivien fut élu membre de la classe des sciences morales et politiques. Il y lut, entre autres bons mémoires, des Considérations sur la législation industrielle de la France, et un rapport sur la défense des indigents dans les procès civils et criminels. Il eut l'honneur de présider sa classe en 1852.

Ce ne fut qu'en 1845, après deux villégiatures d'où naquirent d'autres articles également intéressants, les *Théâtres*, les *fonctionnaires publics* et les *Cultes*, que Vivien, reliant le tout par une exposition préliminaire de la nature et du domaine du pouvoir administratif, conçut le projet d'en former un livre utile sous ce titre: *Études administratives*. Il faut avoir vu à l'œuvre cet homme, qui avait la conception si prompte et le travail si facile, il faut avoir assisté aux transformations successives de sa pensée écrite, pour savoir à quel prix un fonctionnaire habile, exercé aux travaux de plume officiels, peut devenir un écrivain. Il y a en effet dans

ce livre éminemment instructif, outre sa valeur intrinsèque fort estimée des hommes spéciaux, un mérite littéraire très-distingué qui le classe à part. Il restera comme une fidèle empreinte du génie administratif de Vivien. L'auteur l'aurait beaucoup étendu, s'il n'avait été obligé quelques années plus tard de le reprendre sur nouveaux frais, pour une seconde édition devenue indispensable. De grands changements dans l'État avaient affecté les bases de l'édifice; il fallait en tenir compte dans l'exposition du système.

Lors de la première publication de son livre, Vivien comptait, malgré ses nombreuses fonctions, sur quelques loisirs qui lui auraient permis d'y ajouter un volume. Son dessein était d'y comprendre les diverses parties de l'administration française, admirable à ses yeux et trop peu connue. Ces loisirs ne lui furent pas accordés.

Quoique l'horizon politique ne lui parût pas sûr, quoique la prédominance des intérêts matériels l'inquiétât comme un grand danger, et qu'il s'associât au mouvement de réforme qui tendait à l'amélioration des classes laborieuses, le 24 février et la République le surprirent. Blessé comme homme dans ses affections pour la dynastie élue, il ne fut pas découragé comme citoyen. Le gouvernement provisoire avait quelques noms, qui le rassuraient sur le sort de la patrie, et après les journées de juin, le triomphe des idées de Lamartine, jointe à l'influence dominante du général Cavaignac, semblait ouvrir au pays une ère nouvelle. Vivien accepta sincèrement la république, et crut reconnaître la voix du peuple dans les acclamations de ses représentants envoyés de toutes les communes de France pour constituer un gouvernement démocratique. Élu par le département de l'Aisne membre de l'Assemblée Constituante, il fit partie du comité de constitution, et concourut avec l'élite des esprits avancés de ce temps, à élever ce monument impatiemment attendu. Il allait

partir, en octobre 1848, chargé d'une mission de médiation entre l'Autriche et la Sardaigne, lorsque le chef du pouvoir exécutif, nommé par l'assemblée, le retint pour faire partie d'un cabinet transitoire, avec M. Dufaure qui n'avait pas voulu y entrer sans lui. M. Dufaure eut le ministère de l'intérieur, et Vivien celui des travaux publics, auquel la situation de la classe ouvrière donnait alors une grande importance. Tous deux faisaient acte de dévouement et d'abnégation. M. Vivien écrivait alors: « Il y a une mission glorieuse à remplir, » réhabiliter la république dans l'esprit de la France en la » lui montrant honnête, féconde et utile à tous. »

Sorti du ministère après le 10 décembre 1848, M. Vivien recevait un mois plus tard un beau témoignage de la confiance du Gouvernement dans son caractère. Il se vit porté sur la liste des candidats à la vice-présidence de la République; et si l'élection par l'Assemblée avait eu lieu séance tenante, on a tenu pour certain qu'il aurait été nommé.

La spécialité de ses études le rappelait au Conseil d'État où il rentra par l'élection, en avril 1849, en exécution de la Constitution qui en faisait élire les membres par l'assemblée. Le titre de Vice-président, bien acquis à ses longs services, lui fut décerné par le choix de ses collègues. Durant cette seconde période de son exercice, les lois les plus importantes, envoyées à l'examen préalable du Conseil, furent élaborées sous sa direction; tâche plus ardue peut-être que celle du législateur, à laquelle la nécessité de l'option l'avait forcé de renoncer.

Le Conseil d'État, où l'avait retenu sa vocation spéciale et la conscience d'y être plus utile, ne le perdit qu'au jour de sa dissolution, le 2 décembre 1851. Vivien avait vu dans les questions brûlantes de révision et de prorogation, dans les défiances réciproques du gouvernement et de l'Assemblée, des dangers de toute nature que sa pensée s'effor-

çait d'écarter. L'évènement fut en dehors de toutes ses prévisions. Il rentra dans la vie privée, avec la conscience d'avoir donné toutes ses facultés et ses forces au bien du pays.

Ses forces.... elles avaient jusques-là répondu à son zèle patriotique. Mais il quittait la lice, épuisé, haletant, hélas déjà trop tard ! tant de fatigues accumulées depuis vingt ans, sans un jour de repos complet, menaçaient sa poitrine facile à s'échauffer. Dès 1847, de fréquents enrouements, une extinction de voix, qui l'avait empêché une fois de soutenir à la tribune une discusssion importante, avaient été les premiers symptômes d'une affection du larynx, qui s'est aggravée depuis sous l'empire d'émotions morales. Vainement chercha-t-il à combattre le mal à sa naissance. Les eaux du Mont-Dor et les Eaux-Bonnes des Pyrénées ne lui donnèrent en 1849 et 1850 qu'un soulagement trompeur. Les bains de mer pris au bourg d'Ault l'année suivante n'eurent pas une vertu plus sensible sur cette organisation dérangée. Dans les premiers jours de 1852, il fut atteint d'une fluxion de poitrine, qui mit sa vie en danger. De cette maladie aiguë, il lui resta une fièvre tenace dans ses accès inégaux, et rebelle à tous les efforts de l'art. On le voyait décliner chaque jour, sans rien perdre de sa bienveillance habituelle, ni de son empressement à obliger. Deux hivers passés dans le midi, auraient rétabli sa constitution naturellement robuste, s'il n'avait porté en lui le germe d'un mal incurable.

De Cahors, il fut envoyé à Cannes, où il trouva quelques distractions dans la Société de lord Brougham. Il y travaillait avec une ardeur juvénile, inquiétante pour sa famille, écrivant pour la *Revue des Deux-Mondes* et pour le *Journal des Economistes*; donnant à l'une un excellent résumé des effets produits par la révocation de l'Edit de Nantes sur l'industrie française, à l'autre un compte-rendu d'une statistique officielle publiée par le Gouvernement Sarde; défen-

dant, sur la question soulevée dans ces derniers temps, la priorité du lien civil dans les mariages; faisant usage de documents inédits sur la Provence; présentant sous un nouveau jour, l'évêque de Grasse Godeau, plus connu jusqu'ici par ses liaisons avec l'hôtel de Rambouillet que par ses talens d'administrateur; charmant enfin son dernier hiver pas d'ingénieux *dialogues des morts*, où il met en scène des célébrités contemporaines. Ces derniers écrits tracés d'une main défaillante, ont toute l'originalité d'un esprit jeune et plein de sève. En les lisant inédits encore, aurais-je pu le croire si voisin du dernier terme?

Les hauts emplois n'avaient pas été pour Vivien le chemin de la fortune. Il ne l'avait cherchée ni dans un mariage brillant, ni par les voies occultes de la spéculation favorisée par ces emplois eux-mêmes. Pur et généreux, il répandait autour de lui les fruits de son travail, comme si l'arbre dût toujours en porter; et quand vinrent les mauvais jours, il avait à peine ce qui permet de vivre à Paris dans une modeste aisance, il se retira sans murmure à la campagne, à Saint-Germain-en-Laye, où il avait quelques riants souvenirs de jeunesse; et là encore il se fit un ami, qu'il servit de sa plume, en rendant compte d'un de ses ouvrages, plein de curieux détails sur la cour de Louis, roi de Hollande. Il le consola, malade lui-même, et il s'efforçait de lui faire oublier des souffrances cruelles. Heureuse nature! précieux vase, où l'adversité ne mit pas une goutte de fiel! L'âpreté de l'air de Saint-Germain l'obligea de rentrer à Paris, dans une situation de fortune qui ne troubla pas un instant sa sérénité, quoique l'aveuir de ses trois filles dût lui suggérer quelque fois des pensées soucieuses. Et cependant il écrivait alors sous le charme des jouissances de la famille: « Au milieu de » ces travaux, la vie s'enfuit rapide et légère... Vive Dieu! » avons-nous sujet de nous plaindre? »

Sa vie, hélas! s'enfuyait rapidement. Revenu de Cannes à Paris, au commencement de mai, à peine installé dans un quartier éloigné, avec des projets de longue retraite et de studieux loisirs, peu de jours après avoir donné rendez-vous à ses deux meilleurs amis, dans une campagne près d'Amiens, faible et souffrant, mais ne donnant encore d'alarmes sérieuses à personne, il fut pris, dans la nuit du 6 au 7 juin 1854, d'un étouffement annoncé la veille par une difficulté plus grande de respirer. Tous les secours furent inutiles, et il mourut suffoqué dans les bras de sa femme, à 7 heures du matin. Ce fut une mort soudaine au cours d'une maladie qui ne semblait pas arrivée à son terme funeste.

L'Institut s'empressa d'offrir une députation pour honorer le convoi d'un de ses membres les plus aimés. Mais sa volonté expresse étant qu'aucun honneur officiel ne lui fût rendu, ni comme membre de l'Institut, ni comme officier de la légion d'honneur, quelques uns de ses collégues se joignirent à un petit nombre d'amis fidèles, accourus au premier bruit de sa mort, pour accompagner ses restes de l'église de Saint-Philippe du Roule au cimetière du père Lachaise, où il repose à côté de son aïeule, qui lui a servi de mère.

MM. les membres du barreau d'Amiens se sont honorés aussi par un pieux souvenir de l'homme qui lui avait appartenu. Ils ont résolu, par une délibération de l'Ordre, de faire célébrer une messe solennelle en sa mémoire, le 26 juin, à la cathédrale; mais en écartant toute pompe officielle, pour se conformer au dernier vœu de leur ancien confrère.

Dans cette esquisse de la vie extérieure de Vivien j'ai à peine touché quelques mots de ses qualités privées; et pourtant l'homme moral est peut-être plus grand encore en lui que l'homme public. Il appartenait à son vieil ami de le prendre sous cette face; mais ce portrait, qui exige un pinceau

délicat et fin, ne pouvait entrer dans cette notice à l'état d'ébauche. Si quelques traits peuvent suffire aujourd'hui, je dirai avec son fils adoptif (1), en lui empruntant quelques lignes d'une lettre intime :

« Il faudrait faire un tableau saisissant et vivement nuancé » de cet homme attachant, en qui la bonté du cœur tem- » pérait la vivacité de l'esprit; de cet homme à la fois mo- » deste et fier, simple dans ses goûts, tempéré dans ses » désirs, dur à lui-même et tendre pour les siens, passionné » pour le bon sens et la ligne droite en toutes choses, ami » inflexible du droit et du devoir; de cet homme si admi- » rable à mes yeux, qu'il vivra dans mon souvenir comme » le type le plus élevé de l'homme de bien selon le monde » et selon Dieu. »

H. DAUPHIN.

(1) M. Brissot de Warville, chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

LA COMÉDIE,

LUE A L'ACADÉMIE D'AMIENS,

DANS SA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1855,

PAR M. E. YVERT.

Lorsque Santeuil inscrivait sur le rideau du Théâtre Italien, cette devise: *Castigat ridendo mores*, il déterminait le véritable but de la Comédie: Corriger les mœurs en riant; c'est à dire, avec la justesse d'observation, avec la finesse d'esprit et la gaîté qui provoquent la bonne humeur; car le personnage amusant est bien moins celui qui rit que celui qui fait rire. Corriger les mœurs par le tableau tout à la fois vrai et plaisant des ridicules et des travers de l'humanité: telle est, en effet, la véritable mission de la Comédie; mission à laquelle elle s'est montrée admirablement fidèle dans le cours de cette magnifique période littéraire toute parsemée de chefs-d'œuvre, et qui, commencée vers la fin du XVII.e siècle, par le *Misanthrope* et *Tartuffe*, s'arrête, vers le milieu du XVIII.e, à la *Métromanie* et au *Méchant*.

Lisons le *Menteur* de Pierre Corneille, les *Plaideurs* de Racine, le théâtre de Molière, celui de Regnard, de Destouches; lisons enfin toutes les œuvres produites par Dancourt, Marivaux, Sédaine, Lesage, Boissy, Lanoue, Bruéïs

et Palaprat, Piron, Gresset; que voyons-nous? Sinon la peinture satirique de ces aberrations de l'esprit, de ces défauts de conduite en contradiction avec le bon sens, avec les exigences de la vie sociale, de cette vie qui, pour être tolérable, nous impose à tous les ménagements, les égards que résume le mot politesse, et que, cependant, le génie de la Comédie, personnifié dans Molière, n'a pas craint d'attaquer avec toute la chaleur de l'éloquence, avec toute l'autorité de la vertu.

La pensée de Molière, dans cette œuvre immortelle, intitulée le *Misanthrope*, était complexe, car si elle impliquait la critique d'une société où le contact des vanités chatouilleuses, des amours-propres irritables, réclame impérieusement, sinon le mensonge, du moins la dissimulation, elle blamait, en même temps, la rigidité de principes et l'âpreté de langage qui font de son héros un homme véritablement impossible dans la sphère sociale. Si donc, on applaudit aux nobles élans de la colère d'Alceste contre cet échange de courtoisies menteuses dont se paient les gens du monde; si l'on ne peut s'empêcher d'approuver Eliante lorsqu'elle dit :

Dans ses façons d'agir il est fort singulier,
Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier,
Et la sincérité dont son âme se pique
A quelque chose en soi de noble et d'héroïque,

Il faut avouer aussi que Philinte est dans le vrai, alors que combattant le rigorisme d'Alceste, il dit :

Cette grande roideur des vertus des vieux âges,
Heurte trop notre siècle et les communs usages;
Elle veut aux mortels trop de perfection;
Il faut fléchir au temps sans obstination,
Et c'est une folie, à nulle autre seconde,
De vouloir se mêler de corriger le monde.

J'observe, comme vous, cent choses, tous les jours
Qui pourraient mieux aller, prenant un autre cours,
Mais quoiqu'à chaque pas, je puisse voir paraître,
Comme vous, en courroux, on ne me voit point être.
Je prends tout doucement les hommes comme ils sont,
J'accoutume mon âme à souffrir ce qu'ils font.
Et je crois qu'à la cour, de même qu'à la ville,
Mon flegme est philosophe autant que votre bile.

Lorsque plus loin il dit encore :

Oui, je tombe d'accord de tout ce qui vous plaît,
Tout marche par cabale et par pur intérêt;
Ce n'est plus que la ruse aujourd'hui qui l'emporte,
Et les hommes devraient être faits d'autre sorte;
Mais est-ce une raison que leur peu d'équité
Pour vouloir nous tirer de leur société?
Tous ces défauts humains nous donnent dans la vie,
Des moyens d'exercer notre philosophie;
C'est le plus bel emploi que trouve la vertu;
Et si de probité tout était revêtu,
Si tous les cœurs étaient francs, justes et dociles,
La plupart des vertus nous seraient inutiles,
Puisqu'on en met l'usage à pouvoir sans ennui,
Supporter dans nos droits l'injustice d'autrui.

A part le mérite de ces vers qui sont admirables, reconnaissons qu'un tel langage est parfaitement sensé, et que si l'héroïsme de la vertu est du côté d'Alceste, l'excellence de la raison est du côté de Philinte.

Remarquons, d'ailleurs, en terminant ces quelques réflexions sur un des plus beaux ouvrages qu'ait enfantés le génie humain, remarquons que Molière n'hésite pas, dans cette lutte, entre l'héroïsme et la raison, à faire triompher, le premier, en ce sens, que son héros, sacrifiant ses plus

chères affections à sa conscience et à ses convictions, attire à lui tout l'intérêt des spectateurs dont il emporte l'estime et l'admiration lorsqu'il fuit une société où il lui paraît impossible de rester homme d'honneur, dans l'acceptation la plus haute de ce mot.

Mais la Comédie, telle que nous la comprenons et l'approuvons, ne s'est pas bornée à fronder des ridicules; elle n'a pas seulement signalé les travers de l'étourdi, du joueur, du distrait, du glorieux, du dissipateur, du bourgeois gentilhomme, du malade imaginaire, du métromane, etc., etc.; elle s'est aussi attaquée au vice qu'elle a flagellé. L'avarice s'associant aux turpitudes de l'usure, la dévotion hypocrite et libertine, l'athéisme sensuel et impitoyable, ne sont-ils pas admirablement stymatisés sous les noms d'Harpagon, de Tartuffe et de Don Juan? Lesage ne voue-t-il pas au mépris ce financier débauché qui paie les faveurs d'une femme galante au prix de l'or qu'elle abandonne à un amant besoigneux?

Fabre d'Eglantine n'a-t-il pas flétri l'égoïsme dans ce personnage odieux qu'il a si mal à propos appelé *le Philinte de Molière?*

Et Gresset n'a-t-il pas, avec une éloquence plus poétique et non moins vigoureuse, voué la méchanceté à l'opprobre. Fidèle aux leçons et à l'exemple du grand maître, Gresset donne à Cléon, comme Molière à Don Juan, toute l'élégance des manières, toutes les graces de l'esprit, toutes les séductions de la personne; mais ces qualités brillantes ne font que rendre plus frappant leur contraste avec un caractère détestable. On rit des traits piquants décochés par Cléon, mais on n'est pas désarmé, et l'on se sent satisfait et soulagé à l'aspect du châtiment qui, en le frappant, donne à la conscience et à la morale publiques la conclusion et la satisfaction qu'elles exigent.

Si, aux hommes de bon sens et de bon goût, la Comédie fait accepter la peinture du vice, c'est lorsque le vice n'occupe dans le tableau que la place à laquelle il doit être; c'est lorsque, si déguisé que soit son visage, le masque qui le couvre est assez transparent pour que ses traits frappent tout d'abord le spectateur. Ainsi, par exemple, quand voilant ses passions honteuses sous les dehors de la piété et de la charité, Tartuffe dit, à son entrée en scène :

> Laurent serrez ma haire avec ma discipline,
> Et priez que toujours le ciel vous illumine,
> Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
> Des aumônes que j'ai partager les deniers,

L'hypocrite est deviné, et l'intelligence du public tout entier fait écho à cette *à parte* de Dorine :

> Que d'affectation et de forfanterie.

Le crime puni, la vertu récompensée: cette démonstration banale par sa forme, mais excellente par le fond, a été longtemps parmi nous la raison d'être de toute œuvre dramatique; et s'il est un fait que l'honnêteté publique doive regretter, c'est que cette raison se soit affaiblie sous les efforts d'un esprit novateur qui ne tendait pas à moins qu'à transformer notre magnifique littérature; qu'à substituer à l'élégance et à la pudeur du style un jargon audacieux et trivial.

A Dieu ne plaise qu'une telle remarque s'applique à tous les écrivains dont le talent alimente aujourd'hui la scène française; tous, il s'en faut, n'ont pas sacrifié à cette idole qui récompense l'immortalité par le profit. Parmi ces honorables exceptions, nous devons citer en première ligne MM. Ponsard et Augier; mais il est, malheureusement trop d'auteurs qui,

cédant à la contagion du mauvais exemple, ont mis le pied dans la voie funeste où de scandaleux succès les ont entraînés.

Le crime récompensé et la vertu punie ; cette monstruosité n'est pas précisément ce qu'une certaine école a voulu élever à la hauteur d'une vérité désolante. Nous lui devons même cette justice de reconnaître qu'aussi souvent qu'elle met en scène un coupable, elle ne manque que rarement au soin de lui infliger un châtiment ; mais il est bon de remarquer que la moralité d'un drame est bien moins dans la catastrophe qui le termine, que dans les caractères qu'il trace. Faire frémir le spectateur par l'aspect de la fin tragique d'un scélérat : c'est bien ; mais nous le répétons, ce n'est pas assez pour constituer une véritable moralité. Il faut encore faire haïr et mépriser ce scélérat ; il faut enfin que l'horreur attachée à ses crimes ne laisse aucune place à une pitié qui n'est due qu'aux douleurs de l'innocence et qu'aux souffrances de la vertu.

Que si quelques auteurs modernes font le contraire ; que si, donnant aux déréglements et aux forfaits la passion, non seulement pour motif, mais encore pour excuse, ils se plaisent à éveiller notre intérêt en faveur de personnages dont l'âme est un amalgame de bassesse et de grandeur, de délicatesse et d'impudeur, de tendresse et d'atrocité ; que s'ils s'étudient à nous faire admirer des êtres en révolte contre les lois divines et humaines ; que si enfin il semble donner raison à cette révolte aux dépens de tout ce qu'il y a de plus saint et sacré dans des conventions qu'ils flétrissent du nom de préjugés : oh ! alors, ils font pis que de mauvais ouvrages ; ils commettent de méchantes actions, car leurs façons de procéder ne comporte pas moins qu'une véritable déclaration de guerre à la société.

Faut-il, pour être plus clair, plus affirmatif, nommer les auteurs qui ont déplorablement détourné la muse dramatique

de sa mission ? A quoi bon ? Les noms de ces auteurs, ceux de leurs ouvrages sont assez, nous pourrions dire, ne sont que trop connus ; depuis longtemps, les hommes sensés leur font une assez rude guerre, pour que nous nous dispensions de faire jouer contre eux de nouvelles batteries.

Plus et mieux d'ailleurs que toutes les critiques, le temps, au creuset duquel sont soumises toutes les productions de l'esprit, n'a-t-il pas condamné à l'indifférence et à l'oubli la plupart des prétendus chefs-d'œuvre d'une école dont l'orgueil n'aspirait pas à moins qu'à éclipser les gloires les plus radieuses de notre littérature nationale.

Ce n'est pas au soin de rallumer une vieille guerre que nous nous appliquons aujourd'hui. Notre main n'ira pas arracher du corps d'une idole hideuse les traits dont la vérité l'a criblée, pour nous donner le plaisir de les lui décocher de nouveau. Mais cette idole, si flétrie qu'elle soit, a laissé des adeptes, des adorateurs qui, quoique moins hardis que leurs maîtres, ne laissent pas que de les imiter en ce sens, que donnant au vice des couleurs attrayantes, et le déplaçant de sa véritable sphère, ils le rendent intéressant, et semblent lui élever un piédestal sur le terrain même de la vertu.

Aventuriers, bohêmes, filles séduites, femmes perdues : tels sont, en effet, les héros de prédilection, les héroïnes favorites de nos dramaturges modernes ; ainsi nous apparaissent *Claudie*, *Diane de Lys*, *Flaminio*, *la Dame aux camélias*, personnages taillés sur les patrons qu'ont fournis *Angèle*, *Marion Delorme*, *Thérésa*, *Don César de Bazan* ; ainsi nous apparaissent aussi, mais avec des traits moins accentués, madame de Verneuil dans *Que dira le Monde* et madame Arnault dans *les Cœurs d'Or*. L'adultère a été le premier crime de ces deux femmes ; devenues veuves, chacune d'elles espère se réhabiliter aux yeux du monde, en épousant l'homme qui l'a déshonorée ; mais toutes deux, déçues

dans leurs espérances, sont punies par l'abandon de leurs amants.

Ce double dénouement comporte sans doute une moralité, puisque les deux femmes sont frappées tout à la fois dans leur amour et dans leur honneur; mais une telle moralité perd toute sa valeur, puisqu'il est vrai que loin de satisfaire le spectateur, elle le choque et lui est antipathique; puisqu'il est vrai que les auteurs ont composé leur œuvre de telle sorte, que l'intérêt tout entier se porte sur les deux coupables.

Or, nous le répétons: la moralité disparaît; elle n'existe plus, alors que la catastrosphe qui en est l'expression ne répond pas aux sympathies du spectateur. Phèdre elle-même, ce type éloquent et passionné d'un amour adultère, n'inspire qu'un intérêt secondaire. Racine, avec un tact parfait, a très-bien compris que, si malheureuse que soit Phèdre, elle ne doit pas, coupable qu'elle est, attirer exclusivement à elle la compassion de l'auditoire; il lui oppose donc la pure et noble figure d'Hippolyte, et si les yeux, qui restent secs devant les souffrances de Phèdre, viennent à s'humecter, c'est surtout lorsque Théramène interrompt son récit par cette suspension si touchante:

> Excusez ma douleur, cette image cruelle
> Sera pour moi de pleurs une source éternelle.

Ici donc la plus grande somme d'intérêt ne va pas à la victime coupable, mais elle va où elle doit aller: à la victime innocente.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais il me semble que celui-ci est assez concluant pour me dispenser d'en chercher d'autres.

Parlerons-nous de *la Dame aux camélias?* Son auteur a tenté la réhabilitation de cette classe de femmes dont un homme d'esprit, définissant l'amour, a dit: « C'est l'amour » monnayé, l'amour entretenu, voituré à grands frais, l'amour » avide de jouissances et de bruit, de chaînes d'or et de » soupers fins; l'amour sensuel, gourmand, égoïste, sans » passions et sans orthographe, amour qui ne touche au cœur, » que par le point où il touche à la poche. » Telle est la femme qu'un écrivain symbolise par la plus noble des fleurs et avec laquelle il a fait pleurer tout Paris sensible et toute la province sentimentale, en la leur présentant comme le type le plus parfait de la tendresse, de l'abnégation et du dévouement. Ce n'est là, dira-t-on peut-être, qu'une fantaisie de poète, qui étonne par sa hardiesse et plaît par sa nouveauté. Eh bien! répondrons-nous, tant pis pour les auteurs qui ont de telles fantaisies; tant pis aussi pour le public qui les encourage de ses larmes et de son argent, car il n'y a dans une telle œuvre qu'une seule et déplorable chose: l'immoralité mise au service de la spéculation.

Disons même que courtisanne pour courtisanne, nous préférons l'héroïne de V. Hugo à celle de M. Alexandre Dumas fils. Que Marion se livre à Laffemas qu'elle déteste, pour sauver la vie de Didier qu'elle aime: elle est dans la vérité de son caractère, de ses mœurs, nous dirions presque de son métier, puisqu'il est vrai qu'elle fait trafic de ses faveurs, et que les jours de son amant sont pour elle un prix comme un autre; mais que Marguerite, après avoir épuré son âme aux feux d'un amour chaste et profond, n'imagine rien de mieux, pour éloigner d'elle l'homme qu'elle ne peut épouser, que de se rendre odieuse à ses regards en se replongeant dans la fange d'où elle était sortie: voilà qui est inadmissible et révoltant; voilà surtout qui est contre nature, car ce qu'il y a de plus douloureux et de plus

intolérable pour un amour vrai, c'est le mépris de la personne aimée.

Nous ne terminerons pas cette étude sans faire une remarque à l'avantage des hommes dont les ouvrages sont ici l'objet de notre blâme; c'est que ces hommes, doués d'une intelligence distinguée et d'un talent incontestable, savent très-bien, quand ils le veulent, donner à leurs personnages le caractère et le langage qui les rendraient dignes et intéressants.

J'en citerai un exemple que j'emprunte à la comédie de MM. Léon Laya et Jules de Premaray, intulée les *Cœurs d'or*.

Lorsqu'Esther femme mariée, secrètement éprise du jeune comte Maurice, repousse l'amour qu'elle lui inspire, que lui dit-elle?

» Je me demande si un homme d'honneur, tel que vous,
» M. le comte, a le droit de se mêler ainsi à l'existence d'une
» femme; de tenter de troubler son repos, en essayant de
» faire passer dans son âme le sentiment dont il souffre!
» N'est-ce pas là une belle entreprise ?... Mais, Dieu merci,
» je suis forte, je suis calme, et je vous dis que tout ici n'est
» digne ni de vous ni de moi... qui ai des devoirs à remplir.

MAURICE.

» Des devoirs, envers quel homme?

ESTHER.

» Envers un homme dont je porte le nom, dont je suis le
» seul juge, et qui n'est là pour vous répondre. »

Voilà certes de nobles et belles paroles; des paroles de nature

à rendre la femme qui les prononce d'autant plus intéressante, qu'elles expriment le triomphe du devoir sur la passion ; mais cet héroïsme ne tarde pas à faiblir ; Maurice, qui vient d'être nommé secrétaire d'ambassade, hésite à partir, son amour le retient auprès d'Esther, et comme celle-ci, se méfiant de ses propres forces, insiste pour qu'il s'éloigne : « Eh bien ! » lui dit-il, tenez, une de ces fleurs que je vois là si près » de votre cœur. Une seule... et je la garderai comme un cher » talisman contre le désespoir !... » La malheureuse femme fléchit ; elle cède, et cette fleur, qu'elle donne à Maurice pour le décider à partir, devient un gage d'amour qui, au contraire, le détermine à rester et devient le précurseur de sa victoire.

Au second acte, Esther a été vaincue ; elle est déshonorée ; elle s'attache d'autant plus à Maurice, qu'elle lui a tout sacrifié ; mais celui-ci, devenu ambitieux, aspire à rompre une liaison qui lui pèse et peut compromettre son avenir ; il en vient enfin à ce point de refroidissement et d'indifférence pour l'infortunée qui s'est donnée à lui, que, même en apprenant qu'elle est devenue veuve, et qu'il peut l'épouser, il la délaisse sans pitié pour faire un mariage d'argent.

En donnant à Maurice un caractère aussi odieux, il est évident que les auteurs ont voulu concentrer tout l'intérêt sur Esther ; mais ils se sont trompés, car la sympathie de la foule n'est acquise qu'à ce qu'elle estime. Autant Esther était intéressante lorsqu'elle luttait contre la passion toute égoïste de Maurice, autant elle l'est peu lorsqu'elle n'offre plus que l'image d'une femme avilie par une faiblesse coupable.

Encore un mot : Il s'agit d'une pièce qui, elle aussi, a obtenu les honneurs de la vogue, et qui n'est autre que *les Filles de Marbre*. Nous ne nous appesantirons pas sur cet ouvrage que tout le monde connaît ; mais nous devons à notre conscience de constater que là encore les auteurs qui,

d'ailleurs, ont fort amusé le public par leur esprit, ont fourvoyé son intérêt; l'intérêt, en effet, peut-il, doit-il s'attacher à un jeune homme qui, partagé entre la tendresse de sa mère, l'amour d'une chaste jeune fille et la chaleureuse affection d'un ami, immole tous ces trésors à la passion que lui inspire une fille perdue dont l'infidélité le fait mourir de douleur? Non, cet homme ne saurait provoquer un véritable intérêt: c'est un insensé qui fait mal, et voilà tout.

Ainsi, dans *les Filles de Marbre*, comme dans *les Cœurs d'or*, la véritable moralité dramatique manque, car la morale exigeait que la perversitè de Marco fût punie, et qu'au délire de son malheureux amant succédassent les plus pures jouissances du cœur.

Concluons donc, de tout ce qui précède, que la plupart des œuvres dramatiques modernes ont méconnu le but réel de la Comédie, ce but essentiellement moralisateur que leur avait indiqué les maîtres du genre, et dont ils se sont éloignés en nous traçant des tableaux plus ou moins indécents, plus ou moins lugubres, du déréglement des mœurs, au lieu de corriger les mœurs en nous amusant.

S'il est une vérité que nous devions reconnaître, c'est qu'au point de vue de la peinture des caractères, le domaine de la Comédie a été tellement exploré et exploité pendant les deux derniers siècles, que les écrivains actuels n'y trouvent presque plus rien à récolter; mais dépourvus de sujets sur ce terrain, il leur reste celui des passions qui, pour eux, sont une mine inépuisable; il leur reste celui des mœurs qu'ont profondément modifiées nos soixante années, en y introduisant une foule d'ambitions que nos pères ne connaissaient pas; en y répandant cette esprit d'industrialisme, cette fièvre de spéculation qui possède aujourd'hui toutes les classes de la société; il leur reste enfin ce champ des intrigues, devenu d'autant plus vaste, qu'il n'est pas de nos jours une médio-

crité vaniteuse qui n'aspire et ne parvienne trop souvent à s'élever au plus haut degré d'importance. Ce n'est donc pas, selon nous, la matière qui manque au génie, c'est le génie qui manque à une époque où, trop souvent, il est remplacé par les ressources du métier et par les subtilités du savoir faire.

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 1855.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission nommée pour examiner la demande de M. Chopin-Dallery.

M. Anselin Secrétaire perpétuel fait, au nom de cette commission, le rapport suivant :

« Messieurs,

« La décision de l'Académie des Sciences, sur les droits de Charles Dallery à la priorité de l'application de l'hélice, comme propulseur, et de la chaudière à vapeur *Tubulaire*, était sans doute une reconnaissance bien éclatante de ces droits; mais la famille de Dallery est venue rendre hommage à la ville qui a donné naissance à l'illustre mécanicien, en soumettant à votre appréciation les titres de son auteur.

» A quelque moment que se manifeste l'approbation du pays natal, elle est la plus douce récompense des talents et des services rendus. — Trop souvent il arrive que l'homme de génie n'est pas appelé à jouir des effets d'une reconnaissance tardive; mais, si elle n'a point été un bonheur pour sa

vie, elle est un honneur pour sa mémoire, et une consolation pour les héritiers de son nom.

» Au nom de M. Chopin-Dallery, j'ai présenté à votre dernière séance, la brochure dont il faisait hommage à l'Académie, et dans laquelle sont exposés les faits relatifs à l'invention de l'hélice, comme propulseur, et de la chaudière tubulaire, ainsi que la décision de l'Académie des Sciences du 17 mars 1845 — la copie certifiée des plans authentiques qui ont accompagné la demande du brevet, en 1803, a été déposée sur le bureau.

» La famille Dallery sollicite de vous une déclaration que les liens qui l'unissent à notre cité, lui rendront précieuse.

» Vous avez pensé, messieurs, que dans une matière aussi grave, et d'un intérêt patriotique aussi puissant pour vous, il était convenable de confier à l'examen d'une commission les documents produits.

» Cet examen a eu lieu, et votre commission, après avoir pris connaissance :

» 1.° De la notice historique publiée par M. Chopin-Dallery ;

» 2.° Du mémoire écrit entier de la main de Charles Dallery, et déposé au Conservatoire des arts-et-métiers, avec la demande d'un brevet d'invention, en 1803 ;

» 3.° De la copie certifiée, des plans qui ont accompagné la demande ;

» 4.° Du brevet d'invention délivré à Charles Dallery, le 29 mars 1803 ;

» 5.° Du mémoire sur le brevet, présenté à l'Académie des sciences, dans sa séance du 24 mars 1844 ;

» 6.° Du rapport fait à l'Académie des sciences, le 17 mars 1845, par le général Morin, au nom de la commission, composée de MM. Arago, Dupin, Poncelet et Morin ;

» 7.° Enfin, de la décision prise le même jour par l'Académie des sciences, qui adopte les conclusions du rapport;

» Votre commission, disons nous, est demeurée convaincue qu'en effet, dès 1803, Dallery avait proposé l'application de *l'hélice submergée*, comme *propulseur* des bâtiments à vapeur; — la *chaudière tubulaire*, comme force motrice, développant une quantité suffisante de vapeur dans un temps donné pour suffire à la locomotion; — le *mât rentrant*, et *l'hélice* à plusieurs spires comme *ventilateur*.

» C'est aussi ce qui a été reconnu par le rapport du 17 mars 1845, adopté par l'Académie des sciences, le même jour.

» Nous devons cependant faire remarquer que ce rapport, énonçant que les commissaires ne s'étaient pas livrés à des recherches rétrospectives sur les inventions analogues qui ont pu être faites en 1803, laisserait pour ainsi-dire flottante la question de priorité, réclamée en faveur de Dallery, bien que les brevets connus, aient été pris dans l'ordre suivant, savoir:

» Dallery, le 29 mars 1803;

» Séguin et Stépheuson, en 1808;

» Sauvage et Smith, en 1832;

» Arnier, pour la chaudière, en 1853.

» Mais que, d'une part, un examen scrupuleux des inventions ayant quelque rapport avec celle qui nous occupe, et en remontant jusqu'à *Paucton* en 1768, laisse à Dallery la priorité; que d'autre part, pendant les dix années qui se sont écoulées, depuis la décision de l'Académie des sciences de 1845, aucune réclamation n'a été produite contre cette décision, ou contre les conséquences qui en découlaient; que dès-lors la priorité de Dallery, quant aux procédés pour lesquels il a pris le brevet de 1803, doit être tenue pour reconnue.

» C'est dans ces circonstances, Messieurs, que votre commission vous propose d'émettre une opinion conforme à celle exprimée par l'Académie des Sciences le 17 juin 1845.

CONCLUSIONS.

» En conséquence, de déclarer qu'il résulte des documents produits, que dès l'année 1803, Charles Dallery, né à Amiens le 4 septembre 1754, a proposé :

» 1.° L'emploi de l'hélice immergée, comme moyen de propulsion et de direction pour les bateaux à vapeur ;

» 2.° Celui des chaudières à plusieurs bouilleurs verticaux, communiquant avec un réservoir à vapeur ; chaudières qui depuis et avec quelques modifications, ont pris le nom de chaudières *tubulaires* ;

» 3.° Celui des mâts rentrants ;

» 4.° Enfin, celui d'une hélice à plusieurs spires, comme moyen d'aspiration, pour activer le tirage des foyers.

» Enfin, votre commission pense devoir ajouter que, par suite des renseignements pris, et du défaut de réclamation depuis la décision de l'Académie des Sciences, du 17 juin 1845, il y a lieu de déclarer que Charles Dallery a la priorité et doit être considéré comme inventeur pour les moyens et applications, objet de son brevet du 29 mars 1803. »

L'Académie, délibérant sur le rapport qui précède, déclare en adopter les conclusions.

L'Académie décide en outre, qu'un extrait du procès-verbal, en ce qui concerne Ch. Dallery, sera adressé aux Conseils municipal et d'arrondissement d'Amiens et au Conseil général, lors de leur réunion.

Après cette décision, et sur la proposition de M Anselin,

l'Académie, pour exprimer à M. Chopin-Dallery, sa satisfaction de la persévérance qu'il a mise à faire restituer à Charles Dallery des droits longtemps ignorés ou méconnus, autant que pour rendre hommage à la mémoire de l'illustre ingénieur, nomme M. Chopin-Dallery, son gendre, — ancien ingénieur mécanicien, à Paris, auteur de la *Notice historique sur l'hélice*, dont il a fait hommage à la Compagnie, — membre correspondant.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

ANSELIN.

Amiens. — Imp. de Duval et Herment, place Périgord, 3.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, COMMERCE, BELLES-LETTRES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

ANNÉES 1855 — 1856.

DEUXIÈME LIVRAISON.

LA MÉDECINE

EST AUSSI UNE ÉCOLE DE PHILOSOPHIE.

DISCOURS

prononcé à la Séance publique de l'Académie,

LE 26 AOUT 1855,

PAR M. ALEXANDRE, DIRECTEUR.

MESSIEURS,

Depuis quelques années déjà que vous m'avez associé à vos intéressants travaux, j'ai vu traiter ici des questions du plus haut intérêt, soit qu'elles eussent rapport à la science, à la littérature, aux arts, au commerce, à l'agriculture ou à l'industrie. Parmi ces questions il en est qui appartiennent à la philosophie, et presque toutes celles-ci ont été développées par des médecins. C'est aussi de philosophie que je viens parler devant vous et les personnes d'élite que vous avez convoquées pour cette solennité. Mon but est de faire voir que *l'étude de la médecine, qui comprend celle des sciences naturelles, est aussi une bonne école de philosophie.*

Je n'aurai point à vous rassurer, Messieurs, non pour vous, sans aucun doute, mais pour une partie de l'auditoire

qui nous honore aujourd'hui de sa présence, sur le choix d'une question dont on pourrait craindre l'austérité ou la profondeur, et qui exigerait la langue que parlaient Platon, Descartes ou Leibnitz. Non, Messieurs; car vous savez mieux que personne que l'on peut exprimer ce qu'il y a de plus profond et tout à la fois de plus grand dans les sciences, en se servant du langage le plus simple et le plus naturel. Quant à l'austérité, nous l'éviterons en traitant notre sujet surtout au point de vue de la philosophie pratique, c'est-à-dire en parlant de choses que tout le monde peut entendre.

La plupart des questions de philosophie traitées devant l'Académie, disions nous tout-à-l'heure, l'ont été par des médecins! C'est tout naturellement parce qu'il y a entre la science de ceux-ci et la première de nombreux points de contact. Donnons en quelques exemples.

On voit les premiers philosophes de l'antiquité faire des recherches sur les fonctions de la vie et sur les causes des maladies; ils touchaient déjà à la médecine. Pythagore était de ce nombre; en même temps qu'il s'occupait de physiologie, il se livrait à la pratique de l'art de guérir; mais en se servant de préférence des remèdes externes. Empédocle, Anaxagore, Héraclite se sont aussi occupés des maladies. Hippocrate, appelé par les Abdéritains pour guérir Démocrite de la prétendue folie dont ils le croyaient atteint, le trouve disséquant des cerveaux d'animaux et cherchant à y démêler le mystère de la pensée. Aristote, fils de médecin, appartient autant à la médecine par ses études d'anatomie et d'histoire naturelle qu'il appartient à la philosophie proprement dite, par ses écrits sur la politique et la morale. Galien sut aussi mêler la médecine à la philosophie; comme le prouveraient les titres de deux de ses ouvrages, celui-ci d'abord : *Que le meilleur médecin doit aussi être philosophe;* et cet autre : *Que les mœurs dépendent du tempérament.* De

plus, c'est après avoir appris sous de bons maîtres, la philosophie des stoïciens, puis celle de Platon, puis celle d'Aristote; c'est après ces études que Galien s'appliqua à la médecine. Bacon a fait un petit livre qu'il intitule : *De la vie et de la mort.* Dans d'autres ouvrages il s'occupe des moyens de prolonger la vie, de maintenir entre les organes cet équilibre qui règle les idées ; chose tout aussi importante, selon lui, que les moyens moraux de l'instruction. La division que fait Bacon de la philosophie en science de Dieu, science de la nature et science de l'homme, laisse déjà entrevoir la grande part qu'il y donne aux médecins. Descartes faisait de l'anatomie. Il espérait, comme l'avait espéré Démocrite, trouver le secret de la pensée dans l'organisation du système nerveux. Ayant à parler des passions, pour développer les mouvements du sang qui les accompagnent, ce philosophe se trouve obligé d'expliquer la composition de la machine humaine. C'est encore parce qu'il croyait à des rapports entre les observations physiologiques et l'âme, qu'il disait : « Si l'espèce » humaine peut être perfectionnée, c'est dans la médecine » qu'il faut en chercher les moyens. » Réaumur, Buffon, en scrutant la nature, discutaient souvent des points de philosophie. Charles Bonnet, était un grand naturaliste, avant de s'occuper de psychologie. Cabanis est compté parmi les philosophes comme parmi les médecins. Bichat, Pinel, Gall, Broussais sont souvent cités dans les écrits des philosophes. Mais nous devons placer au premier rang, parmi tous ces noms illustres celui d'Hippocrate qui transporta, comme il le dit lui-même, la philosophie dans la médecine et la médecine dans la philosophie ; d'Hippocrate le plus grand médecin des temps connus, et en même temps l'un des plus grands philosophes. Philosophe par la méthode, par la pensée et dans l'action. Par la méthode ! car il voit déjà, et cela 2,000 ans avant Bacon, il voit que l'observation est en médecine

comme en philosophie, la route la plus sûre pour arrriver au but, et que la conclusion la plus assurée est celle que l'on tire d'une suffisante quantité de faits. Philosophe par la pensée! Donnons en la preuve en citant seulement le premier de ses aphorismes. Le voici : « *La vie est courte, l'art est long,* » *l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement diffi-* » *cile.* » Que de sagesse dans ces quelques mots sentencieux placés au seuil de la médecine et que tout médecin médite avant de le franchir! quelle réserve ils commandent! ils renferment en eux seuls, ces simples mots, tout un livre de réflexions! Nous trouvons la même sagesse dans plusieurs œuvres de ce grand homme; soit qu'il parle des choses médicales en elles-mêmes; soit qu'il s'agisse de la philosophie de la science. S'occupe-t-il, par exemple, du praticien et des qualités qu'il doit avoir? Il lui faut six choses, dit-il, pour être un bon médecin : des talents naturels; une bonne éducation; de bonnes mœurs; avoir étudié jeune, l'amour du travail et le temps. Plus loin il développe cette proposition aphoristique par la plus heureuse comparaison de l'étude de la médecine à la culture des plantes. « Notre nature, dit ce sage, ou notre esprit naturel, c'est la terre; les préceptes sont la semence; commencer de bonne heure, c'est jeter la semence dans la bonne saison; les bonnes mœurs sont comme le bon air qui nourrit la plante et la fait croître. Le travail, c'est toutes les façons qu'il faut donner à la terre pour la rendre fertile. Enfin, la longueur du temps, c'est ce qui fortifie, nourrit et mûrit toutes choses. » Que de belles citations nous pourrions emprunter encore aux œuvres d'Hippocrate; soit que nous les prenions dans ses questions générales d'hygiène; soit dans ses épidémies, ou dans ce qu'il dit de la décence du médecin, ou dans le serment qu'il en exige! Il était encore, avons nous dit, philosophe dans l'action. Nous n'en rapporterons qu'un exemple, souvent cité, jamais trop redit,

celui du refus des présents d'Artaxercès. Oh! que le peintre Girodet nous l'a bien rendu, avec plus d'histoire que de poésie, ce héros, selon la nature de son beau caractère, dans une belle et digne pose, avec son front homérique, un noble visage qui ne dit pas trop mais qui dit assez; se détournant sans affectation des richesses étalées devant lui, et les repoussant du geste comme de la parole: « Allez, dit-il aux » ambassadeurs du puissant roi, allez; dites à votre maître » que je suis assez riche, que l'honneur me défend d'accepter » ses présents et d'aller en Asie secourir les ennemis de ma » patrie. »

La philosophie et la médecine ont donc toujours été unies par une étroite parenté. Elles le sont encore aujourd'hui, comme on peut le voir par la série d'études que l'on fait suivre au jeune homme qui se destine à l'art de guérir. Il doit être préparé par les lettres, par les mathématiques, la physique, la chimie et l'histoire naturelle. C'est, muni de ces sciences qu'il apprend, le scalpel à la main, à connaître l'organisation de l'homme et les fonctions de la vie. Ces premières connaissances médicales le conduisent enfin à l'étude des dérangements matériels ou fonctionnels de l'organisme, ainsi qu'aux moyens d'y remédier.

De ce qui précède, ne vous paraît-il pas démontré, Messieurs, que le médecin, à toutes les époques, est apte à s'occuper de philosophie; de philosophie spéculative même; mais il nous paraît dans de meilleures conditions encore pour l'étude de la philosophie pratique: c'est cela surtout que nous voudrions prouver.

La philosophie pratique est celle de Socrate, philosophie morale, sociale, humaine enfin, qui s'occupe de l'âme, des passions, des vices, des vertus, et laisse de côté les théories sur les systèmes du monde et toutes les spéculations frivoles de la plupart des écoles qui avaient précédé l'école socrati-

que. Cette philosophie ainsi bien définie, voyons si vraiment elle trouve plus d'éléments favorables à sa culture et à son développement dans la carrière médicale que dans beaucoup d'autres.

Si chaque profession imprime son cachet sur l'homme physique, au point d'y laisser des traits durables qui font facilement distinguer le laboureur du citadin, le militaire de l'homme civil, le marin de celui qui n'a jamais quitté la terre, on peut comprendre que la profession mette aussi son empreinte sur l'homme moral. L'homme moral, en effet, diffère entre le prêtre, le magistrat, le gouvernant, le commerçant et le médecin, comme entre beaucoup d'autres. Les circonstances dans lesquelles se trouve ce dernier sont assez puissantes, assez particulières surtout, pour opérer cette modification d'une manière profonde, en développant de préférence le sens philosophique. Ne trouvez-vous pas comme nous, Messieurs, ces caractères de puissance et de particularité dans la vue continuelle de l'homme souffrant, dans la fréquentation des hôpitaux, des amphithéâtres, des arsenaux de l'art où sont entassés les mille instruments et les mille remèdes qui doivent répondre, par le nombre et la variété, au nombre et à la variété de nos maux ? Ne les trouvez-vous pas encore et dans la fréquentation de ces immenses bibliothèques où, depuis des siècles, s'entassent tant de livres qui traitent de tant de maux ; et dans ces collections d'histoire naturelle et d'anatomie dont s'entoure le médecin ? Ces derniers et singuliers attributs, placés çà et là dans son cabinet, s'offrant toujours à sa vue, ne doivent-ils pas produire un peu sur lui ce que produisaient à dessein et d'une manière plus saisissante, ces anciens Egyptiens qui, au rapport de Plutarque, plaçaient un squelette dans la salle du festin ? Ils voulaient par là que les convives, même dans les élans de la fête, ne perdissent pas de vue l'idée de la mort.

La médecine, considérée au point de vue de l'exercice de l'art, ainsi que toutes les autres professions, trouve aussi son enseignement philosophique dans les difficultés de l'établissement, dans les déceptions de toutes sortes; c'est-à-dire dans l'apprentissage et l'usage de la vie; dans des haines non méritées; dans les avantages obtenus parfois par le savoir-faire sur le vrai savoir; dans des jalousies de rivaux et dans une foule d'autres misères par lesquelles nous ne voulons pas attrister vos esprits. Un mot pourtant, Messieurs, sur cette jalouse envie des rivaux que l'on a dite, mais à tort, être plus grande chez les médecins. Pourquoi donc plus grande? Les jalousies se rencontrent partout où il y a des hommes; elles sont aussi vieilles que le monde, parce qu'elles sont inhérentes au cœur humain. Le potier porte envie au potier, le poète au poète, disait déjà le vieil Hésiode, qui vivait peut-être avant Homère; c'est-à-dire huit ou neuf cents ans avant J.-C. Les Sages de la Grèce eux-mêmes, ordinairement si bien en garde contre ces mauvaises inclinations du cœur et de l'esprit, s'y laissaient quelquefois aller. Lorsque la renommée commençait à vanter Platon et que ses leçons attiraient des auditeurs de tout âge, de tout état, de tout sexe même, l'envie s'éveilla, la calomnie aussi; l'on vit plusieurs philosophes, et pas des plus obscurs, s'élever contre lui; tels que Xénophon, Antisthène, Diogène, Aristippe et d'autres encore.

Dans les temps modernes nous voyons des jalousies entre Newton et Leibnitz, entre Racine et Corneille, Racine et Fontenelle encore jeune, Fontenelle et Voltaire, Voltaire et Montesquieu, amis qui ne s'épargnaient pas toujours. Nous les voyons entre Buffon et Linnée, entre Bossuet et Fénelon. Bossuet et Fénelon! Qui donc s'y serait attendu? Deux hommes si nobles par leur caractère, si bien placés dans le monde, si éminents dans les lettres, si remarquables tout à la fois par leur

religion et leur philosophie, et qui n'ont pu trouver, même dans ces deux sources de sagesse, assez de force pour résister à ces misérables impulsions ! Après de tels exemples pris dans les plus hautes régions, a-t-on lieu de s'étonner, Messieurs, de trouver cette petite passion dans toutes les classes de la société ? Non, sans doute. Sa fréquence, au contraire, la ferait regarder comme prévue, comme nécessaire dans l'harmonie du monde. Elle y est un stimulant pour bien faire, pour mieux faire que nos rivaux, et devient ainsi la cause d'un perfectionnement dont tout le monde profite. Otez cette rivalité, tout retombe dans la langueur, comme cela est, en effet trop souvent, là où elle n'existe pas. Vous le voyez, Messieurs, nous profitons ici de la leçon d'un philosophe de l'antiquité qui disait : que toute chose, dans le monde, a deux anses ; l'une qui la rend facile à porter, l'autre qui la rend difficile.

Mais, c'est surtout par les nombreux rapports que la profession du médecin établit entre lui et l'homme dans toutes les nuances sociales ; c'est à cet autre point de vue qu'elle nous paraît plus favorable au développement du sens philosophique. En effet, quel est l'objet de la profession du médecin, quelle est la matière de son art, allais-je dire ? N'est-ce pas l'homme en dernier terme ? L'homme sain comme l'homme malade, l'homme de tout âge, de toute condition, l'homme dans ses deux sexes, l'homme des villes comme l'homme des champs, l'homme dont le moral est modifié par le physique, le physique par le moral, l'homme enfin avec toutes ses qualités, tous ses défauts, toutes ses passions, dans ses variétés de races, de caractères, de tempéraments ? De quelque côté que se tourne le médecin, c'est toujours l'homme qu'il voit, c'est toujours avec lui qu'il est contact, c'est-à-dire avec l'être de la nature qui résume en lui, pour ainsi dire, toute la philosophie.

Notre thèse s'agrandit à mesure que nous avançons, Mes-

sieurs, et il est facile de voir qu'elle ne pourra être développée tout entière dans le peu de temps qui nous reste. Aussi ne donnerons nous, pour finir, que quelques exemples de cette philosophie pratique inspirée au médecin dans les circonstances particulières où il se trouve. Nous ne tracerons que quelques esquisses ; il faudrait pour faire le tableau complet, un plus grand cadre, beaucoup plus de temps et surtout un autre peintre.

L'un des premiers effets produits sur la philosophie pratique du médecin par ses études et l'exercice de son art, c'est le sentiment religieux. On le comprendra sans peine. Si l'observation commune et journalière des grands phénomènes naturels, comme la marche régulière et majestueuse des astres dans l'immensité des cieux ; la succession des nuits aux jours ; la vue de la mer et des fleuves toujours en mouvement ; les météores qui viennent à temps pour obéir à une voix qui leur commande ; si toutes ces grandes scènes de la nature et tant d'autres miracles éveillent toujours, inévitablement, dans l'âme, l'idée de Dieu, de quelle immense puissance Dieu ne sera-t-il pas revêtu par la science ! C'est elle qui a découvert les lois de ces grands phénomènes ; c'est elle qui analyse, en l'admirant, l'organisation des animaux et des végétaux. Elle voit partout cette physique, cette chimie et ces lois vitales qui s'entendent si bien pour marcher ensemble depuis l'origine du monde. Dieu géométrise depuis le commencement des siècles, a dit fort heureusement un philosophe (Descartes) il me semble. Oui, Messieurs, et chacun de vous a découvert ce culte; la science porte l'homme vers Dieu et le lui fait voir dans cette grande puissance qui abime et confond la pensée. C'est donc à tort que l'on a dit qu'elle rendait impie ; car s'il a été quelquefois vrai que des études seulement ébauchées, qu'une demi-philosophie aient éloigné de la religion, il est toujours vrai

que beaucoup de philosophie, que la véritable science enfin, y ramène.

L'homme est donc naturellement religieux ; il est sociable aussi, et toujours selon le vœu de la nature. La sociabilité n'a même pas besoin d'être démontrée. Elle se voit assez dans la nombreuse diversité des goûts, des mœurs, des caractères, des talents et des aptitudes, ainsi que dans la différence des âges et des sexes. L'homme étant naturellement religieux et sociable, des devoirs lui sont imposés par ces deux conditions qui semblent étroitement liées l'une à l'autre. Devoirs envers Dieu, envers l'homme, envers la famille, la patrie qui n'est qu'une grande famille ; devoirs envers nous-mêmes, envers tous les êtres de la création, les animaux aussi qui, étant doués comme nous de sensibilité, et à cause des services qu'ils nous rendent, ont particulièrement droit à notre protection. Parmi ces devoirs qui, pour la plupart, sont écrits dans le cœur où la conscience les sait lire, ceux que réclame la famille, la cité, la patrie, sont parfois bien impérieux et demandent de nous de bien grands sacrifices, quelquefois même le sacrifice de la vie. Et l'homme de cœur, dans toute condition, entend cette voix et il y répond. Le soldat de profession, comme le citoyen devenu soldat au moment du danger ; le prêtre, l'administrateur, la sœur de charité dans les épidémies ; le médecin pour qui, comme on l'a dit, une épidémie meurtrière est le champ d'honneur, et tant d'autres qui, à la vue de leur semblable en péril, volent à son secours sans voir le danger pour eux-mêmes, tous savent faire peu de cas de la vie quand elle peut servir au salut des autres. C'est bien là l'homme dans sa belle et généreuse nature, et tel que nous le voyons tous les jours ! De quels efforts n'est-il donc pas capable, dans l'intérêt de la société, l'être qui sait, en tant d'occasions, offrir sa vie pour elle ; la vie qui est estimée le plus grand des biens ?

Vous avez vu, comme nous, Messieurs, que le médecin étudiant l'homme de bien près, le trouve tout naturellement religieux et sociable. Essayons maintenant de vous faire reconnaître qu'assez souvent aussi et tout naturellement encore, il le trouve philosophe. Assez souvent, disons-nous, parce que cet autre caractère ne peut être aussi général que les deux premiers, l'instinct religieux et la sociabilité. La philosophie pratique dont nous parlons ne serait donc pas seulement le partage des gens lettrés ; il ne faudrait donc pas toujours passer par la philosophie spéculative pour y arriver ? Cela est de toute vérité. Il y a dans le monde une certaine classe d'hommes sans lettres, mais doués d'un tact exquis, d'un coup-d'œil sûr, et que vous voyez, du premier saut, dans le vrai des choses. Ce sont des hommes nés philosophes. On peut même les regarder comme formant une secte qu'à bon droit aussi on nommerait la *philosophie du bon sens*. Ils ne sont pas très-rares encore ces hommes si bien doués par la nature, et ils semblent placés par elle çà et là dans la foule comme des tuteurs pour les faibles, comme des guides pour ceux qui cherchent leur chemin. Cette philosophie *du bon sens* est de tous les temps et de tous les lieux. Elle est de l'école de Socrate, mais sans en provenir, car elle existait bien avant cette dernière. Toutes deux se développent spontanément chez l'homme pour le conduire au bien. Vous croiriez peu-être, Messieurs, que je suis trop généreux en gratifiant ces hommes illettrés du nom de philosophes ; mais non ; plus j'y réfléchis, plus je les trouve dignes de cette qualification. Faites les penser avec vous sur les questions qui, à toutes les époques et chez tous les peuples, ont occupé et le plus souvent divisé les philosophes, ils savent du premier coup à quoi s'en tenir. Ils ne vont pas, comme ces derniers, inventer mille théories qui se détruiront l'une par l'autre, sur l'origine et le système du monde et sur tant

d'autres choses qu'ils savent impénétrables et dans lesquelles ils se gardent bien de vouloir pénétrer. Ils ont compris sur-le-champ jusqu'où il fallait aller en pensant aux plus hautes questions de la métaphysique; et ils ont su s'arrêter juste au point où sont revenus de bien grands esprits, après avoir voyagé, je pourrais dire, après avoir erré à travers les systèmes. Ils rient beaucoup, ces sages de l'école *du bon sens*, lorsque vous leur parlez de certains philosophes de profession qui ont douté de tout, même de la douleur qu'ils ressentaient, en lui disant : douleur, tu n'es qu'un fantôme de mon imagination ! Ils rient surtout de ceux qui, après avoir nié l'existence de tout, même leur propre existence, reviennent pourtant à croire à quelque chose, mais après avoir réfléchi long-temps et être arrivés à se dire : *Je pense, donc j'existe; et si j'existe, bien des choses encore peuvent exister comme moi !* Ils ne rient pas moins de ceux qui nient l'existence de Dieu, ou qui croient à l'existence des corps sans les âmes, ou des âmes sans les corps ici-bas, et de bien d'autres systèmes plus ou moins ridicules dont ils ont fait justice du premier coup.

Mais avec ce doute absolu et systématique d'une secte de l'antiquité que nous abandonnons à la risée de *l'école du bon sens*, il est un autre doute, beaucoup plus sage, auquel conduit encore l'étude des sciences naturelles, c'est le doute de Descartes qui conseille d'attendre du temps, la sanction qu'il donne toujours à la vérité. Par lui on évite de tomber dans les erreurs de la philosophie ancienne et moderne et des sciences qui se sont trop hâtées de conclure. Nous citerons à ce sujet ce que dit Fontenelle, d'une manière si vraie et si plaisante, dans sa dissertation sur les anciens et les modernes, à propos des opinions bizarres et contradictoires avancées par les philosophes et des systèmes plus ou moins ridicules inventés par eux. « Telle est notre condition, dit

» Fontenelle, qu'il ne nous est point permis d'arriver tout » d'un coup à rien de raisonnable sur quelque matière que » ce soit ; il faut avant cela que nous nous égarions long- » temps et que nous passions par diverses sortes d'erreurs et » par divers degrès d'impertinences. Il a fallu essayer des » idées de Platon, des nombres de Pythagore, des qualités » d'Aristote, et tout cela ayant été reconnu pour faux, on a » été réduit à prendre le vrai système. Je dis, continue Fon- » tenelle, qu'on a été réduit, car en vérité il n'en restait » plus d'autre ; et il semble qu'on s'est défendu de le prendre » aussi longtemps qu'on a pu. Nous avons l'obligation aux » anciens d'avoir épuisé la plus grande partie des idées » fausses qu'on se pouvait faire ; il fallait absolument payer » à l'erreur et à l'ignorance le tribut qu'ils ont payé ; et nous » ne devons pas manquer de reconnaissance envers ceux qui » nous en ont acquittés. Il en va de même sur diverses ma- » tières, où il y a je ne sais combien ds sottises que nous di- » rions si elles n'avaient pas été dites et si on ne nous les » avait pas pour ainsi dire enlevées. Cependant il y a encore » quelquefois des modernes qui s'en ressaisissent, peut-être » parce qu'elles n'ont pas encore été dites autant qu'il le » faut. » Ne donnerions nous pas, Messieurs, à ces paroles de Fontenelle, une sorte d'actualité, si nous voulions les appliquer à bien des choses faites depuis lui ?

C'est surtout, ajouterons nous, dans la recherche des causes, que la philosophie se fourvoyait si souvent. Aujourd'hui encore nous parlons de causes que nous connaissons et de causes que nous ne connaissons pas ! Les vraies causes pourtant restent presque toujours ignorées. Il y a en bien des choses un inconnu, un je ne sais quoi de divin, comme disait encore Hippocrate, en parlant des maladies, à la connaissance duquel il nous faut renoncer. Est-il du reste bien nécessaire à l'homme de savoir l'essence de ces causes ca-

chées? A-t-il besoin de connaître la cause de l'affinité, de l'élasticité et de la cohésion pour faire d'utiles opérations de physique ou de chimie? Faut-il enfin connaître le secret de la vie pour perfectionner l'agriculture ou pour guérir les maladies? Non, dirons nous avec toutes ces belles sciences qui rendent tant de services à l'homme. Mais que ces erreurs de la philosophie par où il a fallu passer, comme le dit Fontenelle, pour arriver au vrai, font bien ressortir le beau et le bon de la philosophie pratique dont nous parlons. Née au cœur de l'homme, fondée sur quatre ou cinq principes d'éternelle vérité qui s'y trouvent gravés par une main divine; augmentée par la foi révélée ou par cette foi qu'inspirent les merveilles de la nature, cette philosophie ne vous paraît-elle pas, comme à nous, Messieurs, et à bien des titres, digne de nos méditations? Elle apprend aussi à la foule à se résigner; elle lui apprend ses devoirs sociaux; elle lui inspire la vertu de tempérance et de frugalité qui la satisfait du peu qu'elle a et la rend heureuse dans sa condition; elle lui fait en même temps reconnaître et accepter sans murmurer cette inégalité de rang, de fortune, de forces, de talents, inégalité tellement naturelle qu'elle est aussi de tous les temps et tous les lieux, inégalité prévue par Dieu et sans laquelle la société n'est plus possible.

Nous nous arrêterons là, Messieurs, en regrettant de n'avoir pu que vous faire entrevoir les rapports de la médecine avec la philosophie, la philosophie pratique surtout, celle de Socrate, philosophie morale, sociale, humaine. Nous avons voulu faire voir que cette philosophie reconnaissait le sentiment religieux, ainsi que la sociabilité comme naturels au cœur de l'homme. Nous avons voulu faire reconnaître, comme semée çà et là dans le monde, une autre philosophie, sœur de la première, celle des gens illétrés; philosophie de tact, nécessaire à tout, s'associant aussi au sentiment reli-

gieux soit révélé, soit inspiré par les grands et saisissants spectacles de la nature et pouvant aider à moraliser les masses. Enfin nous avons voulu redire encore après Hippocrate, Bacon et Descartes, que de l'alliance de la philosophie avec les sciences naturelles naissait le doute scientifique, ce doute qui demande au temps la sanction qu'il ne refuse jamais à la vérité.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

PENDANT L'ANNÉE 1854-1855,

PAR M. ANSELIN, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1855.

MESSIEURS,

Au milieu des graves évènements qui s'accomplissent, comment pouvoir espérer de détourner au profit de modestes travaux, une partie de cette attention que réclament des intérêts si puissants. Nous en douterions, Messieurs, si, sous nos yeux, ne se résolvait un problème des plus saisissants : la paix en présence de la guerre ; les merveilles de l'industrie, les productions des arts se développant au bruit des armes. Cette solution est bien simple cependant. Si le canon résonne au loin, le calme est proche et la sécurité règne autour de nous. Ils ont passé vite ces temps où, remplissant le même devoir qu'aujourd'hui, je venais réclamer l'indulgence de nos auditeurs pour l'exiguité de quelques travaux surgissant à peine au milieu des préoccupations qui nous absorbaient. Aujourd'hui nous pourrions dire avec Virgile :

Deus nobis hæc otia fecit.

Mais élevant plus haut notre pensée, et moins adulateurs que le poëte latin, nous dirons : remercions la providence et l'élu qu'elle a choisi pour l'exécution de ses sages décrets.

La science, la littérature, la poésie se sont partagé votre année académique. L'année dernière, je vous signalais M. Descharmes comme appelant votre attention, dès son entrée au milieu de vous, sur l'étude de la météorologie; j'exprimais l'espoir d'obtenir les encouragements du gouvernement, du Conseil général et de notre Conseil municipal. Cet espoir s'est réalisé. A la suite de correspondances avec le savant directeur de l'Observatoire de Paris, M. Leverrier, applaudissant à notre projet, nous annonce qu'il est autorisé à mettre à notre disposition une partie des instruments indispensables et s'offre à diriger, au début, nos observations. Sous de tels auspices, Messieurs, nous avons la confiance que le Conseil général, dans sa prochaine session, et le Conseil municipal, récemment reconstitué, seconderont nos efforts.

Sans qu'on ait été beaucoup plus loin que Molière, sur la cause des vertus de l'opium, ses effets bien constatés en ont amené, dans la thérapeutique, un emploi fréquent qui en absorbe une quantité considérable, pour laquelle nous sommes tributaires de l'étranger. Affranchir le pays de ce tribut; profiter de ce qu'autour de nous se multiplie le pavot; prouver qu'on peut recueillir la substance narcotique sans nuire à la substance oléagineuse, sont des faits riches d'avenir, dont encore M. Deschamnes vous a entretenu, en mettant sous vos yeux des produits dus à sa collaboration avec M. Benard, pharmacien en cette ville.

Des tatonnements devront avoir lieu sans doute, des essais se multiplieront, dont il ne faut pas espérer que tous les débuts seront heureux; mais les données présentées par M. Descharmes ont paru offrir de telles chances de succès, que

vous avez ordonné l'envoi du mémoire à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce et aux Comices agricoles des départements qui nous environnent.

De cette industrie à créer, passons à une industrie toute créée, sur laquelle les talents de coupables industriels ont épuisé un art de combinaison à faire envie aux chimistes les plus exercés ; je veux parler de la falsification du lait. Passe encore pour celle du vin qui n'arrive à l'état potable qu'après le travail de l'homme. Mais le lait, cette substance que la nature nous présente toute faite au début de la vie ; dont jeunes, adultes ou vieux, tous les êtres s'abreuvent avec délices ; ne devrait-on pas respecter en elle le principe qui la donne et lui conserver sa pureté ; et pourquoi faut-il qu'elle soit soumise aux plus étranges combinaisons.

Touché des inconvénients qui naissent de ces fraudes, au point de vue de l'hygiène ou du régime alimentaire, M. Andrieu vous a soumis un mémoire renfermant une série d'expériences ingénieuses pour arriver à la décomposition du lait et à la connaissance des mixtions ou des artifices qui peuvent en altérer la substance. Vous avez accueilli ce mémoire comme un véritable service rendu à la Société.

Malheureusement l'hygiène publique ne vient pas seule demander secours à la science ; la justice aussi appelle celle-ci à son aide dans la poursuite des crimes. Elle l'interroge pour suivre la trace, ou découvrir la présence du poison dont la haine, la vengeance ou l'intérêt se sont fait une arme meurtrière. Les expériences sont si délicates, les conséquences en sont si terribles, qu'on doit encouragement et reconnaissance à ceux qui viennent apporter quelque lumière nouvelle dans les recherches d'où dépendent la punition du coupable ou l'acquittement d'un innocent. A ce titre M. Bon a droit à une mention spéciale pour le mémoire qu'il vous a présenté sur les empoisonnements par l'arsenic.

Dans les substances livrées à son examen, il a pu constater que les recherches devaient s'exercer, surtout, sur les parties solides ou grasses des matières soumises à l'alalyse. Il a signalé quelles erreurs pouvaient résulter de l'emploi de l'appareil de Marsh, et de quels réactifs il convenait de se servir pour éviter la confusion des apparences identiques que pouvaient offrir la présence de l'arsenic et de l'antimoine.

La production des céréales est actuellement, Messieurs, la grande question d'économie politique qui fixe tous les regards.

Votre titre vous faisait un devoir de vous en occuper. La solution présente des difficultés de tous genres dont quelques-unes sont difficiles à aborder, parce que la question agricole se complique de questions administratives. Vos regards se tournaient vers M. Mathieu, dont les précédents mémoires, sur des sujets d'économie politique intéressant le commerce et l'industrie, ont fixé à diverses reprises l'attention bienveillante de l'autorité supérieure. M. Mathieu n'a pas trompé votre attente ; il vous a soumis un excellent mémoire, sur l'augmentation de la production du froment, dans lequel, laissant le champ libre à la puissance législative, il indique les mesures légales qui, combinées avec les moyens agricoles, seraient de nature à effectuer cette augmentation réelle de production, la plus efficace de toutes les garanties contre la disette et les maux qu'elle entraîne.

Quiconque comparerait l'aspect actuel de notre ville à celui qu'elle présentait il y a peu d'années encore, serait frappé de l'accroissement considérable du nombre de ces obélisques effilés, qui lancent dans l'air les émanations de la houille.

Cet accroissement, symbole et symptôme du progrès industriel, offre un côté moins heureux sous le rapport du voisinage. Diminuer la quantité de vapeurs fuligineuses, en la faisant tourner au profit de la combustion, c'est tout à la fois

protéger le voisin et enrichir l'industriel. C'est à ce double but que tend le mode de combustion du charbon de terre, dont M. de Marsilly vous a exposé la théorie, et dont l'expérience dans cette ville même, a demontré les avantages. Vous lui devez encore une des plus intéressantes communications qui vous aient été faites, dans la comparaison des analyses chimiques, des eaux de la mer Morte, ou lac asphatite ; cette mer qui reçoit les eaux du Jourdain ; dont les bords désolés, comme le dit M. de Marsilly, n'offrent aucune trace de végétation et qui ne renferme en son sein aucun être vivant. Le mémoire de notre collègue contient des faits curieux et des considérations géologiques dignes d'attention, sur la probalité d'un dessèchement complet, dans les siècles futurs, de cette mer occupant, suivant quelques-uns, l'emplacement de deux villes dont la Génèse rappelle la trop célèbre existence.

M. Garnier au milieu de ses chers livres, qu'il ne laisse point un instant en repos, a exhumé les manuscrits de Pagès ; de cet honorable bourgeois d'Amiens qui, sous Louis XIV, s'occupait à écrire pour ses descendants une espèce de statistique, destinée à faire revivre à nos yeux la vieille ville ; nous retracer jusqu'au mode administratif ou coutumier de l'époque. L'intérêt qui s'est attaché à cette communication s'est propagé, et maintenant la publication des manuscrits de Pagès est attendue de tous ceux qui voudront avoir sous la main des documents qu'ils étaient obligés d'aller consulter à la bibliothèque.

Avec M. Garnier vous avez pu jeter un coup-d'œil rétrospectif sur le passé ; avec M. Bouthors vous pouvez pressentir ce qu'Amiens deviendra lorsqu'entraîné à la dérive, comme le dit notre collègue, il aura subi les effets du progrès qui déjà lui ont ôté une partie de ce que j'appellerai sa physionomie classique, et lui en donneront une nouvelle.

Mais ne nous séparons pas encore du pays. Venons avec M. Marotte nous réjouir de trouver réunis, en notre grand compositeur Lesueur, la générosité du cœur et la supériorité de l'intelligence; union trop rare peut-être, mais que vous me permettrez de signaler parce qu'elle honore notre célèbre compatriote.

Lesueur, Maître de chapelle en 1793, avait vu supprimer la maîtrise sans se décourager; il mit d'autres cordes à sa lyre et la fit résonner en faveur de Melpomène. Ses succès furent grands et le chantre des Bardes conquit en peu de temps cette réputation, que la fluctuation de la mode n'a pas ébranlé. Comme lui dans Paris un sien ami, on l'appelait Marc, s'était vu expulsé de la maîtrise de Caen. Comme lui il avait cru pouvoir aborder le théatre; mais il avait été moins heureux; la faveur populaire, trop capricieuse hélas, ne lui avait pas souri, et cependant Lesueur, convaincu du vrai mérite des compositions de son ami, résolut de les abriter sous son nom. C'était risquer, Messieurs, car la chûte eut pû être fatale à Lesueur lui-même. L'opéra d'*Arabelle* et *Vascos*, fut donné le 17 brumaire an III sous le nom de l'auteur d'Ossian; le succès couronna l'œuvre. Lorsque notre compatriote la crut inattaquable, il écrivit aux artistes de Feydeau; il fit savoir au public, avec cette naïve générosité d'un grand artiste, que l'opéra était de Marc son ami. Il croyait le triomphe assuré, mais, faut-il le dire, le public qui, dans Arabelle et Vascos avait applaudi l'œuvre de Lesueur, retira sa faveur à l'opéra de Marc et la pièce tomba. Heureusement le trait de générosité nous reste, et nous avons remercié M. Marotte de nous l'avoir transmis, comme nous l'avons félicité de nous avoir donné une excellente dissertation sur la prosodie musicale. Dissertation dans laquelle il a tout à la fois fait preuve de tact, de goût et d'une grande érudition musicale.

La musique nous amène tout naturellement à vous parler de Sainte Cécile, vénérée, vous le savez, comme patronne des musiciens. Ce n'est pas que la sainte eut quelque vocation pour la musique, ou qu'elle fit jamais résonner aucun des instruments dont il a plu à l'imagination des peintres de l'environner. La légende la laisse étrangère à l'art que nous avons mis sous sa protection. C'est ce que M. Forceville nous apprend dans une notice qu'il vous a lue, en vous présentant sa nouvelle statue de Sainte Cécile. Vous avez écouté l'une avec intérêt, vous avez reconnu dans l'autre le ciseau qui nous donna Gresset, et vous avez vu avec bonheur les beaux arts, ainsi réunis dans une même séance, y apporter comme tribut: la dissertation de M. Marotte sur la prosodie musicale et la S.te-Cécile de M. Forceville.

Ces patronages, attribués aux saints et dont l'origine est souvent ignorée, ou la cause inconnue, ont provoqué les recherches de M. Breuil.

Ses premières investigations ont eu pour objet la légende de S.te-Barbe, qui donna son nom au formidable dépôt que renferme nos vaisseaux de guerre. Il est curieux de voir comment le coup de tonnerre qui tua le père de St.-Barbe, alors que ce barbare payen eut immolé sa fille, fit invoquer la sainte contre les effets de la foudre, et l'investit enfin du protectorat des artilleurs.

La fameuse chanson de Roland écrite au x.e siècle par Thérould, a fourni à M. Dauphin le sujet de plusieurs lectures. Il a relevé les grandes pensées; les images vraiment poétiques auxquelles il n'a manqué qu'une langue moins imparfaite que le français du x.e siècle, pour prendre rang dans les poêmes épiques; le seul genre peut-être dans lequel notre littérature, si riche du reste, n'offre pas de vrai modèle.

Une traduction vigoureuse et fidèle du 3.e chant de Dante, a complété le large tribut dont s'est acquitté M. Dauphin.

Le plus aimé de nos correspondants, le plus fidèle aussi; celui qui prétend n'avoir que :

Le barreau pour Parnasse, et pour lyre un dossier;

mais qui n'en porte pas moins d'une main assurée le

Tentenda via est

de notre périlleuse devise, nous a fait encore cette année profiter de quelques heures de repos, accordées à l'exercice de ses sévères fonctions, pour nous donner un morceau de critique littéraire de l'intérêt le plus attrayant, de l'érudition la plus solide, et d'un mérite de recherches à faire honneur à l'antiquaire le plus zélé.

Les églogues de Virgile, semées çà et là comme des fleurs jaillissant de sa vive imagination, n'indiquent pas par des dates précises, la route qu'il suivait en les semant. Rechercher l'ordre des dates de ces charmantes compositions; trouver dans leurs fictions les éléments historiques propres à établir leur chronologie; tel est le but, disons mieux, le problème difficile, que M. Berville s'est proposé. Et non seulement il a résolu son problème; mais il l'a fait avec un sel anecdotique, une connaissance si parfaite de l'histoire, de si heureux rapprochements, que les applaudissements ont suivi l'attention qui s'attachait à sa lecture et que ne semblait pas commander d'abord le titre si modeste de *Conjectures sur les commencements de Virgile.*

Aujourd'hui même encore nous espérions entendre de sa bouche une charmante boutade contre le tabac; mais nous aurons à regretter que d'impérieux devoirs le retiennent loin de nous.

Pour combler les vides que laissent dans vos rangs les

pertes, dont j'aurai bientôt à rappeler la plus cruelle, vous accueillez de vos suffrages les hommes distingués qui s'offrent à les réparer. La géographie universelle et l'histoire générale devaient avoir parmi vous un digne représentant ; vous l'avez trouvé en M. Belin de Launay, professeur d'histoire au Lycée impérial. Mais ce titre de professeur n'est pas le seul qui recommandait M. Belin de Launay à votre choix ; l'auteur de l'abrégé de géographie physique et administrative ; de la dissertation sur le traité d'Andelot ; de la lettre à Augustin Thierry sur les mérovingiens ; le traducteur du Lamp lighter, l'homme versé dans la littérature anglaise et allemande, vient prendre parmi nous une place que le discours de réception, aussi savant que bien écrit, de notre nouveau collègue, nous donne déjà l'assurance de voir bien remplie.

Un heureux épisode s'est présenté dans votre année académique, Messieurs. Vous avez été appelés à relever et glorifier la mémoire d'un des plus illustres enfants de la ville, dont le génie méconnu a subi le sort de tant d'autres illustrations posthumes, qui n'ont pû se faire jour à travers les préventions ou les rivalités contemporaines, mais que la postérité venge et proclame.

Charles Dallery, inventeur de l'hélice comme mode de propulsion des navires à vapeur et de la chaudière tubulaire, a vainement lutté contre des obstacles sans cesse renaissants. Il a vu sa fortune s'engloutir dans des essais dispendieux. Découragé il s'est armé du marteau et a détruit de ses mains l'œuvre de son génie. Mais heureusement le type en était conservé dans le musée des arts et métiers, fidel dépôt de toutes nos découvertes, dont l'institution est due à notre nation, si digne de marcher en tête de la civilisation européenne.

Exhumés par la pieuse persévérance de M. Chopin-Dallery, son gendre, ces titres ont été consacrés par une décision de l'Académie des sciences (du 17 juin 1845).

La famille de Dallery attendait de vous, Messieurs, une déclaration non moins précieuse. Elle a mis sous vos yeux les pièces du procès scientifique; une commission par vous nommée les a scrupuleusement explorées. En proclamant de nouveau ces titres réels vous avez fait une œuvre de justice et de patriotisme; vous avez ajouté un nom de plus à ceux dont la cité peut être fière.

Et maintenant, Messieurs, terminerai-je ce trop long exposé sans faire œuvre de reconnaissance envers celui auquel nous ne demandons jamais en vain, après les arides discussions de la science, la rosée rafraîchissante de quelque poésie légère? Qu'il s'adresse à ses collègues dans une épitre plaisamment lamentable; qu'il plaide la cause si intéressante du fidel ami de l'homme, se plaignant de l'impôt qui le frappe; qu'il choisisse pour arriver la rapide locomotive ou la lourde diligence; toujours M. Yvert est prêt, toujours il arrive à temps. Comment nous manquerait-il aujourd'hui: il vient avec le télégraphe? (1)

(1) M. Yvert a lu à la séance une pièce de vers ayant pour titre: *Les deux Télégraphes.*

ÉLOGE DE M. RIGOLLOT,

PAR M. ANSELIN, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Verrons-nous donc, chaque année, la solennité de nos séances publiques assombries par l'expression de nos regrets? Aurons-nous toujours de nouvelles pertes à déplorer, et les éloges funèbres figureront-ils constamment aux programmes de nos séances?

En terminant l'exposé de vos travaux, Messieurs, je vous ai préparés à entendre un éloge qui est dans toutes les bouches, comme le souvenir de celui qui en est l'objet est dans tous les cœurs. Vous voyez bien que je vais vous entretenir de notre digne collègue, M. le docteur Rigollot. Si l'expression d'une douleur profonde suffisait à remplir la tâche tout à la fois douce et pénible, qui m'est imposée, je l'entreprendrais avec confiance; mais cette mission n'est pas sans dangers. M. Rigollot appartenait à des sociétés savantes auxquelles il était cher à tant de titres, que les hommes les plus éminents de ces associations se sont empressés de revendiquer l'honneur de rendre hommage à sa mémoire; et récemment encore, dans une société dont il fut l'un des

fondateurs, il trouvait un panégyriste auquel il n'est que trop dangereux de succéder.

Un seul de nous, Messieurs, fut assez heureux pour n'avoir ni devancier, ni successeur ; c'est celui qui contraignit le bronze amolli à s'empreindre des formes modelées par une main savante, et qui nous a conservé ce type précieux, cette physionomie si heureuse où se reflétait la finesse de l'esprit, l'étendue de l'intelligence et la bonté du cœur. Grâces soient rendues à M. Forceville ; les traits de l'homme, comme les œuvres du savant, arriveront entiers à nos descendants.

C'est le 30 septembre 1786 que naissait, en la ville de Doullens, Marcel-Jérome Rigollot. Faible et chétif enfant, dont l'œil s'ouvrait prématurément à la lumière et dont l'organisation débile ne pouvait faire espérer ni une longue carrière, ni cette force physique, ni ce large développement intellectuel, qui le firent résister aux fatigues de la guerre, et prendre un rang si distingué parmi les savants.

A l'époque où le jeune Rigollot commença ses études, les écoles centrales venaient de s'ouvrir, après l'intervalle qu'avait laissé dans l'éducation publique la suppression des colléges. Le nouveau plan d'étude adopté était conforme aux aptitudes de l'étudiant, dont les instincts le portaient à parcourir toute l'échelle des connaissances humaines; surtout des sciences mathématiques et naturelles. Les langues anciennes avaient alors pour lui peu d'attrait; et si plus tard il devint bon latiniste et savant helléniste ; s'il se rendit familières les langues arabe, italienne, anglaise et allemande, c'est qu'il s'imposa leur étude, comme devant l'aider dans les recherches scientifiques ou artistiques vers lesquelles il se sentait entraîné. Et ce qui prouve que l'amour seul de la science le portait à s'imposer ce rebutant apprentissage des langues, c'est que, satisfait de la conversation des livres, jamais il ne s'inquiéta de la prononciation des langues *parlées*;

et que celui dont les œuvres fourmillent de tant de citations des écrivains de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne, eût été peut-être fort embarrassé à Rome, à Londres ou à Vienne, pour demander son chemin.

Voué à la médecine et par goût et par l'exemple d'un père qui l'exerçait avec distinction à Amiens, M. Rigollot, en 1804, alla chercher dans les écoles de Paris l'instruction scientifique alors si peu répandue dans les provinces ; et dès la première année de son séjour, il obtint, comme interne à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, l'emploi de Sous-aide major ; faveur accordée à la capacité reconnue d'un jeune homme qui n'avait pas encore subi sa thèse. Il n'arriva en effet au doctorat qu'en 1809. Mais à peine ce grade lui était conféré ; à peine revenu dans sa famille, se livrait-il à la pratique de la science qu'il avait puisée aux écoles, qu'il fut de nouveau appelé à un service militaire. Les désastres de Moscou et cette retraite où l'armée française déploya tant d'héroïsme, n'avaient pas abattu la France ; elle formait de nouvelles légions qui, sous les murs de Dresde, allaient soutenir les dernières et gigantesques luttes de l'Empire. Là le jeune médecin prodiguait ses soins à nos soldats blessés ; mais bientôt il eut à braver des dangers plus grands que le fer ou le feu de l'ennemi.

Le typhus, ce fléau terrible qui décime les armées, avait envahi les hôpitaux de Mayence. C'est dans de telles circonstances que se déploie cette intrépidité calme, ce courage dévoué, cette abnégation de soi-même, qui caractérise le vrai médecin. Notre collègue soutint vaillamment cette épreuve et, après avoir lui-même payé son tribut à la contagion, il revient en 1814, avec la satisfaction d'avoir consciencieusement rempli son devoir, reprendre le service médical du dépôt de mendicité, auquel il avait été nommé avant son départ.

Dès ce moment, nous le voyons se consacrer sans relâche

à l'étude et à la pratique de son art. Sa capacité se révèle sous tant de formes, qu'il est appelé, soit par la confiance du Gouvernement; soit par celle, plus précieuse peut-être pour lui, des administrateurs de la cité, à prendre part à tous les services de médecine, d'instruction ou d'utilité publique. Pour mieux apprécier l'étendue et le mérite de cette vie dévouée, suivons en, d'un seul jet et d'un seul coup-d'œil, toutes les phases.

Et d'abord il est médecin des pauvres de 1812 à 1821.

Le 26 janvier 1821, il est nommé médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu; attaché au service militaire.

En novembre de la même année, nous le voyons professeur d'hygiène et de matière médicale à l'École secondaire de médecine.

En 1851, il est appelé au Conseil municipal d'Amiens, où depuis il n'a cessé de siéger.

En 1840, il est membre du Jury médical, dont il a constamment fait partie.

En 1841, nous le trouvons professeur d'histoire naturelle et de matière médicale à l'École préparatoire de médecine.

Membre et Vice-Président du Conseil d'hygiène publique de l'arrondissement d'Amiens, il l'est encore du Conseil de salubrité.

Enfin en 1853 il est nommé Directeur de cette école de médecine où, pendant de longues années, il a prodigué l'enseignement. Il vient y remplacer le plus vénéré de nos collègues qui, par de longs et brillants services, s'est acquis des droits à une honorable retraite (1).

Mais l'énoncé de tant de titres, dont chacun est la consécration d'une capacité reconnue, d'un dévouement éprouvé ou d'un service rendu, ne suffit pas à la glorification de ce-

(1) M. Barbier.

lui qui les obtint. Pour apprécier le titulaire il faudrait le suivre pas à pas dans ces différentes carrières; il faudrait assister à l'accomplissement de tant de devoirs si religieusement remplis; il faudrait le voir prodiguant, sans ostentation à ses malades, les soins les plus assidus. Si nous le suivons à l'amphithéâtre nous l'y voyons entouré d'élèves qui le chérissent et recueillent avec avidité et respect sa parole savante.

Dans l'hygiène publique, combien son amour de l'humanité, la sagesse de ses vues, l'appropriation des moyens, ne l'ont-elles pas fait remarquer. Au Conseil municipal où il fut l'un des membres les plus assidus, son nom figure dans toutes les commissions chargées d'examiner les questions qui touchent aux plus grâves intérêts de la cité ou de ses habitants.

Comme membre de la Société de médecine, on le voit encore, de 1828 à 1829, travailler à la refonte de la législation médicale, et comme rapporteur de la commission préparer un travail qui, de l'aveu du Ministre, servit en grande partie de base à l'organisation nouvelle.

Tout ce que nous venons d'énumérer, Messieurs, dans cet exposé rapide, ne suffirait-il pas à l'occupation incessante de l'existence la mieux remplie? Et pourrait-on croire qu'à l'homme qui se consacrait ainsi à ses devoirs, il restât encore des vides à remplir, des loisirs à occuper. Et cependant celui qui ne verrait en M. Rigollot que le fonctionnaire, le professeur ou le médecin, n'aurait qu'une appréciation incomplète du collègue que nous regrettons.

Nous ne sommes pas encore avec lui, entré dans le domaine de la science, et il faudrait pour l'y suivre toutes les aptitudes, toutes les connaissances spéciales qui le distinguaient.

Là, Messieurs, s'ouvre une vaste carrière dans laquelle

nous ne pouvons signaler que les points culminants. Tout dire, tout indiquer même, est impossible.

Sans avoir fait des mathématiques une étude spéciale, M. Rigollot y avait puisé ces connaissances positives, cette fermeté d'argumentation, cette rectitude de jugement qui, en toute matière scientifique, morale ou intellectuelle, ne permettent pas de s'égarer dans les abîmes sans fonds des conjectures ou des systêmes hasardés.

Dès l'année 1818 il avait pris place parmi vous; de ce moment jusqu'au jour où il nous fut enlevé, son zèle soutenu, sa collaboration ont été constants. Le dernier de ses écrits, que vous avez recueilli et qui a pris place dans vos mémoires, est un essai sur l'œuvre du *Giorgion*, peintre du XV.e siècle.

M. Rigollot n'était pas né artiste; c'est-à-dire qu'il ne possédait pas cette fougue, ce génie créateur qui produit les œuvres d'art; mais il était sensible à toutes leurs beautés; il les discernait avec une grande finesse de goût et de pénétration.

Inspiré par la pensée d'une histoire de l'art, il fit des recherches; il compara les productions des écoles; apprit plusieurs langues pour lire les auteurs qui en avaient traité; et ce travail le conduisit, non seulement à acquérir un tact exquis, mais il avait tellement développé chez lui le germe du sentiment artistique, qu'à la vue des chefs-d'œuvres il éprouvait des mouvements d'enthousiasme auxquels, dans le principe, semblait se refuser sa nature calme et réfléchie.

Il avait entrepris une histoire des arts du dessin depuis Constantin jusqu'au milieu du XVI.e siècle, dont quelques fragments seulement ont paru. Félicitons-nous du moins qu'il ait pu mettre la dernière main à cet ouvrage qui lui avait coûté tant de recherches et que recommande le goût éclairé qui préside à son ensemble.

L'histoire locale, au point de vue de la peinture et de la

numismatique, devint une de ses études favorite qui le porta, vers 1836, à devenir l'un des fondateurs de la Société d'archéologie du département de la Somme, devenue, après quelques modifications, la Société des Antiquaires de Picardie ; société dont la spécialité, rentrant mieux dans le cadre de ses études et de ses goûts, reçut peut-être plus souvent que l'Académie le tribut de ses veilles; infidélité qu'il sut toujours se faire pardonner, en enrichissant nos archives des exemplaires de ses productions.

Les ouvrages publiés par M. Rigollot sur l'archéologie, la numismatique et l'histoire sont nombreux. Leur appréciation et leur indication, ne fussent-elles que sommaire, excéderaient les limites qui nous sont imposées et dépasseraient celles de la séance. Un catalogue qui comprend 32 publications en a été donné par les soins d'un de ses collègues (1).

Avide de science, il se tenait toujours au courant du progrès, par la lecture assidue des journaux scientifiques. Jamais on ne le vit, partisan tenace d'un axiôme adopté, repousser une connaissance nouvelle, au profit d'une idée préconçue ; mais aussi chez lui l'annonce des découvertes était pesée au poids de la raison, sans que le préjugé ou l'enthousiasme dictât son jugement.

Tel était, Messieurs, au point de vue intellectuel, celui qui nous fut ravi dans toute la maturité d'une science réelle; celui qui nous enrichit de tant de travaux, et dont tant de travaux ébauchés nous promettaient des richesses nouvelles.

Mais quoi, je n'ai rien dit encore de l'homme privé, du collègue, de l'ami? Ah! c'est ici, Messieurs, que je crains de faiblir sous le poids d'émotions profondes. Tous ceux qui l'ont connu, qui l'entouraient, rendront hommage à sa bonté,

(1) Voyez : *Notice sur M. le docteur Rigollot*, par M. J. Garnier, dans la *Revue de la Numismatique belge*, 2.e série, tom. V.

à cette philosophie qui, sans dessécher l'âme, la rend supérieure aux évènements. Fidèle aux vieilles amitiés, il les conserva jusqu'au dernier jour. Apprécié par tous ses concitoyens il n'y eut qu'un cri d'approbation lorsqu'en 1849, au pied de la statue de Du Cange, dont il venait faire l'éloge, la croix de la Légion-d'honneur, qu'il méritait si bien et n'avait point briguée, vint décorer sa poitrine. — Etait-il donc sans ambition ? — Non, Messieurs, il en avait une ; il désirait être associé au premier des corps savants, à l'Institut de France. Voué au culte de la science, il n'attendait que d'elle la récompense de ses travaux. L'Académie des inscriptions et belles-lettres pesa ses droits, et ils furent consacrés par une décision solennelle.

Le 29 décembre 1854 il fut nommé membre correspondant. Mais il ne put recueillir le prix dont la conquête avait été sa seule ambition, le rêve de toute sa vie, le but de tous ses efforts.

Quelle que rapide que fût, portée sur les ailes de la vapeur, la messagère de l'Institut, elle n'arriva que pour déposer sur une tombe une couronne baignée de larmes.

LES DEUX TÉLÉGRAPHES.

DIALOGUE.

VERS LUS A L'ACADÉMIE,

Dans sa Séance publique annuelle du 26 Août 1855,

Par M. E. YVERT.

LE NOUVEAU.

Quoi, mon frère, c'est vous! quoi, vous n'êtes pas mort!
Enterré pour jamais! que béni soit le sort
Qui, lorsque je croyais votre existence éteinte,
Nous permet à tous deux une loyale étreinte!...
Mais d'où vient ce front morne et cet air d'embarras?.
Cher ami, qu'avez-vous?... Ouvrez-moi donc vos bras.
Seriez-vous, par malheur, tombé dans l'atonie?..

L'ANCIEN.

Vous serrer dans mes bras! détestable ironie!
Mes bras!.. Vous savez bien qu'aujourd'hui méprisés,
Grâce à vous désormais ils sont paralysés;
Vous savez bien qu'en butte au sort le plus funeste,
Il ne m'est plus permis, hélas! de faire un geste.
En vain, pour le pays, je me suis fatigué;
Vous avez contre moi tellement intrigué,
Tellement fait valoir votre mérite énorme,
Que partout rebuté, je suis à la réforme.

LE NOUVEAU.

Que voulez-vous, mon cher, loin de vous indigner,
A l'exemple du sage, il faut vous résigner.
Objet d'attention scrupuleuse et profonde,
Vous étiez, par ma foi ! haut placé dans le Monde.
Pas un point culminant, pas un poste élevé
Dont l'honneur en tous lieux ne vous fut réservé.
Au milieu des cités, comme au sein des campagnes,
Dominant les palais, dépassant les montagnes,
Sur les points différents de ce vaste univers,
Du matin jusqu'au soir, tenant vos yeux ouverts,
De tout évènement interprête sublime,
Vous nous le révéliez par votre pantomime;
Sur un noble terrain regardant les soldats,
Aux champs électoraux voyant les candidats,
Vos signaux proclamaient, plus prompts que l'estafette,
La victoire des uns, des autres la défaite;
De vos propos discrets, de vos avis prudents,
Les ministres, les rois, devenus confidents,
Vous prodiguant les dons de leur munificence,
Vous avaient fait l'écho, le bras de leur puissance.
Ces beaux temps sont passés et vous voilà déchu;
Mais à d'autres que vous ce malheur est échu:
Sur les trônes, mon cher, lorsque tombe la foudre,
Le télégraphe aussi peut être mis en poudre.

L'ANCIEN.

Raisonneur éloquent, vous êtes fort subtil,
Je n'en suis pas surpris, votre langue a le fil,....
Electrique.

LE NOUVEAU.

D'accord, l'invention est neuve,
Et d'un nouveau progrès vous offre ici la preuve.

L'ANCIEN.

J'applaudis au chef-d'œuvre; oui, j'admire ce fer
Suspendu sur le sol, ou plongé dans la mer,
Grace auquel la dépêche ardemment attendue,
Parcourt en un clin-d'œil la plus vaste étendue;
Mais, agent merveilleux de l'électricité,
Vous êtes fort sujet à la fragilité;
Parfois le moindre effort d'une main criminelle
A fait, dans son trajet, succomber la nouvelle.
L'orage, l'ouragan, déployant leurs fureurs,
Brisent trop aisément vos cordons conducteurs,
Qui, forcément muets lorsqu'on les raccommode,
Ont fait, plus d'une fois regretter ma méthode.
Devant vos qualités, sans me mettre à genoux,
J'étais, j'en conviendrai, moins diligent que vous;
Mais je ne craignais pas qu'échappé de l'école,
Un méchant polisson me coupât la parole.
Rien de matériel entre mes stations;
Pas d'obstacles pour moi, pas d'interruptions;
Tandis que vous, mon cher, exposé dans l'espace,
Vous avez constamment grand'peur qu'on ne vous casse.

LE NOUVEAU.

Oui; mais combien de fois la nuit et les brouillards,
D'un voile intempestif offusquant vos regards,
Et rendant vos commis inactifs en leurs cases,
Ne sont-ils pas venus interrompre leurs phrases?

L'ANCIEN.

Tel accident facheux qui causa mon souci,
Quand je voulais parler, vous a fait taire aussi.
Et, d'ailleurs, plaise au ciel, que vous soyez en garde
Contre les vains propos d'une engeance bavarde.

Loin d'être le jouet de quelqu'industriel,
J'avais un caractère exact, officiel,
Et lorsque j'annonçais quelques faits politiques,
Quelques brillants exploits, ils étaient authentiques;
Ils émanaient de haut, et non pas d'un journal,
Ou d'un correspondant, publiciste vénal,
Qui, dans ses vains récits, apocryphe merveille,
Dément chaque matin ses *canards* de la veille.

LE NOUVEAU.

C'est fort bien. Mais, soit dit sans vous manquer d'égards,
Vous êtes, cher ami, ce que sont les vieillards :
Laudator temporis acti : triste faiblesse,
Qui vous fait, sans raison, dénigrer la jeunesse!
A tout ce qui n'est plus prodiguant des regrets,
Quoiqu'emporté par lui vous niez le progrès.
Ce travers est celui que la sagesse évite;
Vous eûtes, j'en conviens, mon frère, un grand mérite,
Chacun vous admirait; mais vous avouerez bien
Que ce mérite immense a pâli près du mien.

L'ANCIEN.

Votre règne, malgré plus d'un ardent apôtre,
Pourra se voir un jour supplanté par un autre.
FAIS MOI PLACE! ce mot, si commun de nos jours,
S'est dit dans tous les temps et se dira toujours;
Et cependant ce mot, devenu loi suprême,
Ne consacre souvent qu'une injustice extrême,
Qu'une erreur déplorable, et qui fait succéder
Le mal qu'il faudrait fuir au bien qu'on doit garder.

LE NOUVEAU.

Serais-je, par hasard, le mal que l'on préfère?

L'ANCIEN.

Je ne dis pas cela, Dieu m'en garde, mon frère!
Mais, quoique jeune encor, vous le prenez bien haut,
Et la présomption ne vous fait pas défaut.
Déjà vous éclipsez, si j'ai pu vous comprendre,
Les services nombreux qu'à l'Etat j'ai su rendre.
Quand vous aurez, mon cher, annoncé, comme moi,
Des hauts faits qui mettaient l'univers en émoi,
Mille combats heureux, le gain de cent batailles,
Les plus fières cités nous ouvrant leurs murailles,
Nos guerriers pénétrant dans Vienne, dans Berlin,
Et l'étendard français flottant sur le Kremlin;
De nos fastes enfin grossissant le volume,
Alors que, grâce à vous, faisant courir sa plume,
L'histoire montrera nos drapeaux applaudis
Soumettre vaillamment Alger après Cadix;
Lorsqu'elle nous dira que par eux la Morée
Du Croissant oppresseur est enfin délivrée;
Qu'elle nous fera voir leur éclat embelli
Par les lauriers d'Anvers et les palmes d'Isly;
Sans qu'alors votre ton me choque et m'indispose,
Vous pourrez vous vanter d'avoir dit quelque chose.

LE NOUVEAU.

Mais, j'ai déjà, mon frère, éloquent porte-voix,
Noblement imité vos travaux d'autrefois.
Mon fil qui se rattache aux camps de notre armée,
Qui court de la Baltique aux bords de la Crimée,
Prouve, par maint exploit justement célébré,
Que le soldat français n'a pas dégénéré.
De l'*Alma*, d'*Inkermann*, burinés dans l'histoire,
Avec un juste orgueil j'ai constaté la gloire,
Un élan que jamais nul autre n'égala,
Et j'ai l'espoir fondé de n'en pas rester là,

Car, chez nous, la bravoure et ses actes sublimes,
Honneur de tous les temps, sont de tous les régimes.

L'ANCIEN.

Soit ; mais loin d'accueillir d'équivoques produits,
Ne devriez-vous pas renoncer à ces bruits
Dont la crédulité trop aisément se berce,
Et qui viennent troubler la Bourse et le Commerce ?
Abjurer ces propos légers ou sérieux,
Tristes à contre-temps, mal à propos joyeux,
Et qui dans le public, par la voix de la presse,
Répandent, sans raison, l'alarme ou l'alégresse,
Puis, n'est-ce pas manquer à votre dignité,
Que d'afficher partout cette vénalité
Qui vous fait nuit et jour, moyennant bénéfices,
A qui veut s'en servir consacrer vos offices ;
Annoncer au plaideur le gain de son procès ;
A l'avide héritier le profit d'un décès ;
A ce spéculateur, amoureux de sa caisse,
Ce que lui fait gagner ou la hausse ou la baisse ;
A cet époux joyeux, de son ménage absent,
Le poupon dont le ciel lui fait le lourd présent,
Enfin à cet amant, qui languit et soupire,
Le jour du doux hymen auquel son cœur aspire ?
Un tel emploi, mon frère ; il faut en convenir,
N'est pas du tout celui que vous devez remplir ;
Et sans doute il se peut que notre sœur la poste
Vous intente un procès...

LE NOUVEAU.

Elle aura ma riposte.
Qu'elle se plaigne au temps que le destin nous fit.
Notre époque, mon frère, est celle du profit.
A le multiplier tout le monde s'occupe ;
Chacun veut s'enrichir, et je serais bien dupe

Si je ne consacrais un culte intelligent
A ce Dieu de nos jours qu'on appelle l'Argent.

L'ANCIEN.

Soit ; mais faisant payer chèrement votre zèle,
Vous rançonnez les gens d'une façon cruelle,
Et vos clients parfois ont tout lieu de gémir.
On m'a conté sur vous un trait qui fait frémir.

LE NOUVEAU.

Lequel donc, s'il vous plaît ?

L'ANCIEN.

On m'a dit, très-cher frère,
Que certain campagnard, enchanté d'être père,
Pour informer quelqu'un de son nouveau bonheur,
Envoya près de vous, un brave instituteur,
S'en remettant à lui de rédiger la lettre
Que fort diligemment votre fil sut transmettre :
Le savant magister ignorant le tarif
Qui vous fait écorcher le pauvre monde au vif,
Crut devoir donner cours à sa prose naïve,
Et de longs compliments embellit sa missive.
Mais quel fut le regret du malheureux papa !
Quelle fut sa stupeur, et quel coup le frappa,
Alors qu'il lui fallut, avec philosophie,
Payer quatre cents francs à la télégraphie !
Vingt louis, juste ciel ! au lieu du prix fort doux
Qu'un règlement postal réduit à quatre sous !
Qu'en dites-vous, mon cher ?

LE NOUVEAU.

Qu'il faut que l'on se garde
De laisser trop courir une plume bavarde.

Si j'en crois un auteur, qui certes n'a pas tort,
La parole est d'argent et le silence est d'or.
Trop parler, trop écrire, est un travers sans doute,
Et je me suis chargé d'apprendre ce qu'il coûte,
Car chacun s'épargnant chez moi de longs propos,
Sait à quoi s'en tenir sur la valeur des mots,
Puisqu'ils me sont payés et que, sans être arabe,
Je tire un bon parti de la moindre syllabe.

L'ANCIEN.

Les mots que vous lancez sur votre fil de fer
Sont donc bien précieux.

LE NOUVEAU.

Certainement, mon cher.
Agile conducteur, mon fluide électrique
Favorise à la fois commerce, politique:
Sur moi peut s'élancer un mot cher aux amours,
Mot qu'on espère plus, mais qu'on attend toujours,
Et qui ne peut courir avec trop de vitesse
Pour faire à la douleur succéder l'alégresse.
Que vous dirais-je enfin, de la transmission,
Mon système admirable est la perfection;
Dans les airs, comme au sein de l'élément liquide,
Nul agent voyageur plus que moi n'est rapide;
Ce n'est pas tout encor: les entrailles du sol
Où je vais m'enfoncer n'arrêtent pas mon vol;
A mon essor enfin rien ne fait résistance,
Et mieux que la vapeur j'ai vaincu la distance.
Si l'homme a pu lancer, à force de travail,
Le ballon dans les airs, le wagon sur le rail,
Aux plaines de l'éther, par un effort suprême,
Il se peut qu'il parvienne à s'envoler lui-même,

Mais ses élans jamais, par leur rapidité,
Ne pourront triompher de l'électricité,
Ne pourront égaler le pouvoir que recèle
De ce feu sans rival la divine étincelle !

L'ANCIEN.

Mon frère, en vérité, vous vous posez si bien,
Qu'à vos raisonnements je n'objecte plus rien.
Oui, quoique votre aîné, je dois vous reconnaître
Pour digne successeur, et qui plus est pour maître.
Télégraphe tombé, bien loin de tout regard,
Ne gesticulant plus et restant à l'écart,
C'est de vous désormais que j'attends les nouvelles
Qui lentement jadis se traînaient sur mes ailes.
Afin de rehausser vos vertus, votre prix,
Dites nous au plus tôt : SÉBASTOPOL EST PRIS !
Et Français par le cœur, oubliant ma disgrace,
Je vous pardonnerai de m'avoir pris ma place.

ÉTUDE

SUR LE

PROMÉTHÉE D'ESCHYLE, [1]

PAR M. H. DAUPHIN,

MEMBRE TITULAIRE.

Comme beaucoup de gens que la vie pratique arrache aux études littéraires, détourné malgré moi des routes séduisantes de la philosophie et des lettres, je n'avais conservé de Prométhée qu'une idée assez vague, sur quelques souvenirs de

(1) Cette étude a été lue en séance académique, au mois de janvier 1847.

La Revue des Deux mondes contient, dans son numéro du 15 décembre 1853, un article fort remarquable sur le théâtre d'Eschyle. Suivant M. L. Binaut, auteur de cet article, une seule idée a inspiré le poète grec: c'est toujours et partout, sous des formes mystiques, l'idée de la nationalité « défendue et propagée sur le sol de la Grèce, en même temps » qu'une religion et une civilisation supérieures y sont acceptées libre- » ment comme par une transaction finale. Spécialement le Prométhée » représente la résistance des Iones ou Pélasges à une invasion égyptienne. » Le nœud du drame est dans l'alliance prévue entre Prométhée et Ju- » piter, c'est-à-dire entre l'Egypte et la Grèce, entre la liberté critique

collége. Jamais je n'avais songé à étudier cette grande figure, lorsque naguère un livre, un de ces *exemplaires grecs* qu'Horace recommande de feuilleter nuit et jour, les tragédies d'Eschyle me tombèrent par hasard sous la main. Le Prométhée enchaîné frappa d'abord ma curiosité, et mes yeux attirés sur cette pièce, la première des sept qui nous restent du père de la tragédie grecque, ne purent s'en détacher. Une traduction fidèle, énergique, entraînante, en me réconciliant avec un texte qui m'était devenu peu familier, me causa une des plus fortes impressions qu'il soit donné à l'art dramatique de produire. Je fus saisi d'admiration et d'effroi ; je me sentis comme transporté dans un monde nouveau, sur les ailes du poète audacieux ; je lus et relus ce grand drame avec surprise et non peut-être sans scandale.

Qu'est-ce en effet que le Prométhée d'Eschyle ?

Un Dieu, bienfaiteur du genre humain, apparaît comme

» et l'organisation religieuse. » En un mot Eschyle, poète national, a voulu reproduire, au moyen des traditions héroïques et sacrées de son pays, les différentes phases de son affranchissement politique.

Etudiée à ce point de vue, l'œuvre du père de la tragédie grecque, acquiert un nouvel intérêt. Mais l'explication de M. Binaut n'est-elle pas plus ingénieuse que solide ? Le texte et le rôle de chaque personnage se prêtent-ils toujours bien à cette prétendue distinction de races ? Des faits anciens, obscurs par eux-mêmes, auraient-ils été saisis par la multitude sous le voile des traditions religieuses ? Les grecs, dans ces conflits de leurs dieux, auraient-ils reconnu les traits effacés de leur propre histoire ?

Ces quelques doutes, nés d'une lecture rapide, n'infirment point la thèse que M. Binaut vient d'inaugurer avant tant d'éclat. Cette thèse mérite un examen sérieux au point de vue classique et historique. Elle attend un critique plus habile que l'auteur de l'*Etude sur Prométhée*. Celui-ci proposait il y a quelques années, une explication du drame et une rectification du mythe, sans avoir même entrevu la solution nouvelle. Il serait donc fort en arrière si le point de vue de M. Binaut était adopté. Mais puisque la discussion est rouverte, toutes les idées peuvent s'y produire.

une victime de l'injustice et de la tyrannie du maître du Ciel, de Jupiter qui a épuisé sur lui la coupe de la vengeance.

Il est livré à la Force et à la Violence qui l'enchaînent debout sur le mont Caucase, les bras étendus et fixés ainsi que les pieds, par des anneaux et des ceps d'acier, le cœur transpercé par une pointe de diamant, nu, solitaire, exposé aux feux du soleil, les yeux et la face brûlés de ses rayons ardents, suspendu comme le Christ entre le ciel et la terre, mais châtié par le ciel au lieu d'y trouver un refuge, et n'espérant de la terre ni assistance ni consolation. Homme-dieu par ses souffrances et son immortalité, la passion de ce crucifié sera longue; à peine en entrevoit-il le terme.

Quel épouvantable supplice !..... il s'aggravera encore. Ce dieu, mis au pilori sur le Caucase, sera bientôt enseveli dans les entrailles de la montagne. Rendu longtemps après à la clarté du jour, il subira, dans la même position, d'autres tortures. Il sentira son foie dévoré chaque jour par un aigle (ἀετὸς) pour renaître aussitôt et offrir incessamment à l'oiseau de Jupiter une nouvelle pâture.

Il n'y a pas dans toute la mythologie de plus grand supplice; ni le fouet de Némésis, ni le serpent des Euménides, ni les flammes qui embrasèrent les Titans, ni les cavernes où mugissent Typhon et Encelade ne sauraient lui être comparés.

Et ce châtiment s'exécute sous les yeux du spectateur. Les bourreaux opèrent à la vue des Athéniens, qui comptent les instruments de torture, qui entendent le bruit des marteaux, qui assistent au crucifiement!

Qu'a-t-il donc fait ce malheureux, livré à deux divinités aveugles, la Force et la Violence, et que Vulcain lui-même, regrettant l'emploi de son art, ne peut s'empêcher de plaindre?

Ce qu'il a fait ?.... déjà il avait sauvé les hommes, officieux

médiateur entre eux et Jupiter, qui voulait en exterminer la race. Depuis il a dérobé le feu céleste et en a fait présent aux humains, qu'il a dotés par ce moyen des sciences et des arts. Il les a tirés de l'ignorance et de la vie sauvage. Il les a recueillis sous des toits, en leur apprenant à bâtir, à distinguer les saisons par le cours des astres. Il leur a donné l'alphabet et l'écriture ; s'ils ont soumis au joug le bœuf indocile, dompté la fougue du cheval, traversé les mers avec des vaisseaux à voiles, si l'art de la médecine est né parmi eux, s'ils savent extraire les métaux du sein de la terre, c'est au fils de Japet qu'ils le doivent. Voilà son crime; voilà ses titres au courroux du maître des dieux !

En le châtiant ainsi Jupiter semble jaloux, ingrat, despote inique et barbare, ennemi du genre humain.

Et d'abord quelle ingratitude ! Prométhée lui a offert ses secours et l'a aidé à vaincre les Titans, à détrôner Saturne et à s'emparer de la domination. Son génie inventif, délié, fécond en ressources, son adresse opposée à la force brutale des Titans, lui ont été fort utiles. A peine maître de l'Olympe, Jupiter opprime celui qui lui avait prêté aide et appui contre sa propre race, et à qui il doit en partie sa victoire !

Dieu jaloux, il envie aux hommes les biens qui peuvent adoucir leur sort, et se les réserve comme les attributs exclusifs de sa puissance. Il semble craindre que le bonheur du genre humain, ses progrès, sa civilisation, ne dérobent quelque chose à sa gloire. Sa main retient le bienfait et elle s'appesantit sur le bienfaiteur!

Quelle idée le poète nous fait-il concevoir du souverain maître de l'univers ! Encore s'il nous le montrait disposé à gratifier le genre humain, à répandre sur lui les faveurs célestes, et s'indignant que Prométhée lui ait ravi, en le prévenant, le plus bel usage de la suprême puissance ! mais loin de là, dans les largesses que répandit le jeune monarque,

à son avènement, les dieux eurent tout et les hommes rien. C'est Prométhée qui le déclare dans l'amertume de son cœur ; et le poète lui met dans la bouche ces propres paroles : « Jupiter ne tint aucun compte des malheureux humains. »

Βροτῶν δὲ τῶν παλαιπώρων λόγον
οὐκ ἔσχεν οὐδέν.

Ainsi, loin de marquer aucun désir d'appeler l'humanité au partage des biens dont il est le dispensateur, on voit qu'il regarde ces biens comme étant au-dessus de la condition des mortels. Leur en faire part c'est usurper le privilége des dieux.

Eh bien ! Jupiter punit cette usurpation d'un supplice qui n'aura d'autre terme que sa volonté, et le fils de Japet le subit d'un cœur inflexible, sans cris et sans larmes, sans s'abaisser à la prière, détournant même ses amis d'intercéder en sa faveur. Que dis-je? au lieu de supplier il menace; il prévoit qu'il sera vengé par le Destin, plus puissant que Jupiter lui-même. Doué de prescience, comme son nom l'indique, et plus habile qu'aucun des dieux dans la connaissance de l'avenir, il ose déclarer (c'est Eschyle qui le proclame devant les Athéniens assemblés) que Jupiter sera un jour attaqué par son fils, comme lui-même a conspiré contre son père; qu'il sera renversé du trône, si un hymen qu'il médite s'accomplit. Il connaît l'épouse, mais il en tait le nom. Sera-ce une déesse ou une mortelle? il persiste à n'en rien dire ; mais il donne du reste à sa prédiction une précision étrange : « Son tonnerre ne le garantira point d'une chûte ignominieuse. Il se prépare lui-même, à son insu, un adversaire invincible, un rival qui inventera (εὑρήσει) une flamme plus puissante que la foudre, un bruit qui étouffera celui du tonnerre, une force qui brisera le trident de Neptune.... »

Et il ajoute, fier d'un secret qui fait sa force et son dernier espoir : « ma prédiction est sûre. Ce que j'annonce arrivera, à moins toutefois que Jupiter n'achète par ma délivrance l'avis salutaire que moi seul je lui peux donner contre le coup qui le menace. »

Jupiter, à qui est parvenu le bruit de la prédiction, veut savoir quel est cet hymen d'où naîtra le fils qui doit le renverser du trône. Il envoie Mercure au captif du mont Caucase, avec ordre de le sommer de tout révéler.

Mais Prométhée refuse de parler. Menacé d'une aggravation de peine, il s'obstine dans un silence que rien ne peut vaincre. Trop avisé pour livrer son secret sans garantie, il ne parlera, dit-il, qu'après avoir vu tomber ses chaînes, et reçu toutes les réparations qui lui sont dues; et, comme la majesté souveraine ne veut pas subir de condition, l'opprimé, toujours fier et inflexible comme le roc auquel il est attaché, résiste à toutes les injonctions, à toutes les menaces, à la peinture des maux effroyables qui l'attendent, jusqu'à la catastrophe, dont rien ne peut égaler l'horreur. Le tonnerre gronde, et ses coups redoublés, mêlant leur bruit aux mugissements de la tempête, brisent les rochers de la montagne qui s'entrouvre. Le fils de la terre est englouti dans ses entrailles. En tombant il s'écrie: O ma mère! vous voyez les maux injustes qu'on me fait souffrir!

Voilà l'esquisse fidèle, quoique incomplète, du Prométhée d'Eschyle. Aujourd'hui, à la lecture de cette pièce, on se sent l'esprit confondu. Quoi! Jupiter en défiance des hommes, jaloux du bien qui leur est fait, injuste, insensible comme le Destin! un dieu, fils de la terre, victime de son amour pour le genre humain, qu'il a doté du feu et des arts! La fin du règne de Jupiter prédite, mise au moins dans les chances de l'avenir! d'horribles tortures, un supplice effroyable et immérité! et puis un cri sublime, au milieu du

bouleversement de la nature : « O ma mère ! vous voyez quels maux injustes on me fait souffrir ! »

ἐσορᾷς μ' ὡς ἐκδίκα πάσχω.

Mais peut-être n'est-ce là qu'une face du Prométhée, de ce type grandiose, si diversement apprécié par les scholiastes, par l'école d'Alexandrie, par les pères de l'Église. Tel y découvrait en germe le satan de Milton, tel autre au contraire y reconnaissait ce juste, dont Horace a dit :

Si fractus illabatur orbis
impavidum ferient ruinæ.

Andrieux y voyait un exemple donné par un poète, citoyen-soldat, des maux qu'engendre la tyrannie. Grammairiens, philosophes, artistes, tous depuis Proclus jusqu'à Edgar Quinet se sont essayés sur cette grande figure. C'est qu'en effet l'œuvre hardie du poète grec offre de curieux problèmes à résoudre. Quel en était le sens pour ceux à qui elle était destinée? Au fond que signifiait ce mythe, emprunté comme tous les mythes, au phénomène du monde physique et moral, et qui, comme expression symbolique de faits réels et permanents, a encore aujourd'hui sa valeur? — Dans les réflexions qui vont suivre, je ne m'attacherai qu'à ces deux points.

Quel était le sens de la tragédie d'Eschyle pour les athéniens qui la voyaient représenter? il n'est guère problable qu'ils en fussent impressionnés, comme nous le sommes à sa lecture, car si elle n'avait été à leurs yeux qu'une protestation du juste contre l'oppresseur, ils n'auraient pas laissé finir la pièce ; ils auraient déféré aux magistrats le poète sacrilége ;

ou bien, à la sortie du théâtre, ils auraient couru briser les statues de Jupiter convaincu d'une tyrannie atroce et hostile au genre humain.

Tâchons de nous placer au point de vue des anciens et de saisir quelques traits de leur système mythologique.

Une première chose à remarquer dans ce système c'est qu'entre les dieux la suprématie n'est pas immuable, et qu'on voit le sceptre changer de main, passer d'Uranus à Saturne, et de Saturne à Jupiter. L'usurpation de ce dernier choquait d'autant moins qu'elle consacrait un progrès, la prédominence d'une force supérieure et meilleure. Eschyle a choisi pour son drame cette ère de rénovation, l'avènement de Jupiter, auquel coïncide un grand fait, le supplice de Prométhée. Or, qu'était-ce que Prométhée, dans l'ancien système qui venait de se dissoudre? — Fils de Japet, il était de race titanesque, issu de l'antique union du Ciel et de la Terre, indépendant, audacieux, moins confiant toutefois dans la force brutale que dans l'adresse. Artiste ingénieux et lisant dans l'avenir, ce dieu semble personnifier la force inventive et plastique empruntée à sa double origine ; force inférieure à celle de Jupiter, qui les maîtrise et coordonne toutes. Qu'on ne s'étonne donc pas de le voir, dans le nouvel ordre de choses, aspirer sans cesse à l'indépendance, entrer en lice avec la suprême puissance, et se manifester par des actes d'émulation hardie.

Au point de vue mythologique, le supplice de Prométhée serait par cela seul justifié. L'agent subalterne a voulu rivaliser avec un être supérieur; il s'est posé son rival, et quelles que soient les manifestations de son génie, quelles que puissent être la beauté, l'utilité de ses œuvres, il devait être ramené à l'ordre, contenu ou châtié, ou bien il fallait que Jupiter abdiquât l'empire.

Comment les Grecs n'auraient-ils pas admis ce châtiment

comme juste, tout effroyable qu'il était, eux qui voyaient partout, dans les temples et sur les places publiques, les terribles effets de la rivalité des hommes à l'encontre des dieux? Leurs poètes et leurs artistes ne leur montraient-ils pas Marsyas, rival d'Apollon, et Salmonée, imitateur de la foudre, châtiés de leur témérité? Arachné même et Dédale expiant cruellement des usurpations sacriléges et punis pour des travaux utiles? Prométhée, qui avait osé entrer en lice contre Jupiter lui-même, devait leur paraître coupable au premier chef.

A la vérité c'est le bienfaiteur des hommes, et ses défis, insultants pour le maître de l'Olympe, ont tourné au profit des mortels; car il les a tirés de leur condition misérable; il a même réparé les maux dont Jupiter, suivant Hésiode, les avait affligés en cachant dans le sein de la terre les fruits nécessaires à leur subsistance. Mais, les eût-il même sauvés de l'extermination, comme il s'en vante, l'esprit religieux des athéniens mettait au-dessus des intérêts humains la majesté divine, violée par le hardi antagonisme de leur protecteur. Ils le plaignaient, et ils étaient forcés de reconnaître qu'il avait été justement condamné; de là deux sentiments portés au plus haut degré d'énergie, la terreur et la pitié ces ressorts puissants de la tragédie grecque.

Ceci nous aide à comprendre pourquoi le poète semble faire de Prométhée livré aux bourreaux une victime. Dans ses tableaux horribles et navrants, il montre le ravisseur du feu justement puni et plaint de ceux qui l'approchent; coupable envers les dieux, mais profondément à plaindre au regard des hommes. Sa muse, qui marche sur un cothurne d'airain, n'en a pas moins les yeux en pleurs et la voix étouffée par des sanglots.

Au reste, si les plaintes amères du dieu enchaîné, si l'atrocité de son supplice et sa patience magnanime disposaient

pour lui les spectateurs, leurs âmes recevaient en même temps des impressions différentes. Il faut suivre dans Eschyle tout le merveilleux développement de ce caractère inflexible qui passe d'une résignation apparente aux menaces et aux imprécations. La grandeur surhumaine de son courage couvre ses défauts qui n'en sont pas moins réels, ni marqués avec moins de force. Partout, dans le cours du drame, il se montre plein de lui-même. Sophiste amer au delà de toute amertume πικρῶς ὑπέρπικρον, il s'écrie dès les premières scènes : « J'ai failli sciemment et volontairement : ἑκὼν ἑκὼν ἥμαρτον. » Voyez ensuite comme il se complaît à prédire la chûte de Jupiter, pouvant la prévenir d'un mot et refusant de parler. — « J'ai déjà vu, dit-il, deux tyrans précipités du Ciel ; j'en verrai tomber un troisième d'une chûte prompte et ignominieuse ἀἰχιστα καὶ τάχιστα. » Je déteste tous les dieux qui me traitent indignement, après tous les biens dont je les ai comblés. Jamais je ne m'abaisserai à des démarches humiliantes, à des supplications de femmes : « μήποτ ἐγω θηλυνοῦς γενήσομαι. » Après tout le tyran ne peut m'anéantir : « πάντως ἐμέγ' οὐ θανατώσει. »

Voilà Prométhée. Son inflexibilité, qui paraît d'abord magnanime, ne pouvait être, aux yeux des athéniens, que l'impiété à sa plus haute expression. En le plaignant à cause de ses tortures et de sa générosité pour les hommes, ils devaient être indignés de ses blasphèmes.

Ajoutons qu'ils connaissaient l'inanité de ses menaces, n'ignorant pas que si, d'après un ancien oracle, Thétys, dont Jupiter avait en effet recherché l'hymen, devait mettre au monde un fils qui serait plus grand que son père, cet oracle s'était accompli par la naissance d'Achille, issu du mariage de Thétys et de Pélée et qui n'avait rien de commun avec le maître de l'Olympe.

Il ne faut donc pas se méprendre sur le dessein du poète.

Il a des traits d'une sublime audace ; mais il ne saurait être accusé d'impiété. On ne peut même lui imputer à crime l'intérêt qu'il excite en faveur du coupable. Il peut paraître étrange qu'au milieu des sympathiques doléances du chœur, le maître des dieux, vengeur inexorable accusé par tous, n'ait d'autre avocat que Mercure, qui dédaigne de le justifier, et vient seulement, à la dernière scène, annoncer la catastrophe ; mais une simple observation fera tomber cette critique :

On sait que le Prométhée d'Eschyle formait une trilogie comprenant le πυροφόρος, le δεσμώτης et le λυόμενος. De ces trois parties du même drame, la première et la dernière nous manquent, savoir Prométhée ravisseur du feu et Prométhée délivré. N'est-on pas fondé à croire, par quelques fragments qui nous ont été conservés, que dans cette grande composition les attentats du fils de Japet étaient mis en évidence ; que son impiété y contrastait avec la grandeur du maître des dieux ; que la faute y paraissait égale au châtiment ; et que cette œuvre, dans son ensemble, embrassant le crime, la peine et le pardon, non seulement justifiait Jupiter, mais lui assignait le rôle qui convient à la majesté divine ?

Toutefois il reste une chose difficile à expliquer, même au point de vue des anciens. N'ayant fait que l'indiquer, je crois nécessaire d'y revenir et de m'y arrêter quelques instants.

Prométhée a dérobé le feu céleste. Ce larcin, l'invention des arts qui en est la suite, le constituent en révolte ouverte contre la suprême intelligence. Il est coupable et justement puni, j'admettrai cela. Mais pourquoi cette rébellion se traduit-elle en actes d'amour pour le genre humain ? Pourquoi loin d'en être l'adversaire et l'ennemi, comme le satan de la Genèse, ne signale-t-il son indépendance que par des bienfaits ? Dans cette lutte entre Jupiter et le fils de Japet, pour-

quoi n'est-ce pas le roi des dieux qui couvre l'homme de son patronage et qui prévient les largesses de son rival ?

Cette critique est grave, soit qu'elle s'adresse au poète, soit qu'elle tombe sur le sujet lui-même. Mais, entre plusieurs passages qu'on pourrait citer pour la combattre, il en est un, il y a deux mots surtout qui, si je ne m'abuse, condamnent Prométhée en montrant le vice originel de son prétendu dévouement à l'humanité. — « Tu ne crains pas Jupiter, lui dit le chœur, et ne consultant que toi même, ἰδίᾳ γνώμῃ, tu honores trop les mortels. — C'est-à-dire, en interprétant ces mots ἰδίᾳ γνώμῃ. : tu as ta pensée et tes vues particulières, tu agis à ton gré, sans autre règle de conduite que ton sentiment propre. Dans tes superbes allures, tu ne relèves de personne, et tu n'élèves si haut les mortels dans l'espèce de culte que tu leur rends, qu'afin de frustrer de leur hommage la suprême intelligence qui régit le monde : ἰδίᾳ γνώμῃ σέθεν θναλοῦς ἄγαν. » — Peut-être m'abusé-je sur la force et la portée de ces quelques mots, mais il me semble qu'ils sont la clef de la fable entière; car si Prométhée aime vraiment les hommes pour eux, s'il ne vient qu'en aide à Jupiter ou à son défaut, apportant sur la terre le flambeau des arts et la civilisation, on ne comprend plus son supplice. Il fallait qu'aux yeux des grecs sa philanthropie active, sa générosité, son dévouement fussent de fausses vertus, masquant des pensées coupables. Tout s'explique, à leur point de vue, si l'homme n'a été dans les mains de Prométhée qu'un instrument de son orgueil et de ses vues d'indépendance, s'il est vrai que son patronage insolent ne tendait qu'à exclure celui du vrai monarque. Et, sans avoir besoin de soutenir, contre l'opinion de toute l'antiquité, que les sciences et les arts ont été pour le genre humain des présents funestes, que la sagesse éternelle avait eu raison de lui refuser, Jupiter est ainsi justifié d'avoir fermé la main, quand

son rival l'ouvrait en faveur de l'homme, pour le soustraire à son obéissance.

Tel était sans doute pour les grecs le sens du Prométhée d'Eschyle. C'est sous l'influence de ces idées, ou d'autres analogues qu'ils assistaient sans scandale à la représentation d'une pièce, où la pitié, s'attachant au coupable, aurait pu égarer des esprits moins religieux. Il faut quelques efforts aujourd'hui pour rectifier les impressions du lecteur, bien différentes de celles que recevaient le spectateur athénien.

Je crois donc avoir expliqué la fable du Prométhée au point de vue des anciens. Mais est-ce bien là le sens profond et philosophique de ce mythe? Ne doit-il pas être rajeuni par une analyse plus en rapport avec nos idées modernes? Sans vouloir créer un nouveau Prométhée, entreprise plus audacieuse que toutes les siennes, j'essaierai pourtant de faire quelques pas dans une voie nouvelle d'interprétation, où je me sens attiré par cette haute et imposante figure.

Tout mythe ayant sa base dans des faits humains, dans des réalités physiques ou morales, devient du ressort de la critique, lorsque le temps l'a dépouillé de son caractère religieux. La foi qui s'en est retiré le livre à la raison, à l'analyse, à toutes les épreuves de l'examen philosophique. Tel est aujourd'hui pour nous le Prométhée antique, dans lequel la religion avait personnifié, ce semble, le génie inventeur de l'homme et ses souffrances. Si c'est là le grand fait, le fait universel et frappant dont Prométhée est le symbole, plus je l'interroge et plus je suis forcé de reconnaître que les anciens n'en ont pas eu l'intelligence complète; ce qui explique à mes yeux l'imperfection de leur mythe. Ainsi j'en accepte l'amour de Prométhée pour le genre humain, l'invention des arts, les souffrances de l'inventeur; mais je ne puis admettre son antagonisme avec Dieu, ni son *châtiment*.

Ces deux derniers traits d'une allégorie, admirable d'ailleurs, me paraissent manquer de justesse et de vérité.

Le génie est philanthrope; idée consolante que notre Vauvenargues a exprimé avec bonheur par cette maxime: « Les grandes pensées viennent du cœur. » Oui, c'est en vue de l'humanité, c'est pour hâter ses progrès, pour accroître la richesse et la félicité publiques, que travaille l'inventeur, mû par de purs et généreux instincts. Essentiellement civilisateur, le génie de l'invention, appliqué aux arts et à l'industrie, est une force bienfaisante qui peut être quelquefois détournée de son but par des agents pervers, amener quelques découvertes nuisibles, organiser des machines destructives, mais qui ne saurait faillir à sa nature et qui ne cessera de rendre d'immenses services au genre humain.

Les souffrances du génie, même restreint aux découvertes de la science, ne sont pas moins certaines. Inventer n'est-ce pas créer autant qu'il est donné à l'homme? le génie enfante avec douleur. Qui lui contestera ses veilles et ses travaux, ses mécomptes et ses défaillances, ses efforts désespérés pour atteindre l'objet qui fuit ses étreintes? Combien d'hommes ont usé leurs forces à cette poursnite acharnée! et, pour n'en citer qu'un seul, qu'on se représente l'illustre Bichat, au moment où ses *Recherches sur la vie* allaient peut-être lui en livrer le secret, sentant la sienne lui échapper et son scalpel fatigué lui tomber des mains!

Ajoutez à ces souffrances intimes toutes celles qui viennent du dehors; car dans lui, hors de lui, l'inventeur trouve partout des tortures, et s'il n'est pas brisé par son œuvre même, comme l'infortuné Montgolfier, il donnera comme Colomb, sa propre vie en gage pour un nouveau monde; ou il subira le sort de Galilée, forcé de nier, contre sa conscience, le mouvement de la terre et de refouler au fond du puits la vérité qu'il en avait tirée; ou bien il se verra comme Guttenberg

accusé de magie et menacé du bûcher, pour avoir mis désormais à l'abri des flammes les précieux monuments de l'esprit humain.

Oui le génie de l'industrie, voué au service des hommes, souffre pour eux et par eux ; cela est incontestable ; mais je nie qu'il s'érige en rival de la Divinité, et que ses souffrances soient le *châtiment* de son audace.

Pourquoi donc agirait-il à l'envi de Dieu? La science moderne confond l'orgueil de l'homme, au lieu de se dresser contre le ciel; et ses découvertes, chèrement achetées par tant de travaux, qui lui montrent de tous côtés des limites, ne la poussent pas à entrer en lice avec l'auteur de l'univers. Loin de le combattre, elle seconde ses vues; elle complète son œuvre; elle s'élève jusqu'à lui par une généreuse et sainte émulation. D'ailleurs il n'est pas vrai (et c'est là l'erreur capitale des anciens) qu'en surprenant quelques uns des secrets de la nature, l'homme dérobe quelque chose au créateur. Les lois du monde ont été livrées à ses recherches, à ses patientes investigations, comme la terre à ses disputes : « *terram dedit disputationibus eorum.* » Dieu a voulu que l'homme fût l'artisan de son bonheur terrestre, et les conquêtes du génie de la nature sont à mes yeux aussi légitimes que profitables au genre humain.

Maintenant, comment ses souffrances pourraient-elles être un châtiment ? où est sa faute ? L'idée que toute souffrance est un châtiment se retrouve au fond de toutes les religions de l'antiquité, comme si elles n'avaient su concilier autrement l'existence du mal avec la notion de la toute puissance et de la suprême bonté de Dieu. Mais en vérité n'y a-t-il pas d'autre solution au problème des souffrances humaines? et à celles qui affligent les génies inventeurs en faudra-t-il ajouter une qui les surpasse toutes : la douleur de se voir imputer à crime leurs bienfaits mêmes ?

Ah ! sans doute ces bienfaits leur ont coûté cher. Pour savoir ce qu'ils valent, comptons les tourments de Prométhée torturé par l'insuffisance de ses forces physiques, instruments de sa volonté, par les clartés intérieures qui l'éblouissent, par les hautes inspirations de son âme, par ses sympathies profondes pour les hommes..... Quelle effrayante vérité dans ce mythe, qui garrotte ses membres, tient son visage en face du soleil, enfonce dans son cœur un clou de diamant, et acharne sur son foie (siége des affections de l'âme, suivant les anciens) le bec d'un aigle insatiable ! — Voilà certes un symbole complet de l'homme de génie, martyr de ses découvertes et de son ardent amour pour l'humanité ; mais pourquoi nous le montrer châtié, supplicié comme un criminel ?

S'il faut enfin expliquer pourquoi il souffre, je dirai que c'est sa loi, comme le travail est la loi de tous les êtres : travailler c'est inventer. L'homme qui travaille découvre, à chaque pas qu'il fait dans un champ inexploré qui est la matière de ses expériences. A l'homme de génie les grandes découvertes, fruit d'un travail plus ardu qu'accompagnent des souffrances plus douloureuses ; car le travail et la souffrance vont toujours ensemble. L'homme a reçu de Dieu des facultés et des organes qu'il doit exercer, pour faire usage de la liberté, son plus noble attribut, et il ne les exerce qu'en cherchant avec peine, en trouvant avec effort ce dont il a besoin, en s'appropriant les richesses cachées dans le vaste sein de la nature. Sans l'invention, je ne conçois plus de raison d'agir pour les hautes intelligences. L'inventeur souffre ; mais il s'associe à l'œuvre de la création ; il achète à ce prix le magnifique honneur de devenir en quelque sorte le collaborateur de Dieu !

La souffrance dans le travail est donc une loi nécessaire, une loi providentielle et conforme à l'ordre. Elle serait d'ailleurs justifiée par ses fruits et par la conscience de les

avoir produits ou préparés pour le bonheur du genre humain. Il peut y avoir au fond des maux des joies ineffables, des joies égales à toutes les tortures.

Au mythe ainsi rectifié, purgé de deux éléments qui lui sont étrangers, la faute et le châtiment, il manque à mon avis deux choses ; car si je lui ôte d'un côté, je dois aussi lui restituer ce qui lui appartient : il manque au Prométhée antique une haute résignation et la consolation sur la croix. Les blasphèmes que le poète met dans sa bouche, ses imprécations contre l'auteur de l'univers, sont évidemment un contre-sens. Les plaies ardentes de son cœur, dévoré par l'aigle, devraient être incessamment rafraîchies par un baume divin ; et ses yeux, blessés par le soleil, devraient acquérir la force de le contempler. Aussi voudrais-je, afin de rentrer tout à fait dans le vrai, que la délivrance du patient, ajournée à 30,000 ans, suivant Eschyle, fut progressive et jamais complète, ses maux diminuant avec les obstacles extérieurs, mais ayant toujours en lui-même leur source propre et indéfectible. Je reconnais qu'avec la donnée du châtiment, le supplice de Prométhée est tout ce qu'il devait être ; mais le Prométhée que je conçois est différent. Oserai-je le dire? je vois en lui, dans l'ordre matériel, le pendant ou la contre-partie du Christ. Son sacrifice est volontaire et se renouvelle chaque jour. Attaché sur les pentes du Caucase, les bras étendus et les pieds serrés dans des ceps d'acier, il y est véritablement en croix, et souffre pour les hommes qu'il a voulu racheter de l'ignorance et de la misère, à qui ses travaux et sa sueur de sang ont ouvert le champ de l'industrie et des arts. Il souffre, au milieu de ses douleurs, il est consolé par la vue des biens dont il a doté les peuples et par la perspective de l'ère nouvelle où ils vont entrer. Il souffre, mais son supplice est glorieux ; spectacle digne des regards de la Divinité, objet de respect pour les humains!

Cette grande figure est là devant moi, couverte de la poussière des âges, pâle et altérée par la souffrance; mais forte, résignée, pleine de vie et d'espoir. Mes yeux admirent ce type d'une actualité saisissante; ils ne peuvent s'en détacher.

Courage, Prométhée! ton long martyr, qui dépose à la face du monde de tes bienfaits, n'a jamais cherché qu'en eux sa récompense, et elle ne te manquera point. Le genre humain, que tu as recréé, en lui soumettant les forces de la nature, marche vers des prospérités inconnues, et qui lui furent promises dès cette vie, quoiqu'on puisse dire. Jamais le génie de l'industrie, qui vit en toi, n'a fait éclater plus de merveilles. Souffre encore, et continue d'apporter au monde la bonne nouvelle d'un état de choses où chacun aura part au bien être général. Que le génie de l'homme s'associe à l'homme-Dieu dans la mission douloureuse de nous affranchir de nos misères!

ANECDOTE SUR LESUEUR,

PAR M. MAROTTE.

(Séance du 30 juin 1855.)

MESSIEURS,

La ville d'Abbeville a fait ériger, sur l'une de ses places publiques, la statue en bronze de Lesueur, compositeur célèbre, né dans l'une des communes de l'arrondissement. Les titres de ce maître à l'admiration de la postérité sont connus de tout le monde artistique; et si j'entreprends, aujourd'hui, de fixer votre attention sur un homme qui constitue l'une des gloires du sol picard, c'est moins dans le but de faire une apologie de ses œuvres, que dans celui de rappeler les qualités précieuses qui distinguaient sa belle âme.

Il eût été, sans doute, plus opportun de faire connaître le trait dont j'ai à vous entretenir, au moment où l'on procédait à l'inauguration du monument consacré à la mémoire de Lesueur. Cette mention aurait eu, à coup sûr, plus de retentissement, au milieu des hommages unanimes et solennels rendus au grand compositeur; mais des circonstances indépendantes de ma volonté ont mis obstacle à ce que je la fisse plus tôt. Et d'ailleurs il n'est point de prescription acquise

contre des publicités de ce genre : on vient toujours à temps pour signaler une action qui honore l'humanité.

Pour ceux qui voudront s'enquérir de l'origine de Lesueur et des phases de son existence artistique, je ne puis que me référer à l'excellent article que M. de Pongerville, membre de l'Institut, a fait insérer dans la biographie des hommes célèbres, des savants, des artistes et des littérateurs du département de la Somme.

Les détails qui vont suivre sont empruntés à la notice que M. Boyer, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, a rédigée, sous titre de *Biographie musicale et littéraire* de *François* Marc, ancien maître de chapelle de la cathédrale du Mans, et qui fait partie du bulletin de cette société (2.e et 3.e trimestres de 1851.)

Marc fut promu à la maîtrise de la cathédrale du Mans, en remplacement de Lesueur qui venait d'être appelé à St.-Martin-de-Tours, et qui fut ensuite nommé maître de chapelle de Notre-Dame de Paris. Marc perdit sa place en 1789, et ne la recouvra que sous le consulat, lors du rétablissement de l'exercice des cultes. Mais, dans l'intervalle qui s'écoula entre ces deux époques, il fut en butte aux tribulations de tout genre, et en proie au plus grand dénuement. Lesueur qui s'était lié avec lui, par une vive et sincère affection, l'engagea à venir à Paris, dans la vue de lui procurer des ressources, et d'ouvrir une carrière à ses talents. Le pauvre Marc vint donc rejoindre son ami, et en reçut les témoignages du plus entier dévouement.

Or voici le fait qui se passa, pendant le séjour de Marc à Paris, et que M. Boyer rapporte dans la biographie citée plus haut.

Lesueur avait reçu l'invitation de mettre en musique un poème ayant pour titre *Macbetch*. Il y avait donné son consentement; mais au lieu d'en faire la partition, il proposa à

Marc de s'en charger; et, pour épargner à celui-ci les embarras et les écueils d'un début dans la carrière, il fut convenu que l'œuvre paraîtrait sous le nom du premier. Lesueur se réservait de rendre, plus tard, l'honneur du succès au véritable auteur de l'ouvrage.

La partition, écrite tout entière par Marc, fut donc mise à l'étude, et ensuite interprêtée devant le public, au grand Opéra. Le mérite de cette composition, relevé, aux yeux de l'assistance, par le relief que lui donnait un nom honorablement connu dans les fastes lyriques, fit accueillir avec faveur la première représentation; mais lorsqu'à la fin du spectacle, on vint déclarer le nom du véritable auteur de la musique; lorsque, forcé de paraître sur la scène, Marc offrit aux yeux de l'assemblée l'extérieur grêle et souffreteux d'un homme en qui l'âge et les infirmités avaient laissé des traces profondes, le public, revenu des impresssions qu'il avait éprouvées, se refroidit peu à peu; et l'œuvre, malgré son mérite réel, fut, après quelques représentations, effacée pour toujours de l'affiche.

Tel est, en substance, le fait rapporté par M. Boyer. Il en résulte qu'il ne tint pas à Lesueur que son ami ne parvînt au faîte de l'illustration, et que, dans le dessein de le faire arriver et de lui aplanir la voie, il n'hésita point à compromettre sa propre gloire.

Après avoir lu l'intéressante narration de M. Boyer, j'eus la curiosité de consulter le *Moniteur*, dans l'espérance d'y rencontrer un compte-rendu de la représentation de l'œuvre musicale de Marc. Je ne trouvai nulle part, dans les annonces des théâtres, la mention de *Macbetch*; mais je découvris un document précieux qui prouve que si la narration pêche en partie par l'exactitude, il y a cependant au fond une chose qu'on ne peut révoquer en doute: c'est qu'effectivement Lesueur avait couvert de son nom une œuvre de Marc; c'était un

opéra ayant pour titre *Arabelle* et *Vascos*, et qui paraît avoir été représenté sur le théâtre de Favart. Le document dont il s'agit consiste en une lettre insérée au *Moniteur universel*, du 17 brumaire an III, 7 novembre 1794, (n.° 47).

Voici le texte de cette lettre:

» Il est temps d'instruire le public et les artistes de l'opéra » comique national des motifs qui m'ont déterminé à faire pa- » raître sous mon nom la musique du drame-lyrique: *Arabelle* » *et Vascos.*

» Le premier a été d'épargner au citoyen Marc, auteur de » cette musique, les désagréments attachés à un début. Le » second de donner aux artistes du théâtre Favart un compo- » siteur de plus et de montrer à la République un talent qui » pourra lui devenir cher.

» Je ne me suis point dissimulé les dangers que j'avais à » courir, en me chargeant de la responsabilité de cet ouvrage; » mais *une bonne école*, une musique à la fois pittoresque, éner- » gique et chantante, l'empreinte d'une main sûre et d'une *mé-* » *thode excellente* qui peut faire honneur à une école française, » tout m'a rassuré: j'étais si intimement persuadé de la beauté » de plusieurs morceaux de cet opéra, que j'en eusse regardé la » chûte comme une injustice: et, dans ce cas, j'aurais eu le » courage de la supporter. Enfin, le succès a couronné mon » espoir, et j'en rends la gloire à qui elle appartient tout entière. » J'atteste maintenant que c'est moins l'amitié pour le musicien » que son talent qui m'a déterminé à la démarche que j'ai faite, » et que j'eusse entrepris la même chose pour tout autre artiste » qui eût eu le même génie. Mon extrême amour pour les arts » et leur gloire est entré pour tout dans le péril auquel je me » suis exposé.

» Je déclare en outre n'avoir point fait une *note* dans la mu- » sique du citoyen Marc, ni même donné un conseil; car si l'un » de nous deux pouvait en donner à l'autre, ce ne serait pas

» moi, puisque dans un temps où je savais à peine les éléments
» de mon art, le compositeur dont je parle avait déjà remporté
» un prix de musique sur quarante-cinq rivaux qui concouraient
» avec lui. »

« Lesueur. »

Ainsi il demeure avéré que Lesueur s'est mis en avant, au risque de compromettre sa réputation d'artiste, pour sauvegarder les débuts de son ami. La publicité donnée à sa lettre, dans le journal officiel du Gouvernement, en établit la preuve la plus évidente.

Lesueur est un de ces hommes dont la mémoire est à jamais durable. Il a marqué dans la carrière par des œuvres qui ne vieilliront jamais, parce que leur gravité et la grandeur de leur conception les ont placées en dehors des mouvements nés du caprice et de la mode. Ce sont de riches trésors qu'on peut laisser reposer, mais dans lesquels on aime toujours à puiser de douces et nobles jouissances.

Si le monument élevé à la mémoire de Lesueur rappelle la sphère élevée qu'il occupait parmi les maîtres de l'art, la publicité que je suis heureux de donner, aujourd'hui, à son généreux dévouement envers un ancien collègue, met en pleine lumière la bonté de son cœur. C'est un bel appendice du talent.

Je crois inutile, Messieurs, de faire aucun commentaire sur la lettre dont je viens de vous donner communication. Elle honore, au plus haut point, celui qui l'a écrite. C'est une appréciation juste et désintéressée du mérite d'autrui; c'est une noble abnégation de soi-même. Empressons-nous de fixer le souvenir d'un trait si beau, dans un temps où l'orgueil et l'égoïsme semblent, chaque jour, envahir de plus en plus le terrain.

ÉPITRE A L'ACADÉMIE,

Vers lus à l'Académie d'Amiens,

Dans sa Séance du 9 Juin 1855:

Par M. E. Yvert.

Combien de traits malins, de pointes ennemies,
N'a-t-on pas fait pleuvoir sur les académies!
L'ignorance étant reine, elle a ses courtisans,
Qui plus ou moins moqueurs, plus ou moins médisants,
Cherchent à la venger, soit en vers soit en prose,
Des gens qui, dans ce monde, ont appris quelque chose.

Un auteur immoral nous dit qu'il ne fut rien,
Pas même, ajoute-t-il, académicien.
Les *quarante* immortels qu'au Louvre on voit s'ébattre,
Ont, affirme un loustic, de l'esprit comme *quatre*
Qui manquent aux élus à votre table assis,
Lesquels, au grand complet, ne sont que *trente-six*.
L'épigramme, à coup sûr, est malveillante et forte ;
Mais faut-il s'étonner d'un mot de cette sorte,
Lorsque le corps savant qu'a fondé Richelieu
A la malignité lui-même a donné lieu ;
Alors que l'Institut protégé par Minerve,
Des plus mauvais plaisants a fécondé la verve?..

Laissez dire, Messieurs, que le docte fauteuil
Est un trône éphémère où vient siéger l'orgueil ;
Où loin de seconder un siècle qui progresse,
La vanité s'endort aux bras de la paresse.
Travaillez sans relâche, et rendez vos labeurs
Profitables à tous, y compris vos railleurs.

Si l'homme que décore un titre académique
Est drapé trop souvent par une humeur caustique,
C'est qu'ayant à ce titre un droit bien reconnu,
Plus d'un grand écrivain ne l'a pas obtenu ;
C'est que plus d'un savant, plus d'un poète insigne,
Auprès de ses égaux n'a pu se mettre en ligne :
La raison ? C'est qu'il est, Messieurs, plus d'un endroit
Où pour les aspirants l'espace est trop étroit ;
Où l'art de demander et d'accourir bien vite,
En mainte occasion, vient en aide au mérite ;
C'est qu'enfin, disons tout, un hasard malheureux
Envers de beaux talents se montre rigoureux.
Molière, auteur divin, malgré tout son génie,
Ne put faire à l'acteur ouvrir l'Académie,
Et Berryer, le fécond, le sublime orateur,
Quoiqu'honoré de tous, n'a pas la croix d'honneur !

Revenant à mon but, je veux de la malice
Réparer envers vous la criante injustice ;
Car, prompt à circuler, plus d'un propos jaloux,
Du palais Mazarin est venu jusqu'à vous.
Et cependant, Messieurs, de l'Institut de France,
Loin d'affecter jamais la splendide importance,
Loin d'un monde bruyant, vos écrits, vos travaux,
Ne sollicitent point le fracas des bravos ;
Aux regards du public, vos séances ouvertes
N'offrent pas d'habits noirs brodés de palmes vertes ;
Et qu'importe après tout l'uniforme au talent
Dont la réalité vaut mieux que le clinquant !...

Modestes immortels, bien loin d'avoir vos aises,
Quand vous vous assemblez, vos fauteuils sont des chaises ;
Faut-il le dire enfin, sans l'hospitalité
Dont messieurs les Consuls vous font la charité,
Dépourvus de local, en butte à la tempête ;
Vous n'auriez point, hélas ! d'abri pour votre tête,
Et nous ne verrions pas le triple chandelier
Dont la faible lueur éclaire l'escalier
Qui, sous vos pas craintifs, multiplie une embûche
Que l'œil n'aperçoit pas, lorsque le pied trébuche.
Ah ! sans doute, il est temps que votre ami *Dufour*,
Sensible à vos douleurs, vous héberge à son tour ;
Que de la vaste enceinte où la terre est creusée,
Surgisse à tous les yeux ce superbe Musée
Où s'amoncèleront aux regards curieux
Tant de vases, d'objets, de débris précieux,
Et dans lequel, faisant contraste à la Momie,
S'installera d'Amiens la double Académie.

O fortunés marchands, heureux industriels,
A vous bienfaits nombreux, honneurs officiels !
A vous ces beaux palais, résidences féériques
Où brillent les chefs-d'œuvre éclos en vos fabriques ;
Où pour mettre en relief tous vos échantillons
Paris a dépensé quinze à vingt millions !
A vous, à vos produits, à vos manufactures,
Des faveurs qui sauront enrichir vos factures !...
Des lignes qu'il écrit assimilant le bout,
Qu'est-ce donc qu'un poète aujourd'hui ! Rien du tout.
Errants et besoigneux, les disciples d'Homère
Doivent tous partager sa destinée amère.
Quant à ces érudits, à ces observateurs,
Qui du ciel vont scruter les astres, les hauteurs ;
Qui tiennent à savoir, amants de la nature,
Les caprices du vent, de la température ;

A constater enfin quand et combien de fois
Nous avons vu pleuvoir ou neiger en un mois,
Après avoir trouvé quelque coin pour s'y mettre,
Il leur faudra quêter le prix d'un baromètre,
Qui certes leur dira, je crois en être sûr,
Qu'en dépit du soleil notre temps est fort dur,
Et qu'à bien voir le monde, ils ne peuvent mieux faire
Que d'observer les cieux pour oublier la terre.

Honneur à vous, Messieurs, honneur au dévouement
Qui conjure à propos un facheux dénuement,
Et vous fait chaque année alimenter la caisse
Dans laquelle souvent la finance est en baisse.
Des sciences, des arts et des lettres épris,
Où trouvez-vous des fonds pour décerner des prix,
Pour suffire à vos frais, pour publier ce livre
Où grace à l'imprimeur, vos travaux sauront vivre ?...
Dans votre bourse, hélas ! car le Département
N'alloue à vos besoins qu'un faible émolument.
Je me dis en voyant quels destins sont les vôtres :
Qu'est-ce que cinq cents francs unis à trois cents autres
Que vous donne un ministre, alors qu'à votre vœu
Se montrant accessible il vous allège un peu ?
Pas grand'chose vraiment ; une si maigre somme
N'engraissera jamais l'Institut de la Somme.
Bien mieux doté que vous, l'heureux parisien
Que décore le nom d'académicien,
Palpe quinze cents francs par an, large honoraire,
De ses nobles travaux non moins noble salaire.
Mais si chez vous, Messieurs, ce terrible mot : Rien
Rime au titre flatteur que vous portez si bien,
C'est surtout en ce sens, qu'à merveille il exprime
La valeur en argent de ce titre sublime ;
Titre qui, tous les ans, pour le commun trésor,
Coûte à chacun de vous un Napoléon d'or.

L'élu qui dans vos rangs fait disparaître un vide
N'est donc pas dirigé par un instinct cupide ;
Il n'entre pas chez vous en nourrissant l'espoir,
Si commun de nos jours, de grossir son avoir.
Désintéressement ! cette vertu si rare
A vos yeux tout d'abord le distingue et le pare ;
Il laisse, sans regret, tant d'intrigants actifs
Conquérir, loin de vous, des postes lucratifs ;
Briguer et s'emparer des emplois, des offices,
Qu'ils n'estiment qu'autant qu'ils offrent bénéfices,
Préférant, dans les jours qu'un Dieu clément leur fit,
Le profit sans travail au travail sans profit.

Puisse-t-il arriver que par son codicile,
Augmentant à propos votre liste civile,
Quelque brave amiénois vous fasse de son bien
L'abandon d'une part qui vous irait si bien !
Puisse un nouveau *Lanselle*, un généreux *Cozette*,
En l'honneur des beaux-arts, grossir votre recette,
Et témoigner ainsi qu'à plus d'un capital
L'Académie a droit non moins que l'Hôpital !

Si dans votre giron quelques places désertes,
Signalent à vos yeux de déplorables pertes,
Ce malheur n'est jamais, j'en suis plus que certain,
Le résultat facheux d'un injuste dédain,
Ni du calcul étroit d'où suit qu'une dépense
Doit trouver un boni dont l'effet la compense.
Tels, soyez en bien sûrs, ne sont pas les motifs
D'une démission; d'autres, plus décisifs,
Plus dignes d'un ami des arts, de la science,
Sont allégués: leur source est dans la conscience
De l'homme qui vous dit : « Messieurs, en vérité,
» Je ne suis plus, chez vous, qu'une inutilité ;
» Malgré tout mon désir, quelqu'effort que je fasse,
» Inexact en vos rangs, j'y tiens fort mal ma place,

» Veuillez donc la donner à qui bien mieux que moi.
» De votre règlement pourra suivre la loi. »
Un style de ce genre à coup sûr vous atteste
Combien ce déserteur est honnête et modeste ;
Son mérite éminent jadis vous captiva,
Et, cependant, Messieurs, il vous quitte, il s'en va,
Par la seule raison que de l'honneur insigne
Qu'il tint de vos bontés, il ne se croit plus digne !
Ah ! si dans tous les rangs, avec humilité,
Un exemple si beau pouvait être imité,
Combien d'altiers commis, de hauts fonctionnaires,
Faisant place au talent, perdraient leurs honoraires.

De votre Compagnie, illustre fondateur,
Ecrivain élégant, ingénieux auteur,
Gresset, de son nom seul exerçant la magie,
Mieux que mes faibles vers fait votre apologie ;
C'est vous dire, Messieurs, à quel point il m'est doux,
Et combien je suis fier de siéger parmi vous.

DE LA SUBSTITUTION

DE LA

HOUILLE AU COKE

DANS LES FOYERS DES LOCOMOTIVES,

Par M. COMMINES DE MARSILLY.

INTRODUCTION.

Essais faits en Angleterre pour brûler de la houille au lieu de coke dans les foyers des locomotives.

La substitution de l'emploi de la houille à celui du coke dans les foyers des locomotives est depuis longtemps l'objet des recherches des ingénieurs.

En Angleterre un grand nombre de systèmes ont été essayés. On a donné aux foyers de grandes dimensions, comme dans les locomotives de Mac Connel et Crampton, au Chemin de fer de North-Western (1^{m}, 70 de longueur sur 1^{m}, 05 de largeur); mais les houilles grasses obstruaient les grilles, exigeaient un tirage énergique et donnaient beaucoup de fumée; la production de vapeur était moins active qu'avec le coke et la consommation beaucoup plus considérable; avec les houilles maigres la fumée était évitée, mais ces houilles décrépitent au feu; une partie traverse la grille

et tombe sur la voie, une autre partie est entraînée dans la boite à fumée, s'y enflamme et nuit au tirage et force souvent le mécanicien à arrêter sa machine ; ces graves inconvénients rendaient impossible l'emploi des houilles maigres. Pour diminuer la fumée que dégagent les houilles grasses et flambantes, on a eu recours à divers systèmes ; l'un d'eux, que nous avons vu appliquer à des locomotives du South-Western, consiste en une petite boîte à feu, placée en avant de la boîte à feu ordinaire presque sous les pieds du mécanicien ; des tubes mettent en communication les deux foyers; on met une couche de coke assez mince dans le premier ; les gaz provenant de la combustion du coke et l'air en excès qui a traversé la couche de coke incandescente se rendent dans le foyer principal dans lequel on brûle de la houille ou bien un mélange de houille et de coke ; de plus celui-ci est divisé en deux compartiments par un bouilleur transversal, et dans le compartiment du fond on ne met que du coke, en sorte qu'avant d'arriver dans les tubes tous les gaz passent au-dessus d'une couche de coke incandescente.

Ce système ne donne point de résultats satisfaisants ; la fumée est diminuée, mais elle n'est point complètement brûlée ; comme rien n'est changé à la forme de la grille, les inconvénients qui y sont inhérents subsistent toujours, aussi les expériences faites pour substituer l'emploi de la houille à celui du coke laissèrent-elles à celui-ci une supériorité incontestable malgré son prix élevé.

Essais faits en Allemagne.

Les chemins de fer allemands brûlent généralement du coke ; sur certaines lignes on marche avec du bois et du lignite ; la forme des grilles ne présente aucune particularité ; les barreaux sont plus ou moins nombreux, plus ou moins serrés, les foyers plus ou moins grands suivant la nature du

combustible (1). Nous ne connaissons aucune tentation faite pour brûler de la houille au lieu de coke, qui mérite d'être signalée.

Essais faits en Belgique.

En Belgique ce combustible est le seul employé pour les chemins de fer, cependant sur le chemin de fer de l'état Belge on le mélange avec des briquettes; sur le chemin de fer du Flénu, qui dessert les houillères du couchant de Mons, on ne brûle que de la houille; c'est le seul combustible qu'emploie aussi depuis son origine le chemin de fer d'Anvers à Gand, même pour les trains de voyageurs; mais il ne brûle que des houilles demi-grasses, donnant peu ou point de fumée; c'est à l'état de gros qu'il les emploie.

Essais faits en France.

En France, au chemin de fer du Nord, nous avons introduit déjà depuis deux ans sous la direction de M. Petiet, ingénieur en chef de l'exploitation et du matériel, l'usage de ces houilles mélangées avec le coke; elles ont été pour la Compagnie du Nord, pendant les hivers de 1853 et de 1854, une ressource précieuse à cause de l'insuffisance de la production du coke et de sa cherté. Seules, sans mélange de coke, les houilles demi-grasses à l'état de gros, peuvent le remplacer et faire un assez bon service; la vaporisation est rapide et la marche des trains facile, mais le menu tamise à travers la grille et tombe sur la voie; l'entraînement dans la boîte à fumée est considérable, il sort même par la

(1) Voir la note publiée par M. Couche, ingénieur des mines, sur l'emploi du coke dans les locomotives, et sur les expériences faites en Autriche dans le but de substituer au bois les houilles et les lignites de Bohême pour le service des chemins de fer. — Annales des mines, tome XIX, p. 425.

cheminée des parcelles enflammées qui pourraient occasionner des incendies ; de plus il se produit de la fumée lors du chargement,

La consommation est considérable, on brûle 110 à 120 kilog. de houille contre 100 kilog. de coke ; on s'est donc borné à mélanger la houille avec le coke ; l'expérience a conduit à donner un panier de houille avec quatre paniers de coke et à compter le panier de houille pesant 50 kilog. comme équivalant à un panier de coke pesant 40 kilog. Sur d'autres chemins de fer on a brûlé également de la houille, soit seule soit mélangée ; mais la consommation est plus grande qu'avec le coke et on ne l'emploie que quand celui-ci manque.

ÉTAT de la question de la substitution de la houille au coke au commencement de l'année 1855.

L'exposé que nous venons de faire était utile pour montrer où en était la question de la substitution de la houille au coke au commencement de l'année 1855. On voit qu'en Angleterre la supériorité du coke était admise, la houille rejetée ; qu'en Allemagne on brûlait généralement du coke ; qu'en Belgique et en France on mélangeait souvent, dans une certaine proportion, de la houille ou des briquettes au coke, mais qu'on avait été amené là par la rareté et le haut prix de ce combustible, et que ces mélanges étaient considérés comme un expédient qui devait cesser quand le coke serait plus abondant et son prix moins élevé.

Application nouvelle de la grille à gradins.

Telle était la situation de la question lorsque l'un de nous proposa la substitution des grilles à gradins aux grilles ordinaires, en vue de brûler de la houille au lieu de coke ; nous fîmes les essais et les études en commun sous la direction de M. Petiet, ingénieur en chef du matériel au chemin du Nord.

Excellent service fait avec la houille.

Aujourd'hui plus de cent machines locomotives, tant sur le chemin du Nord que sur le chemin d'Orléans et d'autres chemins, marchent à la houille avec des grilles à gradins; la production de vapeur est rapide, la marche du train facile et la fumée est complétement brûlée, ou bien elle l'est suffisammènt pour qu'elle ne puisse gêner les voyageurs.

Économie de combustible.

Ce n'est pas tout, la consommation en poids par train et par kilomètre est moindre avec la houille qu'avec le coke.

L'économie que procure aux chemins de fer l'emploi de la houille porte donc sur deux points: le prix d'achat; la consommation.

Description de la grille à gradins.

La grille à gradins se compose de deux parties: l'une inclinée formée de barreaux plats et larges disposés les uns au-dessus des autres comme les marches d'un escalier, avec cette différence que l'intervalle entre deux barreaux consécutifs est libre pour donner accès à l'air; l'autre horizontale, avec barreaux ordinaires placés à la suite du dernier barreau plat; le combustible couvre la grille toute entière.

Avantages qu'elle présente sur les grilles ordinaires.

Chaque barreau plat avance en projection horizontale, de quelques centimètres sur le barreau inférieur, en sorte que le combustible placé sur ce dernier se trouve retenu et, si l'avancement est suffisant, ne peut tomber. On comprend de suite combien cette disposition est avantageuse pour brûler de la houille dans les foyers des locomotives; avec les grilles ordinaires le mouvement de trépidation continuelle et saccadée de la machine en marche, contribue à briser la houille et détermine une espèce de criblage à travers la grille, dont

les barreaux doivent être toujours assez espacés pour laisser passser l'air nécessaire à la combustion; avec les grilles à gradins on peut laisser un intervalle très-grand entre les barreaux sans que la houille tombe; il suffit pour cela d'augmenter l'avancement, ou si l'on aime mieux, le recouvrement des barreaux; par exemple si l'intervalle entre les barreaux est de $0^m,04$, on portera le recouvrement à $0^m,05$; la houille ne pourrait tomber qu'en prenant un talus de $0^m,04$ sur $0^m,05$; or ce talus suffit pour la retenir.

Un autre avantage que présentent les grilles à gradins, c'est qu'on peut augmenter à volonté l'espace libre pour l'accès de l'air dans un foyer dont les dimensions sont données; avec les grilles ordinaires on est limité nécessairement par l'épaisseur que doit avoir chaque barreau pour résister à l'action du feu; l'écartement entre deux barreaux successifs ne peut pas non plus être bien considérable, sans quoi le combustible tomberait; tandis que rien n'empêche d'augmenter le nombre et l'espacement des barreaux d'une grille à gradins sans changer sa projection horizontale; seulement la grille est plus inclinée; on peut donc avec une grille à gradins placée dans un foyer étroit, dans l'unité de temps, faire passer une masse d'air considérable à travers le combustible, en brûler une grande quantité et par suite produire beaucoup de vapeur; cette propriété n'est point sans importance pour les locomotives dont les foyers sont nécessairement restreints.

Propriété fumivore.

Mais ce qui caractérise les grilles à gradins et leur donne une supériorité incontestable sur les grilles ordinaires pour la combustion de la houille, c'est la propriété fumivore dont elles jouissent. Lorsqu'on brûle des houilles demi-grasses, telles que celles de Charleroy et du Centre, et que le courant d'air est actif, la fumée est complétement brûlée; avec des

houilles peu grasses, elle l'est seulement en partie ; mais si ces houilles ne sont point très-fumantes comme le sont certaines houilles de Belgique et d'Angleterre, la fumée est suffisamment brûlée pour que ce qui échappe à la combustion ne gêne pas les voyageurs.

La disposition des barreaux et la manière dont se fait le chargement permettent d'expliquer cette propriété remarquable.

Manière de charger.

La houille se charge toujours sur les deux ou trois premiers barreaux ; avant de charger le chauffeur a repoussé sur les barreaux inférieurs la houille qui se trouvait sur les premiers. C'est dans le bas de la grille que la combustion est la plus active ; mais quand le charbon y arrive, il a déjà subi un commencement de calcination et la majeure partie de la fumée s'est dégagée ; l'air qui afflue suffit donc pour brûler la petite quantité qui se forme encore. D'autre part la houille nouvellement chargée reste sur le devant ; elle est en couche épaisse et ne se trouve en contact qu'avec une faible quantité de houille incandescente ; elle distille lentement et la fumée qu'elle produit n'est pas assez abondante pour ne pas être brûlée complétement par l'air en excès qui a traversé les couches incandescentes de houille déjà calcinée, accumulées dans e bas de la grille. Si la nature de la houille est telle que, même calcinée lentement, elle produise beaucoup de fumée, celle-ci ne sera brûlée qu'incomplétement ; il en serait de même avec des houilles demi-grasses ; si, au lieu de charger sur le devant, le chauffeur jetait la houille au fond du foyer, il est évident qu'il se formerait une fumée abondante.

Causes de production de fumée avec les grilles ordinaires.

On se placerait, en agissant ainsi, dans les conditions que présentent les grilles ordinaires. En effet le chargement de

celles-ci s'opère en répartissant la houille sur toute la surface de la grille; or c'est au moment que la houille est convertie en coke incandescent qu'on la recouvre d'une couche de charbon frais; à moins que celui-ci ne soit tout-à-fait maigre, il est clair qu'il doit dégager rapidement toute la fumée qu'il est susceptible de produire.

Variations qu'éprouve l'accès de l'air.

Par là aussi on augmente l'épaisseur de la couche de houille, on diminue le nombre d'interstices par lesquels l'air pénètre à travers la masse de combustible, et c'est au moment qu'il devrait arriver en plus grande abondance que ses accès diminuent; ce n'est pas tout: plus on s'éloigne du moment du chargement et moins l'abondance d'air est nécessaire, plus il arrive facilement. Avec les grilles à gradins ces fâcheuses anomalies n'existent point, ou se font peu sentir; le chargement ayant lieu sur les deux ou trois premiers barreaux, la combustion s'opère dans des conditions à peu-près constantes sur le reste de la grille.

Piquage et décrassage du feu dans les foyers des locomotives.

Il importe, pour la conduite du feu dans les foyers des locomotives, que le piquage et le décrassage soient faciles et qu'au besoin le mécanicien puisse jeter son feu rapidement.

Pour cela nous avons rendu les deux ou trois barreaux formant la grille horizontale indépendants du reste de la grille et mobiles autour d'un axe que le mécanicien manœuvre à l'aide d'un levier; ce jet de feu est représenté Fig. 2 et 3 Pl. I.

Moyen de brûler la fumée pendant les stationnements.

Aux stationnements, si la houille est grasse, il se produit beaucoup de fumée, il n'arrive plus assez d'air pour la brûler;

MOTIVES AU MOYEN

andises du Nord . Fi

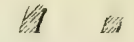

Grille appliquée aux machines à marcher le riz de Kerr Fig 1 2 et 3

Fig 1

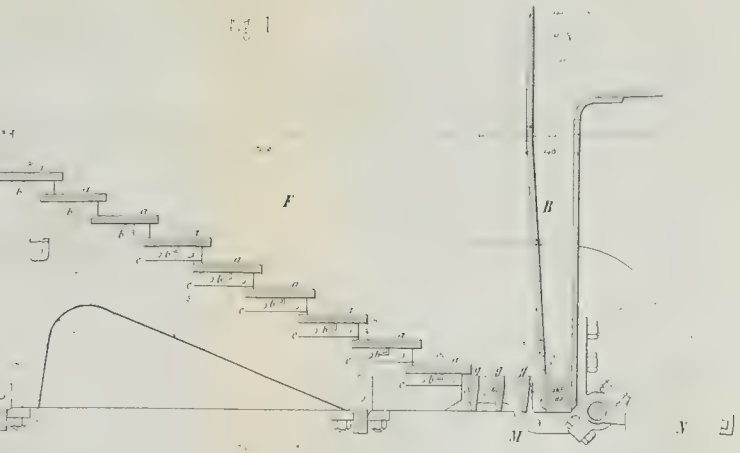

Fig 2

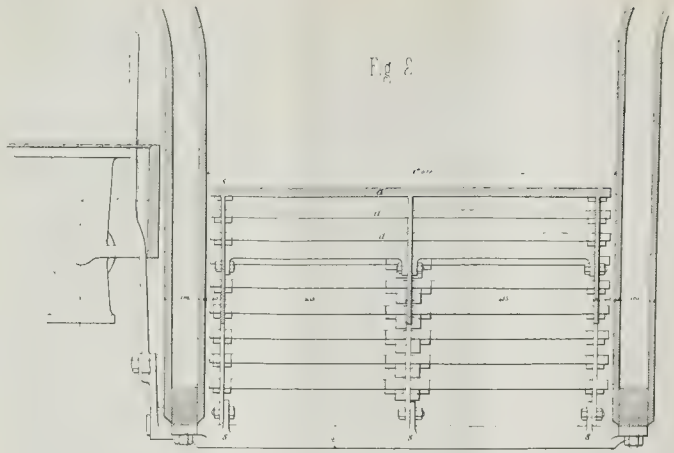

Grille des machines à Orleans

Fig 3

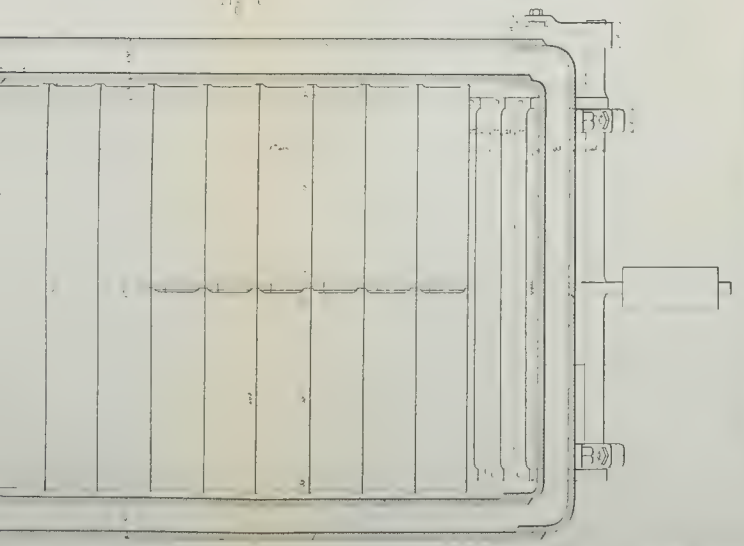

Fig 4

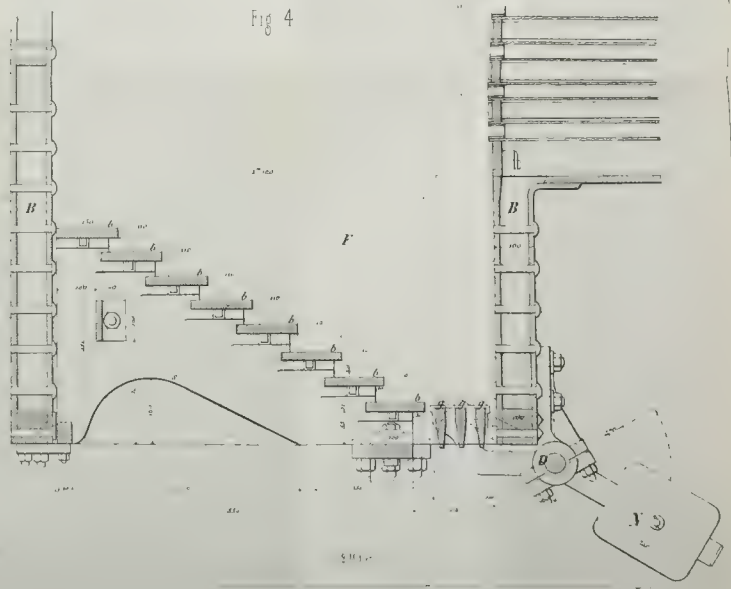

le moyen de remédier à cet inconvénient est simple; il consiste à faire arriver dans la cheminée, un peu au-dessus du tuyau d'échappement, un petit tuyau qui est fixé par son autre extrémité sur la chaudière, et qui est muni d'un robinet; aussitôt que le mécanicien a fermé son régulateur, il tourne le robinet et ouvre la porte du foyer; le jet de vapeur dans la cheminée détermine un appel d'air très-actif par la porte et la fumée est complétement brûlée.

L'ensemble des moyens que nous venons d'indiquer rend facile et commode la combustion de la houille sur les grilles à gradins dans les foyers des locomotives; aussi ne l'emploie-t-on pas seulement pour les locomotives à marchandises; les locomotives à voyageurs, même celles qui font les trains express, marchent aussi bien avec la houille quand elles sont munies de grilles à gradins qu'elles marchaient avec les grilles ordinaires en brûlant du coke de première qualité.

Éléments qui influent sur les résultats de l'emploi de la houille.

Les résultats dépendent de deux éléments principaux :

1.° De la houille.

2.° Du systême de machines et particulièrement des dimensions du foyer.

Nous ferons d'abord connaître les houilles que l'on emploie avec succès, celles qui donnent de la fumée, celles dont la fumée est complétement brûlée; celles enfin dont l'usage doit être proscrit: de cette étude nous déduirons les ressources en approvisionnements que présente la houille aux chemins de fer.

Nous exposerons ensuite les résultats obtenus aux chemins du Nord et d'Orléans, et nous comparerons les consommations des machines du même systême qui ont marché dans les mêmes conditions et dans la même période de temps, les unes avec la houille, les autres avec le coke.

Pour bien faire connaître la nature des houilles qui conviennent aux locomotives et les ressources qui s'offrent aux chemins de fer pour leurs approvisionnements, il est utile d'indiquer en quelques mots la nature et les qualités de houilles que la Belgique, le nord de la France, l'Angleterre et la Prusse peuvent fournir aux chemins de fer français.

Bassins houillers de Belgique.

Les houilles belges importées en France proviennent principalement des bassins houillers de Mons, du Centre et de Charleroy.

Houilles de Mons.

Les houilles de Mons peuvent être divisées en quatre catégories qui correspondent à quatre séries de veines successives en allant du sud vers le nord et qui sont :

1.° Les houilles maigres.
2.° Les houilles grasses.
3.° Les houilles dures.
4.° Les houilles flambantes ou Flénu.

Ces houilles sont caractérisées par la proportion des matières volatiles qu'elles renferment, déduction faite des cendres.

Les houilles maigres renferment de matières volatiles.	9 à 15 p. 0/0
Les houilles grasses	20 à 28 p. 0/0
Les houilles dures	28 à 34 p. 0/0
Les houilles flambantes	33 à 40 p. 0/0
La proportion de cendres varie de dans les échantillons exempts de schiste et de pyrite.	1 à 5 p. 0/0

Houilles du Centre.

Dans le bassin du Centre, on distingue seulement les houilles grasses et demi-grasses.

Les houilles grasses renferment de 19 à 25 p. 0/0 de matières volatiles, les houilles demi-grasses de 12 à 18 p. 0/0, celles-ci donnent très-peu de fumée ; avec les houilles grasses il s'en produit mais beaucoup moins qu'avec les houilles grasses de Mons.

Toutes les houilles de Mons à l'exception des houilles maigres produisent beaucoup de fumée.

Houilles de Charleroy

Dans le bassin de Charleroy on distingue trois natures de houille, les houilles maigres, les houilles demi-grasses et les houilles grasses.

Les houilles maigres contiennent de matières volatiles.	8 à 12 p. 0/0
Les houilles demi-grasses	12 à 19 p. 0/0
Les houilles grasses	19 à 22 p. 0/0

Houilles de Valenciennes.

Enfin dans le bassin de Valenciennes nous rencontrons les mêmes natures de houille qu'en Belgique à l'exception du Flénu.

Les houilles maigres sont représentées par Vicoigne, Freines et Vieux-Condé ; les houilles demi-grasses par Anzin nord ; les houilles grasses du Centre par les houilles de certaines couches d'Anzin ; celles de Mons par Anzin et Abscon ; les houilles dures par Denain : les mêmes proportions de matières volatiles correspondent aux mêmes natures de houille.

Briquettes.

Nous devons mentionner aussi les briquettes, formées de houilles maigres et menues que l'on agglomère avec le brai, résidu de la distillation du goudron, ou le goudron lui-même ;

le mélange de houille et de brai ou de goudron est façonné en briquettes et soumis à une forte pression dans le moule ; puis on cuit les briquettes à la température du rouge sombre.

Houilles anglaises.

Les houilles anglaises que l'on expédie en France proviennent de deux bassins distincts : le bassin de Newcastle et le bassin du pays de Galles ou de Cardiff.

Les houilles de Newcastle peuvent être divisées en deux grandes catégories : la houille sèche (Hartley) et la houille grasse.

La houille sèche est à longue flamme ; elle est très estimée pour le chauffage des chaudières à vapeur et le chauffage domestique ; elle renferme 35 à 38 p. 0/0 de matières volatiles.

La houille grasse bonne pour gaz, pour forge et pour coke, renferme de 25 à 32 p. 0/0 de matières volatiles ; toutes deux fument beaucoup.

Le pays de Galles fournit des houilles maigres et anthraciteuses, ne collant point ou collant à peine.

Houilles de Sarrebrück.

Les houilles de Sarrebrück se rapprochent des fleines de Mons ; elles renferment 40 p. 0/0 environ de matières volatiles et sont généralement très-impures, même en gros blocs ; il n'est pas rare d'y trouver 15 à 20 p. 0/0 de cendres ; elles fument beaucoup.

Telles sont les houilles qui arrivent sur les chemins de fer français et dont nous avons essayé l'emploi.

Combustion de la houille maigre dans les locomotives.

Nous avons fait d'abord, dans les locomotives, l'essai des houilles maigres ; voici ce que nous avons reconnu :

La houille maigre décrépite au feu et tombe en menus

morceaux ; le courant d'air qui est très-énergique, parce que les foyers sont très-étroits, en entraîne une grande partie dans la boîte à fumée ; il y a même des parcelles de houille enflammées qui sortent de la cheminée et qui peuvent occasionner des incendies dans les champs qui bordent la voie de fer ; la houille entraînée dans la boîte à fumée s'enflamme, rougit et voile la porte, échauffe les gaz qui sortent des tubes et empêchent le tirage ; en outre les tubes s'obstruent rapidement ; avec les dimensions restreintes des foyers des locomotives du chemin du Nord l'usage des houilles maigres n'était donc pas possible ; il faudrait, pour les employer, augmenter de beaucoup la longueur et la largeur du foyer ; les entrées d'air étant plus nombreuses et l'accès de celui-ci plus facile, le courant serait moins rapide, et par suite l'entraînement de la houille faible ; le seul obstacle à la combustion des houilles maigres serait donc ainsi levé.

Houilles demi-grasses.

Les houilles demi-grasses du Centre et de Charleroy font un bon service ainsi que celles d'Anzin-nord et de Cardiff (Angleterre) ; le chemin du Nord fait une grande consommation des houilles de cette espèce ; la fumée est complétetement brûlée.

Houilles grasses.

Les houilles grasses de Mons et d'Abscon ne peuvent pas être employées dans les foyers des locomotives non plus que dans les foyers des chaudières à vapeur ; elles gonflent et collent tellement que le passsage de l'air est obstrué (1).

Les houilles grasses de Charleroy et du Centre font au con-

(1) Elles peuvent faire un bon service quand on les mélange dans la proportion d'un tiers ou d'un quart avec des houilles demi-grasses de Charleroy.

traire un excellent service; la fumée qu'elles donnent est presque entièrement brûlée ; ce sont elles dont nous considérons l'usage comme le plus économique et que nous prenons de préférence.

Houilles dures.

Les houilles dures de Mons, et celles de Denain produisent beaucoup de fumée; cette fumée n'est brûlée qu'en partie, même dans les locomotives à grand foyer, aussi convient-il de les réserver exclusivement pour les trains de marchandises ; à celà près elles font un bon service. Il en est de même des houilles de Newcastle; on marche bien, mais il y a beaucoup de fumée; il convient de mélanger ces houilles à des houilles demi-grasses pour éviter une trop grande production de fumée.

Houilles Flénu.

Les houilles Flénu de Mons, à l'exception de celles qui se rapprochent beaucoup par leur qualité des houilles dures, doivent être exclues ; elles donnent une fumée noire et épaisse qui n'est qu'incomplétement brûlée ; la longue flamme qu'elles produisent arrive jusque dans la boite à fumée ; les gaz sortent très-chauds des tubes en sorte que la vaporisation n'est pas active, que l'on monte et que l'on se tient difficilement en vapeur et que la consommation est très-grande.

Houille sèche Hartley de Newcastle.

Les charbons secs (Hartley de Newcastle), ne font pas un meilleur service, et doivent être également rejetés.

Briquettes.

Les briquettes brûlent très-bien dans les locomotives et quand elles ont été soumises à une cuisson convenable, elles ne produisent que peu ou point de fumée ; leur usage est très-commode; elles se mettent facilement en magasin et ne don-

nent aucun déchet ; c'est là une propriété précieuse, qui doit leur assurer une part dans l'alimentation des chemins de fer.

Houilles de Sarrebrück.

Les essais de houilles de Sarrebrück qui ont été faits sur le chemin de l'Est sont peu nombreux et n'ont point conduit à des résultats concluants.

La fumée n'est point brûlée ; cependant elle est moindre qu'avec les grilles ordinaires sans cesser d'être abondante et incommode.

Les barreaux s'encrassent rapidement et la production de vapeur n'est pas toujours suffisante ; on éprouve des difficultés pour le décrassage de la grille.

Ces difficultés disparaîtraient si le foyer était coupé sur le devant ; elles ne sont donc pas inhérentes au système de grilles.

La diminution dans la surface du foyer ou de chauffe directe est une des causes de l'insuffisance de production de vapeur ; il faut en tenir compte.

Il serait convenable de donner aux barreaux un espacement de $0^m,05$, de prendre des barreaux à jour (1) et de composer la grille horizontale de cinq à six barreaux ordinaires pour faciliter le décrassage.

Il faut nettoyer le feu souvent, tous les 40 ou 50 kilom. par exemple, puisque la houille renferme de 15 à 20 p. 0/0 de cendres.

En prenant ces précautions, avec un foyer coupé sur le devant, une grille construite comme nous venons de le dire,

(1) On emploie avec succès des barreaux plats qui, au lieu d'être pleins, présentent des jours de forme rectangulaire dans le sens perpendiculaire à la direction du barreau ; l'air arrive plus facilement, la combustion est plus active, la fumée se brûle mieux.

nous sommes persuadés qu'on ferait un bon service sur le chemin de l'Est.

La fumée ne serait pas évitée, mais la marche serait facile et l'on brûlerait beaucoup moins de houille que sur les grilles ordinaires.

Houilles qui conviennent pour les locomotives.

En résumé les houilles qu'on emploie avec succès dans les locomotives sont les houilles grasses et demi-grasses de Charleroy, toutes les houilles du Centre, les houilles dures de Mons, celles d'Anzin et de Denain, les houilles grasses de Newcastle et les houilles demi-grasses de Cardiff; si les houilles maigres ne sont pas comprises dans cette nomenclature, ce n'est pas que leur emploi ne soit possible; c'est que les foyers des locomotives actuelles sont trop petits et que leurs dimensions ainsi que le tirage sont calculés pour brûler du coke; en changeant ces éléments comme il convient, on brûlerait de la houille maigre et anthraciteuse, la disposition des barreaux plats en gradins et leur superposition se prêtent très-bien à la combustion de ces houilles.

C'est à l'état de gros ou de gailleterie qu'on emploie la houille; généralement il est mélangé de 10 p. 0/0 environ de menu provenant du déchet formé par le gros.

Avec les houilles mélangées la combustion n'est pas assez active; nous étudions cependant aujourd'hui l'emploi des houilles mélangées et nous espérons arriver à un bon résultat.

Quand même les chemins de fer ne brûleraient que de la grosse houille, ils trouveraient en Belgique, dans le nord de la France et en Angleterre, des ressources bien suffisantes pour leurs approvisionnements.

Approvisionnements de houille pour les Chemins de fer.

La production des seules mines du Hainaut était, en 1853,

de 5,483,000 tonnes, réparties ainsi qu'il suit entre les trois bassins houillers.

Couchant de Mons	2,500,000 tonnes
Centre	1,000,000
Charleroy	2,000,000
TOTAL . .	5,500,000 t

La production des houilles maigres peut être évaluée à . . . . . 550,000 tonnes
Celle des houilles grasses de Mons, à . 380,000
Celle du charbon flambant du Flénu à 1,664,000
TOTAL . . 2,594,000 t

Il reste donc 2,906,000 tonnes de houille propre à être brûlée dans les foyers des locomotives ; on sait que la houille de Charleroy tout venant renferme beaucoup de gros ; la proportion de gros et gailleterie dépasse généralement 50 p. 0/0 et atteint quelquefois 75 p. 0/0 ; sur une masse de houille aussi considérable, à laquelle viennent s'ajouter 700,000 à 800,000 tonnes de bonne houille que produit le bassin de Valenciennes, il est facile de prélever les 200,000 à 300,000 tonnes de grosse houille que les chemins de fer français peuvent avoir besoin de tirer de Belgique et du nord de la France pour leur consommation.

A ces ressources viennent s'ajouter celles que présente l'Angleterre ; les approvisionnements des chemins de fer français en grosse houille sont donc faciles et assurés.

Houilles consommées au chemin du Nord.

Au chemin du Nord les briquettes entrent environ pour 1/5 dans la consommation, les houilles dures et fumantes pour 1/5 et les houilles demi-grasses du Centre et de Charle-

roy pour 3/5 ; ces houilles renferment généralement de 1 à 5 p. 0/0 de cendres.

Coke.

La proportion de cendres que renferme le coke qu'on brûle sur les grilles ordinaires est en moyenne de 6 à 7 p. 0/0.

Conditions dans lesquelles doit être faite la comparaison entre les consommations des locomotives à la houille et au coke.

Pour établir une comparaison exacte entre les consommations des machines marchant à la houille et des machines marchant au coke, il ne suffit point de prendre des machines du même système, il faut encore prendre les machines attachées au même dépôt qui parcourent les mêmes parties de la ligne et font le même service ; il faut de plus comparer les résultats obtenus pendant une période de temps d'une certaine étendue, car un grand nombre de circonstances exercent de l'influence sur la marche des trains et la consommation du combustible.

Manière d'établir la consommation des locomotives.

Pour les machines à marchandises la consommation par train et par kilomètre a été calculée en divisant la consommation totale par le nombre de kilomètres parcourus.

Pour les locomotives à voyageurs, on n'aurait point des résultats comparables si l'on opérait ainsi ; en effet ces machines font souvent des réserves, de plus elles remorquent quelquefois des trains très-chargés, tandis que les trains de marchandises sont généralement au complet et que les machines font peu de réserves. Nous avons donc déduit de la consommation de chaque locomotive à voyageurs ce qu'elles avaient consommé pour allumage, réserve et surcharge (1).

(1) On alloue aux mécaniciens 250 kilog. pour un allumage, 10 k. par

Nous ne nous sommes point contentés de comparer entre elles les consommations des machines du même système et du même dépôt; les unes avec le coke les autres avec la houille, nous avons pris les machines qui avaient marché à la houille en 1855 et au coke en 1854 et nous avons établi leur consommation dans les périodes correspondantes pour chacune de ces années.

Résultats obtenus au chemin du Nord.

Ceci posé, voici quels ont été les résultats obtenus au chemin du Nord.

heure de réserve, 1 k. 50 de boni quand le train se compose de 13 à 15 voitures, et 3 k. quand le nombre de voitures est supérieur à 15.

Pour les machines mixtes on donne 1 k. 50 de boni quand le nombre de voitures est supérieur à 15.

GROSSES MACHINES A MARCHANDISES.

DÉSIGNATION du DÉPÔT.	HOUILLE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	COKE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE p. %.
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er avril au 1er nov. (7 mois.)	249,154	3,203,710	12. 8.	1er avril au 1er juill. (3 mois.)	69,410	1,136,672	16. 3.	27. 3.
AMIENS. .	1er mai au 1er nov. (6 mois.)	84,648	1,113,950	13. 1.	mai et juin. (2 mois.)	22,979	370,550	16. 5.	22. 9.
LILLE. . .	1er mai au 1er nov. (6 mois.)	114,618	1,526,860	13. 3.	1er mai au 1er août. (3 mois.)	27,166	442,400	16. 2.	21. 7.

GROSSES MACHINES AYANT MARCHÉ AVEC

DÉSIGNATION du DÉPÔT.	HOUILLE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	COKE, 1854. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE p. o/o
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er avril au 1er nov. (7 mois.)	209,211	2,672,710	12. 7.	1er avril au 1er nov. (7 mois.)	196,177	2,874,923	14. 6.	14. 9.
AMIENS. .	1er mai au 1er nov. (6 mois.)	54,773	717,750	13. 1.	1er mai au 1er nov. (6 mois.)	51,488	777,995	15. 1.	15. 2.
LILLE. . .	1er mai au 1er nov. (6 mois.)	66,660	900,260	13. 4.	1er mai au 1er nov. (6 mois.)	65,221	978,680	15. 0.	11. 9.

Il était intéressant de constater la consommation de la houille sur les grilles ordinaires.

Quatre grosses machines à marchandises des dépôts de Paris et d'Amiens ont parcouru, depuis le premier mai jusqu'au premier mai, 58,295 kilomètres.

Et consommé

Coke	124,655 kilog.
Houille.	446,100
TOTAL . .	570,555 k.
soit par train et par kilomètre	14k, 8

La marche était plus facile en mélant à la houille 1/5 de coke, qu'en brûlant de la houille seule.

MACHINES A MARCHANDISES, A PETIT FOYER.

DÉSIGNATION du DÉPÔT.	HOUILLE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	COKE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE avec la houille.
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	53,759	443,100	8. 2.	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	206,672	1,921,700	9. 2.	12. 2.
LILLE. . .	1er août au 1er nov. (3 mois.)	16,129	170,400	10. 6.	1er août au 1er nov. (3 mois.)	164,714	1,729,620	10. 6.	00. 0.

LOCOMOTIVES AYANT MARCHÉ AVEC

DÉSIGNATION du DÉPÔT.	HOUILLE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	COKE, 1854. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE avec la houille.
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	44,084	362,400	8. 1.	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	39,120	379,720	9. 7.	19. 7.
LILLE. . .	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	12,977	131,710	10. 0.	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	11,050	108,960	9. 9.	00. 0.

MACHINES MIXTES A GRAND FOYER.

	HOUILLE, 1855.				COKE, 1855.				
PARIS. . .	1er oct. au 1er déc. (2 mois.)	7,088	50,792	7. 2.	1er oct. au 1er déc. (2 mois.)	26,330	208,533	7. 9.	9. 7.

MACHINES CRAMPTON.

DÉSIGNATION du DÉPÔT.	HOUILLE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	COKE, 1854. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE avec la houille.
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	72,217	526,492	7. 3.	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	217,377	1,621,986	7. 5.	2. 7.
AMIENS. .	1er juin au 1er octob. (5 mois.)	22,824	166,687	7. 3.	1er juin au 1er nov. (5 mois.)	122,659	1,009,940	8. 2.	11. 0.
LILLE. . .	1er juin au 1er oct. (5 mois.)	39,525	283,988	7. 1.	1er juin au 1er nov. (5 mois.)	86,125	627,396	7. 2.	1. 0.

LOCOMOTIVES CRAMPTON, AYANT MARCHÉ AVEC

DÉSIGNATION du dépôt.	HOUILLE, 1855. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	COKE, 1854. PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE avec la houille.
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	60,745	446,414	7. 3.	1er juill. au 1er nov. (4 mois.)	60,064	452,519	7. 5.	2. 7.
AMIENS. .	1er juin au 1er nov. (5 mois.)	22,824	166,687	7. 3.	1er juin au 1er nov. (5 mois.)	24,114	199,172	8. 2.	12. 3.
LILLE. . .	1er juin au 1er nov. (5 mois.)	37,718	269,725	7. 1.	1er juin au 1er nov. (5 mois.)	38,395	289,526	7. 5.	5. 6.

MACHINES A VOYAGEURS, A PETIT FOYER.

HOUILLE, 1855.					COKE, 1855.				
DÉSIGNATION du DÉPÔT.	PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	PÉRIODE de temps.	PARCOURS.	CONSOMMATION.	CONSOMMATION par train et par kilom.	ÉCONOMIE avec la houille.
		kilom.	kilogr.	kilogr.		kilom.	kilogr.	kilogr.	
PARIS. . .	1er juill. au 1er déc. (5 mois.)	21,644	148,944	6. 9.	1er juill. au 1er déc. (5 mois.)	146,701	1,127,032	7. 6.	10. 1.

MACHINES DU SYSTÊME BUDDICOM.

(Ligne d'Amiens à Boulogne.)

HOUILLE, 1855.					COKE, 1855.				
AMIENS . .	1er mars au 1er juin. (3 mois.)	15,842	96,997	6. 1.	1er mars au 1er juin. (3 mois.)	182,511	1,139,079	6. 2.	1. 0.

HOUILLES EMPLOYÉES AU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

RÉSULTATS OBTENUS.

Au chemin de fer d'Orléans on brûle des houilles de Cardiff et des houilles dures des bassins de Mons; le Tableau suivant donne les résultats obtenus.

DÉSIGNATION du DÉPÔT.	MACHINES ayant marché.	A LA HOUILLE.			AU COKE.			DIFFÉRENCE	
		Parcours.	Consommation.	Consommation kilométrique.	Parcours.	Consommation.	Consommation kilométrique.	En moins.	En plus.
		kilom.	kilogr.		kilom.	kilogr.		p. °/o	p. °/o
PARIS	Express. N.° 64.	22,902	120,607	5. 2.	271,734	1,701,960	6. 3.	21. 1.	0. 0.
IVRY	Machines à marchandises.	48,324	536,024	11. 1.	68,370	801,935	11. 7.	5. 7.	0. 0.
BORDEAUX (1).	Id.	19,910	188,719	9. 5.	31,693	366,014	11. 5.	21. 0.	0. 0.
ORLÉANS . . .	Id.	85,514	1,023,576	11. 9.	300,637	3,567,753	11. 8.	0. 0.	0. 9.
TOURS (2) . .	Id.	21,397	243,451	12. 4.	4,677	55,307	12. 8.	0. 0.	3. 2.

(1) On a consommé à Bordeaux de la houille de Cardiff de première qualité, tandis que le coke n'était pas bon.

(2) Ces résultats s'appliquent au mois d'octobre seul. Jusqu'au 1.er octobre l'économie avec le coke seul était à peu près la même.
Aux dépôts de Tours et d'Orléans on a essayé des houilles de diverses provenances et souvent de mauvaise qualité.

Discussion des résultats.

1.° Au chemin du Nord.

Au chemin du Nord ce sont les grosses machines à marchandises qui donnent les résultats les plus avantageux ; on fait un excellent service soit avec des houilles demi-grasses, soit avec un mélange de houilles demi-grasses et de houilles dures, soit avec les houilles dures seules; dans ce dernier cas la fumée peut gêner ; mieux vaut faire un mélange.

L'économie obtenue sur la consommation est considérable ; elle n'est pas moindre de 20 à 27 p. 0/0, si on compare les locomotives qui ont marché à la houille cette année avec celles du même système et du même dépôt qui ont marché au coke.

Si l'on prend les machines qui ont marché à la houille en 1855 et au coke en 1854, on trouve avec la houille une économie de consommation moindre ; mais cependant elle est considérable encore puisqu'elle s'élève de 12 à 15 p. 0/0.

Si l'on établit la comparaison mois par mois, on trouve constamment une économie très-grande avec la houille, ainsi que le montre le tableau suivant.

Grosses Machines ayant marché au Coke en 1854 et à la Houille en 1855.

MOIS.	HOUILLE 1855. NOMBRE. de machines à la houille.	PARCOURS de ces machines par mois.	Consommation de houille par mois.	Consommation kilométrique.	COKE 1854. NOMBRE de locomotives au coke.	PARCOURS par mois.	Consommation par mois.	Consommation kilométrique.	OBSERVATIONS.
		kilom.	kilogr.			kilom.	kilogr.		
Avril . . .	1.	1,848	23,400	12. 6.	1.	2,163	35,275	16. 2.	
Mai	3.	8,347	114,350	13. 7.	3.	8,977	138,720	15. 4.	
Juin	10.	33,324	417,500	13. 5.	10.	32,152	474,450	14. 6.	
Juillet . .	12.	38,705	481,050	12. 4.	12.	39,393	565,715	14. 6.	
Août . . .	12.	44,505	535,950	12. 1.	12.	39,342	554,858	14. 3.	
Septembre.	12.	41,682	549,500	13. 1.	12.	33,982	478,255	14. 1.	
Octobre. .	13.	40,800	550,960	13. 4.	13.	40,168	627,650	15. 6.	
		209,211	2,672,710	12. 7.		196,177	2,874.923	14. 6.	

Cette constance dans les résultats ne laisse aucun doute sur l'économie de consommation que prouve l'emploi de la houille.

Avec les grilles ordinaires il est difficile de bien marcher en brûlant de la houille seule ; ce qui paraissait le mieux convenir, c'était un mélange de 1/5 de coke et de 4/5 de houille ; dans ces conditions on a consommé un peu moins qu'avec le coke seul, mais beaucoup plus qu'avec les grilles à gradins en marchant uniquement à la houille ; c'est donc au système de grilles à gradins qu'est due la supériorité de l'emploi de la houille.

Avec les locomotives à marchandises à petit foyer (0,925 longueur, 0,914 largeur) les expériences sont moins nombreuses qu'avec les grosses machines à grand foyer ; l'économie de consommation n'est pas aussi forte ; elle est nulle pour le dépôt de Lille et de 12 p. 0/0 pour les locomotives du dépôt de Paris ; ce qui est remarquable, c'est qu'en comparant les consommations des locomotives du dépôt de Paris qui ont marché à la houille en 1855 et au coke pendant la période correspondante de 1854, on trouve une économie de 19 p. 0/0, pour le dépôt de Lille elle est nulle.

Il y avait au dépôt de Paris plus de machines à la houille qu'au dépôt de Lille ; ainsi, sans fixer de chiffre, nous pouvons affirmer que dans les machines à marchandises à petit foyer, les grilles à gradins procurent avec la houille une diminution dans la consommation.

Les machines mixtes de la compagnie du Nord sont à grand foyer (longueur : 1 m. 25, largeur : 0 m. 91) ; une seule machine a été munie de grilles à gradins : la consommation de houille est de 9 p. 0/0 7 inférieure à celle de coke.

Les machines Crampton ont fait un excellent service avec la houille ; on ne brûle que des houilles demi-grasses et il n'y a point de fumée.

L'économie paraît faible; on voit cependant que les locomotives du dépôt d'Amiens ont réalisé, par rapport à l'année dernière, une économie de 12 p. 0/0; et par rapport aux locomotives de même système et de même dépôt, cette année une économie de 11 p. 0/0. Pour les autres dépôts l'économie est insignifiante, 1 à 3 p. 0/0.

Enfin des machines à voyageurs et à petit foyer du dépôt de Paris ont réalisé avec la houille une économie de 10 p. 0/0 1, et une machine du système Buddicom, qui marchait sur la ligne d'Amiens à Boulogne, n'a pas brûlé plus de houille que les machines du même système n'ont brûlé de coke.

Ainsi pour les six systèmes de machines différents qu'on rencontre au chemin du Nord, l'application des grilles à gradins a permis de faire un excellent service avec la houille en outre elle a réalisé une diminution considérable dans la consommation des grosses machines à marchandises; cette diminution est plus ou moins importante avec les autres systèmes des locomotives; elle est nulle avec les machines du système Buddicom.

2.° Chemin d'Orléans.

Au chemin d'Orléans, la longueur du foyer est de $0^m,92$ ou de $1^m,00$ au plus pour les machines à voyageurs, et de $0^m,92$, $1^m,00$ ou $1^m,10$ au maximum pour les locomotives à marchandises. En se reportant au tableau que nous avons donné plus haut, on voit que par l'application de la grille à gradins à l'express n.° 244, on a réalisé une économie de 21 p. 0/0; elle est de 5 p. 0/0 7 pour les machines à marchandises du dépôt d'Ivry. Les locomotives à marchandises de Bordeaux ont obtenu avec la houille une diminution de 21 p. 0/0 dans la consommation; mais il faut observer qu'on brûlait des houilles de Cardiff de première qualité, tandis

que le coke qui alimentait le dépôt était généralement de mauvaise qualité.

Avec les locomotives à marchandises du dépôt d'Orléans, la consommation de houille est à peu-près la même que celle de coke.

Avec les locomotives et machines du dépôt de Tours elle est supérieure de 5 p. 0/0 à celle de coke, mais à Tours on avait de bon coke, tandis qu'on brûlait des houilles de diverses provenances qu'on voulait essayer et qui souvent n'étaient pas de bonne qualité.

Perte de surface de chauffe par l'application des grilles à gradins.

La diminution dans la consommation obtenue avec la houille est d'autant plus remarquable que les grilles à gradins ont été appliquées sans rien changer aux machines; les dimensions du foyer, le nombre et le diamètre des tubes, le diamètre de la cheminée, le tirage, tout reste dans les mêmes conditions qu'avec le coke. Un seul élément change, et c'est au détriment du bon emploi de la houille; c'est le foyer; la surface de chauffe du foyer est diminuée par suite de l'inclinaison de la grille à gradins.

La perte est donnée dans le tableau suivant pour les divers systèmes de locomotives du chemin du Nord.

Perte de Surface de Chauffe du Foyer avec les Grilles à gradins.

SYSTÈME DE LOCOMOTIVES.	SURFACE DU FOYER ou surface de chauffe directe avec le coke.	PERTE avec les grilles à gradins.	PERTE p. %	SURFACE de chauffe des tubes.
	m. c.	m. c.		
Grosses machines à marchandises	8. 87. 32.	1. 13. 28.	12. 7.	115. 16. 50.
Locomotives à machines et à petit foyer . .	5. 28. 00.	0. 75. 41.	14. 6.	66. 72. 00.
Crampton	7. 37. 00.	1. 21. 93.	16. 5.	94. 96. 00.
Locomotives à voyageurs et à petit foyer . .	5. 01. 00.	0. 75. 41.	15. 0.	66. 50. 00.

C'est dans les grosses machines à marchandises que la perte de surface de chauffe directe est proportionnellement la plus faible; c'est aussi avec ces machines que la consommation est le plus diminué; on doit observer entre la surface de chauffe du foyer et celle des tubes, un certain rapport; si la surface de chauffe du foyer est diminuée, les gaz provenant de la combustion passent plus chaud dans les tubes, en sortent plus chaud et par suite leur chaleur est moins bien utilisée. Comme la houille brûle avec une facilité plus grande et une flamme plus longue que le coke; il semble évident que le rapport entre la surface du foyer et celle des tubes doit être augmenté; or c'est le contraire qui a eu lieu; si les foyers ont de bonnes dimensions par brûler du coke, ils deviennent donc trop petits pour l'application des grilles à gradins; pour se placer dans de bonnes conditions il faudrait les augmenter. Observons toute fois que la perte de surface du foyer n'est pas assez grande pour exercer une influence très-sensible sur la production de vapeur; en effet, même en donnant à la surface de chauffe du foyer une valeur triple de celle des tubes par unité de surface, on trouve que la perte, par rapport à la surface de chauffe totale, est de 2 p. 0/0 5, dans les grosses locomotives à machines et dans dans les Crampton, de 2 p. 0/0 7, dans les machines à marchandises à petit foyer et de 3 p. 0/0 5 dans les machines Buddicom; ce n'est pas une diminution de 2 à 3 p. 0/0 dans la surface de chauffe totale qui peut influer sensiblement sur la production de vapeur et la bonne marche des locomotives; mais comme elle porte sur le foyer seul, elle peut influer sur la consommation.

L'expérience montre que la combustion est plus active et la production de vapeur plus rapide avec de grands foyers, c'est avec eux qu'on obtient l'économie la plus grande; la fumée s'y brûle mieux.

Il y a donc lieu d'espérer qu'on obtiendra de nouvelles économies en allongeant les foyers; peut-être aussi conviendrait-il d'augmenter le nombre ou la longueur des tubes, de dimiuuer le tirage, etc., etc. ; les locomotivés sont construites en vue de brûler du coke; le combustible changeant, il y aurait sans doute avantage à modifier certains éléments.

Usure des tubes.

Depuis dix mois que des locomotives brûlent exclusivement de la houille au chemin du Nord, on ne remarque point que les tubes s'attaquent plus qu'avec le coke; il faut remarquer que les houilles que nous employons sont très-pures et ne contiennent que très-peu de sulfure de fer.

Usure des barreaux.

Les barreaux s'attaquent et se détruisent assez rapidement; ils se voilent d'abord ; les bords extérieurs se mangent ensuite; quoique brûlés sur une certaine longueur ils continuent à servir et durent ainsi quelquefois longtemps ; en somme l'accroissement de dépense occasionné par l'usure des barreaux est insignifiante.

CONCLUSIONS.

En résumé l'application des grilles à gradins permet de brûler avec avantage de la houille à l'état de gros ou de gailleterie dans les foyers des locomotives; avec des houilles demi-grasses, la fumée est complétement brûlée et l'on peut faire très-bien le service des locomotives à voyageurs; pour le service des locomotives à marchandises, la fumée ne présente plus les mêmes inconvénients et l'on peut brûler toute espèce de houille en les mélangeant au besoin avec des houilles demi-grasses. Le service fait avec la houille est excellent; pendant les mois si difficiles de l'hiver, en novembre

et en décembre, il n'y a pas eu une seule machine à la houille dont la marche ait été entravée par le combustible, tandis qu'avec les locomotives qui brûlent du coke la qualité inférieure de celui-ci cause souvent des retards : ceux-ci sont une cause d'accidents que la houille permet d'éviter.

La consommation par train et par kilomètre est moindre avec la houille qu'avec le coke ; avec certains systèmes de machines la diminution de consommation est de 20 à 27 p. 0/0.

L'économie que peuvent réaliser les compagnies de chemins de fer varie suivant les systèmes de locomotives, la nature de la houille employée et son prix de revient par rapport à celui du coke.

Au chemin du Nord la tonne de grosse houille coûte en moyenne 6 fr. 00 de moins que la tonne de coke de première qualité, contenant 6 p. 0/0 de cendres ; voici quelles ont été les économies réalisées depuis l'application des grilles à gradins.

PÉRIODE DE TEMPS.	NOMBRE des locomotives qui ont parcouru avec la houille.	PARCOURS KILOMETRIQUE.	ÉCONOMIE.	OBSERVATIONS.
		kilom.	fr. c.	
Depuis le mois d'AVRIL jusqu'au 1er JUILLET.	17.	115,858	12,844 »»	
JUILLET	19.	73,668	7,768 »»	
AOÛT.	33.	122,074	13,899 »»	
SEPTEMBRE	45.	165,585	17,063 »»	
OCTOBRE.	57.	199,255	27,679 »»	
NOVEMBRE (1)	69.	210,513	34,100 »»	
DÉCEMBRE	62.	236,207	35,764 »»	
		1,121,118	149,087 »»	

(1) Voici comment on calcule l'économie du mois de novembre :

7 Crampton ont parcouru	33,829 kil.	— et économisé	2,198 fr.	»»
1 Machine n.° 85 à petit foyer	3,586	id.	243	»»
4 id. à marchandises à petit foyer	14,810	id.	1,288	»»
57 Grosses machines à marchandises	188,288	id.	30,371	»»
	210,513	id.	34,100	»»

Ainsi avec 62 locomotives on a réalisé, pendant le seul mois de décembre, une économie de 35,764 francs.

Ces chiffres dispensent de tous commentaires.

Amiens, le décembre 1855.

L'Ingénieur, Inspecteur principal de la traction au chemin du Nord.

CHOBRSTINSKI.

L'Ingénieur des Mines,

COMMINES DE MARSILLY.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE.

Essais faits en Angleterre pour brûler de la houille au lieu de coke dans les foyers des locomotives. — Essais faits en Allemagne, en Belgique, en France. — Etat de la question de la substitution de la houille au coke au commencement de l'année 1855.

Application nouvelle de la grille à gradins aux locomotives. — Excellent service fait avec la houille. Economie de combustible.

Description de la grille à gradins. Avantages qu'elle présente sur les grilles ordinaires. — Propriété fumivore. — Manière de charger. — Cause de production de fumée avec les grilles ordinaires. — Variations qu'éprouve l'accès de l'air. — Piquage et décrassage du feu dans les foyers des locomotives. — Moyen de brûler la fumée pendant les stationnements.

Eléments qui influent sur les résultats de l'emploi de la houille. — Bassins houillers de Belgique. — Houilles de Mons, du Centre, de Charleroy. — Houilles du nord de la France. — Briquettes. — Houilles anglaises. — Houilles de Sarrebrück. — Combustion de la houille maigre dans les locomotives. — Houilles demi-grasses. — Houilles grasses. — Houilles dures. — Houilles Flénu. — Hartley d'Angleterre. — Houilles de Sarrebrück. — Houilles qui conviennent aux locomotives. — Moyens qu'ont de s'approvisionner en houille les chemins de fer français.

Houilles consommées au chemin du Nord. — Coke. — Conditions dans lesquelles doit être établie la comparaison entre la consommation des locomotives à la houille et la consommation des locomotives au coke. — Manière d'établir la consommation des locomotives — Résultats obtenus au chemin du Nord.

Houilles employées au chemin de fer d'Orléans. — Résultats obtenus. — Discussion des résultats 1.° pour le chemin du Nord 2.° pour le chemin d'Orléans.

Perte de surface de chauffe par l'application des grilles à gradins. — Usure des tubes. — Usure des barreaux. — Conclusions.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Grosses machines à marchandises du chemin du Nord.

FIG. 1-2.

B. B. Boite à feu.

F. Foyer.

a. a. a. Barreaux plats disposés en escaliers. Les trois premiers barreaux ont une longueur égale à la largeur du foyer; les suivants ont une longueur moitié moindre. Les barreaux sont en fer ou en fonte.

b. b. b. Petits taquets placés aux extrémités de chaque barreau et qui entrent dans des encoches pratiquées dans les tablettes et destinés à les recevoir.

s. s. Supports en forte tôle ; il y a trois supports, un au milieu et un à chaque extrêmité du foyer.

c. c. Petites tablettes en tôle rapportées sur le support et fixées à l'aide de vis, sur lesquelles reposent les extrémités des barreaux.

g. g. g. Barreau de la grille horizontale, Ils sont fixés par leurs extrémités sur deux bras en fer mobiles autour de l'arbre E ; celui-ci se manœuvre à l'aide d'un levier.

M. Bras de levier qui supporte la grille horizontale.

N. Contre poids.

Grille des machines d'Orléans. — Coupe.

FIG. 3 et 4.

F. Foyer.

B. B. Boite à feu. Chaudière.

b. b. 9 barreaux plats.

g. g. Barreaux ordinaires.

S. Supports des barreaux plats.

D. Arbre autour duquel tourne la grille composée des barreaux ordinaires.

N. Contre poids.

TREIZE A TABLE,

Vers lus à l'Académie,

Dans sa Séance du 26 Janvier 1856,

Par M. A. BREUIL.

Des amis m'attendaient dans leur salon, le soir,
Et, muni de gants blancs, vêtu de l'habit noir,
J'errais au boulevard dans ma belle tenue,
Attendant, pour dîner, que l'heure fût venue,
Lorsqu'un jeune homme brun, qui toisait les passants,
Me distingue, et sur moi fixe des yeux perçants.
Que peut-il me vouloir? Choqué de son audace,
Je m'arrête soudain et le regarde en face;
Il m'aborde, et me dit du ton le plus charmant:
Je vous semble impoli, Monsieur, dans ce moment,
Mais, quand j'aurai parlé, vous m'absoudrez sans doute.
Allons, dis-je, parlez, Monsieur, je vous écoute.
— Ma grand'mère ce soir donne un dîner d'amis,
Et quatorze couverts sur la table sont mis,
Mais au dernier moment un refus nous arrive:
La grippe tient au lit et supprime un convive.
Mon aïeule, malgré son bon sens, son esprit,
Garde des préjugés dont le siècle se rit:
Un chez elle surtout est puissant, indomptable,
C'est celui qui défend de manger treize à table.

Que faire ? Du repas l'heure a déjà sonné,
L'invité meurt de faim, le chef est consterné :
Vous devinez alors le souci qui me pèse ;
Diogène cherchait un homme tout à l'aise :
Moi, de notre maison voulant sauver l'honneur,
Je dois, sans nul retard, découvrir un dîneur.
Quand je ne pouvais plus espérer ma conquête,
Je vous ai vu, Monsieur, en habit d'étiquette,
Et, ce qui vaut bien mieux, votre air loyal et doux,
Votre élégant maintien, m'ont attiré vers vous ;
Enfin, j'ai cru, Monsieur, qu'à ma peine sensible,
S'il n'est pas toutefois quelque obstacle invincible,
Vous seriez assez bon pour prendre votre part,
Convive généreux, d'un banquet en retard.—
Vous me donnez, lui dis-je, un rôle bien étrange !
Inconnu, moi j'irais.....— Inconnu ? Tout s'arrange.
Au collége Henri-Quatre autrefois élevés,
Nous nous serons ici par hasard retrouvés ;
Vous étiez au bon temps mon meilleur camarade.
Oreste, rencontrant son fidèle Pylade,
Peut bien chez ses parents, sans nulle étrangeté,
Rompre avec lui le pain de l'hospitalité.
Allons, pour résister vous êtes trop aimable.....
Seulement, votre nom ? C'est chose indispensable.
— Nanteuil. — Et votre état ? — Rentier, tout simplement.
— Monsieur, c'est le plus beau, je vous fais compliment.
Moi, je suis avocat, mon nom est Larivière,
Et Lorville est celui de ma bonne grand'mère.

Cela dit, l'avocat a fini de plaider,
Il a gagné sa cause, et, me laissant guider,
Dans le quartier d'Antin, où l'aïeule demeure,
Au pas accéléré, j'arrive en un quart-d'heure.
Larivière introduit son *cher ami* Nanteuil,
Et l'hôtesse me fait un admirable accueil.

Du fatal nombre treize en dissipant la crainte,
Jai rendu des couleurs à sa figure éteinte ;
Grâce à moi, ses amis, tourmentés par la faim,
Renaissent à l'espoir et vont dîner enfin ;
Plus l'appétit est grand, plus l'allégresse est vive,
Et je suis un sauveur sous les traits d'un convive !

Si chacun est content, moi, je suis enchanté :
Pour voisine on me donne une jeune beauté,
Mademoiselle Anna, la sœur de Larivière.
Magique talisman, l'amitié de son frère
Me vaut un doux sourire, un bienveillant regard,
Et, ma foi, je commence à bénir le hasard !
Anna cause très-bien, mieux encore elle dîne :
Ce naturel me plaît. Ma piquante voisine
N'est pas de ces beautés du genre précieux,
De ces femmes-esprits, anges silencieux,
Qui, semblant se nourrir ailleurs que sur la terre,
Ne mettent que l'eau pure ou des gants dans leur verre.
Mademoiselle Anna pense qu'un gant glacé
Dans le fond de sa poche est beaucoup mieux placé ;
Qu'ayant un estomac, la femme peut sans crime
Manger discrètement, boire un vin qu'on estime ;
Que, lorsque le hasard lui donne pour voisin
Un causeur égayant la longueur du festin,
Elle peut mieux répondre à ses discours honnêtes
Que par des *non* fort secs ou par des *oui* fort bêtes.

Le frère est à ma gauche, à ma droite la sœur,
Et d'un double entretien je goûfe la douceur.
Monsieur, dit l'avocat, quelle reconnaissance
Ne vous devrai-je pas pour votre complaisance !
Sans doute j'ai troublé vos plaisirs, vos projets :
Je vous plains, veuillez croire à mes profonds regrets.
Oui, dis-je, plaignez-moi, mon sort est lamentable.
J'aurais chez le traiteur, assis seul à ma table,

Payé, suivant la loi d'un tarif très-coûteux,
Quelque plat médiocre et quelque vin douteux :
Eh bien ! le malheur veut que, sans nulle dépense,
Un excellent dîner tout-à-coup me dispense
D'aller chercher mon coin au restaurant banal,
Et me voici contraint, supplice original,
De me laisser offrir chevreuil et bécassine,
Perdreau, qu'a parfumé la truffe superfine,
Et de les arroser en goûtant tour-à-tour
Le vin de Clos-Vougeot et le Château-Latour.
Quelle mauvaise chance ! En est-il une pire ?
Enfin, à mon malheur pour qu'ici tout conspire,
Je trouve près de moi la plus franche gaîté,
Les grâces de l'esprit, l'éclat de la beauté :
Votre compassion est donc bien légitime,
Jamais on ne plaignit plus touchante victime !

Larivière, égayé par ce plaisant propos,
Persiste cependant à me croire un héros ;
Alors, pour échapper à son panégyrique,
Vers sa sœur je me tourne et lui parle musique.
En risquant le sujet je suis bien inspiré :
L'art d'Hérold et d'Auber est son art préféré.
Que de goût, de chaleur, en vantant ce qu'elle aime !
Ses yeux brillent plus vifs ; à sa douce voix même
L'émotion du beau donne un charme vainqueur,
Qui captive à la fois mon oreille et mon cœur.
Ah ! le cœur vers l'amour promptement s'achemine !
Au début du dîner j'admirais ma voisine,
Au milieu, de ses dons je sentais tout le prix,
Et je suis au dessert éperdûment épris !

De ce léger roman, commencé dans la rue,
La fin satisfaisante est sans doute entrevue.
Mademoiselle Anna, fille d'un armateur,
A perdu ses parents ; l'avocat, son tuteur,

Et son bien-aimé frère, avec elle partage
D'un père, plein d'honneur, le brillant héritage.
Grâces, vertus et dot me conseillant l'hymen,
De la belle bientôt je demande la main ;
Bref, un oui net et franc a réjoui mon âme,
Et ma chère voisine est aujourd'hui ma femme !...

Des superstitions, Messieurs, ne rions pas !
Si l'on répand le sel utile à nos repas,
Je ne plaisante plus sur cette maladresse ;
Si, lorsque, un vendredi, de partir je le presse,
A mes vœux mon ami résiste, en prétendant
Qu'un départ ce jour là serait fort imprudent,
Au lieu de le trouver absurde, ridicule,
D'un air très-sérieux j'approuve son scrupule.
A de tels préjugés pour jamais converti,
Je renonce au bon sens qui m'était départi :
Convenez que surtout je serais bien coupable,
Bien ingrat, si j'allais critiquer *Treize à table* !

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. BELIN-DE LAUNAY,

A L'ACADÉMIE D'AMIENS.

(Lu dans la Séance du 28 Juillet 1855.)

Messieurs les membres de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme, vous m'avez fait l'honneur de m'admettre à participer à vos travaux. J'en suis heureux et je vous remercie.

Dans votre ville privilégiée, deux sociétés organisées pour se livrer aux œuvres intellectuelles, sont également distinguées par le mérite de leurs membres et par l'éclat de leurs publications; l'une s'occupe spécialement d'histoire et d'archéologie locales, et l'autre suit les manifestations de l'esprit sous ses formes les plus variées et les plus opposées. C'est à la seconde, à la vôtre, que j'ai ambitionné l'honneur d'appartenir. Le genre de mes études devait pourtant sembler me rapprocher de la Société des Antiquaires de Picardie plutôt que de votre Académie ; et le peu que je vaux et le peu que je suis justifient si mal à mes yeux le prompt succès de mon ambitieuse démarche que je vous prie de consentir à

écouter quels motifs m'ont porté à me présenter à vos suffrages et comment j'apprécie le vote dont vous m'avez honoré.

L'antiquité et le moyen-âge font, il est vrai, l'objet ordinaire de mes travaux ; mais j'étudie également et l'âge moderne et les temps contemporains. Ainsi je n'avais aucun droit de prétendre au titre d'antiquaire. D'ailleurs, en suivant le cours de l'histoire humaine, c'est sans doute avec prédilection que je tourne mes regards vers l'origine, les vicissitudes et l'avenir du peuple qui habite notre belle patrie ; mais cette prédilection ne me fait pas oublier les nations étrangères ; mais, dans les limites mêmes de la patrie, je n'appartiens à aucune province, car je suis né dans la ville où sont représentées toutes les parties de la France, en sorte que jamais l'histoire ne s'est offerte à mes yeux au point de vue d'une localité. Si donc je ne puis pas me croire un antiquaire, j'ai moins de titres encore à me dire antiquaire de Picardie. Cette société rend à la science par ses travaux détaillés des services auxquels il ne m'est pas permis de prétendre. Ses membres font de l'analyse ; ils sont savants ; et moi, je ne puis qu'employer leurs investigations au profit des auditeurs et des lecteurs vulgaires ; les vérités partielles qu'ils ont mises au jour, je les coordonne et les introduis dans l'enseignement élémentaire.

Ma part d'action scientifique est donc trop modeste pour que j'aie pu aspirer maintenant à prendre place au milieu des Antiquaires de Picardie. Ils savent ce que je ne fais que leur emprunter et le savent mieux que moi. D'ailleurs le travail de synthèse est pour moi non seulement un penchant naturel, mais encore une suite inévitable de ma profession. Chargé d'enseigner à la jeunesse les éléments de la géographie universelle et de l'histoire générale, je parcours, tous les ans, d'un pas rapide, le cercle entier des sciences géographiques et historiques. M'est-il possible d'espérer que cette

course sans repos et sans fin me laisse l'occasion d'apporter à la lumière une de ces parcelles de vérité qui ne s'obtiennent qu'en creusant un sol, dont la surface est connue de chacun? Je me suis borné jusqu'à présent à essayer d'obtenir la clarté dans l'exposition des notions communes et une certaine élégance dans le style dont je les revets. J'ai cherché à faire de l'histoire, incontestablement avec le savoir qui est nécessaire pour éviter de parler faux, mais aussi avec l'art qui met en relief la splendeur du vrai. Ces tendances et ces désirs m'ont décidé à me croire appelé parmi vous, Messieurs, qui possédez les qualités de style et d'art que je recherche avec une vive ardeur.

Mais qui suis-je et qu'ai-je fait pour mériter l'honneur que vous m'avez accordé? Nouveau-venu dans votre glorieuse cité, j'étais inconnu à la plupart d'entre vous, car j'ai peu publié et surtout peu de ces choses qui fixent l'attention sur leur auteur. En ne considérant que moi et mon mince bagage littéraire, le succès de mon ambition, comme je vous le disais à l'instant, a de quoi m'étonner. Aussi est-ce en dehors de moi que je chercherai le motif de votre choix. Vous avez voulu, je le crois, ajouter un complément aux diverses branches du savoir et de l'art qui sont si dignement représentées ici. Vous avez voulu appeler auprès d'elles la géographie universelle et l'histoire générale. Vous avez considéré ces sciences par dessus tout, et ma candidature a passé en leur nom et sous leur patronage. C'est d'elles, en ce cas, qu'il faut vous parler, Messieurs. Je vous dirai donc quelques mots de ces nouvelles venues, dans le monde comme parmi vous, et vous jugerez si leur importance justifie le parti que vous avez pris.

La géographie est la description de la scène où s'est développé le drame joué par l'humanité. S'il est vrai que l'intelligence d'une suite d'événements soit rendue plus facile par la

connaissance des lieux où ils se sont passés, la géographie doit précéder l'histoire.

Après avoir montré la forme sphéroïdale de la terre où nous avons été créés, la géographie indique les rapports de ce globe avec l'atmosphère qui l'enveloppe, avec l'espace où il est plongé et avec les autres grands corps dont le monde est rempli. Ensuite, elle dit les deux tiers du globe couverts par les eaux, les grandes masses de ces eaux situées dans l'hémisphère austral et les grandes masses des terres, dans le boréal; les deux pôles couverts de glaces éternelles et le peu d'étendue de la terre habitable; espace étroit, mais destiné à servir de demeure à des êtres qui lui sont proportionnés. Elle doit décrire ensuite les divisions naturellement dessinées à la surface de ce terrain par les enfoncements des eaux marines et par les inégalités du sol. Nombreux climats, formés par les variations dans la durée du jour et par la différence des températures; eaux courantes, qui distribuent en tous les lieux où elles coulent l'humidité, la végétation et la vie; minéraux, cachés, à la portée de l'homme, sous l'épiderme de la terre; végétaux, qui en parent la surface, où ils sont parsemés suivant que l'équateur est éloigné et suivant que leur croissance a lieu au-dessus du niveau de la mer; enfin, espèces d'animaux, plus ou moins propres au service ou à l'alimentation de l'homme; de l'homme, ce couronnement de la création: voilà les sujets dont s'occupe la géographie naturelle. La pensée humaine n'a guère pour s'exercer de plus beau champ que celui-là. Lorsque la sagesse antique voulait prouver l'existence du Créateur, trouvait-elle rien de mieux que de décrire l'ordre, l'utilité, la bonté, les splendeurs de la création?

Mais comment l'homme a-t-il approprié à ses besoins cette demeure que Dieu lui avait donnée? Suivant quelles limites s'est-il établi dans ces régions, qu'avaient naturellement séparées et préparées les révolutions de la surface du globe?

Quels sont les noms qu'il a, suivant les différentes langues, successivement imposés aux localités où il a vécu ? C'est là ce qu'on appelle géographie politique et plus particulièrement géographie historique. Elle est effectivement la base et la compagne inséparable de l'histoire. Elle l'explique et est expliquée par elle.

En dernier lieu, à la place qui lui appartient, nommons la géographie contemporaine. Administration, ordre public, culture intellectuelle et religieuse, richesse, production industrielle, artistique et commerciale, en un mot le degré de civilisation auquel chaque peuple est parvenu : tel est le sujet de cette partie de la géographie, qui dresse le bilan annuel de l'humanité. A proprement parler, plutôt qu'elle n'intéresse directement les simples citoyens, c'est la science propre aux hommes d'État.

La géographie universelle, même dans la partie la moins exposée au changement, c'est-à-dire dans celle où elle décrit la terre sans s'occuper de l'homme, ne pouvait exister que lorsque la majeure partie du globe aurait été visitée, sinon dans tous ses détails, ce dont nous ne sommes pas près encore, au moins dans son ensemble. Quant à l'objet de la géographie contemporaine, il est tellement variable et mobile qu'on ne saurait l'atteindre. Le dernier recensement et la statistique la plus récente sont toujours loin du temps où ils nous parviennent. Faits pour le moment actuel, ces documents ne sont déjà plus qu'historiques lorsqu'on les publie. La géographie contemporaine peut donc être comparée à la toile de Pénélope, toujours en train et jamais achevée. C'est un travail ingrat, qui ne peut pas produire d'œuvre complète et qui ne donne guère la fortune ni la réputation.

Si nous passons à l'histoire générale, nous verrons qu'elle n'est pas d'une date plus ancienne que la géographie universelle.

A l'origine, la science historique s'est probablement bornée à la tradition de la famille. C'était, au moins, ce que le père, pour instruire ses fils, leur contait de l'expérience qu'il avait recueillie par les épreuves qu'il avait traversées; c'était, au plus, l'explication qu'il leur donnait de quelque amoncellement de pierres entassées, dressées, disposées dans un certain ordre, ou portant un signe caractéristique pour conserver la mémoire de quelque convention ou de quelque événement considérable.

Peu à peu les hommes se réunirent pour s'entr'aider. La famille devint la tribu ; plusieurs tribus formèrent un peuple. Au lieu de campements, les pays arrosés, boisés et fertiles virent s'élever de vastes enceintes, refuges immobiles, remparts où, contre les invasions des déprédateurs, on avait en tout temps, pour les richesses pastorales, agricoles, industrielles, commerciales et mobilières, un asile assuré. On les fit, suivant les pays et suivant les progrès de la civilisation, en bois et en terre, en briques, en blocs informes ou en pierres équarries. A l'abri de ces fortifications, les maisons remplacèrent les tentes, et des villes furent fondées. Alors la guerre, cessant d'être d'homme à homme ou de tribu à tribu, éclata entre les cités, entre les peuples; alors naquirent les histoires. D'abord, sèches annales rédigées par les prêtres ou brèves inscriptions gravées sur les rocs des montagnes et dessinées sur les obélisques et sur les murs des palais et des temples ; ensuite, poésies embellies par l'imagination et où constamment intervenaient les divinités ; elles finirent par perdre les formes sacerdotales et poétiques, elles s'approchèrent plus de la réalité et furent écrites par les sages. L'objet qu'elles se proposaient en ces temps était de déguiser les torts et d'exalter la gloire de la patrie, afin que tous les concitoyens fussent fiers d'un passé où leurs ancêtres avaient figuré, et pussent en concevoir un modèle idéal et propre à

les exciter et à les soutenir dans la poursuite du brillant avenir réservé à leurs descendants.

Les histoires étaient donc peu compliquées dans l'antiquité. La brièveté même du temps qu'elles racontaient ; l'ignorance où chaque cité restait sur les passions, les besoins et les intérêts de ce qui l'environnait; l'isolement des peuples qui faisaient par la dévastation un désert volontaire autour d'eux ; les haines et les mépris qui divisaient les races, les populations, les cités et les castes: tout sert à montrer qu'il était inévitable à cette époque que le sujet des histoires fût limité dans des bornes étroites. En même temps, on voit ainsi aisément une origine des qualités propres aux historiens de l'antiquité. Ils racontent le passé d'une peuplade qui tient les autres pour barbares ; d'une cité où tous les hommes, autres que les citoyens, sont des esclaves et des ennemis; où la religion, la famille et la propriété composent les attributions soit d'une caste soit d'un ordre. Il leur coûte donc peu d'efforts pour découvrir la simplicité de leur sujet, pour grouper les événements et pour vivifier ou orner leur récit par la reproduction plus ou moins réelle des discours qui avaient enflammé les assemblées populaires. Chez les anciens, l'histoire est plus facile et forme un plus bel ensemble que chez les modernes ; car ceux-ci ont à satisfaire un public qui exige d'eux, sur tous les points, l'impartiale vérité.

Ces exigences sont nées graduellement, à la suite des transformations qu'a subies l'humanité, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours.

Après s'être longtemps visités, dans des vues purement mercantiles, lorsqu'ils étaient pacifiques, ou le fer et la flamme à la main, s'ils visaient au pillage, à la vengeance ou à la conquête, les peuples se sont lentement reconnus pour frères à la lumière de la révélation chrétienne. Le christianisme avait proclamé l'égalité des hommes aux yeux de

Dieu. Une seule loi, une justice identique attendait après la mort et l'esclave et l'homme libre. Même si la responsabilité devait être moins pesante pour l'un d'eux, c'était pour l'esclave, qui devait apporter comme atténuation de ses fautes l'absence de liberté et le défaut d'instruction ; comme expiation de ses péchés, les douleurs et les misères qu'il avait souffertes. Quant aux différences de race, cette bonne nouvelle les effaçait plus radicalement encore puisqu'elle conviait tous les hommes à prendre leur place dans le royaume des cieux. Alors l'esprit humain s'éleva au sommet des ruines ; du milieu des écroulements d'empire, il domina le temps et l'espace que déjà l'humanité avait traversés. Pour la première fois, son imagination fut frappée de l'ensemble et de l'unité qu'offrait, sous le nouveau jour qui l'éclairait, l'histoire des épreuves humaines. De la hauteur où il était monté, il crut voir qu'une invisible main avait tourné les événements et les agitations au service d'un fait général. Et l'histoire universelle naquit, prenant la forme d'une immense épopée qu'expliquaient la création, la chûte et la rédemption de l'homme, la révélation de Jésus-Christ et l'édification graduelle d'une église catholique. De bonne heure cette idée se fait jour chez les pères de la religion, chez Paul Orose, et, en dernier lieu, elle inspire le discours historique de Bossuet.

Mais le dix-huitième siècle ne s'est pas contenté de cette solution ; il en a voulu chercher d'autres, dont aucune n'est satisfaisante. Voltaire, avec sa verve de destruction et son aveugle haine contre le moyen-âge, qui était l'œuvre du christianisme, a laissé ses préjugés fausser continuellement son intelligence, lumineuse à tant d'autres égards. Plusieurs siècles de l'histoire ont été tout-à-fait méconnus par lui. Montesquieu, moins partial et plus véridique, déclare que la fortune ne domine pas le monde ; il reconnaît que des causes générales, soit morales soit physiques, agissent dans chaque monarchie,

l'élèvent, la maintiennent et la précipitent. Selon lui, ce n'est pas seulement l'art de la guerre, qui donne l'empire aux peuples, c'est aussi la prudence, la sagesse, la constance, l'amour de la gloire et de la patrie; quant à leur décadence, elle a pour principe l'absence de ces vertus; mais l'action de la Providence sur l'histoire est trop méconnue par lui. Un Italien, Vico, qui donne à cette philosophie historique le vrai nom de science nouvelle, fait de l'homme un être à peu près indépendant de la nature extérieure et qui se développe partout de la même manière, parce que son développement n'a d'autre cause que les lois absolues de la pensée: ce système est trop spiritualiste. Par contre, l'Allemand Herder est trop sensualiste: il voit dans l'homme l'esclave de la nature extérieure, qui lui donne les idées qu'il a et lui imprime, suivant les différentes localités, des développements opposés.

Ces erreurs et ces exagérations de l'esprit philosophique n'empêchaient pas le christianisme de pénétrer plus avant au sein des faits sociaux. Peu à peu les différences politiques causées par la naissance ont perdu ce qu'elles avaient d'illégitime et de contraire à la raison. Les séparations physiques qui semblaient devoir être éternelles comme la nature ont en même temps disparu. Ainsi les découvertes de la science moderne paraissent donner, sur les desseins de la Providence, des renseignements clairs et faciles à comprendre. La poudre à canon a été l'arme la plus puissante qu'aient employée les peuples pour atteindre leur unité; la boussole a permis à l'audace humaine de visiter les continents lointains; l'imprimerie a rendu inaltérables les notions acquises et les a reproduites, à des nombres infinis, avec une rapidité toujours croissante; la vapeur a comblé les distances; l'électricité a donné à la communication de la pensée la vitesse de l'éclair. Tout tend à faire un jour de l'Europe un pays, une cité, où les agitations du forum antique apparaîtront dans des pro-

portions imprévues ; tout promet à l'histoire future la possibilité d'une unité nouvelle qui sera beaucoup plus vaste que celle des histoires primitives, mais qui n'aura pas moins de simplicité dans sa signification la plus haute.

Nous n'en sommes pas encore là ; mais, afin de réfléchir, ainsi que le font toutes les productions où l'art a quelque part, l'état de la société, l'histoire a dû commencer par se rendre éclectique. Personne ni rien n'est plus méprisé par elle. Avec conscience et en tout lieu, elle cherche la vérité. C'est pourquoi l'histoire de l'antiquité ne peut plus être écrite par les modernes comme elle l'a été par les anciens. La religion, la philosophie, la législation, le commerce, la littérature, les arts, les sciences, en un mot le monde idéal de l'antiquité, ce qui tenait peu de place dans les préoccupations des historiens de ces temps, mais ce qui n'en est pas moins pour nous la cause réelle des civilisations, est aujourd'hui un objet digne de nos recherches ; car nous voulons être justes envers tout, même envers ces religions dont l'apparence est si grossière et si déraisonnable, bien qu'elles dussent au fond recéler une portion, plus ou moins grande, plus ou moins pure, de ces vérités que le Créateur avait à l'origine révélées à sa créature. Les classes oubliées et proscrites, nous les relevons pour les étudier ; les influences mutuelles de ces civilisations, qui, tout en se subissant, se méconnaissaient, nous les retrouvons pour les constater.

D'ailleurs ce travail de restauration a pour mobile une nécessité réelle autant qu'idéale. L'antiquité renaît. La Babylonie et la Chaldée, l'Inde et l'Egypte, les Pélages et les Etrusques, tous les peuples, sortent de leur sépulcre ; comme pour protester contre les préjugés de ce dix-huitième siècle qui prétendait n'en pas avoir, tous viennent, leurs titres à la main, attester la fidélité des récits de la Bible et d'Hérodote, et réclamer, dans l'histoire, la place qui leur est due. Les

Grecs et les Romains, ainsi transportés à une époque de plus en plus éloignée des commencements de l'histoire, voient graduellement les palimpsestes, les inscriptions, les découvertes inattendues diminuer quelque lacune, parmi les plus regrettables, que présentent leurs annales ou celles des peuples avec lesquels ils ont eu des relations. Un monde récemment retrouvé, parmi les ruines de ce qu'il y a de plus antique et de moins connu, invite donc les savants à se livrer à des investigations qui réclament l'emploi de toute leur sagacité. Et le moyen-âge? Quel cahos n'offre-t-il pas à débrouiller? Quant aux temps modernes, on n'y rencontre sans doute ni épellations, ni restaurations, ni interprétations bien malaisées; mais ce labeur qui consiste à faire jaillir la lumière, des ténèbres diplomatiques; la vérité, du doute où jette la foule des documents contradictoires; l'unité, d'un informe pêle-mêle de dates et de faits, réclame à soi seul toute la clairvoyance des esprits les mieux doués.

Ainsi, dans le champ historique, chaque ouvrier a sa tâche. Les paléographes, les antiquaires, les linguistes ne sont pas au moment où ils auront lu, expliqué et commenté les inscriptions et les idiômes nouvellement remis au jour ou connus depuis longtemps. Les collections de documents sont si loin d'avoir ouvert leurs trésors qu'elles s'élèvent à peine au-dessus de leur fondation. Elles invitent l'analyse laborieuse, patiente et même minutieuse, car rien n'est de trop quand il s'agit de dissiper les obscurités et de mettre en évidence une vérité qui serve à retracer fidèlement le passé de l'homme.

Donc, même à ne nous occuper que de la race indou-caucasique, nous sommes aujourd'hui très-éloignés de cette simple histoire qui n'avait pour théâtre que le bassin de la Méditerranée, pour durée qu'un petit nombre de siècles. Que sera-ce enfin quand l'histoire s'occupera de ces frères noirs, jaunes, rouges ou cuivrés, que l'homme blanc s'est découverts?

Mais, en même temps que l'analyse sonde l'inconnu pour en attirer au grand jour la vérité partielle, elle rend plus possible la synthèse, qui est la vérité générale. Bien mieux il est nécessaire que chaque détail, récemment trouvé ou expliqué, soit confronté avec l'ensemble, déjà fixé. Si cet ensemble ne se retouchait pas quotidiennement, les études profondes, mais étroites en raison même de leur profondeur, manqueraient de lien et de contrôle. Les écrivains, chargés par goût ou par position de faire la synthèse historique, doivent accepter, il est vrai, ce qui a l'air incontestable dans les travaux des autres. Ils n'envisagent que les rapports mutuels des grandes lignes, et pour tracer cette perspective, où bien des choses doivent être annulées, la science acquise et même vulgaire reste leur seul guide. Ils n'ont plus ici pour règle que la droite lucidité de leur bon sens, que le sentiment de la certitude issue de l'enchaînement des faits, à la fois conséquence de ce qui précède et cause de ce qui suit. L'histoire effectivement, si elle est contestable dans ses détails et dans ses appréciations, a du moins pour certitude, celle des faits généraux : là l'erreur n'est plus admissible. Mais, ne l'oublions pas, l'historien universel, tout en embrassant d'un coup-d'œil la marche de l'humanité à travers le temps, a le devoir continuel de suivre attentivement les investigations faites par ses confrères, à moins qu'il ne veuille courir le risque de manquer à cette passion de vérité, à ce besoin d'exactitude qui est une des exigences les plus nobles de l'époque où nous vivons.

Enfin ces études historiques ont des conséquences qui, à mes yeux, sont des plus heureuses que puisse donner une science dans l'état troublé où vivent nos sociétés modernes. Je n'entends pas seulement indiquer ici les enseignements qu'elles fournissent aux citoyens et aux hommes d'Etat : je veux dire qu'elles nous font voir l'humanité soumettant la

nature et accroissant les ressources de son bien-être. Durant les milliers d'années, dont l'histoire a conservé le souvenir, la félicité de l'homme s'est étendue sur une surface graduellement plus vaste.

D'autre part, l'histoire corrige les erreurs de l'utopie et détourne l'esprit de l'habitude des abstractions. Comme, en cherchant son ensemble, elle rejette les vérités relatives pour ne s'attacher qu'à la vérité commune, elle a peu de sympathie pour la chimère et même pour l'absolu. Un homme ou un parti ne lui paraissant jamais avoir tout-à-fait tort ni raison, elle incline le jugement vers la modération et vers l'indulgence. Elle dirige aussi l'âme vers la philosophie et vers la religion, ces deux sources inépuisables où nous prenons la force qui console au milieu des épreuves et qui soutient dans l'exercice du devoir. En effet, si Dieu a mis sur la terre la faiblesse et le mal au lieu de la perfection, c'est afin que la vertu existe et trouve à s'employer. Il n'y a donc aucune forme politique qui ait manqué d'excès ni d'inconvénients, qui ait été bonne ni partout ni toujours; et jamais l'historien ne s'est imaginé avoir un remède pour tous les défauts de l'âme, pour toutes les souffrances qu'engendrent les différences de race, de rang, d'intelligence, d'instruction, de santé, de caractère ou de fortune. Il se borne à penser qu'il y a des progrès durables et bons, quand ils sont praticables et de longue-main préparés par les événements antérieurs. Il trouve que les évolutions de l'humanité sont calculées sur des centaines de siècles et non sur des centaines de jours comme celles de l'individu; aussi enseigne-t-il la patience aux générations et donne-t-il aux peuples la foi en cette Providence qui, selon leurs mérites, a guidé les hommes, à travers les temps, vers un sort meilleur.

A mon sens, voilà ce que sont et ce que produisent les travaux historiques; et, sans doute, vous avez pensé de

même, puisque vous les avez admis en ma personne. Mais, Messieurs, quand je considère que, parmi vous, tant d'hommes ont su étudier avec succès la nature : mathématiciens, géomètres, chimistes, médecins et agriculteurs; quand je vois ici tous ceux qui ont réussi dans la pratique des affaires : négociants, fabricants, administrateurs, économistes et jurisconsultes ; quand je compte les artistes : orateurs, ingénieurs, poëtes, musiciens ou sculpteurs, les paléographes et les antiquaires érudits, que vous vous êtes adjoints, je ne puis pas m'empêcher de regretter que l'histoire générale et la géographie n'y soient pas mieux représentées. L'objet de votre choix ne remplit pas le vide que vous vous étiez proposé de combler ; mais, si le zèle peut tenir lieu de mérite, si le courage et la bonne volonté peuvent remplacer l'autorité que donne la réputation, j'ose affirmer que vous n'aurez pas à regretter le jour où vous m'avez accueilli. En tout cas, je veux vous dire une chose qui, jusqu'à un certain point, est une garantie : c'est que jamais je n'oublierai la joie que vous m'avez causée ; une des joies les plus douces et les plus pures qu'il soit permis de goûter ici-bas ; celle d'avoir été apprécié par d'honnêtes gens, par des hommes de mérite, et d'avoir, malgré son obscurité, reçu, par leur choix, le droit de m'asseoir au milieu d'eux.

J. Belin-De Launay.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. BELIN-DE LAUNAY,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE,

LE 18 JUILLET 1855,

PAR M. ALEXANDRE, DIRECTEUR.

MONSIEUR,

L'Académie vous ouvre aujourd'hui ses portes, selon le désir que vous lui en avez témoigné. Vous vous recommandez à cette faveur par d'excellents titres. Auteur d'un abrégé en deux volumes de la Géographie physique et administrative de la France, ouvrage à sa 3.e édition; auteur du traité d'Andelot, de la lettre à M. Augustin Thierry, sur les temps Mérovingiens; d'un livre inédit qui a pour titre: Histoire générale depuis la Création, jusqu'à Napoléon III, et d'autres productions encore; traducteur, en collaboration avec M. Scheffter, d'un roman américain, l'*Allumeur de réverbères*, ouvrage dont la vogue n'est sans doute pas étrangère à l'habileté des traducteurs; traducteur d'un drame de Milmann, et d'une pièce de Bulwer; collaborateur à divers journaux, tels que la Revue du Théâtre, des arts et des lettres, de 1836 à 1839; collaborateur à d'autres journaux et à diverses époques; membre de l'Académie de Rheims depuis 1844, tels sont, Monsieur, les principaux titres qui vous recom-

mandaient à la faveur de l'Académie d'Amiens. Vous le voyez, elle a commencé par faire l'inventaire du bagage littéraire que vous lui apportez : elle ne le trouve pas si mince que veut bien le dire votre modestie, dans le discours que nous venons d'entendre. L'Académie fait encore grand cas, Monsieur, de la connaissance complète que vous avez des langues anglaise et allemande, ce qui vous permet de pénétrer hardiment dans la littérature de deux nations qui comptent aujourd'hui au premier rang parmi les nations modernes. Cela nous a déja valu les bonnes traductions dont nous avons parlé. Cela nous vaudra encore, nous le prédisons avec confiance, d'importantes communications dont vous trouverez le fonds dans ces riches littératures étrangères. Nous savons tous ici que quelques-uns de nos grands poètes, grands philosophes ou historiens se sont inspirés parfois des œuvres d'écrivains étrangers. Corneille et Molière, et Lesage et d'autres ont quelquefois pris leurs idées chez les Espagnols. Destouches, l'abbé Prévost et Voltaire chez les Anglais, ainsi que tant d'autres que nous savons ou que nous ignorons. N'a-t-on pas vu, comme par une juste réciprocité, la littérature des Anglais, leur histoire ainsi que leur philosophie, porter l'empreinte de l'esprit de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau? C'est un véritable échange entre nations des produits de leur intelligence, comme elles font entre elles commerce des produits de leur sol, ou échange de ce que fait naître leur industrie. Que d'avantages l'esprit peut tirer de cet ensemble de littératures comparées ! On comprend bien par là les vues de l'autorité en France où l'on ne confère aujourd'hui le titre de bachelier qu'à celui qui joint aux connaissances littéraires et scientifiques exigées, la connaissance de l'une des deux langues étrangères que vous possédez si bien. Vos communications à l'Académie sur des éléments pris chez d'autres peuples l'intéresseront, déjà,

parce qu'elles appartiendront soit à l'histoire, soit à la philosophie, soit aux lettres proprement dites ; mais elles auront encore pour elle cet autre attrait d'être marquées du cachet national et distinct que tout peuple imprime aux choses qu'il produit. C'est donc après avoir trouvé votre bagage littéraire assez bien fourni, Monsieur, que l'Académie a vu qu'elle pouvait contracter avec vous, en qui elle reconnaissait un homme ami du travail et sur la collaboration duquel elle pouvait compter. J'ai dit contracter ! En effet, n'est-ce pas un contrat que fait une académie avec le nouveau membre qu'elle s'adjoint ? Ne s'engagent-ils pas à faire échange de choses qui doivent profiter aux deux parties contractantes ? C'est en développant cette idée que je voudrais terminer, Monsieur, ma réponse à votre discours. Mais permettez qu'auparavant et sans vous suivre pas à pas dans la géographie universelle et l'histoire générale, je m'arrête à quelques réflexions sur la vérité de l'histoire. Vous comprendrez facilement mon hésitation à pénétrer en pleine histoire ; car, que peut savoir en ces choses un médecin qui doit tous les moments de sa vie à l'étude de l'homme, de l'homme qui fait à lui seul, comme on l'a dit, un monde dont les descriptions (j'allais dire la géographie) occupent plusieurs volumes ; un monde enfin qui a aussi son histoire divisée en celle des fonctions des organes et en histoire de leurs maladies. Vous le voyez, il y a aussi dans cette histoire, comme dans les vôtres, des temps de calme et de paix, c'est la santé, et des temps de trouble et de guerre qui sont la maladie.

Ces réflexions sur la vérité de l'histoire me sont venues, Monsieur, à la lecture de votre traité d'Andelot, à propos de la variété des opinons sur le lieu même où ce traité fut conclu. Selon les uns, dites vous, *Andelaum* veut dire la ville des Andelys, en Normandie ; selon les autres, Andelaw, dans les Vosges. Enfin selon d'autres encore c'est Andelot,

dans le diocèse de Langres; et ce qui donne plus de poids à la dernière opinion, c'est la situation de cette localité sur les frontières des royaumes de Childebert et de Gontran qui étaient les rois contractants. Il faut ici que l'historien raisonne, qu'il s'appuie sur la géographie pour arriver seulement à dire: il est vraisemblable que c'est là, et non dans un autre lieu, que ce traité a été conclu. Quels enseignements, Monsieur, la philosophie tire encore de ces difficultés de l'histoire? Il y a 1268 ans, dites vous, que ces choses se sont passées, et nos plus habiles historiens sont divisés sur le lieu! Et ces choses se sont passées près de nous, dans notre patrie! Il est vrai qu'entre elles et nous le moyen-âge s'est placé et a frappé de torpeur tout ce qui est du domaine de l'intelligence. On voit bien par là qu'il en est des choses qui s'éloignent de nous dans le temps, comme de celles qui s'en éloignent dans l'espace: elles se rapetissent, s'obscurcissent, deviennent tout-à-fait confuses et enfin elles disparaissent à nos yeux. Ces difficultés doivent parfois mettre l'historien dans le cas de deviner ce qu'il ne voit pas, afin d'établir une filiation entre des actes et des faits qui n'en auraient pas. C'est par de semblables réflexions que M. de Barante, en parlant des premiers historiens qui ont écrit sur la conquête de l'Angleterre par Guillaume, est conduit à dire qu'il y a loin des matériaux informes, incomplets de l'histoire de ces temps, à la récente histoire de la conquête des Normands. Mais cela n'affaiblit pas sa confiance dans les récits historiques. Il trouve le talent de l'historien pareil à cette sagacité du naturaliste qui, avec les moindres débris d'ossements, ressuscite un animal dont la race inconnue vivait sur des continents, plus tard submergés. « La vie mo-
» rale, dit-il, a aussi ses conditions, ses lois; elles se
» composent de circonstances enchaînées par des rapports
» nécessaires; la philosophie pourrait les reconnaître et les

» démontrer : l'imagination, avec plus de rapidité et de cer-
» titude, sait les deviner. »

Ne vous paraît-il pas, Monsieur, difficile d'admettre cette comparaison entre le naturaliste et l'historien? Cuvier avec un os rétablit un squelette, et l'animal, par suite d'une induction logique et créatrice, se reforme tout entier. Les parties molles viennent tapisser la charpente osseuse; les viscères prennent leur forme déterminée et viennent se mettre à leur place, pour y fonctionner. Voilà l'animal complet, et son caractère, ses habitudes, j'allais dire son moral, vont sortir aussi de cette nouvelle création. Mais, c'est parce qu'il y a dans l'organisation un enchaînement nécessaire qui fait que la forme d'un os nécessite et arrête la forme de l'os voisin et de tous ceux qui les suivent; et que telle forme de squelette appelle nécessairement aussi telle forme d'organes placés dans ce squelette, ou destinés à le faire mouvoir. Trouvez vous que les faits historiques s'enchaînent nécessairement ainsi? Sortent-ils toujours ainsi les uns des autres et si nécessairement que l'on puisse deviner les inconnus par celui dont on a connaissance? Nous ne le pensons pas. L'imagination y met plus de rapidité à les deviner, oui; mais plus de certitude! le croyez vous, vous Monsieur, qui êtes si bien initié à toutes ces choses? Pour moi, je serais tenté de croire qu'en travaillant ainsi on crée plus qu'on ne devine, et que l'on arrive encore par là à la fiction, au roman dont l'histoire est souvent altérée.

Puisque nous en sommes sur les difficultés que rencontre l'histoire pour être toujours vraie, vous me permettrez, Monsieur, d'en citer encore une sur laquelle me faisait réfléchir, il y a quelques mois, une excellente critique faite au journal des Débats, d'un ouvrage ayant pour titre: *Voyage au pays du Cid.* L'auteur de la critique, M. Rigaut, dit que quoique l'on fasse, il se mêle toujours un peu d'idéal à

l'exactitude la plus historique. Vous vous piquez d'être historien, dit-il, malgré vous vous serez poète! Il en est de même, selon M. Rigaut, dans les arts où il prend une comparaison à l'appui de sa manière de voir. Le sujet et le passage du St.-Bernard par Napoléon. « Comparez, dit notre » critique, le Napoléon de David, calme, sur un cheval » fougueux, c'est la poésie, à celui de M. Delaroche, sur » un mulet, c'est de l'histoire. Lequel des deux est vrai, » demande M. Rigaut; c'est le Napoléon à cheval, selon » lui; d'abord parce que le cheval fougueux s'accorde mieux » que le mulet avec l'idée que l'on se fait de Napoléon; la » vérité dans les arts est surtout, il ne faut pas l'oublier, » une vérité d'imagination. » Va, pour l'imagination dans les arts, dirons nous à notre tour: mais n'imaginons rien dans l'histoire. Pour moi, j'aime mieux le mulet historique de Delaroche que le cheval de David caracolant ou se cabrant comme le cheval d'un jeune officier à la promenade où il y a des dames. En altérant ainsi l'histoire de toutes manières, nous la mêlons avec la fable; ce n'est plus l'histoire selon cette définition si juste de Voltaire: « elle n'est plus le récit des faits donnés pour vrai, tout au contraire de la fable qui est le récit des faits donnés pour faux. »

Passons, s'il vous plaît, Monsieur, à la seconde section de ma réponse à votre discours; je veux dire l'engagement pris par l'Académie et l'académicien de faire échange de choses qui doivent profiter aux deux parties contractantes.

La première chose dont une académie fait profiter tout membre qu'elle accepte, c'est de partager avec lui la considération dont elle jouit; elle l'entoure de son auréole. Elle l'associe bientôt au bénéfice du travail fait en commun, mode de travail qu'aucun autre ne peut remplacer. Je vais développer ma pensée. Je dis que le travail que nous faisons seul, quelque assidu, quelque bien dirigé qu'il soit, et quelles que

soient aussi notre capacité individuelle et l'étendue ainsi que la variété de nos connaissances, ne peut remplacer le travail en commun. Qu'est-ce donc en effet qu'une académie comme la nôtre, si non un être collectif auquel rien n'est étranger des choses de l'intelligence, ni dans les lettres, ni dans les sciences, non plus que dans les beaux arts? Toutes ces belles et grandes choses qui relèvent si haut l'humanité, ont ici de très-habiles interprêtes, comme vous serez à même de le reconnaître, Monsieur, en assistant à nos séances, et ils ne vous laisseront rien ignorer de tout ce qui se fait dans le domaine de l'intelligence. Un autre avantage que l'on retire encore de la fréquentation des sociétés savantes, et que je ne puis passer sous silence, c'est ce que l'on y gagne.... au contact, allais-je dire. Ce n'est pas que je veuille soutenir que la litérature ou la science se prennent de ceux qui les possèdent, comme une chose contagieuse, ni qu'elles se transmettent d'un individu à un autre, comme par aimantation; mais, je dirai en toute assurance, que ce que nous avons déjà de sciences et de lettres s'augmente à ce contact, s'y fortifie, s'y redresse surtout. On peut dire la même chose des beaux arts. C'est sans doute aussi, du moins en partie, à ce frottement dans la vie de chaque jour, des uns aux autres, des hommes de même art ou de même science, qu'est due cette supériorité de talent reucontrée dans les grands centres de population. C'est là en effet que l'on trouve en plus grand nombre, proportion gardée, les hommes les plus savants, les littérateurs les plus distingués et les artistes qui excellent. Il faut reconnaître cependant, que beaucoup de ces hommes d'élite, ayant eu conscience de ce qu'ils valaient, ont tout fait pour se fixer dans les capitales où ils trouvent plus de moyens de grandir encore, et où leurs talents sont plus honorés et mieux récompensés. Mais à la capacité native est venu en aide un travail opiniâtre que l'émulation, la ri-

valité quelquefois, et ce frottement quotidien avec les plus capables, peuvent seuls soutenir.

L'esprit, avons nous dit encore, se redresse dans les compagnies savantes! Rien ne nous paraît plus vrai. Que d'idées enfantées, développées dans l'isolement sont venues dans les réunions académiques pour y recevoir d'heureuses modifications! Quelquefois, il le faut dire, elles y viennent pour y périr; mais c'est encore à l'avantage de leurs auteurs qui ainsi, ne se trouvent plus exposés à répandre au loin une erreur qu'ils avaient pu regarder comme une vérité. Je sens bien que toute espèce de production appartenant soit aux sciences, soit aux lettres, ne pourraît être lue en entier devant une académie; mais on en lirait quelques fragments, afin de savoir, par l'impression qu'ils produiraient sur un aussi bon juge, l'effet que l'œuvre entière serait appelée à produire dans le monde de l'intelligence. N'est-ce pas ainsi que l'on lance quelques ballons, avant de lâcher le grand aérostat, afin de savoir à l'avance la route qu'il suivra dans l'atmosphère.

Mais si les académies donnent, comme nous venons de le dire, elles s'attendent aussi à recevoir. C'est rappeler les devoirs auxquels s'est engagé chaque membre envers ses collégues. Parmi ces devoirs que chacun connaît ici et qu'il n'est pas nécessaire de redire, nous ne voulons parler que de l'assiduité, qui nous paraît y tenir le premier rang. Sans notre assiduité aux séances, celles-ci languissent faute d'aliment. Ce corps dépérit, s'il est mal nourri; il peut vivre pendant quelque temps dans la langueur, mais c'est pour arriver bientôt à la consomption et à la mort. Ce grand malheur ne menace pas l'académie d'Amiens, grâce à l'active collaboration de ses membres. Il se pourrait faire pourtant qu'un certain mal qu'on appelle tiédeur, s'emparât de l'académicien. Ce mal est grave, car il conduit à l'indifférence et

à l'inertie. Vous serez le dernier à y croire, vous Monsieur, dans cet état de douce satisfaction où vous vous trouvez maintenant, et que dans votre discours vous nous dites une des joies les plus douces et les plus pures que l'on puisse goûter ici-bas. Tous ici, Monsieur, nous comprenons bien vos expressions, parce que tous nous avons ressenti cette douce joie, le jour où l'Académie nous a dit ce qu'elle vous dit à cette heure par ma voix : *vous êtes des nôtres, venez vous asseoir parmi nous.* Et pourtant ceux qui se sont laissés atteindre par le mal dont il s'agit, ont eu aussi le même et vif désir de nous appartenir ; ils ont goûté aussi notre joie, le jour où on leur a dit : venez vous asseoir parmi nous. Nous les comparerions volontiers, (mais notre comparaison vous paraîtra-t-elle juste ?) à ces hommes si empressés, si ardents lorsqu'ils recherchent une femme adorée pour en faire leur épouse ; si heureux lorsque leurs vœux sont accomplis et dont les feux s'amortissant ensuite de jour en jour, les laissent arriver tout doucement à l'oubli de leurs serments et de leurs devoirs d'époux. Mais, comme nous l'avons déjà dit ; Monsieur, vous ne verrez ici que des collégues actifs, empressés d'accomplir leurs devoirs d'académiciens, soit en faisant des communications verbales, soit en analysant des ouvrages adressés à la compagnie, soit enfin en payant leur tribut annuel, par la lecture d'une œuvre originale. Ce sont, pour continuer notre comparaison, des époux fidèles, aimant la maison, et travaillant à sa prospérité. Ils font voir qu'ils ont bien compris leur mission qui est d'augmenter le patrimoine commencé par l'immortel Gresset, pieux et noble héritage que nous a légué la génération précédente, pour être transmis à celle qui nous suit.

DU

NIRVÂNA INDIEN

OU DE

L'AFFRANCHISSEMENT DE L'AME APRÈS LA MORT,

Selon les Brâhmanes et les Bouddhistes,

PAR J.-B.-F. OBRY.

(**Séances des 15 et 29 mars 1856.**)

La métempsychose, on le sait, tient une très-grande place dans le Brâhmanisme et dans le Bouddhisme. Selon la croyance générale des Indiens, toutes les âmes humaines sont soumises à l'obligation de passer indéfiniment dans de nouveaux corps terrestres, aériens ou célestes, à moins que par la piété, par la science, par la vertu, elles ne se soient affranchies du cercle fatal des transmigrations. Cet affranchissement des liens du monde, connu généralement sous le nom de *moukti*, ou *môkcha*, émancipation, délivrance, porte encore, entr'autres dénominations, celle de *nirvânam* en sanscrit, de *nibbana* en pâli et de *nieban* en birman, mot qui signifie à la lettre *extinction*, telle que celle d'un feu, d'une lampe ou de tout autre luminaire dont l'aliment est consumé. On a mis récemment en question, parmi les savants d'Europe, si,

dans l'acception philosophique ou religieuse, le grand *nirvâna* complet des Bouddhistes doit s'entendre d'un anéantissement total de l'âme, ou seulement d'un état tout particulier de bonheur, d'extase, d'impassibilité, d'apathie morale, semblable à celui que les Ascètes se procurent dès cette vie même par les abstinences et la contemplation. Les sectateurs de Bouddha ayant remplacé par le vide absolu (en sanscrit *Çounya*), le Brahma impersonnel des Indiens orthodoxes, de graves auteurs en ont conclu que, puisque le *Brahma-Nirvâna* de ceux-ci était l'absorption dans la divinité, le *Çounya-nirvâna* de ceux-là, ou, par abréviation, le *nirvâna* tout court, devait être l'absorption dans le néant, en d'autres termes, que les Bouddhistes avaient substitué l'anéantissement de l'âme à sa déification. C'est ce que pensait M. E. Burnouf, comme le constatent les deux grands ouvrages qu'il a consacrés à l'éclaircissement de la religion bouddhique (1). C'est ce que M. Barthélemy Saint-Hilaire, son ami et son ancien collègue de l'Institut, vient de soutenir avec force dans ses mémoires ou articles sur les philosophes sânkhyas et sur les Bouddhistes (2). Cependant un autre ami et collègue de notre grand philologue, M. Jules Mohl, a fait naguère ses réserves contre cette interprétation du Nirvâna

(1) Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien, in-4.° de 647 pag., Paris, 1844, et Lotus de la bonne loi, avec notes et appendices, in-4.° de 897 pages, Paris 1852.

(2) Mémoire sur le Sânkhya, t. VIII des Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques, et neuf articles sur le Bouddhisme, dans le Journal des Savants, années 1854 et 1855. — Le docte académicien s'appuie principalement sur l'autorité de M. E. Burnouf. Il cite encore, mais sans y insister autrement, les opinions plus ou moins prononcées de MM. Hodgson, Clough, Turnour, Schmidt et Foucaux. (Journ. des Sav. de 1854, p. 54.)

des Bouddhistes (1). Et il avait pour lui l'opinion antérieure de savants très-distingués, tels que Colebrooke (2), Klaproth (3) et Abel Rémusat (4). Comme le Bouddhisme est originaire de l'Inde et professé aujourd'hui par un tiers au moins de nos semblables, la question vaut la peine d'être soumise à un nouvel examen. Elle mérite d'autant plus de fixer notre attention qu'à l'avènement du Bouddhisme dans l'Inde, l'immortalité de l'âme n'était pas seulement pour les Indiens en général un désir vague, une espérance incertaine; c'était, alors comme aujourd'hui, une conviction absolue, le motif déterminant de toutes les actions, le ressort et le but de toutes les lois, de toutes les institutions, de toutes les pratiques (5). D'où il résulte qu'à s'en tenir aux apparences, ce devait être pour ces peuples une amère dérision ou une folie insigne que l'annonce de l'anéantissement de leurs âmes, si tant est que *Çâkya-Mouni* (le solitaire de la race des Çâkyas), à l'âme si vertueuse et si héroïque, de l'aveu de M. Barthélemy Saint-Hilaire (6), fût venu leur dire, comme le prétend ce docte académicien : aspirez au néant, adorez le néant, ne placez que dans le néant votre espoir contre les maux de l'existence (7).

Cette étrange déclaration ne rappellerait pas mal le fameux vers de Virgile :

Una salus victis nullam sperare salutem.

(1) Journal asiatique, 5.e série, VI, p. 94-5.

(2) Miscellaneous Essays I, p. 402.

(3) Asia-polyglotta, p. 122.

(4) Journal des Savants, année 1831, p. 669 et 728 — et Nouveaux Mélanges asiatiques II, p. 419-20.

(5) Voyez là-dessus W. Schlegel, Weisheit der Indier, I, p. 113.

(6) Journal des Savants, année 1855, p. 250.

(7) Ibid., p. 59.

Elle a effrayé le docte académicien lui-même. Il s'élève contre elle avec une juste indignation : « Que cette monstrueuse » croyance, dit-il, partagée aujourd'hui par trois cent mil- » lions de sectateurs, révolte en nous les sentiments les plus » énergiques de notre nature ; qu'elle soulève toutes les ré- » pugnances et toutes les horreurs de notre âme ; qu'elle » nous fasse reculer tout ensemble d'effroi et de mépris, peu » importe ; une partie considérable de l'humanité a reçu » cette doctrine et la garde, prête même à la justifier par » toutes les subtilités de la métaphysique la plus raffinée et » à la confesser dans les tortures des plus affreux supplices » et les austérités homicides d'un fanatisme aveugle (1). »

Il n'est personne qui ne s'associe à l'expression de ces nobles sentiments. Mais peut-être le savant professeur a-t-il jugé le Bouddhisme avec trop de sévérité, malgré son désir évident de rester impartial. Peut-être a-t-il prêté involontairement à Çâkya-Mouni et à ses premiers disciples, des intentions, des vues, des pensées qui n'étaient point entrées dans leur esprit. Ce soupçon est né dans le mien à la lecture même de l'article où le docte académicien résume la morale en quelque sorte évangélique du seigneur Bouddha (2). Alors j'ai voulu voir par moi-même. Le lecteur jugera si j'ai bien ou mal vu. Il décidera avec plus de connaissance de cause si l'Inde a préludé à l'évangile du salut par l'évangile du néant.

Pour embrasser le sujet dans son ensemble, il m'a paru convenable de reprendre les choses d'un peu haut, c'est-à-dire de résumer succinctement les idées que les anciens Aryas de l'Inde, les Brâhmanes orthodoxes, les philosophes Sânkhyas et les Bouddhistes de toute nuance s'étaient faites des destinées de l'âme après la mort. Je m'attacherai surtout

(1) Mém. Acad. des sciences morales et politiques. VIII, p. 497.

(2) Journal des Savants, *ubi-suprà*, p. 115-21.

à la délivrance finale, au bonheur définitif et sans retour, objet commun de toutes les sectes religieuses et de toutes les les écoles philosophiques. Voilà pourquoi le titre de *Nirvâna* figurera en tête de chacun des quatre chapitres de ce mémoire, sans rien préjuger d'avance sur les sens divers que ce mot pouvait recevoir selon les écoles ou les sectes.

L'ordre dans lequel je place les quatre systèmes qui vont être passés en revue, est celui même de leur succession logique. En cette matière, l'esprit humain passe de la poésie à la foi, de la foi à la science, de la science au doute. Les savants s'accordent aujourd'hui à faire remonter la collection des hymnes du Rig-Vêda au XV.e siècle avant notre ère, et à faire descendre la mort de Çâkya-Mouni au VI.e siècle avant la même ère. C'est donc entre ces deux époques que les Brâhmanes orthodoxes d'abord, puis les hérétiques Sânkhyas auraient posé les premières bases de leurs théories, moitié religieuses, moitié philosophiques, sans préjudice des développements ultérieurs qu'ils ne pouvaient manquer de leur donner. Du reste, tous les partis s'appuient plus ou moins sur les Vêdas, source première et commune de leurs enseignements respectifs; car ceux qui s'en éloignent le plus n'en ont pas moins la prétention de s'y rattacher, les uns par conviction, les autres par prudence. Il n'en pouvait guère aller autrement dans un pays où le sacerdoce, très-fortement constitué, s'arrogeait le droit de maintenir la philosophie dans les bornes de la religion nationale.

Malgré l'éloignement des temps et des lieux, les idées indiennes sur le sort des âmes après la mort, ne doivent pas être sans intérêt pour nous. Il est toujours curieux de savoir ce qu'enseignaient, sur ce grave sujet, des religions et des philosophies dont l'originalité est incontestable et qui n'ont guère fait d'emprunt aux systèmes philosophiques et religieux des peuples voisins.

I.

Du Nirvâna des Prêtres Aryas.

Les antiques conquérants de l'Inde, appelés Aryas (1), ne connaissaient point originairement la théorie de la délivrance finale des âmes sous la forme que lui ont donnée les Brâhmanes des temps postérieurs. Mais leurs idées, assez confuses d'ailleurs, sur la vie future, pouvaient conduire au système de l'absorption de l'âme dans le sein de la divinité (en sanscrit *Brahma-Nirvânam*, extinction dans Brahma).

D'abord ils admettaient trois mondes principaux : la terre, l'atmosphère et le ciel. Ils les peuplaient tous trois d'une infinité d'êtres, les uns apparents, les autres invisibles, dieux, demi-dieux, génies, bons ou mauvais, et mânes des ancêtres (2). Ils donnaient aux dieux ou *dêvas* trois chefs surveillants : Agni (le feu) pour la terre ; Vâyou (l'air) pour l'atmosphère, et Sourya (le Soleil) pour le ciel ; triade primitive qui plus tard a fait place à celle de Brahmâ, Vichnou et Çiva, et qui déjà, dans les hymnes vêdiques, avait pour symbole le divin monosyllabe *Aum*, formé de trois lettres (3). Quant aux mânes ou *Pitris* (sanscrit Pitârâs, les pères), ils considéraient les uns comme les ancêtres des dieux, et les

(1) *Hommes honorables*, parmi lesquels se distinguaient les *Aryas* par *â* long, *les illustres* ou les prêtres. Voyez sur ces deux noms le commentaire de M. E. Burnouf sur le Yaçna zend., p. 461 ; l'Indische Alterthumskunde de M. Lassen, I, p. 5, et les notes de M. Langlois sur le Rig-Vêda, I, p. 264-5.

(2) Voyez le résumé des lois de Manou, I, p. 37.

(3) Comparez Rig-Vêda, IV, p. 151, st. 4 ; Lois de Manou, II, st. 74-6, et Sâma-Vêda, version Stevenson, p. 283, st. 9 *in fine*, avec la note du traducteur.

autres comme ceux des hommes (1), et ils semblaient les placer presque tous sous la garde du roi Yama, le Pluton des indiens (2). Ensuite ils croyaient qu'après la dissolution de leurs enveloppes mortelles, les âmes humaines se rendaient auprès de ce dieu Yama, dont le royaume paraît avoir embrassé la partie méridionale du Ciel (3) avec un centre ou siége idéal, probablement placé dans la lune, si l'on s'en rapporte aux croyances populaires des temps postérieurs; car il n'y a rien de plus vague dans le Rig-Vêda que ce sujet mystérieux, malgré les éclaircissements donnés par MM. Roth et Lassen (4). Dans les Oupanichads ou explications des enseignements vêdiques, la lune est appelée le monde des âmes (5). Le code de Manou suppose que les *Pitris* y font leur séjour, notamment lorsqu'il dit qu'un mois des hommes est un jour et une nuit des mânes; qu'il se divise en deux quinzaines; que la quinzaine noire (de la pleine à la nouvelle lune) est, pour les Pitris, le jour destiné aux actions; et la

(1) Ils les envisageaient même comme créateurs des trois mondes. Voyez Rig-Vêda, IV, p. 263-4, st. 4, 6, p. 264, st. 5; p. 282, st. 14; p. 292, st. 11, et p. 422-3, st. 1 et 6.

(2) Yama, le feu éteint, était le roi des morts, comme Agni, le feu allumé, était le roi des vivants. Ces deux divinités se trouvaient entre elles dans le même rapport que Varonna, le ciel ou le soleil de nuit, et Mitra, le soleil ou le ciel de jour. Sur ce rapprochement, voyez M. Langlois, Rig-Vêda, IV, p. 233, note 12.

(3) On sait que Yama est le régent du *Sud*, et que les Hindous se tournent de ce côté de l'horizon dans leurs dévotions aux mânes. (Lois de Manou, III, st. 91, 215, 258.)

(4) Voyez le résumé de l'Indische Alterthumskunde, I, p. 767 du texte, et p. 110-111 du supplément, et ajoutez aux hymnes vêdiques qui y sont cités l'hymne à *Véna*, Rig-Vêda, IV, p. 413, st. 6.

(5) Analyse de l'Oupnekhat, par Lanjuinais, p. 71.

quinzaine blanche (de la nouvelle à la pleine lune) est, pour eux encore, la nuit consacrée au sommeil (1). D'un autre coté, M. Lassen (2) a remarqué que l'astre des nuits est rarement invoqué dans le Rig-Vêda. Cela ne viendrait-il point de ce que la plupart du temps on le confondait alors avec Yama?

Quoiqu'il en soit de cette conjecture, les Aryas supposaient que les âmes des défunts, après s'être purifiées auprès de Yama de toutes leurs souillures, étaient renvoyées par lui, soit dans le monde de la terre pour y habiter d'autres corps, ou résider invisibles au foyer domestique de leurs descendants, soit dans les deux autres mondes de l'air et du ciel, selon les degrés de leur mérite (3).

Les poètes vêdiques ne sont pas très-explicites sur ces divers points; il semble même ou qu'ils ne considèrent pas comme temporaire le séjour des *Pitris* humains dans le royaume de Yama, ou tout au moins qu'ils y supposent des

(1) Lois de Manou, I, 66. Voyez aussi les notes de M. Loiseleur-Deslonchamps sur I, 37, et III, 192.

(2) Ind. Alterth. I. p. 765, 791 et 825.—M. Langlois fait aussi plusieurs fois la même remarque dans ses notes du Rig-Vêda à propos du nom de *Soma* qui n'est pas encore appliqué à la lune, même au t. IV, p. 324, st. 5, quoique le commentateur indien Sâyana pense le contraire. Voyez la note 46 de la page 495.

(3) Le Rig-Vêda, IV, p. 151-9, et le code de Manou, III, 192-201, énumèrent diverses tribus de *Pitris* dont les noms semblent indiquer que les mânes habitaient des demeures différentes dans les trois mondes, depuis la constellation de la grande ourse et la voie lactée jusqu'aux terrestres foyers d'Agni, Voyez aussi Rig-Vêda, III. p. 22, st. 9-10; p. 25, st. 9, IV, p. 62, st. 3; p. 66, st. 9; p. 62, st. 13. De là les noms de *Vasous*, génies terrestres, de *Roudras*, génies aériens, et d'*Adityas*, génies solaires ou célestes, que Manou, III, p. 284, donne aux pères, aïeuls et bisaïeuls défunts; comparez Rig-Vêda, III, p. 85, st. 12 et 14.

demeures distinctes, les unes provisoires et épuratoires, pour ceux qui ont encore besoin de purifications préliminaires, et les autres heureuses et définitives pour ceux qui ont mérité d'y résider avec les *Pitris* divins. Pour bien comprendre ce que ces chantres en rapportent, il faut souvent recourir au code de Manou, quoique très-postérieur en date. Du reste les hymnes du Rig-Vêda ne disent rien des âmes des méchants ou des grands coupables. On les reléguait sans doute parmi les esprits de ténèbres (Pisâtchas et Râkchasas) qui erraient durant la nuit autour des habitations des hommes pour les effrayer et leur nuire (1), ou bien on les faisait renaître sur la terre dans des corps d'animaux féroces ou malfaisants.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a dit et répété que les Aryas ne connaissaient point ou du moins n'admettaient pas la métempsychose. Il a même pris texte de ce *prétendu silence* pour faire l'éloge de leur orthodoxie (2). Cependant il serait étrange que les chantres vêdiques eussent ignoré cette vieille croyance qui a fait le tour du monde, et qui était tellement répandue dans la haute antiquité qu'un docte anglican l'avait jugée sans père, sans mère et sans généalogie (3). Je conçois que le savant académicien ne l'ait point trouvée dans le Rig-Vêda, parce qu'elle n'y est bien nettement énoncée que dans un hymne où l'on ne serait pas tenté de la chercher. Voici com-

(1) Les *Pisâtchas* ne sont nommés qu'une fois dans le Rig-Vêda I, p. 328, st. 5. Mais les *Râkchasas* y sont souvent cités. Voyez la table des matières in-v.° Les lois de Manou (III, 141, 170, 204, 230 et 280), appellent *Pâisatchîs*, et *Râkchasîs*, c'est-à-dire appropriées à ces deux classes de mauvais génies, les offrandes aux mânes, lorsqu'elles ne sont pas faites suivant les rites prescrits.

(2) Journal des Savants, année 1854, p. 113 et 212, et année 1855, p. 46.

(3) Thomas Burnet, dans Beausobre, hist. du Manichéisme, II, p. 391.

ment s'exprime à ce sujet le poète vêdique Dîrghathamas : « l'homme agit, et, sans le savoir, n'agit que par ce maître » (du monde); sans le voir, il ne voit que par lui. Enveloppé » dans le sein de sa mère, et sujet à plusieurs naissances, il est » au pouvoir de Nirriti, c'est-à-dire de la déesse du mal (1).» On voit que les transmigrations, telles que les envisage le chantre vêdique, ne sont déjà plus la métempsychose enfantine des peuples sauvages qui, ne sachant que faire de la pauvre âme dont le corps vient de tomber en poussière, la jettent sans discernement et sans choix dans le premier animal qui vient de naître (2). Les Aryas avaient débuté de la même manière, sans nul doute, puisqu'un Oupanichad, explicatif des Vêdas, suppose encore que l'âme dont l'enveloppe vient de périr, va se loger dans le premier corps venu qu'elle rencontre sur son passage (3). Mais ici le poète Dîrghatamas considère déjà la métempsychose comme une sorte de punition, d'épuration, d'expiation, puisque l'âme y subit l'épreuve du mal.

Cependant un autre chantre vêdique, nommé Damana et réputé fils de Yama, semble envisager la chose sous un autre point de vue. Après avoir demandé à Agni *Djâtavêdas* de substituer au corps grossier qui va être consumé par les flammes, le corps subtil et fortuné dont je parlerai bientôt, il ajoute : « O Djâtavêdas, transporte le trépassé au monde des hommes » pieux. O Agni, fais le redescendre ensuite parmi les Pitris ; » qu'il vienne (avec eux) au milieu des prières et des invo- » cations. Revêtu de la vie, qu'il prenne une dépouille (mor- » telle). O Djâtavêdas, qu'il s'unisse à un corps » (4). Le texte est tant soit peu équivoque, en ce qu'il pourrait ne

(1) Rig-Vêda, I, p. 387, st. 32.

(2) Benjamin Constant, de la Religion, I, p. 297.

(3) Lanjuinais, analyse de l'Oupnékhat, p. 41.

(4) Rig-Vêda, IV, p. 157, st. 4 et 5.

faire allusion qu'au corps subtil qui doit envelopper l'âme de la cuirasse d'Agni et la rendre habile à se transporter dans les trois mondes. Cependant il est très vraisemblable que M. Langlois ne s'est pas trompé dans son interprétation, et qu'il s'agit là d'un nouveau corps grossier à substituer à l'ancien dont il est parlé à la stance suivante. Comme cet hymne se chantait auprès du bûcher funéraire, on conçoit que le poète, s'associant aux vœux comme aux regrets de la famille, souhaite pour le défunt le retour à la condition humaine, et la préfère à celle de génie terrestre, aérien ou céleste, c'est-à-dire de *Pitri*. Cette vue mondaine n'était pas propre au peuple ; le sacerdoce la partageait souvent, comme le constate un texte du philosophe Kapila portant qu'il se mêlait toujours une idée de retour dans les moyens indiqués par la révélation pour obtenir la béatitude après cette vie (1). Et en effet on voit par d'autres textes du Rig-Vêda que non seulement les Aryas ne reculaient point devant l'idée de renaître sous la forme humaine ou de revêtir un nouveau corps, mais encore qu'ils désiraient reprendre l'ancien ou ressusciter. C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer du mythe de *Soubandhou* dont les prêtres rappellent l'âme à son habitation, à la vie (2).

Il n'en est pas moins vrai que déjà les chantres vêdiques préludaient au système sacerdotal des temps postérieurs. Cela

(1) Mémoire sur le Sânkhya, p. 527.

(2) Rig-Vêda, IV, p. 265-6, l'hymne 13 tout entier, et la st. 1 de l'hymne 14. — Soubandhou n'est qu'une épithète d'Agni, (ibid. p. 487-8, note 39) qui meurt avec le sacrifice du soir, et revient à la vie avec le sacrifice du matin, comme le *Vâdjin* ou *escâ plenus* de l'hymne précédent. Mais de l'allégorie on a fait une histoire qui indique l'état des croyances à cette époque reculée. D'ailleurs l'hymne à *Mrityou*, le trépas personnifié (ibid., p. 160-2), prouve que les Aryas préféraient hautement la vie à la mort.

résulte du passage précité de Dîrghatamas, où Nirriti, la déesse du mal, préside en quelque sorte aux destinées de l'âme revêtue d'un corps humain, et pèse sur elle pendant tout le cours de ses renaissances successives, tandis que, lorsque cette âme a quitté son enveloppe grossière et s'est élevée en haut dans un corps subtil, elle demeure désormais au pouvoir des dieux qui la protègent, comme l'annoncent d'autres hymnes vêdiques (1).

Les Aryas ont légué à leurs successeurs le culte des Mânes, institué dès le principe, selon le code Manou (2). Les chants du Rig-Vêda qui y ont rapport, sont intéressants à consulter. Le dieu qu'on y invoque avant tout est toujours Agni-Djâtavêdas (connaissant les êtres), et surnommé plus tard *Çraddhadêva*, le dieu des services funèbres (3). Dans les uns, ceux qui concernent les funérailles proprement dites ou le brûlement des cadavres, on demande aux trépassés de rendre aux éléments les diverses parties de leur corps grossier qu'ils y ont prises pour le former (4); puis on prie Djâtavêdas de revêtir le défunt d'un corps brillant qui transporte son âme à son gré (5), c'est-à-dire dans les trois mondes (6) et principalement aux divers séjours des Pitris, de Dêvas et des Sâdhyas, ou des mânes, des dieux et des parfaits (7). « Mais » il est de son être une portion immortelle, dit-on à ce dieu ;

(1) Rig-Vêda, IV, p, 156, st. 2.

(2) Lois de Manou, I, 112.

(3) Sur ce titre qui fut appliqué successivement à Agni, à Yama, à Manou-Vâivasvata et à Çani ou Saturne-planète, voy. E. Burnouf, Bhâgavata-Pourâna, III, préface, p. LXI.

(4) Rig-Vêda IV, p. 157, st. 3.

(5) Ibid. p. 156, st. 14.

(6) Ibid. p. 265-6, l'hymne intitulé l'*âme*.

(7) Ibid. p. 152, st. 7 et p. 156, st. 2.

» c'est elle qu'il faut échauffer de tes rayons, enflammer de » tes feux. O Djâtavêdas, dans le corps fortuné formé par » toi, transporte-le au monde des hommes pieux (1). » Dans les autres hymnes, ceux de commémoration, on invite le trépassé à venir avec les Pitris, avec Yama, sur le siége élevé que dresse la piété. « Tu as dépouillé toute impureté, lui » dit-on; entre dans cette demeure, et revêts-toi d'un » corps brillant (2). » Le défunt est pur, parce que, lors du brûlement de son corps, Agni a enlevé le péché et l'a transporté avec lui dans l'empire de Yama (3).

Il est plusieurs fois question dans le Rig-Vêda de ce corps brillant, nommé encore la cuirasse d'Agni (4), que ce dieu forme pour le défunt et qui transporte son âme à son gré (5). Il s'agit d'un corps subtil (linga ou soukchma-çarîra), bien distinct du corps grossier (sthoula-çarîra), consumé par le feu (6). Les chantres vêdiques le considèrent à la fois et comme une espèce d'armure qui enveloppe et soutient l'âme dépouillée de son ancien corps grossier et périssable, et comme une sorte de chariot ou de véhicule invisible qui la fait voyager incognito dans les trois mondes. Ils l'ont probablement imaginé à la vue des flammèches qui s'élevaient du bûcher vers le Ciel. Je le comparerais volontiers au tourbillon de flamme appelé *chariot d'Israël*, qui emporta aux cieux le prophète Elie, à la vue de son disciple Elisée (7). Le très-savant Colebrooke considérait avec raison ce corps subtil

(1) Rig-Vêda, IV, p. 157, st. 4.
(2) Ibid. p. 152, st. 7 et 8.
(3) Ibid. p. 157, st. 9.
(4) Ibid. p. 157, st. 7.
(5) Ibid. p. 156, st. 14.
(6) Ibid. p. 157, st. 7.
(7) II. Rois, I, VI, 12.

comme un compromis entre la notion confuse d'une âme purement immatérielle et l'idée populaire, beaucoup plus répandue, d'une âme matérielle ou corporelle (1). On le revoit figurer dans les écoles brâhmaniques et bouddhiques des temps postérieurs avec la mission d'envelopper les âmes tombées dans le monde des formes, et de les y accompagner dans toutes leurs épreuves ou transmigrations jusqu'au moment où elles parviennent au Nirvâna (2).

Arrêtons-nous un moment sur ce corps subtil, parce qu'il joue un grand rôle dans la théologie et dans la philosophie indiennes. Il paraît que tous les Brâhmanes, les Orthodoxes comme les Sânkhyas, le supposent formé principalement de cinq particules élémentaires (Tan-mâtranî), d'où les cinq éléments matériels ont été tirés, de même que le corps grossier est formé de ces cinq éléments (la terre, l'eau, le feu, l'air et l'éther (3). Il passe pour être à la fois la forme de l'âme qu'il enveloppe et la miniature du corps grossier dont il est enveloppé. C'est lui, à proprement parler, qui obtient la récompense dans les sphères célestes et le châtiment dans les mondes inférieurs; car lui seul est réputé capable de mérite et de démérite, ou du moins cause impulsive des bonnes et des mauvaises actions de l'âme. Celle-ci, comme substance immatérielle, simple et pure par essence, est inaltérable, et quoique sensible, elle ne peut souffrir ni jouir dans l'univers sans être unie à un organisme formé de matière plus ou

(1) Miscell. Essays, I, p. 245.

(2) Pour les Védântistes, voyez Colebrooke, Miscell. Essays, I, p. 372-15, et Lois de Manou, XII, 16-22.— Pour les Sânkhyas, le même Colebr. Ibid. p. 145-6, et Sânkhya-Kârikâ, avec les Commentaires de Gaurapâda et de M. Wilson, p. 119-37; et M. Barthélemy Saint-Hilaire, Mémoire sur le Sânkhya, p. 265 à 279.— Et pour les Bouddhistes, M. E. Burnouf, Introd. à l'Hist. du Bouddhisme indien, p. 498; 500-2; 511.

(3) Lois de Manou, XII, 16, 17, 20 à 22.

moins subtile ou grossière, selon le milieu dans lequel elle doit vivre (1).

Ce n'est pas ici le lieu de montrer que ces idées indiennes se rapprochent de celles des Grecs et notamment des Alexandrins sur leur σῶμα αὐγοειδής, corps luciforme, réputé ὄχημα, véhicule (de l'âme (2); qu'on les retrouve dans les œuvres de l'évêque Synésius et de Nicéphore Grégoras (3), et que peut-être ont-elles contribué à faire croire à plusieurs pères de l'Eglise que l'âme est *corporelle*. Du reste, cette dernière opinion, embrassée par St.-Irénée (4), Tertullien (5) et Arnobe (6), offrait l'avantage d'expliquer sans effort comment, avant la résurrection générale, les âmes pouvaient être punies et récompensées dans leur organisme atomistique, ainsi que le suppose la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche (7).

Plusieurs philosophes Sânkhyas plaçaient entre l'âme et le corps subtil un être *primordial* qu'ils appelaient *lingam* tout court et qu'ils composaient de divers attributs ou principes plus ou moins abstraits (8). Ce *lingam*, suivant eux, avait été créé avant la production de l'univers ou le développement de la nature dans les trois mondes et n'était dissous le plus généralement que lors des *Pralayas* ou cata-

(1) Voyez sur tout cela les ouvrages déjà cités de MM. Wilson, E. Burnouf et Barthélemy Saint-Hilaire.

(2) Colebrooke, Miscell. Essays I, p. 418, et Wilson, Comment. sur la Sânkhya-Kârikâ, p. 136-7.

(3) Anquetil, Oupnekhat, I, p. 447-50.

(4) Traité des hérésies, liv. II, ch. 34; liv. V, ch. 7.

(5) De animâ, I, p. 22.

(6) Adversùs gentes, liv. 2.

(7) St.-Luc, XVI, 23-31.

(8) Sânkhya-Kârikâ, st. 40 à 44, 52 et 55.

clysmes périodiques durant lesquels toutes choses rentrent dans le sein de la nature, pour en sortir de nouveau lors des créations subséquentes. Il était la forme même de l'âme, inséparable d'elle et ne se confondant pas avec elle. D'un autre côté pourtant, il n'existait qu'à la condition d'être uni au moins à un corps subtil, et sans ce corps, il n'existerait point (1). Mais revenons aux Aryas.

Il paraît que ceux-ci distinguaient deux âmes dans l'homme, pour en former le pendant de ses deux corps : la première sensible et agissante, appelée *Djivâtmâ*, esprit de vie, et la seconde inactive et impassible mais surveillante, nommée *Paramâtman*, l'esprit suprême (2). Ils en admettaient autant dans l'univers; car, à leurs yeux, l'homme était un petit monde, de même que le monde était un homme gigantesque (3). De là vient que les mêmes noms, (*Atmâ, Pouroucha, Poumân*), désignaient à la fois l'esprit qui anime tous les membres du grand corps de l'univers et l'esprit qui anime les diverses parties du petit corps de l'homme. Au surplus ces deux âmes, généralisées ou particularisées, étaient réputées ne former qu'une seule et même âme, appelée *Ékâtmyam*, unité d'esprit, soit dans l'homme, soit dans l'univers (4).

Tout porte à croire que, vers la fin de la période védique, les Aryas attribuaient aussi deux corps à leur dieu-monde *Pouroucha* (l'homme par excellence) pour les faire corres-

(1) M. Barthélemy St.-Hilaire, Mém. sur le Sânkhya, p. 268.

(2) Le code de Manou, XII, 12, parle en outre d'un *Bhoûtâtmâ*, esprit élémentaire, *qui accomplit les fonctions* et que les commentateurs confondent avec le corps. — Sur les deux autres, voyez ibid. 13, 14. Le système Sânkhya qui distingue trois corps, semble supposer trois âmes.

(3) C'étaient le *microcosme* et le *macrocosme* de la philosophie grecque. Voyez Religions de l'antiquité, I, p. 273-4.

(4) Sur tout cela, voyez Rig-Véda, I, p. 385-6, st. 20-2; p. 311, st. 38, et p. 564, notes 76-7. Comparez analyse de l'Oupnekhat, p. 75.

pondre à ses deux âmes, ainsi que l'ont fait les Brâhmanes postérieurs, c'est-à-dire qu'ils distinguaient déjà l'Agni *Hiranyagarbha*, uterus d'or, de l'Agni *Pradjâpati*, seigneur des créatures, revêtus l'un d'un corps subtil et l'autre d'un corps grossier; car ces deux dénominations brâhmaniques d'un seul et même dieu, envisagé sous deux points de vue différents, figurent dans le dernier livre du Rig-Vêda (1). Mais ce point est étranger à l'objet de mes recherches actuelles (2).

Ce qu'il importe ici de remarquer, c'est que le dogme brâhmanique qui fait sortir les âmes individuelles de la grande âme du monde, soit par irradiation comme des étincelles, soit par émanation comme des effluves (3), était déjà connu de quelques poètes Aryas (4). L'était-il avec sa conséquence lointaine, le retour de ces âmes soit à leur foyer commun, soit à leur source commune, après l'achèvement du cours de leurs transmigrations terrestres, aériennes et célestes, c'est-à-dire à la fin des temps et des choses? Il y a toute apparence, quoique le Rig-Vêda reste à peu-près muet là-dessus; car l'un de ses chantres insinue que le cercle fatal était franchi tout d'un saut par certaines âmes privilégiées qui atteignaient avant les autres le but suprême. Cette insigne faveur était le partage exclusif de celles qui, par leurs vertus, par leur piété envers les dieux, par leurs services signalés et surtout par

(1) Voyez, entre autres, les hymnes intitulés *Viçvâkarman*, *Pourouscha*, *Pradjâpati* et *Paramâtman*, Rig-Vêda, IV, p. 314-6; 340-2; 409-10 et 421-2.

(2) On peut lire là-dessus un article intéressant de M. le baron d'Ekstein, Journal asiatique, 2.e série, XI, p. 202 et suivantes.

(3) Lois de Manou, XII, 15. — Colebrooke, Miscell. Essays, I, p. 354, 365-8.

(4) Outre les textes cités à la note 1 ci-dessus, voyez Rig-Vêda, I, p. 385-6, st. 20-2, et p. 564. notes 76-7. IV, p. 264, st. 6; 317, st. 7; 487, note 39, et 495, note 41.

leurs largesses envers les prêtres, avaient mérité de voir abréger le cours de leurs pérégrinations et même d'en être affranchies. On leur tenait compte surtout de leur dévotion envers le triple Agni, le plus grand des dieux de cette période, sans en excepter Indra (1), avec lequel il se confond d'ailleurs sous le titre complexe d'*Indrâgni*. Le feu universel était alors invoqué comme l'être unique aux noms multiples (2), comme l'âme, la vie, le soutien de tous les êtres (3), le créateur de toutes choses (4). « O sage, disait le poète » Dîrghatamas, grand est le mortel qui honore Agni ! il a » dans le ciel une place distinguée (5). Les hommes généreux, ajoute le poète Kakchîvân, son fils, les hommes » généreux ont, après leur mort, une destinée miraculeuse ; » *leurs soleils brillent au ciel* ; ils ont part à l'ambroisie et » prolongent leur existence (6). » Ainsi déjà les chantres védiques plaçaient les âmes des justes dans les étoiles du firmament. Ces astres avaient pour roi l'Agni céleste, c'est-à-dire

(1) C'est un point que je crois avoir établi dans mes études Biblico-védiques sur Agni et Jéhovah, restées inédites. Indra n'est pour moi qu'une forme de l'Agni-*Trikakoup*, ou à trois têtes. M. A. Maury pensait de même dans son Essai historique sur la religion des Aryas, où il reconnaît qu'Agni était le *Manas* (mens) d'Indra. (Revue archéologique, IX, p. 608 et suivantes.)

(2) Rig-Vêda, I, p. 389, st. 44-6.

(3) Ibid. I, p. 131, st. 6 ; p. 133, st. 5 ; p. 141, st. 4 ; p. 317, st. 8 ; et p. 441, st. 3.

(4) Viçvâkarman. Voyez les deux hymnes de ce nom, ibid. IV, p. 315-7,

(5) Ibid. I, p. 358, st. 3.

(6) Rig-Vêda, I, p. 310, st. 6. Comparez st. 5.— Les Aryas, fait remarquer très-bien M. A. Maury (Revue archéologique, X, p. 135), les Aryas ont cru que les étoiles n'étaient que l'éclat dont sont environnés les fortunés habitants de la cour céleste. — Comparez, chez les Hébreux, outre les Psaumes XVII, XXXVIII, LXXIII, XCII, CXL et CXLVI, le Livre de la Sagesse, III, 7, et l'Evang. de St.-Mathieu, XIII, 43, où il est dit que les justes *brilleront dans le ciel comme le soleil*.

ou le dieu solaire Vichnou, qui les éclipsait pendant le jour, ou le dieu également solaire Varouna, qui les faisait briller pendant la nuit, ou enfin le grand Indra, dieu de l'éther, qui les renfermait dans son sein. De là cette prière du chantre Dîrghatamas : « Puissé-je arriver à cette demeure de » Vichnou, où vivent dans les plaisirs les hommes qui lui » ont été dévoués ! Celui qui fait des libations en l'honneur » de Vichnou aux larges pas *devient son parent* dans cette » région supérieure. Nous souhaitons que vous alliez tous » deux dans ce séjour où paissent des vaches légères, aux » cornes merveilleusement allongées (les étoiles). Là brille » la demeure suprême de ce (dieu) libéral et partout célé- » bré (1) » — « Que les Dêvas (mortels), dit-il plus loin, » (c'est-à-dire les prêtres), ajoutent sacrifices sur sacrifices : » tels sont leurs premiers devoirs. Par ces œuvres généreuses » ils obtiennent le ciel où sont les anciens *Dêvas*, les (an- » tiques) *Sâdhyas*, c'est-à-dire les parfaits (2). » Enfin le » chantre Dîvasravas dit au trepassé : « Que le sage *Poûchan* » (soleil *nourricier*), ce pasteur du monde qui sauve tout son » troupeau, t'emporte loin de ces lieux. Qu'Agni te donne » aux Pitris et aux dieux bienveillants. Que *Poûchan*, le » voyageur universel, te protège et te conserve, partout où » s'étend son empire. Que le divin *Savitri* (soleil générateur) » te garde dans le lieu où séjournent les (hommes) pieux, » où les (Pitris) ont passé (3). »

Les hommes pieux et bienfaisants avaient donc, selon les Aryas, une destinée exceptionnelle et toute miraculeuse, en ce sens qu'aussitôt après leur mort, ces êtres privilégiés, au lieu de séjourner successivement, comme les autres défunts,

(1) Ibid. I, p. 364 st. 5 et 6.

(2) Ibid. I, p. 390, st. 50 ; comparez IV, p. 341-2, st. 9 et 16.

(3) Ibid. IV, p. 159, st. 3-4.

dans les *six* svargas ou cieux intermédiaires, alors admis par la croyance publique (1), s'élevaient tout d'un vol jusqu'à la voûte céleste, demeure du dieu Vichnou. Là, rangés au nombre des antiques *Sâdhyas* ou Pitris parfaits dont les soseils brillent à la voûte céleste (2), ils prenaient part à l'ambroisie, prolongaient leur existence et vivaient dans les plaisirs, comme des dieux de l'ordre le plus élevé. Heureux à toujours, ces nouveaux Sâdhyas ne quittaient plus cette habitation suprême où ils savouraient à souhait la meilleure ambroisie ou la félicité éternelle, car le nom sanscrit *Nihçrêyasâmritam* emporte les deux significations. A l'égard des autres trépassés qui résidaient ou voyageaient dans les cieux inférieurs, Indra, le roi de ces svargas, se chargeait de les y nourrir pour prix du *sôma* ou jus de l'*asclepias acida* qu'on lui offrait à lui-même (3); et comme il ne parvenait pas toujours à y satisfaire leur faim et leur soif, il les ame-

(1) Ibid., I, p. 383, st. 6, et p. 466, st. 10. M. Langlois, sur la st. 4 de la p. 364, en compte *sept* (Ibid. p. 557, note 75). Mais le texte ne donne pas de nombre. On ne l'obtient, ce semble, qu'en ajoutant le ciel supérieur. Voyez là-dessus Lanjuinais, Analyse de l'Oupnekhat, p. 27, et Wilson, Sânkhya-Kârikâ, p. 145.

(2) Les chantres védiques invoquaient les étoiles en général comme des divinités. Voyez, entre autres textes, Rig-Vêda, I, p. 41, st. 10; II, p. 83, st. 19, et p. 313, st. 16. III, p. 11, st. 6; p. 292, st. 11, et p. 322, st. 13. IV, p. 71, st. 29, Quant à la voûte céleste, ils l'appelaient quelquefois *Gouhâ*, la caverne, parce que, sans les trois Agnis, terrestre, aérien et céleste, qui l'illuminent, elle ressemblerait à un antre ténébreux, à celui où les mithriaques célébraient les mystères de Mithra. Voyez ibid. I, p. 389, st. 45, et p. 566, note 99. IV, p. 217, st. 6; p. 292, st. 7, et p. 315, st. 2. — Notons que les lois de Manou, IV, 142, défendent au Bhrâhmane de regarder les corps lumineux du firmament avant de s'être purifié.

(3) Rig-Vêda-Rosen, p. 189.

nait avec lui aux sacrifices accomplis par leurs descendants (1); car Yama, le roi des morts, permettait aux mânes qu'il gouvernait là-haut d'en descendre à certains jours déterminés (2), en compagnie de Dêvas, des Pitris ordinaires et de lui-même, pour prendre part aux mets et aux boissons qui leur étaient offerts ici-bas.

Le séjour des âmes justes dans les étoiles, sous la garde soit de Vichnou, soit de Varouna, soit d'Indra, soit d'Agni, dieux confondus quelquefois avec la voûte céleste (3), les mettait à l'abri des vicissitudes qu'éprouvaient les Dêvas et les Pitris échelonnés dans les sphères inférieures. Ceux-ci y étaient exposés à la faim, à la soif, au dépérissement, à la mort même. Le Rîg-Vêda l'atteste en plus d'un endroit (4). Il parle, entre autres choses, de la disparition d'anciens dieux adorés pendant plusieurs générations et de l'avènement de dieux nouveaux, nés des premiers, mais qui n'étaient plus ceux qu'avait vus l'âge précédent (5). Dans le firmament au contraire, tout paraissait calme, régulier, permanent. Rien de plus naturel par conséquent que d'y loger les justes, en compagnie des antiques *Sâdhyas* ou parfaits, des Richis de la grande Ourse et des anciens Dêvas, réputés créateurs des trois mondes (6). Les anciens Aryas pensaient sans doute

(1) Sâmâvêda-Stevenson, p. 52.

(2) Rig-Vêda-Langlois, IV, p. 152, st. 4-9. Ces jours là ne sont pas désignés. C'étaient sans doute ceux des nouvelles lunes. Voyez Lois de Manou, III, 122 et 282.

(3) Voyez l'Indische Alterthumskunde de M. Lassen, I, p. 756, 758, 764; ou l'essai historique de M. A. Maury sur la religion des Aryas, dans la Revue archéologique, IX, p. 726 et suivantes.

(4) Rig-Vêda, IV, p, 151, st. 4.

(5) Ibid. IV, p. 300 st. 1-3.

(6) Ibid. IV, p. 341-2, st. 7 et 16. Comparez I, p. 390, st. 58.

comme les Brâhmanes, leurs successeurs, et comme les hiérophantes de la Perse, de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie, que les justes étaient descendus de là sur la terre et qu'à la mort ils y retournaient (1) : *Hinc profecti*, disait Scipion l'africain, en montrant la Voie lactée, *hùc revertuntur* (2). Les Hindous de nos jours disent encore dans leurs cérémonies funèbres: « Que nos ancêtres, qui mangent la plante lunaire, » qui sont sanctifiés par les feux sacrés, passent par les » sentiers où voyagent les dieux. » Mais, quoique Colebrooke entende par ces sentiers les traînées de la voie lactée (3), il ne s'agit là apparemment que des routes du soleil et de la lune auxquels les dieux font cortège dans leurs courses vers le midi et vers le nord (4).

(1) Sur les voyages des âmes à travers les sphères célestes, voyez, pour les Indiens, l'Oupnekhat d'Anquetil I, p. 285, 291-3. II, p. 131, 266, et les Miscell. Essays de Colebrooke, I, p. 258, 365-7, et 375, et pour les autres peuples, les Religions de l'antiquité, I, p. 353-4 et 453-4; III, 302-12. Mais notez qu'à part la lune et le soleil, les cinq petites planètes qui formaient les autres degrès de l'échelle mystique des âmes, n'étaient point connues des Aryas, si ce n'est Vénus, comme l'a montré M. Lassen Ind. Alterth. I, p. 765 et 825-6.

(2) Macrobe, Somnium Scipionis, I, ch. 12. Comparez Virgile, Georg. IV, p. 218.

(3) Miscell. Essays, I, p. 182. Comparez Rig-Véda, IV, p. 151, st. 1-2.

(4) Remarquez ici, en passant, qu'un hymne védique donne à Yama deux chiens aux quatre yeux, au poil fauve, aux larges naseaux, à la respiration forte, doués d'une grande énergie, lesquels s'élancent à travers le monde, observent la route, surveillent le sacrifice et gardent les âmes voyageuses (Rig-Véda, IV, p. 152-8, st. 10-2). Ces deux chiens nommés (ibid) enfants de *Saramâ* ou de la prière, ne seraient-ils pas les deux *Açvins* qui apparaissent aux libations du soir et du matin, excités par les invocations des prêtres? et ne rappellent-ils pas les deux chiens surveillants des tropiques et des âmes dans la théorie égyptienne, selon St,-

Les prêtres Aryas n'en avaient pas moins le désir de s'élever, après leur mort, au septième et dernier ciel, célébré en termes pompeux, quoiqu'un peu vagues, par le poète Kaçyapa. Ce chantre vêdique, s'adressant au breuvage énivrant du *Sôma*, symbole à la fois du grand Agni et de l'ambroisie personnifiée, lui dit : « Dans ces lieux où siége la » lumière éternelle, la félicité (suprême), dans ces lieux » d'immortelle durée, place-moi, ô dieu pur. O Indou, coule » pour Indra ! Dans ces lieux où règne Vâivasvata (Agni), où » est le palais du (dieu) lumineux, où (coulent) les grandes » eaux (1), donne-moi l'immortalité. O Indou, coule pour » Indra ! Dans ces lieux où s'ouvrent à nos désirs la triple de- » meure, le triple ciel du dieu lumineux, où brillent les » les mondes radieux, donne-moi l'immortalité. O Indou, » coule pour Indra ! Dans ces lieux où les désirs sont satisfaits, » où repose la base (de tout), où se trouvent la *Svadhâ* (l'am- » broisie), le plaisir, donne-moi l'immortalité. O Indou, coule » pour Indra ! Dans ces lieux où siégent le bonheur, la joie, » la félicité, la puissance, où la satisfaction naît avec le désir, « donne-moi l'immortalité. O Indou coule pour Indra ! (2) »

Nous ne voyons pas encore là le *Brahma-Nirvânam* ou extinction dans Brahma dont parlent sans cesse les auteurs

Clément d'Alexandrie, Strom. V, p. 671 ? Voy. là-dessus Relig. de l'antiq. I, p. 866, avec la note 2. Quoiqu'il en soit, les explications de M. Langlois, Rig.-Vêda, IV, p, 236, note 40, ne me paraissent point satisfaisantes.

(1) A la p. 151, st. I, du tome IV, un poète vêdique du nom de Yama, dit que le dieu, son homonyme, le fils de Vivasvân, le royal Yama, traverse les grands abîmes, et qu'il est la voie et le rendez-vous des nations, etc. Mais ces grands abîmes sont sans doute ceux de l'océan atmosphérique (Samoudra céleste), tandis que les grandes eaux dont il est ici question répondent plutôt aux ondes supercélestes de la Genèse.

(2) Rig-Vêda, IV, p. 128-9, st. 7-11.

des Oupanichads ou explications des enseignements védiques (Brahmanas). Mais nous en approchons de bien près. En effet, ce ciel étoilé où résident et brillent les Sâdhyas, est le grand réservoir de l'ambroisie céleste. Sans cesse imprégnés de sa substance lumineuse, éternelle, inépuisable, ces immortels y puisent perpétuellement de nouvelles forces, des splendeurs nouvelles. S'ils ne se confondent pas avec lui, ils s'unissent à lui d'une union très-troite, et cette cohabitation semble constituer un *Akâça-Nirvânam* ou extinction dans l'éther, au moins durant le jour, puisque alors les petits soleils, éclipsés par le grand et perdus en quelque sorte dans ses rayons supérieurs, paraissent immergés dans les grandes eaux de l'océan éthéré.

Le Rig-Vêda, j'en conviens, est très-obscur là-dessus. Le Sâma-Vêda lui-même, quoique postérieur en date, ne s'exprime pas avec plus de clarté sur ce sujet dans la traduction allemande de M. Beney. Mais en revanche la paraphrase anglaise de M. Stevenson est beaucoup plus explicite. Voici comment on y interprète une petite strophe du poète Véna, adressée à l'aigle *Garouda*, emblême védique du soleil voyageur (1) : Ceux qui du fond du cœur désirent *l'union avec* » *l'être divin*, dans les cieux, dans le sein de Yama, tournent » avec amour leurs regards vers toi, (aigle) glorieux par ta » démarche, par tes allures, par ton plumage d'or, messager » de Varouna, puissant, magnifique (2). »

On voit qu'ici l'*être divin* auquel les justes demandent à s'unir

(1) Comparez Rig-Vêda, IV, p. 446, st. 3, et p. 509, note 15.

(2) Sâma-Vêda-Stevenson, p. 60, st. 8. Le titre de messager de Varouna donné plus loin à Garouda (ibid., p. 278, st. 13), indique bien qu'il s'agit ici de cet oiseau céleste, appelé également *Târkchya* (ibid. p. 283, st. 9, *in fine ;* et comparez Rig-Vêda, IV, p. 472, st. 1), et désigné (là même) comme formant la circonférence de la roue du char solaire.

après la mort, est différent du soleil visible, illuminateur des mondes : c'est l'invisible lumière dont cet astre n'est qu'un reflet, le soleil des intelligences, la lumière des lumières, qui brille en elle-même et par elle-même de son propre éclat et dont les rayons sont trop subtils pour être aperçus par notre vue grossière, lors même qu'ils arriveraient jusqu'à nous. On n'en saurait douter si l'on compare cette stance paraphrasée à la fameuse *Gâgatri* des Brâhmanes, extraite d'un hymne de Viçvâmitra au divin soleil, surnommé *Poûchan*, le nourricier universel, ou *Savitri*, l'universel générateur (1).

Ce nouveau point de vue va s'éclaircir au chapitre suivant. Mais dès celui-ci nous pouvons avancer que si les Aryas ont d'abord envisagé les âmes humaines comme des étincelles échappées du grand foyer de lumière, de chaleur et de vie que nous appelons *Soleil* et qu'ils nommaient *esprit vital* (2); s'ils ont imaginé qu'après la mort, les âmes des justes allaient s'y retremper, et se fixer ensuite dans les étoiles du firmament, semblables à d'innombrables petits soleils, issus du plus grand; en revanche, ils ont su élever leurs regards plus haut dans la suite des âges. A la vue du ciel et du soleil apparents, ils ont songé à un soleil et à un ciel occultes, placés au-delà de l'univers visible; et c'est là qu'ils espéraient échapper au cercle fatal des transmigrations, à la loi inflexible des renaissances dans les trois mondes.

Ces idées d'abord très-vagues dans les aspirations des der-

(1) Voyez la traduction de cet hymne ou dans les Miscell. Essays de Colebrooke, I, p. 30, ou dans les Religions de l'antiquité, I, p. 600, ou dans les Lois de Manou, II, 77, à la note, ou enfin dans le Rig-Vêda-Langlois, II, p. 100, st, 7-10, quoique le dernier traducteur l'ait un peu décoloré. Voyez aussi là-dessus les excellentes observations de M. E. Burnouf, commentaire sur le Yaçna Zend, p. 554-6.

(2) *Djivan asouh*, *Ayour prand*, etc.

niers chantres Vêdiques vers une autre vie se sont mieux déterminées dans l'esprit des Brâhmanes orthodoxes, leurs successeurs, ainsi qu'on va le voir au chapitre suivant.

II.

Du Nirvâna des Brâhmanes orthodoxes.

Le but commun, le grand but que poursuivent toutes les sectes religieuses, de même que toutes les écoles philosophiques de l'Inde, ancienne et moderne, c'est d'obtenir, après la mort, la délivrance finale des liens du monde ou l'exemption des renaissances sur la terre, dans l'air, et même dans le ciel (1). Car tant que les âmes habitent des corps, grossiers ou subtils, elles restent soumises à la loi fatale de la transmigration qui gouverne les êtres des trois mondes. La délivrance finale est donc la dispense de renaître dans l'ordre des créatures de toute espèce, depuis les plus basses jusqu'aux plus élevées. Cette doctrine a pour fondement la métempsychose, ou pour parler avec plus d'exactitude, la métensômatôse ou passage (de l'âme) dans un autre corps, ainsi que la nomme très-justement, après Plotin, le célèbre docteur Creuzer, puisque le terme de métempsychose, passage dans une autre âme, exprime tout le contraire de ce qu'il veut dire (2). La transmigration porte en sanscrit le non vague de *Samsâra*, cercle ou mouvement circulaire des naissances, cercle ou révolution du monde, parce que le corps subtil, disaient

(1) Colebrooke, Miscellan. Essays, I, p. 401, a présenté une liste assez longue, bien qu'incomplète encore, des diverses dénominations sanscrites de l'éternelle béatitude rêvée par les Indiens.

(2) Voyez là-dessus Relig. de l'Antiquité, I, p. 276 et 485, et III, p. 311.

les Brâhmanes, transmigre (Samsarati) continuellement d'un corps dans un autre avec l'âme qu'il porte et qu'il entoure (1). « Tous les êtres, ajoutaient-ils, tous les êtres, en» veloppés chacun (d'un corps formé) des cinq éléments, » passent successivement et sans fin de la naissance à l'ac» croissement, de l'accroissement à la dissolution, par un » mouvement semblable à celui d'une roue (2). »

La métempsychose, on l'a déjà vu, a pour base chez les Indiens une idée à la fois religieuse, politique et morale qui remonte jusqu'aux Aryas, à savoir : que les âmes incorporées ont commis des fautes dans leurs existences antérieures, et que c'est pour s'en purifier qu'elles ont été condamnées à passer éternellement dans de nouveaux corps.

Il est probable qu'en remontant le cours de ces existences et de ces fautes antérieures, on arriverait à la notion confuse d'une sorte de péché originel, commis au commencement des choses, dans un état d'innocence et de pureté primitives. Mais le fameux dogme oriental de la chûte des âmes ne résulte pas bien clairement de la théologie orthodoxe des Brâhmanes. Les vestiges les moins équivoques qui nous en restent, se retrouvent dans la philosophie hérétique des Sânkhyas et des Bouddhistes. Je me propose d'y revenir aux chapitres III et IV. Il suffit, pour l'objet de celui-ci, que les transmigrations des âmes soient le résultat de fautes commises dans des existences antérieures.

Dans l'Inde comme en Egypte, ce dogme est destiné à résoudre deux problêmes à la fois : celui de l'inégalité en ce monde, et celui des peines et des récompenses futures (3).

(1) M. Wilson, dans la Sânkhya-Kârikâ, p. 130. E. Burnouf, Introd. à l'hist. du Bouddh. ind., p. 638, et Lotus de la bonne loi, p. 350.

(2) Lois de Manou, XII, 124.

(3) Voyez le jugement que M. Jules Simon en a porté dans son nouvel

Chez les Brâhmanes, il attache celles-ci aux bonnes actions et celles-là aux mauvaises. Il établit même la compensation des unes par les autres, en offrant au coupable le moyen de se relever par la pratique de la vertu, mais aussi en exposant le juste à perdre par son abandon au vice le fruit de ses bonnes œuvres antérieures (1).

Ces migrations s'opèrent suivant des lois tracées à l'avance dans des êtres réels ou imaginaires, empruntés tant aux trois règnes de la nature, qu'aux trois mondes dont les Indiens composent l'univers. C'est une échelle composée de 14 degrés, huit supérieurs, au lieu de six qu'admettaient les Aryas (2), un moyen et cinq inférieurs, échelle qui, partant de l'homme, descend d'un côté jusqu'à la pierre immobile, et remonte de l'autre jusqu'au créateur Brahmâ (3). Car un seul et même esprit réside en toutes choses, selon les Indiens, et s'y manifeste à divers degrés, savoir : dans les minéraux par la cohésion, dans les plantes par la sève, dans les animaux par le sentiment et dans les hommes par l'intelligence (4). A

ouvrage philosophique : *La Religion naturelle*, p. 328-37, en réplique au livre de *Terre et Ciel* de M. Jean Reynaud.

(1) E. Burnouf, Introd. à l'hist. du Bouddh. ind., p. 152-3; 210-11; 299-300.

(2) Les deux plus bas, ajoutés aux six anciens, sont occupés par deux classes de mauvais génies, les *Râkchasas*, n.° 7, et les *Piçâtchas*, n.° 8, répondant aux *Lemures* et aux *Larves* des Romains.

(3) Sânkya-Kârikâ, st. 44-5, et 53, avec les commentaires de Gaurapâda et de M. Wilson.

(4) Les Sages de l'Inde relevaient la condition humaine parce qu'elle était celle que Brahmâ avait embrassée en s'incarnant dans leur premier législateur Manou, l'homme protoplaste. Les Bouddhistes en donnèrent une autre raison tirée de ce que le Bouddha se faisait homme avant d'entrer dans le Nirvâna. Voyez Lotus de la bonne loi, p. 353.

plus forte raison se révèle-t-il par des qualités supérieures dans les dieux, demi-dieux et génies de la terre, de l'atmosphère et du ciel.

La condition humaine forme, en quelque sorte, le point central d'où partent les âmes voyageuses ou transmigrantes, comme si c'était dans les corps humains seulement que se décident leur perte et leur salut. Tout, en effet, dans cette doctrine devait se rapporter à l'homme, puisque c'était pour l'homme qu'elle avait été établie (1). Dans le Brâhmanisme primitif, il ne suffisait même pas d'être pieux et probe pour oser prétendre à la délivrance finale ; il fallait de plus appartenir à la première caste. Les hommes religieux des autres classes n'avaient que la chance d'obtenir l'un des six Svargas ou Paradis superposés qui forment les six premiers degrés des transmigrations supérieures. Cependant le séjour qu'on y fait, les plaisirs qu'on y goûte ne sont pas éternels, en ce sens que les six Svargas dont il s'agit se dissolvent et se renouvellent tour-à-tour, comme la terre, durant des périodes très-longues sans doute, mais non pas incommensurables, car les trois mondes ne sont qu'un jeu dans la main de l'être existant par lui-même (Svayambhôu) (2). On s'en contentait pourtant, parce qu'à tout prendre la condition des dieux, des demi-dieux et des bons génies qui les habitent, paraissait alors préférable à la renaissance dans un corps humain, surtout lorsqu'on avait laissé ici-bas quelque proche parent qui, en succédant aux biens temporels, succédait aux charges spirituelles que la piété y avait attachées.

Les anciens législateurs de l'Inde avaient très-sagement posé en principe que pour obtenir un sort heureux dans l'autre vie et pour le conserver, il fallait laisser dans celui-ci au

(1) Analyse de l'Oupnekhat, par Lanjuinais, p. 74.

(2) Lois de Manou, I, 80.

moins un enfant mâle, légitime ou adoptif (1), qui continuât de présenter aux mânes de ses ancêtres les libations et les offrandes prescrites par les Vêdas. A cet effet, ils avaient institué des cérémonies journalières, mensuelles, semestrielles, annuelles ou autrement périodiques, dans lesquelles on honorait les Pitris de la famille, de la *Gens* et de la tribu (2). Manou avait dit : « Par un fils, un homme gagne les mondes » (supérieurs) ; par le fils d'un fils, il obtient l'immortalité » (sous-entendu, le sort des Pitris aériens ou lunaires). Par » le fils de ce petit-fils, il s'élève au séjour du Soleil. Par la » raison que le fils délivre son père du séjour infernal appelé » *Pout* (pourriture) ; il a été nommé *Pouttrâ* (Sauveur de l'en- » fer) par Brahmâ lui-même (3). Les Sages, avait-il ajouté, » appellent nos pères *Vasous* (génies terrestres), nos grands- » pères paternels *Roudras* (génies aériens), et les pères de nos » grands-pères paternels *Adityas* (génies célestes ou solaires) ; » ainsi l'a déclaré la révélation éternelle (4). » En conséquence, aujourd'hui encore, les Hindous honorent leurs pères, aïeuls et bisaïeuls paternels, puis ceux de la ligne maternelle, sous ces dénominations divines dans les *Çrâddhas* des mânes ou *Sacra privata*, comme de véritables divinités. A ce titre ils leur offrent dans les Çrâddhas perpétuels de la nouvelle

(1) Il y avait cependant exception en faveur des Brâhmanes qui se vouaient au célibat religieux. Ibid. V, 159.

(2) Ibid. I, 112; III, 37-8, 22; VI, 35-7; IX, 25-8, 106-7, 139-9 et 161, avec les notes.

(3) Lois de Manou, IX, 137-8. Cette étymologie du mot *Pouttra* paraît empruntée au Yadjour-Vêda (Oupnekhat d'Anquetil, I, p. 149). Elle se retrouve dans tous les autres recueils de lois (voyez Digest of hindu Law, trad. de Colebrooke, II, p. 400 et 528-30. III, p. 9-10, 63, 157-8 et 293-7), ainsi que dans les poèmes épiques du Râmâyana et du Mahâbhârata.

(4) Ibid. III, 284.

lune (1), entre autres mets, des gâteaux de riz, appelés Pindas ou boules, à cause de leur forme sphérique (2). En même temps ils y présentent aux quatre degrés d'ascendants plus anciens le reste du riz consacré qui a servi à confectionner ces gâteaux (3), et enfin aux sept degrés d'ancêtres plus éloignés, de simples libations d'eau (4). Ainsi ils vénèrent comme des dieux 14 degrés d'ancêtres. Il paraît même que les hommes de la première caste adressent leurs libations d'eau, soit à 7, soit à 14 autres degrés d'ancêtres encore plus éloignés, ce qui leur donne en tout 21 ou 28 degrés d'ascendance (5). Il va

(1) Ibid. III, 122, 127, 248, 282.

(2) Ibid. III, 122-3, 215. Les Pindas répondent aux τολύπαι, gâteaux ronds consacrés dans les mystères grecs de Koros et Koré, libérateurs des âmes. (Voyez Religions de l'Antiquité, III, p. 350, avec lanote 3.

(3) Ibid. III, 216. V, 60. (Voir aussi Digest of hindu Law. III, p. 165.

(4) Ibid. V, 60. IX, 187.

(5) De là découlent, avec leurs noms caractéristiques, les divers ordres d'héritiers en ligne directe, puis en ligne collatérale, par les mâles d'abord, puis par les femmes, tous appelés à l'héritage d'un défunt suivant des règles que l'on retrouve à Athènes et à Rome, avec cette différence toutefois que les pieux Hindous ne connaissent point l'*hereditas sine Sacris*, tant recherchée des Romains au déclin de leur république. Sur tout cela, voyez la récapitulation donnée dans le *Dâya-Bhâga*, traduction de Colebrooke, p. 224-5.— Dans un travail inédit, lu à l'Académie d'Amiens, il y a déjà nombre d'années, à propos de deux mémoires de M. Giraud, l'un sur la Gentilité romaine et l'autre sur le Droit héréditaire des Athéniens, j'avais essayé d'établir que les lois de Rome et d'Athènes sur ces matières ne s'expliquaient bien qu'à l'aide des lois indiennes. En outre, j'avais cherché dans celles-ci l'origine et l'explication de certaines coutumes singulières qui ont passé d'Asie en Europe, telles que l'adoption, le mariage d'un frère ou d'un autre collatéral avec la veuve de son frère ou de son parent, pour relever la maison du défunt, et surtout l'appel de divers ordres d'héritiers

sans dire que tous ces chiffres répondent aux 7, aux 14, aux 21, aux 28 cieux superposés que les Hindous placent au-dessus de leurs têtes, selon la fécondité de leur imagination.

Mais si les Indiens de toutes les époques se contentent généralement de monter dans les six cieux supérieurs, tout transitoires qu'ils sont, ils redoutent beaucoup de descendre dans les huit degrés inférieurs.

D'abord ils craignent de tomber dans les horreurs des 7, 14, 21 ou 28 Nârakas, artistement construits dans le royaume, non plus aérien, mais souterrain, de Yama (1), enfers où les âmes coupables, revêtues de corps subtils, doivent subir temporairement des tortures diverses, proportionnées à leurs fautes, avant de revenir sur la terre prendre de nouveaux corps grossiers (2). Puis ils appréhendent d'être renvoyés de l'enfer dans des catégories d'êtres infimes, tels que minéraux, végétaux et animaux (3). Ensuite ils ont peur de renaître comme hommes dans une classe inférieure à celle qu'ils ont occupée durant

légitimes, suivant des règles fondées à la fois sur les liens naturels du sang et sur les rapports factices de la religion. On lira avec fruit sur ce sujet la dissertation latine de M. Ch. Bunsen, *de jure hereditario Athenien-sium*, Gottingue, 1813, in-4°.

(1) Il était naturel de compter autant d'enfers que de cieux. Le nombre des uns et des autres a été d'abord de sept. On l'a successivement doublé, triplé et quadruplé. Le Vichnou-Pourâna, p. 206, et le Code de Manou, IV, 88-90, comptent 28 Nârakas.

(2) Lois de Manou, XII, 16-22.

(3) Les lois de Manou (I, 49, 50, 117 ; VI, 61-3; XI, 240; XII, 9-81), et les Oupanichads (Analyse de Lanjuinais, p. 41 et 77), n'énumèrent pas les minéraux parmi les êtres immobiles qui servent de prisons aux âmes coupables. Les premières se bornent à citer les végétaux, et les deuxièmes semblent même ne pas y comprendre ceux-ci. Mais il est reconnu qu'au temps de Kapila, comme plus tard à celui de Bouddha, les transmigrations des âmes s'opéraient dans tous les corps sans exception.

leur vie, au lieu de monter à une caste plus élevée. Enfin il leur répugne de se voir réduits à la condition de ces âmes errantes, malheureuses et voraces, qui occupent les deux degrés placés entre les six Swargas célestes et le monde des hommes. Il va sans dire que des quatre classes humaines, reconnues dans l'Inde, la première est la plus enviée, par la raison que le Brâhmane, né pour l'exécution de la justice, est destiné à s'identifier, après sa mort, avec le suprême Brahma neutre (1), c'est-à-dire avec le dieu unique, éternel, infini, omniscient, principe et essence du monde, esprit universel, d'où sortent et où rentrent tous les êtres, lors des créations et des destructions périodiques de l'univers, selon la philosophie orthodoxe (2).

Cette identification immédiate de l'âme humaine avec l'âme suprême est, pour les Brâhmanes théistes, c'est-à-dire pour le plus grand nombre, le *nec plus ultrà* de la félicité (*Nihçrêyasam*), en ce qu'il les exempte pour toujours de la loi fatale des transmigrations, qu'il les soustrait à la révolution du monde et met un terme à l'obligation des renaissances.

Voici quelles phases cette théorie assez compliquée me paraît avoir subies dans le Brâhmanisme orthodoxe.

Nous avons vu que les Aryas plaçaient généralement le paradis suprême dans la céleste demeure de leur dieu solaire Vichnou, c'est-à-dire dans le fluide éthéré, dans le brillant *Akâça,* dans le firmament, en un mot, et que cependant quelques-uns, les derniers venus sans nul doute, s'exprimaient déjà en termes qui conduisaient naturellement à l'idée sacerdotale d'une intime union avec l'être divin (3). Les Brâhmanes *Vé-*

(1) Lois de Manou, I, 98, avec la note, etc.

(2) Voy. Ibid. I, 8, 19, 51-, 68-80.

(3) Revoyez sur ce second point le texte paraphrasé du poète Vena, dans le Sâma-Vêda de Stevenson, p. 60, st. 8 ; ou ci-dessus, chap, I, p, 340.

dântistes, attachés scrupuleusement aux Vêdas, ne pouvaient manquer de suivre ces premières indications. Comme ils ne distinguaient pas encore assez nettement l'esprit de la matière, l'immuable du mobile, la substance du phénomène (1), ils débutèrent, à ce qu'il semble, par confondre l'*Atmâ* ou l'esprit divin avec l'*Akâça* ou le fluide éthéré (2), nommé par eux *Tchit-Akâça*, éther pensant, ou *Tchit* tout court (3). En conséquence, à l'exemple des chantres Vêdiques, ils firent jaillir de l'éther, comme autant d'étincelles s'échappant d'un foyer commun, toutes les âmes individuelles répandues dans les trois mondes et enveloppées de corps périssables, grossiers ou subtils (4). Il en résulta que, puisque toutes les âmes humaines étaient sorties de l'éther à l'origine des choses, c'était dans l'éther qu'elles devaient retourner à la consommation des temps. Dès-lors, c'était là aussi que, par anticipation, devaient être recueillies et absorbées après la mort, celles qui avaient mérité leur libération des liens de la matière, en attendant que toutes les autres vinssent les y rejoindre lors du premier *Pralaya* ou cataclysme des mondes qui ne manquerait pas de survenir (5).

(1)Voyez là-dessus Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 347-371, Lassen, Ind. Alterth, I, p. 775, note 4.

(2) Colebrooke, *ubi suprà*, I, p. 52, 77-8; 268; 275; 338; 346. — Analyse de l'Oupnekhat, p. 23-6; 36; 40; 63.

(3) Baron d'Ekstein, Journal asiat, 2.e série, XI, p. 206-9, et 292— E. Burnouf, Introd. à l'hist. du Bouddh. indien, p. 637.

(4) Lois de Manou XII, 15.— Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 353-4.— Oupn., I, p, 381-2.

(5) Les Védântistes déclarent nettement que l'éther est ou l'*Atmâ*, ou l'être suprême, ou l'être lumière, d'où tout procède à chaque création et où tout retourne à chaque renouvellement de l'univers. Colebrooke, Lanjuinais et B.on d'Ekstein, *ubi suprà*. — Notons que les Indiens considéraient généralement l'éther, l'espace ou le vide, comme une *substance*, à la fois éternelle et infinie. Coleb., ibid., I, p. 268, 275, 373, 386, 398.

Cette manière de voir, il faut le reconnaître, sentait le matérialisme, en ce qu'elle semblait faire de l'esprit divin, non pas une substance distincte, mais une simple qualité du fluide éthéré. Aussi les Brâhmanes les plus orthodoxes la corrigèrent-ils en distinguant dans le firmament l'*Atmâ* de l'*Akâça*, de même que, dans l'homme, ils avaient distingué l'âme du corps. Ils se servirent à ce sujet d'un qualificatif vêdique du dieu *Agni*, celui de *Brahman*, au nominatif *Brahmâ*, par *â* long, ou *Brahma*, par *a* bref, selon qu'on le fait masculin ou neutre. Ce nom paraît avoir signifié dans l'origine : « espace, étendue, extension, développement, puis nourriture qui fait croître le corps, ensuite aliment spirituel qui nourrit l'âme, et enfin homme de la classe sacerdotale qui, au nom du dieu dispensateur, est censé distribuer ce pain de vie (1). »

Quoiqu'il en soit, ce terme eut deux emplois et deux sens religieux. Pris au masculin, il désigna le dieu Brahmâ, par *â* long, siégeant au 8.e ciel et confondu avec le *Djivâtma* général ou esprit vivifiant de l'univers. Pris au neutre, sous la forme *Brahma*, par *a* bref, il devint synonyme de *Paramât-*

(1) Cette étymologie est donnée par les glossaires de Wilson et de Bopp. au mot *Brahman*. Je la préfère à celle de MM. Roth et Lassen. (Voyez Ind. Alterth. I, p. 766, note 3). Car les Radicaux *Brih* et *Vrih* (plus rarement *Brah* et *Vrah*) paraissent avoir d'abord signifié *croître, s'étendre, grandir, s'augmenter*, etc. Le sens de *forcer, faire effort, presser, pousser*, n'en est, selon moi, qu'un dérivé. Du reste, on dirait qu'un hymne vêdique fait allusion aux deux sens, lorsqu'il dit : « Brahman, qui est Vrihaspati, s'agite et s'étend pour honorer les dieux. » (Rig-Vêda, IV, p. 387, st. 5.) Comparez le Sâma-Vêda de Stevenson, p. 60, st. 9. L'acception d'effort ou de secousse pourrait être rapportée à l'action des deux prêtres qui, dans les Vêdas, produisent le feu à l'aide de deux pièces de bois frottées l'une sur l'autre. Les prêtres Aryas donnent fréquemment à Agni les épithètes de *Vrihaspati*, maître de l'extension, et de *Brahmanaspati*, maître de la nourriture tant de l'âme que du corps. Voyez sur ces deux noms les textes indiqués à la table de M. Langlois, fin du tome IV.

man, exprimant l'*âme* suprême infuse dans tous les êtres de la création. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, de ces deux noms divins, le masculin fut le plus populaire et le plus usité, et que le neutre resta propre au sacerdoce.

Il paraît qu'avant l'adoption de celui-ci, les théologiens annoncèrent qu'il y avait deux destinées distinctes pour les *Dwidjas* ou régénérés qui, pendant leur vie, avaient rempli leurs devoirs moraux, civiques et religieux. Ainsi ceux qui n'avaient pratiqué les bonnes œuvres qu'en vue des récompenses célestes, montaient, disait-on, jusqu'au ciel de la lune, d'où, après un séjour plus ou moins long, ils redescendaient sur la terre pour y venir animer de nouveaux corps grossiers. Mais ceux qui avaient accompli leur tâche avec un parfait désintéressement, avec une entière abnégation, sans se préoccuper des conséqueces, parvenaient au monde du soleil, et de là s'élevaient jusqu'au ciel du dieu créateur Brahmâ, surnommé *Paramêchthin*, le Très-Haut, *Hiranya-Garbha*, l'uterus d'or, *Pradjâpati*, le seigneur des créatures, *Pitâ-Mahâ*, le grand-père de tous les êtres, etc., etc. (1). Ces deux destinées rappelaient celles des *Pitris*, habitants du royaume de Yama, et des *Sâdhyas*, habitants de la suprême demeure de Vichnou, selon les croyances Aryennes, telles que je les ai interprétées au chapitre précédent. Il n'y avait donc ici, à proprement parler, que des changements de noms.

Mais bientôt le bonheur de partager le séjour de Brahmâ masculin ne satisfit plus l'ambition spirituelle des Brâhmanes orthodoxes. Ayant remarqué que cette union, quelque longue que pût en être la durée, ne serait pas éternelle, ils portèrent

(1) Oupnekhat d'Anquetil, II, p. 69-70 et 103-4, ou Analyse de Lanjuinais, p. 73-4 et 77-8. — Coleb. Misc. Essays, I- p. 358; 367-8 ; 375-6. Les divers titres de Brahmâ cités dans le texte appartenaient d'abord à Agni. Voyez Rig-Véda, IV, p. 150, st. 1, et p. 409-10, st. 1 et 7, etc.

leurs prétentions plus haut. Brahmâ en effet, semblable au dieu du feu Agni, tout autant qu'au dieu solaire Vichnou, ses deux types primitifs, Brahmâ avait, comme ses modèles, son jour et sa nuit. A leur exemple, il passait alternativement de l'état de veille à l'état de sommeil, durant des périodes successives, non plus d'un demi-jour, de 15 jours, de 6 mois, comme celles des hommes, des mânes et des dieux, mais de douze mille années divines, correspondant à quatre milliards trois cent vingt mille années humaines. Il faisait revivre avec son jour et mourir avec sa nuit toutes les créatures qui peuplent les trois mondes, ainsi que ces trois mondes eux-mêmes (1). La légende disait qu'en s'endormant, ce dieu absorbait tous les êtres dans son sein, et que lui-même était alors absorbé dans l'âme suprême, dans Brahma neutre, tandis qu'à son réveil, il en sortait avec tous ces êtres et les relâchait aussitôt pour leur faire habiter de nouveaux mondes et de nouveaux corps (2).

Les Vêdântistes imaginèrent donc de remplacer l'union avec Brahmâ masculin ou *Djivâtmâ* par l'union avec Brahma neutre ou *Paramâtman*, l'un esprit de vie, et l'autre esprit suprême. A vrai dire, ces deux esprits n'en formaient qu'un seul, considéré sous deux points de vue différents. Le masculin était le dieu fils manifesté dans la création, ou le Brahma en acte. Le neutre était le dieu père irrévélé, le brahma en puissance, caché dans les êtres créés (3). Ajoutons que comme

(1) Lois de Manou, I, 68-73.

(2) Ibid. I, st. 51-7; 74-8.

(3) Dans le Rig-Vêda le dieu père porte le nom vague de *Tad*, cela, l'indicible, l'ineffable (IV, p. 421, st. 2), ou celui d'*Adja*, le non-né, l'incrée (Ibid. p. 317, st. 6, avec la note 39 de la p. 415). Le dieu fils n'y est autre que le dieu Agni, sorti de l'œuf du monde. (Ibid. p. 317, st. 6; p. 400, st. 7, et p. 421, st. 4.

les deux noms étaient identiques dans les cas indirects, en ce qu'ils appartenaient à la même déclinaison, il en résultait des équivoques dont les Sânkhyas et les Bouddhistes paraissent avoir abusé pour confondre les deux dieux.

Cette incorporation des deux esprits en toutes choses avait l'inconvénient de les circonscrire, en apparence, dans l'univers matériel, quoique l'un d'eux, au moins, lui fût supérieur, ainsi que l'indiquait son nom vêdique de *Paramâtman*. En conséquence, on jugea convenable de leur donner pour siége principal ou pour séjour de prédilection, savoir : au premier l'éther visible (Lôkâkâça), qui continua d'être réputé infini, et au second l'éther invisible (Alôkâkâçâ), situé au-dessus et qui fut censé plus grand que l'autre (1). Nous reviendrons là-dessus au chapitre suivant, car cette distinction est importante.

Ceci posé, on affecta deux séjours ou deux sorts différents aux justes de la première caste qui avaient mérité de s'élever au-dessus du monde de la lune ou des âmes. Ceux qui n'avaient eu qu'une connaissance imparfaite de *l'Atmâ* suprême ou de Brahma neutre, montaient au séjour de Brahmâ-Djîvâtmâ, nommé encore *Hiranyagarbhâ* et *Pradjapâti*, et faisaient partie de sa cour ou de sa suite, selon le degré de leur mérite. Mais ce bonheur n'avait pas plus de durée que le *kalpa* ou jour de ce dieu (2), à moins d'une faveur spéciale de la divinité. Après quoi la plupart recommençaient dans la création subséquente le cours de leurs transmigrations. Quelques-uns cependant étaient alors absorbés dans ce dieu. Ceux au contraire qui avaient connu parfaitement l'âme suprême, s'unis-

(1) J'emprunte ces dénominations d'éther ou espace visible et d'espace ou éther invisible à la secte des Djaïnas. (Colebr. Misc. Essays, I, p. 386). Mais les idées qu'elles expriment sont brâhmaniques.

(2) Jour égal à 12,000 années divines, c'est-à-dire à 4,320,000,000 années humaines.

saient à Brahma-Paramâtman, immédiatement et pour toute l'éternité, sans avoir rien à redouter des dissolutions périodiques de l'univers (1).

Il est entendu que, selon les Vêdântistes, le séjour de Brahmâ masculin était le partage des *Yôgîns* ou sectateurs de *Yôga*, qui avaient pour chef Patandjali, disciple de Kapila, tandis que l'absorption dans Brahma neutre appartenait seulement aux Ascètes orthodoxes (2). Les premiers étaient censés conserver leur corps subtil pour s'unir à Brahmâ masculin. Mais les seconds le quittaient pour se confondre dans Brahmâ neutre (3).

De là sans doute le nom d'affranchissement incorporel (Vidêha-Moukti) donnée à cette délivrance absolue et définitive des transmigrations, tandis que celle dont on jouissait auprès de Brahmâ masculin n'était assimilée qu'à l'affranchissement vital (Djîvan-Moukti), c'est-à-dire à la libération précaire que les Ascètes croyaient se procurer, dès cette vie même, en se livrant à la contemplation extatique de Paramâtman (4).

De ces deux croyances, la moins recherchée est certainement la plus ancienne. Car, outre que le Brahmâ masculin des Vêdântistes, siégeant dans l'éther visible, représentait le Vichnou solaire des Aryas, parent, ami et protecteur des bienheu-

(1) Sur tout cela voyez Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 364-70 et 376.

(2) Colebr. *ubi suprà*, p. 376.

(3) Id. ibid.

(4) Colebr. *ubi suprà*, I, p. 368-70 et 376. — On sait que pour obtenir ici-bas, dans leur corps grossier, l'avant-goût du *Vidêha-Moukti*, les mystiques de l'Inde s'abandonnent à des rêveries, à des contemplations, à des extases dans lesquelles ils sacrifient en idée toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales de leur être, dans une espèce d'*auto-da-fé* universel. On peut lire là-dessus l'Oupnekhat d'Anquetil, II, p. 315, ou l'analyse de Lanjuinais, p. 87.

reux (1), l'union avec cette divinité conservait à l'âme affranchie son être, la conscience de son *moi*, sa personnalité. On lit en effet dans un Oupanichad, qu'à son arrivée au séjour du créateur, l'Ascète délivré va s'asseoir sur le trône de gloire, à côté du dieu, et qu'à la question : Qui es-tu ? faite par celui-ci, il répond : « Vous êtes l'âme de toutes choses, et tout ce que » vous êtes, je le suis. Je suis le passé, le présent et le futur. Je » possède l'omniscience, la toute puissance, la domination sou- » veraine sur tous les êtres (2). » L'absorption dans Brahma neutre, au contraire, était la négation de toute faculté, de toute mémoire, de toute personnalité de l'âme, laquelle était ainsi réduite à n'être plus qu'une abstraction (3). Il est difficile de s'en faire une autre idée à la lecture des nombreux Oupanichads qui la décrivent, malgré toute la pompe des images et des métaphores (4). Et une pareille béatitude n'a pu être imaginée, ce semble, que par des solitaires dégoûtés de toute existence individuelle, en même temps que remplis d'un orgueil surhumain.

Ce bonheur suprême, envisagé à notre point de vue européen et moderne, ressemble beaucoup au néant. Toutefois, prenons y garde : autre chose est la déification de l'âme, autre chose son anéantissement. Qu'importe à l'Ascète indien de n'être plus homme, après sa mort, s'il devient dieu? Que lui importe de ne plus garder durant sa vie divine le souvenir de sa vie humaine? Loin de perdre au change, il est assuré d'y

(1) Un Oupanichad, extrait du Sâma-Vêda, identifie expressément Brahmâ (m.) avec le soleil. Oupn. d'Anquetil, I, p. 27.

(2) Ibid., II, p. 85, ou Analyse de Languinais, p. 75. — Comparez Apoc., III, 21.

(3) Benjamin Constant, de la Religion, IV, p. 81-2. — Edgar Quinet, du Génie des Religions, p. 262-3. — Barthélemy Saint-Hilaire, Mémoire sur le Sânkhya, p. 176. — Jules Simon, la Religion naturelle, p. 345.

(4) Voyez l'analyse de l'Oupnekhat, p. 37-9; 44-7; 85; 89-90, etc.

gagner. La faible étincelle qui l'anime, échappée un moment du foyer commun, y retournera, pense-t-il, *dans un rayon du soleil* (1), pour briller là-haut d'un éternel éclat au sein du soleil des intelligences, pour ne plus faire qu'un avec lui. Aussi, dès cette vie même, s'efforce-t-il, dans ses extases mystiques, de s'élever en idée au-dessus de la condition humaine, au point de pouvoir se dire, comme Catherine de Gènes : « Je » ne trouve plus de moi ; il n'y a plus d'autre moi que dieu (2)».

Remarquons d'ailleurs que le système de l'absorption dans le sein de Brahma neutre dut l'emporter généralement sur celui de l'union avec Brahmâ masculin, à l'époque (indéterminée du reste) où l'on imagina de décider que ce second Brahmâ était mortel comme les autres dieux ; que sa vie était bornée à cent ans, composés chacun de 360 kalpas ou jours de Brahmâ, c'est-à-dire de douze mille années divines, multipliées par 360 ; qu'à sa mort arrivait le ***Mahâ-Pralaya*** ou la grande dissolution de l'univers, et que ce dieu lui-même était alors absorbé pour toujours dans l'âme suprême (3).

Au surplus, en cette matière, il ne faut pas trop presser le sens des expressions. Telle est l'imperfection des langues humaines, que les écrivains mystiques se croient souvent forcés de dépasser le but, dans la crainte de rester en deçà. L'histoire du mysticisme l'atteste non-seulement pour les *Yôgîns* de l'Inde, les *Çoufis* de la Perse, les Néoplatoniciens d'Alexandrie, les solitaires de la Thébaïde et les mystiques chrétiens du moyen-âge (4), mais encore pour les spiritualistes les plus

(1) Colebr. *ubi suprà*, I, p. 366-7.

(2) Edgar Quinet, du Génie des Religions, p. 23.

(3) Loiseleur Deslonchamps, sur les Lois de Manou, I, 72, et Wilson, Vichnou-Pourâna, p. 632.

(4) Voyez là dessus les curieux détails que M. Vacherot a réunis dans ses trois savants volumes sur l'histoire critique de l'école d'Alexandrie.

orthodoxes du catholicisme moderne. En effet, la béatitude céleste, telle que la dépeignent les prédicateurs et les philosophes de nos jours, ressemble beaucoup à celle des anciens Brâhmanes. C'est aussi la possession de l'être infini qui se découvre à l'homme, qui se donne à l'homme, qui se verse dans l'homme, selon la mesure même des progrès et de la perfection de toute sa vie (1). Il s'agit bien encore là de voir dieu face à face, et de l'aimer de tout son cœur, pendant toute l'éternité, comme l'entend, après Bossuet, M. Jules Simon (2). Mais cette félicité suprême est en même temps le retour de l'homme à Dieu dans le sens apostolique, c'est-à-dire le rappel de la nature finie dans le sein de son auteur (3) : « car en lui, dès ce » bas-monde, nous avons la vie, le mouvement et l'être (4). »

On a déjà vu que la délivrance finale de la théologie indienne ne fut d'abord octroyée qu'aux Brâhmanes qui, durant leur vie, avaient pratiqué les devoirs de leur caste, ou qui, à la fin de leur carrière, s'étaient livrés à l'ascétisme. Manou le déclare en plus d'un endroit de son code (5). Ceux de cette caste qui étaient morts sans avoir accompli leur tâche religieuse, pouvaient tout au plus parvenir aux huit mondes célestes, y compris celui de Brahmâ masculin, mais non à l'unification avec Brahma neutre. Ils étaient même exposés, selon la gravité de leurs fautes, aux transmigrations les plus basses (6). Il en était de même *à fortiori* des hommes de la 2.e et de la 3.e classe, les *Kchattriyas* ou guerriers, et les

(1) Conférences du R. P. Félix à N.-D. de Paris, dans le *Messager de la Charité*, du 8 mars 1856. J. Simon, la Religion naturelle, p. 417, 425.

(2) La Religion naturelle, p. 353-6.

(3) Voyez St.-Jean, Evang. XVII, 22-5. St.-Paul aux Ephés., I, 10.

(4) St.-Paul, Actes des Apôtres, XVII, 25, 28.

(5) Lois de Manou, I, 98; IV, 232; 257-60; VI, 79-81; 85; 88; 93; 96. X, 74. XII, 82, 125.

(6) Ibid. XII, 56-7; 70-1.

Vâicyas, ou cultivateurs et commerçants, quoique ceux-ci fussent également réputés *Dwidjâs* ou régénérés au moyen de leur initiation aux sacrements (1). Le fils aîné de Brahmâ masculin, celui qui était sorti de la bouche de ce dieu (2), pouvait seul dire en mourant, lorsqu'il s'était fait Ascète : *Je me sens devenir Brahma* (neutre). Il est vrai que, dans la suite des temps, les Brâhmanes orthodoxes se relâchèrent de ce rigorisme outré en faveur des Ascètes sortis des deux castes suivantes, et je soupçonne fort que cette condescendance est postérieure à l'établissement du Bouddhisme (3). Mais à l'époque de la première rédaction des lois de Manou, les Kchattriyas et les Vâicyas n'avaient pas droit à la délivrance finale (4). Le plus grand roi de l'Inde lui-même n'aurait pu prétendre tout au plus qu'au titre de *Div* ou *Dyou*, comme un

(1) Voyez les Lois de Manou, II, st. 26, 35-9; 42-9 ; 65, 169-70 ; IX, 4, etc. — Le titre de *Dwidja* figure déjà dans le Rig-Vêda, IV, p. 272, st. 19, avec cette addition, premier né de *Rita* ou d'Agni. M. Langlois, ibid. p. 489, note 62, conjecture qu'il ne désignait alors que le prêtre, sans impliquer nécessairement la distinction des castes. Il est vrai que les quatre classes primitives sont nommées dans l'hymne à Pouroucha, ibid. p. 341, st. 11, de la même manière que dans les Lois de Manou, I, st. 31; mais les savants s'accordent à reconnaître que cet hymne est plus récent que les autres. Voyez R. V., IV, p. 498-9, note 27, et Lassen, ind. Alterth, I, p. 794.

(2) Lois de Manou, I, st. 31, et Rig-Vêda, IV, p. 341, sq. 11.

(3) Elle se montre dans les Oupanichads. Voyez l'analyse de Lanjuinais, p. 43 et 89.

(4) La st. 93 du XII.e livre, en parlant de l'avantage de la deuxième naissance, celui d'obtenir l'accomplissement de tous ses désirs, ajoute *principalement pour le Brâhmane.* Cette addition se réfère aux st. précédentes où il est question des actes d'un Brâhmane qui peuvent le conduire au *nec plus ultrà* du bonheur (st. 82), à la béatitude finale (st. 83), à l'immortalité (st. 85), à la félicité suprême (st. 88), à l'identification avec l'être qui brille de son propre éclat (st. 91). Il n'y a là rien de commun aux *Kchattryas* et aux *Vaiçyas.*

empereur romain. Ce titre est donné dans le Rig-Vêda au grand Indra, le roi du ciel, de la foudre et des météores (1). Mais notons bien que pour obtenir le rang d'Indra, il aurait fallu que le *Mahâ-Radjâ* eût accompli chaque année, durant cent ans, le solennel et dispendieux sacrifice du cheval (Açvamêdha) (2), déjà usité sous la période vêdique (3). C'était à ce prix seulement qu'il lui eût été permis, non pas d'être identifié avec le suprême Brahma (neutre), non pas même de s'asseoir à côté de Brahmâ (masculin), mais seulement de chasser Indra de son trône amovible et de prendre sa place, au risque d'en être chassé ultérieurement lui-même par un autre monarque qui emploierait les mêmes moyens pour le détrôner à son tour (4). Heureusement pour Indra, l'entreprise était impossible. Les tentatives commencées dans ce but avaient pour résultat d'enrichir les prêtres sacrificateurs à qui revenaient et les 600 ou les 300 victimes immolées avec le cheval à chaque sacrifice, et de riches présents en étoffes précieuses, en chevaux, en vaches et en brebis (5). Elles n'étaient pourtant pas sans fruit non plus pour le Radjâ qui les faisait, car les Brâhmanes avaient eu soin de poser en principe qu'un seul *Açvamêdha*, accompli selon les règles, subjuguait tous les

(1) Rig-Vêda, II, p. 300, st. 8; p. 325, st. 7; et p. 506, note 6.

(2) Lois de Manou, V, st. 53. XI, st. 260.

(3) Entre autres textes, voyez Rig-Vêda, I, p. 380, st. 2, l'hymne tout entier, et comparez, III, p. 70, st. 7 et 8. IV, p. 285, st. II, et p. 303, st. 10.— Le Yadjour-Vêda contient le rituel de ce sacrifice, d'abord réel, puis emblématique, et non *vice versâ*, comme le pensait Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 60-2.

(4) Voyez, dans la Sacountalâ de Chézy, la note 4 du 2.e acte, p. 207-8.

(5) Voyez Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 55, 60-2; 73-4, etc. Sânkhya-Kârikâ, p. 14.

mondes, effaçait le péché et expiait même le meurtre d'un Brâhmane (1).

En résumé, les hommes de la seconde et de la troisième classe, et même ceux de la première qui ne s'étaient pas suffisamment purifiés durant la vie, devaient s'estimer heureux d'habiter après la mort les cieux inférieurs au monde supercéleste de Brahma (neutre), au risque d'être enveloppés dans les révolutions périodiques de l'univers. Quant à ceux de la 4.e classe, les Çoudras, esclaves ou serviteurs, comme l'initiation leur était interdite, tous les cieux leur étaient fermés, jusqu'à ce que, par une bonne conduite soutenue, ils eussent mérité de renaître dans une des trois castes supérieures (2).

Tel était l'état général des croyances dans l'Inde ancienne, lorsque le Brâhmane Kapila, le chef des Sânkhyas ou rationalistes, vint réclamer à sa manière les droits de la science ou de la raison.

Avant de quitter le Brâhmanisme orthodoxe, il nous reste à dire quelques mots de l'école mixte du *Nyâya* ou de la dialectique, qui paraît tenir ici le milieu entre le Vêdânta et le Sânkhya (3).

Tout en reconnaissant l'existence de Paramâtman, l'esprit suprême, qu'elle conçoit en même temps comme *Içvara*, créateur et directeur de l'univers (4), cette école semble ne

(1) Lois de Manou, XI, st. 260. — Colebr. *ubi suprà*, p. 122 et 238. — Sânkhya-Kârikâ, p. 13.

(2) Lois de Manou, IX, 325,

(3) Cependant, entre le Nyâya et le Sânkhya, vient se placer le *Vâiçêchika* ou système atomistique de Kanâda, que le savant Colebrooke a réuni au premier, et qu'il aurait pu joindre au second avec lequel il a autant de rapport. Je ne le mentionne ici que pour mémoire, parce que j'ignore comment Kanâda parlait de la libération des âmes.

(4) Colebr., *ubi suprà*, I, p. 267-8.— Barthélemy Saint-Hilaire, Journ. des Sav., année 1853, p. 201.

pas adopter le Brahma-Nirvânam, extinction dans Brahma neutre, pour délivrance finale (Moukti) ou béatitude éternelle (Nihçrêyasam). Gôtama, son chef, considère les âmes particulières, qu'il nomme Djîvâtmânas, âmes animantes, comme individuelles, éternelles et infinies, en ce sens que chaque être a la sienne qui se transporte partout avec son corps et qui transmigre perpétuellement (1). D'où il suit que ce dialecticien n'en fait point des parcelles de l'âme suprême. Il déclare, en propres termes, que l'état de libération, après la mort, ressemble à l'état parfait d'insensibilité d'un homme profondément endormi et qui ne fait point de songes (2). Le profond repos, le sommeil sans rêves, était pour lui l'image du quiétisme absolu dont l'âme affranchie jouirait éternellement, à l'exemple de l'âme universelle qui, durant les Pralayas successifs ou dissolutions périodiques des trois mondes, dort tranquillement dans la plus parfaite quiétude, selon l'orthodoxie brâhmanique (3).

C'était une idée bizarre sans doute que de comparer la béatitude éternelle à une sorte de léthargie sans fin. Mais cette hyperbole n'était pas particulière à Gôtama. Les chefs de la Mîmansâ et du Vêdânta, Djaimini et Dwaipâyana, l'employaient également (4), ainsi que les théologiens rédacteurs des Oupanichads, tout en admettant l'absorption de l'âme délivrée dans le sein de Brahma neutre. Elle avait évidemment sa source dans l'influence d'un climat énervant, où la paresse de penser, de vouloir, de sentir, dégénère en habitude, surtout parmi les oisifs et les désœuvrés. Aussi les ascètes de l'Inde avaient-ils fait leur dieu à leur ressemblance. Ils l'appelaient le grand dormeur, au moins pendant la durée des

(1) Les mêmes, *ubi suprà*.
(2) Barthélemy Saint-Hilaire, Journal des savants, année 1853, p. 341.
(3) Voyez Lois de Manou, I, 54.
(4) Colebrooke, *ubi suprà*, p. 375.

Pralayas. Ils le supposaient alors rentré en lui-même, concentré dans la contemplation de son être ineffable, et achevant en silence la création spirituelle, type de la création matérielle qu'il devait exécuter à son réveil, c'est-à-dire pendant le *Kalpa* ou jour de Brahmâ qui devait suivre (1). De là ces assimilations de la mort du juste, d'abord à un Pralaya périodique, (union avec Brahmâ masculin durant la nuit de ce dieu), puis à un grand Pralaya, définitif et absolu, (identification avec Brahma neutre durant l'éternité, conjointement avec Brahmâ masculin) (2). Pour l'ascète, en effet, la mort était la *fin du monde*, puisqu'il ne devait plus reparaître, sous une forme quelconque, soit dans la création actuelle, s'il n'atteignait que le *Brahmalôka* ou séjour de Brahma masculin, dernière sphère du monde visible, soit même dans toutes les créations subséquentes, s'il avait le bonheur de s'élever jusqu'au *Satyalôka* ou monde de la vérité, séjour de Brahma neutre, ciel invisible, idéal, archétype, nommé encore *Touriyam*, le quatrième (monde), sans connexion avec les trois mondes réels, domaine de *Mâyâ* ou de l'illusion.

Ces théologiens philosophes replaçaient donc les âmes affranchies dans la condition où elles s'étaient trouvées, suivant eux, avant qu'elles eussent pour la première fois revêtu des corps subtils ou grossiers, c'est-à-dire, ou dans l'âme suprême, ou dans le vide anté-cosmogonique, autrement appelé éther ou espace éternel et infini, comme nous le verrons aux chapitres suivants. Ils les supposaient retournées à leur état primitif de cessation ou de repos (Nirvritti). En s'incorporant, pensaient-ils, elles étaient entrées dans l'état d'activité ou d'action (Pravritti), à l'exemple de l'être immuable

(1) On peut lire là-dessus les curieux extraits des Oupanichads, publiés par M. le baron d'Ekstein, Journal asiatique, 2.e série, XI, p. 291.

(2) Revoyez ci-dessus, p. 352-6.

qui, par un réveil et par un repos alternatifs, fait revivre ou mourir éternellement tout cet assemblage de créatures mobiles et immobiles (1). Dès-lors, la délivrance de ces âmes exprimait le retour à leur première condition, celle de *Nirvritti* ou de *Nirvâna*, cessation ou extinction (de la vie externe, bien entendu), car ces deux mots étaient synonymes (2). Si Djaimini et Dwaipâyana les concevaient absorbées dans le sein de Brahma neutre, Gôtama, Kapila, comme nous allons le voir, et probablement aussi Kanâda, le partisan des atômes, les supposaient entièrement libres et indépendantes, mais réduites à leur pure essence immatérielle, et concentrées en elles-mêmes à tel point que, selon le chef du Nyâyâ, elles semblaient dormir pour l'éternité du profond sommeil des justes, comme nous dirions en Europe. Mais le maître du Sânkhya n'allait pas si loin (3).

L'activité (Pravritti) est, suivant Gôtama, la source du péché, parce qu'elle conduit à l'action par l'exercice de la

(1) Lois de Manou, I, 57. — Les expressions de *Pravritti* et de *Nirvritti*, familières aux bouddhistes de la secte de *Svâbhâvikas*, ou partisans de *Svabhâva* (la nature abstraite), se trouvaient déjà dans les livres brâhmaniques, et surtout dans ceux du Nyâya. Voyez Colebrooke, *ubi suprà*, I, p. 289.

(2) Les radicaux *Vrit*, aller, tourner (latin Vertere), et *Vâ*, souffler, d'où *Vâtas*, vent (latin *Ventus*), s'appliquent au souffle en général, ou au *Spiritus* latin, qui va et vient en agitant l'air, d'où, pour les composés négatifs *Nirvrit* et *Nirvâ*, les acceptions analogues : être calme, insensible, immobile. Les Bouddhistes joignent aux deux noms cités ici dans le texte celui de *Nirôdha*, non-écoulement, et les confondent quelquefois. Voyez le Lotus de la bonne loi, p. 516, et surtout le Lalita Vistara, traduction de M. Ph. Ed. Foucaux, p. 47, 49, 280, aux notes.

(3) L'idée de *dortoir éternel* s'attachait au séjour des morts chez ceux des peuples de l'antiquité qui n'admettaient pas en principe la métempsychose. Tels furent les Sémites, à l'origine de leur civilisation, bien entendu. Voyez Job, VII, 9, 21; X, 20-1; XIV, 7, 10, 12; XXIV, 19, 24.

pensée, de la parole et du corps (1). Par inverse, la cessation (Nirvritti) doit être le principe de la sainteté. De l'une vient l'erreur ; de l'autre la vérité. L'erreur procède de la faute, la faute de l'activité, l'activité de la naissance, et la naissance du mal (2). Ce philosophe ne nous dit point d'où procède le mal. Mais évidemment ce ne peut être que de la matière; car il est spiritualiste, et, dans son énumération des 21 variétés du mal, nous voyons figurer en tête le corps, siége de l'effort ou de l'action intentionnelle, des organes de sensation, de la peine et du plaisir (3). Ainsi, dans le Nyâya, de même que dans le spiritualisme moderne (4), c'est du corps, à proprement parler, que découlent tous nos vices. La conclusion de Gôtama est qu'il faut détruire le mal, pour rentrer dans le repos, pour atteindre à la béatitude finale, pour être à jamais délivré de toute peine (5). Tel est le but, tel est le résultat de la science sainte ou de la dialectique, car Gôtama confond l'une avec l'autre, en promettant à ses adeptes l'affranchissement éternel (6). Selon lui, la spiritualité de l'âme et sa délivrance finale sont les deux grands objets de preuve que doit se proposer la dialectique : l'une est la base et l'autre le couronnement de l'édifice.

En cela, les sectateurs du *Nyâya* s'accordent avec les partisans de la Mîmânsâ et du Vêdânta orthodoxes. Pour tous,

(1) M. Barthélemy Saint-Hilaire, Mémoire sur le *Nyâya*, dans les mém. de l'Acad. des sciences mor. et polit., III, p. 191. 244, st. 19.

(2) Id., *ubi suprà*, I, p. 171. — La conséquence est qu'il faut détruire successivement le mal, la naissance, l'activité, la faute et l'erreur, ibid., p. 242.

(3) Colebr., Misc. Essays, I, p. 268.

(4) Voyez la Religion naturelle de M. Jules Simon, p. 351.

(5) M. Barthélemy Saint-Hilaire, *ubi suprà*, p. 244.

(6) Id., ibid., p. 171, et p. 242, st. 1..

la délivrance finale est la *libération absolue de toute peine* (1), et on y arrive principalement par la science, savoir, selon les uns, par celle des essences et de la vérité (2), et suivant les autres, par celle de l'âme suprême (3). Nous allons voir que Kapila y substitue la connaissance de ses 25 principes.

III.

Du Nirvâna des Brâhmanes Sânkhyas.

Les philosophes du Sânkhya ou du raisonnement se divisent en deux écoles, les athées qui ont pour chef Kapila, et les théistes dont le chef est Patandjali. La doctrine des seconds, appelée le *Yôga* ou l'union à Dieu, rentre dans celle des Brâhmanes orthodoxes en ce qui touche les transmigrations et la délivrance finale. Il est donc inutile d'en parler. Mais le système des premiers ou le Sânkhya proprement dit, quoique d'accord avec les orthodoxes sur le premier point, s'en écarte sur le second, en ce qu'il remplace l'absorption dans la divinité par le détachement de la nature. Il mérite un examen d'autant plus sérieux qu'il est l'arsenal où les Bouddhistes ont puisé le plus. En ce sens on peut dire que Kapila fut le précurseur de Çâkya-Mouni, mais précurseur lointain, car il paraît l'avoir précédé de quelques siècles. Tout porte à croire, au surplus, que ce chef d'école n'écrivit ou n'enseigna que pour les hommes de la première caste. Brâhmane lui-même, il ne paraît pas s'être occupé des *Kchattriyas* et des *Vâiçyas*,

(1) Pour Gôtama en particulier, voyez ibid., p. 244, st. 22, et Colebrooke, *ubi suprà*, I, p. 256, 267, 277, 286, 289-11.

(2) M. Barthélemy Saint-Hilaire, Journal des savants, 1853, p. 341.

(3) Colebr., *ubi suprà*, I, p. 357, 360-1 ; et Lanjuinais, Analyse de l'Oupnekhat, *passim*.

tout régénérés qu'ils étaient (1) et encore moins des *Çoudras*, privés de l'initiation. Bouddha est le premier qui ait songé sérieusement à étendre à toutes les classes la possibilité d'obtenir la béatitude éternelle.

Le Sânkhya ou rationalisme indien roule principalement sur les premiers principes des choses, généralement portés à 25, et quelquefois à 28 quand on y comprend ce qu'on nomme les *trois qualités*. M. Barthélemy Saint-Hilaire, après MM. Colebrooke, Lassen et Wilson (2), les a tous parfaitement éclaircis, discutés et même combattus à l'occasion (3). Je ne m'arrêterai qu'à deux d'entre eux, la nature ou la matière, et l'esprit ou l'âme, principes qui, selon Kapila, co-existent de toute éternité ; car les 23 ou 26 autres ne sont à proprement parler que des modifications, des propriétés, des qualités de la nature, personnifiées par abstraction.

Ce chef d'école soutient d'abord que les pratiques religieuses et les vertus morales, tant recommandées par les Brâhmanes orthodoxes, sont impuissantes pour conduire les âmes à la libération finale (4) ; que si elles les exemptent des transmigrations inférieures et moyennes, elles ne les font parvenir tout au plus qu'au ciel de Brahmâ (masculin) (5) ; que l'impassibilité même, ce haut degré de l'ascétisme, leur procure

(1) C'est la pensée de M. E. Burnouf qui l'étend à Patandjali, dans l'Introd. à l'hist. du Bouddh. indien, p. 211.

(2) Voyez les Misc. Essays du premier, I, p. 237-60 ; le Gymnosophiste du second, publié à Bonn en 1832, et la Sânkhya-Kârikâ du premier et du troisième, London, 1837, in-4°.

(3) Mémoire sur le Sânkhya, dans le tome VIII des Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques, publié en 1852. — Je ferai souvent usage de ce beau travail, quoique, pour abréger, je ne le cite pas toujours.

(4) Sânkhya-Kârikâ, st. 2.

(5) Ibid. st. 44 et 55.

tout au plus l'absorption dans la nature, et encore pour un temps seulement, après lequel elles sont de nouveau lancées dans le cercle fatal des renaissances (1); que pour obtenir leur émancipation complète et définitive, il faut qu'elles se détachent éternellement de cette nature décevante, et qu'enfin ce détachement absolu, elles ne l'acquièrent que quand elles possèdent la science ou la Gnose (Sanscrit *Djnânam*) qui leur apprend à se connaître elles-mêmes, c'est-à-dire à se distinguer des corps qui les enveloppent (2).

La science, la Gnose à laquelle s'arrête le système Sankhya, ne lui était pas propre. Les écoles orthodoxes la reconnaissaient aussi pour le grand et le véritable moyen de libération. Mais en même temps, elles voulaient, conformément aux Vêdas, qu'on y joignît la piété et la vertu (3), unissant ainsi la religion, la morale et la philosophie (4). En outre, par ce mot de science, elles entendaient surtout la connaissance de l'âme unique et suprême, source première et réceptacle final de toutes les âmes particulières, lors des créations et des destructions successives et périodiques de l'univers. Enfin la délivrance finale se réduisait pour elles à l'identification avec la grande âme (Mahanâtman ou Mahâ-Pouroucha), avec l'âme suprême (Paramâtman ou Parapouroucha), avec l'âme divine (Brahmâtman), avec l'âme primitive ou primordiale (Adhyâtman, Adyâtman, Adhipouroucha on Adipouroucha), etc., etc.

Malheureusement, il paraît qu'à l'époque de Kapila l'or-

(1) Ibid. st. 45.

(2) Ibid. st. 2, 44, 64, 68.

(3) Comprises en un seul mot, *Dharma*, la justice, et opposées à l'impiété et au vice, appelées ensemble *Adharma*, l'injustice.

(4) Il est vrai de dire pourtant avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, *ubi suprà*, p. 455, que la morale tient une fort petite place dans le Brâhmanisme tout entier, théiste ou athée.

thodoxie brâhmanique ne distinguait pas assez nettement l'esprit de la matière, en ce sens qu'elle faisait de Brahma neutre la cause matérielle en même temps que la cause intelligente de l'univers créé (1). Kapila ne commet point cette faute, mais il tombe dans une faute bien plus grande. Il dédouble en quelque sorte ce Brahma androgyne, et laissant de côté l'esprit pur, il s'arrête à la matière, c'est-à-dire à cette moitié femelle du créateur que les mythologistes appelaient sa *Çaktî* ou énergie *créatrice* (Paraçakti, Mâyâ, Svadhâ, Aditi, Brahmî, Sarasvatî, etc. (2). En conséquence, il présente pour premier principe des choses la nature ou la matière, qu'il nomme *Prakriti*, la procréatrice, *Moula-Prakriti*, la Prakriti-racine (des choses), comme qui dirait le *moule* des êtres (3), *Avyaktam*, l'invisible, *Pradhânam*, la procréation ou le chef, et même Brahma, au neutre (4). C'est ainsi que, par inverse, Amara-Sinha applique à Brahma neutre le nom de *Pradhânam* (5). Les Sânkhyas font de leur *Prakriti* l'origine plastique de tout, la cause universelle, matérielle, immuable, indivisible, infinie, éternelle, mais inintelligente du *Vyaktam* ou du visible, c'est-à-dire de l'univers. Ils lui attribuent si bien les caractères du Brahma impersonnel des Vêdântistes, que c'est d'elle qu'ils font sortir et en elle qu'ils font rentrer les 23 principes qui composent tous les êtres créés, lors des créations et des dissolutions périodiques des trois mondes (6).

(1) Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 347, 571.

(2) Id. Ibid., p. 34, 152, 197, 242, etc.

(3) *Moule* vient du latin *Modulus*, et non du sanscrit *Moulam*. Mais je ne m'arrête ici qu'à l'idée fondamentale.

(4) Sânkhya-Kârikâ, st. 3, 8, 9 et 22.

(5) Amara-Kôcha, I, p. 313, lig, 6, traduction de feu Loiseleur-Deslongchamps.

(6) Voyez là-dessus Mémoire sur le Sânkhya, p. 452-4. Les Lois de Ma-

Ce n'est pas que Kapila soit un pur matérialiste, tant s'en faut. Car, en opposition à Prakriti, son premier principe, il place son vingt-cinquième et dernier, *Atmâ*, *Pouroucha*, *Poumân*, l'âme ou l'esprit, substance intelligente, indivisible, immatérielle, infinie, éternelle, inaltérable et douée de sensibilité et de raison (1). Mais, au lieu de la concevoir *unique* et répandue en toutes choses, comme les orthodoxes, il la fait *multiple* et originairement aussi distincte qu'indépendante de sa Prakriti-Brahma (2). Il prétend même que si les Vêdas font mention de l'*Atmâ* ou du *Pouroucha* au singulier, ce n'est pas pour désigner un seul esprit universel, mais seulement pour indiquer l'identité générique de toutes les âmes (3). Il cite en preuve ce texte vêdique : « l'âme doit être connue ; elle doit » être distinguée de la nature. Par ce moyen elle ne revient » plus (dans le monde), elle ne revient plus (4). » Il essaie ainsi de donner le change à ses disciples et de leur faire croire que son système s'appuie sur la révélation.

Kapila compte donc, dans les trois mondes, autant d'âmes éternelles que de corps périssables, et non une seule âme universelle, disséminée partout. Dès-lors on conçoit que, pour ces âmes individuelles, la délivrance ne consiste point, comme chez les orthodoxes, dans le retour à leur principe, puisqu'elles n'en ont plus. Ce sont autant de déités mythologiques dont la nature a fait ses esclaves, et qui n'échappent

nou elles-mêmes (I, 5-19; 51-57) font rentrer leur *Brahmâtmâ* dans *Tamas-Prakriti* (obscurité-nature). Mais elles ne reconnaissent pas toujours deux principes, l'esprit et la matière, à la fois *uns* et *universels*; le plus souvent elles n'admettent que l'esprit. (Voyez cependant ibid. XII, 50.)

(1) Sânkhya-Kârikâ, st. 3, 11, 17, 20.

(2) Ibid., st. 18.

(3) M. Barthélemy Saint-Hilaire, mém. sur le Sânkhya, p. 537.

(4) Colebr., Misc. Essays, I, p. 237.

à leurs chaînes que quand la science leur a appris à les rompre. Tant qu'elles n'ont pas su se distinguer de leurs enveloppes, elles sont condammées à errer de monde en monde, de corps en corps, soumises indéfiniment aux maux de l'existence complexe; car le mal fait essentiellement partie de toutes les créations (1). Le séjour même de Brahmâ masculin (le Brahmaloka) ne les sauverait point de la succession des renaissances d'une matrice dans une autre (2). Il en est de même de l'absorption dans *Brahma* neutre ou dans *Prakriti*, car c'est tout un pour Kapila. Cette absorption s'obtient, selon lui, par l'impassibilité ascétique, moins méritoire à ses yeux que la science. Elle se réduit à la dissolution du *Lingam*, ou atome animé, dans les huit premiers principes, la nature, l'intelligence, la conscience et les cinq éléments subtils (Tanmâtrâni), sources des cinq éléments matériels (3). Mais elle n'est qne précaire et transitoire. En effet, si, durant la création actuelle, l'âme ainsi absorbée perd à la fois le corps grossier, le corps subtil et le *Lingam*, ses trois véhicules dans l'état de complète incorporation, elle les reprend forcément lors des créations subséquentes, et reparaît dans le monde des formes. Elle n'acquiert ainsi que deux avantages : celui d'une libération temporaire et celui d'une renaissance dans la condition humaine (4). Le *Lingam*, cet instrument perpétuel de la métempsychose, cette fatale annexe de l'âme, n'était dissous que provisoirement. Il se recompose de nouveau; puis il s'adjoint 11 autres principes pour se changer en corps subtil (linga-Çarîra); enfin il revêt des particules puisées dans les cinq éléments matériels pour former un corps grossier (Sthoula-Çarîra), intégral, un corps humain engendré de père et

(1) Sânkhya-Kârikâ, st. 55.
(2) Mém. sur le Sânkhya, p. 319 et 558.
(3) Sânkhya-Kârikâ, st. 45.
(4) Ibid., même stance, et mémoire sur le Sânkhya, p. 288-9.

mère. L'homme se trouve ainsi reconstitué tout entier ; car le corps grossier enveloppe le corps subtil qui enveloppe le *lingam* qui enveloppe le *Pouroucha* ou vingt-cinquième et dernier principe.

Il y a là, ce me semble, une sorte de récrimination contre les Vêdântistes qui limitaient à un jour de Brahmâ la durée de la délivrance des sectateurs du *Yôga* ou de l'union à *Içvara*, le dieu créateur et directeur des trois mondes, selon le système auquel Patandjali a depuis attaché son nom (1). Kapila, par représaille, n'attribue pas une plus longue durée à la béatitude éternelle dont se flattaient les Brâhmanes orthodoxes, ou, tout au moins, ceux d'entre eux qui n'avaient pas su joindre à l'impassibilité de l'ascète la science du gnostique, en d'autres termes, ceux à qui avait manqué la connaissance des 25 principes, ou plus simplement, la connaissance de la distinction fondamentale que les Sânkhyas ont établie les premiers entre l'esprit et la matière (2). En effet, leur philosophie réduit l'univers à ces deux principes contraires, qui le forment et le remplissent tout entier.

Nous avons du reste à relever ici les trois véhicules de l'âme ou les trois corps enveloppants, déjà mentionnés au Chap. I.^er^ (3). On y a vu que les autres écoles ne comptent guère que les deux derniers, le subtil et le grossier. Les Sânkhyas eux-mêmes confondent souvent le *lingam* tout court avec le *linga-Çarîra* ou corps subtil, par la raison sans doute que le premier est inséparable du second, durant le cours des transmigrations du *Pouroucha* (4). Mais quelques-uns,

(1) Colebr., Misc. Essays, I, p. 251.

(2) Sânkhya-Kârikâ, st. 2.

(3) Ci-dessus, p. 329 à 331.

(4) On peut lire là-dessus les éclaircissements de M. Wilson, sur les st. 39, 40 et 44 de la Sânkhya-Kârikâ, ou ceux de M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans son mém. sur le Sânkhya, p. 265 à 279.

et leur chef, tout le premier, les distinguaient (1). C'est à eux sans doute que les Bouddhistes ont emprunté l'image de leurs trois véhicules, destinés à transporter les âmes dans leurs trois Nirvânas (2).

Il résulte de ceci que, selon Kapila, l'âme qui s'incorpore revêt successivement le *lingam*, le corps subtil et le corps grossier, et, par inverse, que celle qui se délivre quitte successivement aussi le corps grossier, le corps subtil et le *lingam*. Comme il parle du ver à soie à propos de la délivrance de l'âme (3), on pourrait croire qu'il se servait des métamorphoses de cet insecte pour expliquer la prise et le délaissement par le Pouroucha de ses trois corps ou armures. Il ne fallait pas être un très-grand naturaliste pour retrouver le *papillon* dans la *chrysalide*, la *chrysalide* dans le *ver*, et le *ver* dans l'*œuf*, ou, *vice versâ*. En supposant que celui-ci fût l'emblême de l'âme (4), le ver eût figuré le *lingam*, la chrysalide le corps subtil, et le papillon le corps grossier. Ce

(1) Sânkhya-Kârikâ, st. 39, et Vidjnâna-Bhikchou, sur la st. 41, ibid. p. 134. Voyez aussi les st. de Kapila dans le mém. sur le Sânkhya, p. 279 et 548, et les observations de Colebr., Misc. Essays, I, p. 245-6. Un Oupanichad, extrait du Sâma-Vêda, compte aussi trois corps dont le troisième est réputé cause des deux autres et nommé pour cette raison *Kârana Çarîra*, corps de l'action, vivant, doué d'âme, capable de mérite et de démérite (Oupnekhat, I, p. 24, avec la note des p. 447 à 50). Ce dernier corps, le plus interne des trois, répond au *lingam* des Sânkhyas, car il est appelé *Avidyâ*, ignorance, cause des transmigrations. Les Vêdântistes eux-mêmes, dans Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 372, distinguaient quelquefois ce *Kârana-Çarîra* de leur *linga-Çarîra*.

(2) Le Lotus de la bonne loi a pour but d'établir que Bouddha n'admettait qu'un seul véhicule et qu'un seul Nirvâna, par opposition à d'autres livres bouddhiques plus anciens qui en comptaient trois.

(3) Mémoire sur le Sânkhya, p. 343.

(4) On sait que l'œuf cosmique représentait Agni pour les Aryas (Rig-Vêda IV. p. 317, st. 6), et Brâhma masculin pour les Brâhmanes (Lois de

parallèle une fois admis, Kapila n'aurait plus eu qu'un pas à faire pour arriver au double système indien de la préexistence des germes dans un seul germe et des âmes dans une seule âme. Il lui eût suffi pour cela de remonter d'âme en âme et de germe en germe jusqu'à l'*Hiranyagarbha* des mythologues, cet esprit divin incarné dans l'œuf du monde (1). Mais Kapila n'admettait ni une seule âme universelle, ni un seul œuf cosmique. Il méconnaissait l'une et dédaignait l'autre (2). Il pensait vraisemblement que la nature avait pu produire autant d'œufs de vers à soie que de feuilles de mûriers. Il n'aurait eu garde de comparer les âmes immatérielles à des germes non développés. Il les croyait toutes éternelles et primitivement indépendantes des trois corps qui les enveloppent. L'idée mère de la philosophie Sânkhyâ est que les âmes des animaux, des hommes et des dieux se sont laissé circonvenir par la nature et emprisonner dans des corps périssables; que celles des hommes ne peuvent recouvrer leur indépendance et leur liberté qu'à la condition de se dépouiller de ces vêtements étrangers, de se détacher entièrement de Prakriti, au physique comme au moral, de redevenir *Kêvalâh*, seuls, isolés, solitaires ou, ce qui revient au même, de recouvrer le *Kâivalyam*, l'isolement, la séparation, l'extraction, le détachement (3). Quand elles ont

Manou, I, 8-12). Dans les Vêdas, le soleil est appelé *Mârtânda*, fils de l'œuf mort. Voyez Rig-Vêda, IV, p. 301, st. 8-9.

(1) Sur le système des germes préexistants, voyez, pour les Indiens, les voyages de Bernier, II, p. 102-3, et, pour les Européens modernes, le petit livre de M. Flourens, intitulé de la Longévité humaine, p. 166-74.

(2) Colebr., Misc. Essays, I, p. 252.

(3) Sânkhya-Kârikâ, st. 17, 19, 21, 68, avec les commentaires. Le terme d'*isolation*, usité en physique dans les expériences d'électricité, pourrait ici convenir pour expliquer celui d'*isolement* de l'âme. La science opère l'isolation ou l'action d'isoler et le Nirvâna l'état d'isolement.

reconquis cet inappréciable avantage, elles savent tout; elles peuvent tout, et dominent souverainement tous les êtres (1). Dans les créations subséquentes, elles obtiennent les titres et elles exercent les fonctions de l'esprit primordial (Adipouroucha) ou de l'esprit suprême (Paramâtman), tant célébré par l'orthodoxie brâhmanique, au lieu d'être replongées de nouveau au sein de la nature (2). Car les Sânkhyas ne craignaient point de détourner de leur signification primitive ces vieilles épithètes de Brahma neutre ou d'*Içvara*, le dieu souverain, pour les appliquer inconsidérément aux âmes délivrées de leurs enveloppes et réduites à l'état de purs esprits, d'essences immatérielles (3).

Ici se présentent plusieurs questions graves qu'il convient tout au moins de poser et d'éclaircir, si on ne peut parvenir à les résoudre complètement.

Dans la doctrine orthodoxe, chaque âme, après la dissolution de son corps grossier, retourne avec son corps subtil vers l'esprit suprême et l'esprit animant (Paramâtman et Djîvâtmâ ou Mahat), pour y rendre compte de ses actions, et recevoir d'eux la récompense ou la punition qu'elle a méritée par ses vertus ou par ses vices, c'est-à-dire l'ordre de subir de nouvelles transmigrations, basses, moyennes ou élevées, selon ses œuvres antérieures, sans préjudice des châtiments préalables dans le royaume de Yama, s'il y a lieu (4). Quant à l'absorption dans l'âme suprême, comme elle s'acquiert dès cette vie même, tant par la dévotion qui efface les fautes que par la connaissance de Brahma (neutre), qui procure l'exemption des renaissances (5), il ne paraît

(1) Mémoire sur le Sânkhya, p. 321 et 558.
(2) Ibid., et Sânkhya-Kârikâ, p. 148.
(3) Colebr., Misc. Essays, p. 251-2.
(4) Lois de Manou, XII, 16-22.
(5) Ibid. XII, 104.

pas que l'âme qui s'en est rendue digne, ait besoin de comparaître au tribunal dont je viens de parler. En effet, d'une part, elle n'a plus rien à déméler désormais avec *Mahat* ou *Djîtvâtmâ*, l'esprit vivifiant des corps animés; de l'autre, elle va d'elle-même se réunir à *Paramâtman*, l'esprit suprême des intelligences pures, et se perdre dans le sein de ses ineffables profondeurs.

Kapila avait-il adopté cette théorie? Cela est plus que douteux, car sa Prakriti inintelligente ne pouvait remplacer Paramâtman, et son mahat, ou grand principe intellectuel, premier-né de *Prakriti* ou sa première manifestation dans l'univers visible, *Mahat*, quoique répondant en partie au *Djîvâtmâ* des Vêdântistes, était subordonné à la nature; d'ailleurs il n'avait point la raison en partage (1).

Les Sânkhyas reconnaissent, comme les orthodoxes, les peines et les récompenses de l'autre vie. Ils admettent comme eux les diverses transmigrations des âmes, et leur donnent pour causes les bonnes et les mauvaises actions. Ils déclarent que par la vertu on monte en haut et que par le vice on descend en bas (2). C'est avouer qu'il y a une loi morale dont l'accomplissement doit être récompensé, et la violation punie. Pourquoi donc, en reconnaissant la loi, méconnaissent-ils le législateur et même le juge? Il semble, en vérité, que, dans la pensée de Kapila, les transmigrations s'opèrent d'elles-mêmes, au fur et à mesure des décès, en vertu de décrets tracés à l'avance par une sorte de fatalité adéquate à la déesse Ἀνάγκη des Grecs, à la *ferrea necessitas* des Romains. Ce destin inéluctable ne pouvait être que l'aveugle *Prakriti*, agissant sur les âmes par la triple influence de la bonté, de la passion et de l'obscurité, qui lui sont aussi

(1) Sânkhya Karikâ, st. 11.

(2) Ibid. st. 44.

inhérentes que les trois parques des Grecs aux destinées humaines (1). Ces trois qualités ou plutôt ces trois substances, appelées les trois *Gounas* ou les trois *cordes*, jouent un grand rôle dans toutes les écoles brâhmaniques. Elles prédominent : la première dans les dieux, la seconde dans les hommes, et la dernière dans les animaux; et, suivant les orthodoxes eux-mêmes, elles sont causes de trois sortes de transmigrations, ayant chacune trois degrés, l'inférieur, l'intermédiaire et le supérieur, en raison des actes et du savoir (2).

Mais comme, dans le système de Kapila, ces trois causes secondaires des transmigrations, sont étrangères à l'âme (3), et que si ce principe en subit l'ascendant, ce ne peut être que par suite de son contact avec la nature, par le moyen du *lingam* qui l'unit au corps subtil, comme ce dernier l'unit au corps grossier, on se demande d'où vient ce contact. Pourquoi le Pouroucha multiple, originairement libre et indépendant, se laisse-t-il enlacer par les trois cordes de Prakriti ? Pourquoi s'incarne-t-il successivement dans le *lingam*, le corps subtil et le corps grossier qui le tiennent captif jusqu'au moment où la science lui apprend à s'en délivrer pour toujours ?

Ce grand problème n'a point reçu dans l'Inde une solution nette et précise. Déjà, comme on doit s'y attendre (4), il s'était présenté à l'esprit des poètes Ayras. « Qui connaît » ces choses ? disait l'un d'eux, qui peut les dire ? d'où vien- » nent les êtres ? quelle est cette création ?... Celui qui du

(1) Ibid. st. 11, 14, 16, 17, 20, 22.

(2) Lois de Manou, XII, 24-51. Comparez Sânkhya-Kârikâ, st. 23 et 54.

(3) Sânkhya-Kârikâ, st. 11, 18, 19, 60.

(4) Voyez là-dessus la p. 162 du Génie des Religions, par M. Edgar Quinet.

» haut du ciel a les yeux sur tout ce monde le connaît seul. » Quel autre aurait cette science (1)? » — « Vous connais- » sez, disait un autre, celui qui a fait toutes ces choses; c'est » le même qui est au-dedans de vous. Mais à nos yeux tout » est couvert comme d'un voile de neige. Nos jugements sont » obscurs; et les hommes s'en vont, offrant des holocaustes » et chantant des hymnes (2). » — « Ceci, ajoutait un troi- » sième, est un mystère, pour celui qui ne connaît pas le » père du monde (3). »

Le système Sânkhya me paraît reposer en ce point sur trois hypothèses qui sont plutôt sous-entendues qu'exprimées.

La première, tout-à-fait implicite, consiste à supposer qu'à l'origine des choses, les âmes individuelles, par ignorance ou par séduction, se sont laissé prendre aux attraits de la décevante Prakriti et incorporer dans des formes subtiles, moyennes ou grossières fournies par elle. Car, suivant Kapila, la création corporelle a lieu par l'union du *Pouroucha* et de la *Prakriti*, union qu'il assimile à celle de l'homme et de la femme (4), et cette création cesse par la séparation de ces deux principes (5). C'est pour la connaître, pour en jouir, pour la surveiller, que le *Pouroucha* s'unit à la *Prakriti*. Elle le porte et il la dirige à travers les voies de la vie, et sous ce rapport leur association ressemble à celle du boîteux et de l'aveugle, qui se réunissent dans une forêt obscure, l'un pour se faire porter, et l'autre pour avoir un guide (6).

(1) Rig-Vêda, IV, p. 422, st. 6 et 7 de l'hymne intitulé *Paramâtman*.

(2) Ibid. IV, p. 317, st. 7 du 2.e hymne au créateur *Viçvakarman*.

(3) Ibid. I, p. 386, st. 22 d'un hymne aux *Viçvadêvas*.

(4) Sânkhya-Kârikâ, st. 21. Comparez ibid. st. 59-61.

(5) Ibid. st. 65-8.

(6) Ibid. st. 21.

La deuxième supposition, un peu plus explicite, admet que, durant leurs incarcérations successives, les âmes incorporées perdent le souvenir de leur ancien état; s'enfoncent de plus en plus dans la matière, et finissent même par oublier leur nature immatérielle, livrées qu'elles sont à des multitudes d'erreurs, d'illusions, de ténèbres ou de craintes chimériques (1).

La troisième enfin, plus nette encore, pose en principe que ces mêmes âmes ne parviennent à secouer le joug de la nature et à se détacher entièrement d'elle que quand elles ont appris à s'en distinguer profondément, à reconnaître ce qu'elles sont, à forcer *Prakriti* de lâcher prise, honteuse d'avoir été découverte, c'est-à-dire de ne pouvoir plus les tromper, parce que, du jour où elles ont acquis la science, elles redeviennent libres dès cette vie même, en attendant qu'elles le soient d'une manière complète et définitive après la dissolution de leurs enveloppes matérielles (2). C'est en ce sens qu'il est dit que l'union de *Pouroucha* et de *Prakriti* a un double but : la connaissance de la seconde d'abord, puis la libération du premier (3); car celui-ci est supérieur à celle-là, en ce qu'il la connaît et qu'elle ne le connaît point (4).

Ainsi, d'abord ignorance, séduction, chute; ensuite nouvelles fautes, renaissances, dégradation progressive; enfin science, réhabilitation, retour au premier état.

Ces idées existaient déjà en germe dans les Vêdas. On y insinuait qu'au moment de la création, l'être suprême, appelé

(1) Colebr., Misc. Essays, I, p. 246-8, ou Sânkhya-Kârikâ, st. 46 9.

(2) La Sânkhya-Kârikâ, st. 61, présente un autre sens, mais j'y reviendrai plus bas.

(3) Ibid. st. 21.

(4) Ibid. st. 11, 17, 19, 21, 57. — M. Barthélemy Saint-Hilaire, *ubi suprà*, p. 187-90 et 444-5.

Tad, cela, l'indicible, l'ineffable, excité par le désir de créer, avait poussé en dehors de lui sa Çakti ou énergie femelle, ou la *Svadhâ*, la créée par elle-même, sa propre pensée, identique à la *Mâyâ* des Mythologues et à la *Prakriti* des Sânkhyas ; qu'ensuite il s'était rapproché d'elle, et que, de cette union, avait jailli la première semence des êtres (1). On sait que les Vêdântistes ont développé ce mythe cosmogonique (2) en supposant que le suprême Brahma, séduit par les attraits de sa Mâyâ, s'était uni à elle dans l'ivresse de la passion ; que d'abord il avait déposé dans son sein le germe des créatures ; que ce germe, dans lequel il s'était incarné lui-même, était devenu un œuf brillant comme l'or, aussi éclatant que l'astre aux mille rayons ; qu'ensuite, au temps marqué, il en était sorti, sous la forme de Brahmâ (masculin), l'aïeul de tous les êtres, le créateur suprême ; qu'enfin ce dernier, réalisant l'œuvre conçue par Brahma neutre, avait eu commerce avec *Sarasvatî*, copie de Mâyâ (3), pour animer successivement les mondes et les corps qu'elle semait sur son passage, et qu'il s'était amoindri, dégradé, souillé de plus en plus en descendant l'échelle des créatures (4).

(1) Rig-Vêdâ, IV, p. 421, st. 1-4. Mais la version de Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 33, adoptée par M. Lassen, Ind. Alterth., I, p 774-5, fait mieux ressortir le personnage féminin de la *Svadhâ*. Aussi, M. Barthélemy Saint-Hilaire a-t-il sagement modifié la traduction de M. Langlois, dans le Journal des savants, année 1853 p. 636.

(2) Comparez les deux cosmogonies de la Mîmânsâ et des lois de Manou, dans les religions de l'Antiquité, I, p. 269 et 606-7.

(3) *Sarasvatî*, celle qui a de l'eau, fut appelée *Çataroupâ*, la déesse aux cent formes, par imitation de *Mâyâ*, la créatrice 1.re, nommée *Anantaroupâ*, la déesse aux formes infinies.

(4) Voyez religions de l'Antiquité, I, p. 647-8 ; et l'analyse de l'Aitaréya-Oupanichad de M. le baron d'Ekstein, dans le Journal asiatique, seconde série, XI, p. 220.

Ce Brahma neutre et ce Brahmâ masculin, entrés dans le monde des corps, figurent avec des couleurs analogues dans une allégorie aryenne que le poète Dîrghatamas nous a conservée. Il y est question de deux oiseaux amis qui hantent le même arbre (le Pippala ou Ficus religiosa). On y lit que l'un cueille le fruit de cet arbre, le trouve doux et le savoure, tandis que l'autre regarde faire et s'abstient. Les Pandits s'accordent à reconnaître que ce figuier sacré représente alternativement ou le corps de l'univers ou celui de l'homme; que l'oiseau qui goûte son fruit est l'esprit animant (Djîvâtmâ), et que celui qui s'abstient figure l'esprit suprême (Paramâtman). Aussi le poète vêdique ajoute-t-il ce qui suit: « Le Seigneur, maître » de l'univers et rempli de sagesse, est entré en moi, faible et » ignorant, dans ce lieu où les esprits (animants) obtiennent, » avec la science, la jouissance de ce fruit, doux comme » l'ambroisie, et où les dieux produisent toutes leurs mer- » veilles (1). »

Ce sont les âmes en effet qui, en cueillant le fruit de l'arbre du bien et du mal, c'est-à-dire en s'unissant à des corps, commencent par s'y complaire, s'y attachent, en usent et en abusent tant qu'elles peuvent, d'où leur nom de *Kchêtradjnâh* (connaissant leurs enveloppes corporelles), mais qui enfin dégoûtées d'en jouir, détrompées par l'expérience, et éclairées par la sagesse tardive, apprennent à leurs dépens que si le plaisir est pour elles un bien, au moment où elles le goûtent,

(1) Rig-Vêda, I, p. 385, 20-2, et p. 564, note 76-9. — Comparez Oupnekhat, I, p. 24, et II, Brahm. 151, ou analyse de Lanjuinais, p. 75. — M. le B.on d'Ekstein a dit avec raison, en parlant du Véda idéal des Brâhmanes, appelé par eux arbre de la science, que cet arbre est le monde; que le mal et le bien y sont aux deux pôles opposés de l'existence, et que le mélange de l'un et de l'autre se trouve au milieu. Journ. asiat., 2.e série, XI, p. 444.

la douleur qui le suit presque toujours est un mal. Car quelques lignes plus bas, le même chantre nous dit qu'enveloppé dans le sein de sa mère, et sujet à plusieurs naissances, l'homme est au pouvoir de Nirriti (la déesse du mal) (1).

Je n'hésite point à retrouver là des vestiges à demi-effacés d'un dogme célèbre dans tout l'Orient, celui de la chûte des âmes par l'ignorance ou la séduction, et de leur rétablissement par la science ou par la sagesse. Dogme qui a passé en Grèce, d'abord dans les mystères, puis dans la philosophie, et qui y était déjà ancien au temps de Platon, ainsi qu'on peut le voir par plusieurs de ses dialogues et notamment dans le *Phèdre* (2).

Mâyâ n'est pas éternelle, disent les Oupanichads, car lorsque vient la connaissance l'amour s'en va (3). Ces idées sont tout-à-fait dans le goût de Kapila. Il déclare que le Pourousha jouit du spectacle de la Prakriti, qu'il la contemple, l'étudie et la surveille (4); puis, que quand il l'a bien connue et qu'il s'en est rassasié, il s'en dégoûte et tend à s'en détacher. « La nature, ajoute-t-il, une fois que sa faute est découverte, » ne se glisse plus sous les yeux de l'homme; et elle se cache » comme une femme de bonne famille (5). » Sur quoi le glossateur indien, Vidjnâna-Bhikchou, fait observer que la faute dont rougit la nature, c'est d'être cause de tous les maux de la transmigration (c'est-à-dire de la transmigration elle-

(1) Ibid., I, p. 387, st. 32. Comparez Oupnekhat, II, p. 236-7, avec les notes d'Anquetil, ibid., p. 465-6.

(2) Voyez là-dessus les Religions de l'antiquité, aux textes cités ci-dessus, note 142, p. 338.

(3) Extrait de l'Oupnekhat, dans les Relig. de l'antiq., I, p, 644.

(4) Sânkhya-Kârikâ, st. 19.

(5) Mémoire sur le Sânkhya, p. 337 et 555.

même) ; et que quand « la nature peut croire que l'homme » connaît l'origine de ses maux, et qu'il les lui impute, elle a » honte de reparaître à ses yeux ; qu'elle se dérobe à ses re- » gards, de même qu'une femme qui se respecte ne voit plus » un mari qui connaît la faute commise par elle (1). » Toutefois, dans le système de Kapila, si c'est la *Prakriti* qui enchaîne les âmes, c'est elle aussi qui les délivre, car ses transformations servent à sauver l'homme, de même que les cocons du ver à soie servent à le vêtir (2). Elle cause d'abord le mal et elle apporte ensuite le remède que la science applique. Elle devient ainsi pour l'âme un instrument de salut, après avoir été pour elle une occasion de chûte. La science est là pour achever la libération. Dès cette vie même, la science apprend à l'âme à se connaître, à se distinguer substantiellement du corps et de la nature, à ne confondre son essence avec aucun de ces vains objets et de ces êtres périssables qui l'entourent, et à se dire : « Je ne suis pas cela ; cela n'est pas à moi ; cela » n'est pas moi (3). » Alors si elle continue de résider dans le corps (comme le ver à soie dans le cocon), elle ne prend plus aucune part active au mouvement qui l'entraîne, semblable à la roue du potier qui continue de tourner quand le vase est formé, en vertu de l'impulsion qui lui avait été donnée auparavant (4).

(1) Même mémoire, p. 336. J'adopte après M. Barthélemy Saint-Hilaire cette judicieuse interprétation, plutôt que l'explication insignifiante des autres scholiastes, à laquelle M. Wilson paraît devoir donner la préférence sur la st. 61 de la Sânkhya-Kârikâ, p. 173-5.

(2) Même mémoire, p. 343.

(3) Sânkhya-Kârikâ, st. 64.—Pour les explications, voyez MM. Wilson, ibid., p. 179-81, et Barthélemy Saint-Hilaire, Mémoire sur le Sânkhya, p. 556.

(4) Ibid. st. 67.

La nature est donc pour l'homme la cause du plaisir et de la peine (Soukham et Douhkham), car l'un ne va pas sans l'autre, et tous deux sont inséparables de l'existence corporelle, selon les Sânkhyas (1). C'est elle qui donne et qui retire les corps, qui enchaîne et qui délivre (2), qui pousse les âmes ignorantes à s'incarner, et les âmes éclairées à se dégager de leurs enveloppes.

Nous verrons au chapitre suivant que les Bouddhistes ont adopté et tant soit peu éclairci ces notions confuses, en remplaçant la *Prakriti* par le *Klêça* ou le péché ; car ces sectaires ne voient jamais la matière sous son beau côté. Elle est pour eux la source de toutes les misères auxquelles est exposée l'existence à quelque degré que ce soit ; et à leurs yeux, comme à ceux des Brâhmanes, l'existence (en corps et en âme) est une calamité (3).

Ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que, suivant le système Sânkhya, les âmes affranchies par la science et détachées de la nature après la dissolution de leur double ou triple corps, se trouvent dans une situation analogue à celle des ascètes orthodoxes durant leur vie. Ce dernier état, décrit par M. E. Burnouf pour les religieux Bouddhistes (et il est le même pour les contemplatifs de l'Inde), est celui d'une parfaite indifférence, acquise par l'absence de tout sentiment de plaisir et de douleur ; un état d'apathie où la vie physique est réduite à peu près au seul mouvement de la respiration, et où la vie intellectuelle réside dans la persistance de l'intelligence pure, dégagée de toutes ses applications (4).

(1) Ibid. st. 55.

(2) Dans le livre de Samuel, II, 6, c'est Jehovah qui fait descendre au Chéol et qui en fait remonter. Pour Kapila, le *Chéol*, c'est le monde.

(3) Clough, Singhal. Dictionnary, I, p. 354-5, ou E. Burnouf, Lotus de la bonne loi, p. 443.

(4) Voyez Lotus de la bonne loi, p. 819.

Après la mort, où toute respiration est éteinte, l'existence de l'ascète Sânkhya consiste uniquement dans la permanence du principe pensant qui redevient libre comme il l'était avant toute incorporation. Cet état est celui même du Brahma unique et suprême des Vêdântistes, du dieu infini qui met son bonheur à se contempler soi-même (1). Ce n'est pas du tout l'anéantissement de l'âme : c'est au contraire sa complète divinisation.

Sous ce rapport, le système Sânkhya est infiniment supérieur à l'orthodoxie brâhmanique. En effet, nous avons vu au Chap. II que disparaître dans le sein du Brâhma impersonnel et absolu des Brâhmanes orthodoxes, c'est s'anéantir bien plutôt que se déifier (2). Dans la doctrine de Kapila au contraire, l'âme recouvre la plénitude des facultés qui lui sont propres. Il y a loin de là à la doctrine sémitique qui considère la séparation de l'âme d'avec le corps comme un état de suspension durant lequel la première attend avec plus ou moins d'impatience la résurrection du second (3). Les Sânkhyas au contraire voient une calamité dans cette réunion des deux substances, et font tous leurs efforts pour en empêcher le retour. A leurs yeux l'âme, cette substance spiri-

(1) Anquetil (Oupnekhat, I, p. 476), a cité à ce propos les quatre vers suivants d'une hymne catholique de Santeuil :

Altis secum habitans in penetralibus,
Se rex ipse suo contuitu beat,
Illabensque, sui prodigus, intimis
Sese mentibus inserit.

(2) Il faut lire là-dessus les judicieuses remarques de M. Jules Simon, la Religion naturelle, p. 345.

(3) Voyez là-dessus le livre de M. Salvador, Jésus-Christ et sa doctrine, et ma dissertation sur l'immortalité de l'âme selon les Hébreux, dans les mémoires de l'Académie d'Amiens, vol. de 1839.

tuelle qui, par son essence propre, est pure, éternelle, intelligente et libre (1), ne redevient elle-même que par son *isolation* complète, absolue et définitive, appelée *Kâivalyam*. « L'âme en ce monde est une étrangère, » dit très-bien M. Barthélemy Saint-Hilaire, en résumant le système du Sânkhya. « Elle voit les choses, elle les observe, elle les surveille » mais elle n'y participe pas. Loin de s'y mêler, elle est » douée de la puissance de s'en abstraire ; et dans cette re- » traite mystérieuse qu'elle peut, dès ici-bas, se préparer » en elle-même, elle trouve comme un avant-goût de l'éter- » nelle béatitude qui l'attend lorsque la science l'aura dé- » livrée (2). »

En quel lieu Kapila plaçait-il ses Pourouchas détachés ou *Kévalas*? Il n'en dit rien dans ses *Soutras* ou Aphorismes, et ses disciples ne s'en expliquent pas davantage dans leurs commentaires. Faut-il croire que sur ce point les Sânkhyas se perdaient dans le vague de leurs pensées, et que, pour ne pas se contredire, ils gardaient un silence prudent? non. Cette lacune s'explique par l'état des croyances de leurs compatriotes ou contemporains.

Les Indiens croyaient alors, et leurs descendants croient encore aujourd'hui, que la délivrance finale est une ascension continue depuis l'enfer le plus bas jusqu'au ciel le plus élevé (3), et qu'en dehors, c'est-à-dire au dessus de l'univers visible (drichta), il existe un monde invisible (adrichta (4), autrement appelé *Satyaloka*, monde de l'être ou de la vérité, par opposition aux trois mondes matériels, empire de *Mâyâ*

(1) Kapila dans mém. sur le Sânkhya. p. 527.

(2) Mém. sur le Sânkhya, p. 448. Comparez ibid. p. 181-3.

(3) Colebr., Misc. Essays, I, p. 385.

(4) E. Burnouf, Lotus de la bonne loi, p. 370.

ou de l'illusion (1). C'est là, c'est dans ce monde supercéleste que les orthodoxes s'accordaient à placer la suprême félicité. Déjà même les Aryas avaient préludé à ce système général, puisque, dans l'hymne à *Pouroucha*, on fait entendre que la triple essence de cet être suprême habite au delà des trois mondes (2). Les dieux visibles qui le représentent, Agni, Indra, Viçvâkarman, entre autres, étaient aussi considérés comme embrassant l'univers dans leur immensité. Les titres d'*Adipouroucha* et de *Paramâtman* que les Sânkhyas donnaient aux âmes délivrées, l'omniscience, la toute puissance et la domination souveraine qu'ils leur attribuaient sur tous les êtres, démontrent suffisamment qu'ils admettaient aussi l'existence d'un quatrième monde, d'un monde immatériel, archétype, idéal et supercéleste, ainsi que le pense également M. Barthélemy Saint-Hilaire (3). Mais on peut ici aller plus loin.

Le nom dérivé *Kâivalyam*, isolement, dont se servent les Sânkhyas, est très-certainement un synonyme du *Vidêha-Moukti*, ou affranchissement incorporel, des Védântistes, à part l'idée d'apsorption dans Brahma ou dans Prakriti que les premiers repoussaient. Mais s'il indique l'état des âmes détachées, ne désigne-t-il pas en même temps le lieu de leur résidence, le ciel suprême dans lequel elles jouissent d'un bonheur sans fin? Je suis très-porté à le penser; car ce nom peut signifier *solitude* aussi bien qu'isolement. Ce serait donc à la fois comme lieu et comme état que les Sânkhyas l'employaient lorsqu'ils disaient que l'âme affranchie obtient le

(1) Lanjuinais, Analyse de l'Oupnekhat, 55-6, 70-2.

(2) Rig-Vêda, IV; p. 340-1. st. 2, 3, 14, ou mieux Bhâgavata-Pourâna, I, préface, p. cxxi-iii.

(3) Mém. sur le Sânkhya, p. 477-9. Comparez ibid, p. 322.

Kâivalyam (1), de même que les orthodoxes annonçaient qu'elle obtient l'*Amritam* ou l'immortalité (2).

Quand on demandait aux sages de l'Inde : où sont les âmes non encore incorporées ou définitivement affranchies? les uns répondaient dans le *Paramâtman*, les autres dans le *Tchit-Akâça*, éther pensant (3), d'autres dans le *Kâivalyam*, et d'autres encore dans le *Çounya* ou dans le vide ; car ce dernier nom appartenait au Bhrâhmanisme avant que les Bouddhistes l'eussent adopté en lui donnant des significations diverses. Puis sont venus les Djaïnas qui ont dit : ces âmes sont dans l'*Alôkâkâça*, dans l'invisible éther ou espace, placé au-dessus du *Lôkâkâça*, de l'invisible espace ou éther. De celui-ci, ont-ils ajouté, on revient encore dans ce monde, mais de celui-là on ne revient plus (4). C'était dire, en d'autres termes, que l'éther visible répondait au séjour supérieur de Brahmâ masculin (Brahmaloka) et l'éther invisible au séjour suprême de Brahma neutre (Satyaloka). Enfin les *Nâstikas* ou partisans du non-être (Nâsti, non est), les derniers en date à ce qu'il semble, ont prétendu que le *Çounya*, ou le vide, n'était autre que le néant absolu. Cet état, ont-ils dit, est un bien, quoiqu'il ne soit rien, parceque hors de là l'homme est condamné à passer éternellement à travers toutes les formes de la nature, condition à laquelle le néant même est préférable (5). Mais laissons de côté ces Nihilistes et ne nous occupons ici que des Sânkhyas.

(1) *Kâivalyam apnôti*, Sânkhya-Kârikâ, st. 68.

(2) *Anantyam açnoutê*, Lois de Manou, IX, 137.

(3) Les Bouddhistes des temps postérieurs en ont tiré leur *Vidjnânam*, esprit absolu, selon M. E. Burnouf, Introd. à l'hist. du Boudd. ind., p. 637.

(4) Voyez Colebr., Misc. Essays, I, p. 386.

(5) C'est le raisonnement des *Svâbhâvikas* les plus rigides ou partisans

Ceux-ci ayant remplacé le *Pouroucha* universel par des *Pouroucha*s particuliers, ont dû leur donner, lorsqu'ils sont délivrés, la même habitation suprême, celle de l'éther invisible, de l'alôkâkâça des Djaïnas. C'est ce ciel archétype qu'ils ont nommé le *Kâivalyam*, le lieu des âmes *Kévalâh* ou détachées de la nature; car s'ils disent que Prakriti est partout présente (1), cette ubiquité ne paraît embrasser que les trois mondes où elle domine en souveraine. Sous ce rapport elle est illimitée, indéfinie; mais elle ne possède pas l'infinitude au sens absolu du mot, bien qu'elle n'ait, quant à la durée, ni commencement ni fin (2). Les âmes étant étrangères dans le monde des corps, ne sont chez elles que dans le monde des esprits.

Nous touchons ici à la plus grande difficulté de la philosophie spiritualiste des Sânkhyas. Qu'est-ce en réalité que ce *Kâivalyam* ou ce vide dont Brahma est absent? un abîme insondable où manque la plénitude de l'être, le *plérôme* des perfections de la divinité, le dieu universel qui seul pourrait le rendre admissible. Tel qu'on nous le fait entrevoir, est-il autre chose qu'un néant déguisé, qu'une véritable abstraction de l'esprit? Nous répondrons avec M. Edgar Quinet, en modifiant ses expressions plutôt que sa pensée : « Oui, c'est pour nous le pur » néant, mais pour les Indiens, c'est un néant fécond qui, » renfermant la négation de tout le créé, c'est-à-dire de toute » vie complexe, de toute forme déterminée, de toute limite

bouddhistes de la nature sous le nom de *Svabhâva*. Voyez M. E. Burnouf, *ubi suprâ*, p. 441-2.

(1) Sânkhya-Kârikâ, st. 10.

(2) Ce point n'est pas bien éclairci, car à la même st. 10, l'âme est assimilée à la nature sous le rapport de l'omniprésence. Le mot infini est équivoque en toutes les langues. Voyez là-dessus la dissertation très-métaphysique de M Jules Simon dans son livre de la Religion naturelle, p. 55-80, et *alibi passim*.

» particulière, ne laisse plus subsister que des intelligences » pures, affranchies de toute alliance avec le temps et l'es- » pace bornés; déités du vide qui, hors de la lumière et des » ténèbres, siègent par delà les trois mondes, sans rapport » apppéciable avec eux, aux bornes mêmes de la pensée, » dans ces régions subtiles où l'esprit de l'homme s'évanouit » faute de pouvoir respirer (1). » Ainsi cet abîme où l'europoéen s'arrête en défaillant, n'est pour l'oriental que le passage à un nouveau système de croyance, à celui des Bouddhistes qui va bientôt nous occuper. Les Sânkhyas ne voient là que le remplacement du *Pouroucha* unique par une multitude de Pourouchas non incorporés, par une république d'esprits purs, d'êtres immatériels, d'essences intelligentes, qui subsistent côte à côte sans se mêler, sans se confondre, également doués de l'omniscience, de l'omnipotence; de l'omniprésence, de l'infinitude, etc., etc., en un mot, de toutes les perfections de la divinité. Mieux eût valu, à coup sûr, s'en tenir à la notion d'un esprit universel, d'un grand esprit (Mahâtmâ), commme dit Manou (2), d'un esprit unique, éternel et infini, à la fois créateur et directeur de l'univers par sa volonté, en même temps que réceptacle général de toutes les âmes particulières. Ce point de vue, mêlé de panthéisme, était moins inconcevable. Mais Kapila ne l'a point admis. Après avoir matérialisé le Brahma neutre en Prakriti, il a rejeté, comme un rouage inutile, l'éternel Içvara, créateur et providence du monde. « Détaché de la nature, disait- » il, un tel être n'aurait eu aucun motif pour opérer la » création; retenu dans les liens de la nature, il n'aurait » pu l'exécuter librement (3). » Voilà le dilemne des athées

(1) Edgar Quinet, du Génie des Religions. p. 266.

(2) Lois de Manou, I, 54.

(3) Colebr. Misc. Essays, I, p. 252.

Sânkhyas. Ces prétendus sages détrônent l'antique *Pouroucha* pour prendre sa place. Ils prétendent, à visage découvert, absorber et usurper le dieu tout entier, comme s'il était plus facile de concevoir l'infinitude dans le multiple que dans l'unité! Comme si des milliers de *Pourouchas* infinis étaient plus acceptables qu'un seul! comme si ce n'était pas entasser ténèbres sur ténèbres, contradictions sur contradictions, absurdités sur absurdités, dans une matière déjà si obscure et si incompréhensible par elle-même!

IV.

Du Nirvâna des Bouddhistes (1).

Le Brâhmane Kapila avait fait école dans l'Inde, le Kchattriya Çakya-Monni y fit secte, car sa philosophie devint une religion. Fils de roi et destiné à la royauté, il descendit les marches du trône et alla s'ensevelir dans une solitude pour s'y livrer à la méditation, à la manière des Ascètes de la première caste. Après y avoir étudié les systèmes philosophiques et religieux qui dominaient de son temps, c'est-à-dire au VI.e siècle avant notre ère, suivant la supputation la plus modérée (2), il en sortit tout plein de ses idées de réforme, et si l'on en croit ses historiens indigènes, s'annonça

(1) Comme j'aurai souvent à citer dans ce chapitre l'Introdution à l'histoire du Bouddhisme indien et le Lotus de la bonne loi, je me bornerai, pour abréger, à les désigner par les n.os 1 et 2, en les faisant précéder du nom de M. E. Burnouf.

(2) MM. E. Burnouf, Barthélemy Saint-Hilaire, Stan. Julien et Ph. Ed. Foucaux, s'accordent à fixer sa mort à l'an 543 avant notre ère, en suivant le comput singhalais.

comme descendu du *Touchita* (quatrième ou septième ciel), avec la mission de sauver l'humanité (1).

Çâkya-Mouni, à l'exemple de Kapila, ne s'arrêta point à la révélation brâhmanique, pas plus que ce philosophe il ne tint compte de la dévotion aux dieux brâhmaniques (2). Il fit prévaloir la science, la *Bouddhî*, d'où son titre de *Bouddha*, le savant; mais plus sage que son prédécesseur, il n'hésita point à mettre la vertu morale au-dessus de la science philosophique, en tant que moyen de parvenir à la béatitude finale. Il comprit que la philosophie dont se contentaient les Sânkyas, ne pouvait pas suffire aux âmes vulgaires, infiniment plus nombreuses, et c'étaient celles-ci surtout qu'il voulait sauver à sa manière. Il débuta par déclarer que sa doctrine était une loi de grâce pour tous (3). Il appela tous les hommes non pas à une égalité civile et politique, impossible dans l'Inde avec le vieux système des castes, qui y règne encore aujourd'hui, mais à une émancipation religieuse et spirituelle (4). Il promit à tous la délivrance finale après la mort, ou l'exemption de la métempsychose, que les Brâhmanes se réservaient pour eux seuls. Son appel fut entendu. S'il faut en croire les légendes, la grandeur des récompenses qu'il promettait pour l'avenir à ceux qui embrassaient

(1) Voyez à ce sujet le *Lalita Vistara* (développement des jeux), tradition de M. Foucaux, p. 10, note 1, et M. E. Burnouf, I, p. 606.

(2) E. Burnouf, I, p. 133.

(3) Ibid. p. 198.

(4) Ibid. p. 210-14. Bouddha admettait et expliquait la hiérarchie des castes, absolument comme les Brâhmanes, par la théorie des transmigrations. Il expliquait de même les infirmités du corps : témoin la parabole de l'aveugle de naissance, ainsi né par suite de sa conduite coupable dans une vie antérieure. Comparez E. Burnouf, II, p. 82, et Evang. Saint-Jean, IX, 1-35.

sa doctrine, fut la cause puissante des conversions les plus nombreuses et les plus rapides (1). Une foule de disciples de toutes les classes, de tous les rangs, de toutes les conditions s'attachèrent donc à sa personne, et bientôt l'Inde se couvrit d'ascètes, de mendiants, de dévôts et de monastères bouddhiques. Cet état de choses dura près de douze siècles, au grand détriment des Brâhmanes dont l'influence, les ressources et la position politique furent considérablement amoindries. Aussi ces derniers chassèrent-ils les Bouddhistes de tout l'Hindoustan, après de longues et sanglantes persécutions, ou les contraignirent-ils à s'y déguiser sous le nom de *Djâinas*, secte qui, selon M. E. Burnouf, est la véritable héritière du Bouddhisme dans l'Inde (2). Mais le plus grand nombre en fut expulsé et chercha un asile au Nord, au Sud et à l'Est. Là, grâce au zèle de prosélytisme dont il est éminemment doué, le Bouddisme est devenu la religion de plus de trois cent millions d'hommes (3).

Est-ce en prêchant le néant que le Bouddha Bhagavat ou seigneur Bouddha (4) s'est acquis tant de renommée, tant de disciples et de prosélytes dans sa patrie? Est-ce à l'aide de cette étrange prédication que ses successeurs ont attiré à eux les populations de l'Inde d'abord, puis celles de toutes les contrées qui l'avoisinent? Est-il vrai de dire que le néant

(1) E. Burnouf, I, p. 199.

(2) Ibid. p. 295.

(3) L'influence du Bouddhisme sur la civilisation des peuples qui l'ont admis, a été diversement appréciée. On peut lire là-dessus les judicieuses remarques de M. Troyer, Râdjataranginî, II, p. 480-2.

(4) Sur ce titre de Bhagavat qui fut depuis appliqué à Krichna, voyez E. Burnouf, I, p. 72, note, et II, p. 710 et suiv. Ce savant le traduit par *Bienheureux*. Les Slaves en ont tiré *Bog*, Dieu, et les Lithuaniens *Bagotas*, riche. Originairement il a dû signifier *utero-praditus*. Comparez Genèse, XLIX, 25.

se trouve être le dernier mot du système religieux admis aujourd'hui par un très-grand tiers, pour ne pas dire par près de la moitié, du genre humain (1)?

Voilà les trois questions que le Bouddhisme a fait naître en Europe et qui y ont été diversement résolues. Je ne m'arrêterai guère qu'à la première, parce qu'elle est la plus controversée; quelques lignes suffiront pour résoudre les deux autres.

Remarquons d'abord que Bouddha n'a rien laissé par écrit; que sa vie s'est passée en prédications de nature très-diverse; que ces enseignements nous ont été transmis par des disciples souvent opposés de vues et de systèmes qui ne s'entendent guère sur la métaphysique de leur maître, et que l'on compte au moins dix-huit sectes bouddhiques dont les opinions sont assez divergentes, malgré les trois conciles successifs, tenus à plusieurs siècles d'intervalle, soit pour fixer la croyance, soit plus encore pour régler la discipline (2).

Çâkya-Mouni déclare dans le Lotus de la bonne loi, que son Nirvâna est unique; mais que cependant on y distingue trois degrés, à cause de la faiblesse d'esprit des créatures (3); et nous voyons par les paraboles dont il était prodigue, que, sur ce point comme sur les autres, il savait se mettre à la portée de toutes les intelligences.

Le premier degré ou le Nirvâna simple (Nirvânam) est celui des auditeurs; le second ou Nirvâna complet (Parinirvânam) est celui des Bouddhas individuels ou Bouddhas pour eux seuls, et le troisième ou grand Nirvâna complet (Mahâparinirvanam) est celui des Bouddhas parfaitement

(1) M. Troyer, Râdjataranginî, II, p. 599, penche pour la moitié, d'après un calcul approximatif.

(2) E. Burnouf, I, p. 578-80, et II, p. 356-70.

(3) Id. II, p. 112.

accomplis ou Bouddhas pour le genre humain (1). Mais, chose étrange! Bhagavat ne définit aucun de ces trois Nirvânas (2). Le troisième pourtant méritait bien quelques mots d'explication, surtout s'il aboutissait au néant. En réfutant les divers Nirvânas des Brâhmanes, tant orthodoxes que hérétiques, il montre ce que le sien n'est pas, mais il n'enseigne point ce qu'il est (3).

Quelques livres bouddhiques, au lieu de trois Nirvânas, n'en comptent que deux, et les désignent par deux épithètes qui signifient, l'une : *Nirvâna avec reste d'Oupadhi*, et l'autre *Nirvâna sans reste d'Oupadhi*. Mais que veut dire ce mot d'*Oupadhi?* C'est ce qu'ils n'expliquent point clairement, et ce que M. E. Burnouf lui-même ne se flatte pas d'avoir bien compris (4). Nous y reviendrons plus d'une fois; car ce nom nous paraît être la pierre d'achoppement.

Notre immortel philologue se figure que Çâkya-Mouni, en entrant dans la vie religieuse, partit des données que lui fournissaient les doctrines athées du Sânkhya, lesquelles, comme on l'a vu au précédent chapitre, étaient, en ontologie,

(1) Ibid. II, 112-4. M. Barthélemy Saint-Hilaire, Journal des savants, année 1855, p. 55, pense que le premier a lieu dès cette vie et le second après la mort, absolument comme chez les Brâhmanes; mais que le troisième est l'anéantissement complet. Les deux premières répondraient donc au *Djîvan-Moukti* et au *Vidêha-Moukti* des Védântistes. Voyez ci-dessus, chap. II, p. 335. Mais comme ceux-ci avaient deux délivrances portant le premier nom, l'une avant et l'autre après la mort, je crois que le suprême Nirvâna répond à la seconde dénomination. Du reste, le *Lalita Vistara* ne distingue pas aussi nettement ces trois degrés du Nirvâna bouddhique. Voyez la traduction française de M. Foucaux, p. 21, 47, 49, 57, 63, 106, 116, 235, 262, 280, 287, 290 et 371.

(2) E. Burnouf, I, p. 521.

(3) Ibid., p. 516-9.

(4) Ibid. I, p. 78, 83, 590, 598-3, II, p. 14, 185 (st. 32), 246, 335, 337, 784, 831.

l'absence d'un dieu, l'individualité, la multiplicité et l'éternité des âmes humaines, et en physique, l'existence d'une nature éternelle, douée de qualités, se transformant d'elle-même et possédant les éléments des formes sans nombre que revêt l'âme humaine dans le cours de son voyage à travers le monde jusqu'à son entrée dans le grand Nirvâna complet, après un passé immense de misère et de bonheur, de vertus et de crimes. Mais comme Bouddha ne parle jamais de la *Prakriti* éternelle des Sânkhyas (1), et qu'il dénie l'existence du Brahma éternel et absolu des Brâhmanes orthodoxes (2), M. E. Burnouf écarte à la fois de l'idée du grand Nirvâna complet et l'absorption de l'âme humaine au sein de la divinité et son détachement absolu du sein de la nature. Il lui semble que Bhagavat ne croyait pas plus à celle-ci qu'à celle-là, et ne voyait dans le monde lui-même qu'un mirage, un rêve, une chimère, une illusion. Il incline donc à penser que ce philosophe plaça le bien suprême dans l'anéantissement complet du principe pensant, idée que les Bouddhistes expriment par les mots de vide absolu (Çounya) et de vacuité complète (Çounyatâ), ou qu'ils représentent par la comparaison souvent répétée de l'épuisement d'une lampe ou d'un feu qui s'éteint faute d'aliment (3).

On voit que, dans cette hypothèse, la doctrine bouddhique se placerait en opposition avec le Brâhmanisme tout entier

(1) E. Burnouf, I, p. 636. Cependant les *Svâbhâvikas* ou naturalistes avaient remplacé la *Prakriti*, les uns par le *Svabhâva*, existence par soi ou en soi, les autres par la *Pradjnâ*, sagesse, modelée sur la *Bouddhi* des Sânkhyas, et d'autres par le *Vidjnânam*, connaissance, intelligence ou esprit élémentaire. Voyez ibid. I, p. 441, 511 et 637. — Notons que la Prakriti est nommée dans le Lalita-Vistara, traduction de M. Foucaux, p. 398-9.

(2) Id. II, p. 492.

(3) Id. I, p. 78, 83, 153, 155, 520-2, 589-94. II, p. 335, 339, 784.

et comme une morale sans dieu et comme un athéisme sans nature (1). M. Barthélemy Saint-Hilaire en a même conclu que c'est de plus un spiritualisme sans âme, une vertu sans devoir, une morale sans liberté et une charité sans amour (2).

Voilà des conclusions bien sévères. Sont-elles renfermées dans les prémisses? Tel est le problème à résoudre.

Ce n'est pas sans une juste défiance de moi-même que je me hasarde à remettre en question ce que M. E. Burnouf a posé en fait, après dix années de recherches sur le Bouddhisme indien, ce que M. Barthélemy Saint-Hilaire a accepté comme une vérité démontrée, en l'appuyant de nouvelles preuves (3). Mais, malgré le profond respect que je professe pour ces deux célèbres membres de l'Institut, qu'il me soit permis d'élever quelques doutes dans l'intérêt et par amour de ce que je crois être le vrai : *amicus Plato, amicus Aristoteles, sed magis amica veritas.* J'incline à penser qu'il y a eu ici mal-entendu, et que toute la difficulté vient de la confusion faite entre le *Lingam* et le *Pouroucha* des Sânkhyas, entre le *Djîvâtmâ* et le *Paramâtman* des Vêdântistes, ou, comme dirait aujourd'hui M. Flourens, entre le *principe vivant* et le *principe pensant* (4). C'est ce que je vais essayer d'établir.

De l'aveu de M. E. Burnouf, si Bouddha ne croyait point à la réalité de l'objet pensé, il croyait tout au moins à l'existence du sujet pensant (5). Dès-lors il devait croire non seulement à l'existence de sa propre âme, mais encore à l'existence des âmes de ses semblables, puisqu'il s'annonçait à ses compatriotes comme un sauveur, descendu en ce monde pour les délivrer du cercle fatal des transmigrations. Il est vrai

(1) Id. I, p. 521.
(2) Journal des Savants, année 1855, p. 256.
(3) Ibid., p. 53-9.
(4) De la longévité humaine, p. 246-7.
(5) E. Burnouf I, p. 481-4. 507-11.

que plus tard les Pyrrhoniens de la nouvelle secte prétendirent qu'il n'y avait ni sauveur, ni sauvés, ni salut. Mais Bhagavat n'allait point jusque-là (1), et ses premiers disciples, à son exemple, admettaient, comme les Sânkhyas, l'existence, l'individualité, la multiplicité et l'éternité des âmes humaines (2). Or, si les âmes sont éternelles, elles n'ont pas eu de commencement et elles n'auront pas de fin. Bouddha se serait donc contredit si par son grand Nirvâna complet il avait entendu leur anéantissement. A cette période du Bhrâhmanisme, la croyance générale était que l'âme ne meurt point, mais qu'elle transmigre perpétuellement d'un corps dans un autre (3). Que ces corps fussent réels ou fantastiques, il n'importe ; l'illusion même a ses phénomènes, disaient les Bhrâhmanes (4). Pour les indiens de toutes les époques, ce que nous nommons la mort n'est que le terme d'une existence donnée, laquelle doit être suivie de plusieurs autres existences, et ainsi indéfiniment, d'après la loi de la transmigration (5). Il n'y a d'exception qu'en faveur des Ascètes qui ont mérité ou l'absorption dans la divinité, suivant les orthodoxes, ou le détachement de la nature, selon les Sânkhyas (6). C'était dans l'un ou l'autre sens que se prenait

(1) Ibid. p. 522.

(2) Ibid., p. 119, 510, 521. — Comparez Colebrooke, Misc. Essays, I, p. 391. — M. Barthélemy Saint-Hilaire, *ubi suprà*, p. 48, pense que Bouddha croyait *à l'éternité des êtres*, il n'ose pas dire *des âmes*, parce que ce philosophe ne lui paraît pas avoir su distinguer dans l'homme les deux substances qui le constituent.

(3) Lanjuinais, analyse de l'Oupnekhat, p. 37 et 76.

(4) Id., ibid, p. 74.

(5) E. Burnouf, I, p. 519, en note.

(6) D'où leur titre d'*Antimâdékadhârinô*, portant leur dernier corps, qui a passé des Brâhmanes aux Bouddhistes. Id. II, p. 349-50.

généralement le terme de Nirvâna. Avons-nous une raison suffisante de croire que Çâkya-Mouni se serait écarté en ce point des opinions reçues? Non, car les Nihilistes étaient alors en petit nombre et méprisés (1). M. E. Burnouf lui-même ne paraît pas admettre que Bouddha se fût fait leur disciple, quoiqu'en disent certaines relations bouddiques, traduites par les Chinois des temps postérieurs (2).

Kapila avait soutenu que l'âme est une substance simple, immatérielle, indivisible, indissoluble, d'où, pour lui, la conséquence qu'elle est éternelle; car, dans l'ordre physique, le phénomène que nous appelons la mort n'est que la dissolution des parties dont un être divisible se compose. L'expérience la plus vulgaire le prouve; la science moderne le confirme. L'anéantissement de l'âme est donc une supposition entièrement gratuite et tout-à-fait invraisemblable (3). Kapila en portait le même jugement. La naissance et la mort du principe pensant lui paraissaient également impossibles. En effet, ne croyant pas à un dieu suprême, à la fois créateur et destructeur, il ne pouvait lui venir à la pensée qu'un être simple eût été pris et dût être rendu au néant. L'orthodoxie brâhmanique elle-même, quoique essentiellement théiste, ou panthéiste si l'on veut, partageait cette opinion. Elle n'admettait pas non plus que le néant fût le berceau et le tombeau des âmes humaines. Elle les faisait sortir du sein de Brahma (neutre), et elle les y faisait rentrer; car elle aussi croyait à leur éternité, sinon individuelle, comme la

(1) Voyez le discours du roi des logiciens et la réponse de Rama dans l'extrait de M. Edgar Quinet, du Génie des Religions, p. 216-7. Voyez aussi les lois de Manou, IV, 163 avec la note.

(2) E. Burnouf, II, p. 817.

(3) Sur cet argument de l'indissolubilité des âmes humaines, voyez la Religion naturelle de M. Jules Simon, p. 309-12.

philosophie Sânkhyâ, au moins collective au sein de l'esprit suprême dont elles n'étaient séparées que durant les périodes où, comme le dit Manou, l'être existant par lui-même remplace le temps de la création par le temps de la dissolution (1).

De ces deux théories, c'est la première que Bhagavat a dû adopter, puisqu'à l'exemple de Kapila il ne croyait pas en Dieu.

Notre savant philologue reconnaît que les anciens Bouddhistes s'accordaient avec les Sânkhyas et les orthodoxes, pour admettre dans l'homme deux corps distincts, le subtil et le grossier, en confondant dans le premier le *lingam* que Kapila en séparait pour en faire un troisième corps très-subtil (2). Il montre très-bien par la théorie bouddhique des douze causes et effets de l'existence, qu'avant de faire descendre la vie au sein des formes grossières, les disciples de Çâkya-Mouni la supposaient revêtant diverses qualités abstraites, qui créaient pour elle une sorte de corps idéal, type du corps matériel et visible (3). N'est-il pas naturel d'en conclure que Bouddha, en empruntant aux brâhmanes le nom de *Nirvâna*, pour se l'approprier (4), lui aura conservé le sens que ceux-ci lui donnaient, c'est-à-dire qu'il y aura vu, comme eux, l'anéantissement de ces deux corps seulement, et non celui de l'âme intelligente à laquelle ces corps servaient de supports et de véhicules dans les mondes matériels ?

(1) Lois de Manou I, 51,

(2) Revoyez ci-dessus Chap. I, 329-32, et III, p, 366-9.

(3) E. Burnouf, I, p. 498, 501-2 et 511 ; II, p. 161, st. 49 du Lotus de la bonne loi.

(4) Ce nom, quoique rare chez les écrivains brâhmaniques, a été employé par l'auteur de la Bhâgavad-Gîtâ. Voyez le glossaire de Bopp, *in-v°*. D'ailleurs les livres bouddhiques supposent que les *Brâhmanes* en faisaient usage. Voyez E. Burnouf, I, p. 516-9.

Selon la doctrine bouddhique, tout composé est périssable (1), et toute chose qui périt est un mal (2). Le Nirvâna, en dégageant l'esprit de la matière, est donc un bien ; car il le détache de ses liens, il l'affranchit de ses entraves, il lui rend sa liberté d'action ou de pensée, il anéantit pour lui l'existence complexe, cause de tous ses malheurs (3). « Le » Nirvâna, fait-on dire à Çâkya-Mouni, n'est pas un com- » posé, et il échappe à toute conception (4). Ce n'est, lui » fait-on dire encore, ni la destruction ni la mort, parce que » si c'était la mort, après lui reviendrait la chaîne des re- » naissances, et si c'était la destruction, il tomberait sous » la définition d'un être composé (5). » En d'autres termes, il serait la dissolution d'un être indissoluble, la division d'un être indivisible : proposition contradictoire et absurde. Aussi le Lalita Vistara porte-il que le Bouddha, parvenu au Nirvâna, entré dans la cité de l'omniscience, et mêlé véritablement à tous les Bouddhas antérieurs, *est devenu indivisible* (6), c'est-à-dire absolument incorporel, ou *Vidêha*, sans corps, comme disaient les Brâhmanes.

C'est en ce sens que sont conçues toutes les explications du Nirvâna qui se rencontrent dans les livres bouddhiques, rapportés de Ceylan, de l'empire Birman, d'Ava, du Népâl et du Tibet, si l'on en excepte, bien entendu, ceux des Nihilistes, moins anciens et moins nombreux. Partout le

(1) Ibid., I, p. 41, 84 et 462. II, p. 800.

(2) Ibid., I, p. 509.

(3) Ibid., I, p. 510.

(4) Ibid., II, p. 831.

(5) Ibid., I, p. 519.

(6) Lalita Vistara, traduction de M. Foucaux, p 337. Sur les Bouddhas divins ou célestes, antérieurs à Çâkhya-Mouni, Voyez E. Burnouf, I, p. 116-7, 221, 525, 627 ; II, p. 503-11.

Nirvâna est interprété, paraphrasé, commenté par des expressions qui ne désignent que l'affranchissement des liens de la matière, sans aucune portée quant à l'anéantissement de l'âme. On y lit tantôt que le Nirvâna est la négation de toute forme, et qu'il n'a point la condition de périssable (1), tantôt que la voie qui y mène conduit à l'anéantissement du malheur (2), tantôt que cet anéantissement est l'extinction de l'incendie des vices, ou la purification de toutes les souillures, de toutes les corruptions du vice, ou enfin l'anéantissement de toutes les misères de l'existence (3). Par ces gloses, il faut entendre, comme d'autres l'expliquent d'ailleurs, que l'âme qui a quitté l'état de *Pravritti* ou de vie active et complexe, pour entrer dans celui de *Nirvritti* ou d'existence simple et passive, y conserve le sentiment de sa personnalité et a conscience du repos dont elle jouit éternellement (4), parce que la production et la cessation de la douleur répondent à la production et à la cessation de l'existence (en corps et en âme), et que par la loi de cessation (Nirôdha), l'homme doit s'affranchir des misères de l'existence, et *parvenir à un état de repos et de quiétude, qui est le Nirvâna* (5). Aussi le Lalita-Vistara, qui fait dire à Çakya-Mouni : « Ma doctrine » est en opposition avec tous les mondes, invisible en son » essence de vide, épuisant le désir, exempte de passion, » empêchant toute production de l'être, et conduisant au » Nirvâna (6), » a-t-il soin de déclarer ailleurs que cette doctrine est la voie qui conduit à l'immortalité, la porte de

(1) Ibid., I, p. 509.

(2) Ibid., II, p. 509.

(3) Ibid., II, p. 332, 405, 519, 544. Comparez I, p. 370, etc.

(4) Ibid., I, p. 441.

(5) Ibid., II, p. 519 et 524.

(6) Lalita-Vistara, traduction de M. Foucaux, p. 414.

l'immortalité, l'immortalité même (1), et se plait-il à jouer à dessein sur le double sens du mot sanscrit *Amritam*, ambroisie et immortalité, pour faire entendre que Nirvâna et bonheur éternel sont la même chose (2), langage qui d'ailleurs était très-intelligible pour les Indiens.

Dans tout cela, je ne vois rien que de conforme à la philosophie Sânkhyâ. L'anathème porté contre la vie en corps et en âme, est d'ailleurs en parfait accord avec la doctrine des Brâhmanes orthodoxes, selon laquelle toute existence (complexe) est misérable, à tel point qu'il n'en est aucune qui ne mérite le dédain du sage (3). Il est vrai que de là les naturalistes purs ou *Svâbhâvikas* athées du Bouddhisme n'avaient plus qu'un pas à faire pour tomber dans la théorie nihiliste de leur Nirvâna-néant (4). Mais ce pur matérialisme est postérieur à Çâkhya-Mouni (5) et à ses premiers disciples qui croyaient à la spiritualité et à l'éternité des âmes humaines (6).

Le système de l'extinction du principe pensant me paraît repoussé d'ailleurs par un qualificatif emphatique que les Bouddhistes ont emprunté au Brâhmanisme, et qui revient fréquemment sous leur plume. Je veux parler du titre de *Svayambhoû*, existant par soi-même, dont les livres bouddhiques se servent pour désigner le Bouddha parfaitement accompli qui est parvenu au *grand Nirvâna complet*. Cette épithète exprime, pour les Bouddhistes, le caractère d'indépendance d'un Bouddha qui, au moment où il est arrivé à

(1) Ibid., p. 368, 371.

(2) Ibid., p. 61, 63, 287, 290, 312,

(3) E. Burnouf, II, p. 800.

(4) Ibid., I, p. 441-2, et II, p. 800.

(5) Ibid., I, p. 452.

(6) Ibid., I, p. 522.

reconnaître le vide de toutes les lois et de toutes les conditions, n'a plus d'autre soutien, d'autre raison de son existence que lui-même, ou qui a complètement pénétré toutes les vérités, obtenu l'omniscience et conquis la domination entière des forces (1). Elle s'applique, comme on voit, non seulement aux Bouddhas vivants, mais encore et surtout aux Bouddhas défunts, devenus *Kêvalas*, seuls, solitaires, détachés, comme les *Pourouchas* affranchis du Sânkhya qui savent tout, peuvent tout, dominent souverainement tous les êtres, et sont tellement exaltés, déifiés, divinisés, que Kapila les assimile à l'*Adipouroucha* ou *Paramâtman* des orthodoxes (2). On n'en saurait douter lorsque l'on voit les Bouddhistes du Nord se plaire à peupler l'infinité de l'espace d'un nombre infini de Bouddhas existants par eux-mêmes ou *Svayambhouvah* (3), de même que les Sânkhyas peuplaient leur *Kâivalyam* d'innombrables *Pourouchas* détachés de Prakriti ou devenus *Kêvalas;* car et les *Kêvalas* et les *Bouddhas* représentaient chacun le *Svayambhoû* de la mythologie Pourânique. Toute la différence est que l'unité avait fait place à la multiplicité. Pour ne pas reconnaître un seul dieu, les premiers Bouddhistes, à l'exemple des Sânkhyas, comptaient autant de dieux souverains qu'il y avait de Bouddhas *sortis de ce monde* ou *Tathâgatas* (4).

Reprenant ici les deux dénominations obscures de *Nirvâna sans reste d'Oupadhi* et de *Nirvâna avec reste d'Oupadhi*,

(1) Ibid., II, p. 336-7.

(2) Voyez ci-dessus, chap. III, p. 370.

(3) E. Burnouf, II, p. 400.

(4) M. E. Burnouf applique ce titre aux Bouddhas *vivants* et le traduit par *venus en ce monde*. Mais en même temps il reconnaît que l'autre sens, adopté par M. G. de Humboldt, peut convenir aux Bouddhas *défunts*. Voyez I, p. 626.

mentionnées ci-dessus, je soupçonne que la première désigne celui où les âmes sont réduites à l'état de purs esprits, n'ayant plus ni corps grossier, ni corps subtil, tandis que la seconde représente celui dans lequel elles sont encore revêtues du corps subtil, et, sous ce point de vue, exposées à tourner de nouveau dans le cercle fatal des transmigrations. Ainsi, l'*Oupadhi* qui subsiste dans le simple Nirvâna complet, et qui disparaît dans le grand Nirvâna complet, serait le corps des attributs, le lingam ou le corps subtil, cette cuirasse d'agni qui enveloppe et soutient l'âme, débarrassée de son corps grossier, ce chariot igné, ce véhicule invisible qui la transporte dans le cours de ses renaissances (1), enfin cette chaîne à la Vaucanson qui, semblable à la roue aux 12 vases des Manichéens, puise perpétuellement les âmes dans le vide extra-mondain, pour les verser dans les trois mondes, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à anéantir en elles la corruption du mal moral ou le *Kléça*, qui les tient attachées à l'existence complexe (2).

Le mot *Oupadhi* dont je viens de parler, signifie : support, appui, soutien, roue d'un char, terreur et fraude. A l'exception des deux derniers sens, tous les autres conviennent ici, de l'aveu de M. E. Burnouf (3). En s'arrêtant à celui de roue, on pourraît se demander si les Bouddhistes n'ont pas pris la partie pour le tout, je veux dire la roue (Oupadhi) pour le char (Ratha), par inverse des Celtes, des Latins, des Lithuaniens et des Germains qui ont pris le tout pour la partie dans *Roth*, *Rota*, *Ratas*, *Rad ou Rada*, roue, venant du sanscrit *Ratha*, chariot (4). Cette métaphore serait d'au-

(1) Voyez ci-dessus, chap. 1, p. 329.

(2) E. Burnouf, II, p. 443 et p. 790.

(3) Id., I, p. 591.

(4) Voyez le *Glossarium Sanscritum* de Bopp, *in* V°.

tant plus naturelle qu'elle ferait contraste avec la locution si familière aux Bouddhistes : faire tourner la roue de la loi (1), par opposition au *Kléça* qui faisait tourner la roue du monde ou de la transmigration. Mais la signification plus générale de support ou de soutien rentre aussi bien que celle de roue dans les idées bouddhiques, et l'on peut s'en contenter (2). L'esprit délivré de ses chaînes n'a plus d'autre soutien et d'autre raison de son existence que lui-même. Il est devenu *Bouddha Svayambhoû*.

A la vérité, l'âme, dans cette hypothèse, est privée de toutes les conditions qui constituent l'existence relative ou compléxe. Mais ces conditions, disent les Bouddhistes, ne sont pas l'âme, la personne, le *moi*. Le moi (Atman), ce n'est pas le corps grossier de l'individu qui est composé des attributs intellectuels, des sens et des éléments (3). Ce n'est pas non plus le corps subtil, formé seulement de qualités abstraites (4) : c'est uniquement le principe pensant, le *Tchittam*,

(1) Sur cette locution, voyez E. Burnouf, p. 387, note.

(2) M. E. Burnouf, I, p. 592, et II, *passim*, s'arrête au sens d'*agrégation*, mot par lequel il entend la reunion des cinq *Skandhas* ou attributs constitutifs de l'existence humaine, selon la doctrine bouddhique. C'est en effet le sens adopté par les Tibétains. — On lit dans le Bhâgavata-Pourana, traduction de ce savant, I, p, 577, st. 20, que la divine Mâyâ amène la roue de l'existence (Samsrititchakram) ; ce qui indique que la roue, le char, l'agrégation, le *lingam* étaient ici employés tour-à-tour comme de véritables synonymes. Comparez aussi Lois de Manou, XII, 124. — Notons encore que la roue de la loi est nommée *roue du vide* dans le Lalita-Vistara de M. Foucaux, p. 398, par opposition à la roue de la renaissance. — Du reste il faut lire dans un excellent compte-rendu de M. Biot, Journal des Savants, année 1845, p. 344-7, l'anecdote très-plaisante des roues à prières envoyées de Russie au Tibet par M. Shilling de Canstadt.

(3) Id. I, p. 508-9.

(4) Voyez là-dessus ibid. p. 499 et 501.

emprunté au *Tchit* des Vêdântistes (1), l'esprit pur, qui dit : je ou moi (aham) ; c'est le sujet, ou la personne (Poudgala) ; c'est l'âme, en un mot, qui peut ignorer ou connaître la vérité touchant les choses, penser qu'elles existent réellement ou savoir qu'elles sont purement illusoires. Au premier cas, disent les Bouddhistes, l'âme tombe sous l'empire des douze causes et effets de l'existence, et roule jusqu'à ce qu'elle ait pu s'en affranchir dans le cercle éternellement mobile de la transmigration. Au second cas, elle s'en dépouille, elle s'en détache, elle s'en affranchit définitivement pour entrer dans le Nirvâna (2), c'est-à-dire, selon moi, pour redevenir ce qu'elle était à l'origine des choses, esprit pur, essence intelligente (3), être indivisible ou Bouddha parfait, *Svayambhoû*, existant par soi-même, sachant tout, et dominant toutes les forces, telle, en un mot, que le *Pouroucha* détaché des philosophes Sânkhyas. En effet, les Bouddhistes se sont approprié la doctrine mystique de ceux-ci sur le *Kâivalyam* ou le *détachement* non seulement dans ce monde, mais encore dans l'autre (4). Ils l'expliquent de la même manière, et s'expriment à ce sujet dans les mêmes termes, témoin cet adage de Kapila, qu'ils répètent, en parlant du corps : « ceci n'est » pas à moi ; ceci n'est pas moi ; ceci ce n'est pas mon âme » même (5). »

Les mots d'extinction et d'anéantissement ne doivent donc

(1) Ibid. p. 507-8.

(2) Ibid. p. 510.

(3) Elle est alors *Adhimouktisârâh*, ayant l'intelligence pour essence, expression dont se servent les livres bouddhiques dans le sens de *qui est tout attention* ou *tout œil, tout oreille*. Voyez sur ce mot E. Burnouf, II, p. 338.

(4) Ibid., I, p. 462.

(5) Ibid. I, p. 509-10. Comparez ci-dessus, chap. III, p. 366.

pas s'appliquer au principe pensant. Cela est si vrai que les légendes bouddhiques nous parlent souvent de Bouddhas parfaits, antérieurs à Çâkhya-Mouni, Bouddas réels ou imaginaires, il n'importe, qui descendent du grand Nirvâna complet dans l'univers *Saha* ou de la souffrance, pour assister aux prédications de Bhagavat (1).

Parlerai-je maintenant de la comparaison du Bouddha qui meurt, tantôt à un feu (2), tantôt à une lampe (3) qui s'éteignent faute d'aliments? Je ne vois dans la première figure qu'une image très-ancienne et toute populaire, empruntée au culte naïf d'Agni. Le feu qui brûle, c'est l'Agni vêdique, revêtu de son corps brillant. Le feu qui s'éteint, c'est le Yama vêdique encore, ou Agni privé de flamme. En effet, dans les Vêdas, les deux dieux ne font qu'un, à proprement parler. Il n'y a entre eux qu'une différence, c'est que le premier, réputé dieu du jour et du monde des vivants, est à l'état positif d'activité ou d'action (Pravritti), tandis que le second, censé dieu de la nuit et des morts, est à l'état négatif de cessation ou de repos (Nirvritti). Celui-ci n'en existe pas moins que celui-là, mais à titre d'esprit pur, d'âme privée de corps (4). Il devient le type du Bouddha défunt dont l'âme, débarrassée désormais de ses deux corps, le grossier et le subtil, entre seule dans le *Nirvâna* ou dans le *Nirvritti*, car ces deux termes sont synonymes (5), c'est-à-dire parvient à l'impassibilité, à l'apathie, à l'inertie complète, à l'indifférence absolue, qualités qui, avec l'omni-

(1) Voyez entre autres exemples, celui de la descente du bienheureux *Tathâgata Prabhoûtaratna*. Lotus de la bonne loi, p. 255.

(2) E. Burnouf, I, p. 590.

(3) Id. I, p. 590; II, p. 339, note de la st. 84, et p. 784.

(4) Rig-Vêda, IV, p. 233, note 1.

(5) Voyez ci-dessus, chap. II, p. 364.

science, constituent la béatitude éternelle, dans l'opinion générale des Indiens.

A l'égard de la seconde métaphore, les Bouddhistes n'étaient, selon toute apparence, que les échos des Sânkhyas. Ceux-ci en effet concevaient l'atome animé ou corps très-subtil qu'ils nommaient *lingam*, comme s'étendant au-dessus du crâne, et ils le comparaient à une flamme qui s'élève au-dessus de la mèche (1). L'extinction de cette flamme était donc le symbole tout naturel de l'extinction du *lingam*. Ainsi, cette phrase appliquée à la mort de Çâkhya-Mouni : « comme » l'extinction d'une lampe, ainsi a eu lieu l'affranchissement » de son intelligence (2) », ne veut pas dire que son âme a été anéantie. Elle annonce au contraire que cette âme, désormais revenue à l'état d'intelligence pure, a été affranchie. L'extinction ne peut s'entendre que du corps subtil. Il en est de même de cette autre comparaison : « Il fut entièrement privé » d'action (Parinirvritô), comme une lampe par la destruc- » tion de sa cause (3) », bien qu'ici la cessation semble absolue. En effet, il faut se rappeler que, chez les Sânkhyas, le *lingam*, à la mort de l'ascète *Kêvala*, s'absorbe ou se

(1) C'est ce qu'on lit dans le Yôga-Çâstra de Patandjali. Colebr. Misc. Essays, I, p. 246, et Wilson, Sânkhya-Kârikâ, p. 136. Comparez E. Burnouf, I, page

(2) E. Burnouf, II, p. 339, note de la page 171, st. 84.

(3) M. E. Burnouf, ibid. p. 339, même note, traduit ainsi : « il fut entiè- » rement *anéanti* comme une lampe dans la destruction de sa cause ». Précédemment, p. 17, st. 84, il avait ainsi rendu la phrase sanscrite: « Il » entra dans le Nirvâna complet comme une lampe dont la source est » éteinte ». Cette première version me paraît préférable, car *Parinirvritô* veut dire à la lettre *planè quietus*. Voyez le Glossaire de Bopp, au mot *vri*, et les lois de Manou, I, 54, où *Nirvritô* est appliqué au *Mahâtmâ* qui, durant le Pralaya, dort tranquillement dans la plus parfaite quiétude.

dissout pour toujours dans la nature (1). C'est lui et non le *Pouroucha* qui s'éteint comme une lampe dont l'aliment est consumé. Le parallèle bouddhique revient donc à ceci : Le feu s'éteint faute de bois ; la lampe s'éteint faute d'huile, car l'huile et le bois sont leurs corps ; mais Agni, leur âme commune, subsiste, quoiqu'à l'état de Yama (2). De même le *lingam*, le corps archétype, s'éteint faute de *kléça* ou de péché ; mais l'esprit pur survit ; l'intelligence (Tchêtas, νοῦς, mens,) est délivrée, ainsi que le marquait la première comparaison ; car il y a ellipse dans les deux textes. L'intelligence est affranchie à jamais du dernier lien qui l'attachait à l'existence relative ou complexe. Devenue, dès ce monde même, *Nichklêçâ*, sans péché (3), elle se débarrasse dans l'autre de toutes ses enveloppes matérielles, rudimentaires ou idéales, appelées corps grossier, corps subtil et *lingam* par les philosophes du Sânkhya, et elle échappe ainsi pour toujours aux causes de la renaissance. « Le Solitaire, » disait Bhagavat, dans le Divya Avadâna du Népâl, le » Solitaire a renoncé à l'existence, qui est semblable et diffé- » rente, aux éléments dont se compose la vie. S'attachant à » *l'esprit*, recueilli, il a, comme l'oiseau né de l'œuf, brisé » sa coquille (4). »

M. Barthélemy Saint-Hilaire a ajouté aux raisons données par M. E. Burnouf, un argument nouveau, tiré à la fois et de la théorie des quatre degrés de contemplation et de celle des quatre sphères de la région sans formes qui y correspon-

(1) Cela résulte *à contrario sensu* de la st. 45 de la Sânkhya-Kârikâ.

(2) Le feu caché dans le bois est l'*Atmâ*, porte un Oupanichad. Oupnekhat, II, p. 318.

(3) E. Burnouf, II, p. 443. Je reviendrai plus loin sur cette expression très-importante dans le Bouddhisme indien.

(4) E. Burnouf, I, p. 80.

dent en seconde ligne après celles de la région des formes (1). Mais cette objection n'a pas, ce me semble, une grande portée. Déjà M. E. Burnouf avait montré que, dans le quatrième degré de contemplation, la vie physique du Bouddha vivant était réduite à peu près au seul mouvement de la respiration, et la vie intellectuelle à la persistance de l'intelligence pure, abstraction faite de toutes ses applications (2). En résulte-t-il que le Bouddha défunt perde l'intelligence en même temps que la respiration, c'est-à-dire l'âme avec le corps? Nous venons de voir que non. Le même savant avait prouvé aussi que la quatrième sphère de la région sans formes, répondant au quatrième degré de contemplation, était habitée par des êtres qui ne pensent plus en fait, bien qu'en droit ils aient encore la faculté de penser (3), ce qui revient à dire qu'ils dorment d'un profond sommeil, de même que le Brahmâ masculin des Vêdântistes pendant la durée des Pralayas périodiques (4). En supposant que, dès le temps de Çâkya-Mouni, le grand Nirvâna complet auquel parvient le Bouddha parfaitement accompli, ait été placé au-dessus, ce Bouddha sera alors, et pour toujours, dans le même état que l'éternel Brahma neutre des mêmes Vêdântistes durant les mêmes Pralayas, ou que *l'Atmâ* détaché des sectateurs du Nyâya, c'est-à-dire qu'il dormira tranquillement dans la plus parfaite quiétude (5). Et c'est effectivement ce que suppose une légende du roi Açôka dans laquelle on explique ainsi l'entrée de Bhagavat dans l'élément du Nirvâ-

(1) Journal des Savants, année 1855, p. 57-9. — Je reviendrai ci-après sur ces deux régions célestes.

(2) E. Burnouf, II, p. 819.

(3) Ibid. p. 814.

(4) Lois de Manou, I, 52.

(5) Mêmes lois de Manou, I, 54. Revoyez ci-dessus, Chap. II, p. 353-4.

na sans reste d'*Oupadhi* (1) : « Le grand Richi, ce sage doué » d'intelligence et d'une immense compassion, *est entré dans* » *le repos*, tranquille désormais parce qu'il n'avait plus d'êtres » à convertir (2). »

Du reste, je me plais à reconnaître que le savant critique a rendu pleine justice à Çâkya-Mouni et à sa doctrine. Il a équitablement fait la part du bien (3) et celle du mal (4); et, sauf son opinion sur le Nirvâna, ce n'est pas sa faute si la seconde l'emporte de beaucoup sur la première. Mais lorsqu'il s'écrie : « Si le Nirvâna bouddhique n'est pas le néant, qu'on nous dise ce que c'est (5), il a trop oublié, peut-être, ce qu'il avait dit du *Kâivalyam* des Sânkhyas.

Bhagavat a sur Kapila l'avantage d'avoir préché constamment la pratique de toutes les vertus (6). Ce qu'on peut lui reprocher à bon droit, sous ce rapport, c'est d'avoir outré sa maxime philosophique du renoncement absolu aux biens et aux splendeurs de ce monde.

« Des haillons et des linceuls pour vêtements, remarque à

(1) La formule sanscrite, très-fréquente dans les livres bouddhiques, se reduit à ces trois mots : *Niroupadhicêché Nirvânadhâtâu Parinirvritô*, sur laquelle il faut lire la note de M. E. Burnouf, I, p. 591-4, avec retour à la note 3 de la p. 409 ci-dessus.

(2) E. Burnouf, I, p. 389.—A la p. 370, on avait dit que Bhagavat est alors *parvenu au comble de la quiétude.*

(3) Journal des Savants, année 1855, p. 121-30.

(4) Ibid., p. 243-56.

(5) Ibid., p. 59.

(6) La première de toutes était la charité, *Mâitrî*. Voyez E. Burnouf, II, p. 300, avec recommandation de cacher *ses bonnes œuvres* (id. I, p. 261).—Bhagavat recommandait aussi la foi et l'espérance: la foi en lui (ibid., I, p. 270, 329; II, p. 25, 29), l'espérance dans le Nirvâna (ibid., II, p. 63, 283). Ces qualités morales découlaient tout aussi naturellement de sa doctrine que de celle de J.-C. Il n'y a là aucun emprunt, soit de l'Inde à la Judée, soit de la Judée à l'Inde

» ce sujet M. Barthélemy Saint-Hilaire, des forêts pour abris, » des aumônes pour nourriture, des cimetières pour lieux d'habitation, la plus rigide abstinence, la proscription de tous » les plaisirs, même les plus innocents, le silence habituel qui » éloigne les plus chers entretiens, c'est presque la tombe (1).» Voilà pourtant les austérités que le Bouddha imposait à ses Religieux. Si la fin de tout cela devait être le néant, Çâkya-Mouni eût été, ce semble, le plus inconséquent des philosophes ou des hérésiarques. Parmi ses nombreux auditeurs, les uns auraient frémi d'indignation; les autres lui auraient tourné le dos avec mépris. Les plus modérés se seraient bornés à lui répéter ce distique du chef des logiciens dans le Râmâyana : « O fils de roi, ne seras-tu jamais sage? » Ce qui se laisse goûter et toucher par les sens est seul digne » de tes désirs (2). » Ou bien ils lui auraient répondu, comme le chantre vêdique Sankousouka, fils de Yama : « La vie et » la mort se succèdent. Livrons-nous au rire et au bonheur » de la danse, et prolongeons notre existence... Qu'ils vivent » (ces jeunes gens) cent et cent automnes. Qu'ils enferment » Mrityou (la mort) dans sa caverne (3). » Ou enfin ils lui auraient rappelé les paroles échangées entre lui et *Mârâ*, le pécheur, sous le figuier sacré de Bôdhimanda, au moment où lui Bhagavat allait commencer sa mission. Le dieu de l'amour, l'esprit malin, l'allié de tout ce qui est dans le délire, lui avait dit : « Çâkya, il faut vivre. » A quoi Çâkya avait répondu : « Démon, bientôt je triompherai de toi. Les désirs » sont tes premiers soldats... La chair étant venue à se des-

(1) *Ubi suprâ*, p. 127.

(2) Voyez l'extrait entier dans M. Edgar Quinet, du Génie des Religions, p. 216-7.

(3) Rig-Vêda, IV, p. 161, st. 3 et 4. Comparez, chez les Hébreux, la paraphrase de l'Ecclésiaste, IX, 2-10.

» sécher, l'esprit en deviendra plus pur (1). » Mais pourquoi faire, lui auraient objecté ses auditeurs? Pour être anéanti? Maître, le pécheur (Pâpîyân) avait raison : il faut vivre.

Mais non, reprend le docte académicien, l'existence est un fardeau pour les Indiens, et si Bouddha n'y eût mis bon ordre, ses disciples se seraient suicidés à l'envi l'un de l'autre. Les Orientaux détestent la vie autant que nous l'aimons en Occident (2). Comme si l'homme n'était pas le même en tout pays et en tout temps! Comme si par sa nature il n'était pas porté à redouter sa destruction, à ne pas y croire même, à espérer, après cette courte et triste vie, une vie meilleure et plus durable! Comme si enfin nos voyageurs n'attestaient pas que les Asiatiques ont généralement plus de crainte de la mort que les Européens! Ils la craignent moins par l'appréhension des renaissances que par l'horreur instinctive que sa vue inspire à tous les hommes, que par la pensée d'un anéantissement total. Aussi les Bouddhistes de nos jours, à l'exception d'un très-petit nombre, n'entendent-ils par le Nirvâna que l'exemption définitive des souffrances physiques, morales et intellectuelles, inséparables de toute existence en corps et en âme. Et ce qu'ils pensent là-dessus, leurs devanciers le pensaient également, à remonter dans l'histoire monumentale jusqu'aux inscriptions du roi bouddhiste Açoka ou Piyadasi qui régnait deux à trois siècles après la mort de Bouddha-Bhagavat (3).

(1) Lalita-Vistara de M. Foucaux, p. 251-2.

(2) Mémoire sur le Sânkhya, p, 471-2, et Journal des Savants, année 1855, p. 126. — Les exemples de suicides religieux mentionnés dans les livres bouddhiques sont presque tous antérieurs à la prédication de Çâkhya-Mouni et doivent être rapportés au Brâhmanisme qui les tolérait ou les autorisait, comme on le voit dans les lois de Manou, VI, 77-8.

(3) E. Burnouf, II, p. 659-60, 741, 778.

Quoiqu'en dise M. Barthélemy Saint-Hilaire, le grand Nirvâna complet de Çakya-Mouni ne pouvait être le néant. Comment croire en effet que ce sage, à l'âme si belle et si pure, si héroïque et si vertueuse, ainsi que le reconnaît le savant professeur (1), eût déserté la bannière du spiritualiste Kapila pour prendre celle des nihilistes, si tant est qu'ils eussent alors quelque crédit dans l'Inde? Il ne l'aurait pu sans manquer à la fois et à sa doctrine philosophique et à sa mission religieuse : à l'une, puisqu'il aurait fait périr des esprits réputés impérissables ; à l'autre, puisqu'au lieu de les sauver, il les aurait perdus.

Ceux qui s'adressaient à lui pour en obtenir les moyens d'échapper à la loi fatale de la transmigration, ne venaient pas lui demander de les anéantir après leur mort. Les uns se contentaient de pouvoir renaître dans les bonnes voies de l'existence, c'est-à-dire parmi les Dêvas ou les hommes, plutôt qu'aux degrés subalternes des génies, des démons faméliques, des brutes et des damnés (2). Les autres visaient plus haut et voulaient prendre rang parmi les saints contemplatifs du Bouddhisme, placés au-dessus des dieux brâhmaniques (3). D'autres, enfin, à l'esprit plus délicat, demandaient à s'élever plus haut encore dans les sphères de la région sans formes, à y vivre d'une vie extatique sans terme comme sans mesure, car la rêverie, la contemplation, l'extase ont toujours constitué le suprême bonheur des Ascètes de l'Inde.

Bouddha, en bon apôtre, servait chacun suivant son goût. Il répète souvent, dans le Lotus de la bonne loi, qu'il avait égard aux conditions diverses, basses, moyennes, élevées, de

(1) Journal des Savants, année 1855, p. 250.

(1) E. Burnouf, II, p, 309.

(2) E. Burnouf, II, p. 77.

ses auditeurs ou de ses religieux (1). Il se faisait tout à tout pour atteindre son but ; et ce but était de moraliser les hommes, de rompre leurs misérables penchants, de les rendre doux, charitables, chastes, patients, résignés, humbles de cœur, purs d'action, de parole et de pensée, de les amener par la persuasion à l'accomplissement du *devoir* (Dharma), enfin de leur faire mériter l'affranchissement final par une bonne conduite autant et plus encore que par la science sacrée. Certes, ce n'était pas pour les anéantir qu'il leur prêchait les privations, les austérités, les abstinences, et surtout la confession publique, institution qu'il avait empruntée au Brâhmanisme (2), mais dont il sut tirer un grand parti en la généralisant (3). « Passé à l'autre rive (4), leur disait-il, j'y fais passer les » autres ; délivré, je délivre ; consolé, je console ; arrivé au » Nirvâna complet, j'y conduis les autres. Avec mon intelli- » gence absolue, je connais parfaitement tel qu'il est ce monde- » ci et l'autre monde ; je sais tout, je vois tout. Accourez » tous à moi, Dêvas et hommes, pour entendre la loi. Je suis » celui qui montre le chemin, qui indique le chemin, qui le » connaît, l'enseigne et le possède parfaitement (5). »

(1) Ibid., p. 77, *et alibi passim*.

(2) Voyez Lois de Manou, XI, st. 22-30.

(3) Elle avait lieu tous les 15 jours, à la nouvelle et à la pleine lune, en présence de l'assemblée des religieux qui imposait une pénitence. Voyez E. Burnouf, I, p. 299-300, et 449-50, avec la note.

(4) Le terme sanscrit est *Pâramitah*, qui est parvenu à l'autre rive, expression mystique, employée par les Brâhmanes aussi bien que par les Bouddhistes, pour désigner celui qui a traversé l'océan du monde et obtenu la délivrance finale. Voyez E. Burnouf, I, p. 463, avec la note, et II, p. 544, ou M. Foucaux, Lalita Vistara, p. 19 et 360.

(5) E. Burnouf, II, p. 76. — Comparez ibid., p. 376, un texte parallèle, en pali, et un autre du Lalita Vistara, traduction de M. Foucaux, p. 287, ainsi conçu : « Parti dans le désir de l'Amrita (de l'immortalité), parvenu » à l'arbre de l'intelligence,... après avoir lui-même abordé, qu'il (le Boudd-

Est-il possible qu'en s'exprimant ainsi, Bouddha ait entendu substituer l'anéantissement des âmes au simple détachement de la nature admis par les Sânkhyas? Non, certes, car il déclare plus loin que son Nirvâna est le seul qui donne réellement l'omniscience, celle du véritable Svayambhoû, c'est-à-dire du Bouddha existant par soi-même (1).

Une seule chose a manqué au Bouddhisme primitif, mais elle est très-grave: C'est de n'avoir pas admis l'existence d'un dieu unique et suprême, à la fois créateur et directeur de l'univers. Bhagavat a suivi trop servilement sur ce point la doctrine athée de Kapila. Heureusement que ses disciples ont comblé cette lacune, sinon en totalité, du moins en très-grande partie. Les uns ont adopté l'*Içvara* de Pâtandjali (2); les autres ont personnifié la *Pradjnâ* ou la sagesse, tout en l'assimilant à la *Prakriti* ou plutôt à la *Bouddhi* des Sânkhyas (3); d'autres ont substitué le *Vidjnânam* ou esprit absolu et élémentaire au *Tchit* des Vêdantistes (4); d'autres ont opposé à l'*Adipouroucha* des Brâhmanes orthodoxes un *Adibouddha* ou Bouddha primordial (5). D'autres enfin n'ont pas hésité à remplacer Brahma neutre par Bouddha Çakhya-

» ha) délivre aussi les autres! Après s'être affranchi lui-même, qu'il af-
» franchisse les autres! Après avoir respiré lui-même, qu'il fasse res-
» pirer les autres! Complétement délivré des misères (Parinirvrita),
» qu'il délivre aussi les autres des misères! Il rendra au vide (Çounya),
» sans exception, les trois maux de l'existence, » la naissance, la vieillesse et la mort. — Mais le principe pensant que deviendra-t-il? Il deviendra (*Svayambhoûh*) selon les p. 116 et 262; car il aura obtenu l'immortalité ou l'émancipation finale, ainsi qu'il est dit à la page 290.

(3) Ibid., II, p. 282.

(1) De là leur nom d'Aiçvarikas, Ibid. I, p. 441-573.

(2) Ibid. I, p. 221, 442, 511, II, p. 352, 502.

(3) Ibid. I, p. 637.

(4) Ibid. I, p. 117, 120, 222, 230, 442, 581, 617.

Mouni dont ils ont fait un dieu incarné, bien qu'il eût vécu et fut mort en simple philosophe (1). Par ces concessions tardives mais nécessaires, les Bouddhistes se rapprochèrent du Brâhmanisme orthodoxe. Ils furent ainsi en mesure de fournir des réponses plus péremptoires et plus populaires à ces deux grandes questions de la philosophie orientale : D'où viennent toutes les âmes qui s'incorporent durant les créations successives de l'univers ? Où vont-elles durant les périodes de dissolution générale ? Les théistes du Bouddhisme, et ils sont les plus nombreux, répondent aujourd'hui, comme les Brâhmanes orthodoxes, que le sein de la divinité est là pour les recevoir, pour les contenir et pour les rendre. C'est dans ce sein aussi que retournent pour toujours, après la mort, les hommes qui, par leurs propres efforts, à l'aide des austérités et de la méditation, ont mérité d'être honorés comme des Bouddhas sur la terre, et de s'élever dans le ciel, à la participation des attributs et du bonheur de l'être suprême (2).

Au temps de Çâkya-Mouni, c'était le Çounya ou le vide anté-cosmogonique qui remplaçait Brahma neutre dans l'école athée, mais pourtant spiritualiste, des Sânkhyas. Kapila le

(1) Voyez les souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, par M. Huc, II, p. 148, 340. — Cette idée de faire un dieu de Bouddha et même un dieu suprême, commence déjà à percer et dans le Lalita-Vistara, p. 6, 63, 114-6, 287, 311, 317, et dans le Lotus de la bonne loi, p. 24, 29, 68, 76-7, 108, 161, 280-2. Ces deux ouvrages paraissent avoir été écrits vers l'époque du 3.e concile bouddhique tenu dans le Kachemire, 400 ans environ après la mort de Çâkya-Mouni. — D'ailleurs à peine eut-il fermé les yeux que ses disciples rendirent à ses reliques un culte assez significatif. On peut lire à ce sujet E. Burnouf, I, p. 336-45. Voyez aussi dans la légende de Pourna, ibid. p. 234-6, les honneurs presque divins rendus à Bhagavat par les veuves auxquelles il exposait l'enseignement de la loi.

(2) E. Burnouf, I, p. 452-3 et 637.

nommait *Kâivalyam*, la solitude ; Bhagavat l'appela *Çounyatâ*, la vacuité, et après lui les Djâinas le désignèrent par le titre d'*Alôkâkâça*, l'espace invisible (1). Où était ce vide pendant la durée des trois mondes de la terre, de l'atmosphère et du ciel ? En dehors et au-dessus sans nul doute, comme le *Kâivalyam* des Sânkhyas, puisque Bouddha déclare que le Nirvâna est hors de leur enceinte, appelé *Trâilôkyam*, la réunion des trois mondes (2). Mais était-il également en dehors du *Trâidhâtoukam* des Bouddhistes, c'est-à-dire de l'ensemble de leurs trois grandes régions des désirs, des formes et de l'absence de formes (3), régions que ces sectaires subdivisent en 28 cieux superposés (4) ? Il faut d'abord écarter les deux premières régions, répondant, l'une au monde atmosphérique des Brâhmanes, et l'autre à leur monde céleste, quoique les Bouddhistes aient établi une relation mystique entre les quatre divisions de celle-ci et les quatre degrés de contemplation de leurs Bouddhas humains (5). En effet, les désirs et les formes appartiennent au grand cercle des transmigrations. Mais il en est autrement de la région sans formes, puisqu'un texte pali l'assimile au Nirvâna, en opposant celui-ci à la région des formes (6). Il va sans dire que les Bouddhistes ont partagé leur région sans formes en quatre sphères distinctes, pour les mettre également en correspondance avec leurs quatre degrés de contemplation (7). Cette

(1) Ci-dessus, chap. III, p.

(2) E. Burnouf, II, p. 63 et 85.

(3) *Kâmadhâtou*, *Roupadhâtou* et *Aroupadhâtou*.

(4) M. E. Burnouf, I, p. 617, n'en compte que 24, parce qu'il n'y renferme pas les 4 sphères de la région sans formes dont il s'occupe ailleurs. Voyez Id., II, p. 811 et suivantes.

(5) Id., I, p. 618.

(6) Id. II, p. 339, *initio*.

(7) Ibid. II, p. 810-4.

symétrie donne lieu de soupçonner que les deux plus hautes sphères qui font contraste avec les deux autres, ont été imaginées bien plus tard, et qu'originairement on s'arrêtait aux deux plus basses, appelées, la première lieu de l'infinité de l'espace, et la seconde lieu de l'infinité de l'intelligence (1). Celles-ci en effet répondent l'une au *Brahmalôka* des Brâhmanes orthodoxes, à l'*Akâça* de certains Vêdantistes et au *Lôkâkâça* des Djâinas, et l'autre au *Satyalôka* des premiers, au *Tchit-âkâça* des seconds et à l'*Alôkâkâça* des troisièmes (2).

Cela posé, il me semble que les deux premières sphères de la région sans formes représentaient les *deux Nirvânas avec et sans reste d'Oupadhi* des plus anciens Bouddhistes. La première en effet tient encore à la matière, tandis que la seconde est un pur attribut de l'intelligence, selon la judicieuse remarque de M. E. Burnouf (3). L'une correspond, chez les Bouddhistes, à leur *Akâçadhâtou*, élément de l'éther, cinquième et dernier élément matériel (4), et l'autre à leur *Vidjnânadhâtou*, élément de l'intelligence ou de l'esprit absolu ou générateur (5). Dans celle-ci il ne resterait des

(1) Ibid. p. 11-2. La troisième se nommait *lieu où* (dans la pensée de ses habitants) *il n'existe absolument rien*, et la dernière *lieu où il n'y a* (pour les êtres qui l'habitent) *ni idées, ni absence d'idées*, ibid. p. 813-4.

(2) Quoique les Oupanichads confondent quelquefois le Brahma neutre avec le Brahma masculin et le *Satyalôka* avec *Brahmalôka*, je crois qu'il faut distinguer aussi bien les deux demeures que les deux divinités ; c'est ce que j'ai constamment fait ci-dessus.

(3) E. Burnouf, II, p. 813.

(4) Id. I, p. 496 et suiv., II, p. 515 et suiv.

(5) Id. I, p. 497, 502, 636-7, II, p. 476, 512 et suiv. — Le Bouddhisme est un système aussi vaste que compliqué dans lequel les mêmes mots reçoivent des significations ou plutôt des applications différentes, selon les sectes ou les écoles. L'élément du *Vidjnânam* en est ici un exemple. Car il semble tenir d'un côté à l'esprit pur, et de l'autre à la matière. En tant que lieu de l'infinité de l'intelligence, c'est un monde d'où l'on ne revient

Bouddhas *accomplis* que l'essence spirituelle. Dans celle-là le corps archétype des Bouddhas *individuels* subsisterait et avec lui la possibilité des renaissances (1).

Ces idées s'accordent assez bien avec la théorie bouddhique des Mongols et des Tibétains, rapportée en Europe par M. Schmidt de Saint-Pétersbourg. Quoique l'historien français du Bouddhisme ne l'ait retrouvée ni au Népal, ni à Ceylan, elle n'en est pas moins digne d'attention. Je vais la reproduire d'après lui, en y insérant quelques explications à la suite des siennes. « Suivant cette théorie, dit M. E. Burnouf, chaque » Bouddha possède trois natures distinctes, dont chacune ap- » partient à un monde distinct comme elle. La première nature » est celle de l'abstraction, de l'état absolu, de l'être en soi » ou par soi (c'est-à-dire, selon moi, du Svayambhoû;) elle » n'existe telle que dans le premier monde, dans celui du » vide : c'est le Bouddha dans le Nirvâna », c'est-à-dire, suivant moi, dans la sphère de l'intelligence infinie, prise pour le haut de la région sans formes. « La seconde nature » est la manifestation du Bouddha au sein de la puissance » et de la sainteté; elle paraît dans le second monde : c'est » le *Dhyâni Bouddha* (Bouddha de la contemplation) ou » *Anoupapâdaka*, sans parents (Bouddha immatériel), » c'est-à-dire, à ce qu'il me semble, sans corps grossier, mais avec un corps subtil, dans la plus haute sphère de la région des formes. « La troisième est sa manifestation » sous une forme humaine; elle paraît dans le troisième mon- » de : c'est le *Mânouchi Bouddha* (ou Bouddha humain), » c'est-à-dire, selon moi, celui qui apparaît au bas de la

pas. Mais considéré comme source des éléments grossiers, il est la cause de la prise d'un nouveau corps. Dans ce dernier cas, le *Vidjnâam* ou la connaissance joue le rôle de son opposé l'*Avidyâ* ou l'ignorance.

(1) On a vu ci-dessus, p. 394-5, en quoi consiste la différence des deux genres de Bouddhas.

région des désirs. « De cette manière le Bouddha appartient » à la fois aux trois mondes, car il est essentiellement illi- » mité (1). »

Je reconnais que d'autres livres bouddiques placent le monde du vide occupé par le Bouddha Svayambhoû, au-dessus des quatre sphères de la région sans formes, ce qui suppose que le Dhyâni Bouddha habite cette région elle-même, tandis que le Mânouchi Bouddha continue de résider sur la terre, au-dessous de la région des désirs. Mais ce point de vue, dans lequel on laisse de côté la région des formes, me paraît relativement moderne, comme étant le suprême degré de l'abstraction (2).

Quoiqu'il en soit, des trois mondes habités par le Bouddha parfait, le plus élevé, celui du vide, est identique au grand Nirvâna complet de Çâkya-Mouni. C'est à la fois, comme le *Kâpilyam* de Kapila, le lieu et l'état de l'âme délivrée, déifiée, divinisée, loin d'être anéantie.

Ce lieu et cet état de béatitude éternelle sont le prix de la science, de la vertu, de la sainteté. Les âmes n'y parviennent que lorsqu'elles sont redevenues *Nichklêcâh*, sans péchés (3),

(1) Ibid. I, p. 118, à la note, et pour les qualifications sanscrites le texte des p. 116-7. — Le dernier titre de Bouddha *illimité* figure dans le Lalita Vistara de M. Foucaux, p. 311 et 317, avec celui de *premier des êtres* ou de *suprême des êtres* qu'on lit encore dans un petit livre sanscrit traduit en Tibetain et communiqué à M. Huc qui en a fait l'extrait, *ubi suprà* II, p. 148, et, même avec la qualification de « dieu des dieux, » plus élevé que tous les dieux, non surpassé par aucun autre. » (Même Lalita-Vistara, p. 114).

(2) Telle était d'ailleurs l'opinion de M. E. Burnouf. Ce savant allait même jusqu'à porter un jugement analogue sur les sphères bouddhiques de la région des formes, qui figurent au-dessus des sphères indiennes, I, p. 617-8, et II, p. 814.

(3) Id., II, p, 443.

Anâçravâh, sans fautes (1), *Anâsavâh*, sans souillures (2). C'est à ces conditions seulement qu'elles peuvent s'affranchir des causes de la renaissance dans le *Trâilôkyam* (3).

Ce point de vue tout moral nous ramène de nouveau au grand problème de l'incarnation des âmes, déjà touché à la fin du Chap. III.

M. Barthélemy Saint-Hilaire pense que si la question s'est présentée à l'esprit des anciens Bouddhistes, ils l'ont soigneusement écartée par l'adoption de ce principe que la succession des êtres serait sans commencement et sans fin. « Pas un essai de solution, dit-il, pas un mot, pas une » théorie, pas une discussion (4). » Mais, est-ce que la révolution du monde n'était pas également réputée éternelle dans l'orthodoxie brâhmanique, au temps de Çâkya-Mouni, et comparée au mouvement d'une roue qui tourne toujours (5), comme celle d'Ixion dans l'enfer gréco-latin? Et cependant les Brâhmanes de cette époque croyaient aux créations et aux destructions périodiques de l'univers (6). Ils pensaient que : « par un réveil et par un repos alternatifs (au sein de l'âme » suprême), l'être immuable fait revivre ou mourir éternel- » lement tout cet assemblage de créatures mobiles et immo- » biles (7). » Ils ajoutaient que « lorsque ce dieu s'éveille, » aussitôt cet univers accomplit ses actes, lorsqu'il s'endort, » l'esprit plongé dans un profond repos, alors le monde se » dissout (8). » Or les bouddhistes admettaient la théorie

(1) Ibid. p. 350.

(2) Ibid. p. 784.

(3) Ibid. même page.

(4) Journal des Savants, année 1855, p. 48.

(5) Lois de Manou, XII, 124.

(6) Ibid. I, 51.

(7) Ibid. I, 57.

(8) Ibid. I, 52. — Comparez chez les Hébreux, Ps. CIV, 27-30.

brâhmanique des *Kalpas* ou périodes de destruction et de renouvellement du monde (1). Ainsi la question ci-dessus posée restait inévitable. Dans l'une comme dans l'autre religion, on devait se demander quelle était l'origine de cette succession indéfinie d'existences, alternativement produites et brisées avec les mondes où elles se montraient.

On a vu au précédent chapitre ce que supposaient à cet égard les Brâhmanes, tant orthodoxes que hérétiques. Ils attribuaient la formation des corps et l'incarnation des âmes, les uns à une puissance féminine dont s'était épris le principe mâle, soit le Brahma unique des premiers, soit le *Pouroucha multiple* des seconds. Il en résultait implicitement que l'incarnation des âmes était dûe à deux causes, d'un côté à l'ignorance de l'esprit un ou multiple, de l'autre à la séduction de la nature ou de la matière. Eh bien! ces deux causes, si je ne me trompe, figurent également chez les Bouddhistes, l'une sous le nom d'*Avidyâ*, l'ignorance ou l'illusion, et l'autre sous celui de *Klêça*, mot très-compréhensif qui exprime plus spécialement le mal moral, inhérent à toute nature mortelle, ou, comme l'interprète M. E. Burnouf, la corruption du mal, la somme de toutes les imperfections qui naissent du vice ou du mal moral (2). Voici l'idée que Clough nous donne de cette seconde cause dans son dictionnaire Singhalais.

« Suivant les doctrines bouddhiques, *Klêça* est la source de » toutes les misères auxquelles est exposée l'existence à quel- » que degré que ce soit. Tant qu'existe le *Klêça* en quelque » mesure, soit dans l'homme, soit dans tout être sensible, » il attache cet être à l'existence, laquelle est considérée

(1) Voyez E. Burnouf, I, p. 75, 486. II, p. 324-9; p. 730-3, et p. 852-9.

(2) E. Burnouf, II, p. 445.

» comme une calamité. La destruction du *Klêça* est donc le » seul but de la vie religieuse pour les bouddhistes. De là » vient que les lois, les préceptes, les rites et les cérémonies » du Bouddhisme, sans tenir aucun compte d'un être su- » prême (1), ont pour unique objet l'anéantissement du » *Klêça*. Ce but une fois atteint, l'âme ou la faculté sentante » dans l'homme ou dans tout autre ordre d'êtres plus élevé, » se débarrasse de l'existence et obtient le *Nirvâna* ou l'an- » nihilation (2). »

D'après tout ce que j'ai dit ci-dessus, le mot d'existence, répété dans ce passage, doit s'entendre uniquement de l'existence complexe, et le *Nirvâna* de l'annihilation du corps archétype qui sert de véhicule au principe pensant, ce dernier restant intact, quoique réduit à l'état d'intelligence pure (3). Mais passons sur ces paralogismes.

Il me paraît résulter clairement de ce texte que le *Klêça* représente la matière, par opposition à l'esprit. Celui-ci devait être le bien, et celle-là le mal, dans une religion qui considère toute existence en corps et en âme comme une véritable

(1) L'auteur veut dire d'un dieu créateur et directeur du monde. Voy. E. Burnouf, I, p. 442-3 et 619, *initio*.

(2) Clough, Singhal. Diction., II, p. 154-5, dans E. Burnouf, II, p. 445.

(3) A la page 251 du tom. II de son dictionnaire, Clough interprète l'expression barmane *Anatta* (pour Anattâ), syncopée du sanscrit *Anatmâ*, sans âme, par « annihilation de l'esprit ou du principe vital ou encore de » la faculté de sentir qui est dans tous les êtres animés. » Mais M. E. Burnouf a déjà remarqué (I, 202 et 462, II, p. 372), que ce terme s'applique uniquement au monde matériel qui est réputé *Anitya*, passager, *Doukha*, misère, *Çounya*, vide, *Anâtmâ* ou *Anâtmaka*, non-esprit, non-âme, non-substance. Ces quatre épithètes ou qualifications bouddhiques de la matière, autrement appelées les quatres vérités sublimes, sont loin d'impliquer l'anéantissement de l'esprit ou de l'âme ; ils en supposent au contraire l'éternité, comme dans le système Sânkhya, en vertu de la règle *qui dicit de uno, de altero negat*.

calamité. Déjà Kapila avait dit que la nature s'attaque à l'âme et l'aveugle, lui fait illusion, la plonge dans l'ignorance et la porte à revêtir successivement les attributs d'un *lingam* d'abord, puis d'un corps subtil et enfin d'un corps grossier dont cet esprit pur ne parvient à se délivrer que par la science (1). Bhagavat a suivi cette doctrine, mais en n'envisageant la nature que sous son mauvais côté, c'est-à-dire que comme la *Nirriti*, la non-règle, le désordre, le mal, des chantres vêdiques (2). De là vient que l'*Avidyâ*, l'ignorance ou l'illusion, figure en tête ou à la fin de la double échelle des 12 causes et effets de l'existence complexe, selon que l'on suit l'ordre direct ou l'ordre inverse des évolutions de l'âme. C'est le *Klêça* qui fournit la matière de ces attributs, mais c'est l'Atmâ qui les met en œuvre, qui leur donne une forme déterminée, qui les crée, pour ainsi parler. En ce sens les bouddhistes ont pu dire, comme ils l'ont fait, que l'univers est réellement créé par l'effet des œuvres de ses habitants; de sorte, remarque M. E. Burnouf, de sorte que si, par impossible, il n'existait au monde aucun coupable, il n'existerait nulle part d'enfers ni de lieux de châtiments (3). Ainsi s'explique, selon le même savant, l'épithète d'*Aghasphoutâh*, éclos par le péché, que les livres bouddhiques du nord, de l'est et du sud s'accordent à donner aux mondes et aux corps (4).

Ces sectaires n'ont pas su ou voulu voir dans l'œuvre de la création la main d'un dieu unique et suprême qui s'y serait livré pour manifester sa puissance et sa grandeur,

(2) Voyez ci-dessus chap. III, p. 371 et suiv.

(3) Voyez les textes cités au mot *Nirriti* de la table du Rig-Véda.

(3) Ibid. II, p. 835.

(4) Voyez les textes cités, ibid. p. 838. Consultez aussi Abel Rémusat, Journal des Savants, 1831, p. 716-7.

ainsi que le supposaient quelques poètes Aryas (1). Au lieu de cela, ils ont fait de l'univers *un vaste purgatoire* (2), bâti par les âmes elles-mêmes pour s'y loger, dans l'ignorance des misères sans nombre qui les y attendaient. Car, pour les Bouddhistes, de même que pour les Brâhmanes, le monde matériel et le corps grossier représentent, chacun séparément, c'est-à-dire en grand ou en petit, l'arbre de la connaissance du bien et du mal, arbre des plaisirs et des illusions d'abord, puis des déceptions et des peines qui sont la suite des premières. Cet arbre, qui était figuré, chez les uns comme chez les autres, par le *Pippala* ou *ficus religiosa*, a fait donner à celui-ci les noms bouddhiques de *Bôdhidrouma*, arbre de l'intelligence, et de *Târâyanadrouma*, arbre qui fait traverser (l'océan de la vie). Il est célèbre dans le Bouddhisme comme étant celui où Bhagavat s'assit et médita pendant sept jours à *Bôdhimanda* (trône de la Bôdhi) pour obtenir l'intelligence suprême et atteindre à la triple science, c'est-à-dire au moment de commencer sa mission libératrice et de prêcher la doctrine du Nirvâna, destinée à mettre fin à la grande douleur du monde (3). Du reste, il n'y a entre les fils de Brahmâ et ceux de Bhagavat qu'une différence de niveau

(1) Voyez, entre autres, l'hymne à Pouroucha, Rig-Vêda, IV, p. 340, st. 1-5, et comparez Prov. XVI, 4, où il est dit que Jéhovah a fait toutes choses pour soi-même, ainsi que ces paroles de St.-Paul, Ep. aux Rom., XI, « 36: Car de lui, et par lui, et *pour lui* sont sont toutes choses. »

(2) Les deux mots soulignés appartiennent à M. Creuzer qui peut-être s'est mépris en reportant l'idée-mère au Brâhmanisme. Voyez Religions de l'Antiquité, I. p, 279-85, avec les corrections du savant traducteur, M. Guigniaut, ibid. p. 650-2.

(3) Voyez le Lalita-Vistara, traduction de M. Foucaux, p. 262, 273, 277, 356, 360.—On sait que *Bôdhimanda* est Gayâ dans le Béhar, ville célèbre chez les Brâhmanes par ses *Çrâddhas* des mânes. Voyez E. Burnouf, I. p. 387.

assez légère entre les deux plateaux de la balance des biens et des maux. De part et d'autre, la matière est sacrifiée à l'esprit. Mais les uns, moins injustes envers la nature, y voient souvent une illusion séduisante, quoique trompeuse, une *Môhanî Mâyâ* qui présente à l'homme trompé une coupe énivrante, en place du calice de l'immortalité (1). Les autres au contraire en font un mauvais génie (2), ou, si l'on veut, un

(1) Ces deux breuvages d'effets si différents (la Sourâ et l'Amrita), figurent dans le célèbre épisode du barattage de la mer par les Dévas et les Asouras réunis pour produire la liqueur de l'immortalité, à l'aide du mont Mandara et du serpent sans fin qui servirent l'un de moussoir et l'autre de corde pour le faire tourner. On en vit sortir, entr'autres productions précieuses, la divine ambroisie, la déesse de la beauté, et l'arbre des désirs ou des périodes, appelé *Kalpavrikcha*. Pour les comparaisons avec d'autres récits analogues, je crois pouvoir renvoyer, au moins quant à l'indication des sources, à mon mémoire sur l'immortalité de l'âme selon les Hébreux, p. 511-9, et p. 615-25 du volume des Mémoires de l'Académie d'Amiens, publié en 1839, ou p. 83-91, et p. 147-57, du tirage à part.

(2) Je suis porté à croire que les anciens Bouddhistes personnifiaient la matière ou le monde dans *Mâra*, ou *Pâpiyân*, démon de l'amour, du péché et de la mort, tentateur et ennemi de Bouddha. Voyez sur ce personnage mythologique, E. Burnouf, I, p. 76 (note 2), et 133, 163, 398; II, p. 8, 90, 385, et Foucaux, Lalita-Vistara, p. 126, 205, 251 et suiv., 290-1, 381 et suiv. — A la page 520 de ce dernier ouvrage, le dieu indien *Kâma*, transformé en démon Pâpiyân, le pécheur, est appelé seigneur du désir, maître du monde entier. La Mimânsâ en fait le premier-né de Mâyâ et lui donne pour épouse *Ratî*, la volupté. (Voyez Religions de l'Antiquité, I, page 269.) Dans quelques Oupanichads, relevées par M. le baron d'Ekstein (Journal asiatique, 2.e série, XI, p. 434), *Mâyâ*, la reine des illusions, est appelée la *corde* qui enlace les âmes et comparée au serpent *Ananta* qui enveloppe les mondes. En vertu de sa magie elle fait paraître *serpent* ce qui est *corde*, et *corde* ce qui est *serpent*. Aussi

mauvais rêve qui tourmente les mortels durant le long cauchemar de leurs transmigrations, perpétuellement changeantes, perpétuellement fâcheuses; rêve maudit que bien peu d'entre eux parviennent à secouer à force de science et de vertu, en attendant leur réveil complet dans le Nirvâna d'où ils sont sortis à l'origine des choses.

Maintenant on doit bien comprendre cette formule bouddhique prononcée par le religieux au moment où, arrivé à l'omniscience, et ayant l'esprit parfaitement affranchi, il sent en lui-même cette conviction : « La naissance est anéan- » tie pour moi; j'ai accompli les devoirs de la vie religieuse ; » j'ai fait ce que j'avais à faire; je ne verrai plus une nouvelle » existence après celle-ci ; il n'y a plus (pour moi) à revenir » en cet état (1) ; » en d'autres termes, je porte mon dernier corps, je n'aurai plus à transmigrer de nouveau (2). En effet, la vie c'est la mort, et la mort c'est la vie, aux yeux des Indiens (3), bien différents en ce point des Aryas, leurs ancêtres (4), et des peuples sémitiques (5), qui préféraient le

est-ce pour elle un jeu d'introduire dans le langage une confusion fréquente entre le céleste serpent *Ananta* ou *Çécha* et l'infernal serpent *Vâsouki*.— Notons qu'après que Bhagavat eut triomphé à Bôdhimanda des embûches de *Pâpîyân*, le roi des *Nâyas* ou serpents, *Kâlika*, le temps ? vint trouver le Bôdhisattva qui était assis près de l'arbre de la science (Bôdhi), et le félicita de ce que désireux de l'immortalité (Amritam), il était entré dans la voie qui y mène. Voyez E. Burnouf, I, page 387. — Ces données vagues auraient besoin d'être éclaircies. C'est une tâche qui revient de droit à M. le baron d'Ekstein.

(1) Dans E. Burnouf. I, 462, 510, II, p. 541, *in fine*.

(2) Ibid. II, p. 349-50.

(3) Ibid. II, p. 784.

(4) Rig-Vêda, IV, p. 161, st. 2-5.

(5) Entre autres textes, voyez le cantique d'Ezéchias, Isaïe, XXXVIII, 10-20.

monde des vivants à celui des morts. Par là s'expliquent les épithètes pompeuses dont le Lotus de la bonne loi qualifie le grand Nirvâna complet. C'est bien le pur, le fortuné, l'immortel Nirvâna (1), le dernier terme de l'existence (2), l'affranchissement de la naissance, de la vieillesse, de la mort et de la douleur (3), l'état futur de Bouddha parfaitement accompli (4), le trésor de la science de la Bôdhi (ou sagesse), du Tathâgata (sorti de ce monde), du Svayambhoû (existant par soi-même), le joyau de l'omniscience, le plus précieux de tous les biens (5). Je ne sache pas qu'en aucune langue, religion ou philosophie, on ait ainsi parlé du néant. Les Bouddhistes, en renchérissant sur les Brâhmanes, entendaient désigner comme eux le *nec plus ultra* du bonheur éternel (Nihçrêyasâmritam).

Voilà, selon moi, la doctrine qu'ils ont reçue de leur maître et qu'ils gardent, prêts à la justifier par toutes les subtilités de la métaphysique la plus raffinée et à la confesser dans les tortures des plus affreux supplices et les austérités homicides d'un fanatisme aveugle (6). Il est moralement impossible que la théorie du néant opère de pareils prodiges. On ne subit pas le martyre pour n'être plus rien du tout. On ne passe pas toute sa vie dans les privations, les austérités, les mortifications, pour aboutir à l'anéantissement de son être.

(1) E. Burnouf, II, p. 88, st. 63.

(2) Ibid. p. 28.

(3) Ibid. p. 45.

(4) Ibid. p. 63.

(5) Ibid. p. 68 et 282.

(6) Paroles de M. Barthélemy Saint-Hilaire, déjà rapportées au commencement de cette dissertation, et rappelées à la fin dans un sens opposé au sien.

CONCLUSION.

Tous les systèmes indiens de psychologie dont nous venons d'offrir l'analyse, roulent sur deux idées: la métempsychose et la libération. Ils présentent l'âme humaine comme un pur esprit, comme une substance immatérielle, comme une intelligence parfaite qui ne meurt pas, mais qui transmigre éternellement d'un corps à un autre, pour expier les fautes commises dans des existences antérieures, à moins que par les voies qu'ils indiquent, elle n'ait mérité la délivrance finale. Ils la supposent liée dans l'univers à des organes subtils, moyens et grossiers qui lui sont nécessaires pour se mettre en rapport avec les êtres matériels au milieu desquels elle doit vivre. Ils reconnaissent que ces organismes divers lui sont étrangers; qu'elle doit tendre sans cesse à s'en débarrasser pour toujours, et que quand elle y est parvenue, elle recouvre avec sa liberté première l'omniscience dont elle était douée avant son union à des corps; car elle existait avant eux, soit au sein de la divinité, soit à l'état individuel. C'est alors, mais alors seulement, qu'elle devient capable et digne de jouir de la béatitude éternelle.

La métempsychose avait originairement pour but de récompenser les justes dans les sphères célestes, et de punir les coupables dans les mondes inférieurs. Mais les sages de l'Inde ayant reconnu par les Vêdas que le bonheur des habitants du ciel et leur existence même n'étaient pas éternels, le séjour des *Svargas* qui était autrefois considéré comme une rémunération, devint une sorte de châtiment, et l'on chercha pour les bienheureux une récompense à la fois moins

matérielle et plus durable. Les théologiens trouvèrent l'absorption dans la divinité, et les philosophes le détachement de la nature, c'est-à-dire le retour de l'âme, soit au principe, soit à l'état d'où elle était sortie à l'origine des choses. C'était donc vers ce retour qu'il fallait tendre sans cesse pour échapper au cercle fatal des renaissances, à cette éternelle révolution des mondes, tour-à-tour créés, détruits et renouvelés.

Le vieux dogme de la transmigration est tellement enraciné dans l'esprit des Orientaux, qu'aujourd'hui encore il oppose une puissante barrière à la propagation de l'évangile dans les contrées où domine le Bouddhisme (1). La persistance et l'extension de cette doctrine sont ici d'un grand poids. Ils prouvent péremptoirement, ce me semble, que le système de l'anéantissement des âmes après la mort, n'y a jamais fait

(1) M. Biot qui a consacré trois articles fort intéressants à l'examen du premier ouvrage de M. E. Burnouf sur le Bouddhisme indien, rapporte qu'en Mongolie les missionnaires catholiques ont écrit en Europe pour réclamer des arguments contre la croyance à la fatalité de la transmigration, et qu'entre autres livres on leur a envoyé celui de notre célèbre indianiste. Voyez Journal des Savants, année 1845, p. 347-8. — Le même savant a cité, ibid. p. 267-8, un extrait du Bhâgavata-Pourâna (traduction de M. E. Burnouf, I, p. 572-81), duquel il résulte que le reproche adressé à la métempsychose en général de faire transmigrer les âmes d'une façon tyrannique sans leur révéler, au moins à l'avance, la cause des migrations qu'elle leur inflige, n'est pas entièrement applicable à la théorie indienne. Le texte curieux qu'il analyse n'est que le développement d'une Oupanichad traduite par Anquetil qui y voyait *un indice du péché originel*, Oupn., II, p. 236-7 du texte et p. 545-6 des annotations. L'idée-mère se trouve déjà en germe dans un texte du Rig-Véda, I, p. 307, st. 32, rapporté au chap. I ci-dessus, p. 326. Comparez d'ailleurs Lois de Manou, XII, 16-22, pour les deux jugements subis par les âmes après la mort.

fortune (1). En effet, si le Nirvâna-néant n'eût pas été repoussé, en tout lieu et en tout temps, par la conscience publique, les ennemis du Brâhmanisme n'auraient sans doute pas manqué de le substituer à la doctrine des transmigrations, ce legs maudit d'une religion qu'ils détestent. Mais les peuples bouddhistes, si simples qu'on les suppose, sont pourtant doués d'assez d'intelligence et de bon sens, ils possèdent à un assez haut degré le sentiment du juste et de l'injuste pour comprendre et pour sentir que l'âme n'est pas mortelle comme le corps, et que, puisque l'homme est libre, il doit être responsable de ses actions, non seulement devant la loi civile, mais encore devant la loi morale, c'est-à-dire récompensé ou puni en proportion de ses vertus ou de ses crimes. Ils savent par de tristes expériences que ni la société ni la conscience ne donnent de satisfaction suffisante, et soupçonnent que, fin de compte, il doit exister un état futur, plus ou moins éloigné, dans lequel les justes pourront être enfin dédommagés des souffrances, plus ou moins imméritées, qu'ils auront endurées durant le cours de leurs nombreuses transmigrations. Ils croient donc à la délivrance finale par les mêmes motifs qu'ils croient à la métempsychose : celle-ci est la punition ; celle-là est la récompense. Malgré les terreurs que leur inspire la croyance séculaire à la fatalité des renaissances dans les trois mondes, jamais l'anéantissement n'aurait pu être accueilli par eux comme un but désirable, comme une espérance de bonheur.

La délivrance finale ou l'affranchissement définitif et absolu de toute transmigration, replace l'âme délivrée dans la

(1) M. Biot a bien senti la force de cet argument, voyez *ubi suprà*, p. 267-8 ; mais subjugué par l'autorité imposante de M. E. Burnouf, il n'a vu dans le prétendu Nirvâna-néant des Bouddhistes qu'une étrange aberration d'idées.

condition où elle se trouvait avant sa première incorporation. C'est un état indéfinissable, parce qu'il est incompréhensible. Les descriptions qu'on en fait sont d'ailleurs appropriées au caractère indolent des Orientaux. C'est la contemplation, l'impassibilité, l'extase, ou même le sommeil sans rêves. Car, soit que l'âme affranchie s'absorbe dans le sein de la divinité, soit qu'elle en usurpe la place, son bonheur est celui de Dieu même. Chez les théistes, elle obtient et devient Brahma ou Bouddha. Chez les athées, elle est élevée au rang suprême. De là vient que les premiers ne parlent point ici d'*amour divin*, comme les mystiques des autres religions, quoiqu'en récitant tous les matins le Gâyatrî de Viçvamitra, les Brâhmanes demandent au divin soleil des intelligences de visiter leur âme avide, de même qu'un homme amoureux va trouver une femme (1). Tous ces partisans du Nirvâna ne réclament qu'une chose, c'est que leur âme revienne à son état primitif d'intelligence pure, immatérielle et parfaite, tantôt douée d'omniscience, d'omnipotence, d'omniprésence, tantôt dégagée de toutes ses applications, c'est-à-dire concentrée en elle-même, méditant sur son essence propre, ou plongée soit dans le plus profond sommeil, soit dans la plus parfaite quiétude.

Le lieu où les âmes délivrées jouissent de cette félicité éternelle et inaltérable, est situé au-delà et au-dessus du monde visible, je veux dire au-dessus de 7, 14, 21 ou 28 cieux superposés, admis par les Hindous et leurs voisins. La connaissance tardive des Antipodes (2) n'a rien fait changer à

(1) Voyez la traduction de M. Loiseleur-Deslongchamps dans les lois de Manou, p. 77, à la note.

(2) M. Langlois fait dire à un chantre védique que le grand dieu Pouroucha a pétri la terre de ses dix doigts et en a formé *une boule* au-dessus de laquelle il domine ; et il ajoute en note que le commentateur indien

l'ancien système. Les cieux sont restés en haut, les enfers ont été placés en bas. Au-delà figurèrent, d'un côté, la lumière des intelligibles; de l'autre, l'obscurité des invisibles ou les ténèbres extérieures (1). Seulement les Brâhmanes s'avisèrent de dire que : « les dieux dans le ciel sont vus par » les habitants de l'enfer, parce que *ceux-ci ont la tête en bas*, » tandis que les dieux, *dont les yeux sont tournés en bas*, » voient les souffrances des habitants de l'enfer (2). » Ils ne paraissent pas avoir songé que leurs Antipodes pouvaient changer les rôles entre les dieux et les damnés, sans se poser pour cela en antagonistes religieux ou systématiques. A l'égard des Bouddhistes, ils adoptèrent pour limites extrêmes, savoir : par en bas, un grand enfer nommé *Avîtchi*, et, par en haut, un ciel suprême appelé *Bhavâgra*, sommet de l'existence, dont ils firent le dernier étage de leur région sans formes, c'est-à-dire la partie la plus élevée de leurs mondes superposés (3), afin de mettre leurs *Bouddhas Svayambhoûvah*

Sâyana met un *œuf*, en place d'une boule (Rig-Véda, IV, p. 340, st. 1, et p. 499 note 28) ; interprétation qui conduirait à la double idée des Antipodes et des cieux inférieurs. Mais ni Colebrooke, Misc. Essays. I, p. 167, ni E. Burnouf, Bhâgavata-Pourâna, I, préface, p. CXXI, qui ont traduit tous deux cet hymne célèbre, n'y ont découvert ce sens. En revanche le Lotus de la bonne loi parle des dix points de l'espace (y compris le Zénith et le Nadir) et des Bôdhisattvas Mahâsattvas qui habitent, dans cet univers Saha, l'enceinte de l'élément de l'éther, *située au-dessous de nous*, porte le texte. Voyez E Burnouf, II, p. 180, 186-8 du texte et p. 412 des notes.

(1) Comparez Langlois, Rig-Véda, I, p. 571, note 29, et E. Burnouf, II, p. 832 et suiv.

(2) Vichnou-Pourâna, traduction de M. Wilson, p. 209. « Selon le » commentateur indien, ajoute le célèbre indianiste, c'est pour augmenter » les tourments des uns et apprendre aux autres à mépriser les plaisirs du » ciel qui sont de durée temporaire. » La cosmographie pouvait fournir une meilleure explication. — Comparez la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche, Evang. saint Luc, XVI, 23-31.

(3) E. Burnouf, II, p. 309.

au-dessus du *Brahmâ Svayambhoû* de leurs adversaires ; car on a vu ci-dessus que le vide où il les placent n'est pas le néant (1). Ennemis du réel, dégoûtés de l'idéal, partisans de l'impossible, ils reculent leurs Bouddhas accomplis par delà les cieux brâhmaniques, et même par delà les quatre sphères de la région sans formes qu'ils ont superposées au-dessus pour y loger les saints de leur propre religion ; en un mot, ils relèguent ces fortunés Bouddhas dans une solitude inaccessible, supérieure à celle où les orthodoxes et les Sânkhyas plaçaient leur paradis suprême (2).

Ce que les Brâhmanes et les Bouddhistes recherchent avant tout dans le Nirvâna, c'est la libération absolue de la peine, c'est-à-dire le repos éternel, au sein de l'éternelle lumière (3) ou du vide de la nature avant son développement dans la création (4). Et ce repos absolu, ils espèrent le trouver dans leur monde super-céleste.

Ces peuples sont bien loin, comme on voit, du système astronomique de M. Jean Reynaud, quoique, vers le commencement de notre ère ou peut-être auparavant, ils aient

(1) Voyez chap. II, p. 363 ; III, p. 388.

(2) Voyez ci-dessus, chap. IV, p. 421. M. Jules Simon fait un reproche analogue à la théodicée du néoplatonicien Plotin. Religion naturelle, p. 123-4.

(3) Les termes de repos, de quiétude et de splendeur dans le Nirvâna sont aussi familiers aux uns qu'aux autres. Voyez pour ceux-ci E. Burnouf, I, p. 369, 370, 389, 442 ; II, p. 519 et 524.

(4) J'ai oublié de dire aux textes de renvoi, indiqués à la note 1 de la présente page, que je suis redevable à M. Foucaux, Lalita Vistara, p. 149 et 287 en notes, de l'interprétation donnée ci-dessus, d'après les Tibétains, aux mots *Çounya*, vide absolu, et *Çounyatâ*, vacuité complète. Pour ma part, je remercie sincèrement ce savant modeste du don qu'il a bien voulu faire à notre Bibliothèque communale du texte tibétain et de la traduction française du *Développement des jeux*, espèce de vie de Bouddha un peu trop délayée, mais curieuse sous plus d'un rapport.

fait entrer l'astrologie dans leur théorie des transmigrations.

Pour nous, hommes de l'Occident, qui plaçons la vie dans l'action, dans le mouvement, dans la variété, ce peut être un beau rêve que celui de l'auteur de *Terre et Ciel*. Mais ce n'était pas celui des Brâhmanes de l'Inde. Rien de plus séduisant au premier coup-d'œil que le spectacle offert à notre imagination de ces âmes émigrantes, passant dans des transformations successives sur ces grandes routes de l'espace éthéré qui se croisent dans tous les sens et suivent toutes les directions; se construisant à elles-mêmes dans ces passages progressifs un organisme de plus en plus parfait; allant par je ne sais quelle mystérieuse puissance d'un habitacle à un habitacle, d'un monde à un autre monde, et poursuivant au rayonnement des soleils, de migrations en migrations, de métamorphoses en métamorphoses, le cours diversifié de leur immortalité perpétuellement changeante, durant les siècles des siècles (1) ! Au fond pourtant, on ne voit là qu'une destinée de juif errant qui s'accomplit et se renouvelle sans cesse dans une gigantesque roue d'Ixion. Car les pérégrinations des âmes y sont interminables et leurs transformations sans fin. Qu'est-ce que ce voyage qui consiste à marcher toujours sans aboutir jamais? Qu'est-ce que cette fantasmagorie où l'âme, telle qu'un caméléon ou un Protée, change perpétuellement de couleur ou de forme ?

Déjà les anciens avaient imaginé une théorie astronomique de l'ascension et de la descente des âmes à travers les sept planètes, les douze signes du zodiaque et la voie lactée. On la retrouve dans l'Inde, en Perse, en Chaldée, en Egypte

(1) N'ayant pas sous les yeux le livre de *Terre et Ciel*, j'emprunte ce résumé au R. P. Félix. Voyez le *Messager de la Charité*, n.° 8. mars 1856. —M. Jules Simon a aussi réfuté cette théorie dans sa *Religion naturelle*, pages 330-7.

et en Grèce (1). Partout elle était figurée par une échelle double, que le savant Origène a justement comparée à celle du songe de Jacob (2), échelle dont les pieds touchaient à la terre, cette vallée de larmes et de misères, et la tête au ciel suprême, séjour de joie et de bonheur. Les esprits qui y montaient et qui en descendaient, revêtus de corps subtils, n'étaient pas ceux qui avaient mérité la béatitude finale. C'étaient des âmes à demi-purifiées auxquelles les cieux intermédiaires servaient d'étapes, de lieux d'épreuve, de pénitence et de régénération (3). Bien différente était la destinée des heureux ! Ceux-ci résidaient au ciel suprême, dans l'invisible lumière, au sein du grand être ou de l'espace super-céleste. Ils y vivaient dans le calme, l'impassibilité, la contemplation, l'extase. Là Ixion était à jamais délié de sa roue; Ahasvérus y avait pour toujours déposé son bâton de voyage, et Protée y reprenait définitivement sa première

(1) Voyez là-dessus les textes des Religions de l'Antiquité, cités ci-dessus, chap. I, p. 338; ou le résumé que j'en ai fait dans mon mémoire sur l'*Immortalité de l'âme selon les Hébreux*, p. 615-25 du volume des *Mémoires de l'Académie d'Amiens*, publié en 1839, ou p. 147-57 du tirage à part.

(2) Genèse XXVIII, 12-17. — Origène contre Celse, IV, p. 289.

(3) Cette échelle double où les planètes figuraient les unes en montant de la lune à Saturne, et les autres en descendant de Saturne à la lune, pour représenter le double voyage des âmes, se trouve dans le Bouddhisme sous le nom de *Dêvasôpâna*, escalier des Dêvas. Voyez E. Burnouf II, p. 406.— Les nombres sept et douze jouent un aussi grand rôle dans les livres bouddhiques que dans les Vêdas, en l'honneur soit des sept jours de la semaine, soit des douze mois de l'année, figurés originairement les uns par les 7 rayons d'*Agni* et les autres par les 12 formes de *Sourya*. Les Bouddhistes ont tiré du second nombre les 12 causes et effets de l'existence, les 12 formes ou parties de la loi, les 12 manières d'en faire tourner la roue, les 12 attributs, qualités ou conditions d'un Bouddha, etc. Voyez les tables du Lotus de la bonne loi et du Lalita-Vistara, aux mots *douze* et *sept*.

forme. Plus de courses sans but, plus de circonvolutions sans terme, plus de métamorphoses sans résultat, plus de fatigues sans relâche. Mais la halte définitive, la parfaite quiétude, le repos absolu. Car la vie active est un tourment pour les contemplatifs de l'Inde. Ce qu'il leur faut, c'est une existence impassible. Être délivré de toute peine, de tout souci, de toute douleur, c'est là le *Nirvâna* pour toutes les écoles, pour toutes les sectes sorties de la religion vêdique. Car leurs systèmes se rattachent tous plus ou moins aux Vêdas, même ceux qui les négligent ou qui les repoussent, tels que le Sânkhya et le Bouddhisme. Partout la délivrance finale est présentée comme le retour de l'âme à son premier état de calme et de repos, état dont le sommeil sans rêves est l'image.

Ici surgissait forcément, du fond des cœurs, l'insoluble problême de l'incarnation des âmes. Il fut abordé par les Brâhmanes d'abord, puis par les Bouddhistes, mais jamais résolu, car c'est un mystère inaccessible à la raison humaine : la lumière ne s'est pas faite. Comme l'avenir de l'âme intéressait plus que son passé, on s'occupa beaucoup moins de celui-ci que de celui-là. Les théologiens et les philosophes s'unirent, non pas pour substituer absolument la délivrance à la métempsychose, mais pour faire de l'une la cessation de l'autre à des conditions plus ou moins dures. En revanche, le prix des sacrifices qu'ils imposaient à leurs adeptes, valait la peine d'être ambitionné. Il ne s'agissait de rien moins que de devenir *Dieu!* (1)

(1) Sur la foi d'Anquetil, Oupn. II, p. 868, j'ai supposé ci-dessus, ch. II, p. 358, que plusieurs textes de St.-Jean et de St-.Paul pouvaient être interprétés dans le même sens. Telle paraît avoir été l'opinion de St.-Augustin et de St.-Grégoire de Nazianze. Mais il est plus sage de se borner avec l'Aigle de Meaux (voyez son catéchisme, 2e partie, leçon XI), à l'espérance « de voir Dieu éternellement tel qu'il est, et de l'aimer sans pouvoir jamais

En terminant, qu'il me soit permis de rendre un dernier hommage à la mémoire de M. E. Burnouf dont le nom, justement respecté, jouit dans le monde savant d'une autorité aussi incontestable qu'incontestée. Si ce travail, tout incomplet qu'il est, renferme quelques données utiles, c'est à lui que l'honneur en revient, car c'est dans ses deux grands ouvrages sur le Bouddhisme indien que je les ai puisées en presque totalité. Notre immortel philologue, préoccupé des documents sans nombre de ce vaste système religieux, avait à peine eu le loisir d'aborder en passant la question du Nirvâna bouddhique dont je viens de faire l'objet principal du mémoire qui précède. Au regret toujours subsistant de sa perte irréparable, vient se joindre aujourd'hui pour moi celui de ne pouvoir plus lui soumettre mes doutes. Il les eût accueillis avec faveur, comme par le passé, je n'en doute pas, et se fût empressé de les dissiper dans mon esprit ou de les confirmer hautement; car son amour pour la vérité égalait sa bienveillance pour tous ceux qui le consultaient (1). A son défaut je m'en rapporte avec confiance au jugement impartial de ceux de ses anciens amis et collègues de l'Institut qui, par leurs études spéciales, sont à même de rectifier mes erreurs, et parmi eux j'ose placer en première ligne M. Barthélemy Saint-Hilaire dont les travaux sur le Nyâya, le Sânkhya, les Vêdas et le Bouddhisme sont très-honorablement connus et appréciés.

le perdre. » Comparez St.-Mathieu, XIII, 43; XIX, 29; XXIV, 47; St.-Marc XII, 25; St.-Pierre, première épître, ch. 5, v. 4.

(1) Voyez sa déclaration, Lotus de la bonne loi, p. 792, en haut.

Amiens. — Imp. de Duval et Herment, place Périgord, 3.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, COMMERCE,
BELLES-LETTRES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

ANNÉES 1856 — 1857.

TROISIÈME LIVRAISON.

DISCOURS D'OUVERTURE

DE M. LE DIRECTEUR,

POUR LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1856.

On parle fréquemment d'opposition entre le Fait et le Droit. Souvent cette opposition n'est qu'apparente ; il est dans la nature des choses que les règles de droit, principes nécessairement très-généraux, subissent dans leur application aux faits particuliers, des modifications que commande la saine entente des lois, et dans ce sens, il faut admettre l'influence du Fait si l'on veut respecter véritablement le Droit. Mais s'il arrive que contre un Droit certain, éclatant, le Fait s'insurge audacieusement, alors la société est atteinte dans ses intérêts essentiels; car la base de toute civilisation, c'est le respect du droit.

Et cependant nous voyons auprès de nous, dans les plus riches plaines de notre département, subsister encore malgré des efforts qui se sont continués depuis deux siècles, subsister publiquement un état de choses qui n'a d'autre raison d'être que son ancienneté, et qui, je n'hésite pas à le dire dès l'abord, constitue une violation flagrante du droit.

Dans un grand nombre de communes aux environs de Roye, Péronne et St-Quentin, les fermiers des biens ruraux

ont la prétention d'en conserver la jouissance perpétuelle, moyennant telle redevance qu'il leur plaît d'accorder aux propriétaires, dont le droit se trouve ainsi converti en une sorte de rente, arbitrée par les fermiers eux-mêmes.

Et de fait, dans ces communes, le fermier ne peut, pour aucune cause, être dépossédé. Il garde la terre sur laquelle il prétend avoir un droit qu'il nomme *droit de marché;* Il partage cette terre entre ses enfants; il donne, il vend, il échange son *droit de marché;* il en fait l'objet de stipulations publiques, auxquels les notaires ne craignent pas de prêter leur ministère, comme à des conventions très-naturelles et tout à fait licites.

Car telle est la gravité de cet état de choses, que dans les contrées où il existe, on le regarde généralement comme légitime, et que sous l'impression énergique de l'opinion locale, les esprits se troublent, les consciences s'inquiètent; on n'ose point nier hautement le droit que s'arrogent les fermiers. Ceux-ci invoquent l'ancienneté de leur droit, une tradition locale fidèlement conservée, un contrat primitif entre eux et le propriétaire, dont la preuve aurait disparu; une sorte de bail à cens qui aurait été consenti par le propriétaire, suivant les uns à l'époque des guerres contre les Espagnols, suivant les autres au temps de croisades.

Il me semble qu'on peut facilement rendre compte de ces traditions et de cette opinion publique invétérée dans le pays; que des réflexions fort simples et un rapide examen des documents historiques qui se rattachent à ce prétendu droit, doivent dissiper tous les doutes. Je suis persuadé que si M. Troplong (1) a cru voir dans ces usages abusifs la trace d'une tenure particulière, qui, suivant lui, se serait confondue dans l'esprit des populations avec le bail proprement dit, c'est faute de renseignements sur les précédents histo-

(1) Préface du Traité sur le louage.

riques relatifs aux faits qui lui étaient signalés, et qui lui étaient présentés à tort comme particuliers aux contrées du Santerre. Ces faits, nous allons les retrouver dans l'Artois, dans la Flandre, dans le Hainaut, dans la Champagne; ils ont existé partout autour de nous; car ils se sont produits, non pas sous l'empire d'un droit particulier, d'une sorte de coutume locale, mais sous l'influence d'intérêts, de préjugés et de passions qui sont toujours les mêmes.

C'est qu'en effet la possession et le temps créent des liens puissants, que le droit tout seul, fut-il incontestable, ne suffit pas toujours à briser. L'expérience nous montre combien l'exercice du droit le plus clair rencontre de difficultés et d'obstacles, combien l'esprit humain est fertile en ingénieux expédients pour légitimer, pour prolonger, pour perpétuer la possession la plus évidemment injuste, et comment en pareil cas il n'est pas rare de voir l'opinion publique entraînée par un sentiment irréfléchi, encourager et soutenir la résistance au bon droit.

Nous savons qu'il est souvent difficile, parfois impossible, de remplacer un fermier qui depuis longtemps cultive la terre; car suivant la jurisprudence du village, c'est commettre une mauvaise action que de le *dépointer*. Il semble qu'il y ait une hostilité nécessaire entre la classe des fermiers et celle des propriétaires, que la ligue de ceux-ci contre ceux-là soit dans la nature des choses, et que le nouveau fermier, pour avoir consenti à des conditions refusées par l'ancien, doive être considéré comme un faux frère. Ces préjugés sont, même à notre époque, profondément enracinés dans les campagnes.

Si nous nous reportons par la pensée à plusieurs siècles en arrière, nous trouverons des préjugés plus invétérés et une ignorance plus profonde, en même temps que des caractères plus énergiques; les lois moins obéies, la justice moins

vigilante et moins exacte, la propriété moins divisée et moins mobile, des fermiers fréquemment exposés aux calamités de la guerre et vraiment dignes d'intérêt, d'autre part de riches propriétaires naturellement indulgents.

Dès lors nous comprendrons sans peine comment dans la lutte du propriétaire avec le fermier au sujet du renouvellement du bail, c'est le fermier qui aura eu fréquemment l'avantage; comment le propriétaire se sera vu contraint de subir la loi de l'occupeur par la difficulté d'en trouver un autre; comment l'habitude de voir transmettre un bail de génération en génération, presque contre le gré du propriétaire, aura créé dans l'esprit des populations, l'idée d'une sorte d'usage; comment l'audace de quelques fermiers, qui auront persisté à cultiver sans bail des terres dont nul autre n'osait prendre possession par crainte d'excès de tout genre, et le triomphe de cette audace contre des lois impuissantes, auront pris avec le temps le caractère de la reconnaissance et de la consécration d'un Droit. C'est ainsi que les abus naissent, et grâce à une longue impunité revêtent des apparences de légalité.

Cet abus dut s'introduire surtout dans nos provinces du Nord de la France, pays de frontière, où le fléau de la guerre, qui apporte toujours un trouble profond dans les relations sociales, exerça si longtemps ses ravages. On l'appela, dans le Hainaut, le *Mauvais gré*, en Picardie, le *Droit de marché*; et si cette dernière expression, pour qui ne sait point que dans notre Picardie on entend par marché de terres l'objet même d'un bail, semble l'indice d'un *marché*, c'est-à-dire d'un contrat primitif entre propriétaire et fermier, la première révèle d'une manière non équivoque l'origine et le caractère illégal de cet usage par suite duquel le fermier se maintient en possession *contre le gré* du propriétaire.

Quand, après des siècles de discordes et de guerres, les

principes essentiels de toute société reprirent dans la France entière leur empire nécessaire ; quand, sous la protection de l'autorité royale désormais toute-puissante, l'action des lois devint plus énergique et plus sûre, et que la confiance dans le droit fut rétablie, les victimes de cet abus, déjà bien ancien alors, entreprirent de revendiquer l'affranchissement de leurs propriétés. Vains efforts; les préjugés enracinés dans les campagnes, la coalition des fermiers intéressés, la sauvage énergie d'une résistance qui ne reculait devant aucun excès, rendirent toutes les tentatives aussi périlleuses qu'inutiles.

Voici sur cet état de choses ce que nous apprennent des documents particuliers à la Picardie, qui remontent à près de deux siècles.

« Les longues guerres qui ont désolé les frontières ayant » privé la plus grande partie des propriétaires des terres qui » y sont situées de la liberté de sortir des villes où ils faisaient leur résidence pour veiller à leurs biens de campagne, les fermiers pendant tout ce temps, et même depuis, surtout dans la partie de la Picardie appelée *Santerre*, du côté de Péronne, Montidier, Roye et St-Quentin, » se sont perpétués de père en fils dans la jouissance de leurs » anciennes exploitations, sans vouloir ni renouveler leurs » baux, ni en proportionner le prix aux circonstances du » temps, ni même souffrir leur dépossession. Ils n'en rendent » que des redevances très-médiocres et telles qu'ils les » payaient du temps des anciennes guerres, quand les biens » n'étaient pas en valeur, et se trouvaient en quelque sorte » abandonnés par les propriétaires, dans ces pays exposés » aux courses des ennemis.

» Les fermiers ont imaginé qu'on n'est pas en droit de les » déposséder ; ils se sont accoutumés à jouir des terres comme » de leur propre bien, suivant une ancienne tradition et une

» espèce de convention qu'ils ont eu la témérité de faire » entre eux de se maintenir réciproquement dans l'indue » possession des biens qu'ils avaient à ferme, sans qu'aucun » pût prendre le bail de l'autre et le déposséder de sa jouis- » sance, et de considérer ceux qui contreviendraient à cette » prétendue loi comme méritant la mort. Ils se sont persua- » dés que leurs anciens et modiques fermages ne sont que de » simples reconnaissances qu'ils doivent aux propriétaires » pour être maintenus héréditairement dans leurs exploita- » tions avec faculté d'en disposer. Ils poussent jusqu'à cet » excès d'insolence de donner en mariage, partager à leurs » enfants, céder et retrocéder le tout ou partie de leurs » baux sans le consentement des propriétaires même par » actes passés devant notaires, et à cri public, comme s'ils » étaient maîtres et possesseurs incommutables des terres.

» Ils menacent d'incendie et d'assassinat les propriétaires » et ceux qui osent se présenter pour passer de nouveaux » baux : l'exécution suit de près la menace. Les arbres mu- » tilés, les récoltes volées, les charrues brûlées, les che- » vaux tués, les domestiques maltraités, sont les moindres » violences. L'incendie des bâtiments et des récoltes, l'assas- » sinat sont fréquents et impunis. Ces crimes se commettent » la nuit, par des gens masqués, et le secret est rigoureuse- » ment gardé. Il y a entre les fermiers et leurs adhérents un » concert qui rend la justice impuissante à réunir les preuves » de culpabilité. Personne n'ose se porter partie civile par » crainte de semblables vengeances. Les seigneurs qui ont la » justice ménagent les frais de recherches et poursuites qu'ils » savent être inutiles. Ces désordres se perpétuent par l'im- » punité. »

Pour faire cesser dans la généralité d'Amiens une aussi scandaleuse violation de l'ordre public, le roi Louis XIV par un arrêt du Conseil d'État en date du 4 novembre 1679, at-

tribua à l'intendant-général de Picardie la connaissance exclusive de cette matière. En confiant ainsi le soin de la répression à une autorité plus haute et plus ferme que celle des seigneurs justiciers dont la honteuse insuffisance était trop avérée, on espérait assurer la punition des crimes, et par conséquent mettre un terme aux épouvantables violences par lesquelles se défendait le droit de marché. Mais il fallait parer aussi aux difficultés que présentait la résistance passive résultant de la coalition des fermiers qui mettaient en interdit les les terres dont un des leurs était dépossédé. Le Roi ordonna qu'au cas où les « terres, faute d'occupeurs, resteraient en » friche, les manants et les habitants de la communauté où » elles seraient situées en seraient responsables et tenus de » payer les loyers et fermages aux propriétaires suivant les » les anciens baux et à proportion de la valeur des terres voi- » sines. »

Ces dispositions n'eurent point l'efficacité qu'on en attendait. En 1707 une mesure véritablement radicale parut nécessaire. Le Roi, par arrêt du Conseil en date du 17 juin, « en- » joint à tous fermiers et censiers qui jouissent sans baux et » sans le consentement des propriétaires d'abandonner leurs » terres *immédiatement*, à peine d'être poursuivis extraordi- » nairement. » Et pour assurer l'exécution de cet ordre il est prescrit « à tous notaires qui ont des minutes d'actes contenant » des stipulations relatives au prétendu droit des fermiers, » d'en remettre copie aux procureurs du Roi près les plus » prochaines justices royales. Défense est faite aux notaires » de passer à l'avenir de pareils actes, à peine de 100 livres » d'amende, et des dommages-intérêts des parties. »

La violence d'un pareil remède démontre toute la gravité du mal. Il faut bien que malgré l'arrêt de 1679 des excès de tout genre aient signalé la résistance des fermiers pour que l'autorité royale en arrivât à ce point de provoquer pour ainsi

dire une rébellion ouverte et générale afin de la dompter définitivement. Faire dresser par les procureurs du Roi, sur la copie des actes notariés, la liste des fermiers qui prétendaient au droit de marché; et ordonner d'office leur expulsion immédiate, c'était braver un soulèvement de toute la contrée.

Aussi est-il certain que cet arrêt ne reçut qu'une exécution très-incomplète. Si quelques terres furent délaissées par les anciens fermiers, les nouveaux occupeurs se virent en butte à de terribles vengeances. On en trouve l'aveu dans le préambule d'un nouvel arrêt du Conseil rendu 7 ans après, le 17 octobre 1714. La principale disposition de cet arrêt place la personne et les biens des nouveaux occupeurs sous la protection des anciens fermiers. Ce qui veut dire que ceux-ci sont déclarés responsables de plein droit de tout ce qui pourrait advenir à leurs successeurs dans l'exploitation des terres. En cas de méfait, « l'intendant de la province est autorisé à faire » arrêter et constituer en prison les anciens fermiers, sur simple » dénonciation, sans autre preuve que la notoriété, et à ne » les point élargir tant qu'il ne sera prouvé que les crimes et » excès ont été commis par d'autres qu'eux ou leurs adhé» rents. »

Ainsi les rigueurs nécessitaient d'autres rigueurs, et depuis 55 ans l'autorité de Louis XIV luttait vainement contre les indomptables populations du Santerre. Malgré cet arrêt de 1714 qu'on peut appeler la *Loi des suspects*, l'abus subsista ; il s'aggravait même d'une étrange façon, si nous en croyons l'exposé qui précède un autre arrêt du Conseil du 25 mars 1724. « Cet abus qui, dans les premiers temps se bornait aux » héritages des particuliers, s'est étendu jusqu'aux ouvriers » et serviteurs de la campagne, tels que moissonneurs, bat» teurs en grange, bergers, gardes de bois, qui sont égale» ment regardés comme *héréditaires*, de manière qu'il n'est » plus possible de leur associer ou substituer personne, sans

» que les associés ou substitués ne soient exposés aux derniers » excès de la part des anciens. » N'est-on pas confondu d'une pareille audace? mais aussi n'était-ce pas une juste punition pour les fermiers qui prétendaient s'imposer héréditairement aux propriétaires, que cette arrogance de leurs domestiques qui entendaient eux aussi, s'imposer héréditairement, et qui soutenaient également par la violence une aussi exorbitante prétention?

L'arrêt de 1724 enchérit encore sur la sévérité des mesures de répression précédemment édictées pour les cas, malheureusement trop fréquents, d'incendie et d'assassinat. Ce ne sont plus seulement les anciens fermiers qui sur une simple dénonciation, sans autre preuve que la notoriété, sont immédiatement constitués prisonniers; ce sont aussi leurs femmes et leurs enfants. Et s'ils ne prouvent dans les trois jours, que les crimes, excès et dommages ont été commis par d'autres que par eux, leurs biens sont saisis et vendus jusqu'à concurrence de la réparation du dommage, et la famille tout entière est transportée dans les colonies.

Ce terrible régime de confiscation et de déportation aurait jusqu'à un certain point dompté les résistances, si nous en croyons un arrêt du Conseil en date du 1er octobre 1752 contre les bandits et gens sans aveu qui désolaient la province. Toutefois, si la haine des fermiers dépossédés n'osait plus se manifester par d'audacieux attentats, elle se traduisait en vols de grains, bris de charrues, mutilations d'arbres, et autres délits.

Un nouvel arrêt du 10 octobre 1747 édicta pour ces méfaits des dispositions analogues à celles de l'arrêt de 1724. Sur le vû des procès-verbaux constatant ces sortes de dommages causés aux nouveaux occupeurs des terres, l'intendant de Picardie est autorisé à placer ceux-ci sous la sauvegarde des habitants de la commune; c'est-à-dire qu'en cas de nouveau dé-

lit, et faute par lesdits habitants d'en avoir dénoncé les auteurs, l'intendant prononcera contre la Commune condamnation au paiement du dommage, avec contrainte contre les quatre plus forts contribuables du lieu.

Tous ces arrêts sont particuliers à la Picardie; mais l'abus qu'ils combattaient existait aussi, avons-nous dit, dans d'autres provinces, et malgré les mesures prises se maintenait avec une déplorable persistance. Une déclaration du Roi donnée à Compiègne le 20 juillet 1763 reproduisit avec quelque adoucissement, compléta, et étendit aux généralités de Soissons et de Châlons les dispositions des arrêts du Conseil que nous venons de rappeler; dernier monument d'une lutte bien longue et malheureusement vaine, entre l'autorité de nos Rois et les préjugés de nos paysans; elle forme, sur le contrat de bail, toute une législation civile et criminelle spéciale à une partie de la Picardie, de l'Ile de France et de la Champagne.

Mais quand on a suivi les phases de cette lutte est-il possible de douter un seul instant du véritable caractère qu'il faut assigner au Droit de Marché? Son histoire est-elle autre chose que l'histoire de la violence, du meurtre, de l'incendie? Ce n'est pas par de tels moyens que le droit se défend : un droit respectable ne conduit pas à cette aberration d'une domesticité héréditaire : un véritable droit est d'ailleurs nécessairement limité, car il n'a pu trouver place dans la combinaison d'intérêts qui forme la société civile qu'à la condition de laisser aux autres droits leur légitime empire; or on ne voit point nettement comment le prétendu droit du fermier pourrait se concilier avec celui du propriétaire; ni comment devrait se régler le conflit. Pourquoi dans le Hainaut le *Mauvais gré* n'existe-t-il pas contre le propriétaire qui reprend sa terre pour la cultiver lui-même, tandis que dans le Santerre le Droit de Marché s'oppose même à cet exercice si naturel

du droit de propriété? Si le Droit de Marché repose sur un contrat primitif, pourquoi ne retrouve-t-on nulle part trace de ce contrat, ni en Picardie, ni dans le Hainaut, ni en Champagne, ni dans le pays de Liège?

On conçoit, du reste, comment les détenteurs de terres ont pu être amenés à imaginer cette convention originaire. Dans les souvenirs confus qui forment les traditions du village devait se retrouver la trace des premiers accensements, de ces concessions perpétuelles accordées par les seigneurs dans des circonstances calamiteuses, moyennant finance et à charge d'une modique redevance. Voilà ce dont les fermiers se sont emparés pour justifier par une confusion qui ne supporte pas l'examen, un abus qu'ils ont tant d'intérêt à défendre. Car ce prétendu droit, ils l'ont acheté, ils l'ont reçu en partage, ils l'ont considéré comme leur bien, et ils ne peuvent se résoudre à l'abandonner. Le moindre prétexte est bon pour le légitimer à leurs yeux et aux yeux des autres fermiers leurs voisins. C'est ainsi que se créent ces préjugés puissants qui défendent des intérêts illégitimes; qui pervertissent dans l'esprit des populations les saines idées d'ordre et de morale; qui font du fermier usurpateur un respectable possesseur, du propriétaire spolié un odieux oppresseur, du pouvoir qui veut faire respecter le Droit, une autorité tyrannique, et de la loi une iniquité.

Pour détruire un tel préjugé et déraciner l'abus qu'il protège, faut-il recourir à des mesures extraordinaires et violentes, comme celles dont nous avons rendu compte?

Lorsque, en 1810, un projet de code rural fut soumis aux délibérations de Commissions consultatives, deux de ces commissions, celles de Douai et de Liège, s'occupèrent des moyens de supprimer ce qu'elles appellent à juste titre un odieux et révoltant abus.

On était alors sous l'impression de faits récents qui sem-

blaient appeler des rigueurs exceptionnelles. La Cour criminelle du Nord était saisie de dix procès pour incendies ou sommations incendiaires, évidemment occasionnés par des renouvellements de baux. « Mais, dit la Commission de Douai, » avec la plus grande activité la justice est impuissante ; on » a vu, dans une église, au milieu de 200 personnes, un » malheureux fermier tué d'un coup de fusil, et sa mort n'a » pu être vengé ni les lois apaisées, parce que 200 témoins » ont unanimement déposé avoir vu l'effet du coup, et n'avoir » aperçu ni le coupable, ni l'arme dont il s'était servi. »

Les Commissions de Liège et de Douai formulèrent des vœux pour l'adoption d'un ensemble de mesures analogues à celles que nous avons trouvées dans les anciens arrêts du Conseil. Mais on sait que les travaux de ces commissions sont restés à l'état de documents. L'abus s'est perpétué ; et l'enquête administrative sur les usages locaux, ouverte l'année dernière dans le département de la Somme, en signale l'existence dans les cantons de Montdidier, Roye, Nesle, Péronne, Chaulnes et Roisel.

Toutefois l'adoucissement des mœurs, les progrès de la civilisation, et les effets de notre organisation sociale ont plus fait pour amener l'extinction de cet usage que les rigueurs des anciens arrêts. La propriété, aujourd'hui si divisée et si mobile, tend à passer aux mains des cultivateurs : quand le fermier devient propriétaire, toute cause de conflit disparaît. Les progrès de l'agriculture ont introduit des habitudes nouvelles ; l'assolement triennal n'est plus suivi ; les cultures industrielles ont triomphé des vieilles traditions et déshabitué de respecter aveuglément tout ce qui est ancien. Les nouvelles et extraordinaires facilités de communication ne favorisent pas moins la circulation des idées que celles des personnes ; et, par suite du mouvement plus actif des intérêts de toute sorte, une plus saine intelligence des nécessités sociales amène

un plus profond respect de la loi. La légalité devient un besoin pour tous. C'est ce besoin qui doit triompher, dans un temps plus ou moins prochain des préjugés sur lesquels repose le Droit de Marché. Ce n'est point par une législation violente, en déportant des familles entières, en imposant aux communes la location des terres, qu'on ramènera les esprits de nos paysans ; la violence appelle toujours la violence. Mais quand il sera bien apparent pour tous que le prétendu droit des fermiers est aux yeux de la justice une odieuse usurpation, quand l'expérience de chaque jour montrera aux plus obstinés que toute stipulation au sujet du Droit de Marché est rigoureusement proscrite comme illicite et immorale ; quand ils se trouveront, dans l'exercice de ce prétendu droit, inflexiblement arrêtés par l'insurmontable barrière de la loi, alors je doute que cet abus résiste à l'action puissante du temps et de la civilisation.

Déjà il a disparu dans quelques communes : dans d'autres la valeur vénale du Droit de Marché, qui s'élève encore dans certains cantons aux trois quarts de la valeur des terres libres, tend visiblement à décroître. Dans le canton de Roisel on vendait il y a dix ans 1,000 fr. 1,500 fr. 1,800 fr. l'hectare *de terre à marché :* aujourd'hui le prix moyen n'est plus que de 800 à 900 fr. A Montdidier le taux varie de 200 à 500 fr. Cette valeur sera réduite à néant du jour où il sera bien constant qu'elle n'est point dans le commerce ; et où tous les fermiers seront bien convaincus qu'ils n'en peuvent disposer en aucune manière. Dès-lors ils seront contraints de transiger avec les propriétaires ; ceux-ci devront se montrer d'autant moins exigents sur les conditions de l'affranchissement de leurs terres qu'ils les ont payées moins cher ; les ayant achetées quand elles étaient, de fait, grevées de cette illégale servitude. A défaut de transaction le propriétaire exercera son droit ; il cultivera sa terre ou la fera cultiver par un nou-

veau fermier sous la protection des lois; et grâce à Dieu, la justice est aujourd'hui assez prompte et assez sûre pour que cette protection soit efficace.

Il suffit donc de laisser à la loi son cours ordinaire : mais il faut qu'elle soit strictement observée. On s'étonne en vérité que, de nos jours, le Droit de Marché soit, en fait, d'un aussi libre commerce que le droit de propriété lui-même. Les notaires reçoivent des actes de toute nature contenant transmission de ce prétendu droit. On l'adjuge à la criée, et les préposés de l'enregistrement acceptent les actes contenant de pareilles mutations : de sorte que la Société se rend pour ainsi dire complice de l'abus, en lui prêtant le concours de ses fonctionnaires publics, et en lui facilitant par là les moyens de se perpétuer.

Ce sont ces facilités qu'il importe essentiellement de retirer, si l'on veut la suppression du Droit de Marché. Notre législation en donne le moyen ; il suffit de la mettre rigoureusement en pratique. Alors, privé de tout appui, dépouillé de toute apparence légale, dénué de tout moyen de se perpétuer, réduit à son caractère d'abus, le Mauvais Gré ou Droit de Marché, disparaîtra sous la pression des nécessités de la civilisation : alors au triomphe violent du Fait succédera la paisible victoire du Droit.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

PENDANT L'ANNÉE 1855-1856,

PAR M. ANSELIN, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

L'engagement que vous avez contracté d'associer vos concitoyens à la connaissance de vos travaux, impose à votre secrétaire une tâche pour l'accomplissement de laquelle il sent de plus en plus son insuffisance, et cependant, ce devoir porte en lui, comme tout travail, sa récompense. J'éprouve une orgueilleuse satisfaction, née de cette douce solidarité qui nous unit, lorsqu'en jetant un coup-d'œil rétrospectif sur l'année académique, je la trouve bien remplie; lorsque, comme dans les mois qui viennent de s'écouler, nos procès-verbaux attestent l'empressement de tous à les enrichir d'observations scientifiques ou de vues d'utilité pratique; à les orner de productions littéraires ou de haute critique; et si mes forces ne se retrempaient à l'examen de vos travaux, je serais tenté de vous dire : ménagez l'organe affaibli qui doit en rendre compte.

Mais aussi, Messieurs, la devise du siècle est *progrès*. Il

semble que la facilité de locomotion en entrâme le besoin ; et si les corps emportés sur les ailes de la vapeur ne connaissent plus de distance; les esprits, emportés qu'ils sont par le besoin des découvertes, s'élancent vers l'inconnu. Rien de stationnaire, et si la loi de l'univers est le mouvement, jamais elle ne fut plus obéie.

M. de Marsilly.

De toutes les inventions qui ont caractérisé ce siècle, les chemins de fer seront une de celles qui feront époque. En attendant qu'un nouveau moteur soit trouvé, l'homme a forcé le feu et l'eau, ces deux redoutables antagonistes, à réunir leurs efforts pour créer une puissance dont il s'est rendu maître. Toutefois le premier, qui ne vit que de destruction, dévore les susbtances qui l'alimentent et qui ne s'obtiennent qu'au prix de travaux dispendieux.

Ménager ces substances; en extraire tout ce que, par la combustion, elles peuvent donner de calorique, tel est le problème que se proposent les hommes pratiques de la science. C'est dans cette vue que M. de Marsilly vous a communiqué ses études sur la substitution de la houille au coke pour l'usage des locomotives. Les essais de ce mode nouveau d'alimentation des fourneaux se multiplient, et tout fait présumer qu'ils répondront au but qu'on s'est proposé. — La météorologie et le drainage ont aussi fourni à M. de Marsilly des communications verbales intéressantes.

M. Obry.

Si du foyer actuel du positivisme de notre civilisation, nous voulons nous reporter vers l'Asie, ce berceau du monde, interroger sa croyance et sa ténébreuse psycologie, M. Obry nous servira de guide. Il nous conduira d'un pas assuré dans ce labyrinthe obscur.

Jusqu'à présent linguiste exercé, il a développé dans ses discussions grammaticales cette érudition qui nous étonne toujours. Nous voyons aujourd'hui notre collègue s'attaquer à ce que les dogmes indiens ont de plus mystérieux, et dé-

brouillant l'obscurité des croyances en ce qu'elles ont de plus insaisissables, surprendre aux Brahmanes ou aux Boudhistes la confession de leur foi sur l'essence et les destinées de l'âme.

Marchant d'un pas ferme dans cette carrière, il expose hardiment et justifie par des arguments pleins de raison, une opinion contraire à celle de savants orientalistes. Vous avez ordonné l'impression de sa dissertation sur le Nirvana des Indiens, comme une œuvre digne de l'ami de Burnouf et que vous pouvez présenter avec confiance à toute la France savante.

M. Belin-de Launay.

Plus près de nous, de temps et de lieu, M. Belin de Launay nous conduit dans Paris au xv^e^ siècle. Il nous fait parcourir ses différents quartiers, passer en revue les classes d'habitants qui les peuplaient, les lois administratives ou les juridictions qui les régissaient, les priviléges, enfin, ces lois exceptionnelles, toujours étendues par ceux qui les obtenaient, toujours restreints par ceux qui les accordaient; priviléges objets de tant de querelles et de troubles, et que la législation moderne, comme un soleil bienfaisant qui luit également pour tous, a détruit à jamais. Enfin en savant et judicieux historien, M. Belin de Launay a terminé par l'appréciation générale des éléments principaux dont se formaient les partis contraires des Armagnacs et des Bourguignons.

M. Follet.

Un vieil adage dit : *Que la médecine vienne sans le médecin.* Adage que je n'ai jamais compris que comme une boutade de gens *bien portants*, rebelles en bonne santé, plus dociles que d'autres à la moindre indisposition. — Cet adage est combattu par M. Follet de la manière la plus ingénieuse. Il n'en parle pas, mais dans son écrit, *De l'influence du médecin sur le physique par le moral*, il fait bien voir que l'art de guérir n'est pas tout entier dans la thérapeutique et que les affections de l'âme, si puissantes sur le corps, peuvent, adroitement maniées par le médecin, lui venir en aide.

Rattachant son texte à sa science, M. Follet a présenté le tableau animé des affections ou des passions qui se trahissent par des désordres dans l'économie vitale. Il met en relief les qualités éminentes que doit posséder le médecin qui sonde les replis du cœur pour arriver à la cause du mal. Cette thèse ne pouvait marcher sans l'appui d'exemples anecdotiques, dont M. Follet a su tirer avantage pour orner et animer la dernière partie de son mémoire.

Plus positif et non moins utile, dans une seconde communication, M. Follet avec cette clarté de démonstration qui met la science à portée des gens du monde, aprésenté un aperçu des absorbtions et décompositions qui s'opèrent dans les fonctions de la vie organique. Après avoir établi sur les données du dernier état de la science, comment se produit la chaleur, et quelles sont, en moyenne, les quantités d'oxigène, d'azote et de carbone nécessaires à l'entretien des conditions de la vitalité; il fait application de ces données aux substances alimentaires, aux céréales notamment, et aux conditions que présente le pain. Enfin il indique quelles sont, selon lui, les parties qui peuvent être ajoutées dans sa fabrication, soit qu'on les prenne dans le règne végétal, ou même qu'on les emprunte au règne animal. Ce mémoire touche de trop près à de graves intérêts, pour n'avoir pas fixé votre attention.

M. Decharmes. Le pain des poumons c'est l'air, dit un aphorisme médical, mais de combien d'éléments divers, cet aliment qui échappe à la vue se compose-t-il? Tous les jours on en découvre de nouveaux. Voilà maintenant que l'oxigène de l'air atmosphérique électrisé, sous des influences dont on n'a pas encore pu se rendre un compte exact, prend le nom d'ozone. Sa présence se révèle par la coloration qu'il opère sur des bandes de papier préparées; coloration dont l'échelle graduée forme une espèce d'ozonomètre. M. Decharmes, qui ne perd pas une occasion de nous initier aux découvertes récentes, vous a

entretenu de ce gaz ou produit nouveau. Après l'avoir défini, il vous a soumis plusieurs questions, dont une des plus intéressantes, est de savoir quels sont les rapports du fluide respirable, ainsi modifié, avec l'état sanitaire d'une contrée ou d'un lieu donné; question émminemment importante, et dont la solution pourrait donner la clé de certains fléaux épidémiques.

Passant en revue le résultat des expériences faites jusqu'à ce jour, M. Decharmes fait observer que nous sommes loin d'avoir le dernier mot de la science de l'ozonométrie encore au berceau, mais qu'il y a tout lieu d'espérer que cette nouvelle branche de la météorologie portera ses fruits.

Le nom de cette dernière science ne peut nous échapper, sans nous rappeler encore la part que M. Decharmes prend à nos travaux.

Munie des instruments qu'elle a reçus du gouvernement et de ceux qu'elle s'est procuré, l'Académie a dû à la complaisance de M. Gand, l'un de ses membres, la disposition d'un local propre aux observations auxquelles il prête un concours assidu; ces observations sont recueillies et rectifiées suivant les méthodes, par M. Decharmes, qui chaque mois vous en présente l'ensemble dans des tableaux transmis à l'Observatoire impérial.

Si quelque chose a pu faire comprendre l'utilité des études météorologiques, c'est le rapport lumineux produit à l'Académie des sciences par M. Liais, chargé de rassembler et de coordonner les observations recueillies sur la marche de la redoutable trombe qui le 14 novembre 1854 porta le désordre dans nos flottes de la mer Noire. Avec le savant astronome on suit des îles Schetland à l'Euxin, on suit ce flot aérien qui marquait sa route par des dévastations, mais dont le passage indiquait la direction; et si, comme il arrivera plus tard, la multiplicité des voies télégraphiques avait permis de

la signaler, l'électricité, plus rapide que l'ouragan, aurait dévancé sa présence et avertis nos intrépides marins. Que de désastres évités, et combien d'encouragements ne doit-on pas à une science, qui fait entrevoir de si beaux résultats! une science qui inspire à l'un de nos premiers savants cette prédiction : « Encore quelque temps, et les peuples ne seront » plus surpris par les grands phénomènes de la nature. »

M. Daveluy. Dans ce progrès incessant de la civilisation qui fait sentir à toutes les parties de notre globe le besoin de s'unir, deux obstacles formidables s'opposent à la promptitude des communications. Vous avez déjà nommés, Messieurs, l'isthme de Panama et celui de Suez. Le premier est à demi dompté et le Nicaragua est bientôt destiné, peut-être, à devenir le théâtre d'une nouvelle voie pour arriver à la côte occidentale de l'Amérique. Quant au second, il appartient à la France de revendiquer l'initiative, dans ce siècle, des moyens d'exécution qui, au fond de cet impasse de la Méditerranée, vont ouvrir une issue pour pénétrer dans l'Océan indien.

A ce vaste projet il faut un vaste concours. Nous ne sommes plus aux temps où les Pharaons cimentaient les pyramides des sueurs et du sang de leurs sujets. L'œuvre de canalisation ne sortira plus d'exactions écrasantes pour le pays, ni de dures corvées imposées à leurs peuples, par les souverains absolus de l'Égypte; non, la réunion de grands capitaux appellera de libres travailleurs. Mais pour réunir ces grands moyens d'action, il faut démontrer la possibilité d'exécution, les avantages des résultats. Faire ressortir ces avantages, et faire surgir l'esprit d'association pour une si grande entreprise; c'est concourir au but. Et c'est ce que notre collègue M. Daveluy, a fait, en vous offrant un mémoire plein d'intérêt; où après avoir, dans un style à la hauteur du sujet, présenté l'historique des travaux de l'antiquité pour la réunion des deux mers, et exposé le nouveau tracé; il examine en économiste,

et en homme initié aux vues élevées des grandes opérations commerciales, les produits probables de l'entreprise, dont il pose les bases ; non sur de vagues données, mais sur des chiffres ; le meilleur et le plus puissant des arguments. Espérons qu'il nous sera donné de voir la mer Rouge et la Méditerranée confondant leurs eaux, attester ainsi par leur réunion, la puissance de l'homme s'élevant jusqu'à modifier la structure de ce globe où la Providence l'a placé.

M. Dauphin.

L'enchaînement des idées est une étrange chose, Messieurs, comment se fait-il que de l'excursion où je me suis laissé entraîner, le nom de Théocrite arrive sous ma plume, ? c'est que du fond de la Méditerranée, nous allons au retour rencontrer les rives de la Sicile et Syracuse, patrie de l'aimable poète, trop oublié peut-être, dont M. Dauphin vient de vous retracer la vie. Nous devons à notre collègue des recherches intéressantes sur la vie et les œuvres du poète syracusain ; nous lui devons de bonnes traductions de ses meilleures idylles, qui nous ont rappelé des beautés auxquelles le sévère Boileau rendait un juste hommage. Enfin ne quittons pas l'Italie sans évoquer l'ombre du Tasse dont le cliquant, pour parler le langage de l'auteur des satyres, a bien son prix, comme nous l'a fait voir M. Berville, dans la traduction en vers du quatrième chant de *la Jérusalem*.

Si la richesse de la pensée ne soutenait dans l'original, le brillant de l'expression, tout l'éclat s'évanouirait à l'épreuve de la traduction. — Mais n'en déplaise à Boileau, le clinquant vaut de l'or quand il inspire au traducteur d'aussi bons vers que ceux dont vous gardez la mémoire.

M. Gand.

Alors que le besoin de réparer vos pertes se fait sentir, comme vous ne l'avez encore que trop éprouvé cette année, vos regards et votre choix se porte naturellement sur les intelligences qui vous ont fait hommage de leurs travaux. — A ce titre M. Gand avait droit à vos suffrages. — La chaleur

avec laquelle il avait contribué à la justice rendue à Dallery. L'envoi de ses premières observations sur le mouvement direct du pendule à oscillation electro continues. et sur le système d'application de l'électricité aux métiers à la Jacquard, du chevalier *Bonelli,* vous avaient révélés ses aptitudes scientifiques.

Vous l'avez admis.

A peine a-t-il pris place parmi vous, qu'imprimant au pendule une marche elliptique, il recherche les lois de ses oscillations. Il invente un pendule graphique à l'aide duquel la continuité des mouvements dont l'air perdait la trace, se fixe sur le papier, en y gravant des traits ou dessins dont la régularité étonne, et permet de suivre et d'étudier le déplacement des axes de la courbe parcourue. Plus récemment encore, il vous a soumis le programme d'un problème digne de fixer l'attention du savant, sur cette question : *existe-t-il une relation entre les vitesses de révolutions diurnes et le diamètre des planètes?* Tout nous promet dans notre jeune collègue un zélé collaborateur.

M. Mancel. Vous avez aussi associé à vos travaux M. Mancel, que de nombreuses publications, vous avaient signalé comme voué à l'étude de l'économie politique et des intérêts locaux.— Ses lettres sur la baie de Somme, bien que contraires au système adopté, portent l'empreinte d'une observation profonde des phénomènes naturels qui régissent cette partie du littoral ; et qui présentés un siècle plus tôt, auraient pu conduire à des travaux, à un mode de navigation plus en harmonie avec les efforts constants de la mer qui baigne nos côtes.

Votre secton d'agriculture Messieurs réclamait un membre, bon appréciateur des théories, et qui fut par sa position et par la pratique, à portée d'en vérifier la justesse ; vous l'avez trouvé en M. Laurent, vice-président du comice agricole.

Se prêtant à tous les essais qui peuvent promettre d'heu-

reux résultats, M. Laurent combat, par des préceptes appuyés d'exemples, les préjugés des cultivateurs, trop esclaves de la routine, et qu'il est si difficile de persuader.

Nos relations nombreuses avec les sociétés agricoles des départements, nous rendront précieux le concours de notre nouveau collègue.

Avant de clôre cet exposé c'est un devoir pour moi et ce sera un plaisir pour tous d'entendre proclamer le nom de l'élève de notre lycée qui a obtenu la médaille destinée par vous aux élèves qui se sont distingués dans les examens oraux des sciences.

Le prix a été remporté cette année par le jeune *Albert Favières.*

Obligé de restreindre dans des limites resserrées le compte-rendu de travaux dont une analyse rapide ne donne qu'une faible idée, et qui par là même perdent de leur importance ou de leur intérêt; je puis à peine mentionner les lumineux rapports que nous ont présentés MM. Garnier, Roussel, Creton, Alexandre, sur les ouvrages dont l'examen leur a été confié. La première partie d'un traité d'harmonie par M. Deneux et celle de considérations sur l'organe de la vue par M. Andrieu. Je comprends votre désir et celui de l'auditoire d'arriver aux parties les plus intéressantes de notre programme, et cependant je n'ai rien dit encore de la poésie, cette branche fleurie la littérature ne serait-elle en vos mains qu'un rameau desséché.— Oh ! non sans doute, Messieurs, la *Brume,* les *Adieux aux fleurs,* le *Beau Temps,* la *Prévoyance humaine,* sont la brillante monnaie dont M. Marotte acquitte son tribut. M. MAROTTE.

Avec M. Breuil nous apprenons à braver le malencontreux proverbe de *Treize à table.* M. BREUIL.

Et avec M. Yvert, la fin de nos séances, sévères au début, est presque toujours une récréation, ce n'est pas sans une vive satisfaction que vous avez vu ses *Chercheurs d'or,* ho- M. YVERT.

norablement signalée dans le rapport de M. de Sainte-Beuve sur le concours des grands prix de la société des gens de lettres. A lui donc de soulever vos paupières appesanties peut-être; et bientôt après, rival de Lucien, il aura le privilége, en faisant parler les morts, d'être applaudi des vivants. (1)

(1) M. Yvert, succédant à M. le Secrétaire-Perpétuel, devait lire son Dialogue en vers entre Gresset et Du Cange.

SUR LE PERCEMENT

DE

L'ISTHME DE SUEZ,

PAR M. DAVELUY,

Le spectacle auquel nous assistons depuis un certain nombre d'années et dont le monde est le théâtre, est bien fait à coup sûr, pour attirer notre attention et réveiller les esprits les plus engourdis. Ces expositions auxquelles les peuples les plus éloignés viennent figurer, ces chemins de fer, qui rendent le souverain à Paris présent en quelque sorte sur tous les points de son empire, qui vont mettre en communication toutes les capitales de l'Europe, car le réseau dans la partie occidentale sera bientôt complet, ce messager de la pensée qui semble en avoir emprunté toute l'agilité, et qui peut établir des relations pour ainsi dire instantanées entre les deux extrémités du globe, tout concourt à rapprocher les peuples, et tend à former entre eux des relations rapides et fréquentes. Les sciences sont venues favoriser ce mouvement et par leurs découvertes ont puissamment contribué à satisfaire le besoin de communication, le désir de rapprochement dont tous les peuples civilisés sont en ce moment travaillés.

Cependant à l'extrémité orientale de notre continent, un peuple stationnaire, enraciné dans ses vieilles routines, non moins malheureux dans ses institutions politiques que dans son système religieux, arrêté qu'il est dans les doubles entraves du despotisme et de la fatalité, paraissait vouloir opposer un obstacle insurmontable aux rapports de l'Europe et de l'Asie. La guerre qui vient de finir et le traité de paix qui en a été la suite ont brisé cette barrière. Désormais le Bosphore reste ouvert, les côtes inhospitalières et presque inconnues de la Mer Noire pourront être visitées par les marines marchandes de tous les peuples, l'affranchissement du Danube offre à l'Autriche et à toute l'Allemagne une navigation nouvelle et la concession que la Turquie vient de faire à une compagnie du canal de Kusteuggié, ne contribuera pas pour peu à la facilité de ces communications.

Toutefois, Messieurs, la mer est la véritable voie du commerce, c'est par elle et par elle seule que des rapports multipliés peuvent s'établir entre les pays éloignés et les ouvertures qui viennent de se pratiquer aux confins de l'Europe orientale ne pourraient nous laisser pénétrer aux dernières limites du continent asiatique qu'avec d'immenses difficultés, ou par la voie si lente du pourtour de l'Afrique. Mais au même moment à l'autre extrémité de l'empire Ottoman, un prince doué d'une haute intelligence, plein d'activité et d'initiative, tel enfin que l'Islamisme épuisé semblait n'en plus devoir produire, héritier des pensées progressives de son père comme de son gouvernement, fait étudier un projet qui a occupé tous les souverains intelligents qui ont régné sur l'Égypte, et ce projet paraît enfin arriver bientôt à sa réalisation. Vous m'avez prévenu, Messieurs, et le percement de l'isthme de Suez vous est à tous, sans aucun doute, présent à la pensée. N'avais-je pas raison de vous dire en commençant, qu'à l'époque où nous vivons, tout concourt à réunir

les peuples et les convie à former entre eux les relations les plus multipliées.

Un Français s'arrête avec complaisance sur cette terre d'Égypte, il peut la considérer avec un juste orgueil. Soit qu'il porte ses regards en arrière vers les temps du moyen-âge, où l'un de nos rois de glorieuse et sainte mémoire, se montrait aux musulmans, tout vaincu qu'il était, aussi libre, aussi tranquille d'esprit dans sa prison, que s'il eût été dans son palais, et forçait ses vainqueurs à lui dire : tu es notre captif et c'est toi qui nous dicte des lois; soit qu'il remonte seulement à l'époque de ma jeunesse, et qu'il se rappelle cette expédition non moins célèbre par les hauts faits d'armes de nos soldats que par les travaux de nos savants, l'Egypte est remplie pour lui des plus glorieux souvenirs. La France depuis lors a toujours eu l'œil ouvert sur ce beau pays, ses voyageurs l'ont visité et y ont fait des découvertes non moins précieuses pour la géographie que pour l'archéologie. N'est-ce pas un Français qui a été y déchiffrer les écritures hiéroglyphiques et arracher à son antique civilisation des secrets qu'elle semblait vouloir conserver enfouis dnns son sein ? C'est encore aujourd'hui un français, M. Ferdinand de Lesseps, qui a su conquérir la confiance du vice-roi et a obtenu de lui le 30 novembre 1854 un firman de concession l'autorisant à former une société universelle du canal maritime de Suez pour le percement de l'isthme, l'exploitation d'un passage propre à la grande navigation, la fondation ou l'appropriation de deux entrées suffisantes, l'une sur la Méditerrannée, l'autre sur la Mer Rouge et l'établissement d'un ou de deux ports. Tels sont les termes de l'article 1.^{er} du firman dont la copie authentique a été remise le 19 mai 1855, au concessionnaire.

Je vais vous entretenir quelques instants des grands travaux qu'on se propose d'exécuter pour relier les deux mers et ouvrir une voie plus directe pour pénétrer dans l'Océan In-

dien, en même temps qu'on mettra par un canal le Nil et tout l'intérieur de l'Egypte en communication avec la voie maritime. Je vous dirai ensuite quelque chose des avantages que le commerce et la civilisation sont appelés à retirer de cette belle entreprise.

La pensée de faire communiquer la Méditerranée avec la Mer Rouge n'est à coup sûr pas nouvelle. Les plus anciens historiens en parlent, et sans aucun doute elle a été réalisée à plusieurs époques, sinon par le percement de l'isthme, au moins par l'établissement d'un canal qui réunissait le Nil à la Mer Rouge et la mettait en communication avec la Méditerranée où ce fleuve se jette, comme chacun sait, par plusieurs bouches. Mais ce n'était là qu'une navigation fluviale qui, pour les marchandises exigeait plusieurs transbordements. Les souverains qui ont fait faire ces travaux avaient bien plus en vue de fertiliser ces contrées par des irrigations ou de mettre en rapport les divers points de leur empire entre eux, que d'ouvrir des communications maritimes avec les autres peuples. Les traces de ces travaux qui subsistent encore et n'ont échappé à l'œil d'aucun observateur, ne peuvent laisser aucun doute sur leur existence. Ils portent les noms de leurs auteurs. Ainsi on trouve des vestiges du canal de Nécos, de celui des Ptolémée, de Trajan, d'Adrien et d'Amrou qui conquit l'Egypte vers le milieu du VII.e siècle. Ce dernier souverain aurait réuni la Méditerranée à la Mer Rouge par le percement de l'isthme, sans s'effrayer de l'énorme différence de niveau qu'on prétendait exister entre les deux mers, si Omar ne s'y fut opposé dans la crainte d'ouvrir aux vaisseaux chrétiens l'entrée de l'Arabie.

Cette différence de niveau qui, dans les temps anciens avait préoccupé les souverains et empêché de commencer ou de terminer bien des travaux, fut de nos jours une opinion, pendant un temps, fortement appuyée par le travail que

firent les ingénieurs de l'expédition d'Egypte. Ils avaient trouvé 9 m 90 en faveur de Suez au moment des hautes mers de vive eau, et la basse mer à Tineh. Mais ce résultat avait paru tout à fait incroyable. Des voyageurs se transportèrent exprès en Egypte pour l'apprécier et en opérant d'abord avec le baromètre, puis ensuite par le procédé de l'ébullition de l'eau, ils n'ont pu découvrir aucune différence sensible entre le niveau des deux mers, dit le rapport des ingénieurs.

En 1847, une société constituée pour les études de l'isthme de Suez, à la tête de laquelle se trouvaient MM. les ingénieurs Nigrelli, Robert Stéphenson et Talabot sous la direction de M. Bourdaloue, firent les opérations de nivellement, elles différèrent beaucoup dans leur résultat de celui obtenu par les ingénieurs de l'expédition française. Comme on ne pouvait croire à une erreur aussi considérable, M. Sabatier, alors consul général de France en Egypte, obtint du vice-roi que Linant-Bey serait chargé d'un nouveau travail.

Il fut fait en 1853 et confirma pleinement les opérations de 1847 car il n'y a que 0 m 1,814 de différence entre les deux nivellements, celui de 1853 donnant pour différence de niveau entre le point de repère pris sur le quai de l'hôtel de Suez et la basse mer de la Méditerranée 2 m 42,860 au lieu de 2 m 61,000 trouvés en 1847. Les erreurs commises par les ingénieurs de l'expédition cesseront d'étonner si on considère les circonstances où ils se trouvèrent pour faire des opérations aussi délicates. Le rapport donne le tableau de comparaison des repères de 1853 avec ceux de 1847 et dit que le fait le plus saillant qu'il constate, c'est le peu de relief du terrain au-dessus des hautes eaux de la Mer Rouge dans toute l'étendue de l'isthme. Il n'y a que deux points un peu élevés. Le premier en partant de Suez qui se trouve avant le lac Timsah est ce que l'on appelle le seuil du Sérapéum, dont la plus grande élévation est de 16 m 5,950 au-dessus des basses

eaux de la Méditerranée. Le second point se trouve au sortir du lac et sa plus grande élévation est de 15 m à l'endroit connu sous le nom de seuil d'El-Guisr. Mais on peut faire passer le canal dans une directon où l'on ne rencontre que 10m sur quelques kilomètres seulement de longueur.

Aussi les savants du pays pensent-ils, qu'avant les temps historiques, les deux mers ont été en communication entre elles, que les détritus des montagnes placées à droite et à gauche entraînées par les eaux pluviales ont rempli l'espace qui les sépare, et que les lames du fonds des deux mers ont formé par leur action un bourrelet qui n'est autre que le seuil d'El-Guisr. Les sondages nombreux que le vice-roi fait faire dans l'isthme pourront donner des renseignements précieux pour la solution de cette question.

Le tracé suivi pour l'exécution du canal était commandé par l'état même des lieux et par la condition d'arriver le plus économiquement à mettre en communication les deux mers. Ici je cite l'avant-projet rédigé par Linant-Bey et Mougel-Bey, portant la date du 20 mars 1855.

La ligne part de la rade de Suez, se dirige à l'Est de la ville, en faisant une courbe pour aller gagner l'ancien tracé qu'elle laisse à l'Ouest et suit le *thalweg* de la vallée jusqu'à ce qu'elle joigne les lacs amers qui formaient autrefois le fonds du golfe de la Mer Rouge. Elle traverse ces lacs dans toute leur longueur, en suivant leurs sinuosités de manière à éviter les mouvements de terrain. En quittant les lacs, la ligne traverse le seuil du Sérapéum dans son point le plus bas et vient se jeter dans le lac Timsah, en laissant à l'Est la hauteur du Cheik-Ennedec.

Ce dernier lac doit servir à former un port intérieur qui permettra de ravitailler et de réparer les navires, en même temps qu'il sera le point de jonction entre le canal maritime et le canal de communication avec le Nil.

La ligne en traversant ce lac est composée de plusieurs parties courbes, afin d'éviter les grandes dunes qui se trouvent dans cette zone, et qui en ont envahi une partie.

Au sortir du lac, la ligne va trouver le seuil d'El Guisr dans son point le plus bas, et se dirige ensuite vers le lac Menzaleh, qu'elle traverse directement le long de la rive orientale jusqu'à Péluse, et elle se prolonge en mer jusqu'à ce qu'elle rencontre une profondeur de 7m 50.

Le canal doit avoir 100m de largeur à la ligne d'eau, et un tirant d'eau minimum de 6m 50 au-dessous des basses eaux de la Méditerranée. Ce qui en raison des fortes marées de la Mer Rouge donnera en moyenne un tirant d'eau minimum de 7m 50 à 8m. Il aura 120 kilomètres d'étendue. Les écluses au nombre de deux auront 100m de longueur, 21m de largeur et 6m 50 de profondeur d'eau minimum. Ces ouvrages seront établis aux deux extrémités du canal, immédiatement avant les digues formant le chenal, qui de chaque côté relie le canal aux deux mers. Du côté de Suez il suffira de disposer deux jetées formant le chenal d'entrée de la mer Rouge et de les pousser assez loin pour qu'elles présentent aux navires un tirant d'eau de 7m à 7m 50 dans les basses mers, tout en donnant à la jetée de l'est une longueur de 150m plus considérable qu'à celle de l'ouest, la rade étant défendue de tous les vents, excepté de ceux du sud-est.

Du côté de Péluse, pour atteindre la profondeur de 7m 50 à 8m, les deux jetées devront avoir une longueur de 6000m au moins. On propose en outre de placer en avant de ces jetées une rade d'abri au moyen d'un grand mole de 450 à 500m de longueur, disposé de manière à servir de refuge aux navires dans les mauvais temps et à leur permettre de prendre ensuite à leur convenance l'entrée du chenal.

M. Talabot préférerait à ce projet celui qui consisterait à mettre Suez en communication avec la vallée du Nil par un

canal qui, en traversant le fleuve, viendrait aboutir à Alexandrie. On a fait en effet de nombreuses objections contre le tracé direct. On a dit que l'entrée du chenal serait bientôt obstruée par les sables. On a demandé si des jetées en mer de 6000^{m} de longueur ne sont pas des chimères; si une tranchée de 65^{m} de largeur creusée à 16^{m} 50 de profondeur, dont une partie se trouve sous l'eau, n'est pas une impossibilité; si, dans le cas où l'art de l'ingénieur surmonterait de pareilles difficultés, les résultats obtenus seraient en proportion avec les dépenses faites. On a aussi émis des doutes sur la navigation de la mer Rouge, on a même été jusqu'à dire que le canal une fois établi, le commerce préférerait peut être l'ancienne voie du Cap comme plus sûre et plus avantageuse.

Les auteurs de l'avant-projet entrent dans l'examen de ces diverses objections et les résolvent. Voilà en résumé les solutions qu'ils présentent.

Ils répondent à ceux qui craignent l'ensablement du golfe de Péluse, que le temps a conservé les ruines de cette ville, que Strabon dans son itinéraire la place à vingt stades de la mer; que les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte ont trouvé cette même distance de ses vestiges au rivage; qu'en 1847 on a également mesuré 5000^{m} et qu'aujourd'hui la distance est la même. D'où il faut conclure que les rives du Delta ont fort peu varié depuis bien des siècles.

Les immenses difficultés, la presque impossibilité que d'autres trouvent à l'exécution des travaux ne présentent pas une objection plus solide. En effet la jetée qui du côté de Péluse doit avoir au moins 6000^{m} n'est pas au-dessus des moyens que nos ingénieurs ont aujourd'hui à leur disposition et qu'ils emploient fréquemment. On a adopté pour les travaux le système des blocs naturels coulés à la mer, selon certains talus. C'est le mode adopté par les ingénieurs anglais dans la construction des moles pour former les ports de refuge qui s'éta-

blissent actuellement. C'est le système suivi dans les constructions faites à Gênes, à Cannes, à Barcelonne, à Valence, à Cadix, etc. Des travaux très-considérables ont déjà été exécutés à Cherbourg, à Plymouth, dans la baie de la Delaware et ailleurs avec succès, ceux-là peuvent l'être de même. M. Horace Say dans l'article qu'il a publié sur cette question il y a quelques mois, fait sur la construction de cette jetée une observation très-juste et que ne devront pas perdre de vue les ingénieurs chargés de l'exécution, si toutefois tel déjà n'est pas leur plan, c'est que les deux jetées avancées ainsi en mer, devront former par leur écartement un vaste entonnoir, autrement il serait fort difficile pour des navires à voile d'y faire leur entrée. Lorsqu'il y a du vent et de la houle, un navire en mer n'obéit pas toujours immédiatement au gouvernail; c'est pour cela que les navires ont quelquefois de la peine à entrer sans accoster les jetées dans le nouveau bassin de la Joliette à Marseille. Le même auteur fait en outre remarquer que la profondeur d'eau *minimum* adoptée pour le canal maritime n'est pas assez grande, il faudrait, selon lui, la porter à 10^{m} au lieu de 8; les navires du commerce ayant une tendance marquée à augmenter leur tonnage.

En donnant solution aux difficultées soulevées pour l'entrée du canal dans la Méditerranée, on résout aussi celles du côté de Suez, qui sont beaucoup moins sérieuses. Quant aux dangers de la navigation dans la mer Rouge, les auteurs de l'avant-projet les combattent d'une manière aussi victorieuse. La mer Rouge, prétend-on, présente de tels dangers à la navigation, et les moussons apportent de tels retards, que lors même que le canal maritime serait établi, le commerce ne suivrait pas cette route qui, dans le fait, serait la plus longue et la plus périlleuse.

Disons d'abord que la difficulté des vents périodiques n'atteint pas les bâtiments à vapeur qui de jour en jour prennent

une plus grande extension, et que pour la navigation à la voile, elle sera considérablement atténuée par l'établissement d'une station de remorqueurs à vapeur. Jusques-là elle se trouvera dans la même condition que dans les autres mers où règnent des vents périodiques, les navigateurs auront avantage à se rendre dans l'Inde par le canal pendant l'été et l'automne et à en revenir vers le printemps C'est ce qu'on fait au jourd'hui dans les voyages par le Cap, il faut choisir les saisons d'aller et de retour. Quant aux difficultés de la navigation sur la mer Rouge, elles sont ici très-exagérées. De temps immémorial, cette mer a été fréquentée. Même après la découverte du passage par le Cap, les Vénitiens et les Turcs y avaient une marine très-florissante, et les Portugais auxquels elle faisait concurrence et portait ombrage, envoyèrent contre elle une flotte qui la détruisit. La mer Rouge n'est pas plus dangereuse actuellement qu'elle ne l'était alors. L'avant-projet cite de longs extraits des rapports de Bruce, voyageur anglais en 1759, de Booke, officier anglais en 1782, du vice-amiral Rosily, en 1789, du commandeur Moresby, du capitaine Roger, de M. Andisson, de la compagnie des Indes en 1843, qui prouvent que la navigation peut s'y faire dans de bonnes conditions; sans doute il y a des difficultés, mais en regard, il faut tenir compte de celles que présentent sur la route du Cap des calmes permanents succédant à des tempêtes permanentes, les maladies qui déciment les équipages et les sinistres si fréquents au passage de l'équateur.

On a dit aussi que le canal passant à travers des dunes mobiles, il sera promptement envahi par elles, ou que pour le maintenir en bon état, l'entretien sera tellement dispendieux qu'il faudra l'abandonner.

La meilleure réponse à cette objection, disent les rédacteurs de l'avant-projet, est l'inspection des lieux. De Suez aux lacs amers, les vestiges de l'ancien canal subsistent de-

puis deux à trois mille ans, et bien que les berges aient été sillonnées par les courants d'eau, il n'a nullement été comblé par les sables. Ce n'est qu'en approchant du lac Timsah, qu'on rencontre des dunes mobiles. Mais aujourd'hui la fixation des dunes est devenue une industrie spéciale, cette prétendne difficulté ne saurait arrêter. Les dunes comprises entre le seuil d'El-Guisr et Péluse sont depuis long-temps fixées naturellement par les plantes qui s'y sont développées.

Il n'y a donc aucune objection sérieuse à faire à l'exécution du canal direct; disons maintenant quelque chose du canal de navigation et d'irrigation qui doit mettre l'intérieur de l'Égypte en communication avec la voie maritime. La prise d'eau dans le Nil se ferait un peu au-dessus de Boulac, à Kasr-el-Nil, au même endroit que l'ancien canal de Trajan et d'Amrou. Ce canal a été en partie recreusé par Mohammed-Ali et sur plusieurs parties de son parcours il pourra être utilisé. Il se dirige ensuite au nord vers Ras-el-Ouadé, tête de la vallée, le Phithom de la Bible, ville bâtie par les Israélites pour les Egyptiens. Le tracé suit jusqu'au lac Timsah la vallée Ouadé-Toumilat, cette fertile terre de Gessen, promise et donnée aux enfants de Jacob lors de leur arrivée en Égypte. C'est du haut de cette vallée que partiraient deux conduites d'eau du Nil, dont l'une se dirigerait sur Péluse et l'autre sur Suez, de manière à fournir des eaux potables aux ouvriers sur toute l'étendue des travaux.

On lit dans l'avant-projet, il faut que ce canal satisfasse à trois conditions. Il doit présenter une assez grande section pour admettre les barques et les bateaux à vapeur qui naviguent sur le Nil, afin qu'on puisse aboutir de tous les points de l'Égypte jusqu'au port intérieur, sans passer par les embarras d'un transbordement. Le volume d'eau à fournir à ce canal doit être assez considérable pour que les dépenses improductives d'évaporation, d'infiltration et de passage aux

écluses étant faites, il reste encore assez d'eau pour l'irrigation de 100,000 feddans (40,000 hectares) pendant l'hiver et 60,000 feddans (24,000 hectares) pendant l'été. Enfin le niveau des eaux doit être maintenu à la hauteur la plus favorable pour l'irrigation naturelle des immenses terrains qui se trouvent dans l'isthme, et qui restent stériles faute d'eau.

Le point désigné plus haut pour la prise d'eau satisfait à ces conditions, mais pendant l'étiage il faudra élever les eaux du Nil à une hauteur de trois mètres, au moyen de pompes à vapeur. Lorsque le barrage que S. A. Mohammed-Saïd-Pacha a le projet de faire sera établi, il faudra une moindre puissance de vapeur pour produire le même résultat.

La largeur du canal, mesurée à la ligne d'eau à l'époque de l'inondation, est fixée à 25 mètres. Elle est suffisante pour que deux bateaux à vapeur puissent passer sans se gêner dans leur rencontre. La profondeur sera de 7^{m} au-dessous des terrains naturels, et 14^{m} au-dessus du niveau des basses mers de la Méditerranée. La pente en a été fixée à 0^{m} 05^{c} par 1,000^{m}.

Quant aux dépenses, l'avant-projet les évalue à 162,500,000 fr. L'entreprise se ferait par une société anonyme au moyen d'action. Le capital serait de 200,000,000 fr. pour ne pas se trouver arrêté dans l'exécution. Cette évaluation n'est qu'approximative, car le rapport où elle est puisée n'est qu'un avant-projet, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire plusieurs fois, mais quoiqu'elle ne soit pas définitive, elle a été faite avec assez de soins pour inspirer la confiance. Les revenus probables ont également été étudiés. Les auteurs ont pris leurs bases dans Mac-Culloch, statistique de 1842, chez M. Anderson, qui donne pour 1841 l'évaluation du tonnage des navires anglais qui visitent les places dépendant de la Compagnie des Indes, et aussi dans les notes rapportées par

M. Arnaud Tison, délégué de la chambre de commerce de Rouen, dans son voyage en Chine pendant les années 1850 à 1854. C'est d'après les éléments puisés à ces diverses sources, que les auteurs de l'avant-projet estiment à 4 milliards la valeur des objets portés en Orient ou rapportés de ces contrées. Comme on évalue, en moyenne, le tonneau de marchandises à 600 fr., il résulte que les transports s'élèvent à 6 millions de tonneaux. Sur ces six millions, ils pensent que la moitié prendra la voie du canal, soit trois millions de tonneaux. Dans ces calculs, ils ne tiennent aucun compte de l'augmentation de mouvement que prendra le commerce de plusieurs vastes contrées, qui aujourd'hui ont bien peu de part au commerce du monde, et qui, au moyen de l'ouverture du canal, y verseront un contingent considérable. Ainsi l'Abyssinie, l'Yémen, le Hedjaz, Mascate et les côtes d'Afrique, livreront des cafés, de la gomme arabique, de la cire, des peaux, de l'ivoire, des laines, de l'indigo, des animaux de boucherie qui abondent surtout en Abyssinie et s'y vendent aux plus vils prix. Il y a le long de la mer Rouge des mines de soufre très-riches, des mines de plomb, des carrières de marbre, de porphyre, richesses à peu près inexploitées, sans faire la part de toutes les industries nouvelles qui se créeront au contact des nations civilisées qui visiteront ces parages. On a donc pris pour ces estimations le contre-pied de ce qu'on a fait pour les chemins de fer, au lieu d'augmenter le transit existant on n'en a pris que la moitié. Les irrigations donneront aussi un revenu important, ainsi que les plantations sur les dunes. Les produits pour la Compagnie sur ces bases seront de. 40,056,000 fr.

Il faut en déduire 3 0/0 pour frais d'administration et d'amortissement. 1,201,680

Reste *(à reporter)*. . 38,854,320 fr.

	Report.	38,854,520 fr.
La part du gouvernement est fixée à 15 0/0, soit.	5,828,148	9,713,580 fr.
Celle des membres fondateurs, 10 0/0.	3,885,432	
Soit pour les actionnaires.		29,140,740 fr.

Représentant un dividende d'environ 10 0/0 en sus des intérêts à 5 0/0.

Dans cette évaluation, la ressource principale est un droit de 10 fr. par tonneau à payer par les navires qui traverseront le canal. Ce droit, dit M. Horace Fay, ne paraît pas exorbitant sur le fret des marchandises venant de l'Inde et de la Chine, surtout si, comme on le pense, on abrège de moitié le temps nécessaire pour les voyages. Il faudrait néanmoins que ce droit ne fut perçu que sur le chargement réel des navires suivant leur manifeste. Les navires sur lest ne devraient payer qu'un droit très-modique, et il y aurait un grand intérêt à réduire les droits si les revenus le permettaient. C'est au surplus ce que l'avant-projet annonce, car il prévoit un transit beaucoup plus important que celui qui a servi de base aux calculs.

Telles sont, Messieurs, en résumé les principales dispositions de l'avant-projet rédigé pour arriver à l'exécution de cette grande et belle entreprise. Je n'ai pas besoin d'entrer dans le détail pour faire toucher au doigt les avantages immenses offerts au commerce par l'ouverture de la nouvelle voie. Elle a toujours été appréciée à sa juste valeur et reconnue *a priori*. Mais les avantages ne sont pas seulement pour le commerce, les sciences y auront une large part. Quand les besoins du commerce auront rendu les communications avec ces contrées faciles et économiques, les savants ne manqueront pas de les aller visiter. L'histoire a encore de belles conquêtes à faire. Il

y a peu de dates qui soient bien fixées, mais les hiéroglyphes et les monuments n'ont pas encore révélé tous leurs secrets. Un ministre anglican, M. Forster, a ouvert, il y a peu d'années, une nouvelle mine aux recherches des archéologues. Si selon ses conjectures, qu'il appuie si bien, les inscriptions qui couvrent le flanc des rochers de la vallée du Sinaï, ont été tracées par la main des Hébreux lors de leur sortie d'Égypte; on y trouvera sans aucun doute la confirmation de quelques-uns des faits prodigieux insérés dans les écrits bibliques, et ceux auprès de qui l'autorité de l'Église n'est pas assez imposante pour les leur faire croire, pourront s'adresser à ces témoins muets depuis plus de trois mille ans pour s'assurer de la véracité de nos livres saints. La France, dans ces expéditions scientifiques, saura conquérir aussi sa part de gloire.

La nouvelle voie qu'on se propose d'ouvrir offre donc des avantages de tous les genres. Le commerce y trouvera pour ses relations avec l'Orient une abréviation de parcours en moyenne de moitié environ; les capitalistes un placement qui a de l'avenir, les savants des facilités pour leurs investigations, et il est glorieux pour la France qu'un de ses enfants ait été choisi par le vice-roi d'Égypte pour le seconder dans l'exécution de ce magnifique projet.

Tableau.

Indication des Ports.	Distances par Suez.	Distances par le Cap	Abréviations de la distance.
	Lieues.	Lieues.	Lieues.
Constantinople à Bombay . .	1.800	6.100	4.300
Malte id. . .	2.062	5.800	3.778
Trieste id. . .	2.340	5.960	3.620
Marseille id. . .	2.374	5.650	3.276
Cadix id. . .	2.224	5.200	2.976
Lisbonne id. . .	2.500	5.350	2.850
Bordeaux id. . .	2.800	5.650	2.850
Londres id. . .	3.100	5.950	2.850
Liverpool id. . .	3.050	5.900	2.850
Le Havre id. . .	2.824	5.800	2.976
Amsterdam id. . .	3.100	5.950	2.850
Saint-Pétersbourg id. . .	3.700	6.550	2.850
New-York id. . .	3.761	6.200	2.439
La Nouvelle-Orléans id. . .	3.724	6.450	2.726

THÉOCRITE,

APERÇU BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE, [1]

PAR M. H. DAUPHIN,

MEMBRE TITULAIRE.

L'Arcadie, cette Suisse de l'ancienne Grèce, l'Arcadie où le Dieu Pan, inventeur de la flûte, était surtout honoré, *Pan deus Arcadiæ*, l'Arcadie dont les bergers, épars sur les pentes du mont Ménale ou sur les rives de l'Alphée, avaient le privilége du chant, *soli cantare periti Arcades*, l'Arcadie est le véritable berceau de la poésie pastorale. Cependant il ne parait pas que les chants rustiques, éclos sous son beau ciel, aient jamais été recueillis. Pas un vers, pas un nom de poète arcadien n'est cité par les anciens auteurs. Étranger aux arts de la Grèce, quoique placé au milieu d'elle, ce peuple vivait heureux dans ses montagnes sans s'inquiéter de la gloire.

Il serait curieux de rechercher comment de l'Arcadie, où elle semblait devoir rester confinée, la poésie pastorale est passée dans la Sicile, dont le nom demeure pour nous associé à la muse bucolique. Qu'elle soit née en même temps, comme un fruit spontané du sol, dans ces deux contrées placées dans des conditions analogues, c'est ce qu'on ne saurait admettre en présence de l'antique supériorité des Arcadiens

(1) Ou Théocrite peint par lui-même, pour servir de préface à une nouvelle traduction des œuvres de ce poète.

dans l'art du chant, attestée par Virgile. D'un autre côté, les traditions historiques ne nous font pas connaître les rapports anciens qui auraient existé entre l'Arcadie et la Sicile. On sait seulement que des Arcadiens conduits par Evandre, abordèrent en Italie, où ils fondèrent sur le mont Palatin la ville de Pallanteum. Ces Arcadiens, échappés sans doute à la grande invasion du Peloponèse par les Doriens, laquelle date du XI^e^ siècle avant l'ère chrétienne, purent prendre terre dans l'ancienne Trinacrie, comme, selon Virgile, ils s'avancèrent jusqu'aux bords du Tibre. Les origines des anciens Sicules nous instruiraient sur cette émigration ; mais elles sont couvertes d'une nuit profonde, et Virgile, en nous parlant de Butès, Erix et Aceste leurs anciens rois, n'a en vue que de rattacher la Sicile aux ancêtres de Romulus par le mariage du père d'Aceste avec une Troyenne. D'où venait cet Aceste, roi des Sicules? D'où provenaient les Sicules eux-mêmes? En les supposant autochtones, n'auraient-ils pas reçu, au temps des migrations helléniques, et avant l'établissement des colonies grecques, des tribus arcadiennes, qui leur auraient apporté la flûte aux sept tuyaux, et le chant pastoral? Ce dernier fait paraît bien vraisemblable, quand on voit ces attributs distinctifs de l'Arcadie se produire avec éclat dans la Sicile, et lui assurer la palme de la poésie bucolique. La littérature peut quelquefois aider à résoudre une question d'histoire.

Quoiqu'il en soit, c'est au Sicilien Daphnis qu'on rapporte communément l'invention du chant pastoral. Mis en scène par les poètes bucoliques, le nom de Daphnis en a effacé d'autres qui, suivant quelques auteurs, pouvaient prétendre à cette gloire. Daphnis, quoiqu'il y ait des traditions classiques sur ses amours, ses malheurs et sa mort, n'est pas un type de convention, le berger chanteur et joueur de flûte; c'est un personnage réel, un poète qui a chanté les plaisirs

champêtres, un écrivain cité par Diodore de Sicile comme le premier qui ait composé des poèmes bucoliques. On n'a rien de lui ; mais il paraît certain qu'il a existé, comme Diomus le Sicilien et Stésichore d'Himère, qui même pourraient lui contester la gloire d'inventeur, au témoignage d'Elien et d'Athénée.

De Daphnis à Théocrite le maître du genre, la muse pastorale a été cultivée par des poètes dont les noms pour la plupart ne nous sont point parvenus. Comatas un des plus renommés était Sicilien (1). Quelques-uns n'appartenaient point à la Sicile, au moins par leur naissance; mais tous voulaient y vivre, et ils travaillaient pour sa gloire, comme des abeilles rapportent leur butin à la ruche commune. Nous apprenons par Théocrite que Sicelide de Samos et Philetas ses devanciers, lui inspiraient une généreuse émulation, et que Lycidas de Cydon, en Crète, l'emportait de son temps sur tous les bergers dans l'art du chant. Théocrite ajoute qu'il espère s'y montrer son égal.

Il pouvait parler ainsi avec toute la conscience de sa force, l'immortel artiste, qui a mérité d'être appelé l'Homère de la poésie pastorale. C'est lui en effet qui résume toute la gloire acquise par la Sicile dans un genre qui lui est propre, comme l'atteste le poète latin : *Sicilides musæ, paulò majora canamus — Prima Syracosio dignata est ludere cantu.* C'est lui que je veux essayer de peindre, ou plutôt de montrer peint par lui-même et d'après ses écrits, puisque les détails nous manquent sur sa personne et sur sa vie. Pourquoi, moins heureux que les orateurs et les philosophes, les grands poètes de l'antiquité n'ont-ils pas eu aussi leurs biographes?

(1) O fortuné Comatas, que n'as-tu vécu de mon temps ! j'aurais guidé tes chèvres dans la montagne..... tu m'aurais charmé par tes chants harmonieux. Théoc. Idyll 7e

Théocrite naquit à Syracuse. On l'appelait aussi Simichide. Le nom de son père était Praxagoras, et celui de sa mère Philina, femme distinguée par son mérite ou par sa naissance; le mot περικλεῖα, dont se sert Théocrite en parlant de sa mère, peut être pris dans l'un ou l'autre sens. Il avertit de ne pas le confondre avec un autre Théocrite de Chios, qui, d'ailleurs, s'il vécut de son temps, était un rhéteur et un historien. Notre poète fleurit sous le règne d'Hiéron II, tyran de Syracuse. Il vécut aussi à la cour de Ptolémée Philadelphe, qui comme son père, Ptolémée fils de Lagus, avait sa résidence à Alexandrie. Il s'était formé à la poésie bucolique en s'efforçant d'imiter Sicilide de Samos (1) et Philetas de Cos. Émule de Lycidas, Crétois, du pays des Cydoniens, il le surpassa de si loin que ce Lycidas n'est connu aujourd'hui que par les vers de Théocrite. Il eut pour amis Aratus, (2) Diophante, Nicias médecin de Milet et sa vertueuse femme Theugenis, qu'il a immortalisés en leur adressant plusieurs de ses poèmes. Peintre énergique de l'amour, il céda lui-même à cette passion portée chez les Grecs à de honteux égarements. La douceur de ses mœurs et son caractère aimable le faisaient rechercher partout. On se disputait le plaisir de l'accueillir et de le fêter. Tantôt reçu à Cos chez Eucrite et Amyntas, il les suivait à la maison de campagne de Phrasidame et Antigène, leurs amis communs, qui préparaient les *Thalysies*, grandes fêtes de Cérès, et il payait leur hospitalité par un tableau ravissant des plaisirs champêtres qu'ils lui avaient fait goûter. Tantôt il s'embarquait pour Milet sur l'invitation de son cher Nicias, avec un

(1) C'est Asclépiade de Samos, dont on trouve plusieurs épigrammes dans l'anthologie.

(2) Aratus, l'auteur des *Phénomènes*, était contemporain de Théocrite. On croit que c'est de lui qu'il a fait mention dans ses idylles.

présent pour la femme de son hôte; et ce présent était une quenouille d'ivoire, objet de peu de prix, mais accompagné de vers inestimables en l'honneur de la diligente, laborieuse et fidèle Theugenis.

A Syracuse, à Cos, à Milet, à Alexandrie, Théocrite n'oubliait pas les champs, son séjour habituel et préféré; mais mal pourvu des dons de la fortune, il avait besoin de chercher dans les opulentes cités la faveur des grands et la généreuse protection des rois. Dans une idylle adressée à Hiéron, et qui a pour titres les *Grâces*, il se plaint de ce que des hommes puissants ont renvoyé sa muse nue et transie. Il leur rappelle avec fierté que les poètes seuls peuvent sauver leurs noms de l'oubli. C'était le temps où les Carthaginois poussaient leurs conquêtes en Sicile, et menaçaient Syracuse. Hiéron s'était allié aux Romains contre eux. Il ne s'offre point à Hiéron pour célébrer ses hauts faits; mais il viendra, dit-il, à son appel en compagnie des Muses. Jamais leur cause n'avait été plaidée avec tant de noblesse et de grâce. On doit croire qu'elle fut gagnée auprès d'Hiéron, et que Théocrite fut dès lors en haute faveur à sa cour.

Il jouit aussi des bonnes grâces de Ptolémée Philadelphe, dont l'éloge revient plusieurs fois dans ses poëmes.

Le temps où fleurit ce poète, quoiqu'on ne puisse assigner précisément l'époque de sa naissance et de sa mort, est approximativement marqué par plusieurs des faits, qui viennent d'être rapportés sur son propre témoignage. Hiéron fit alliance avec les Romains contre les Carthaginois en l'année 263 avant Jésus-Christ. Théocrite, qui aspirait alors à célébrer les hauts faits de ce prince, devait être dans la force de son talent poétique. A supposer qu'alors il fut âgé de trente ans, la date de sa naissance tomberait vers l'année 293. D'un autre côté, Ptolémée Philadelphe ayant régné trente-huit ans entre les années 284 et 246, Théocrite avait à la

mort de ce prince 47 ans. Est-il vrai, comme quelques-uns le prétendent, qu'il soit mort chargé d'ans et d'honneurs à la cour d'Hiéron, qui lui-même termina sa longue carrière en 215? Faut-il croire au contraire, qu'Hiéron le fit étouffer pour des vers satiriques, d'après ce vers de l'Ibis (1).

Utve Syracosio præstrictâ fauce poetæ.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Théocrite a fleuri dans la première moitié du troisième siècle avant Jésus-Christ, au temps où Pyrrhus, repoussé de l'Italie, s'emparait de la Sicile, qu'il était bientôt contraint aussi d'abandonner, au temps des premiers successeurs d'Alexandre, un demi-siècle environ après les voyages de Platon à Syracuse ; c'est que, pendant les longs règnes d'Hiéron protégé par les Romains, et de Ptolémée Philadelphe que ses goûts éloignaient des entreprises guerrières, Théocrite a pu jouir à la cour de ces deux princes, des doux loisirs qui favorisent l'essor de la poésie pastorale.

Voilà tout ce qu'on sait de Théocrite, et c'est lui-même qui nous l'apprend. Son existence douce et paisible paraît n'avoir été marquée par aucun événement digne d'être transmis à la mémoire des hommes. Les anecdotes privées manquent sur son compte. Cependant on cite une réponse ingénieuse qu'il fit à un homme qui lui demandait pourquoi il n'écrivait pas : « C'est dit-il, que je ne pourrais le faire » comme je voudrais, et que je ne veux pas le faire comme je » le pourrais (2) » mot d'un homme qui a une très-haute

(1) V. Biogr. Michaud, au mot Théocrite. On sait que nous avons d'Ovide un poème intitulé *Ibis*. Il y a des commentateurs qui appliquent ce vers à Empédocle.

(2) V. Bayle qui cite Stobée, au mot Aristarque.

idée de son art, et qui craignant de ne pouvoir atteindre où il vise, hésite longtemps avant de mettre la main à l'œuvre.

On n'aurait pas ici Théocrite peint par lui-même, si cette nomenclature de faits extraits de ses poésies n'était accompagnée de quelques citations textuelles.

Sur son nom et sa naissance, on trouve dans ses idylles et ses épigrammes ou inscriptions les indications suivantes :

« Simichide, où vas-tu ainsi à l'heure de midi ? (Idyl. 7e.)
Les amours n'ont pas souri à Simichide. *(Ibid.)*
Pâris Simichide a consacré au dieu Pan la flûte chère aux bergers. » (Idyl. 32e)

Il y a un autre Théocrite de Chios. Moi, Théocrite, qui ai composé ces vers, je suis né parmi les Syracusains de Praxagoras et de la noble Philina. Je n'ai point courtisé de muse étrangère (Epig. 22.e) »

Ses relations avec Hiéron, dans le temps où les Carthaginois étendaient leurs armes en Sicile, sont ainsi constatées par lui-même dans sa pièce intitulée *les Grâces*.

« Déjà les Phéniciens d'Occident, qui occupent les confins de la Lybie sont émus de frayeur. Déjà les Syracusains s'arment de leurs demi-piques, et parmi eux, semblables aux anciens héros, Hiéron a ceint son épée. Que la gloire immortelle d'Hiéron vole par la bouche des poètes, au-delà de la mer Scythique, et jusqu'aux murs d'asphalte de la ville où régna Sémiramis. (Idyl. 16.) »

On peut croire que Théocrite n'a visité Alexandrie qu'après la mort de Ptolémée fils de Lagus, par ce passage de l'Idylle intitulée *les Syracusaines*, dont la scène se passe dans la nouvelle capitale de l'Égypte :

« Tu as fait de grandes choses, ô Ptolémée, depuis que ton père est parmi les immortels (Idyl. 14). — Il dit aussi ail-

leurs : « Parmi ses aïeux, voici d'abord Ptolémée, fils de Lagus (Idyl. 17). Le maître de l'Olympe l'a élevé aux honneurs dont jouissent les Dieux. »

Théocrite a vu Ptolémée Philadelphe après son second mariage avec sa sœur Arsinoë, après son affermissement sur le trône d'Egypte, et lorsque déjà il avait par de grands travaux illustré son règne, car il parle ainsi de lui :

« L'Égypte est protégée par un guerrier qui sait manier la lance, et qui veille sur ses vastes plaines, par un homme qui s'applique en bon roi à conserver l'héritage de son père et à l'augmenter... sa noble compagne confond dans son cœur les sentiments de sœur et d'épouse (Idyl. 17). »

Les efforts qu'il a faits auprès de ces rois pour obtenir leurs bonnes grâces, et avoir part à leurs libéralités, n'excèdent pas la mesure permise de tout temps aux poètes, et pour le justifier, il n'y a qu'à citer :

Il dit à Hiéron : « où est aujourd'hui l'ami généreux du poète ?... Ils répètent que c'est assez d'un Homère, et qu'à leurs yeux le meilleur des poètes sera celui qui n'aura rien obtenu d'eux... Sans Simonide, combien de familles puissantes seraient tombées dans l'oubli ! Je cherche qui voudra m'agréer sur la terre en compagnie des muses... Un jour viendra sans doute où quelque héros aura besoin de mes chants... Je ne m'offrirai pas de moi-même à Hiéron ; mais, à son premier appel, j'oserai me présenter avec les neuf sœurs, et je ne vous laisserai point en arrière, Grâces charmantes (Idyl. 16). »

S'il se plaint à Hiéron de ce que les Grâces, envoyées par lui de divers côtés, reviennent à son logis, les pieds nus, fatiguées et fâchées d'avoir fait des courses inutiles, c'est pour opposer à l'avarice de ses contemporains la munificence d'un prince, qui saura aider, soutenir et protéger ces filles de l'harmonie, qui marchent dans de rudes sentiers, loin de l'Olympe et du grand Jupiter. Théocrite ne croit pas s'a-

baisser en exprimant ces idées dans un noble et beau langage, où il recommande aux grands « d'honorer surtout les interprètes sacrés des muses, afin de jouir, au fond même des enfers, de la renommée qu'ils assurent aux hommes de bien (Idyl. 16.) »

Moins sobre envers Ptolémée, il le comble de louanges justifiées d'ailleurs par l'éclat de son règne, et par la puissance de l'Égypte, alors maîtresse de la mer et du commerce de l'Inde, et la première entre les nations.

« Ptolémée, dit-il, est l'homme qui convient le mieux à un citoyen libre, c'est un homme de goût, ami des vers, qui, large dans ses dons, agit et se conduit en roi, mais il ne faut pas lui demander indiscrètement et à tout propos (Idyl. 14).»—Et ailleurs : « son nom doit ouvrir, remplir et clore mon œuvre, car il surpasse de loin tous les hommes... L'or, qui regorge dans son palais, n'y est pas inutilement enfoui... Jamais il ne s'est produit aux fêtes de Bacchus un poète habile à chanter l'hymne sacré, qu'il ne lui ait offert une digne rémunération de son art. Aussi les poètes, interprètes des muses, célèbrent Ptolémée dans leurs chants en retour de ses largesses (Ibid.) »

Il y a peut-être, dans l'expression de ces idées, quelque chose qui choque nos mœurs actuelles, mais le poète se relève et termine son chant par un trait admirable : « je puis, » ô Ptolémée, célébrer ta gloire, et la chanter en vers, qui » peut-être ne seront pas dédaignés des âges futurs. Quant » à la vertu d'où procède la gloire, demande-la aux Dieux. »

Les poésies de Théocrite nous révèlent plusieurs traits précieux de son caractère. On y trouve le poète modeste, mais qui a conscience de sa valeur, l'ami sûr, le religieux observateur des rites sacrés.

Dans sa première idylle, où sous le nom de Thyrsis, il a chanté Daphnis son maître, Daphnis l'inventeur de la poésie

pastorale, il s'écrie : Salut, ô muses ! je vous offrirai quelque jour un plus beau chant.

Dans la septième, le chevrier Lycidas lui fait don de sa houlette, en ajoutant ces mots : « Je te la donne, car tu es bien l'enfant de Jupiter, un franc rejeton du maître des Dieux. » — Un dialogue s'engage ensuite entre Théocrite Simichide et le berger Lycidas : — « O Lycidas, tu es supérieur à tous les bergers qui jouent de la flûte, mais j'espère m'y montrer ton égal... j'ai fatigué ma voix au service des muses. Ils disent tous que je suis un excellent chanteur, mais je suis loin de les croire. Je sais trop que, dans l'art du chant, Sicelide de Samos et Philétas ne me le cèdent point. »

Ailleurs le poète s'écrie encore : « Salut, muse champêtre ! » publiez ce que j'ai chanté parmi ces bergers. La muse et » moi nous nous aimons; qu'elle habite ma demeure. Les » fleurs ne sont pas plus aimées des abeilles que les muses ne » me sont chères. A ceux qu'elles réjouissent de leurs regards » favorables le breuvage de Circé ne fait point de mal. »

Dans sa vingt-troisième Idylle, où il a chanté les Dioscures, il leur demande de récompenser ses chants d'une belle et longue renommée. — « A vous à mon tour, ô rois, j'apporte les doux enchantements des muses, ce qu'elles m'ont donné joint au peu qui se trouve en moi ! »

Théocrite a nommé plusieurs de ses amis, à qui sont adressées quelques-unes de ses idylles, Aratus, Diophante et Nicias. Parmi eux c'est Aratus qui lui était le plus cher.

Il trace une peinture charmante de la réception que lui a faite Phrasidame à sa maison de campagne, près la ville de Cos (1), pendant les fêtes Thalysies en l'honneur de Cérès. Rien ne manque à ce tableau des plaisirs champêtres goûtés

(1) Cos, l'une des Sporades, vis-à-vis la ville de Cnide, en Lycie.

dans une maison opulente, et assaisonnés par l'amitié : — « Arrivés à la demeure de Phrasidame, nous y reposâmes avec joie nos membres fatigués sur des couches épaisses de joncs et de pampres verds qui tapissaient le sol. Près de nous coulait avec un doux bruit une eau pure, qui jaillissait d'un antre consacré aux nymphes. Des cigales cachées dans de jeunes pousses s'égosillaient à chanter... (Idyl. 7.e)

L'aimable Théocrite était aussi le bienvenu à Milet, chez son ami Nicias, à qui il a adressé le *Cyclope,* un de ses chefs-d'œuvre. Nicias, habile médecin, qui a mille remèdes contre les maux de l'humanité, docte élève des Grâces au doux langage, et que les muses ont toujours singulièrement aimé ; Nicias, qui a érigé une statue à Esculape avec le ciseau d'un célèbre sculpteur (Epig. 7.e), recevra de la visite de Théocrite autant de joie qu'il lui en causera par son bon accueil. Le poète ne veut pas se présenter à son hôte les mains vides. Il apporte une quenouille d'ivoire destinée à la femme de Nicias, comme un symbole de ses mœurs simples et laborieuses. Il s'adresse à cette quenouille, dans sa vingt-neuvième Idylle : — « Tu habiteras, dit-il, la cité Ionienne de Milet, et ta maîtresse y sera appelée Theugenis à la belle quenouille, et tu conserveras dans ta maison le souvenir d'un hôte ami des vers. Qu'en te voyant chacun dise : voilà un faible don, gage d'une profonde gratitude, mais tout ce qui vient d'un ami est précieux (Idyl. 29.e) »

Enfin, un trait de mœurs caractéristique ne doit pas être omis, c'est le respect du poète pour les mystères sacrés, respect qu'il professe même pour celui qui, par sa barbarie, devait lui sembler le plus révoltant. — Il vient de raconter la mort de Penthée, mis en pièces par les Bacchantes pour avoir jeté un œil indiscret sur leurs sacrifices. Il accompagne son récit de ces réflexions :

« Que d'autres se soucient peu d'être odieux à Bacchus.

Que leur châtiment, plus atroce que celui de Penthée, s'étende à la tendre enfance, il ne m'importe. Puissé-je seulement, observateur des rites sacrés, plaire à ceux qui les observent ! On obtient sous ces auspices les dons de Jupiter, dont la meilleure part échcoit aux fils des hommes pieux. Ceux des impies n'en auront rien. »

Étrange occasion, saisie par Théocrite, de faire à ses contemporains et à la postérité une profession de foi religieuse ! Il faut y voir au moins la puissante autorité dont jouissait encore le culte de Bacchus, et l'empire que ses prêtres exerçaient sur les esprits, puisqu'il a pu dicter à un poète bucolique l'expression d'un fanatisme sombre et presque sanguinaire.

Voilà tout ce qu'on peut tirer des poésies de Théocrite, lues attentivement à ce point de vue, pour la connaissance de l'homme et de son caractère. Mais il faut parler de ces poésies elles-mêmes, qui se composent de trente-deux idylles et de vingt-deux épigrammes ou inscriptions. Ce trésor est le vrai monument de sa gloire. Les hymnes, les iambes et les élégies qu'on lui attribue, et qui auraient été perdus, ne grandiraient pas à nos yeux le célèbre Syracusain, que Virgile et toute l'antiquité ont signalé comme le maître de la poésie bucolique. La muse pastorale de Théocrite s'est élevée de la simple chansonnette au récit épique, et en effet l'idylle, dans l'acceptation vraie de ce mot, qui veut dire *petit tableau*, comporte toute espèce de description renfermée dans un cadre étroit. Non-seulement les défis entre bergers pour la palme du chant, mais les plaintes amoureuses, les épithalames, l'éloge des héros, et, dans une certaine mesure, leurs combats sont de son domaine. La scène peut aussi changer et passer des champs à la ville, le dialogue se transformer, le style revêtir l'élégance et la pompe, l'idylle admet toutes ces formes, et Théocrite le premier en a offert tous les modèles.

Aussi n'a-t-il guères qu'une douzaine de pièces qui appartiennent au genre pastoral proprement dit, qui consiste en des combats de chant entre bergers. Déjà le ton du poète s'élève, sans sortir des champs, dans *le Cyclope* atteint d'une passion malheureuse et incurable. A peine entré dans la ville, il nous montre, dans *la magicienne,* une amante en proie aux plus violents transports, et l'antiquité n'a rien de plus passionné que cette pièce, au jugement de Racine qui, dit-on, la savait par cœur. Nous avons, comme peinture des mœurs urbaines, les *Syracusaines*, chef-d'œuvre qui réunit tous les tons depuis la comédie fine et enjouée jusqu'à la pompe lyrique. Il faut y joindre l'*amour de Cynisca*, *Aïtès*, *l'amant malheureux* et *les amours*. Viennent ensuite deux pièces du style grave et soutenu de l'épitre, les *Grâces* et l'*éloge de Ptolémée*. Au genre épique appartiennent les récits intitulés *Hylas*, *Europe*, les *Dioscures*, *Hercule enfant*, *Hercule tueur de lions* et *Penthée*. On a revendiqué pour Moschus, dans ces derniers temps, l'*enlèvement d'Europe,* fleuron qu'il serait téméraire, après les savants Hellénistes du seizième siècle, de détacher de la couronne de Théocrite, et qui lui appartient bien si, en cette matière, il peut être permis d'affirmer qu'on a reconnu la main du maître.

Enfin deux idylles se distinguent des autres par leur parfum anacréontique (on sait qu'Anacréon a vécu plusieurs siècles avant Théocrite). C'est l'*Amour voleur de miel* et une petite pièce sur *la mort d'Adonis*. Là le poète de Syracuse n'est qu'imitateur ; mais en finesse, en grâce et en élégance, dans des sujets où la comparaison s'offre d'elle-même, il n'a rien à envier au chantre de Téos.

La trente-deuxième et dernière idylle, intitulée *Syrinx*, est un tour de force qu'on a peine à concilier avec le goût délicat de Théocrite. C'est une pièce de vingt et un vers inégaux, qui, par une dégradation successive du rythme, pro-

duisent à l'œil la forme d'une flûte champêtre ou syrinx. Le poète veut dire, en terminant son œuvre, qu'il a consacré au dieu Pan l'instrument dont ce Dieu est l'inventeur, et dont il a usé sous son inspiration. Mais le mot de cette énigme est tellement caché sous les voiles mythologiques, qu'il faut admirer un savant commentateur, Winsemius, de l'avoir trouvé.

Horace, en se moquant de ces jeux de patience, *nugæ difficiles*, n'a pas craint d'écrire au bas de son œuvre lyrique : « *Exegi monumentum ære perennius.* » Épilogue peu modeste, sans doute, mais qui a au moins le mérite d'être parfaitement clair.

Quant aux Épigrammes de Théocrite, on n'y trouve, comme dans celle de l'Anthologie, que des inscriptions destinées à des offrandes, à des statues ou à des tombeaux. Le mot *Épigramme*, dans son acception française, est impropre à caractériser un genre, dont le trait malin est banni, et qui ressemblerait plutôt à notre madrigal, avec autant d'élégance et de grâce, mais avec plus de sérieux dans la forme et de justesse dans la pensée. De ces vingt-deux épigrammes, quelques-unes pourraient être prises pour des fragments d'idylle; d'autres sont destinées, comme inscriptions, à des statues d'hommes célèbres, d'Anacréon, d'Archiloque et d'Épicharme, inventeur de la comédie. Il y a aussi quelques épitaphes dont la plus originale est celle-ci :

« Passant, écoute ce qu'Orthon te recommande. Ne voyage pas la nuit quand tu as trop bu. C'est pour l'avoir fait que je suis mort, et que la terre étrangère couvre mes os privés du sol natal. »

Théocrite est resté le modèle du genre pastoral; car les quelques pièces qu'on a de Moschus, son compatriote, ne sauraient le faire participer à cette gloire. Bion, de Smyrne, était ami de Moschus, qui a déploré sa mort dans une longue

et touchante idylle. Bion n'a guère d'autres titres à nos yeux que son idylle sur la mort d'Adonis. Contemporain de Moschus, qui vivait sous Ptolémée Philométor, il a sans doute, comme lui, été précédé dans la carrière par Théocrite, à qui nul ne peut enlever l'honneur d'être, au moins pour nous, le plus ancien poète bucolique.

Le premier en date, il est aussi le premier en gloire, et l'on peut dire de lui qu'il a remporté le prix de son art. Théocrite est dans son genre la perfection même. Il est bien, comme on l'a dit, l'Homère de la poésie pastorale, comme lui supérieur à Virgile, qui les a regardés tous deux comme ses maîtres. Il a peint d'après nature. Chacun de ses tableaux offre un petit drame plein de mouvement, qui charme à la fois les yeux et le cœur. Il sait prendre tous les tons, sans forcer la flûte champêtre, et reste toujours simple, naïf et vrai. Quelque sujet qu'il aborde, il a pour compagnes les Grâces, qui savent tout embellir. En un seul point peut-être, il le cède à Virgile, c'est dans la peinture de la souffrance morale, et pourtant il règne dans plusieurs de ses pièces, notamment dans le *Cyclope* et dans le δυσερως un ton d'amère tristesse, qui prouve que cette corde n'a point manqué à sa lyre.

Pour bien juger Théocrite, il suffit de le comparer à ses nombreux imitateurs. A part Virgile, à part *l'Aminte* du Tasse, qui est plutôt un drame pastoral qu'une idylle, on ne peut citer un nom ou une œuvre qui ne serve à rehausser la gloire du poète syracusain. Racan et Segrais sont tombés dans l'oubli. M^me^ Deshoulières n'a laissé, à vrai dire, qu'une pièce, et dans ce morceau trop vanté, le naturel et le sentiment ne peuvent tenir lieu de poésie. Je ne dis rien de Fontenelle, dont les pastorales sont restées le type de l'afféterie et du mauvais goût. Les étrangers n'ont pas été plus heureux. Ils n'ont guère fait que de pâles imitations des anciens, et si Gessner, mieux placé pour observer la nature, s'est montré plus original, ses

tableaux manquent de couleur et de variété. Il y a, entre cet Allemand et Théocrite, toute la distance qui sépare la chaude Sicile des monts glacés de l'Helvétie.

Un homme, à la fin du dernier siècle, un véritable poète,

« Sur des pensers nouveaux faisant des vers antiques, »

aurait pu devenir le Théocrite français. André Chenier nous a laissé quelques idylles charmantes où respire le génie de l'antiquité. Lui seul peut-être était capable de renouveler parmi nous le champ de l'art bucolique. Fécondé par la liberté, ce champ avait produit, sous la main du poète-citoyen, des fruits jusqu'alors inconnus. Et quelle moisson ne devions-nous pas en attendre, si la liberté, par une méprise à jamais déplorable, n'avait frappé elle-même un de ses plus illustres enfants. — Après André Chenier, toute rivalité devient impossible; Théocrite est sûr de régner désormais sans partage.

La meilleure traduction de Théocrite ne peut offrir que le mérite de la difficulté vaincue, sans autre profit pour le traducteur que l'avantage de converser de plus près avec de beaux génies, et d'entrer plus avant dans la connaissance d'une langue pleine d'harmonie et d'enchantements. En traduisant en humble prose le plus délicat et le plus inimitable des poètes, je n'ai rien fait que pour moi, pour mon instruction et pour mon plaisir. Quelques pièces auxquelles je me suis attaché d'abord, les plus connues et les plus admirées, m'ont mis en goût de pousser plus loin mes excursions. J'ai travaillé librement à mes heures *et con amore*. Chaque morceau de cette traduction, faite sans suite et sans ordre, a une date qui me rappelle une jouissance. La faire aussi exacte que le comporte la différence des idiômes et des mœurs, ce n'était pas assez pour un admirateur des anciens, qui regarderait comme une

impiété de les travestir. Voulant conserver au poète syracusain sa physionomie et sa couleur, je me suis gardé d'altérer en rien la vérité, même dans ces détails de la vie rustique, que la langue grecque, plus riche que la nôtre, a le privilége d'ennoblir, même dans ces incroyables aberrations de l'amour, qu'il faut bien admettre, avec le chaste Virgile, comme une des conditions du genre pastoral chez les anciens. Acceptons Théocrite au point de vue de son temps. Laissons aux amours qu'il a célébrés leurs flétrissures, mais que le mérite exquis de la forme nous fasse oublier le vice du fond. Je demande grâce pour lui au nom de l'art.

LA MAGICIENNE.

TRADUITE DE THÉOCRITE, Idylle 2 e

Simèthe: — Où sont les lauriers, Thestylis ? où sont les philtres ? apporte-les moi, et couvre ce vase d'airain de laine de pourpre. Je veux conjurer par des charmes la disgrâce de mon amant, qui, depuis douze jours, n'est pas venu même frapper à ma porte, pour savoir si j'existe. L'indigne ! Vénus et son volage fils ont tourné sans doute sa pensée ailleurs. J'irai demain à la palestre de Timagète. Je le verrai et je me plaindrai à lui de la manière dont il me traite. Aujourd'hui qu'il éprouve la force de mes enchantements. O lune, brille d'un pur éclat ; car c'est à toi, déesse paisible, que vont s'adresser mes chants, à toi et à l'infernale Hécate, qui fait hurler les chiens quand elle marche dans le sang à travers les tombeaux. Salut ! terrible Hécate ; sers

moi jusqu'au bout, en m'aidant à composer un breuvage qui ne le cède point à ceux de Circé, de Médée ou de la belle Périmède.

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Le feu a consumé la farine d'orge. Jettes-en d'autre, Thestylis. A quoi songes-tu malheureuse? toi aussi, voudrais-tu te jouer de Simèthe? jette et dis : Je sème les os de Delphis.

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Brûlons ce laurier sur Delphis, pour les tourments que Delphis me cause. Le rameau craque en prenant feu. Il brûle, il disparaît, sans qu'on puisse en voir la cendre. Ainsi puisse Delphis être dissous au milieu des flammes.

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Comme se fond ce morceau de cire, ainsi puisse Delphis le Myndien se fondre d'amour! Comme tourne ce sabot d'airain, ainsi puisse-t-il, poussé par Vénus, s'agiter sans trêve autour de ma demeure!

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

A présent il faut répandre le son. Viens, puissante Artémis; toi qui fléchirais Rhadamante lui-même, et chose plus dure encore, s'il en existe. Thestylis, les chiens hurlent par la ville. La déesse apparaît dans les carrefours. Vite, fais résonner le vase d'airain

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Voyez : la mer se tait, les vents se taisent, mais la douleur ne se tait pas au fond de mon cœur. Je brûle pour lui et me sens toute en feu, moi malheureuse à qui il a ôté mon honneur de vierge sans me donner le nom d'épouse !

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Je fais trois libations, et je prononce trois fois, auguste déesse, les paroles d'imprécation : « Quel que soit l'objet de son amour, amant ou maîtresse, puisse-t-il en être oublié, comme Ariane fut oubliée de Thésée dans l'ile de Naxos ! »

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

L'hippomane croît en Arcadie. Les jeunes chevaux, les rapides cavales qui ont goûté de cette herbe, courent furieuses dans les montagnes. Ainsi puissé-je voir Delphis accourir ici fou d'amour, au sortir de la palestre !

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Cette frange de sa tunique qu'il a perdue l'autre jour, je veux la couper par morceaux et la jeter dans le brasier. Ah ! cruel amour, avide sangsue qui t'es attachée à moi pour boire tout mon sang !

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

D'un lézard broyé par mes mains, je composerai une potion vénéneuse que je lui porterai. Mais aujourd'hui, Thestylis, prends ces herbes magiques et frottes-en sa porte, où mon cœur est encore attaché, quoiqu'il ne s'en soucie guère. Dis en y versant leurs sucs : Je frotte les os de Delphis.

Petit oiseau, ramène à mon logis l'homme que j'aime.

Seule à présent et pleurant mes amours, par où commencerai-je ? D'où et de qui me vient ce mal ? — La fille d'Eubulus, Anaxo la jeune canéphore, se rendait au bois sacré de Diane. Autour d'elle maintes bêtes sauvages et entr'autres une lionne, lui faisaient cortége.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

Une femme de Thrace, ma voisine, la nourrice de Theucharilas, désirait beaucoup voir ce cortége. Pour mon malheur, je

cédai à sa prière. Je jetai sur ma tunique la mante de Cléariste, et je l'accompagnai.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

A mi-chemin, dans la voie que suivent les chars, à l'endroit où est situé le domaine de Lycon, je vis Delphis marchant en compagnie d'Eudamippe. Leurs barbes naissantes étaient dorées comme l'hélicryse. A leurs poitrines, plus luisantes que ta face elle-même, ô Phœbé, on voyait qu'ils venaient de se livrer aux nobles exercices du gymnase.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

Je le vis. O malheureuse! ma tête se perdit et mon cœur fut blessé du même coup; mes couleurs s'effacèrent; je ne songeai plus à rien voir. Je ne sais comment je regagnai ma demeure. En proie à une fièvre ardente, je restai couchée dix jours et dix nuits.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

Exténuée par le mal et jaune comme le buis, je perdis ma belle chevelure. J'en vins à n'avoir plus que la peau collée sur les os. Que n'ai-je point tenté alors! Est-il une vieille, renommée par ses chants magiques, dont je n'aie assiégé le seuil? Mais rien ne put me soulager, et le temps fuyait rapidement.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

Ainsi fus-je réduite à tout déclarer à mon esclave: « Thestylis, lui dis-je, trouve quelque remède au mal qui me consume. Le Myndien possède mon âme toute entière. Va, cherche-le dans le palestre de Timagète. C'est là qu'il va souvent et qu'il séjourne avec plaisir.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

« Quand tu le sauras seul, Thestylis, fais-lui signe et dis-lui que Simèthe veut lui parler. Amène-le moi. » A ces mots, elle prit sa course, et revint bientôt accompagnée du beau Delphis.

A peine l'eus-je aperçu, lorsque son pied léger franchissait le seuil de ma demeure,

Auguste Phœbé, considère d'où m'est veuu cer amour.

A peine, dis-je, l'eus-je aperçu, que je devins plus froide que la neige. La sueur coula de mon front, abondante comme la rosée. Je voulus lui parler, et j'en fus moins capable que l'enfant qui murmure quelques sons, en dormant, à l'oreille de sa mère. Mon corps se raidit et devint immobile comme la glace.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

L'insensible me considéra quelque temps; puis il s'assit, et les yeux baissés vers la terre, il me tint ce discours:— « Tu m'as devancé, Simèthe en m'appelant dans ta demeure, comme naguères j'ai devancé à la course l'aimable Philinus.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

» Je te le jure par l'amour, je serais venu de moi-même. Je serais venu la nuit avec deux ou trois compagnons, les mains pleines des fruits de Bacchus, la tête ceinte des feuilles de l'arbre consacré à Hercule, de feuilles de peuplier entrelacées de bandes de pourpre.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

» Si tu m'avais fait bon accueil, tu ne l'aurais pas regretté; car je passe entre tous les jeunes gens pour le plus beau et le plus léger. Je me serais endormi, content d'un baiser pris sur ta belle bouche. Que si tu m'avais repoussé en verrouillant ta porte, j'aurais employé contre vous les hâches et les torches.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

» Mais aujourd'hui, grâces soient rendues pour ce qui m'arrive, d'abord à Vénus et puis à toi, femme bien-aimée qui, en m'appelant dans cet asile, m'as sauvé des flammes qui m'avaient

à demi consumé. L'Amour a souvent des feux plus ardents que Vulcain lui-même.

Auguste Phœbé, considère d'où m'est venu cet amour.

« L'Amour a des ardeurs furieuses, qui parfois ont fait déserter à la vierge son lit pudique, à la jeune épouse sa couche encore chaude des baisers de son époux ! » — Delphis cessa de parler, et moi, trop crédule, je le pris par la main et l'attirai doucement. Nos visages s'enflammèrent l'un contre l'autre, au contact désiré, et nos paroles se perdirent dans un doux murmure.

Que dirai-je de plus, ô Phœbé ! Les doux mystères s'accomplirent et nous atteignimes au but de nos désirs.

Depuis et jusqu'en ces derniers temps, il n'y avait eu entre nous ni plainte ni reproche. Ce matin, à l'heure où les chevaux du soleil tirent de l'océan le char de l'aurore aux doigts de rose, et s'élancent dans le ciel, la mère de Melixo et de Philiste, ma joueuse de flûte, est venue à moi et m'a dit que Delphis aimait ailleurs, qu'il avait assurément quelque ami ou maîtresse, mais qu'elle ignorait à qui s'adressaient ses vœux; qu'il buvait souvent à ses amours; qu'enfin il était parti pour orner de couronnes la maison de l'objet de ses feux.

Voilà ce que m'a dit cette femme, et elle m'a dit vrai; car Delphis venait fort souvent chez moi et y déposait son flacon d'huile gymnastique, et voici douze jours que je ne l'ai vu. N'est-ce pas qu'épris d'un autre objet, il a oublié son amante? Mais je lui ferai sentir la puissance de mes philtres; et, s'il m'afflige encore, il ira heurter aux portes de l'enfer, séjour des Parques. Je lui garde dans cette phiole des poisons que j'ai composés moi-même, instruite dans cet art par un Assyrien, mon hôte.

Auguste Phœbé, tu vas précipiter ton char dans le sein de l'océan, et moi je porterai, comme je l'ai fait jusqu'à présent, le poids de ma douleur. Adieu, lune brillante, adieu pures étoiles, douces compagnes de la nuit !

H. D.

DU MORCELLEMENT

DES

PROPRIÉTÉS RURALES,

ET DES

MOYENS PROPOSÉS

POUR EN ARRÊTER LES PROGRÈS,

PAR M. A. BOUTHORS.

La révolution de 1789 n'aurait été qu'un accident dans notre histoire, si elle n'avait eu pour résultat que de changer les institutions politiques. Les principes qu'elle a proclamés devaient avoir des conséquences beaucoup plus graves.

Ces conséquences nous commençons seulement à les apercevoir.

Depuis soixante ans, la Société marche résolûment dans deux voies tout-à-fait opposées à celles qu'elle avait suivies jusqu'alors. La propriété mobilière jadis si attentive à se dissimuler à tous les regards, si peu confiante dans le crédit, si timide à se risquer dans les spéculations, n'hésite plus maintenant à se montrer au grand jour et à tenter les chances des entreprises les plus colossales et les plus téméraires; ce ne serait rien, si la rapide circulation des capitaux n'avait pour

cause que l'activité commerciale, mais quelque chose de plus mobile et de plus incertain, l'aléa des actions cotées à la Bourse est l'aimant qui les attire. Les grandes associations industrielles, ces orgueilleuses suzeraines d'une féodalité plus redoutable que la féodalité du moyen-âge, auront bientôt toutes les forces vives de la nation pour vassales, toutes les sources de la production pour tributaires.

La propriété territoriale, autrefois compacte et agglomérée parce qu'elle était l'attribut d'une aristocratie qui faisait de l'immutabilité du domaine le fondement de sa puissance, aujourd'hui se fractionne et se divise en innombrables parcelles. Les grands domaines s'amoindrissent de génération en génération, parce que la féodalité en disparaissant a emporté avec elle tous les priviléges qui maintenaient les biens dans les familles. Ceux qui l'ont immolée dans la nuit du 4 août 1789, ne se lassent point de diviser et de partager les lambeaux que leur a laissés la victime. Désormais la démocratie est maîtresse du sol, mais elle n'est pas près de voir finir la lutte qu'elle a à soutenir contre elle-même pour assurer la conservation de sa conquête.

Ainsi, deux faits corrélatifs peuvent être tenus pour constants. D'un côté, le principe de la libre concurrence tend, par la concentration des capitaux, à favoriser le monopole de la production au profit des grands établissements industriels; de l'autre, le principe de la libre disposition des biens et de l'égalité dans les partages, en augmentant le nombre des petits propriétaires, produit le morcellement des héritages et la désagrégation des grandes exploitations agricoles.

Permettez-moi, Messieurs, de ne m'attacher qu'à un seul de ces deux faits, celui qui intéresse plus particulièrement les intérêts de l'agriculture et l'avenir de la ruralité, je veux vous entretenir de la question du morcellement.

Cette question, vous le savez, vient d'être discutée au sein

du premier corps de l'état. Le rapport à l'Empereur publié dans le *Moniteur* du 20 août 1856, témoigne que le sénat s'en est vivement préoccupé, et que la solution du difficile problème du morcellement est entré dans ses vues comme étant une des bases essentielles du code rural.

Voici ce que constate ce rapport :

« Le nombre des propriétaires si restreint à l'époque où la » noblesse et le clergé possédaient les deux tiers du sol de la » France, s'élevait au 1.er janvier 1851 à 7,816,000. La » valeur vénale de tous les biens immobiliers, y compris les » maisons et usines, qui n'était, au 1.er janvier 1821, que » de 59 milliards 514 millions, dépassait 83 milliards au 1.er » janvier 1851. Le revenu est monté de 1,500 millions à 2 » milliards 643 millions.

» La valeur de la grande propriété, dans cet intervalle de » trente ans, s'est à peine accrue d'un tiers ou d'un quart, » tandis que des terrains d'une qualité inférieure morcelés » et acquis presqu'exclusivement par des cultivateurs, ont » quadruplé, souvent même quintuplé de prix.

» Le nombre des parcelles augmente chaque année. Du » recensement général qui a eu lieu en exécution de la loi du » 7 août 1850, il résulte que sur les 7,846,000 propriétaires » portés au rôle, 3,000,000, c'est-à-dire près de la moitié, » ne paient point de contribution personnelle. Cette exemp- » tion, pour la plupart d'entr'eux, n'a d'autre cause que » leur indigence reconnue par l'autorité municipale. On en » compte 600,000 dont l'impôt n'excède pas 5 centimes par » an.

» Cette division de la propriété poussée à l'excès, devient » un obstacle à tout progrès agricole : elle amoindrit la pro- » duction ; elle substitue la culture à bras à celle de la char- » rue ; elle gêne la liberté des assolements; elle rend les » plantations presque impossibles ; elle fait perdre un terrain

» précieux par les accès nécessaires à toutes ces fractions » minimes ; elle diminue le nombre des bestiaux, conséquem- » ment les fumiers, et appauvrit ainsi le sol.

» Ce serait, continue le rapport, une étrange erreur de » n'imputer le morcellement qu'à nos lois civiles, à la loi qui » confère des droits égaux aux co-héritiers. Une cause nou- » velle est venue aggraver le mal signalé, dès 1808, par le » premier projet de code rural et par les commissions consul- » tatives. Une spéculation funeste qui s'est propagée dans » tous les départements, détruit presque partout les grands » domaines. On les fractionne pour en tirer un prix plus con- » sidérable, en les vendant par parcelles. »

Tel est le verdict que vient de prononcer solennellement une autorité qui est tout à la fois l'écho des vœux de l'opinion publique et la sauvegarde des grands intérêts nationaux auxquels le gouvernement a le devoir de donner satisfaction.

Toutefois, il ne faut pas attacher à sa déclaration plus de portée qu'elle n'en doit avoir. Le sénat ne propose point de reconstituer les grands domaines, ni de sauver de la destruction dont ils sont menacés ceux qui existent encore, mais d'arrêter les progrès excessifs du morcellement en favorisant la réunion des parcelles. Il ne condamne point le principe de la diffusion de la propriété, au contraire, il en préconise les bienfaits et fait voir la salutaire inffluence qu'il a exercée sur les destinées du Pays, dans les circonstances critiques de 1848 et 1851.

Le rapport à l'Empereur, pour remédier aux inconvénients de la trop grande division des propriétés, demande : 1.° le rétablissement de la loi du 16 juin 1824, laquelle ne soumettait les échanges d'immeubles ruraux qu'à un droit fixe de 1 fr. lorsque l'un de ces immeubles était contigu à la propriété de celui qui en devenait acquéreur. 2.° La fixation d'un

minimum de contenance au-dessous duquel les immeubles ruraux deviendraient impartageables.

Ainsi deux mesures doivent concourir à arrêter les progrès incessants du fractionnement des propriétés. Je ne veux pas m'arrêter à celle qui a pour objet « d'ordonner la licita-» tion de tous les immeubles qui ne peuvent pas se par-» tager commodément. Elle est certainement entrée dans » l'esprit du code Napoléon. Si ses rédacteurs n'ont pas fixé » un minimum de contenance, c'est qu'alors le mal n'était pas » aussi profond qu'il l'est aujourd'hui. » Mais je me demande si les réunions qu'on veut faciliter au moyen du rétablissement de la loi du 16 juin 1824, seront assez nombreuses pour contrebalancer les morcellements. Le rapport en caresse l'espérance. Mais c'est là une illusion que nous ne pouvons partager.

Il constate, en effet, que « les morcellements annuels, de-» puis 1852, sont représentés par le chiffre de 65,972, tandis » que les échanges, favorisés par la loi de 1824, n'ont jamais » dépassé la moyenne de 56,000 chaque année. » A ce compte la balance ne serait pas égale, puisqu'il y aurait une différence en moins de près de moitié dans le plateau des échanges. Il n'est donc pas possible d'espérer que cet expédient rétablira l'équilibre entre les morcellements et les réunions.

L'échange est toujours un contrat difficile à réaliser à cause de la convenance que doit payer le propriétaire contigu, et des prétentions exagérées de celui avec lequel il traite. Cette difficulté n'a pas échappé aux Commissions consultatives du projet de code rural.

« Le plus grand obstacle à l'échange amiable, dit un » membre de la Commission de Paris, est dans la résis-» tance de celui à qui on le propose. On voit fréquem-» ment des paysans refuser d'échanger une misérable par-

» celle de terre, uniquement parce que cette parcelle est » indispensable à celui qui offre d'en donner une autre, en re- » tour de vingt fois plus de valeur. » (Verneilh, *Projet de Code rural*, tome IV, page 7.)

Ces Commissions, en assez grand nombre, furent d'avis que l'échange volontaire ne devait pas être le seul moyen de réunir les propriétés morcelées. Celle de Besançon invite le Gouvernement à recourir à des mesures plus énergiques, « à » prescrire des échanges forcés des parcelles de même va- » leur, situées dans un même finage, entre les propriétaires » qui les possèdent séparément, lorsque ces échanges seraient » reconnus utiles par un jury, composé des anciens de la » commune. » (Ibid., tome III, page 248.)

Celles de Limoges, de Nancy et de Dijon, opinent également pour qu'on généralise les réunions, au moyen *des échanges forcés*, dans les communes qui le demanderaient : mesure, dit la dernière, qui est réclamée par l'immense majorité des habitants de son ressort. (Ibid., tome III, pages 253, 254, 256.)

Ces vœux n'avaient d'autre but que le retour à un état de choses dont l'expérience avait démontré l'efficacité. En effet, plusieurs communes de la Bourgogne et de la Lorraine avaient adopté le système des réunions et des échanges généraux, et, jusqu'à la Révolution, ces communes furent florissantes.

Pendant les deux derniers siècles, la Suisse, l'Écosse, la Suède et la Prusse ont aussi eu recours aux échanges forcés pour arrêter les progrès du morcellement.

Les Mémoires de la Société économique de Berne contiennent plusieurs dispositions à ce sujet. Un bill, rendu en Écosse en 1695, autorise un seul intéressé à citer tous les autres devant *le lord de session*, à l'effet d'obtenir un nouveau partage des terres. Cette loi célèbre a mérité la reconnaissance de toute l'Écosse.

Une ordonnance du roi de Suède a été décrétée dans le même but en 1769.

En Prusse, des *Commissions de justice et d'économie*, instituées par le grand Frédéric, furent chargées d'opérer la séparation des pâturages et des arpents qui étaient mêlés ou en commun. D'abord cette séparation éprouva des difficultés; mais à la suite de quelques partages exécutés à la satisfaction des propriétaires, toutes les provinces se soumirent à cette mesure, dont elles ne tardèrent pas à recueillir les bienfaits.

Le Sénat, dans son rapport à l'Empereur, ne fait pas mention *des échanges forcés* qui avaient été proposés par les Commissions consultatives du premier projet de code rural, probablement parce qu'il considère ce mode de réunion comme une atteinte au libre excercice du droit de propriété, comme un genre d'expropriation que ne saurait justifier même une cause évidente d'utilité publique.

Sans aller aussi loin, la Commission consultative de Bruxelles proposait d'accorder un droit de préemption, en cas de vente, au propriétaire enclavant ou à celui d'un héritage grevé de servitude. (Ibid., tome III, page 253.)

Ce dernier système parut assez sérieux à M. Verneilh pour motiver une addition au projet définitif de code rural qu'il était chargé de présenter, et qu'il a formulée en ces termes :

« DU RETRAIT DE CONVENANCE.

» Art. 656. — En cas de vente volontaire d'un héritage » enclavé dans ceux d'autrui, sans autre accès ou issue que » sur ces mêmes biens, le propriétaire enclavant aura le droit » de préemption ou de retrait, pendant six mois, à compter » du jour de la transcription du contrat.

» Il pourra, en conséquence, se faire délaisser l'héritage » en remboursant à l'acquéreur le prix principal de la vente,

» avec un dixième en sus, outre les frais et loyaux coûts du » contrat.

» Art. 657. — La même faculté aura lieu, sous les mêmes » conditions : 1° en cas de vente de prairies à vaine pâture, » joignant des deux côtés celui qui veut exercer le retrait, » quand même elles auraient des issues sur d'autres terres » appartenant à des tiers; 2° en faveur du propriétaire d'un » fonds grevé de la servitude de passage. Néanmoins, dans ce » cas, l'acquéreur pourra écarter le retrait en renonçant à la » servitude ou en consentant qu'elle soit rachetée à estima- » tion d'experts.

» Art. 658. — Si l'acte de vente comprend d'autres biens » que ceux qu'on veut retirer, l'acquéreur pourra exiger que » le retrait soit exercé pour le tout. Dans ce cas, il n'y aura » pas lieu à l'indemnité d'un dixième en sus du prix princi- » pal.

» Art. 659. — L'acte de retrait ne sera sujet qu'au droit » fixe d'un franc pour l'enregistrement, en ce qui concerne » l'héritage qui en fera l'objet. »

Le Sénat, nous devons le dire, n'a pas fait plus d'honneur à ce système qu'au précédent. Son rapport, complètement muet sur l'échange forcé, ne s'explique pas davantage sur le droit de préemption.

Cependant le droit de préemption, ainsi restreint, méritait d'autant plus d'être pris en considération, qu'il n'apporterait aucune entrave à la circulation des biens. Le vendeur conserverait la libre disposition de sa propriété. Le dixième en sus du prix de vente serait la juste indemnité accordée à l'acquéreur évincé.

D'ailleurs, comme le fait très-bien observer la Commission consultative de Bruxelles, ce n'est pas tant l'intérêt du propriétaire que l'intérêt public qui suggère l'idée de cette me-

sure, dont la nécessité se justifie par les rapports naturels des propriétés voisines, et dont le principe se trouve dans l'article 545 du code Napoléon.

Sans doute, il faut respecter le droit de propriété; mais à côté du principe qui le protége, il y en a un autre écrit également dans nos lois, c'est celui qui exige le sacrifice de l'intérêt privé à l'intérêt général. Nous lui devons le perfectionnement de nos voies de communication. Pourquoi hésiterions-nous à l'appliquer comme remède aux embarras et aux souffrances de l'agriculture ?

Malheureusement, le *retrait de convenance*, à cause des souvenirs que ce mot rappelle, ne doit pas faire fortune auprès de nos modernes législateurs. Le droit de préemption, pour se faire accepter, n'a pas besoin de ces formes gothiques et surannées qui ne cadrent plus avec les idées et les mœurs d'aujourd'hui. La législation actuelle permet de s'en passer. Le droit de surenchère produirait le même résultat sans présenter les mêmes inconvénients. C'est du moins ce que je vais tâcher de démontrer.

L'agrandissement de la propriété est le but constant du travail et des efforts de tous les propriétaires. Du plus grand au plus petit, chacun convoite le champ de son voisin. Cette tendance est d'autant plus énergique dans sa manifestation, que les partages en multipliant les divisions du sol, multiplient par cela même les points de contact des propriétés fractionnées. Or, c'est parce que les servitudes qui naissent du morcellement ne s'éteignent que par les réunions, que tous les propriétaires sans distinction sont tourmentés de l'irrésistible besoin de se délivrer de la gêne d'un voisinage incommode, par des acquisitions et des agrandissements successifs. Cet intérêt favorise la spéculation, car la vente par fractions, en alléchant un plus grand nombre d'amateurs, a presque toujours pour effet de faire

vendre ces fractions à un prix plus considérable que celui qu'on pourrait réaliser au moyen de la vente en bloc.

Il s'opère, en effet, bien plus de réunions par les ventes en détail que par la voie des échanges. La raison du reste en est simple. Toute parcelle mise en vente à chance d'être adjugée au propriétaire contigu. Tout propriétaire qui fait valoir par lui-même, n'a qu'un désir, qu'une idée fixe, c'est d'acquérir le champ qui touche au sien. Pour lui *terre voisine n'a pas de prix*. Aucun sacrifice ne lui coûte quand l'acquisition qu'il a en vue doit agrandir son exploitation et arrondir son petit domaine.

Dans une adjudication publique d'un marché de terres qui se divise par parcelles disséminées, rien n'excite plus la chaleur des enchères que l'intérêt des aboutissants. Cet intérêt stimule les mises à prix, et l'immeuble se vend d'autant mieux qu'il a des voisins pour enchérisseurs.

Un voisin qui réunit une parcelle à sa propriété, ne considère pas la manière dont il place son argent, mais la satisfaction de posséder un objet longtemps convoité. Trop heureux quand il n'y consacre que les ressources du présent sans engager les ressources de l'avenir. Combien ne voit-on pas de cultivateurs qui, comptant sur les bénéfices probables de leurs récoltes futures, empruntent pour payer ou parfaire le prix de leurs acquisitions, dans l'espérance que quelques bonnes années leur donneront la facilité d'amortir le capital et les intérêts de la dette qu'ils contractent.

Telle est en effet la situation de la grande majorité des habitants de la campagne. Le morcellement les condamne à acquérir sans cesse et à n'être jamais complétement libérés. Il en résulte qu'ils n'ont jamais d'économies en réserve pour des améliorations qui pourraient augmenter le produit de leur culture et le bien-être de leur famille.

Les expositions, les fêtes agricoles, les primes, les encou-

gements que décernent les comices, servent sans aucun doute à manifester les progrès de l'agriculture ; mais la gêne de la plupart des cultivateurs les met dans l'impossibilité de profiter des bons exemples et des leçons qu'on leur donne. Le manque d'argent les empêche d'appliquer les méthodes nouvelles, et d'y employer des instruments perfectionnés. La routine est une ornière dont ils ne peuvent s'écarter qu'en courant la chance de succomber sous le fardeau des charges qui arrivent incessamment à échéance.

Nous nous méprendrions singulièrement sur la cause du malaise et de l'impuissance de l'agriculture, si nous la cherchions ailleurs que dans la division et la mobilité de la propriété rurale. Reconstituer les exploitations que les partages ont amoindries en les divisant, voilà le travail herculéen auquel est fatalement assujetti le père de famille qui veut trouver, dans la culture de la terre, le moyen de pourvoir à l'établissement de ses enfants. C'est en vain qu'il use sa vie à réunir des parcelles à son modeste héritage, sa mort en fait autant de lambeaux qu'il laisse d'héritiers appelés à recueillir sa succession.

Ramener et maintenir la valeur vénale des terres au taux normal du revenu ou du prix de location, tel est le but auquel doit tendre le législateur. Il ne parviendra à l'atteindre que par une protection plus efficace des intérêts de voisinage. Le revenu et non point la convenance relative du propriétaire limitrophe, doit être la raison déterminante de la mise à prix Faire payer la contiguité indépendamment du produit, c'est exiger un supplément de prix pour une chose qui ne dépend pas du vendeur, c'est placer le voisin qui veut réunir dans une position plus défavorable que celle des autres compétiteurs.

Le moyen le plus simple de mettre un frein à cette ardeur excessive pour les acquisitions de convenance serait, je

l'ai déjà laissé pressentir, d'ouvrir la voie de la surenchère aux voisins des parcelles qui se vendent en détail et à la criée. La faculté de surenchérir placerait dans des conditions plus égales, les amateurs qui se présentent à l'adjudication. Elle ôterait aux uns tout prétexte de pousser les enchères par esprit de taquinerie ; elle permettrait aux autres de ne pas céder à l'entraînement d'offres précipitées et irréfléchies. Elle serait pour les voisins un motif de ne pas prendre part à une lutte dont ils ne peuvent sortir triomphants qu'épuisés par les efforts que leur coûte la victoire.

Le droit de surenchérir serait ouvert au profit de tout propriétaire voisin immédiat d'une parcelle de terre, d'une contenance déterminée, qui serait vendue en détail par adjudication à la criée. Ce droit au lieu d'être exercé dans les six mois de la transcription comme on l'a proposé pour le retrait de convenance, le serait dans le délai de huitaine conformément aux dispositions de l'art. 710 du code de procédure civile ; et la prime du dixième en sus au lieu d'être attribuée à l'adjudicataire, profiterait au vendeur ou à ses créanciers hypothécaires. Enfin la surenchère, constatée par une simple mention au bas du procès-verbal de vente, ne donnerait lieu qu'au droit fixe de 1 franc d'enregistrement, non compris le droit proportionnel sur la totalité du prix augmenté d'un dixième.

Comme vous le voyez, Messieurs, la question se réduit à ces termes bien simples :

Y a-t-il utilité, pour combattre les effets du morcellement, d'accorder au propriétaire limitrophe qui veut réunir une parcelle à son champ, dans le cas de vente par adjudication volontaire, une faculté que l'art. 710 du code de procédure civile laisse à toute personne, lorsqu'il s'agit de vente forcée ? poser cette question c'est évidemment la résoudre, puisque, dans l'espèce particulière, l'intérêt public se réunit

à l'intérêt du vendeur et de ses créanciers, pour justifier l'opportunité d'une semblable mesure.

Telles sont, Messieurs, les observations que m'a suggérées le rapport du sénat à l'Empereur. Aux deux moyens qu'il propose, j'ajoute l'idée d'un mode de réunion qui atteint le même but sans présenter les mêmes inconvénients que le *Retrait de convenance* recommandé par le rédacteur du projet définitif du code rural.

Le morcellement du sol est un obstacle au perfectionnement des institutions rurales. Il jette l'incertitude dans l'application des titres, augmente les frais et les difficultés des bornages, facilite les anticipations qui se couvrent du bénéfice de la possession annale; il multiplie les servitudes, les conflits et les querelles de voisinage; il complique la surveillance et la police des champs; il empêche la réglementation des eaux, suscite des résistances sans nombre à l'organisation des syndicats, à l'exécution des travaux de drainage, de dessèchement et d'irrigation qui exigent le concours collectif d'un certain nombre de propriétaires.

Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, le morcellement mérite de provoquer les méditations de l'Académie. Elle a toujours accueilli avec faveur les études qui ont pour objet l'avenir de l'agriculture. J'espère qu'elle me saura gré d'avoir pris l'initiative des efforts que nous devons faire, chacun dans la mesure de nos forces, pour aider le Gouvernement à trouver la solution du problème.

ÉLOGE

DE

M. J.-B.-G. BARBIER,

PAR M. TAVERNIER.

Prononcé dans la Séance publique du 31 Août 1856.

MESSIEURS,

Pourquoi faut-il, presque tous les ans, qu'une notice nécrologique, mêlée au compte-rendu de vos travaux, vienne projeter son ombre fâcheuse sur un tableau présenté avec tant d'art par notre habile secrétaire? Pourquoi plutôt s'en étonner? dira-t-on avec raison? A peine avons-nous la connaissance de nous-mêmes, que nous savons que la vie a un cours déterminé; et nous considérons comme favorisés, ceux d'entre nous, qui atteignent la limite extrême du court espace à parcourir. L'amour de la vie, avec son instabilité, est intimement lié à notre nature, et nous ne croyons pas à la sincérité de ceux qui prétendent qu'il n'y a rien de bon à attendre dans la condition humaine. Nous pensons au contraire, sans vouloir nous arrêter en ce moment, à la destinée ultérieure de l'homme, que la vie n'est pas chose si méprisable, qu'on se

plaît à le dire, et qu'on peut encore y goûter quelque bien. Aussi voyons-nous [arriver, avec plaisir, un nouveau-né, et nous séparons-nous, avec douleur, d'un parent, d'un ami, d'un collègue ; eussent-ils après une carrière utilement remplie, dépassé les bornes de l'existence commune! et bien que la vie en général ne doive pas se mesurer par la seule étendue du temps, mais plutôt par l'usage qu'on en sait faire, nous sommes tous portés d'instinct, à vénérer, sans distinction, ceux qui ont beaucoup vécu. A ce sentiment pieux, on voit succéder de légitimes et sincères regrets, même, lorsqu'après avoir épuisé le rare privilége de longévité, une personne nous est ravie, qui s'était distinguée par de hautes facultés dans les sciences ou dans les arts; ou concilié l'affection du peuple par de grands services rendus à l'humanité. La multitude, juge impartial et parfois sévère, émotionnée par une mort, qu'elle redoutait longtemps d'avance, témoigne par son affluence, du deuil public, en s'associant au dernier tribut d'estime, payé aux restes de celui, qui s'était dévoué pour elle, et avait sympathisé à ses douleurs. Silencieuse autour de cette tombe, qui va se refermer sur l'homme de bien, elle a la conscience du vide qui s'est opéré au milieu d'elle : elle sent qu'un appui lui manque, et qu'elle vient de perdre un protecteur et un ami.

Tels paraissaient, Messieurs, les sentiments unanimes et la secrète préoccupation de la foule recueillie, accompagnant à sa dernière demeure, la dépouille mortelle de l'illustre doyen de l'Académie et du corps médical d'Amiens, enlevé à sa famille, et à notre affection, il y a bientôt un an. Telles sont toujours les impressions de celui que, dans votre indulgence extrême, vous avez bien voulu honorer de la délicate et périlleuse mission, de rendre un hommage public, à la mémoire vénérée de notre regrettable collègue, M. Barbier!

Pour répondre dignement à la confiance de l'Académie, et

à l'attente des nombreux amis de M. Barbier, je sens qu'il faudrait une plume plus habile et plus exercée que la mienne; et peut-être aussi une connaissance plus approfondie de certaines périodes de la vie de l'homme éminent, dont je voudrais faire un portrait fidèle. Ce n'est pas, toutefois, qu'il faille de toute nécessité, sous peine d'être taxé d'inexactitude, quand on est appelé à apprécier l'ensemble d'une longue et honorable carrière, s'appesantir sur des détails sans importance réelle. Je pense même, qu'on peut facilement arriver à se former une idée juste de la manière, dont ont été acceptées ou supportées des épreuves d'une certaine gravité, en imaginant ce que l'on aurait senti soi-même, dans des circonstances semblables. Je me rassure au surplus, à défaut de moyens et d'éléments plus complets, en réfléchissant que si, c'est un avantage, dans la position qui m'est faite, d'être profondément et sincèrement pénétré des rares qualités du personnage, dont je dois raconter la vie, je puis du moins sous ce rapport, ne le céder à aucun de mes collègues.

Jean-Baptiste-Grégoire BARBIER, naquit à Poix, le 9 mai 1776, de parents peu fortunés, mais honorables à tous égards. Sa première enfance s'écoula comme elle s'écoule assez souvent au village, avec beaucoup d'air et peu de leçons; avec beaucoup de liberté et peu de livres. Toutefois son père trouva dans le vénérable doyen de Poix, un premier maître, qui, en se faisant aider de l'enfant dans l'exercice du culte, lui apprit les premiers éléments de la langue latine. Avec l'aptitude et la docilité du jeune Barbier, ces quelques leçons, données avec dévouement, mais sans beaucoup de méthode, suffirent néanmoins, pour éveiller en lui un goût décidé pour l'étude. Tourmenté dès lors du désir de savoir, il rougit de ses longs moments ce loisir.

Un aliment manquait à son active et précoce intelligence: la nature le lui présenta: Les champs si variés dans leur as-

pect, la diversité infinie des productions végétales, qu'il regardait naguère d'un œil indifférent, frappèrent tout-à-coup sa naïve et fraîche imagination. Il ne rentrait jamais d'une promenade, ou plutôt d'une course, sans rapporter quelque nouvel insecte; quelque nouvelle plante, qui l'avaient impressionné; celui-là par la singularité de sa conformation, ou la richesse du coloris; celle-ci par la beauté de la fleur ou par l'élégance de la feuille. La chasse aux papillons, ces fleurs vivantes, au vol léger et capricieux; les piéges tendus aux oiseaux, première convoitise de l'enfance; les surprises dans leurs paisibles retraites, tout contribuait à l'instruction de notre naturaliste improvisé. Il apprit tout seul à distinguer l'organisation variée des oiseaux du pays; à saisir la différence de leurs mœurs, et à les ranger par ordre. Un essai de classification pour l'ornithologie, tracé de la main de M. Barbier, encore enfant, existe dans sa famille : curieux manuscrit, qui, tout imparfait qu'il est, joint à un commencement d'herbier, remontant à la même époque, est devenu précieux à conserver.

Poix, Messieurs, n'était pas un simple village : c'était le siége d'un prieuré, que le titulaire d'alors, M. Touchy de Nantes, homme de science et d'érudition, venait visiter chaque année, pendant les quelques mois de la belle saison. L'hôte assidu du presbytère fut remarqué de M. le Prieur. En effet le vénérable abbé, frappé de l'harmonie gracieuse des traits, et de l'air intelligent du jeune Barbier, le prit tout de suite en grande affection, et le fit son compagnon habituel de promenade. M. de Touchy aimait la campagne et la botanique, de passion. Le jeune homme qui savait sa flore locale par cœur; fier des découvertes qu'il avait faites en jouant, et voulant les mettre à profit, allait au-devant des désirs de M. le Prieur, en lui procurant, avec une recherche apparente, certaines espèces rares, qui se distinguaient des plantes

vulgaires, par des caractères particuliers et dont il connaissait la demeure. Sa joie était au comble, quand il croyait lire dans les yeux du connaisseur, la surprise ou la satisfaction. De l'autre côté ce petit manége innocent et enjoué, ce langage muet, plein de finesse, n'échappa point à la sagacité bienveillante de l'amateur éclairé, auquel une rencontre fortuite avait adressé un disciple aussi prévenant. Il ne se contenta plus d'étudier pour lui seul : il entra en communication avec son jeune ami, et il donna à ses entretiens des développements, qui devinrent de véritables leçons. Jamais semence ne pouvait tomber sur une terre mieux préparée : les progrès de l'écolier égalaient le zèle du maître, qui faisait de ses herborisations, un devoir qu'il remplissait avec la plus srcupuleuse exactitude. Mais après un printemps, si fructueusement employé, il fallut renoncer à ces douces habitudes : le jour de la séparation arriva trop vite pour l'élève : M. le Prieur quitta Poix pour n'y plus revenir, et M. Barbier conserva toute sa vie, le souvenir reconnaissant du digne ecclésiastique, qui lui avait ouvert les yeux, aux plus délicieuses merveilles de la nature.

A quoi tient souvent, Messieurs, la destinée d'un homme ! le hasard, une physionomie heureuse ! un mot bien placé ; moins que cela même, un caprice ! conduit à la fortune, aux honneurs, à la renommée. Abandonnez le jeune Barbier, seul. dans ia campagne, livré à lui-même, vous en ferez un artisan intelligent, un cultivateur expérimenté, mais jamais un botaniste distingué, un savant médecin !

Cependant le père de M. Barbier, modeste cultivateur, homme de cœur et de sens droit, voyant les heureuses dispositions de son fils, conçut pour lui un avenir moins pénible, que celui qui l'attendait dans les rudes travaux des champs. Les quelques ébauches de latinité, dues à la bonne volonté du respectable pasteur de Poix, avaient fait germer dans l'esprit

du père, des projets complètement ignorés du fils : projets que des événements politiques de la dernière gravité, devaient faire échouer; mais qui n'en sont pas moins le point de départ, dans la carrière brillante de celui, qne nous verrons prendre le premier rang dans le corps médical d'Amiens.

A cette époque, vous le savez, Messieurs, la plupart des fonctions et des emplois publics, étaient ou achetés ou transmis par hérédité : les habitants de la campagne ne voyaient guère parmi les professions, où l'intelligence fait plus que la force, de position plus douce et en même temps plus élevée, et plus accessible à leurs moyens souvent bornés, que l'entrée dans les Ordres, où la médiocrité de fortune a toujours compté de nombreuses recrues.

Il fut donc décidé que le jeune Barbier irait à Amiens suivre les cours du collége, pour delà entrer au séminaire. Il avait alors 16 ans.

Combien d'autres que M. Barbier durent plus tard, succès dans le monde, richesses, dignités mêmes, à des circonstances analogues et à des résolutions prises à leur insu, et souvent en dehors de leurs goûts; mais toujours nées d'une affectueuse aspiration de bien-être, éveillée dans le cœur d'un père tendre, séduit par la quiétude et le calme que donne ordinairement l'exercice du saint ministère dans nos campagnes!

Le jeune homme, dont l'âge avançait et que l'envie d'apprendre stimulait de plus en plus, quitta donc sans regret le toit paternel et le presbytère, son herbier et sa collection d'oiseaux, pour reprendre sérieusement au collége des études jusqu'alors fort irrégulières. Mais tout à coup l'horizon politique se charge des nuages les plus lugubres, et la tempête révolutionnaire éclate dans toute sa furie; les établissements publics sont fermés par ordre; les professeurs dispersés, sus-

pectés, proscrits pour la plupart, cherchent un asile à l'étranger : partout sont éteints les foyers d'instruction.

M. Barbier, dont le séjour à Amiens n'avait eu qu'une durée éphémère, reprend tristement la route de son village. Arrivé à Poix, pourvu pour tout bagage du programme des cours qu'il n'avait pu suivre, il se livre à l'étude avec une ardeur toute nouvelle. Seul et sans guide (le presbytère aussi était fermé) il fait voir, une fois de plus, ce que peut une volonté forte et l'amour opiniâtre du travail.

Pendant ce moment de fièvre nationale, où l'on prétendait émanciper l'esprit humain en renversant et en brûlant tout ce qui avait fait jusque-là l'objet de la vénération et de la croyance du peuple ; et cela au nom de la liberté, dont le culte ne fut jamais profané avec plus d'audace; que se passa-t-il dans l'âme du jeune Barbier? S'ouvrit-elle généreusement, comme une fleur matinale, aux premiers rayons d'un soleil proclamé régénérateur? ou effrayée du délire d'un peuple en ivresse, se referma-t-elle au premier souffle de l'ouragan? Le caractère doux et paisible de M. Barbier nous permet d'affirmer qu'il était de sa nature de préférer le silence de l'étude et le calme du foyer domestique, au tumulte de la place publique, ou à la vie aventureuse et plus agitée des camps, où se rendait alors une bonne partie de ce qu'il y avait d'honorable dans la jeunesse française.

Au milieu et par suite du bouleversement général des choses et des idées, les projets du père de M. Barbier s'étaient évanouis devant l'impossible. Le fils aussi avait grandi : il s'agissait moins que jamais pour lui de rester au village : il avait goûté du fruit de la science : sa place désormais n'était plus parmi les artisans.

Va-t-il choisir librement une profession? Subira-t-il les influences du moment? ou bien cédera-t-il aux convenances de famille ou à la nécessité? Tout fait présumer que son amour

pour la botanique et l'histoire naturelle l'emporta dans son esprit, car nous le voyons, vers la fin de 1793, entrer à Amiens dans une officine de pharmacie.

La pharmacie, Messieurs, n'était pas alors tout à fait ce qu'elle est aujourd'hui. Moins savante, assurément, elle était plus pratique. On ignorait encore les moyens faciles de se pourvoir en grand des produits pharmaceutiques : ressource commode pour ceux qui veulent s'affranchir des travaux sérieux du laboratoire. Un apothicaire devait être, avant tout, bon herboriste et habile manipulateur. Notre jeune apprenti, comme on disait alors, devait donc ceindre le modeste tablier et s'approcher du fourneau. Il s'y prêta gaîment et de bonne grâce, comme à des épreuves inséparables de la partie scientifique de la profession. D'ailleurs il se laissait aller à la douce pensée de se retrouver au milieu de ce qui avait fait les délices de sa première enfance, ses plantes bien-aimées. Le patron, homme simple et bienveillant, se prit d'affection pour un débutant de si bonne volonté, et en voyant tant d'ardeur pour l'étude, sa surveillance, toute paternelle, s'étendit moins sur le temps du travail que sur les instants consacrés au repos. Sous ce rapport, en effet, M. Barbier mérita plus d'une fois les reproches affectueux de la bonne ménagère chargée de veiller sur sa santé.

Mais il arriva bientôt ce qu'il était facile de prévoir : Le botaniste de quinze ans, qui avait goûté de la liberté des champs et des suaves attraits de l'histoire naturelle; le jeune homme, qui prenait sur son sommeil pour lire les anciens, ne devait pas tarder à se trouver à l'étroit dans une officine. Ses aspirations, le jour; ses rêves, la nuit, sont pour une profession qui fournisse plus ample matière à son impatiente activité. Dès ce moment son parti est pris, il quittera la pharmacie! Il ne sera pas ingrat à son égard, puisqu'elle aura servi à préparer les voies à une autre carrière, plus vaste,

plus indépendante, et vers laquelle il se sent irrésistiblement entraîné. Pour la première fois de sa vie, il se trouve avoir une vocation : l'étude spéciale de l'homme est l'objet de tous ses désirs : la médecine a toutes ses sympathies : il sera médecin !

Mais que faire ? où aller ? le vent destructeur de la révolution a tout dispersé, tout anéanti ! Esculape n'a plus de temple ! Hippocrate n'a plus de disciples, et sa divine parole n'a plus d'écho ! Mais un grand hôpital, l'Hôtel-Dieu d'Amiens est là. Il y a des malades, on y pratique la médecine, il doit y avoir des maîtres ! Au surplus, à défaut d'enseignement régulier, le livre de la nature est toujours ouvert : il tâchera d'y lire !

En même temps, et poussé par une égale ardeur vers l'art de guérir, un jeune chirurgien militaire, né à Cormeilles, d'un père médecin, profitant d'une espèce de trêve, arrivait à Amiens, pour s'attacher au chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, homme instruit et bienveillant, auquel il était recommandé, et qui voulut bien ménager à nos jeunes gens les abords difficiles d'une science qui devait les illustrer tous deux dans un genre différent.

M. Josse, qui avait déjà suivi les hôpitaux militaires et les ambulances, plus avancé que M. Barbier dans les exercices anatomiques, devint le préparateur et le répétiteur du cours très-abrégé que leur faisait M. Ladent. C'est là l'origine de la longue et inaltérable amitié, qui unit si étroitement jusqu'à la mort le médecin et le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Les premières leçons faillirent renverser toutes les idées d'avenir de M. Barbier. Il eut fortement à lutter contre sa propre constitution à l'occasion de ces pénibles travaux ; mais une volonté bien arrêtée surmonta tout. Il ne vit que le but à atteindre ; il y parvint.

Devenu plus libre de son temps, il put continuer, sans subterfuge, ces chères lectures du soir. Il savait bien que les langues anciennes forment la clef de voûte de l'édifice médical, et que sans elles il ne ferait que des pas mal assurés dans sa nouvelle carrière. Mais la tâche était rude, et le champ à défricher hérissé d'épines. Les leçons du bon doyen n'étaient pas suffisantes pour lever la difficulté, et sans une main secourable il aurait fallu renoncer à lire Hippocrate dans sa langue.

Cette main heureusement se trouva ! La sympathie entre deux âmes nées pour rester unies plus d'un demi-siècle, fit rencontrer à M. Barbier un jeune et brillant professeur d'humanités, tombé de sa chaire, comme tous alors, qui mit à sa disposition un dévouement fraternel et un trésor d'érudition. Il se forma ainsi un groupe de vrais amis, que nous avons souvent vus réunis chez M. Barbier, qui aimait à se reporter à ce temps de labeur, d'incertitude et d'espérance. Cette dernière du moins ne les avait pas trompés, car tous avaient su prendre dans le monde un rang honorable !

Le temps avait marché, et la France, plus calme à l'intérieur, moins menacée au dehors, essayait, par des mesures réparatrices, de reprendre sa place parmi les nations civilisées. Des écoles s'ouvraient, qui tâchaient de réveiller l'amour des sciences, en excitant à la culture des lettres. L'enseignement de la médecine fut retabli un des premiers. Trois écoles de santé furent instituées à Paris, Montpellier et Strasbourg ; et des hommes habiles, se dévouant à combler la lacune désastreuse qui avait existé dans l'art de guérir, s'y acquirent quelque célébrité. A Paris, Antoine Dubois, Corvisart, Pinel, Duméril, d'Amiens, formèrent le noyau du nouveau centre d'instruction, d'où sortirent presqu'aussitôt, et pour ajouter à son nouvel éclat, Bichat, le restaurateur de la physiologie, et Dupuytren, le plus grand chirurgien des temps modernes.

M. Barbier y courut, accompagné de ses nouveaux amis. Dire aujourd'hui la manière dont s'établit cette joyeuse cohorte, comment elle a vécu et réglé l'emploi du temps à Paris, raconter les mille privations supportées avec résignation et gaîté, serait s'exposer à exciter l'hilarité des jeunes gens de nos jours, qui, habitués au confort, ne veulent plus croire au récit de leurs pères. Cependant rien n'est plus vrai que la petite chambrée manqua plus d'une fois du strict nécessaire; mais l'abondance reparaissant pour un jour, tout était oublié. Et c'est ainsi, Messieurs, que se faisaient les bonnes études.

M. Barbier, peu propre par tempérament aux opérations hardies de la chirurgie, s'adonna exclusivement à la médecine proprement dite. Le moment était favorable. Le silence de la chaire avait porté à la méditation, et l'espéce d'interrègne n'avait point été perdu pour la science. Les écoles de santé s'inauguraient sous l'empire d'idées nouvelles : Pinel, Corvisart, s'écartant du sentier battu, travaillaient consciencieusement et sans passion à une rénovation médicale, et Bichat, par ses immenses travaux en physiologie, portait, sans le vouloir, le coup décisif à des doctrines qui avaient fait leur temps.

M. Barbier s'attacha à ces illustres maîtres, dont il devint bientôt l'ami; et c'est à leurs savantes leçons, appuyées sur l'anatomie morbide, qu'il apprit à distinguer, en médecine pratique, ce qui n'est qu'une excitation purement vitale de l'élément réellement destructeur. Au lieu de se charger la mémoire d'aphorysmes plus ou moins justes, sortes de lits de Procuste dans lesquels il fallait faire entrer, bon gré mal gré, toutes les affections connues ainsi que celles à connaître, il préféra la méthode beaucoup plus certaine de remonter à la source et à la nature de la maladie, par la voie toujours ouverte des lois vitales. Aussi, quand Broussais, élevé à la

même école, mais reniant son origine et se montrant ingrat envers ceux qui avaient planté les premiers jalons et aplani les difficultés de la route, développa, dans un style pamphlétaire et passionné, les idées si fécondes de Bichat ; d'autres, moins modestes que M. Barbier, auraient pu protester contre la nouveauté. Depuis longtemps déjà, une médecine véritablement physiologique avait acquis droit de cité à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

Mais ne devançons pas le temps, et suivons M. Barbier dans ses débuts comme praticien. Il avait 26 ans quand il quitta Paris, muni de son diplôme, pour revenir définitivement à Amiens. L'épreuve probatoire qu'il subit pour obtenir son titre de médecin, n'était point une de ces dissertations banales, conçues et rédigées en vue d'accomplir un devoir universitaire; non, c'était une œuvre sérieuse, où l'on voit poindre le germe de la réforme qu'il médite en matière médicale, et qui prélude si dignement à la partie littéraire de la carrière de l'auteur.

L'exposition *des nouveaux principes de Pharmacologie,* c'est le titre de sa thèse, essai timide d'une force qui n'a point encore reçu la consécration du succès, recèle en elle les matériaux d'un grand et bel ouvrage, qui fera époque dans la littérature médicale, lors de son apparition.

Malgré de fortes études en médecine, malgré une alliance désirée qui le faisait entrer dans une famille honorable, dont le cercle de relations était suffisamment étendu, malgré beaucoup d'avantages personnels, le stage de M. Barbier fut long et difficile. Pourquoi ? On ne saurait le dire ! Qui pourrait d'ailleurs définir le mouvement trop souvent irréfléchi de l'opinion ? La vogue, cette reine capricieuse, ne l'accueillit point d'abord ! Mais disons tout de suite que, si la clientèle ne se montra pas gracieusement empressée, et ne vint pas immédiatement au devant de lui, elle sut plus tard lui faire large-

ment amende honorable, en lui accordant une rare fidélité. Remarqué, du reste, de bonne heure, par l'Administration municipale, il fut chargé du service des pauvres dans un quartier populeux de la ville, et il s'acquitta de ces ingrates fonctions avec un zèle qui lui mérita des éloges.

Le travail du cabinet remplit utilement les moments de loisir que laissait à M. Barbier une pratique médicale encore limitée. Il revit attentivement le sujet de sa thèse, la revêtit d'une nouvelle forme, donna plus de développement à la partie physiologique, et, en 1803, il livra à l'impression ses *Principes généraux de Pharmacologie.*

Nourri des idées, qui commençaient à se faire jour, il n'envisage plus les médicaments comme des substances, douées d'une action virtuelle, indépendante des forces propres de l'organisme ; il les considère uniquement comme des agents perturbateurs, susceptibles de modifier les fonctions de la vie, mais toujours soumis (ce qui les distingue des poisons) à l'état physiologique normal, qu'ils sont chargés de tempérer ou d'exalter, selon l'intention du médecin.

Les effets primitifs ou physiologiques des médicaments, dit M. Barbier, *sont toujours ce que leur étude offre de plus important :* idée simple comme la nature, et qui suffit pour opérer une révolution dans la partie de la médecine qui s'occupe de l'administration et de l'efficacité des remèdes, et qui a pour but d'en régler le mode d'emploi. Ce n'est plus un être de raison, au siége mystérieux, qu'un arcane doué de vertus secrètes, doit découvrir et combattre? C'est à une altération fonctionnelle ou à une lésion d'organe, que s'adressent des substances connues dans leur composition : c'est une modification toute matérielle qu'elles vont accomplir.

Écoutons encore M. Barbier : « La médecine des lésions » est la seule aujourd'hui que ma conscience me permette » d'exercer. J'ai vu la pratique des humoristes, celle des

» solidistes : j'ai éprouvé, en adoptant la médecine des lé-
» sions, une assurance, une sorte de bonheur que je n'avais
» jamais ressenti. Quand je suis parvenu à trouver la lésion,
» objet de mes recherches, les indications curatives se
» montrent clairement : j'ai la persuasion que je fais tout le
» bien qu'il est possible de faire : ma conscience est tran-
» quille : je ne saurais plus nuire. »

Cette profession de foi d'honnête homme et de médecin scrupuleux, n'avait point encore été nettement formulée, que l'œil clairvoyant de Cuvier en avait entrevu les éléments, dans les essais de M. Barbier sur la matière médicale. Ce qui aurait pu rester à l'état de lueur indécise pour les autres, devint une vérité naissante pour le grand naturaliste, qui, dans son rapport remarquable sur les progrès des sciences, pendant la période de temps écoulée de 1795 à 1808, parle du traité de M. Barbier, dans les termes les plus honorables.

Cet éloge, sorti de la plume du géant des études antédiluviennes et du génie le plus vaste de l'époque, dont il était appelé à juger les productions les plus dignes d'encouragement, éleva, du premier coup, l'ouvrage de M. Barbier au rang des livres classiques.

Ainsi, le mouvement est donné : la matière médicale entre dans une ère nouvelle : désormais les travaux de M. Barbier feront époque dans l'histoire de l'art, et son nom sera cité parmi les auteurs renommés..

Quelques années plus tard, au témoignage considérable de Cuvier, vient se joindre la sanction du corps le plus éminent dans les sciences : à l'occasion de la distribution des prix décennaux, un rapport émané de l'Institut, réserve l'appréciation la plus distinguée à l'œuvre de notre collègue.

S'il fut flatteur pour notre digne maître de figurer avec honneur dans les actes d'une aussi illustre compagnie, il ne lui fut pas moins agréable devoir son nom inscrit à côté de noms

déjà célèbres ; à côté de Corvisart, de Pinel, et mêlé aux regrets donnés par la France entière, à la mémoire de l'immortel Bichat.

M. Barbier n'avait pas grandi seulement aux yeux des maîtres de l'art et des étrangers : sa réputation, comme médecin, s'étendait autour de lui d'une manière progressive et assurée. Une illustre amitié l'avait fait admettre dans une société d'hommes d'élite, qui lui fraya le chemin de l'Académie d'Amiens, où nous le voyons entrer en 1809.

Votre compagnie, Messieurs, tiendra toujours à grand honneur la longue et forte coopération de M. Barbier. Jusqu'à ses dernières années, il ne se passait pas de solennité, comme celle qui nous rassemble aujourd'hui, où le résumé de vos travaux ne plaçat en première ligne les lectures importantes de notre infatigable collègue.

Nommé plusieurs fois votre Directeur, il eût toujours l'heureux privilége de terminer l'année académique par des discours favorablement écoutés par une assemblée choisie ; discours puisés souvent dans ses études scientifiques, mais relevés par un style animé, à lui, que je qualifierais volontiers, de style d'imagination ; et pour ne citer que parmi les derniers, vous rappellerai-je celui sur l'importance de la science minéralogique, sujet en apparence aride, auquel M. Barbier, par un fil habilement conduit, rattache la conquête de l'univers par l'homme, qui s'en constitue le roi et le dominateur réel, malgré son infériorité organique, en apprenant à se servir des minéraux : Et ce n'est pas au plus brillant d'entr'eux et au plus précieux en apparence, qu'il est redevable de sa suprématie ; car le fer dans ses mains, est devenu le véritable sceptre du monde !

Les délassements de M. Barbier ne font point distraction aux continuelles préoccupations de sa vie. Dans les lectures les plus étrangeres à l'art médical, il a toujours un œil ouvert

sur des observations, qui échapperaient à tout autre qu'à lui C'est ainsi qu'à propos d'un passage d'Homère, il est frappé par un mot, le sel marin, sur l'emploi duquel il concentre à l'instant même ses réflexions, au point de vue alimentaire. Il en fait l'objet d'une communication scientifique, remplie d'exemples tirés des peuples les plus opposés, sous le rapport des mœurs et du climat, mais tous d'accord sur un point, l'emploi du sel marin mêlé aux aliments. En faisant application de cet usage aux sociétés modernes, il explique de la manière la plus plausible la bonne santé habituelle des membres de certains ordres religieux, astreints à un régime exclusivement végétal, et qui deviendrait insuffisant sans ce puissant auxiliaire.

Il aimait les surprises et les écarts de la nature : aussi par un jour de bonheur pour un botaniste, il vient à une de vos séances avec un phénomène bizarre de dérogation aux lois de la fécondation des plantes, et dans un langage vif comme l'intérêt qu'il excite, il fait voir que dans le règne végétal, le hasard accomplit mystérieusement et à l'ombre, ce que l'industrie humaine a cherché longtemps pour la multiplication et le croisement des races chez les animaux.

Toujours au courant du mouvement des sciences naturelles, vous l'entendiez naguère encore vous entretenir, à l'occasion d'une lecture faite à l'Institut, des préparations exhilarantes des Orientaux. En physiologiste profond, il cherche à se rendre compte des phénomènes extraordinaires qu'on raconte à ce sujet : il parvient facilement à les faire rentrer dans les manifestations nerveuses exagerées, et il conclut en combattant, par anticipation, l'usage pernicieux de ces dangereuses coutumes, si jamais la fantaisie de la mode tentait de les introduire parmi nous.

Le talent souple de M. Barbier se prêtait merveilleusement aux genres les plus différents : nous l'avons vu quitter la

contemplation pure et simple de la nature, pour exercer son esprit sur des questions de haute métaphysique. Sous un titre modeste (*Quelques mots sur l'homme moral*) il aborde le sujet le plus difficile à traiter, et sans rien retrancher de l'influence du physique, il sait faire, avec bonheur, la part la plus large à l'existence spirituelle que l'homme reçut par le souffle du Créateur !

Nous n'essaierons pas, Messieurs, de passer en revue toutes les productions littéraires sorties de la plume de M. Barbier, nous craindrions d'aller au-delà des bornes que doit comporter une simple notice, et aussi de sortir des limites que nous nous sommes imposées. Cependant nous dirons encore qu'une grande association scientifique, devançant dans notre pays, les associations industrielles, réunit vers l'année 1812, les plus hautes intelligences médicales. Le libraire Pankoucke devint l'éditeur d'une entreprise gigantesque, où l'histoire de l'art, ainsi que toutes les découvertes anciennes et modernes, devaient être consignées. M. Barbier était désigné d'avance comme collaborateur du *grand Dictionnaire des Sciences médicales,* et sa participation à cette œuvre commune, ne doit pas se mesurer au nombre des articles fournis, mais bien au travail consciencieux, dont ils sont le fruit, et aux idées fécondes qui s'y trouvent répandues; et plût à Dieu qu'il en fut toujours ainsi de la part de tous ceux qui inscrivirent leur nom, sur cette immense page de l'esprit humain !

M. Barbier, jeune encore, a déjà goûté de toutes les jouissances pures de l'art : il a obtenu des mentions honorables ; il est revêtu de titres académiques ! Il vient d'être chargé d'un enseignement public ! Nouvelle pierre de touche, qui essaie l'homme souvent sous le rapport le plus vulnérable, l'art de démontrer, plus difficile que l'art d'apprendre.

Que faut-il de plus pour satisfaire une noble ambition ? surtout, si l'écrivain, qui discute et expose avec clarté, par-

vient à réunir à l'élégance du style, le don précieux de la parole ? Suivons M. Barbier sur ce nouveau terrain.

La chaire de botanique était devenue accidentellement vacante : un haut patronage la lui fait obtenir. Là commence, Messieurs, la partie publique d'une carrière, qui sera désormais si remplie. Les leçons du Jardin des Plantes prirent avec une grande faveur : l'ouverture du cours devint un jour de fête pour la cité ; et l'on voyait au nombre des plus assidus, beaucoup de personnes étrangères à l'étude de la botanique, venir écouter la parole animee, souvent pittoresque, toujours juste et mesurée du savant professeur. Cet empressement soutenu, ce concours flatteur d'auditeurs bénévoles, étaient justifiés à double titre. M. Barbier, doué d'une imagination vive et abondante, savait captiver l'attention : il excellait à présenter à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux; des objets nouveaux. Il peignait avec chaleur, ce qu'une pensée plus froide aurait à peine dessiné; il recherchait dans ses descriptions, les oppositions saisissantes, et les détails les plus frappants de contraste, qu'il accompagnait toujours d'exemples heureusement choisis; et comme ce talent se produisait avec la sobriété convenable, il était sûr de se concilier la bienveillance d'un auditoire sympathique. Et aussi quelle science pouvait se prêter plus utilement à la manifestation de si précieuses facultés! Quel champ plus fertile à exploiter ! La botanique! Elle est partout avec nous, et partout variée comme la création dont elle est le plus bel ornement : avec elle pour compagnon de voyage, plus de vide, plus d'ennui : elle a des charmes inexprimables pour l'amateur sérieux, comme pour le touriste intelligent. Fleurs de la plus bizarre, comme de la plus élégante forme; du plus terne aspect ou du plus brillant éclat; fruits amers ou savoureux, poisons subtils, ressources alimentaires, parfums délicieux, tout est de son domaine; elle em-

brasse tout, depuis l'humble mousse que nous foulons aux aux pieds, jusqu'aux géants des forêts, qui perdent leur cîme dans les cieux !

Est-ce à dire qu'avec ces dehors faciles et séduisants la botanique fasse exception aux autres branches des connaissances humaines, et qu'elle puisse se passer d'une bonne méthode d'enseignement, et d'un talent éprouvé de démonstration ? C'est plutôt le contraire, Messieurs ! Mais le talent, nous le connaissons, il est à la hauteur de l'œuvre ; et pour ce qui regarde la méthode, la réponse se trouve dans le grand nombre de classifications essayées plus ou moins heureusement, depuis Dioscoride jusqu'à nos jours, par les premiers botanistes de l'Europe.

Il y avait donc un choix à faire par notre professeur. La méthode de Tournefort longtemps adoptée, avait été détrônée par l'ingénieux système de Linné, accueilli avec enthousiasme par le monde savant, lorsqu'en parut la première esquisse ; et malgré les travaux plus modernes d'Adanson, de Haller ; malgré la méthode naturelle d'Antoine Laurent de Jussieu, il conservait encore son brillant prestige. Pour qui a connu M. Barbier, il sera facile de comprendre, comment il n'a pu hésiter à donner la préférence au système enchanteur de l'immortel professeur d'Upsal.

L'idée, toute poétique, qui avait inspiré le célèbre naturaliste suédois, devait donc trouver un écho dans l'esprit chaleureux de notre jeune et ardent professeur.

Dans le système de Linné les plantes vivent, agissent ; et loin d'être des espèces d'automates, comparses impassibles, froidement alignés sous des airs de famille plus ou moins saillants ; ce sont des intelligences qui se comprennent et se répondent. Ici se forment de véritables unions conjugales, où des maris toujours empressés, entourent et protégent leurs pudiques compagnes. Là ce sont des frères amis, véritables

abeilles, abritées sous une même tente, et participant également à l'œuvre commune de la fructification. Ailleurs vous voyez des puissances inégales en dignité, vivant à l'étroit sur un même domaine, sans cesser d'être en bonne harmonie.

Dans ce langage allégorique et coloré, la tige n'est plus le simple développement de la partie aérienne de la plante : c'est la colonne élégante, qui soutient, non pas un humble calice, mais un sanctuaire retiré, où vont s'accomplir les plus chastes mystères. La corolle, aux nuances harmonieuses et variées, c'est la parure nuptiale de la jeune épouse, qui veut paraître dans tout l'éclat de la beauté, avant d'éteindre son amour dans une féconde maternité!

Pendant près de quarante ans, M. Barbier développa avec complaisance les trésors de poésie naturelle, contenue dans la classification toujours florissante de l'illustre Linné. Pendant près de quarante ans aussi, il sut attirer au cours du jardin des plantes, la jeunesse studieuse de nos écoles, et entretenir en elle l'amour de la botanique. Ses herborisations étaient des rendez-vous de famille, auxquels venaient se joindre de vieux amis de la science et du professeur. C'est dans ce laisser aller, dans ces libres entretiens des champs, que l'on pouvait le mieux juger l'aménité si grande du caractère de M. Barbier, dont toute apparence de gravité disparaissait au milieu d'un essaim d'alertes et vifs étudiants.

Malgré ses succès dans l'enseignement : malgré le charme puissant qui l'attirait vers la botanique, M. Barbier ne lui consacrait qu'une portion très-mesurée de son temps. Il pressentit qu'en rivale jalouse, elle l'emporterait dans son tourbillon, s'il cédait à ses grâces enivrantes : et comme il voulait rester médecin, il résista.

Il ne tarda pas à recevoir le prix de sa fidélité à l'art de

guérir ; car l'année 1813 le fait sortir du rang des praticiens ordinaires : il se trouve attaché à un grand hôpital, au moment où rien n'aurait pu lui faire espérer. Déjà une circonstance inattendue l'avait porté à la chaire de botanique ; une semblable, aussi imprévue, lui ouvre les portes de l'hôtel-Dieu, et le fait médecin des salles militaires. Tant il est vrai, de dire que le mérite seul ne suffit pas toujours pour couronner dignement la carrière même la plus heureusement commencée ; et que le hasard entre assez souvent pour plus de moitié dans les événements humains !

Cette position nouvelle, comme médecin, tient une grande place dans la vie de M. Barbier : un cours de matière médicale en était le complément ; il en fut chargé. La matière médicale pour lui, c'était la botanique appliquée au traitement des maladies : cette fois encore sa bonne étoile l'avait servi, et malgré lui. Une préférence donnée peu de temps auparavant à un très-jeune confrère, le maintint dans la ligne de ses études favorites. Qui peut savoir si la chaire d'accouchements qu'il avait recherchée, ne l'eut pas enlevé pour toujours à l'histoire naturelle, et détourné d'une voie qu'il parcourait avec tant d'honneur ?

M. Barbier, habile dans l'art de distribuer son temps, parvint toujours à remplir avec ponctualité ses devoirs comme professeur, et à satisfaire l'exigence d'une nombreuse clientèle, sans faire le sacrifice de son goût pour l'étude, et de son amour pour la science. Il publia, vers l'époque où nous sommes un *Traité d'Hygiène*, où les préceptes les plus sages pour la santé, sont appuyés d'observations faites au lit des malades : remontant ainsi de l'infraction trop fréquente aux règles de la science, à la cause première de la plupart de nos graves affections.

Ces excursions, du reste, dans le domaine des branches accessoires à la médecine, ne doivent être considérées que

comme des épisodes dans sa vie d'auteur. La matière médicale est toujours son sujet de prédilection : déjà il médite une nouvelle édition, à laquelle il ne doit mettre la dernière main qu'une quinzaine d'années plus tard, tant il avait à cœur de voir sanctionner par l'expérience, les nombreux faits de clinique qui devaient justifier ses idées précédemment émises sur l'action des médicaments! Travail immense, Messieurs, quand on se reporte à la variété infinie des tempéraments, compliquée d'une variété non moins grande d'affections morbides ! Que de fois l'observateur judicieux n'a-t-il pas été obligé de douter le lendemain de ce qu'il croyait être la vérité la veille! Quels soins pour ne pas être dupe, ou de réponses complaisantes, ou de détours calculés! C'est bien ici le cas de reconnaître la justesse du célèbre aphorisme du père de la médecine: oh! oui, Messieurs, quand il s'agit d'une entreprise comme celle de notre collègue, *la vie est courte, la science étendue, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse* et *le jugement difficile !*

Heureusement pour M. Barbier ! heureusement pour l'art, l'Hôtel-Dieu mit à sa disposition le nombreux personnel de sa population mouvante. Nommé médecin en chef en 1819, il puisa dans ce nouveau service, de précieuses ressources pour mener à bonne fin, une œuvre qui, grandissant avec lui, et née des premières inspirations de sa jeunesse, devait absorber la majeure partie de son existence.

Nous touchons, Messieurs, au degré le plus élevé de la fortune médicale de M. Barbier ; à la période vraiment éclatante de sa vie, et nous n'avons pas encore parlé de l'École de médecine, dont une pensée libérale du gouvernement d'alors, venait de doter notre ville, et qui fournira à notre collègue, l'heureuse et utile occasion de déployer les qualités éminentes d'un sage administrateur.

Les cours médicaux établis à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, for-

tement remaniés, et soumis au régime universitaire vers l'année 1820, prendront désormais le titre plus académique d'École secondaire de médecine. M. Barbier devient dans la nouvelle école, professeur de clinique interne, et chef d'un établissement jusque là sans guide, et abandonné à lui-même, mais transformé dorénavant en cours réguliers d'enseignement médical; établissement dont il accepte la haute direction, comme un noble témoignage de confiance, et auquel il est décidé de sacrifier son temps, toujours, ses intérets, souvent; et parfois jusqu'à son repos. M. Barbier dans toute la force de l'âge, et dans toute l'énergie de l'intelligence avait alors 45 ans.

Une semblable destinée prédite à M. Barbier, lors de son entrée dans la modeste officine du bon M. Dambresville, n'aurait certainement trouvé personne plus incrédule que lui-même; mais c'était la légitime récompense de l'intelligence, du travail, de la bonne conduite et de la loyauté!

M. Barbier, entouré de la confiance générale, n'a plus qu'à jouir paisiblement de ses succès; il a épuisé la série des fonctions honorifiques! Mais il ne se passera pas un événement grave en médecine: *Épidémie meurtrière*, aussi inconnue dans son essence, que bizarre dans sa marche; *découverte importante*, aussi simple dans ses moyens, qu'immense dans ses résultats, auquel son nom ne se trouve utilement mêlé. Ses lettres sur le Choléra-Morbus serviront à l'histoire de cette redoutable affection; ses expériences sur l'éthérisation témoignent de tout l'intérêt, qu'il portait à ce merveilleux moyen d'éviter la douleur. Son esprit, tout à la science, est toujours en éveil: il envie pour la médecine, ce que son auteur favori, son héros, le grand Linné a fait pour la botanique, une nomenclature, qui fasse distinguer les espèces pathologiques. Son précis de *nosologie*, ouvrage inachevé est un essai dans ce genre.

L'Hôtel-Dieu d'Amiens est le théâtre où se produisit dans tout son jour la rare aptitude médicale de M. Barbier. Il lui rendit avec usure le bien qu'il en avait reçu. Il érigea en chaire réellement dogmatique, une clinique, restée jusqu'à lui, nulle pour les études, et son enseignement élevé y attira constamment les jeunes médecins jaloux de s'instruire.

Une offre séduisante lui fut faite: la Capitale faillit nous l'enlever! Comme Hippocrate, il sut refuser et préférer sa ville d'adoption. Il n'y perdit rien en célébrité, car il se fit parmi nous un nom, qui peut le disputer en solidité à celui des plus illustres contemporains. Fidèle à la cité qui l'avait généreusement accueilli, les honneurs vinrent le trouver au poste du devoir.

Lors de la création de l'Académie de médecine, le titre d'associé correspondant lui fut conféré dans l'ordonnance même d'organisation. Plus tard, la plus noble comme la plus recherchée des récompenses, vint ajouter à l'éclat d'une robe qu'il savait si bien porter!

L'École de médecine d'Amiens, que nous croyons destinée à un avenir prospère, lui doit ce qu'elle est aujourd'hui : il la traita toujours en enfant de prédilection : il la soutint dans ses jours de défaillance; il l'aida puissamment dans son développement progressif; il pressentit les changements dont elle était susceptible, et que le temps et l'expérience devaient y introduire: il en devança l'application de plusieurs années; et quand survint la dernière organisation, il ne restait plus rien à faire. M. Barbier avait pourvu à tout, et les moindres lacunes de l'enseignement étaient comblées.

Mais quand un jour, de triste mémoire, il crut que sa main pouvait manquer de fermeté, pour soutenir un fardeau devenu trop lourd, il donna généreusement sa démission; dernière preuve d'amour envers une institution, qui avait mis le sceau à sa gloire médicale.

Rappeler les longs et honorables services de M. Barbier, comme médecin de l'Hôtel-Dieu, sa bonté soutenue, sa douceur exquise envers les malades ; son tact délicat à l'endroit de ces grandes misères sans nom, qu'on y rencontre ; son esprit sympathique à tous, sa charité comme homme, ne serait-ce pas affaiblir le tableau encore vivant de tant de bonnes œuvres accomplies dans l'ombre et sans ostentation. Ceux qui, comme nous, en ont été les témoins discrets, comprendront notre réserve.

M. Barbier, plein de loyauté dans ses rapports avec ses confrères, professait une douce et indulgente philanthropie ; vertu patiente et désintéressée, qui sait quelquefois supporter le mal, sans jamais l'approuver. Mêlé plus souvent qu'il ne l'aurait désiré, aux joies des familles, on le voyait toujours au jour de deuil, et ceux qui ont été rudement frappés dans leurs affections, se rappelleront encore longtemps les bonnes paroles qu'il savait trouver dans ces circonstances douloureuses.

M. Barbier appartenait à toutes les sociétés savantes, ou utiles du département : il était le correspondant de beaucoup d'autres : il faisait partie de toutes les réunions, qui avaient le bien pour mobile ; et de tous les conseils où il y avait de bons avis à donner.

M. Barbier avait reçu de la nature les plus heureux dons : il avait le port noble et la taille élevée ; il était beau de visage et agréable de manières. Il avait la voix caressante et sonore, l'air affable et en même temps le regard pénétrant. Sa parole était facile et persuasive. Esprit bienveillant, porté à l'indulgence, il était doué d'un caractère aimable, et tout en lui portait à la confiance ; sa foi était sincère, il mourut en chrétien.

M. Barbier n'a pas eu de vieillesse ; à 80 ans bien près, et luttant énergiquement contre les étreintes d'une atroce maladie, son œil rayonnait encore du feu du génie !

UN MOT SUR BOILEAU,

A PROPOS D'UN

JUGEMENT DE VOLTAIRE,

Par St.-Albin BERVILLE.

L'épître de Voltaire à Boileau débute par cette apostrophe un peu cavalière :

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

Ces deux vers m'ont toujours donné de l'humeur. Je n'y reconnais point la justesse d'appréciation, la convenance de langage habituelles chez Voltaire. Certes je ne serai point suspect d'hostilité envers ce grand homme, dont, plus que personne, j'honore et l'âme généreuse, et la raison exquise, et le vaste génie. Mais ici, je l'avouerai franchement, il me paraît difficile d'accumuler plus d'erreurs en moins de mots, et de les exprimer en des termes d'une malveillance plus injuste.

N'est-ce pas, d'abord, dispenser la justice d'une main plus que parcimonieuse qu'appeler Boileau le *correct auteur de*

quelques bons écrits? Boileau n'eût-il fait que le Lutrin, la Satyre à son esprit et l'épître sur le passage du Rhin; n'eût-il composé ni dix autres satyres pleines de sel, ni dix autres épîtres pleines de vérités énoncées en beaux vers, ni l'art poétique, ce code élégant du goût, où respire à chaque page le sentiment le plus intelligent et le plus élevé de la poésie et de l'art en général, Boileau serait encore fort au-dessus d'un si mesquin éloge. Que sera-ce si l'on considère que Boileau ne fut pas seulement un excellent artiste, mais un créateur dans son art? Quelques esprits prévenus contesteront cette proposition; on a tant répété que Boileau n'était qu'un imitateur! j'y ai pensé et je la maintiens. Sans doute Despréaux a emprunté d'Horace, de Virgile, de Perse, de Juvénal, un certain nombre de détails; mais sa manière, il ne l'a empruntée de personne, et sa manière est demeurée le type de l'art de bien dire en vers français. Le premier il a trouvé et du premier coup il a fixé la forme poétique convenable à sa langue et à sa nation. Il a fait plus: guidé par un sentiment exquis, il a fondé parmi nous le culte du vrai et du beau en poésie. Mieux encore que ses jugements, ses exemples et ceux de Racine son élève, ont fait justice de l'emphase espagnole, de l'affectation italienne, de l'archaïsme inintelligent de Ronsard, du lourd pédantisme de Chapelain, du burlesque ignoble des Scarron et des d'Assouci. Il fut, en un mot, le Pierre Lhermitte de cette noble croisade qui, durant deux beaux siècles, réunit les premiers génies de la France sous l'étendard de la vraie foi littéraire.

Mais ce qui passe, à mon sens, toute mesure, c'est d'appeler l'auteur du Lutrin *Zoïle de Quinault*. Quelle parité, ou seulement quelle analogie entre le rapport de Zoïle à Homère et le rapport de Boileau à Quinault? Zoïle fut un misérable aboyeur, acharné, par envie ou par instinct de dénigrement, contre la grande renommée d'Homère. Mais le maître et l'ami

de Racine était-il un Zoïle? Quinault était-il un Homère? L'était-il surtout à l'époque où Boileau plaçait ce nom dans ses satyres? Lorsque, dans ses premiers écrits, Boileau lançait contre Quinault quelques traits d'une critique plus gaie que mordante, il faut en convenir, Quinault n'était pas encore l'auteur d'*Atys* et d'*Armide*. C'était l'auteur de *Stratonice* et d'*Astrate*, du *Fantôme amoureux*, de quelques comédies facilement mais faiblement écrites, de quelques imbroglios tragiques, aujourd'hui profondément oubliés, et dont le succès peu mérité scandalisait à bon droit un juge aussi éclairé que Boileau. Plus tard, Quinault trouva sa véritable voie. Il parvint à exceller dans un genre secondaire qui n'exigeait pas des dons aussi élevés que la tragédie, et dans lequel il fit applaudir la grâce, l'élégance et la mollesse d'un talent aussi aimable qu'ingénieux. Mais ses succès dans ce nouveau genre, Boileau les a-t-il contestés? Les satyres II et III, les seules où Quinault soit réellement attaqué, sont de 1663 et 1664, et Cadmus, son premier opéra, fut donné seulement en 1672. Ceux qu'on peut regarder comme ses chefs-d'œuvre sont d'une date encore postérieure. Atys est de 1676, Amadis de 1684, Roland de 1685, Armide de 1686. Longtemps avant cette époque, Boileau avait cessé d'écrire contre Quinault, et plus tard il lui a publiquement rendu justice. « Lorsque j'écrivis contre M. Quinault, imprimait-il en 1683 » (comment Voltaire n'a-t-il pas lu ce passage ?) nous étions » tous deux fort jeunes, et il n'avait pas fait alors beaucoup » d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une juste répu- » tation. » Il est vrai que Boileau ne regarda jamais Quinault comme un écrivain de premier ordre Ses vers lyriques eux-mêmes ne lui paraissaient *ni d'une grande force ni d'une grande élévation.* Mais, de bonne foi, avait-il si grand tort? Sont-ce la force et l'élévation qui caractérisent le gracieux talent de Quinault ? *Quis tam Lucili fautor inepte est ut non*

hoc fateatur? Il est encore très vrai que Boileau, comme le dit Voltaire, n'aurait fait ni Roland ni Armide, comme il est vrai que Quinault n'aurait fait ni l'Art poétique ni le Lutrin. Mais qu'a de commun cette vérité avec le jugement que Boileau porta sur l'*Astrate*, plus de vingt ans avant la représentation de Roland et d'Armide ? Comment ! on est un Zoïle pour n'avoir pas deviné, en 1664, qu'un faible auteur de tragédies deviendrait en 1676 et en 1686 un bon auteur d'opéras !

Boileau n'est pas plus le *flatteur* de Louis XIV que le *Zoïle* de Quinault. On n'est point un flatteur pour louer ce qui est louable, et jamais Boileau n'a donné à Louis que des éloges mérités. Il a loué, avec toute la France, avec Voltaire lui-même, le trône entouré de splendeur, l'ordre établi dans les finances, les lois réformées, l'administration régularisée, la guerre faite avec gloire, le commerce et l'industrie encouragés, les sciences, les lettres, les arts protégés : jamais il n'a eu un mot de louange ou d'excuse pour les faiblesses du prince ou pour les fautes du règne. En cela, j'ose le dire, Boileau s'est montré plus rigide que son censeur lui-même. Non que je prétende, rigoriste outré, faire le procès à Voltaire sur quelques louanges données par politique, et qu'excusait leur but, sinon leur objet. Mais enfin comparons. Voltaire a fait l'éloge de Louis XV, qui fut loin de valoir Louis XIV : il a loué Catherine II, dont la vie et le règne n'ont certes pas été sans taches : il a loué les maîtresses du roi, madame de Pompadour et jusqu'à madame Dubarry. Eh ! bien, feuilletez tout le livre du *flatteur* Boileau, vous n'y trouvez pas un seul mot de louange pour les maîtresses de Louis XIV : et pourtant les La Vallière et les Montespan étaient, à tout prendre, d'une plus fine étoffe que les Antoinette Poisson et les Jeanne Vaubernier. Lorsque l'éclat du règne commence à pâlir, la louange du roi commence à faire

défaut dans les écrits du poète. Lorsque la persécution des protestans commence, la France catholique applaudit ; le roi se glorifie de l'extirpation de l'hérésie comme du plus bel acte de son règne ; tous les écrivains, Bossuet, Fénélon, Massillon, et non-seulement des prélats, mais jusqu'au philosophe Labruyère, mais jusqu'à l'innocent Lafontaine, font retentir un concert d'éloges. Boileau se tait : le catholique, le pieux Boileau n'a pas un mot d'approbation pour ce que la postérité a flétri comme un odieux attentat, mais que l'opinion générale applaudissait alors comme le triomphe de la foi. Voilà le *flatteur* de Louis.

Voltaire lui-même semblait avoir pris soin de laver Boileau du reproche de flatterie. Voyez ce qu'il dit de Louis XIV dans sa lettre à milord Harvey (1), qui lui reprochait d'avoir donné le nom de ce prince au siècle dont il traçait le tableau. « Le nom de Léon X a prévalu parce qu'il encouragea les arts » plus qu'aucun autre. Eh ! quel roi a donc rendu en cela » plus de services à l'humanité que Louis XIV ? Quel roi a » répandu plus de bienfaits, a montré plus de goût, s'est » signalé par de plus beaux établissements ?.... il savait dis- » tinguer l'esprit du génie ; il donnait à Quinault les sujets » de ses opéras ; il soutenait Boileau, Racine et Molière contre » leurs ennemis ; il encourageait les arts utiles comme les » beaux arts ; il prêtait de l'argent à Van-Robais pour établir » ses manufactures ; il avançait des millions à la compagnie » des Indes qu'il avait formée ; il donnait des pensions aux » savants et aux braves officiers. Non-seulement il s'est fait » de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les » faisait. Souffrez donc que je tâche d'élever à sa gloire un » monument que je consacre encore plus à l'utilité du genre » humain. »

(1) Juillet 1740.

Assurément, si Despréaux eût vécu quand a paru cette lettre, il eût eu raison de s'écrier, comme dans sa neuvième satyre :

Voilà ce que l'on dit, et que dis-je autre chose?

Pour moi, bien loin de souscrire au jugement trop peu réfléchi de Voltaire, je crois n'être que juste en saluant dans Boileau l'un des caractères et les plus droits et les plus dignes qui aient honoré les lettres françaises. Boileau eut au plus haut degré la probité du talent, et cette probité fut souvent courageuse. Jamais il ne déguisa ses principes, jamais il n'abandonna ses amis. Qui, dans un siècle d'aristocratie, s'éleva plus hardiment contre le préjugé de la naissance et la dégénérescence de la noblesse? Qui, sous un roi dévôt, parla plus librement de l'Église et flagella d'une main plus ferme la mollesse et l'ambition des prélats, l'oisiveté des moines, l'hypocrisie des faux dévots? Qui, en face des jésuites tout puissants, exalta les *Provinciales* et flétrit les doctrines du Molinisme? Qui vénéra la disgrâce et glorifia la tombe d'Arnaud persécuté par le pouvoir? Qui, à la veille d'une guerre appelée par les passions de Louis XIV, écrivit contre les conquêtes et vanta les bienfaits d'un règne pacifique? Qui fit passer au plus superbe des monarques cette fière réponse de poète : *Dites au roi que je me connais en vers mieux que lui?* Qui, devant le prince et la cour étonnés, proclama Molière le premier génie du siècle? Qui défendit *Tartuffe*, et qui, plus tard, s'indigna tout haut contre le pieux affront fait à la cendre de son auteur? Qui soutint Racine opprimé par une cabale puissante? Qui protesta presque seul en faveur d'*Athalie* méconnue? Qui, enfin, sans crainte d'être démenti, a pu se rendre en public ce noble témoignage :

Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple et reçus chez les princes?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux,
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux et va saisir le cœur ;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste,
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste,
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien au lecteur qu'à soi-même il n'ait dit.

Voltaire, qui n'eut jamais beaucoup de penchant pour Boileau, s'est pourtant d'autres fois plus approché de la justice à son égard. Aussi ne puis-je mieux terminer ces réflexions que par ce mot d'une de ses lettres : *Ne disons point de mal de Nicolas; cela porte malheur.*

CONTRE

L'ABUS DU TABAC,

PAR M. ALEXANDRE.

MESSIEURS,

« Quoique puisse dire Aristote et toute la philosophie, il » n'est rien d'égal au tabac : c'est la passion des honnêtes » gens, et qui vit sans tabac est indigne de vivre. »

C'est là un aphorisme qui n'est pas d'Hippocrate, mais de Sganarelle, comme chacun sait. Il nous fait voir que le tabac était déjà en grande estime il y a deux cents ans. Mais ce que l'aphorisme de Sganarelle ne dit pas, c'est que déjà le tabac avait ses opposants, ainsi qu'on le voit par quelques écrits du même temps. Plus de cent ouvrages faits, sur ce sujet, depuis 1572, quelques années après que Nicot eut introduit sa plante en Europe, jusqu'à nos jours, font bien voir du même coup l'importance de la question et tout ce qu'il y a de hardiesse de notre part à la traiter devant vous. Nous regrettons que le temps ne nous permette pas de mettre sous vos yeux les titres de ces ouvrages; ils feraient à eux

seuls un page bien intéressante de ce travail, en montrant la grande vogue qui acceuille le tabac dès son entrée dans le monde et qui le suit jusqu'à présent. On verrait aussi qu'en tout pays il trouve des historiens qui prennent la plume, ceux-ci pour louer, ceux-là pour blâmer et d'autres pour se tenir dans le rôle de médiateurs.

Il y avait bien peu de temps que j'étudiais la médecine, je n'étais encore pour ainsi dire qu'un acolyte dans le culte de cette science, quand je fus à même d'apprécier l'action énergique du tabac sur l'homme, par trois faits si frappants, qu'ils sont encore bien gravés dans ma mémoire.

Le premier de ces faits est l'empoisonnement d'un enfant par un lavement fait avec cette plante, empoisonnement qui causa la mort.

Voici le second : une femme achète en même temps sa provision de tabac pour la journée, et le café avec lequel elle doit préparer son déjeûner. Le même volume des deux cornets, la même couleur des poudres firent commettre une grande méprise. Le tabac fut mis dans le lait en ébullition, le tout fut sucré et ce ne fut qu'au goût que la femme reconnut son erreur. Elle allait jeter dans la rue cette dangereuse mixture, quand une malheureuse voisine, croyant pouvoir impunément s'en servir, en fit son déjeûner. Il y avait trente grammes de tabac infusés dans un quart de litre de lait bouillant. L'empoisonnement fut terrible. Des vomissements répétés, des coliques atroces, des garde-robes abondantes, un sentiment de défaillance avec pâleur mortelle de la face et refroidissement des membres et petitesse du pouls, furent les symptômes les plus saillants, ceux qui me sont encore présents à l'esprit. L'imprudente femme n'en mourut pourtant point.

Le troisième fait, sans avoir la gravité des deux autres, n'en est pas moins significatif : il m'est personnel. Je voulais

prendre un brevet de grand garçon, en fumant, en imitant les condisciples les plus avancés en toutes choses. Nous étions trois fesant ensemble notre initiation à l'usage du tabac. C'était déjà une raison pour moi de ne pas céder tout d'abord au détestable goût qui est le premier effet qu'obtient tout fumeur. Les camarades continuaient leur opération sans faire la moindre grimace; ils paraissaient au contraire y trouver du plaisir. C'eut été une honte de n'en pas trouver comme eux, de ne pas faire comme eux, bonne contenance, et quand je m'avouai vaincu par la drogue, c'était l'avouer bien tard, l'empoisonnement avait déjà pénétré trop avant. Boerhaave décrit d'une manière vraiment pittoresque cet état dans lequel je me trouvais à mon tour. « *Qui primâ vice fumum tabaci accensi haurit, mutatur totus, et post nauseam, vomitum, vertiginem, tinnitum, alvi solutionem et temulentiam, sæpè cadit in animi deliquium* » (*Prælectiones academicæ, Lugdini Batavorum* 1761, vol. 2, p. 464). Voici une traduction libre du passage de Boerhaave : « Celui qui fume le tabac pour la première fois, éprouve dans tout son être une crise profonde dont les nausées, les vomissements, les vertiges, les tintements d'oreilles, les garde-robes, l'ivresse et souvent même les défaillances sont les symptômes. » Rien ne me manqua de la description de Boerhaave; et par le profond dégoût que j'éprouvai pour la pratique des fumeurs, je vis bien que je n'avais pas encore la capacité requise pour obtenir le brevet qu'une ambition précoce m'avait fait convoiter.

A ces premiers faits qui frappèrent vivement mon jeune esprit s'en joignirent d'autres successivement rencontrés, à mesure que j'avançais dans la carrière, et ils furent l'occasion de réflexions ou physiologiques ou pathologiques. C'est quelques-unes de ces réflexions mûries par le temps que je viens soumettre à votre appréciation, Messieurs, dans un

moment où l'usage abusif que l'on fait du tabac, leur donne un certain air d'opportunité.

« L'introduction du tabac en Europe, disent MM. Mérat et Delens, offre une de ces époques singulières dans l'histoire des bizarreries humaines. Une herbe fétide, répugnante, fumée par les sauvages de certains cantons de l'Amérique, est à peine connue, que son emploi se répand non-seulement partout l'univers civilisé, mais encore parmi les nations les plus lointaines en communication avec les Européens, et devient la source d'un revenu immense, en opérant en quelque sorte dans nos mœurs une révolution. On a dit avec justesse, du tabac, qu'il a conquis le monde en moins de deux siècles. » La conquête du monde en deux siècles, répétais-je ! Cela est bien étonnant et pourtant bien vrai.

Mais comment donc, cette herbe si puante, qui laisse chaque fois qu'on la fume ou qu'on la mâche un goût des plus désagréables, et qui cause, jusqu'à ce que l'habitude en soit contractée, des maux de cœur, des vomissements, des vertiges, des tremblements et des défaillances, comment cette herbe a-t-elle pu faire la conquête du monde? On comprend mieux cette même conquête du monde faite, dès les temps les plus recuiés, par le vin, dont la vive et belle couleur réjouit déjà la vue. On comprend très-bien l'éternelle vogue de cette liqueur d'une odeur et d'un goût agréable, faisant naître dans l'estomac une bienfaisante chaleur qui va bientôt se répandre par tout le corps, en donnant de la gaîté et des forces.

On comprend très-facilement encore la vogue d'une autre liqueur, le café, qui, à l'aide du sucre, acquiert un goût délectable, relève aussi les forces en donnant de l'esprit, même à ceux qui d'habitude n'en ont pas. On comprend bien moins la vogue du tabac, qui, dès les premières fois que nous en usons, nous incommode de sa puanteur et nous rend malades. Nous savons bien que tous les fumeurs ne ressentent pas au

même degré ces premiers effets ; qu'il en est même, mais cela bien rarement, qui n'éprouvent pas cette petite intoxication que Boerhaave décrit si bien. Mais tous ceux qui fument pour les premières fois, et là il n'y a aucune exception, ne trouvent dans cette pratique que le mauvais goût dont nous avons parlé. Ce résultat est même le seul qu'obtienne, pendant plusieurs mois quelquefois pendant plusieurs années, la grande majorité de ceux qui veulent contracter cette habitude, avant que d'arriver à la sensation agréable qu'y rencontre le fumeur fait. C'est pourtant là où en sont, pour la plupart, ces tout jeunes gens qui excitent toujours notre sourire quand nous les voyons passer dans la rue avec la pipe ou le cigare à la bouche : ils font, comme nous à leur âge, bonne contenance; ils font semblant d'avoir du plaisir, quand beaucoup d'entre eux se tiennent à quatre pour ne pas faire une horrible grimace qui réponde au goût détestable qu'ils ont dans la bouche.

M. Berville, notre collègue, dans son *Épître aux Fumeurs*, dit fort heureusement les efforts qu'il faut faire pour prendre l'habitude de fumer.

> Ce vice où nous voyons trop de gens s'obstiner
> Ne vient pas de lui-même, il faut se le donner.
> Il faut même, dit-on, par quelque persistance,
> Des sens d'abord blessés, vaincre la résistance.
> Non, ce tic dont l'excès brave l'honnêteté,
> N'est pas né du besoin, mais de la volonté.

Mais alors comment se fait-il qu'il y ait encore tant de fumeurs, s'il faut passer par ces longues épreuves de dégoût? C'est d'abord, comme nous avons dit en parlant de nous au commencement de cette lecture, c'est parce que l'on veut paraître un grand garçon : la pipe ou le cigare, c'est la robe virile du temps présent. C'est aussi de mode, comme ce l'était déjà sous Louis XIII, alors que l'on commença à fumer. C'é-

tait à qui aurait la plus belle pipe, à qui fumerait davantage : c'était de bon ton : enfin c'était la mode. On commence encore à fumer, poussé par une espèce d'instinct d'imitation, tendance innée chez l'homme, nécessaire, sans doute, qui fait que tout un peuple vit, se nourrit, s'habille, se loge et pense de la même manière. Oui, Messieurs, c'est bien plutôt par imitation que tant de gens commencent à fumer que par besoin de sensations, puisqu'il faut bien du temps avant de trouver dans cet acte un sentiment de plaisir. A cette puissance de l'imitation, on verra obéir non-seulement la multitude, mais encore bien des hommes qui, par leur position sociale, leur gravité, la nature et le nombre de leurs occupations, sembleraient ne pas devoir suivre la foule dans les choses de la mode. On dit que Napoléon Ier lui-même, cet homme si sérieux et qui devait avoir bien peu de loisirs, a cédé aussi en cela au besoin de l'imitation. C'est Constant, son valet de chambre, qui raconte l'aventure. Vous nous pardonnerez l'anecdote, Messieurs, en faveur du personnage. Napoléon voulut donc faire l'essai d'une belle pipe dont lui avait fait présent un ambassadeur turc ou persan. « Mais, dit » Constant, dans ses mémoires, à la manière dont Sa Majesté » s'y prenait, elle n'en serait jamais venue à bout. Elle se » contentait d'ouvrir et de fermer alternativement la » bouche, sans aspirer le moins du monde. Comment diable! » s'écria-t-elle enfin, cela n'en finit pas. Je lui fis observer, » dit toujours l'historien, qu'elle s'y prenait mal, en lui mon- » trant comment il fallait faire. Mais l'Empereur en revenait » toujours à son espèce de bâillement, et ennuyé de ses vains » efforts, il finit par me dire d'allumer la pipe. J'obéis et la » lui rendis en train. Mais à peine en eut-il aspiré une bouf- » fée, que la fumée, qu'il ne sut point chasser de sa bouche, » tournoyant autour du palais, lui pénétra dans le gosier et » ressortit par les narines et par les yeux. Dès qu'il put re-

» prendre haleine : Otez-moi cela, dit-il. Quelle infection !... » Le cœur me tourne... Oh! les c .....! » Nous nous arrêtons là, Messieurs, ne pouvant répéter ici l'épithète énergique, mais pas du tout académique, sortie d'une bouche impériale pourtant, mais d'une bouche offensée et mise en colère par la fumée de tabac.

Tout cependant n'est pas dégoût dans l'usage du tabac. Le moment arrive, plus tôt ou plus tard, où le fumeur comm le mâcheur, éprouvent un sentiment de plaisir qu'ils renouvelleront plus ou moins souvent, par suite de ce besoin de sensation si naturel à l'homme. Recherchons quel est ce plaisir, en l'analysant chez le fumeur, où je le comprends un peu mieux, étant arrivé, malgré les difficultés de mon apprentissage, à trouver qu'il y a parfois quelque chose de bon dans un cigare fumé avec art.

La sensation d'âcreté, que le tabac fait d'abord éprouver dans la bouche, se convertit par l'habitude en une titillation agréable. Ce premier effet, tout local, est assez souvent le seul effet obtenu chez la plupart des fumeurs, par exemple chez ceux qui fument peu longtemps, et surtout chez ceux qui ne brûlent pas coup sur coup plusieurs pipes ou cigares. Dans ce dernier cas il se produit parfois un autre effet : le fumeur s'alourdit, il parle de moins en moins, il bouge peu, il est comme disposé au sommeil ; il hume toujours sa fumée, il la déguste, il est tout entier à sa sensation : c'est l'extase du fumeur. On voit bien ce dernier mode d'action chez quelques habitués de tabagie, chez ceux qui, en fumant beaucoup, ont en même temps absorbé quelques atômes de nicotine, dans cette atmosphère de fumée où ils sont plongés depuis plusieurs heures. Plus ils fument plus ils s'alourdissent, moins ils remuent, moins ils parlent et ne semblent plus être dans ce courant rapide d'idées où ils étaient à leur entrée dans la tabagie. Nous avons fait encore les mêmes remarques sur ces fumeurs

de quelques villages du Ponthieu qui, pendant les longues soirées d'hiver, se rassemblent au nombre de dix à douze autour du même foyer. Hé bien, Messieurs, vers la fin de la veillée, quand les pipes n'ont pas refroidi, parce qu'elles ont fonctionné sans relâche, les paroles sont devenues de plus en plus rares dans ce groupe; il semble vraiment que le travail de la pensée y soit suspendu et que l'on n'y ait plus rien à se dire. Les femmes et les filles, rangées dans la même pièce, autour d'une seule lampe qui les éclaire pour filer, sans avoir l'esprit plus meublé que celui des hommes, mais n'etant pas comme eux narcotisées par le tabac, sont pleines d'activité au contraire; elles rient, elles jasent, elles chantent sans cesse, sans ralentir leur travail.

En résumant ce que nous venons de dire de l'action du tabac, on voit que ses effets sont de deux sortes: 1° *Effet sur la bouche* ou effet local, se produisant dès que le contact a lieu; 2° *Effet sur le cerveau* ou effet éloigné, se produisant un peu plus tard. Ces deux sortes d'effets ont toujours lieu, aussi bien sur le fumeur qui commence que sur le fumeur bien habitué, mais en différant beaucoup comme déjà nous l'avons vu. Ainsi, chez celui qui commence, l'effet local est une sensation d'âcreté dans la bouche, sorte d'irritation incommode qui cause l'expuition d'une grande quantité de salive. Chez le même fumeur l'effet éloigné ou sur le cerveau, produit la douleur de tête, les vertiges, les tintements d'oreilles, les tremblements, les défaillances, les vomissements, etc. Chez le fieffé fumeur, l'effet dans la bouche est devenu par l'habitude une titillation agréable, qui active bien un peu la sécrétion salivaire, sans produire ce flux humoral abondant et dégoûtant du fumeur-néophyte. Le second effet ou l'effet cérébral, chez le fumeur habitué, est un sentiment d'alourdissement, une sorte de langueur avec tendance à l'immobilité, au repos, état qui

n'est pas sans douceur. On voit bien, chez le nouveau fumeur comme chez le fumeur habitué, que le tabac a une action sur le cerveau, action élective puisqu'elle va toujours choisir cet organe, pour produire une légère intoxication chez le premier, et une espèce d'engourdissement agréable chez l'autre. Notons encore que bien des nuances intermédiaires de dégoût et de plaisir se trouveront entre les deux types extrêmes que nous avons mis sous vos yeux.

Voilà donc le plaisir du fumeur trouvé, soit dans la titillation buccale, soit dans cette douce langueur avec tendance au repos, disposition au recueillement et à la rêverie. C'est en produisant ces agréables effets que le tabac est indispensable à tant d'hommes, en devenant pour les uns une sensualité qui suit d'autres sensualités, et pour les autres un allégement à la tristesse, à la misère, et un soulagement pour une foule d'autres maux.

Ces dernières considérations ne vous expliquent-elles pas maintenant, Messieurs, la vogue qu'a eue le tabac dès son introduction en Europe, vogue qui ne l'a jamais quitté depuis, et qui l'accompagne encore aujourd'hui chez tous les peuples de la terre. La conquête qu'il a faite du monde entier, comme on l'a dit, devient maintenant aussi facile à expliquer que celle du vin et du café, puisque cette substance est comme les deux autres une source de sensations agréables.

Mais le principe actif du tabac a tant de puissance sur nos organes et il leur est si contraire, que l'habitude ne met pas toujours à l'abri du malaise passager qu'il ne produit le plus ordinairement que chez les nouveaux fumeurs. On voit en effet de temps en temps des fumeurs consommés, éprouver accidentellement ce court et léger empoisonnement, soit parce qu'ils se sont servis d'un tabac plus fort, soit parce qu'il s'est opéré en eux quelque changement resté inaperçu jus-

qu'au moment où ils se sont soumis à l'épreuve de la pipe. Je connais un médecin exerçant à la campagne qui, ayant commencé à fumer dès ses premières années d'études, et continué cette coutume dans les camps où il a passé une bonne partie de sa vie, éprouve encore parfois, après la pipe, des tremblements dans les bras et un grand affaiblissement musculaire dans les extrémités inférieures. Je pourrais en citer d'autres exemples.

L'action élective du tabac sur le système nerveux déjà si visible sur l'homme, quelque soit le mode d'en user, reconnue par tous les pharmacologistes, est aussi démontrée par l'expérience sur les animaux. Cullen, médecin anglais, avait déjà noté, comme nous le verrons plus bas, les fâcheux effets du tabac en poudre sur le cerveau. Alibert reconnaissait à cette plante une qualité narcotique; c'est dire qu'elle agit sur le cerveau. M. Barbier, notre regretté collégue, dans ce bel ouvrage de matière médicale qui l'a si honorablement placé parmi les médecins les plus remarquables de notre époque, dit : « Que le tabac donne lieu à des tremble-» ments, à une pesanteur de tête, à des vertiges, à un désordre » dans les facultés intellectuelles, à des provocations sur les » principaux organes, à des angoisses, à des vomissements, » etc. » On reconnaît encore dans ces symptômes les signes d'une perturbation du cerveau. Une ou deux gouttes de l'huile essentielle que donne le tabac à la distillation, disent MM. Derat et Delens, mises sur la langue d'un chat ou d'un chien, les tuent à l'instant. Orfila, en 1842, tuait des chiens en leur mettant quelques gouttes de nicotine sur la langue. M. Claude Bernard a fait, sur des grenouilles, des expériences avec la nicotine et le curare. La mort arrive rapidement dans les deux cas, et dans les deux cas, immédiatement après la mort, les muscles ne répondent plus à l'action énergique du galvanisme. Ce n'est que par son action sur le système ner-

veux, que la nicotine tue si rapidement, en éteignant tout à coup jusqu'à la moindre étincelle de vie. Quelle effrayante et terrible action d'une substance qui, mise en si petite quantité sur la langue d'un animal, le tue comme s'il était foudroyé! Nous retrouvons bien quelque chose de cette puissante et rapide action chez le fumeur qui commence. En effet, qu'a-t-il pu absorber de ce poison lorsqu'il a, pendant quelques minutes, aspiré un peu de sa fumée, qu'il a presqu'aussitôt chassée de la bouche, et quand pendant ce court espace de temps cette fumée n'a été en contact qu'avec la surface assez peu étendue de la cavité buccale? Et pourtant l'empoisonnement a eu lieu! Le principe nuisible absorbé a déjà été au cerveau, et les douleurs de tête, les vertiges, les bruissements, les tremblements, les vomissements, etc., l'expriment assez. On cite deux ou trois cas d'enfants qui ont été empoisonnés aussi très-rapidement, et seulement pour avoir respiré, pendant quelques minutes, l'air chargé de fumée de tabac d'un corps-de-garde et d'une tabagie

Ces rapides et étonnants effets, soit sur l'homme, soit sur les animaua soumis à l'expérience, le choix que fait du cerveau cette substxnce pour y porter son action, sont vraiment pour les médecins matière à de sérieuses réflexions. Nous ne voulons rien exagérer ; nous reconnaissons qu'une foule de personnes fument pendant une longue vie, même avec abus, sans que jamais cette habitude ait paru leur faire le moindre mal. Mais en même temps, n'est-il pas aisé de prévoir que cet usage pourra être nuisible à quelques-uns. Nous avons lu, il y a peu de temps, dans la revue thérapeutique médico-chirurgicale, numéro du 15 mars 1856, deux observations dues à un médecin allemand nommé Siébert, qui prouvent que l'habitude de fumer peut être une cause de maladie. En voici le sommaire : homme de 50 ans, en butte aux accidents nerveux les plus variés, tels que engourdissement des avant-bras et des

mains, palpitations, oppression, vomissements, grand affaissement, démarche incertaine, vertiges, diplopie, tout cela disparut lorsque le malade s'abstint de fumer des cigares, dont il faisait un grand usage.

Dans l'autre observation, rapportée par Siébert, on vit des coliques qui revenaient tous les jours, des tremblements, de la faiblesse dans les extrémités, des battements de cœur, disparaître dès que le malade renonça à l'usage des cigares.

On rencontre parfois parmi ceux qui abusent de la pipe, quelques individus dans un état d'hébétude, de lenteur, de pesanteur, dû évidemment à l'action trop souvent répétée du tabac sur le cerveau. Cette situation n'est plus passagère, comme nous l'avons vu plus haut; elle est devenue permanente chez ceux dont nous parlons. Les fâcheux effets dus à la fumée de tabac ont alors quelque analogie avec ceux que produit la fumée enivrante de l'opium; c'est une sorte d'ivresse et d'extase contemplative, qui, en se prolongeant, affaiblit de plus en plus les facultés intellectuelles et conduit à un état de stupeur incurable. Percy, chirurgien en chef des armées nombreuses de Napoléon Ier, Percy, qui avait vu fumer tant de soldats, tant d'officiers, des généraux, des rois même, devait faire, et il a fait, l'article *pipe* du grand dictionnaire des sciences médicales. « Il est rare, dit l'auteur, » que l'homme qui se sert du *brûle-gueule* » (pardon, Messieurs, pour cette singulière expression; mais on n'appelle pas autrement dans le langage des fumeurs, cette pipe courte et noire qui brûle la lèvre autant par sa chaleur que par le suc caustique qu'elle distille), « il est rare que cet homme soit » propre, rangé, et bien portant C'est dans cette classe, » dit toujours Percy, que se trouvent, sauf les exceptions, les » ivrognes, les débauchés, les habitués d'hôpital et de prison. » C'est presque toujours l'abus de la pipe qui conduit à ce vi- » cieux usage, comme c'est l'excès journalier du vin qui mène

» à la passion pour les liqueurs fortes. On veut des sensa-
» tions; quand on a le goût usé, on cherche à l'irriter par tout
» ce qu'il y a de plus fort. Le brûle-gueule est, pour le vieux
» fumeur, ce que l'eau-de-vie est pour l'ivrogne incorrigible;
» ils sont blasés l'un et l'autre, et tous deux périssent à peu
» près de même; ils se nourrissent mal; aucun aliment n'est
» assez assaisonné pour leur palais et leur bouche brûlés; ils
» ont toujours soif; ils vieillissent de bonne heure, et une
» cachexie incurable les fait périr avant le temps. »

Pour Cullen, médecin du XVIII^e^ siècle, ces déplorables effets que nous observons chez les fumeurs, ont lieu même chez les priseurs qui mésusent. Écoutez plutôt cet auteur : « Quoique les personnes qui prennent beaucoup de tabac par
» le nez, paraissent par la puissance de l'habitude, être à
» l'abri de ses effets narcotiques, j'observerai qu'étant su-
» jettes à en prendre beaucoup plus que de coutume, il est
» à craindre que ces mêmes effets n'arrivent sur elles d'une
» manière insensible. J'ai plusieurs fois remarqué qu'elles
» étaient affectées de la même manière que ceux qui sont
» accoutumées depuis longtemps aux autres narcotiques tels
» que le vin et l'opium, c'est-à-dire qu'elles perdent la mé-
» moire, deviennent imbéciles, et éprouvent, avant le temps
» ordinaire, d'autres symptômes qui sont un état de faiblesse
» ou de décrépitude du système nerveux. »

Si ces derniers effets du tabac si remarquables par leur gravité sont assez rarement produits, il en est d'autres moins prononcés et moins fâcheux sans doute, mais qui plus faciles à faire naître, seront moint rares : ils nous paraissent encore dignes de votre attention. Ce ne sera plus cette stupeur dégradrante dont nous parlent Cullen et Percy; mais ce sera un état ou permanent ou passager d'affaiblissement intellectuel, de défaillance de l'esprit qui, sans les rendre tout-à-fait nuls, fait perdre de leur valeur sociale à ceux chez qui

ces choses se passent. Peut-on croire que cette pesanteur d'esprit que produit la pipe, momentanée comme l'acte de fumer, nous dira-t-on, mais se reproduisant aussi souvent que cet acte, dirons-nous, peut-on croire que cet effet ne ralentisse pas l'activité cérébrale? Les perceptions seront certainement moins rapides, moins nettes; il n'y aura plus cette vivacité d'action, si nécessaire à toute bonne et complète opération de l'esprit, quelle qu'elle soit, commerciale, industrielle ou de toute autre espèce. Hé! Messieurs, est-ce qu'il est besoin de l'action d'un narcotique pour modifier les facultés de notre esprit? Ne savons-nous pas tous qu'elles peuvent varier bien des fois dans la même journée, par des causes que quelquefois nous connaissons, mais que bien plus souvent nous ignorons. Qui de nous n'a pas observé sur lui-même des différences d'aptitude au travail de cabinet, selon qu'il a lieu avant ou après le repas, après l'usage de tel ou tel autre aliment, en commençant ou en terminant la journée? C'est J.-J. Rousseau, je pense, qui fait quelque part ces même réflexions sur les variations que subit l'esprit de l'homme. Il se rappelle avec regret qu'en plusieurs circonstance il n'avait trouvé rien à dire au milieu de personnes qui conversaient quand le lendemain, au souvenir de ce qui s'était passé la veille, il retrouvait en lui toutes les ressources de son esprit.

Ce n'est que par le va-et-vient de l'esprit, par ces hauts-et-bas de l'intelligence, que l'on peut s'expliquer les étonnantes inégalités de quelques écrivains, celles de Corneille, par exemple, qui faisait dire à Molière, en parlant de ce grand génie : « Il y a un lutin qui vient de temps en temps » lui souffler d'excellents vers et qui ensuite le laisse là en » disant : Voyons comme il s'en tirera quand il sera seul ; et » il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse. »

On comprend bien mieux encore, en rappelrnt ces varia-

tions si faciles et parfois comme spontanées, dans les forces de l'intelligence, tout ce que peut faire de mal l'abus d'une substance qui va droit à ces mêmes force, pour les diminuer et cela par l'intermédiaire du cerveau.

Les analogies que les pharmacologistes Cullen, Barbier, Alibert et quelques physiologistes ont trouvées entre les effets du tabac et ceux de l'opium et du vin, vous auront aussi frappés, Messieurs, dans le cours de cette lecture. En effet, s'il n'est pas reconnu par tout le monde que le tabac excite dès qu'il commence à agir, comme le font, l'opium souvent, et les boissons alcooliques toujours, on est tout-à-fait d'accord sur l'action élective de ces trois substances sur le cerveau. Toutes trois donnent lieu selon les cas, à un sentiment de plaisir, puis à des vertiges, à des maux de tête, à de l'ivresse, à du sommeil, à du délire, comme effets passagers ; à des tremblements, à des phénomènes convulsifs, à de l'hébétude, à une diminution progressive des facultés de l'entendement, comme effets morbibes et durables.

Comme vous l'avez vu, Messieurs, nous nous sommes attaché dans ce mémoire à faire resortir un des plus fâcheux et des plus graves résultats de l'abus du tabac. Que sont en effet en comparaison de ce résultat, certains torts ou dommages reprochés à l'usage de cette substance : comme de rendre la bouche malsaine et l'haleine fétide, d'user les dents, de les ébranler en attaquant les gencives, d'émousser le sens du goût et de l'odorat, de grossir les traits, de salir les habits, de se créer un besoin aussi impérieux que celui de boire et de manger, d'exposer même au cancer de la lévre, mal moins souvent incurable que ceux que nous signalons; que sont ces inconvénients et ces maux en comparaison de

l'abaissement de l'intelligence, de l'abâtardissement de l'esprit, maux si graves dans leurs conséquences, et qui sont presque toujours sans remède.

De tout ce qui précède ne peut-on pas conclure que l'usage modéré du tabac n'est généralement pas nuisible, qu'il est une douce récréation, un moyen de délassement; qu'en sortant des limites d'une sage modération on passe d'un plaisir avouable à la sensualité qui est comme une autre gourmandise ; que l'on s'expose par suite à une action sur le système nerveux dont les moindres effets sont une paresse, une torpeur d'esprit qui doit nuire aux affaires de chaque jour, et dont les plus graves sont des maladies nerveuses, ou une diminution permanente des facultés mentales, qui peut faire qu'un homme bien né pour les choses de l'intelligence, aille en se dégradant de jour en jour, et devienne un être tout-à-fait nul ; que par ces raisons on doit défendre l'usage du tabac aux personnes délicates, aux adolescents, et surtout aux enfants. Que ces quelques dispositions restrictives et des avis donnés de temps en temps à la multitude sur les abus du tabac, empêcheraient plus efficacement d'y tomber, que ne l'ont fait dans d'autres temps des édits cruels, ceux de Mahomet IV par exemple, qui faisait pendre les fumeurs trouvés en flagrant délit, après leur avoir passé une pipe à travers du nez ; ou ceux d'un roi de perse qui leur faisait couper le nez, quand il ne les faisait pas mettre à mort.

En venant prendre part devant vous, Messieurs, à cette importante discussion sur le tabac, commencée depuis deux siècles, nous ne sommes point rangé parmi ceux qui blâment sans réserve, ni parmi ceux qui louent toujours, mais avec les médiateurs. User du tabac avec discrétion, telle est notre dernière conclusion. Ne serait-ce pas celle que nous tirerions de l'analyse de tous les plaisirs que l'homme est appelé à goûter, si nous faisions devant vous cette analyse? C'est la même

pensée qui a inspiré à un poète, à Voltaire, je pense, ces quatre beaux vers qu'on lit au bas d'une gravure représentant des patineurs hollandais :

Sur ce mince cristal l'hiver conduit leurs pas ;
Le précipice est sous la glace ;
Telle est de nos plaisirs la légère surface,
Glissez mortels, n'appuyez pas !

LA

CAVALCADE DE 1857,

DIALOGUE ENTRE DEUX STATUES,

PAR M. E. YVERT.

(La scène se passe dans la grande salle de la Bibliothèque d'Amiens.)

GRESSET, *se croyant seul.*

Tout dort autour de moi ; retombé dans la nuit,
Je n'aperçois plus rien ; je n'entends aucun bruit,
Si ce n'est, cependant, celui que font pour vivre
Les souris et les rats grignotant quelque livre.
De mes œuvres, peut-être, il faut faire mon deuil.
Ah si je n'étais pas cloué sur mon fauteuil ;
Si pour me ranimer, quelque *Pygmalionne*
Daignait s'amouracher de ma triste personne,
Et, par l'effet puissant d'un talisman vainqueur,
A mon être glacé rendait les feux du cœur,
Ma caustique gaîté, ma piquante malice,
De bien d'autres rongeurs feraient prompte justice,
Et de tant de faquins, par mes vers fustigés,
Le bon sens, le bon goût, seraient enfin vengés.

DU CANGE.

Ce jeu n'est pas prudent, ami, prenez-y garde ;
On peut s'en repentir alors qu'on s'y hasarde.
Ne vous y trompez pas : les sots, les histrions,
Ne manquent ni d'appuis, ni de protections,
Et tel d'entr'eux, sans doute, est beaucoup plus habile
Que les honnêtes gens dont il émeut la bile.

GRESSET.

Je me croyais tout seul. Qui donc, parlant ainsi,
A pu, lorsque tout dort, se faufiler ici ?
Qui vive ? répondez ?

DU CANGE.

Quelle terreur étrange !
Gresset, rassurez-vous ; c'est votre ami Du Cange.

GRESSET.

Vraiment ?... Je vous croyais, par un ciment fatal,
A tout jamais scellé sur votre piédestal.
Comment avez-vous pu !...

DU CANGE.

Cessez d'être en extase ;
Le bronze de Caudron n'a point quitté sa base.
Je demeure immobile aux lieux où l'on m'a mis,
Où je suis honoré par des regards amis.
Votre porte aujourd'hui ne s'est donc pas ouverte
A l'œuvre du sculpteur, à la matière inerte
Dont je suis composé pour le plaisir des yeux ;
Mais à cet élément, divin présent des cieux,
Qui des ans destructeurs, méprisant les outrages,
Survit à notre corps, ainsi qu'à nos ouvrages :
A mon âme... Comment vous portez-vous ?

GRESSET.

Pas bien.
Rêveur infortuné, ne produisant plus rien,
Je me trouve aussi sot que l'affreuse momie
Dont le monde antiquaire a fait ma compagnie.

DU CANGE.

Ne gémissez pas tant. Il est tel doux minois,
Telle femme aux beaux yeux, à la touchante voix,
Qui de votre repos serait plus ennemie,
Que ne l'est, à coup-sûr, cette pauvre momie.

GRESSET.

Aussi, pour m'épargner plus d'un fâcheux débat,
Aurais-je dû rester fidèle au célibat.
Mais laissons un sujet voisin de la satire,
Et venons au motif qui vers moi vous attire.
La place Saint-Denis, transformée en jardin,
Est-elle devenue un véritable Eden?
Possédez-vous enfin ce square dont l'ombrage
Devait, en l'entourant, délecter votre image?

DU CANGE.

Hélas non! car la ville, excitant mes regrets,
A, comme Bartholo, *lésiné sur les frais.*
Elle a fait pis encor; sans raison que l'on sache,
Elle a, trompant mes vœux, fait tomber sous la hache
Quelques accacias qui, sur un sol chrétien
Fécondé par les morts, végétaient assez bien.
Ainsi donc, cher ami, je n'ai pas eu mon square.
Nul abri pour mon corps, et n'était la simarre
Qui sait le garantir d'un hasard outrageant,
Je serais nu, ma foi! comme un petit saint-Jean.

GRESSET.

Vous m'étonnez. Le luxe est dans les goûts modernes.
Eh quoi ! pour vous, ami, pas d'arbres, de lanternes ?

DU CANGE.

Des lanternes ! si fait ; oui, trois becs, depuis peu,
Espacés devant moi, font rayonner leur feu.
Je dois vous dire aussi qu'une belle chaussée,
Repavée avec soin, notamment exhaussée,
Aux bienheureux piétons, enchantés de l'avoir,
Offre, en les protégeant, un très large trotoir,
Où le plus sage, hélas ! grace à quelque lacune,
Fait encore des faux pas, surtout quand vient la brune.

GRESSET.

Vous êtes à l'abri de cet écueil fatal,
Vous qui ne bougez pas de votre piédestal.

DU CANGE.

Oui, rester immobile est mon triste partage,
Et c'est ce dont, souvent, à fort bon droit j'enrage.
Heureux, si je pouvais, abjurant mes honneurs,
Me mêler aux passants dont j'entends les clameurs,
Discourir avec eux, me mêler à leurs fêtes,
Et grossir de mes dons le produit de leurs quêtes !
Car ils ont récemment, en me tendant la main,
Pu croire que Du Cange avait un cœur d'airain,
Et certe, il n'en est rien ; paraissant impassible,
Mon âme fut toujours charitable, sensible,
Compatissante enfin ; mais, vous savez, mon cher,
Que maintenant je suis de bronze et non de chair.
Autrement, lorsqu'elle a paru sur l'esplanade...

GRESSET.

De quoi donc parlez-vous ?

DU CANGE.

Ah ! d'une Cavalcade
Dont la célébrité se répandit au loin,
Et qui de sa splendeur m'a fait l'heureux témoin.
Vous, poète, Gresset, plus que moi seriez digne
D'exalter tout l'éclat de cette fête insigne.
Son aspect fut vraiment d'une immense beauté ;
Son but encor plus beau : ce fut la charité.
Le fracas si joyeux qu'elle fit dans la Ville
Sans doute a dû percer les murs de votre asile ?

GRESSET.

Hélas non ! car ces murs sont tellement épais,
Que rien, de mon séjour, ne peut troubler la paix.
Oui, vienne au treize juin, terrible vagabonde,
La comète qui doit pulvériser le monde,
Et sur le sol picard, profondément chaussé,
Survivra, j'en réponds, l'ouvrage de Cheussey.
Or, puisqu'un bon vouloir près de moi vous arrête,
Contez-moi les détails de cette aimable fête.

DU CANGE.

Méfiez-vous, mon cher, du genre descriptif ;
Il est fort monotone et peu récréatif.
A Delille, malgré sa riche et noble rime,
Vous ne l'ignorez pas, on en a fait un crime.
Une heureuse pensée, un trait vif et piquant,
Charment mieux l'auditeur qu'un récit éloquent,
Qu'un tableau qui ne peut, fût-il le plus fidèle,
Nous rendre exactement les beautés du modèle.
L'ennui va vous venir, ami, je le crains bien

GRESSET.

Il sera tout venu, si vous ne dites rien.

DU CANGE.

Soyez content, je parle. Amiens ville excellente,
Envers les indigents fut toujours bienfaisante,
Et pour calmer leurs maux, les aider de son mieux,
Sut redoubler de soins, d'efforts ingénieux.
La charité pourtant, quoique pieuse et grande,
Lasse celui qui donne et celui qui demande,
Et pour la ranimer, lorsqu'elle va faiblir,
Il lui faut quelquefois tout l'attrait d'un plaisir
Qui trouvé dans des bals, des concerts, des spectacles,
Au profit du malheur fait surgir des miracles.
On voulut donc, Gresset, renouveler ici
Ce qui déjà deux fois avait bien réussi.
La jeunesse amiénoise aussitôt fut requise,
Et d'une Cavalcade on tenta l'entreprise.
Pour lui donner l'éclat d'un double précédent,
De Betz en fut soudain proclamé président,
Et son habileté, son goût, sa prévoyance,
Son zèle acquis au bien en toute circonstance,
Par un nombreux concours ardemment secondé,
Fut, les pauvres l'ont su, largement fecondé.
Honneur donc à De Betz, aux Dragons du huitième!
Honneur à vous aussi, quatre-vingt quatorzième!
Ces braves, pour aider à d'utiles travaux,
Ont offert leur musique, ont prêté leurs chevaux;
Ce n'est pas tout encore: à l'arme meurtrière
Ils ont fait dans leurs mains succéder l'aumônière,
Qui d'un bon mouvement provoquant les effets,
Dans leurs vaillantes mains a conquis des bienfaits,
Et donné ce qu'heureux nous admirions naguère,
Aux fêtes de la paix les splendeurs de la guerre.

Disons tout, cependant : loin d'être clair et pur,
Le temps était brumeux, le ciel était obscur,
L'aquilon importun et l'averse maussade
Semblaient s'être ligués contre la Cavalcade.
Mais qu'importe le vent et la pluie aux Français,
Quand il s'agit pour eux d'emporter un succès ?
Ardents à mépriser les boulets et les balles,
Pourraient-ils s'arrêter devant quelques rafales ?
L'eau, pas plus que le feu, ne changera leur plan,
Au son de la trompette ils ont pris leur élan ;
Que le soleil d'avril lui manque ou le protège,
Voila que se déploie enfin le beau cortége
Dont l'étendue, aux yeux du peuple admirateur,
D'un double kilomètre excédait la longueur.

Pas de fête ici bas sans la Gendarmerie
Et l'on voit tout d'abord cette troupe aguerrie,
Dont l'aspect est pour nous la haute expression
De ce bienfait nommé *civilisation*,
Lequel pourait, je crois, n'être pas sans alarmes,
S'il n'était nuit et jour gardé par ces gendarmes
Dont le chapeau bordé, prêtant force à la loi,
Dans l'âme des bandits répand un juste effroi.
Puis venaient les Dragons, intrépide milice
Qui prêtait au bon ordre un tutélaire office.
La bannière picarde en déroulant ses plis,
Nous faisait admirer l'antique fleur de lis,
Noble fleur à laquelle, en la prenant pour guide,
Amiens tenait jadis par un lien solide.

Mais quel groupe survient ? celui des Villageois
Qui simulent gaîment leurs modestes exploits,
Et précédent un char d'élégante structure
Où sous des traits charmants paraît l'Agriculture.

Voyez-vous se ranger à ses pieds triomphants
Ce gracieux essaim de doux et frais enfants ?
Voyez-vous, agitant leurs légères faucilles,
Leurs champêtres bouquets, ces blanches jeunes filles ?
Leurs couronnes d'épis, du sol dons éclatants,
Sont les fruits de l'été sur le front du printemps.
Salut à toi ! salut ! déité salutaire,
Qui, pour nous, sais grossir les trésors de la terre !
Au pauvre donne enfin ce bienfait tant cherché,
Et qu'en vain il attend : le pain à bon marché !

Paré d'échantillons de plus d'une fabrique
Voici venir encore un char tout magnifique :
Les velours, les tapis, l'alépine, l'escot,
A la fête picarde ont payé leur écot,
Et nous font admirer la savante Industrie
Qui fait, par ses travaux, l'orgueil de la patrie.
Grâce à d'heureux progrès, nous pourrons, sans dangers,
Avant peu tenir tête aux produits étrangers ;
Car il faut que la France, en paix, ainsi qu'en guerre,
Ait, sur tous les terrains, le pas sur l'Angleterre.

Mais, séduits par l'éclat des plus vives couleurs,
Bientôt nous contemplons le char brillant des fleurs ;
Celui qu'en étalant les dons de la nature,
Pour le plaisir des yeux, orna l'Horticulture.
La nature ai-je dit !... non ; à notre regard,
Flore, qui craint le froid, chez nous est en retard.
D'un travail délicat, le charmant artifice,
L'effort ingénieux supplée à son office ;
Un zèle méritoire a fabriqué soudain
Les trésors qui manquaient au plus pompeux jardin ;
Oui, dahlia, pivoine, œillet, rose trémière,
Nous offrent tout l'attrait de leur splendeur première,

Et produits enchanteurs avec art contournés,
Par des doigts tout divins ont paru façonnés.
Honneur donc mille fois, honneur à vous, MESDAMES,
Honneur aux blanches mains, honneur aux tendres âmes,
Qui s'accordant si bien, savent, sur les douleurs,
Verser tout à la fois, des bienfaits et des fleurs !

Regardez ce vaisseau, qu'à fort bon droit on nomme,
Comme enfant du pays, LE NAVIRE LA SOMME.
Ce noble bâtiment, avec art soulevé,
Aussi bien que sur l'eau, vogue sur un pavé
Qui, parfois raboteux, fait à son équipage,
Eprouver, sans péril, les effets du tangage.
L'œil voit avec plaisir se jouer, dans les airs,
Ces drapeaux variés, ces pavillons divers,
Ces costumes, enfin, dont l'aspect nous rappelle
Que sur mer, comme ailleurs, la France est toujours belle.
Sous les yeux de leur chef, marchent aux environs,
Les matelots armés et les porte-avirons,
Qui mettant à profit leur manœuvre savante,
Ont fait, pour le malheur, une pêche abondante.

La reine qui préside aux splendeurs de ce jour,
LA BIENFAISANCE, enfin, apparaît à son tour
Quelle magnificence éclatante et nouvelle
Dans le groupe élégant qui voltige autour d'elle !
Triomphateur romain, vainqueurs de Fontenoy,
Guerriers des rois français, soldats du peuple-roi,
Pages, chevau-légers, chevaliers, mousquetaires,
Gentilshommes galants, gracieux militaires,
Faisaient tous présentir, au joyeux spectateur,
Que sous l'habit des preux, ils en portaient le cœur.
Auprès d'eux chevauchaient non moins beaux, non moins braves,
Albanais, Tunisiens, Grecs, Valaques, Moldaves,

Qui, pour se réunir et ne former qu'un bloc,
N'attendaient pas l'avis de leurs divans *ad hoc*.

Mais, sous les fleurs de lis de l'antique oriflamme,
Voici le roi de cœur avec sa noble dame ;
Leur sceptre, leur présence inspirant le respect,
Font que chacun s'incline à leur auguste aspect.
Séduisants paladins, à leur suite on admire
Lancelot près d'Hogier, Hector près de Lahire :
Défenseurs de la France et terreur des Anglais,
Ces héros ne sont plus, hélas ! que des valets
Dont la mince valeur sur les cartes n'indique
Que le carreau, le cœur et le trèfle et le pique.

Auprès de sa compagne étendu mollement
Ce riche oriental se prélasse en fumant ;
La dame redoutant l'importune bouffée,
Voile ses jolis traits de peur d'être étouffée,
Et peut-être maudit l'époux qui, peu discret,
Croit, auprès d'elle, encore être à l'estaminet,

Et puis voici le char qui nous revient des chasses,
Tout chargé de chevreuils, de lièvres, de bécasses ;
Malheureux attestant par leurs corps déchirés
Le talent des veneurs dont ils sont entourés.

Voyez ce gros anglais et sa jeune famille :
La satisfaction sur sa figure brille,
Car ce bon gentlemen est tout énorgueilli
Des succès qu'il obtint au turf de Chantilly.
Joyeux triomphateur, trônant dans son carrosse,
Il est suivi de près par une illustre rosse

Qui gagna tous les prix, mais que son possesseur
Livrera dès demain au fer équarisseur;
Tant, hélas! il est vrai que, brillante chimère,
La gloire la plus belle est souvent éphémère,
Et que le sort, donnant, retirant son appui,
Fait du vainqueur d'hier le vaincu d'aujourd'hui.

Afin qu'à mon récit pas un détail ne manque,
Je citerai ce char où plus d'un saltimbanque,
Adroit équilibriste et quêteur diligent
Récolta des gros sous donnés pour l'indigent,
Bateleurs de ce genre ont un rare mérite,
Car ce n'est pas pour eux que leur main sollicite,
Et nous les préférons aux farçeurs dont le jeu,
Nous rançonnant très fort, nous divertit fort peu.

Gloire aux distillateurs! car de leur betterave,
Vient le rude alcool ou le sucre suave!
Ces adroits ouvriers savent, on me l'a dit,
D'un tubercule inerte obtenir de l'esprit.
D'où l'on peut augurer que ce travail habile
Aurait un grand succès sur plus d'un imbécile.
Et qu'il est tel crétin, dans notre bon public,
Qui devrait bien aussi passer par l'alambic.

Enfin voici, mon cher, car d'en finir j'ai hâte,
Gens qui forgent le fer, qui pétrissent la pâte.
Puis mécaniciens, teinturiers, ménuisiers,
Puis fondeurs et tourneurs, et puis ces chapeliers
Qui, coiffant chaque jour l'homme méchant ou bête,
En changeant son chapeau, devraient changer sa tête.

Pour mieux faire mentir l'astronome allemand,
La comète chez nous vint prématurément,

Et sa terrible queue, à bon droit j'en raisonne,
Amusa tout le monde et ne brûla personne.
Puis parut un rival de l'astre sans pareil
Qui luit sur l'univers. Ce modeste soleil
Fut d'autant mieux venu, qu'il sut, par sa présence,
De son chaud concurrent faire oublier l'absence.
Du carré Saint-Denis, mon spacieux séjour,
Ce pompeux appareil fit lentement le tour,
Et je n'eus pour le voir, en cette conjoncture,
Qu'à suspendre un moment le cours de ma lecture.

GRSSET.

De cette Cavalcade a-t-on connu le fruit ?

DU CANGE.

Neuf mille et quelques francs en furent le produit.
Qu'un rayon favorable eût brillé sur la Somme,
Et le zèle amiénois, certes, doublait la somme.
J'ajoute enfin qu'au bal le plaisir invité,
Sut, en la couronnant, suivre la charité.

GRESSET.

Mais parmi les élus, les héros de la fête,
Vous ne m'avez montré ni savant, ni poète,
Et malgré nos talents que l'on dit fort vantés,
Là, vous ni moi, mon cher, n'étions représentés.

DU CANGE.

Ne vous en plaignez pas. Dans cette Cavalcade,
Vous pouviez comme moi, Gresset, tomber malade.
En nous voyant faiblir dans le quartier Saint-Leu,
Peut-être on nous eût mis ensemble à l'Hôtel-Dieu,
Triste asile où jadis, comme au temps où nous sommes,
Pégase, ingrat coursier, va porter les grands hommes.

Amiens. — Imp. E. Herment, place Périgord, 3.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE COMMERCE, BELLES-LETTRES ET ARTS,

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

ANNÉES 1857 — 1858.

QUATRIÈME LIVRAISON.

DISCOURS D'OUVERTURE

De M. YVERT, Directeur,

POUR LA SÉANCE PUBLIQUE DU 30 AOUT 1857.

MESSIEURS,

Un des plus célèbres écrivains du dernier siècle ; un homme dont, au point de vue littéraire et philosophique, la parole est restée en possession d'une haute autorité, Buffon, dans son discours de réception à l'Académie française, disait : *le style est l'homme.*

Si cet axiome peut, dans une acception générale, être considéré comme juste, il est permis de penser aussi, avec l'illustre auteur des *Méditations poétiques*, qu'une telle vérité n'est point absolue, et même qu'elle admet de nombreuses exceptions.

Ce n'est pas, en effet, selon nous, sans raison, que M. de Lamartine faisait observer, dans une récente livraison de ses *Entretiens littéraires*, que le style revèle souvent moins le caractère de l'homme, que le talent de l'écrivain.

Ce caractère, vainement le chercherait-on dans des ouvrages qui, bien qu'émanés de la même plume, sont d'une nature toute différente ; témoin *la Henriade*, poème national

et même un peu chrétien, et *la Pucelle*, poème licencieux et anti-patriotique ; témoin l'*Emile* dont l'auteur fit porter ses enfants à l'hôpital, après avoir exalté les sentiments et les devoirs de la nature; témoin aussi Robespierre qui, avant de mettre l'échafaud au service d'une utopie impitoyable, avait composé un discours académique en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Le style n'est donc pas constamment la fidèle expression de l'homme, et pourtant l'axiome de Buffon est juste, si on l'interprète dans un sens général; si, surtout, on l'applique à l'ensemble des œuvres littéraires de notre époque.

Notre siècle, Messieurs, passez-moi un terme que l'usage a consacré, notre siècle est *viveur ;* en d'autres termes il est positif, il est friand et sensuel ; il aime le confort et la bonne chère; il est touriste ; tous les genres de spectacle l'attirent et le jeu ne lui déplaît pas ; mais, hélas ! si, de nos jours, la vie simple et modeste est devenue plus dispendieuse que jamais, la vie élégante et luxueuse, la vie qui aspire aux plaisirs excessifs est véritablement ruineuse, et s'il en coûte cher, rien que pour exister, il en coûte énormément pour ce qu'on appelle s'*amuser*. De là, surtout pour les hommes d'imagination, la nécessité d'avoir beaucoup d'argent, et, conséquemment, d'aviser aux moyens les plus prompts d'en gagner le plus possible; de là cette littérature spéculatrice devenue une mine d'or sous la plume de quelques privilégiés dont l'exemple séduit et entraîne une foule de jeunes gens qui, détournés de leur route naturelle, cherchent vainement la renommée et la fortune dans le drame, le vaudeville, le roman, dans toutes ces productions éphémères qui ne naissent un jour que pour mourir le lendemain et faire place à d'autres qui ne vivront pas davantage.

Remarquez, Messieurs, que cette vie épicurienne réagit infailliblement sur les ouvrages éclos dans son tourbillon;

une fois lancé dans la sphère des jouissances matérielles, l'auteur n'en sort plus; ses regards, son imagination ne peuvent plus franchir les limites du monde au milieu duquel il vit et auquel il est enchaîné par ses habitudes, par ses relations. S'il peint les mœurs de son époque, les couleurs ne lui feront pas défaut, mais ce qui lui manquera, c'est l'indignation vertueuse qui doit les châtier; il pourra être piquant et spirituel, mais il ne sera ni moraliste, ni réformateur, et son cadre ne dépassera pas les bornes du tableau où tout un demi-monde débraillé fait mousser le champagne sous la vapeur du cigare.

Par respect pour les dames, je ne m'appesantirai pas sur la part qui leur est attribuée dans presque tous les ouvrages mis en scène depuis quelques années. Il faut plaindre les auteurs qui n'imaginent rien de mieux, pour appeler l'intérêt sur les femmes, que de les avilir, que de représenter dans un état de dégradation plus ou moins profonde un sexe qui, pour plaire et se faire aimer, joint aux dons de la nature la pudeur et les vertus qui en rehaussent le charme; qui unit aux délicatesses de l'esprit ces tendresses du cœur, source des plus pieuses abnégations et quelquefois même des plus sublimes dévouements.

Il est bien entendu que je ne parle pas ici de la littérature saine et sérieuse, élaborée consciencieusement dans le silence du cabinet, sans préoccupations ambitieuses ou intéressées; il n'est, en ce moment, question que de cette littérature qui ne fait tant de bruit, que pour conquérir des succès dont le profit est l'expression la plus haute et la plus enviée.

Remarquez encore que les grands écrivains des XVII.e et XVIII.e siècles ont, du moins pour la plupart, fait distinguer et admirer, dans leur caractère et dans leurs actions, les vertus qui furent la noble et véritable source de leurs chefs-d'œuvre, et qu'une union étroite, une corrélation intime

existèrent entre eux et des ouvrages qui émanaient bien plutôt du cœur de l'homme que du talent de l'écrivain.

Écoutons, par exemple, le langage que prête Racine à Clytemnestre au moment où sa fille Iphigénie, enlevée à sa tendresse, va être conduite à l'autel où Calchas l'attend pour l'immoler, selon l'ordre d'Agamemnon :

Est-ce donc être père ? Ah ! toute ma raison
Cède à la cruauté de cette trahison ;
Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, et, d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les dieux !
Et moi, qui l'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai seule et désespérée !
Je verrai les chemins encor tout parfumés
Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés !
Non, je ne l'aurai point amenée au supplice ;
Ou vous ferez aux Grecs un double sacrifice.
Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher :
De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.
Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère.

Dans ces vers admirables de tendresse et de désespoir maternels, il y a, certes, plus que du talent et mieux que du génie, il y a le cœur de Racine, il y a Racine tout entier.

Un de nos honorables confrères, homme de goût, d'esprit et de raison, qui associe avec bonheur les fonctions d'une haute magistrature avec le culte des lettres et qui, contre l'avis du ministre dont parle Beaumarchais, prouve très-bien que ce culte n'est point incompatible avec l'esprit des affaires,

M. Berville, dans une de ces lectures si intéressantes qu'il fait trop rarement devant nous, vengeait récemment Boileau du reproche injuste que lui a fait Voltaire, dans ces deux vers :

Boileau correct auteur de solides écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

M. Berville, examinant la vie et les mœurs de Boileau, y trouve la preuve de la scrupuleuse probité que l'immortel auteur des satires apportait dans ses écrits aussi bien que dans ses actions. Dans les vers signalés par Voltaire, comme l'expression de la flatterie, M. Berville ne voit avec raison que l'apologie très-bien motivée d'un grand prince et d'un grand siècle, et il repousse, avec non moins de justesse, le reproche de froideur adressé à Boileau dont l'âme honnête et chaleureuse s'est, plus d'une fois éloquemment indignée à l'aspect des travers et des vices de son temps; témoin ces beaux vers de la huitième satire :

Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir?
Dit un père à son fils, dont le poil va fleurir;
Prends-moi le bon parti : laisse là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir.
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir!
Exerce-toi, mon fils dans ces hautes sciences;
Prends, au lieu d'un Platon, le Guidon des finances :
Sache quelle province enrichit les traitants;
Combien le sel au roi peut fournir tous les ans.
Endurcis-toi le cœur : sois arabe, corsaire,
Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.

Ne va point sottement faire le généreux :
Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux,
Et trompant de Colbert la prudence importune,
Va, par tes cruautés, mériter la fortune.
Aussitôt tu verras poëtes, orateurs,
Rhéteurs, grammairiens, astronomes, docteurs,
Dégrader les héros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,
Te prouver à toi-même, en grec, hébreu, latin,
Que tu sais de leur art et le fort et le fin.
Quiconque est riche est tout: sans sagesse, il est sage,
Il a, sans rien savoir, la science en partage;
Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang;
Il est aimé des grands, il est chéri des belles:
Jamais surintendant ne trouva de cruelles.
L'or, même à la laideur donne un teint de beauté:
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.

C'est ainsi qu'à son fils, un usurier habile
Trace vers la richesse une route facile,
Et souvent tel y vient, qui sait, pour tout secret:
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

Dans ces vers magnifiques et pleins de verve, composés il y a 190 ans, et qui semblent nés d'hier, respirent toute la loyauté, toute la pureté du caractère et des vertus de Boileau. Ici, Messieurs, le style est vraiment l'homme, et il existe un accord parfait entre le talent de l'écrivain et les convictions du moraliste.

Je terminerai, Messieurs, par l'expression d'un vœu auquel je me plais à croire que vous vous associerez: c'est que ce mot de Buffon: *le style est l'homme*, puisse, désormais, être

appliqué, sans exception, à toutes les œuvres du génie humain, œuvres qui, selon vous, comme selon moi, ne devraient avoir qu'un but essentiellement moralisateur ; c'est que les grâces du style et la distinction du talent cessent de servir de masque et de passe-port aux pensées perverses et corruptrices qui se sont trop souvent produites sous les formes les plus séduisantes et les plus dangereuses.

Cicéron définissait le véritable orateur par l'*homme vertueux habile à bien dire ;* Vauvenargues disait : *Les grandes pensées viennent du cœur* ; eh bien ! n'est-il pas à désirer, pour la gloire, pour l'autorité des lettres, que la pureté, que l'honnêteté soient aussi et enfin la source aussi salutaire que féconde des inspirations de l'écrivain ; que le style soit véritablement l'homme et que l'admiration due à l'un soit inséparable de l'estime méritée par l'autre.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

PENDANT L'ANNÉE 1856-1857,

PAR M. ANSELIN, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

L'année dernière à pareille époque, interprête de l'un de nos collègues que la souffrance retenait éloigné de vous, je vous lisais l'éloge de M. Barbier.

Dans ce portrait moral et intellectuel tracé de main de maître, vous vous plaisiez à reconnaître ces hautes qualités, ce savoir, cette aménité qui avaient placé si haut dans votre estime, l'homme honorable dont vous déploriez la perte.

Peut-être alors, vous demandiez-vous si la main qui vous avait donné Gresset et Delambre, ne reprendrait pas le ciseau pour reproduire les traits de notre vénéré collègue Barbier. Cet espoir n'a pas été déçu. Aujourd'hui nous offrons avec confiance à vos regards ce buste attendu, dont l'exposition de Paris renferme encore le premier exemplaire, et dans lequel nous espérons que vous retrouverez, non-seulement une parfaite ressemblance, mais encore cette expression de physionomie sereine, douce et bienveillante qui dès l'abord

M. Forceville. inspirait la sympathie et la confiance. L'œuvre de M. Forceville sera donc le premier de nos travaux de l'année que nous signalerons, et ne sera peut-être pas le moins goûté, si j'en crois l'adage de notre vieil Horace: Pardonnez cette énormité d'une citation latine:

« *Segnius irritant animos demissa per aurem, quam quæ* » *sunt oculis sub missa fidelibus.* »

Ce qui veut dire qu'il vaut mieux *voir* qu'écouter.

Je faillirais au sentiment de reconnaissance dont nous sommes pénétrés envers la famille de M. Barbier, si je vous disais que nous lui devons ce bronze, qui bien mieux qu'un plâtre fragile, bravera la faux du temps, et dont la durée suffit à la gloire d'un artiste. Car il n'est pas donné à tous de dire avec cette naïve suffisance du poète:

Exegi monumentum ære perennius.

Pardon encore de cette rechûte classique; nous n'y retomberons plus.

Il y a cela de remarquable et de décourageant pour l'auteur obligé d'un *compte-rendu.* C'est que, plus les travaux qu'il analyse ont un cachet scientifique, ou de sévère utilité, moins cette analyse est susceptible de plaire. Les œuvres de l'imagination frappent et retiennent les esprits, captivent l'attention en éveillant nos sensations, ou émouvant nos cœurs; les méditations des sciences, au contraire, nous trouvent froids ou inattentifs, à moins qu'elle ne s'adressent à notre spécialité. Heureux, celui qui peut joindre l'utile à l'agréable. *Félix...* En vérité il faut se garer des citations qui bordent la route comme un précipice. Ces anciens avaient dit bien des choses avant nous. J'espère qu'on me saura gré d'avoir esquivé celle-ci, car Horace arrivait encore sous ma plume; mais en homme qui veut tenir sa promesse je vais vous signaler d'abord une causerie de M. Matthieu.

M. Matthieu. Oui, c'est sous ce titre modeste que notre collègue toujours

fidèle aux intérêts commerciaux de son pays, vous a parlé du retrait de la prohibition; question d'économie politique, tant controversée et vers laquelle se tournent avec anxiété les regards du commerce industriel. Dans ce style incisif, mordant et plein de mouvement que vous lui connaissez et qu'il sait si bien adapter à des sujets qui paraissent le comporter si peu, M. Matthieu s'est fait le défenseur de la *prohibition*. Il en a recherché le principe, démontré la légalité, l'équité même au point de vue national, quand il y va de l'avenir de nos industries et de la prospérité du pays. Ce mémoire est de nature à fixer l'attention des représentants de nos intérêts locaux.

A côté de la spéculation industrielle, mère du travail, nourricière de l'ouvrier, une autre, improductive, qui n'enfante rien que des malheurs, qui ne repose que sur des combinaisons aléatoires, se repaît d'espérances exagérées et meurt de déceptions, veut s'établir.

Cette spéculation tend à s'emparer; que dis-je? s'est emparé des esprits. Vous avez nommé les jeux de bourse, Messieurs, et je voudrais pouvoir rappeler ici, sur la tendance de l'époque, les belles et éloquentes paroles de M. de Montalembert à l'Académie française.

Il appartenait bien à l'un des collègues chargés par vous du professorat de notre cours de droit commercial, d'attaquer cette dangereuse tendance.

M. Daussy.

La première partie du travail de M. Daussy sur les *jeux de bourse*, comprend l'exposé, fait avec une merveilleuse clarté, du mécanisme de ce genre d'industrie, dans lequel il signale de tristes ruses, suivies de tristes résultats. Dans la seconde, il propose en jurisconsulte éclairé, un système de législation propre à réprimer les abus. L'actualité de cet excellent mémoire doit en garantir le succès.

Ce mot d'actualité nous conduit à la plus palpitante de

toutes, je veux dire à la mode. Il est peu de goûts adoptés en France qui, arrivés à la vogue, ne soient poussés à l'excès. L'année dernière un de nos collègues, dans une boutade en vers, qui vint égayer l'auditoire et provoquer les applaudissements, se rangeant sous la bannière de cette docte cabale d'Aristote que bravait Sganarelle, anathématisait le tabac, dont partout les vapeurs venaient irriter la délicatesse de ses organes. Peut-être pensiez-vous, avec quelques fumeurs de notre connaissance intime, qu'un peu d'exagération passait à la faveur d'une spirituelle versification. Eh bien non. Le sujet est pris au sérieux par M. Alexandre. Il examine les résultats hygiéniques de l'usage immodéré du tabac. Il signale les perturbations qu'il apporte dans l'économie vitale, son effet pernicieux sur l'activité des organes et sur l'intelligence même. Sans proscrire la plante qui donne la sombre nicotine, M. Alexandre veut en modérer l'usage, et vous allez bien voir qu'on ne peut offrir de conseil d'une manière plus propre à les faire adopter (1).

M. Alexandre.

Nous avons parlé tout-à-l'heure de prohibitions. Toutes n'ont pas la gravité de celle appuyée par M. Mathieu. Il en est de moins importantes, celle par exemple qui proscrit la chasse aux petits oiseaux.

Comment, direz-vous peut-être, ce texte peut-il être un sujet académique ? Et pourquoi ne le serait-il pas. Il est très-sérieux puisqu'il a occupé toute une législature.

D'abord pouvons-nous dire : le législateur ne fait rien en vain. Mais pouvons-nous dire aussi : le législateur se trompe quelquefois ; ce qui peut surtout lui arriver quand sous prétexte d'agriculture il fait sans le savoir de l'histoire naturelle, comme M. Jourdain faisait de la prose.

M. Gand. *Il ne faut pas détruire les petits oiseaux car ils sont les destructeurs des insectes qui ravagent nos moissons.* Tel est le

(1) La lecture de ce mémoire allait suivre celle du compte-rendu.

motif de la loi protectrice des oiseaux. Mais voilà M. Éd Gand qui prétend que parmi ces insectes abandonnés à la voracité des oiseaux, il en est une énorme quantité qui sont les ennemis les plus redoutables des autres. Que ces insectes *insectivores,* armés de tenailles, de trompes, de perforateurs, font (et surtout aux espèces microscopiques), une guerre acharnée qui profite plus à l'agriculture que la surveillance des oiseaux auxquels on veut confier la police des champs. Toutefois nous devons dire que le système contraire est soutenu. Delà une grande question d'entomologie, dont la solution pourrait bien rejaillir jusqu'à la tribune législative.

Vous vous rappelez, Messieurs, qu'en 1856, M. Éd. Gand vous communiqua une notice sur l'*examen comparatif des diamètres et des révolutions diurnes des planètes.*

Il signalait un fait extraordinaire, à savoir : que pour toutes les planètes qui offrent un disque mesurable, la durée de rotation autour de l'axe est d'autant plus courte que l'astre est plus volumineux. Mais d'après les mesures constatées jusqu'alors, Mercure et Vénus semblaient déroger à cette relation.

Cependant il résultait des mesures observées avec le plus grand soin par M. Robert Main, de l'observatoire de Greenwich, que Vénus serait d'un quatorzième plus grosse que la terre ; ce qui expliquerait, d'après la relation des diamètres, pourquoi le jour solaire, pour Vénus, a moins de vingt-quatre heures. Un contradicteur venait toutefois de surgir dans la personne du R. P. Secchi, astronome Italien, qui trouva moindres les dimensions de Vénus. M. Gand a transmis à M. Robert Main le résultat des observations du P. Secchi. Il vous a communiqué sa correspondance avec l'astronome anglais et il vous a promis de vous tenir au courant de la controverse qui ne manquera pas de s'établir entre M. R. Main et le directeur de l'observatoire de Rome.

Cette controverse amènera sans doute une solution dont pourra profiter la proposition émise par notre collègue; vous

en attendez la communication avec autant d'intérêt que d'impatience.

M. J. Mancel. Je vous rappellais, l'année dernière, Messieurs, les études sérieuses de M. J. Mancel, sur la conformation de la baie de Somme ; sur les avantages ou les obstacles qu'elle peut offrir à la navigation, et sur la manière plus ou moins heureuse dont on avait, dans ces parages, secondé ou contrarié la nature. Le littoral est encore cette année l'objet des études de M. Mancel. Toutefois, les remarques de notre collègue ne portent plus sur la localité mais sur les hommes.

Le sort de ces populations maritimes dont il a vu de près les travaux et les privations, le labeur sans avenir, l'a vivement intéressé.

En économiste, il a recherché la cause qui, parmi ces populations de notre littoral, arrêtait tout élan spéculatif ou industriel, dont l'élément peut cependant se rencontrer dans la profession de marin. Cette cause, il a cru la trouver dans ce qu'on appelle l'inscription maritime, code fort ancien, conservé en partie, et qui porte encore le cachet des temps qui l'ont édicté. M. Mancel signale les dispositions qui tuent l'avenir des marins. Il indique les améliorations qu'on pourrait y introduire sans compromettre les marines marchandes ou militaires, dont le développement a tant d'influence sur la prospérité et la puissance de l'État. Les exemples d'une statistique puisée sur les lieux mêmes, et de faits recueillis par lui, ne manquent pas à M. Mancel, et animent son mémoire en lui imprimant un caractère de vérité qui en augmente l'intérêt.

Il est des problèmes qu'il n'est pas donné à tous de résoudre et dont la recherche même exige une aptitude spéciale. Tels sont ceux qui, en économie politique, se rattachent aux causes de l'élévation ou de l'abaissement des valeurs monétaires. Nous devons encore à la collaboration de M. Mancel un travail consacré à l'examen de cette question.

Nous ne quitterons pas le champ de l'économie politique, Messieurs, sans vous rappeler le remarquable Mémoire de M. Bouthors sur le morcellement des propriétés rurales, et le moyen que pourrait avoir la législation d'en limiter les effets. L'insertion de cet écrit dans vos Recueils prouvera que l'Académie comprend l'importance de tout examen qui se rattache à la question d'intérêt social, d'autant plus difficile à résoudre, que la solution, véritablement rationnelle, blesse quelquefois les préjugés reçus.

Nous avons entendu traiter légèrement, et comme d'une utilité douteuse, la culture de l'opium indigène; vous voyez cependant, Messieurs, combien de grands évènements peuvent surgir pour modifier la face commerciale du globe. Des bouleversements inattendus soulèvent l'Orient et, d'un moment à l'autre, pourront exagérer ou anéantir la valeur de certains produits. Sans reporter bien loin des regards rétrospectifs, rappelons-nous avec quelle peine la patiente betterave parvint à faire son chemin. Combien n'avons-nous pas vu de ces consommateurs, ancrés dans le préjugé, nier la possibilité, que dis-je, l'existence d'un sucre dont ils édulcoraient chaque jour leur café. La persévérance, cependant, amena le triomphe de la racine devenue notre canne à sucre indigène, et rassura la France sur les suites alors redoutables que pouvait avoir une guerre maritime. Tout a changé, il est vrai; nos alliances et la conscience de nos forces récemment éprouvées assurent à notre pavillon une fière indépendance; et heureusement il ne s'agit plus que d'affranchir notre pays d'un tribut qu'il paye à l'importation de l'opium. Pour arriver à en favoriser la culture et l'extraction, il faut démontrer que le produit indigène comporte les mêmes éléments que le produit exotique. C'est dans l'analyse chimique que M. Decharme a cherché cette démonstration, et c'est surtout dans les résultats si admirables des lois de la cristalli- M. Decharme.

sation qu'il a trouvé le complément de son assimilation. Car l'identité de deux substances ne résulte pas seulement de l'identité qu'elles présentent sous un certain aspect.

Semblables sous cet aspect, elles peuvent différer, considérées à un autre point de vue. M. Decharmes a donc comparé les morphines, produits indigènes et étrangers, au triple point de vue *physique*, *chimique et cristallographique*. Vous dire ce qu'il a fallu de patience, d'expériences géminées et d'observations microscopiques minutieuses, pour arriver à une conclusion, dépasserait les limites qui nous sont imposées; mais le travail immense et persévérant de notre collègue, qui s'est étendu aux effets mêmes de la polarisation de la lumière dans les cristaux qu'il a soumis à son analyse, a placé ses recherches au plus haut degré dans votre estime.

L'énorme consommation de combustibles qu'entraîne l'alimentation des machines innombrables où la chaleur est le principe du mouvement, doit fixer l'attention des savants et des industriels sur les éléments et la qualité de ces combustibles; deux choses presque toujours en rapport, vous le savez, Messieurs. C'est une étude à laquelle M. de Marsilly se livre depuis longtemps.

M. de Marsilly.

Notre collègue a obtenu des succès incontestables dans le mode nouveau qu'il a établi pour la combustion des houilles dans les foyers des machines. L'objet de ses investigations, cette année, a été d'étudier la combustion dans les foyers des locomotives.

Cette étude complexe nécessite celle des combustibles qu'on emploie.

En déterminant les éléments de ces combustibles et celle des houilles où le feu *grisou*, ce terrible fléau des mineurs, se développe plus fréquemment, on arrive à apprécier les

dangers de l'extraction et à connaître la puissance calorifique des combustibles ; chose non moins importante !

M. de Marsilly a soumis aux expériences dont il vous a communiqué le résultat, les houilles qui approvisionnent nos marchés du Nord de la France. Il a fait plus, il a établi son laboratoire sur votre bureau même, et après avoir posé les principes des théories chimiques en vertu desquelles il opérait, il a fait fonctionner devant vous ses appareils et justifié ainsi sous vos yeux l'appréciation des éléments et du pouvoir calorifique de différentes espèces de houilles. Il les a classées en indiquant les bassins qui les fournissent et leur emploi approprié aux machines. Vous avez suivi toutes ces opérations avec d'autant plus d'intérêt que M. de Marsilly ne se borne pas à d'oiseuses théories, mais qu'il en fait avec persévérance l'application à une pratique incessante, dont l'industrie a déjà profité.

M. Berville.

Les courts instants de repos accordés à notre collègue, M. Berville, sont aussi pour nous des vacances, si par ce mot nous entendons un agréable délassement. Nous l'avons vu avec un nouveau plaisir, cette année, arriver et faire diversion aux études sérieuses qui remplissaient nos séances, par quelques-unes de ces dissertations littéraires, remarquables par le style pur, élégant, la droiture et le tact exquis que vous avez tant de fois apprécié, et dont encore il a fait preuve dans la critique d'un jugement porté par Voltaire sur Boileau. Protestation d'autant plus méritoire, que loin de partager l'esprit de certaines diatribes systématiques contre un des grands écrivains de la France, nous avons entendu M. Berville, à l'occasion de la publication de nouvelles lettres inédites de Voltaire, relever la générosité et la bonté de cœur, trop méconnues, du philosophe de Ferney. Enfin, dans une épître en vers à M. Bignan,— l'un des lauréats dont nous aimons à rappeler le souvenir, — nous avons vu, non

sans effroi, notre collègue s'attaquer par une poésie railleuse à tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, à la mode, et de toutes les modes, à la plus acérée, à la crinoline enfin !

Qui de *crin* qu'elle était se transforme en *acier*.

Le poëte de Brindes n'était pas brave, il prend soin de nous l'apprendre, disant du premier navigateur qui confia sa barque aux flots inconstants : il avait le cœur ceint d'un triple airain. *Illi robur et æs triplex circapectus erat.*

C'était une fiction.

Mais qu'aurait pensé le poëte romain des périls réservés aux dames gauloises, s'il eût pu deviner qu'en réalité, et 2000 ans plus tard, elles ne se risqueraient à travers le monde qu'entourées d'un triple cercle d'acier ?

Les vœux sont permis, et c'est la saison, formulons bien bas celui-ci : puisse la fine critique de notre collègue, pénétrant le côté vulnérable de cette redoutable cuirasse, déterminer nos dames à s'en débarrasser et à la reléguer dans les arsenaux de la mode où elle pourra figurer parmi ces armures hors d'usage, objet de la curiosité et même de l'étonnement des races futures.

M. Belin de Launay.

Il est des esprits solides et rigoureux qui, portant hardiment le flambeau de l'investigation dans les fastes de l'Histoire, transforment pour ainsi dire, en science exacte, cette science si souvent conjecturale et d'où s'élèvent tant de controverses ardentes. M. Belin de Launay est de ce nombre. Non content d'avoir défini, comme vous l'avez vu dans les travaux de l'année précédente, le grand acte de *la paix et de la trève de Dieu*, d'en avoir précisé l'époque et de l'avoir localisé, il a recherché cette année quels avaient été ses effets et son influence dans le Nord de la France. En suivant la dissertation de M. Belin de Launay, on s'attache à un sujet

auquel il sait donner une forme philosophique; on le suit avec intérêt dans les développements qu'il embrasse, dans les détails et les preuves où son érudition vous conduit, et on se trouve heureux d'avoir rencontré un si bon guide, pour pénétrer dans ce dédale, dont une certaine paresse, naturelle à l'esprit, nous eût écarté.

A la peinture et à la poésie appartient le droit de consacrer le souvenir des belles et bonnes actions. — Dans votre récente exposition vous avez vu l'une, obéissante au pinceau facile d'un de nos artistes, retracer sur la toile cette fête de la charité, dans laquelle un dévouement sans borne a bravé les intempéries d'une saison rigoureuse. L'œuvre de reconnaissance eut été incomplète si la poésie n'y fut aussi venue payer son tribut; et vous êtes heureux de compter parmi vos membres le chantre de la cavalcade, de cette pieuse procession dans laquelle on ne savait ce qu'on devait le plus admirer où l'ardente charité qui la dirigeait, où l'esprit de poétique allégorie qui en avait organisé les groupes. Remercions MM. Yvert et Féragu d'avoir, chacun dans la carrière où leur vocation les a entraînés, laissé ces deux monuments durables d'une bonne action dont la ville s'honore. M. Yvert.

Mais tout n'est pas sujet à louanges par le temps qui court. Chaque siècle a ses mœurs, dont la critique la plus directe appartient à la scène. — Les drames de *l'Honneur et l'Argent*, de la *Bourse*, ont inspiré à M. Marotte des vers dans lesquels, comparant la manière dont Molière flagellait les travers de son temps aux scènes des modernes Aristarques, il donne (on devait s'y attendre), la préférence à notre immortel comique. Sans contester les remarques judicieuses de notre collègue, peut-être pourrions nous dire que la différence entre les travers attaqués par Molière, et ceux mis récemment en scène, justifie la différence des styles et des actions. M. Marotte.

Les progrès constants de notre Société Philharmonique, dont nous avons vu avec plaisir la présidence continuée à M. Deneux, développe chez nous le sens musical. La connaissance de l'harmonie a besoin d'être vulgarisée, car elle est le guide le plus sûr du goût. — M. Deneux, fidèle aux promesses qu'il avait faites, a encore cette année continué l'exposé du système d'harmonie dont il avait précédemment posé les principes. Un traité simple, accessible à toutes les intelligences, est encore attendu et serait un véritable présent fait aux beaux-arts.

M. Deneux.

J'aurais encore à vous signaler, Messieurs, une foule de rapports et de communications verbales, qui en donnant la preuve de l'attention que vous portez à tous les sujets dignes d'études, attesteraient le bon emploi que vous avez fait de l'année académique. — Mais si vous avez bien voulu consacrer quelques instants d'une indulgente attention à l'analyse des travaux, vous en gardez une plus bienveillante et mieux récompensée aux travailleurs eux-mêmes. — Je leur cède avec grand plaisir la parole, que je ne garde plus qu'un instant pour vous dire le nom du jeune élève du Lycée qui a conquis la médaille offerte par l'Académie pour les examens des sciences. Ce lauréat distingué est M. Victor Bruyant, de Chaulnes, dont le nom mérite d'autant plus d'être proclamé, qu'il a reçu dans la même séance la médaille consacrée au prix d'histoire par notre émule, la Société des Antiquaires de Picardie.

ROTATIONS ET DIAMÈTRES

DES PLANÈTES,

Examen comparatif de ces deux Éléments,

PAR M. ÉDOUARD GAND.

(Séance du 12 Juillet 1856.)

MESSIEURS,

Le peu de concordance et de certitude qui règne dans les évaluations numériques, assignées par différents auteurs aux principaux éléments du système solaire, ne permet pas toujours au modeste amateur de se livrer à des recherches astronomiques sérieuses.

En présence des contradictions et des erreurs dont fourmillent les traités spéciaux, il n'ose s'aventurer dans un champ d'investigations qui n'aboutiraient qu'à des résultats stériles.

En effet, il suffit de comparer entre eux plusieurs ouvrages signés de noms qui font même autorité dans la science, pour se convaincre de l'exactitude du fait que je viens d'avancer, fait grave et bien propre à jeter le découragement parmi les hommes qui, dévoués à l'étude de l'astronomie, sont obligés d'accepter, sans contrôle, les décisions d'autrui.

Les exemples de cette confusion regrettable, abondent. — Je veux vous en citer quelques-uns pris au hasard.

Je suppose que vous désiriez avoir la valeur exacte, rigoureuse, du diamètre de Jupiter. Ouvrez le *Cosmos* de M. de Humboldt (tom. III, p. 549), vous trouverez que, suivant cet auteur, si digne de foi à tous égards, ce diamètre est à celui de la Terre comme 11,255 sont à 1, tandis que l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* de 1828 vous dit : comme 11,560 sont à 1, tandis que celui de 1856 indique : comme 11,225 sont à 1, tandis qu'enfin on trouve dans le *Traité d'Astronomie* de de Lalande : comme 11,393 sont à 1.

Lequel croire ?

Avez-vous besoin maintenant de faire intervenir les *densités* comme éléments dans un calcul quelconque?

Vous trouvez, pour Mars :

0,958, dans de Humboldt.

0,950, dans Herschel.

0,948, dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes.

0,729, dans de Lalande.

0,129, seulement, dans Francœur, édition de 1853.

Pour Mercure, les differences sont bien plus prononcées; vous lisez, à la colonne des densités :

2,940, dans l'Annuaire

2,782, dans Francœur.

2,037, dans de Lalande.

1,234, dans de Humboldt.

1,120, seulement, dans Herschel.

Auquel de ces auteurs faut-il s'en rapporter ?

S'agit-il, enfin, de prendre en considération la *masse* de Mercure; ici encore l'incertitude des mesures est bien faite pour décourager les calculateurs.

En effet, les méthodes employées pour déterminer la masse de Mercure sont, de l'aveu même des savants les plus distin-

gués de notre époque, si insuffisantes et si peu concordantes, que les chiffres qui représentent la valeur de cet élément ne sont peut-être que la moitié, le tiers, le cinquième de ce qu'ils devraient être, ou sont deux fois, trois fois trop élevés.

« La masse de Mercure, dit M. de Humboldt dans le *Cosmos* » (tome III, page 517), avait été évaluée par Lagrange, » d'après des suppositions très-hasardeuses sur les rapports » réciproques des densités et des distances. La comète à courte » période d'Encke fournit un premier moyen de corriger ce » calcul. Suivant Encke, la masse de Mercure est UN *quatre* » *million, huit cent soixante cinq mille, sept cent cinquante et* » *unième* de la masse du Soleil, ce qui fait à peu près $\frac{1}{13.^{e}7}$ de » la masse de la Terre. Laplace a évalué, d'après Lagrange, » la masse de Mercure à UN *deux million, vingt cinq mille, huit* » *cent dixième*, mais elle ne dépasse guère en réalité les *cinq* » *douzièmes* de ce chiffre. »

Voici, au surplus, les évaluations données par les principaux auteurs, sur la masse de Mercure, celle du Soleil étant représentée par 1 :

$\frac{1}{2\,025\,810.^{e}}$	D'après Lagrange, Laplace et l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*.
$\frac{1}{2\,025\,196.^{e}}$	D'après Francœur.
$\frac{1}{2\,568\,000.^{e}}$	D'après de Lalande.
$\frac{1}{4\,865\,751.^{e}}$	D'après Encke, John Herschel, Arago et de Humboldt.

A laquelle de ces déterminations faut-il ajouter foi ?

Je n'en finirais pas si je voulais citer ici toutes les différences qui existent dans les éléments proclamés par les ouvrages d'astronomie.

Les exemples qui précèdent suffisent pour vous démontrer le peu de garantie qu'offrent des matériaux si contradictoires.

Aussi, doit-on désirer une révision immédiate, sévère et complète des calculs publiés jusqu'à ce jour dans les livres spéciaux; car, faute de pouvoir s'en rapporter à de semblables documents, faute de pouvoir s'appuyer sur des données irrécusables, on se voit obligé de renoncer à des spéculations qui auraient pu être de quelque profit pour la science.

Mais, est-ce à dire qu'on doive, pour cela, se condamner à un silence absolu, et ne pas oser émettre certaines inductions, suggérées par les travaux de quelque savant illustre, surtout si une révélation inattendue vient, tout-à-coup, leur donner une portée qu'elles n'auraient pas ambitionnée sans cela? Non, et, à supposer même que ces inductions fussent *contestées*, l'humble adepte ne devrait-il pas s'en consoler en songeant que bien des faits, avancés par les auteurs les plus illustres, sont loin d'être *incontestables?*

Ce motif, qui m'engage à vous entretenir aujourd'hui d'une idée à laquelle je songe depuis longtemps, n'est pas le seul. Une autre raison m'a tout à fait décidé à rompre le silence.

Il y a quinze mois, environ, je communiquais à deux des honorables membres de cette Académie, MM. Anselin et Decharmes, mes doutes sur la valeur assignée par les astronomes au diamètre de Vénus. Je me fondais alors sur certaines considérations cosmogoniques, que je vais reproduire, pour croire cette valeur trop petite et pour attribuer au diamètre de Vénus un excès de grandeur sur celui de la Terre, contrairement à ce qui est admis.

Or, cette espèce de prévision vient d'être confirmée par de récentes observations.

En effet, M. l'abbé Moigno nous apprend, dans son journal le *Cosmos*, du 27 juin dernier, que M. Robert Main, as-

tronome à l'observatoire de Greenwich, vient, au moyen du micromètre à double image, de déterminer la valeur des diamètres de Mercure, Vénus, Mars et Jupiter. Il résulte de ces délicates observations, que le diamètre de Vénus serait supérieur à celui de la Terre d'environ 1/14e : « *Ce qui est le* » *contraire*, dit M. l'abbé Moigno, *de ce qui est admis dans* » *tous les traités d'astronomie.* »

Cette nouvelle détermination du diamètre de Vénus, a, comme bien vous le pensez, rappelé mon attention sur un sujet que j'avais presque abandonné.

Aussi, n'aurais-je garde d'observer, aujourd'hui, la réserve d'autrefois, en présence d'un fait qui vient si inopinément me donner, en quelque sorte, deux fois raison.

En effet, non-seulement la mesure indiquée par M. Main, confirme à présent mes conjectures sur le diamètre de Vénus, mais encore, en signalant une erreur *de plus* dans une évaluation qui, par exception, est à très-peu de chose près la même dans tous les traités d'astronomie, elle donne raison à la critique que j'ai faite tout à l'heure.

Ne pouvant donc m'appuyer sur des données incontestables, pour entreprendre de justifier, par des chiffres, les vues que je vais avoir l'honneur de vous exposer, je ne vous présenterai ces dernières que sous forme de question.

Cette question que j'adresse aux mathématiciens et à ceux qui possèdent les instruments indispensables pour vérifier des conjectures qui, quoique hardies sans doute, peuvent conduire à quelque vérité utile, cette question, dis-je, peut se formuler ainsi :

EXISTE-T-IL UNE RELATION ENTRE LES VITESSES DE RÉVOLUTION DIURNE ET LES DIAMÈTRES DES PLANÈTES ?

Voyons quels sont les arguments que l'on peut faire valoir en faveur de l'affirmative.

Commençons par l'examen comparatif des rotations et des

diamètres que l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* assigne à toutes les grandes planètes, en substituant, toutefois, au chiffre officiel 0,985, appliqué jusqu'à ce jour au diamètre de Vénus, celui 1,070 qu'a récemment annoncé M. Robert Main.

Nous ne ferons point entrer Mercure dans le tableau suivant, car la durée qu'on attribue à sa rotation, est, comme les évaluations de tous ses autres éléments, très-contestable. Je dirai pourquoi plus loin.

Pour mieux faire ressortir les rapports qui existent entre les rotations et les diamètres, classons d'abord les planètes par ordre de grandeur, en allant de la plus grosse à la plus petite, c'est-à-dire, de Jupiter à Mars, puisque Mercure ne figure point ici.

Puis, plaçons en regard de chaque planète la valeur de son diamètre ainsi que les heures qui représentent la durée de sa révolution diurne.

Si nous considérons le diamètre de la Terre comme 1, nous trouvons les nombres suivants :

PLANÈTES.	DIAMÈTRES.	ROTATIONS.
		Heures. Minutes.
Jupiter	11 225	9 55
Saturne	9 022	10 30
Neptune	4 719	inconnue.
Uranus	4 344	inconnue.
Vénus	1 070	23 21
Terre	1 »	23 56
Mars	0 519	24 37

Vous le voyez, Messieurs, les temps qu'emploient les pla-

nètes pour accomplir leur révolution diurne *augmentent* au fur et à mesure que les diamètres *décroissent*, c'est-à-dire que :

PLUS LE DIAMÈTRE EST PETIT, PLUS LA DURÉE DE ROTATION EST GRANDE.

Or, il y a, d'après le calcul des probabilités, plus d'un milliard contre un à parier que, quelque abstruse que soit cette corrélation, elle n'est pas l'effet du hasard, mais qu'elle trahit une grande loi harmonique.

Cette loi est sans doute très complexe, car les densités différentes des planètes, leurs attractions réciproques, leurs condensations successives et plus ou moins rapides, leurs masses, l'inclinaison des axes de rotation sur le plan même de leurs orbites, l'inclinaison et l'excentricité de ces orbites, l'aplatissement des pôles, d'effroyables cataclysmes, et peut-être bien aussi la résistance de l'éther, ont pu jeter, à la longue, le trouble dans l'harmonie des rapports qui dûrent à l'origine exister entre les rotations et les diamètres; mais le tableau précédent prouve, de la manière la plus frappante, que toutes ces causes de perturbation n'ont pas affecté les rapports précités au point de n'en laisser aucune trace de nos jours.

Or, cette loi qui n'a pas encore été trouvée, que je sache du moins, et qui probablement ne pourra l'être de sitôt, en raison de l'incertitude des valeurs assignées jusqu'à présent par la science à une foule de phénomènes qui doivent, sans aucun doute, entrer comme éléments dans les calculs, cette loi, dis-je, voyons si les idées cosmogoniques de Laplace ne la feraient pas aussi pressentir.

Voici un résumé de ce que cet illustre savant dit au sujet de la formation du système planétaire :

« Quelle que soit la nature de la cause qui a produit ou

dirigé, à l'origine, les mouvements des planètes, il faut qu'elle ait embrassé tous ces corps, et, vu la distance prodigieuse qui les sépare, elle ne peut avoir été qu'un fluide d'une immense étendue. Pour leur avoir donné, dans le même sens, un mouvement presque circulaire autour du Soleil, il faut que ce fluide ait environné cet astre comme une atmosphère. La considération des mouvements planétaires nous conduit donc à penser qu'en vertu d'une chaleur excessive, l'atmosphère du Soleil s'est primitivement étendue au-delà des orbes de toutes les planètes, et qu'elle s'est resserrée successivement jusqu'à ses limites actuelles.

» Dans l'état primitif où nous supposons le Soleil, il ressemblait aux nébuleuses que le télescope nous montre composées d'un noyau plus ou moins brillant, entouré d'une nébulosité qui, en se condensant à la surface du noyau, le transforme en étoile. Si l'on conçoit, par analogie, toutes les étoiles formées de la même manière, on peut imaginer leur état antérieur de nébulosité, précédé lui-même par d'autres états, dans lesquels la matière était de plus en plus diffuse, le noyau étant de moins en moins lumineux. On arrive ainsi, en remontant aussi loin qu'il est possible, à une nebulosité tellement diffuse que l'on pourrait à peine en soupçonner l'existence.

» Tel est, en effet, le premier état des nébuleuses qu'Herschel a observées avec un soin particulier, au moyen de ses puissants télescopes, et dans lesquelles il a suivi le progrès de la condensation, non sur une seule, (ces progrès ne pouvant devenir sensibles pour nous qu'après des siècles), mais sur leur ensemble, à peu près comme on peut, dans une vaste forêt, suivre l'accroissement des arbres, sur les individus de divers âges qu'elle renferme. Il a d'abord observé la matière nébuleuse répandue en amas divers, dans les différentes parties du ciel dont elle occupe une grande étendue.

Il a vu, dans quelques-uns de ces amas, cette matière faiblement condensée autour d'un ou de plusieurs noyaux peu brillants. Dans d'autres nébuleuses ces noyaux brillent davantage relativement à la nébulosité qui les environne. Les atmosphères de chaque noyau venant à se séparer par une condensation ultérieure, il en résulte des nébuleuses multiples formées de noyaux brillants très voisins, et environnés chacun d'une atmosphère. Quelquefois la matière nébuleuse, en se condensant d'une manière uniforme a produit les nébuleuses que l'on nomme *planétaires* Enfin, un plus grand degré de condensation transforme toutes ces nébuleuses en étoiles. Les nébuleuses classées d'après cette vue philosophique, indiquent avec une extrême vraisemblance leur transformation future en étoiles, et l'état antérieur de nébulosité des étoiles existantes. »

Cela admis, Laplace redescend, par le progrès de la condensation de la matière nébuleuse, à la considération du Soleil environné autrefois d'une vaste atmosphère.

Ainsi il suppose que, dans l'origine, le Soleil et tous les corps qui circulent autour de lui ne formaient qu'une seule nébuleuse, animée d'un mouvement de rotation autour d'une ligne passant par son centre, et s'étendant jusqu'à l'orbite de la planète la plus éloignée, et même au-delà.

A l'aide d'ingénieux raisonnements, que je ne reproduirai point ici, dans la crainte d'abuser de votre patience, il démontre que, par suite du refroidissement de la matière diffuse et de l'accroissement de rotation imprimé au noyau central par la chute progressive, sur ce noyau, des matières condensées, les molécules *extrêmes* de la nébuleuse se sont trouvées abandonnées à des limites successives, dans le plan de l'équateur de l'astre central. Chaque portion ainsi abandonnée, au point où sa force centrifuge était balancée par sa pesanteur, a dû par conséquent cesser de faire corps avec le

reste de la masse et s'en séparer sous forme d'un anneau tournant autour de son centre, avec la vitesse qu'il possédait à l'instant où il s'est détaché.

« Le frottement mutuel des molécules de chaque anneau, ajoute Laplace, a dû accélérer les unes et retarder les autres, jusqu'à ce qu'elles aient acquis un même mouvement angulaire. Ainsi, les *vitesses réelles des molécules plus éloignées du centre de l'astre, ont été plus grandes.* La cause suivante a dû contribuer encore à cette différence de vitesse. Les molécules les plus distantes du Soleil et qui, par les effets du refroidissement et de la condensation, s'en sont rapprochées pour former la partie supérieure de l'anneau, ont toujours décrit des aires proportionnelles aux temps, puisque la force centrale dont elles étaient animées, a été constamment dirigée vers cet astre; or, cette constance des aires exige un accroissement de vitesse, à mesure qu'elles s'en sont rapprochées. On voit que la même cause a dû diminuer la vitesse des molécules qui se sont élevées vers l'anneau, pour former sa partie inférieure.

» Si toutes les molécules d'un anneau de vapeurs continuaient à se condenser sans se désunir, elles formeraient à la longue un anneau liquide ou solide. Mais la régularité que cette formation exige dans toutes les parties de l'anneau et dans leur refroidissement, a dû rendre ce phénomène extrêmement rare. Aussi le système solaire n'en offre-t-il qu'un seul exemple, celui des anneaux de Saturne. Presque toujours chaque anneau de vapeur a dû se rompre en plusieurs masses qui, mues avec des vitesses très peu différentes, ont continue de circuler à la même distance autour du Soleil. *Ces masses*, dit l'auteur de la *Mécanique céleste*, *ont dû prendre une forme sphéroïdique avec un mouvement de rotation dirigé dans le sens de leur révolution, puisque leurs molécules inférieures avaient moins de vitesse réelle que les supérieures.* »

J'insiste, Messieurs, sur cette dernière phrase, car elle est la pierre de touche des inductions que je hasarderai tout à l'heure. Je la répète donc, en appuyant sur chaque mot :

« CES MASSES ONT DÛ PRENDRE UNE FORME SPHÉROÏDIQUE, AVEC UN MOUVEMENT DE ROTATION DIRIGÉ DANS LE SENS DE LEUR RÉVOLUTION, PUISQUE LEURS MOLÉCULES INFÉRIEURES AVAIENT MOINS DE VITESSE RÉELLE QUE LES SUPÉRIEURES. »

Que conclure de cette ingénieuse conception ? c'est que chaque sphère dut sa rotation à l'excès de vitesse des molécules supérieures sur celle des molécules inférieures; c'est que plus était grand l'intervalle qui, à l'heure de la rupture des anneaux nébuleux, séparait la partie inférieure (ou concave) des anneaux, de celle supérieure (ou convexe), plus dut être grande aussi la force qui détermina le mouvement rotatoire, force que l'on peut comparer à une sorte de choc tangentiel imprimé aux parties extrêmes des anneaux, à l'instant immédiat de leur transformation en sphères.

Ce qui revient à dire que, plus leurs diamètres équatoriaux furent grands à l'heure de cette immense évènement, plus les équateurs de ces sphères durent tourner rapidement. Le tableau ci-dessus le prouve avec évidence.

En effet, dans l'anneau primitif, destiné à former Jupiter, (la plus grosse planète de notre système), la distance qui séparait les molécules inférieures de celles supérieures, était énorme comparativement à la distance qui existait entre les molécules extrêmes de l'anneau réservé à Mars.

Aussi, malgré les différents degrés de condensation par lesquels ont pu passer à la longue ces deux planètes extrêmes, malgré les modifications qui ont dû en être la conséquence, on voit que la cause originelle et déterminante des vitesses de leur rotation, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Chaque point de l'équateur de Jupiter, tourne très-vite

(101,300 lieues en 9 heures 55 minutes, temps de sa révolution diurne), au lieu que chaque point de l'équateur de Mars tourne très-lentement (4670 lieues dans les 24 heures 37 minutes qu'exige sa révolution diurne), ce qui fait que chaque habitant de l'équateur de Jupiter est emporté, dans le mouvement de rotation, avec une rapidité de 10,200 lieues environ à l'heure, tandis que chaque habitant de l'équateur de Mars l'est avec une vitesse de 190 lieues seulement, dans le même espace de temps.

Ce rapport inverse des rotations et des diamètres se remarque, comme le montrent les deux colonnes du tableau ci-dessus, dans toutes les autres grandes planètes comprises entre les deux extrêmes que nous avons choisies, c'est-à-dire, entre Jupiter et Mars.

Mercure, seul, comparé à Mars, déroge à cette relation remarquable. Son diamètre est évalué à 0,391 ; il est donc plus petit que celui de Mars, évalué à 0,519. Il s'en suit que sa rotation (d'après les considérations qui précèdent), devrait être plus lente que celle de cette autre planète.

Or, il y a ici infraction à la règle ; car dans les tables publiées par le Bureau des Longitudes, on trouve que la rotation diurne de Mercure s'effectue en 24 heures 5 minutes seulement, tandis que celle de Mars exige 24 heures 37 minutes.

Alors, de quatre choses l'une :

Ou la rotation attribuée à Mars est trop lente, s'il est vrai que son diamètre est supérieur à celui de Mercure.

Ou bien la rotation attribuée à Mercure est trop rapide si son diamètre est inférieur à celui de Mars.

Ou le diamètre admis pour Mars est trop grand, si la durée de sa rotation est certaine.

Ou, enfin, le diamètre de Mercure est trop petit, s'il est

vrai que cette planète tourne sur elle-même en 24 heures 5 minutes seulement.

Voyons donc où pourrait être l'erreur.

Mars est une planète supérieure, c'est-à-dire, plus éloignée que nous du Soleil. Il est visible une grande partie de l'année. Recevant moins de rayons lumineux que Mercure, il est moins brillant que lui, ce qui diminue les chances d'erreur provenant de l'irradiation. Ses taches, ses montagnes sont plus apparentes. Sa marche à travers les constellations est plus lente, puisqu'il met 687 jours environ (686,9796) à accomplir sa révolution autour du Soleil, tandis que Mercure n'en emploie que 88 à peu près (87,9692).

Il est donc bien plus facile d'observer Mars que Mercure ; les observations faites sur le premier, doivent conséquemment être plus certaines que celles faites sur le second. D'ailleurs, comme à une certaine époque de l'année il se trouve plus rapproché de la terre que Mercure, l'évaluation qui a été faite de son diamètre et de sa rotation, doivent offrir plus de garantie que celle qui a été obtenue pour les éléments correspondants de Mercure.

En effet, Mercure est une planète inférieure, qui ne se montre que pendant fort peu de temps à l'horizon. Elle est même très-rarement visible; Copernic se plaignait, sur son lit de mort, à l'âge de 70 ans, de n'avoir pu, malgré ses efforts, l'apercevoir. Elle reste, en quelque sorte, toujours plongée dans les rayons solaires. Lorsqu'elle se montre, elle brille d'un si vif éclat, qu'elle scintille parfois comme une étoile. Aussi cette planète est-elle excessivement difficile à observer, et la durée qu'on assigne à sa révolution diurne est-elle très contestable.

D'ailleurs, M. de Humboldt a cru prudent de ne pas mentionner la valeur de cette rotation dans la table qui se trouve à la page 492 du tome III du *Cosmos*.

Il fait même plus; il dit, page 517 : « Des observations » *trop peu certaines* sur la forme de la corne méridionale du » croissant de Mercure et la découverte d'une bande obscure » qui, vers l'Est, est absolument noire, ont *amené* Schrœter » et Harding à fixer, comme durée de sa rotation, l'espace » de 24 heures et 5 minutes. »

Nous sommes donc fondé à admettre que l'erreur porte ou sur le diamètre, ou sur la durée de la rotation de Mercure.

Or, comme son diamètre a pu être assez bien étudié lors de ses passages sous le disque du Soleil, tout porte à croire que c'est la rotation admise qui est inexacte. L'argumentation qui précède nous permet donc de prédire que, tôt ou tard, on trouvera, pour la révolution diurne de cette planète, une durée comprise entre 24 h. 40 m. et 25 heures.

Il en est de même pour Uranus et Neptune.

Quand la puissance des instruments le permettra, on devra trouver pour Neptune une rotation plus lente que celle de Saturne, et plus rapide que celle d'Uranus, car le diamètre de Neptune est plus petit que celui de la première de ces planètes, et plus grand que celui de la seconde.

Quant à Uranus, il devra tourner moins vite que Neptune, et plus vite que Vénus, attendu qu'il est placé entre ces deux astres dans l'échelle des valeurs assignées aux diamètres.

Enfin, toutes les planètes télescopiques doivent tourner sur elles-mêmes avec une excessive lenteur, et proportionnellement à la grandeur de leurs diamètres respectifs.

Ces quatre inductions qui découlent de la loi empirique formulée plus haut, servent de conclusion au travail que je viens d'avoir l'honneur de communiquer à l'Académie.

Puissent ces inductions donner lieu à des observations faites en vue d'en approfondir la portée.

Puissent, à leur tour, ces observations assurer aux valeurs

que la science a mission de publier sur les éléments du système solaire, une exactitude que ces évaluations n'ont malheureusement pas eue jusqu'à ce jour, et fournir alors, à quelque savant heureux, la possibilité de dégager, du conflit de ces éléments réels, la formule de la loi immuable qui doit relier les vitesses des rotations aux grandeurs des diamètres.

Le Mémoire qui précède a été l'objet d'une correspondance que M. Édouard Gand a résumée dans la notice suivante :

(Séance du 10 *Juillet* 1857. *)*

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de vous lire, le 12 juillet 1856, un mémoire sur l'*Examen comparatif des diamètres et des révolutions diurnes des planètes.*

Je vous ai signalé un fait vraiment extraordinaire, à savoir que, pour presque toutes les planètes qui offrent un disque mesurable, la durée de la rotation diurne autour de l'axe est d'autant plus courte que l'astre est plus volumineux.

Il est vrai que, d'après l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* et tous les traités d'astronomie, Vénus et Mercure dérogeraient à cette relation.

Mais, comme je vous l'ai annoncé, un travail fort intéressant, inséré dans le xxv^e^ volume du *Bulletin de la Société Royale astronomique* de Londres, par M. Robert Main, astronome à l'Observatoire de Greenwich, était venu, le 11 avril 1856, infirmer l'évaluation attribuée, jusqu'à ce jour, par les auteurs et les savants, au diamètre de Vénus.

De ce travail, exécuté avec autant de soins que de persévérance, il résultait en effet que Vénus serait de $\frac{1}{11^e}$ plus grosse que la Terre.

Cette révélation, je le répète, donna tout-à-coup une confirmation inespérée à l'idée que j'avais depuis longtemps conçue, et je n'hésitais plus à vous communiquer mes conjectures sur une loi harmonique qui acquérait ainsi un nouveau degré de probabilité, pour ne pas dire d'évidence.

Si, de son côté, Mercure restait en quelque sorte rebelle à cette loi, une semblable infraction pouvait fort bien être imputée à une foule de causes d'erreurs provenant des difficultés inhérentes à l'observation de cet astre. Il m'était conséquemment permis de révoquer en doute les mesures publiées jusqu'à ce jour sur cette fugitive et éblouissante planète, mesures si contradictoires et si contestées par les savants eux-mêmes.

Je formulai donc hardiment, devant vous d'abord, mon opinion sur la relation qui se manifeste entre la durée des révolutions diurnes et les diamètres des planètes.

Puis, désireux de savoir ce qu'en pensait l'astronome anglais, je lui adressai, le 21 août 1856, un exemplaire de mon petit mémoire.

La réponse ne se fit pas attendre. Le 25 août, M. Robert Main m'écrivait une lettre dont j'extrais le passage suivant :

« J'ai été très-frappé *(I was very much struck)* de la connexité que vous me signalez entre les diamètres et les rotations des planètes, et, bien que dans l'état actuel de la science, on ne puisse la considérer que comme une loi empirique, cependant en raison de sa persistance à se manifester dans tous les cas où les temps des rotations et les diamètres linéaires ont été bien établis, il est excessivement probable que ce fait accuse une relation physique, inconnue jusqu'à ce jour.

» Je suis heureux de vous informer que l'Observatoire Royal de Greenwich est sur le point de posséder un téles-

» cope de la plus grande puissance, et je ferai, en temps,
» tout mon possible pour l'appliquer *efficacement* aux re-
» cherches que me suggère votre travail. »

Une deuxième lettre, datée du 12 novembre suivant, m'annonce l'envoi du mémoire contenant la mesure des disques des planètes, valeur déterminée au moyen du micromètre à double image.

« J'espère, me dit M. Main, que vous serez à même de
» juger, d'après l'inspection des colonnes relatives à Vénus,
» combien l'évaluation attribuée à cette planète est digne de
» confiance. »

En effet, Messieurs, les observations de ce patient et habile astronome ont commencé le 7 janvier 1840, et ont été poursuivies avec assiduité jusqu'au 2 septembre 1852.

Ainsi, pendant 12 ans, Vénus a été l'objet d'incessantes recherches de la part de M. Robert Main.

Cela prouve l'importance qu'on attache à connaître, le plus exactement possible, les éléments de cette planète.

La question à résoudre est celle-ci : Vénus est-elle moins grosse ou plus grosse que la Terre?

Tous les astronomes ont, jusqu'à ce jour, annoncé que Vénus est plus petite que notre globe.

Seul, M. Robert Main, soutient le contraire, et il apporte à l'appui de son dire des documents qui paraissent d'une valeur incontestable.

Cependant, un contradicteur vient de surgir dans la personne du R. P. Secchi, astronome italien.

Ce savant a communiqué récemment à l'Académie des Sciences le résultat de *quelques* observations faites sur la planète Vénus, à l'époque de sa conjonction inférieure.

Laissons parler M. Secchi :

« Cette conjonction inférieure, dit-il, a eu lieu le 9 mai 1857, et j'ai pris tous les soins possibles pour vérifier quel-

ques-uns des phénomènes que l'on dit avoir aperçus dans des circonstances pareilles. Je cherchai d'abord si je pouvais voir tout entier le disque de la planète ; mais cela ne m'a pas été possible ; cependant, j'ai sûrement aperçu le prolongement du croissant de la phase notablement au-delà de la demi-circonférence, et j'ai même réussi à obtenir, dans les meilleurs moments, une suite de mesures très-bien d'accord entre elles, du diamètre de la planète et de la largeur de la phase visible. La largeur du croissant n'excédait pas quatre dixièmes de seconde, et, chose singulière, dans une portion un peu au-delà du milieu, il présentait une diminution soudaine de largeur qui était due sans doute à la présence d'une tache. Les résultats des mesures sont les suivantes :

» Temps moyen de Rome, 8 mai, 22 h. 18 m. (compte astronomique) :

Diamètre de Vénus . . . . . 57", 15.

. . . . . .

» De la mesure précédente, on conclut pour le demi-diamètre de Vénus, à la distance unité, la valeur 8", 206.

» Une autre mesure faite le 9 février de cette année, avec un excellent état d'atmosphère, à 4 heures, temps moyen, pendant que le Soleil était sur l'horizon, donna le résultat 8", 259.

» Mais le 8 février, l'ayant mesuré par un ciel, aussi très-favorable, peu après le coucher du Soleil, j'ai trouvé 8", 625.

» Le 22 décembre 1856, au Soleil couchant, j'ai eu 8", 600.

» La moyenne des mesures de nuit est donc. 8", 610.
et celle des mesures de jour. . . . . 8", 232.

» La différence très-forte. . . 0", 378,

ne laisse aucun doute sur la réalité de la divergence entre les deux résultats, et l'on ne saurait hésiter sur sa véritable source, c'est-à-dire une diffusion apparente du diamètre par l'irradiation.

» Je crois, dit encore M. Secchi, que les mesures de jour, et surtout dans la dernière circonstance de phase minimum, sont préférables à toutes les autres, si la force de l'instrument permet de voir l'arc illuminé, et si l'air est assez favorable, car alors on peut mesurer la distance des deux cornes très-déliées comme on mesure les étoiles doubles, et conséquemment toute source d'irrégularité propre au micromètre à fil, dans la mesure des diamètres planétaires, est éliminée. On peut donc conclure que Vénus est *plus petite* que la Terre. »

Comme vous devez bien le penser, Messieurs, ces derniers chiffres, qui renversaient si brusquement l'hypothèse qu'était venu fortement étayer la découverte de M. Main, me causèrent un légitime désappointement.

Aussi, me suis-je empressé d'adresser à l'observateur anglais un extrait de la note de l'observateur italien. J'avais hâte tout à la fois de signaler à l'astronome de Greenwich, l'apparition d'un antagoniste dont le talent est incontestable, et de connaître son opinion sur les révélations du Directeur de l'Observatoire de Rome.

Voici la traduction littérale de la réponse que je viens de recevoir :

« Observatoire Royal de Greenwich,

» 3 juillet 1857.

» Cher Monsieur,

» Je vous remercie d'avoir bien voulu attirer mon attention sur les mesures de M. Secchi, relatives au disque » de Vénus. Comme elles n'établissent aucune conclusion » définitive, je n'y attache pas une grande importance.

» Et d'abord, je crois qu'il se sert du micromètre à fil mé-
» tallique, instrument qui, j'en suis convaincu, est très-
» insuffisant pour déterminer des quantités aussi délicates
» que celles qui ont trait à la mesure des disques plané-
» taires.

» En second lieu, un simple résultat ne peut invalider
» (*invalidate*) une longue série d'observations faites (depuis
» 12 ans) dans une foule de circonstances très-variées.

» Troisièmement enfin, si les mesures de M. Secchi sont
» correctes, son procédé pour déterminer la valeur de l'irra-
» diation par la comparaison des observations de jour avec
» celles du soir, ce procédé, dis-je, est mauvais, et je suis
» surpris que ce savant ait donné son résultat au public, avec
» tant de précipitation.

» Nous continuons toujours, à notre observatoire, les
» mesures de Vénus. » Je suis, etc....

Ainsi, M. Robert Main oppose à M. Secchi trois objections qui me paraissent sérieuses, la première sur la nature du micromètre, la seconde sur le nombre insignifiant d'observations faites à Rome, la troisième sur le procédé employé pour évaluer l'irradiation.

Vénus aurait donc, jusqu'à plus ample preuve du contraire, un diamètre supérieur à celui de la Terre, et elle ne dérogerait par conséquent point à la loi empirique dont il a été question au début de cette notice.

En attendant, Messieurs, que les observations poursuivies par M. Robert Main viennent donner une nouvelle et éclatante confirmation aux récentes évaluations publiées, sur Vénus, par cet habile observateur, j'ai pensé que, peut-être, vous recevriez avec quelque intérêt la présente communication.

A PROPOS DE RISTORI

E. LEGOUVÉ, EURIPIDE,

Traduction nouvelle de la Médée grecque,

Par H. DAUPHIN, Membre titulaire.

I.

Une traduction nouvelle de la Médée d'Euripide serait aujourd'hui sans intérêt, dans l'état de discrédit où est tombée la tragédie classique, si ce travail, lié à un fait récent, qui aura sa place dans l'histoire des arts, ne m'avait été comme inspiré par une grande artiste qu'Amiens a possédée quelques jours, et a pu juger dans ce personnage si terrible de Médée. Le 10 août 1856, Adélaïde Ristori, revenant de Londres, où l'avait précédée le bruit de ses triomphes à Paris, parut sur le théâtre d'Amiens avec une troupe italienne, pour y jouer la tragédie, qu'on n'y connaît plus guères, dans une langue moins connue encore. C'était *l'admirable* Ristori, ainsi acclamée par la presse parisienne; c'était l'idole du jour, fêtée par l'élite des connaisseurs, comparée à notre illustre Rachel qui, rentrée dans Phèdre, dans le temps même où Ristori jouait aux Italiens, n'avait point fait pâlir la nouvelle étoile. Tout était plein de son nom. Amiens, qui a rarement de ces bonnes

fortunes, sait au moins en jouir quand elles se présentent, et la représentation de Médée fut, dans cette ville, pour les amis de l'art dramatique, un évènement mémorable.

Quand je revis Médée, sans autre préparation qu'un souvenir lointain et confus de M.lle Georges, qui représenta ici, il y a plus de 40 ans, la Médée de Corneille, j'étais loin de m'attendre au pathétique saisissant de l'œuvre nouvelle de M. Legouvé. A vrai dire, l'artiste seule m'attirait, et j'avais depuis longtemps condamné, comme atteint d'un vice radical, un sujet qui, tant de fois remanié depuis Euripide, ne me paraissait plus qu'un thême à froides déclamations. Quel intérêt prendre à une femme, qui s'est souillée de crimes pour un ingrat qui ne l'aime plus, pour un ambitieux qui ne l'a peut-être jamais aimée, à une mère qui égorge ses enfants pour châtier un mari infidèle, à une magicienne à qui son art refuse le philtre dont elle aurait besoin? L'atrocité d'une vengeance inspirée moins par l'amour que par la fierté offensée, le merveilleux inhérent au sujet et si peu conforme à nos habitudes d'esprit, ces vices, plus sensibles sur la scène française, me semblaient ne laisser place qu'au talent d'une artiste habile. Au lieu d'un chef-d'œuvre, qu'après Corneille, Longepierre et tant d'autres, je n'espérais plus, je comptais sur les illusions de l'art scénique. Une grande tragédienne élève tout à sa hauteur.

Mais je fus satisfait au-delà de mon attente; et, toutes réserves faites au point de vue de la simplicité du modèle antique, la Médée de M. Legouvé, traduite par un véritable poète, Montanelli, me révéla une puissance de composition dont je ne croyais pas ce sujet susceptible, un mérite propre et indépendant du jeu de son interprète. Malgré le prestige d'un talent mimique incomparable, l'œuvre, si elle ne domi-

nait l'artiste, était au moins à son niveau, et ne lui devait que l'avantage d'avoir été mise par elle dans tout son lustre.

De son côté l'actrice, dans ce grand rôle, devait beaucoup au poète; car je l'ai vue depuis dans Myrrha et dans Camma, cette œuvre originale du traducteur de Médée; mais nulle part Adélaïde Ristori n'a trouvé un champ plus large, pour y déployer ses qualités. Là seulement elle est complète, amante et mère, femme tendre, amère, douce et terrrible. Ce rôle la résume toute, et la marque au front d'un nom désormais inséparable du sien. Ceux qui ne l'ont vue qu'ici n'ont pu l'apprécier pleinement dans les quelques heures qui leur ont été données pour la comprendre, la sentir et la comparer aux grandes tragédiennes, restées comme types de l'art dans leurs souvenirs. Mais pourtant que de choses ont dû être saisies dans ces rapides instants ! Ils ont vu la reine de Colchos tour à tour suppliante et hautaine, résignée et farouche, pleine de remords et de tendresse, avec des instincts sauvages de jalousie et de vengeance. Ils l'ont vue bondir sous l'insulte et respirer le carnage. Ironie poignante, douleur amère, haîne implacable contre la femme qui lui vole à la fois son mari et le cœur de ses enfants, combats intérieurs et triomphe de l'amour maternel, suprême effort pour arracher ses fils à des périls qui hâtent le coup parricide, renvoi du forfait accompli à son véritable auteur, ils ont suivi et admiré ce jeu terrible des passions; et jamais dans la peinture de faits qui révoltent la nature, il ne s'est produit tant de naturel et de vérité.

C'est là en effet ce qui, à mes yeux, constitue la perfection de Ristori. C'est en restant toujours, si haut qu'elle monte, dans la sphère de l'humanité, qu'à force de pathétique, elle atteint le comble de l'art. Elle a compris que l'esprit moderne rejette le cothurne, et le masque, et le porte-voix de Melpomène, moyens inventés pour l'imitation d'une nature supé-

rieure qu'on n'admet plus guères aujourd'hui. Il lui suffit d'ennoblir la nôtre jusques dans ses passions les plus emportées. Déjà Talma et Rachel étaient entrés dans cette voie, où est le salut de la tragédie classique et l'avenir de notre scène. Le mérite de Ristori est d'être allée jusqu'au bout, et d'avoir rétabli la nature humaine dans toute sa vérité, avec la portion d'idéal qui lui appartient. C'est ainsi qu'elle a su tirer de Myrrha des effets surprenants, et nous intéresser au tableau d'une passion abominable. L'analyse savante du cœur humain dans une jeune fille qui s'ignore, s'interroge avec effroi, laisse enfin échapper son secret et meurt de honte, peut seule rendre raison de ce miracle.

A ce point de vue, Ristori est vraiment admirable. Il m'a paru qu'en elle tout concourait, par de merveilleux dons, à réaliser le type le plus parfait de la muse tragique moderne. Grande et souple, elle impose et plait d'abord par un visage noble et gracieux. La force expressive de ses yeux, la beauté de ses bras et de ses mains, sa désinvolture italienne, donnent à sa pantomime toujours active et plus accentuée que celle de nos artistes, une puissance et un charme irrésistibles. Comme elle écoute! comme, avant de parler, elle a déjà répondu par les éclairs de ses yeux, et par les divers aspects de sa physionomie mobile! soit qu'à demi baissée, elle tienne ses enfants entre ses genoux et les presse contre son cœur, soit qu'elle fuie et traverse la scène en les emportant dans ses bras, soit même qu'elle tombe comme foudroyée par la douleur, Médée ne déroge point à sa dignité. Tout est grâce, élégance exquise dans ses mouvements les plus désordonnés. Ses poses, qui varient sans cesse, la trouvent toujours drapée comme il convient, sans qu'elle paraisse y avoir songé, tant qu'il y a d'accord entre ses sentiments et son maintien. Moins habile peut-être que Rachel à reproduire les formes sévères de la

statuaire antique, elle excelle à rendre le mouvement des groupes, c'est-à-dire à faire tableau. Du reste rien de théâtral dans sa marche, rien de compassé ni de raide. Elle va, court, bondit ou se glisse, elle ramperait au besoin sans s'avilir.

Quant à son jeu parlé, la différence de langue m'oblige à distinguer la musique et les paroles. Trop peu versé dans la pratique de l'italien, je n'oserais dire que rien ne m'a échappé de ces traits vifs et rapides qu'aiguise la passion. Mais une chose à remarquer, à l'honneur de la grande artiste, c'est que, de tous ceux qui lui prêtaient leur concours, italiens comme elle, aucun ne m'apportait des sons distincts et intelligibles. Ristori seule se faisait comprendre, comme si les vrais accents du cœur, cette langue universelle, m'eussent donné la clé de l'accent italien qui, privé de cette consonance morale, produit à l'oreille de l'étranger une chanson bizarre. Mais, dans le jeu de Ristori, il y a d'abord une musique ravissante. Quoique le timbre de sa voix n'ait rien qui frappe et laisse un souvenir, son organe suffit amplement aux effets dramatiques. Elle s'étudie plutôt à le contenir qu'à le forcer. J'étais suspendu à ses lèvres, et je n'ai rien perdu des nuances délicates de ses intonations. Comme ce dilettante, (auquel je ressemblais un peu malgré moi) dont l'oreille goûte avidement une mélodie, abstraction faite des paroles, j'étais tout aux inflexions de sa voix qui par ses murmures, ses éclats et ses défaillances, me révélait tant de choses. J'observais qu'à la différence de l'ancienne école, elle ne posait point sur le mot en traînant le vers. J'admirais son débit net, accentué, rapide. Je comprenais pourquoi tout Paris avait voulu la voir, et avait fêté son troisième retour, avec un enthousiasme que n'avait affaibli ni la médiocrité de son entourage, ni l'ignorance à peu près générale de son idiôme.

Mais que dirai-je de l'expression donnée aux paroles? Je

connaissais l'œuvre de M. Legouvé, riche de situations neuves et fortes, remplie de vers heureux, qui se gravent dans la mémoire. Le traducteur ayant presque toujours rendu le mot pour le mot, je pouvais suivre, et voici ce qui m'a frappé : Ristori compose largement; elle ne voit dans une tirade qu'une impression à produire, et dans le vers qu'un mot à mettre en relief. Elle sait qu'on affaiblit en détaillant trop. Par sa diction aussi naturelle que savante, elle porte la lumière dans les profondeurs de ce rôle de Médée, qui offre tous les caractères de la passion chez la femme; et cette passion, qui fait jaillir de son cœur mille traits enflammés, empreint chacune de ses paroles d'une vertu étrange et saisissante.

Quand elle a découvert que le fiancé de cette jeune fille, à qui elle s'est adressée d'abord en suppliante, est Jason, elle s'écrie : « Lui, ton époux !.. peut-être. »

Ei sposo tuo !... vedremo.

Ce *nous verrons* dans la bouche d'une magicienne puissante, fait frissonner.

A son mari parjure, qui vient avec embarras lui proposer un divorce, elle répond lorsqu'elle a enfin saisi sa pensée : — *Ah ! ripudiar mi !* — ironie froide qui précède l'éruption du volcan. Jason insiste et se prévaut de l'intérêt de ses enfants. C'est alors qu'elle éclate : « Tais-toi ! tais-toi ! »

Abriter tes amours sous ton titre de père,
Voilà qui passe tout, et tu me fais horreur!

Sotto l'usbergo del nomarti padre
Amoreggiar ! Ciò eccede ogni misura...
Orror mi fai.

Et, pour terminer le débat, ce vers dit d'un ton sec et résolu :

Ah! mon aveu te manque; eh bien, je le refuse.
Ah! mio assenso ti manca! io tel rifiuto.

Jason s'est retiré en lui prodiguant l'outrage. La lionne bondit altérée de sang, et pousse des cris sauvages :

Sangue! sangue! strazziar, spezziar suo cuore!

Après avoir vainement supplié Creüse de lui laisser son mari, lorsque Jason veut à son tour lui enlever ses enfants, qui seront plus heureux avec lui, en voyant qu'il les aime, elle s'écrie avec une joie féroce : J'ai trouvé ma vengeance!

Io trovato ho mia vendetta.

Et plus tard, frappée du dernier coup, quand elle en vient à douter de ses fils, qui hésitent à la suivre en exil, quand elle sent qu'on lui a dérobé leur cœur, son désespoir prend un accent déchirant : « Laissez-moi! laissez-moi!.. partez tous. »

Mon cœur ne veut plus rien, pas plus d'eux que de vous.
Mes enfants! mes enfants! j'ai perdu mes enfants!

Lasciate mi, lasciate mi!...
Mio cuor nulla più vuol, nè voi nè dessi.
Figli, miei figli! ho perduto i miei figli!

La tendresse maternelle reparaît bientôt; car il y a dans la fougueuse Médée des trésors de tendresse, et pour son époux qu'elle a retrouvé avec tant de joie, et pour cette jeune Creüse qu'elle aimait avant d'avoir découvert en elle une rivale. Ristori excelle dans ces chaudes effusions du cœur. L'amour maternel l'emporte et fait tomber le fer parricide. Elle a touché les mains de ses chers petits. Sa bouche a pressé leurs lèvres. Elle s'est écriée :

Venez, venez, enfants! je pardonne... en mes bras!
Je le lis dans vos yeux, vous n'êtes plus ingrats.

Venite figli miei! venite! in tutto
Vi perdono. Fra mie braccia io vi stringa!
Non siete ingrati più! mel dice il guardo.

Elle va fuir avec eux. Mais déjà elle s'est vengée sur Creüse au moyen du voile empoisonné. Le peuple, furieux de sa mort, accourt pour châtier la coupable. Médée assaillie, traquée, emporte ses fils dans ses bras et cherche vainement une issue. Le roi ordonne qu'on saisisse la mère et les enfants. — Vous ne les aurez pas! dit-elle en rugissant — *non gli avrete!* — et elle les poignarde au pied de la statue de Saturne. Jason accourt pour les sauver : — Morts! s'écrie-t-il... et qui les a tués? — Médée debout, horrible comme Némésis armée du fouet vengeur, lui répondant en l'indiquant à tous de la main... C'est toi!

Chi gli uccise? — Tu!

Voilà des mots que Ristori jette admirablement. Mais pour savoir jusqu'où elle porte la science du débit, cette première partie de l'art, il faut la suivre et l'étudier dans ces grandes scènes où la passion déploie toutes ses habiletés, toutes ses ruses, toutes ses fureurs. Comme elle dit juste et sait employer tous les tons dans ces dialogues serrés, qui sont des luttes à outrance de Médée avec sa rivale, ou avec son époux infidèle! Quelles peintures! quels récits! Son baiser d'adieu à sa mère endormie, au moment où elle a quitté le toit paternel, nous arrache des larmes. Le meurtre de son frère, qui l'a maudite en lui jetant son sang au visage, nous glace d'épouvante. Dans la même scène, elle est expansive et contenue, ardente et ironique, tendre et sanguinaire. — *Sit medea ferox, invicta que.* — Elle ajoute au précepte d'Horace, et complète

cette haute figure à faces multiples par des contrastes magnifiques. Ici le tableau de la jalousie, mis sous les yeux d'une jeune fille naïve, lui révèle une tigresse, dont elle sentira bientôt les ongles. Là son poignard déjà levé sur sa rivale lui tombe des mains. Ailleurs, forcée de choisir entre ses deux fils, dont l'un sera perdu pour elle, sûre d'eux et fière de leur amour, elle voit que tous deux hésitent à la suivre. Les douleurs de Médée, sa soif de vengeance, ses retours de tendresse maternelle, n'ont peut-être jamais eu de plus éloquent interprète.

Émerveillé d'un si grand talent, je me disais : n'est-ce point là l'actrice de génie qu'il fallait à nos romantiques? Une Ristori française eût peut-être changé les destinées de cette vaillante école, digne d'un meilleur sort! Si madame Dorval, remarquable par de si beaux élans, a paru manquer d'élévation et d'élégance, il ne manque rien à Ristori de ce qui, dans mes rêves, constitue la perfection du genre. Moins idéale et moins correcte que Rachel, plus mobile, plus prodigue de geste et d'action, elle convient mieux au tempérament des générations modernes. Si elle était née en France, elle eût été la Muse romantique!

II.

Le poëme de M. Legouvé (car c'est bien lui que Montanelli offrait au public français, et Ristori nous consolait de l'impuissance où avait été Rachel, déjà gravement atteinte, de nous faire connaître l'original), la Médée nouvelle m'avait suggéré ces réflexions. C'est parce que cette composition m'avait frappé par ses actualités de forme et de couleur, par ses points de contact avec les idées et les sentiments de notre époque, que j'associais dans ma pensée Ristori et le drame

moderne. Oserai-je dire que sur ce sujet, l'un des plus tragiques de l'antiquité, M. Legouvé me paraît avoir fait plutôt un drame qu'une tragédie, au sens ordinaire de ce mot? Je m'attache moins au titre qu'au fond des choses. Loin de le blâmer d'avoir compris à quelles conditions Médée, après tant d'exhibitions malheureuses depuis Sénèque jusqu'à nos jours, pouvait réussir sur la scène française, je le féliciterais plutôt d'avoir brisé l'ancien moule, et refait à neuf une Médée moins haute peut-être et moins terrible, mais plus vivante et ramenée aux proportions de l'humanité. En fait d'art, il n'y a point de type immuable.

Legouvé a sû dramatiser dans le goût moderne, en lui conservant quelque chose du parfum antique, une fable usée, dont il a fait jaillir, par des combinaisons neuves, de riches sources d'intérêt. Le roman, cette forme libre du drame en dehors de la scène, s'est agrandi sous nos yeux au point d'envahir la haute poésie. Il semble que M. Legouvé, qui en connaît toutes les ressources, lui ait emprunté quelque chose de son allure, de ses aspirations philantropiques, et de ses tableaux émouvants. Il a très-heureusement remplacé le chœur par le personnage d'Orphée, l'un des Argonautes, qui a connu Jason et Médée en Colchide, et dont l'intervention active soutient la justice contre la force, oppose le civilisateur au conquérant.

Orphée, chantre de l'avenir, prophète de l'humanité, médiateur entre des passions furieuses, grosses de tempêtes qu'il s'efforce de conjurer, Orphée, loin d'être un hors-d'œuvre, est le ressort principal de toute la machine. Sans lui point d'obstacle, rien qui tienne l'âme en suspens, et tout marche fatalement vers la catastrophe ; ce qui a paru un défaut dans la Médée antique. Ici les attentats sont prévus par un esprit supérieur qui sera peut-être assez fort pour en empêcher l'exécution. Cette idée simple et féconde, d'où dépend tout

l'intérêt du drame, n'était venue à personne avant M. Legouvé, à qui doit en rester l'honneur. C'est Orphée qui, à l'arrivée de Médée à Corinthe, fait rompre, par l'ascendant de sa parole, les projets d'hymen entre Jason et la fille du roi ; c'est lui qui sauve Médée de la fureur du peuple, qui lui fait rendre ses enfants, lorsque, chassée de son asile, elle n'a plus d'autre consolation, qui les lui ramène pour lui dire adieu, quand elle a feint de les vouloir laisser à Corinthe, et qui, ému de sa douleur maternelle, consent à les lui laisser. « Va, pars, prends les tous deux. » — Ce mot qui devait les sauver, cause leur perte. Creüse est morte. Le peuple accourt pour venger ce meurtre sur la coupable et sur sa race. Remise en possession de ses enfants, Médée refuse de les livrer et les tue elle-même. Orphée concourt ainsi, par son imprudente compassion, à la péripétie et à la catastrophe.

Le parricide est atténué. La magicienne est mise à l'arrière-plan. Plus de grotte magique, ni d'incantation, ni de dragons, ni de char volant. Plus ou presque plus de merveilleux. L'intérêt n'est point dans les machines, mais dans la force des situations et dans l'expression pathétique des sentiments. C'est bien pourtant la terrible Médée, qui s'arme plus volontiers du poignard, et qui n'a recours au poison que quand elle se voit chassée, pressée par l'heure, seule au monde, sans enfants et sans un ami. Mais elle a des retours soudains de pitié et de tendresse. Deux fois le fer lui tombe des mains. Prête à frapper sa rivale, qui est venue pour la sauver, elle hésite et s'arrête. La vue de ses enfants la désarme, et fait triompher dans son cœur l'amour maternel.

La description du voile magique, pompeuse dans Corneille, n'a ici que deux vers :

> Ce soir, au même instant, Creüse orne sa tête
> D'un venin plus mortel que cent coups de poignard.

Médée n'entasse pas à plaisir les victimes. Elle ne s'en prend qu'à sa rivale, et la mort de Creüse n'est pas le sujet d'un long récit. Une jeune fille passe sous les colonnes du portique. Des esclaves courent en portant des torches et en poussant des cris :

ORPHÉE.

Quels sont ces cris affreux ?

MÉDÉE, à part.

J'ai peur !

LA JEUNE FILLE.

Creüse !...

ORPHÉE.

Hé bien !

LA JEUNE FILLE.

Elle expire !

MÉDÉE, avec un cri terrible.

Elle expire !...

(A part). Mon crime me saisit !

LA NOURRICE, à la jeune fille.

Qu'as-tu dit ? Quel délire !

LA JEUNE FILLE.

Elle expire, vous dis-je ; un voile empoisonné !...

ORPHÉE, se retournant vers Médée.

Dieux ! un voile !

MÉDÉE, éperdue.

Oui ! le mien ! Celui que j'ai donné !

Voilà un récit en action qui affecte mille fois plus le spectateur qu'un long discours.

Mais le plan et la contexture de la nouvelle Médée la distingue surtout de toutes celles qui la précèdent. D'autres avaient songé, dans ces derniers temps, à rendre la reine de Colchos moins horrible, et Jason plus digne d'intérêt. On trouve même, chose assez curieuse, dans le théâtre étranger, une Médée de l'italien César della Valle, où se trouvent plusieurs traits du dessin adopté par M. Legouvé. Médée arrive à Corinthe sous le nom de la reine de Lesbos, au moment où Jason va épouser la fille du roi. Elle aborde celle-ci dans un entretien où toutes deux se découvrent. Elle demande vainement à sa rivale un sacrifice qu'a droit d'exiger l'épouse légitime. Le nouvel hymen s'accomplit, et la vengeance de Médée le suit de près. Pendant qu'elle est avec ses enfants qu'on lui a permis de revoir, la mort de Creüse retentit au dehors. On accourt; on brise les portes, et Médée égorge ses enfants pour ne pas les livrer à ses ennemis. Elle apparaît à Jason les mains teintes de leur sang. La pièce finit ainsi :

(Jason) : mes fils! mes fils! — (Médée) : tes fils! reprends-les, et je te condamne à vivre.

I figli! li riprendi e vivi!

Voilà des traits frappants de ressemblance avec la pièce nouvelle. Mais soit que M. Legouvé n'ait pas connu le poème italien, soit que pour la construction de sa machine, d'ailleurs si différente, il ait sans scrupule employé des matériaux qu'il pouvait considérer comme son bien, son beau drame offre ce caractère d'originalité qui signale une création.

Les personnages, à l'exception d'Orphée, sont ceux de la Médée antique. L'auteur moderne, en marquant fortement

le caractère de chacun d'eux, leur a donné plus de relief. Il a tiré des enfants un meilleur parti. Jason est un héros épris de la gloire, qui voit dans Médée, souillée de crimes, son génie malfaisant. Il aime comme il combat, en conquérant. Sa fougue fait contraste avec la haute raison d'Orphée. Creüse est la vierge timide opposée à la lionne de Colchos. Créon est un roi sage, bon père, aimant son peuple et révérant les dieux. Les enfants ne disent que peu de mots, mais ils sont étroitement mêlés aux grandes scènes du drame, et ils en relèvent l'effet ou par des détails touchants, ou par leur seule présence, qui fait trembler sur leur sort.

C'est à l'emploi que l'auteur fait de ces enfants qu'on peut reconnaître l'art moderne. Sur le théâtre grec, ils ne font que passer pour aller au sacrifice. Ici leurs innocentes figures remplissent et rafraîchissent la scène. Par eux la jeune vierge éprouve des sentiments nouveaux, un avant-goût de maternité qui dilate son cœur. Leur influence est partout, salutaire ou funeste. Ils deviennent l'objet d'un choix impossible à leur mère ; et cependant Lycaon paraît plus aimé que Mélanthe; tant il y a de nuances délicates qui empêchent de les confondre. Un moment ils hésitent, pleins d'épouvante, à suivre leur mère ; mais Lycaon se détache et vient à elle, quoique lentement. Quelle ravissante étude de l'enfance!

Ai-je besoin de dire qu'ils expirent sans jeter un cri ! Médée, la Médée de Legouvé, qui ne tue ses fils que pour ne pas les livrer vivants, a dû les frapper d'une main sûre. Je ne sais rien de plus effroyable que les cris et les paroles entrecoupées de ces enfants qui, dans Euripide, se débattent sous le couteau et fuient le coup mortel. On les entend ; on croit les voir.

Pour qu'il y ait un véritable nœud tragique, il faut que la mort de Creüse ait pu être évitée. Dans Euripide, le roi Créon et sa fille meurent ensemble, sans que les desseins de Médée

rencontrent le moindre obstacle. Leur seule chance de salut est dans le refus improbable que fera Creüse de recevoir le voile, ou de s'en vêtir. Cette ombre d'incertitude suffit aux exigences du théâtre ancien. M. Legouvé a laissé plus de doute sur le sort de la princesse qui a reçu le don empesté, mais qui n'en éprouvera que dans la soirée les effets terribles. Jusques-là le mal peut être détourné. Aussi, lorsqu'après avoir obtenu un jour de délai, elle s'entend dire par Orphée qu'il faut partir à l'instant et sans ses fils, elle le conjure d'obtenir à tout prix de Créon la révocation de cet ordre :

> . . . . . Dis-lui qu'un châtiment suprême,
> Terrible, et que ma voix peut seule prévenir,
> Suspendu sur sa tête, est prêt à le punir.

Il est donc encore temps de sauver Creüse. Son sort est indécis, et dépend de la volonté du roi sur la remise des enfants à leur mère. S'ils lui sont rendus, elle épargnera peut-être la vie de sa rivale.

Aussi de grands efforts sont-ils faits pendant une longue scène pour obtenir cette remise. Le roi supplié par Orphée, par Creüse elle-même, qui ne sait pas qu'il y va de sa propre vie, le roi va céder. Mais il est prévenu par Jason qui ne veut remettre à Médée qu'un des deux enfants. Qu'elle choisisse. La situation change; autres perplexités; impossibilité de choisir; souffrance nouvelle, et qui les passe toutes : les enfants ont peur de leur mère; ils hésitent à répondre à son appel. Elle s'écrie :

> O monstre! tu m'a pris le cœur de mes enfants!

Dès lors Creüse est perdue, et quand elle quitte Médée, rien ne saurait plus la sauver. Cependant, après avoir pleuré avec ses fils, elle songe à fuir avec eux cette nuit-là même, et dit :

Eh bien ! que ce Jason s'unisse à ce qu'il aime.
J'ai mon trésor aussi !

Elle croit donc encore pouvoir détourner de Creüse le fléau qui la menace; et le spectateur n'a pas perdu tout espoir; mais il est trop tard. On entend des cris qui annoncent la mort de l'infortunée princesse.

Voilà sans doute une belle péripétie. Elle appartient toute à M. Legouvé qui a compris que l'esprit doit être en suspens sur le sort de Creüse. Mais, par son art, il y aura double péripétie et double catastrophe. Creüse morte, Médée va perdre de nouveau ses enfants, dont la vie est menacée avec la sienne. Que fera-t-elle dans son angoisse d'esprit? Je ne crois pas qu'il y ait au théâtre une crise plus forte et plus terrible. Elle emporte ses fils comme une lionne poursuivie par le chasseur, et traquée de toutes parts. Elle les tue pour ne pas les livrer vivants.

Deux ou trois grandes scènes ont été admirées, qui seules pouvaient assurer le succès de la pièce. Je ne parle pas de cette délicieuse entrée de la fiancée royale, qui vient couper sa chevelure au pied de la statue de Diane, ni de son accueil aux enfants de l'étrangère, mais je signale sa première rencontre avec Médée.

Cette scène, où les deux femmes, inconnues l'une à l'autre, s'ouvrent leurs cœurs, où Creüse raconte naïvement son amour, où Médée peint le sien en traits de flammes, et la nuit de son départ, et son baiser d'adieu à sa mère endormie; où elle montre sa fougue sauvage et ses remords; où elle effraie l'enfant par la peinture d'une jalousie forcenée; où toutes deux se devinent par degrés, et se connaissent enfin lorsque Médée, apprenant que Jason vit encore, montre avec orgueil son époux, son héros; cette scène se développe avec une gradation admirable. Elle est d'un effet saisissant au théâtre.

Médée raconte ainsi comment est né son amour :

Que dire? je vivais innocente, adorée,
Heureuse! un jour s'avance en notre âpre contrée
Un jeune homme cherchant sous un ciel étranger
Ce que cherche un héros, la gloire et le danger.
Il demande mon père, il entre... O misérable!
Dieux cruels! Mal sacré! Vénus impitoyable!
A son premier regard, avant qu'il ait parlé,
Une stupeur muette au cœur me prend! Troublé,
Mon œil flotte au hasard. Une âpre inquiétude
Me tourmente. Mon corps fléchit de lassitude.
Je souffre ; mais il parle... et bientôt... et soudain
Un torrent de bonheur coule à flots dans mon sein!
Comme si quelque Dieu m'eût jetée en délire,
Je sentais malgré moi ma bouche lui sourire,
Et, les yeux ardemment attachés à ses traits,
J'écoutais! j'aspirais! je regardais! j'aimais!

Médée, sur un soupçon que ces apprêts d'hymen pouvaient regarder son mari, a dit à Creüse : Connaissez-vous la jalousie? Ajoutant : Si je les trouve!.. — Que leur feriez-vous donc, répond Creüse? — Ce que je leur ferais !

Que fait le léopard, lorsqu'au fond des forêts,
Saisi d'une terrible et rugissante joie,
D'un bond, comme la foudre, il bondit sur sa proie,
Qu'il l'emporte en son antre, et que là, dépeçant
Membre à membre ce corps qui ruisselle de sang....?

CREUSE.

Ah!

MÉDÉE.

Que disiez-vous donc que vous étiez jalouse ?

Au deuxième acte, (la pièce n'en a que trois, et M. Legouvé

s'est affranchi avec raison de la règle des cinq actes qui, appliquée par nos poètes à Médée, leur a, de leur aveu, donné bien des tortures) au deuxième acte, il y a aussi une grande scène entre Médée et Jason, qui s'est fait fort d'obtenir d'elle son consentement au nouvel hymen. Son premier élan de joie que réprime la froideur de Jason, puis son calme apparent, son ironie amère, son impassibilité quand Jason lui parle enfin sans détour, puis son retour sur elle-même, sur ses crimes commis pour l'ingrat, sur le meurtre de son frère, puis ses éclats de fureur, au prétexte invoqué par Jason et tiré de l'intérêt de ses enfants, tout cela est peint avec une rare vigueur. Jason éclate à son tour, et lui fournit en bravades, en insultes, en affronts sanglants, une ample matière à d'atroces vengeances.

Apprenant qu'un navire chargé d'or la transportera sur quelque bord lointain, elle répond :

Tout est prévu! pourtant encore une demande :
Où me conduira-t-on? il est bon qu'on s'entende.
Est-ce auprès de mon père, et sur ces heureux bords
Dont j'ai ravi pour vous les célestes trésors?
Est-ce sur le Phagase, aux remparts de Méthone
Dont le roi fut tué pour vous donner un trône?
Est-ce en Thrace, où la mer roule encore en courroux
Les ossements d'un frère assassiné par vous?

Et elle raconte ainsi le meurtre et les derniers moments de ce frère :

Si par mon art mon frère fut trompé,
Vous seul l'avez saisi, vous seul l'avez frappé....
Oh! ne dites pas non! .. frappé seul, sans défense.
Et vous avez eu beau rechercher l'innocence
Dans les lustrations du temple Delphien.
Le mourant... le mourant.. rappelez-vous bien,

Recueillant dans ses mains le sang de sa blessure,
Nous le jeta fumant encore à la figure,
Criant : Soyez maudits, fratricides !

Il y a encore une scène fort belle et neuve, c'est celle où Médée implore Creüse à genoux, et la supplie de lui laisser Jason, le seul bien qui lui reste; la jeune fille puisant dans son amour le courage d'un refus, elle va tuer celle qui était venue pour la sauver des fureurs du peuple. Cette situation en rappelle une d'Hamlet, où Talma disait avec un accent effrayant: tremblez de m'approcher. — Va-t-en ! va-t-en ! dit Médée à la jeune vierge. — Mais si je vous sauve ! répond celle-ci. — Eh ! ne vois-tu donc pas que c'est toi qu'il faudrait sauver ?

Médée s'est abaissée à la feinte:

. . . . . Leur colère
a forcé la lionne à ramper en vipère.

Mais obligée de choisir entre ses enfants, dont un seul doit la suivre, elle ne déguise plus rien, et ses sentiments débordent. Elle s'indigne, et déclare que le choix entre eux lui est impossible. Puis elle leur dit de prononcer eux-mêmes. Celui des deux qui compâtit davantage à ses maux sera son compagnon d'exil. Enfin, voyant qu'ils hésitent, elle reproche à sa rivale de lui avoir pris le cœur de ses enfants. Elle renvoie tout le monde, au milieu des convulsions du désespoir.

Là se place un terrible monologue, où l'esprit de vengeance lutte avec l'amour maternel et l'emporte:

... Mes fils !.. Est-ce que je suis mère ?
Est-ce que ce doux nom, ils ne le donnent pas
A celle qui me tue ? est-ce que les ingrats
Ne l'aiment pas en fils ? eh bien, race infidèle,

Soyez contents, je vais vous unir avec elle!
Oui le voilà, le coup effroyable et vengeur,
Qui va percer Jason jusques au fond du cœur.
Il les aime tous trois; qu'en tous trois il périsse.
. . . . . .
Saturne, écoute moi.. tes autels désolés
Aiment le sang des fils par leur mère immolés.
Eh bien! je t'offrirai cet affreux sacrifice!
Mais pour prix d'un tel coup je te veux pour complice.
Attache à ce Jason un éternel vautour!
Double pour sa Creüse, oui double son amour
Pour doubler ses regrets!.. rends le bon! rends le père!
Pour qu'il pleure ses fils, comme pleure une mère!
Et qu'enfin seul, errant, fou d'horreur et d'effroi,
Il vive et meure aussi désespéré que moi!

Bientôt, à la vue des enfants que lui amène la nourrice, et qui embrassent ses genoux en silence, la voix du sang reprend son empire. Ils seraient sauvés, s'ils pouvaient l'être encore. Mais la mort de Creüse entraîne leur perte qui sera pour Médée, parricide malgré elle, la conséquence fatale et le châtiment de ce dernier crime.

Ces citations montrent que l'auteur sait, malgré ses affinités avec le goût moderne, qui rejette la solennité classique, s'élever à la hauteur du vers tragique. Sa poésie n'égale point en force de ton et en puissance de rythme celle des maîtres. Ponsart, à qui manque peut-être le secret des situations émouvantes, est mieux entré dans les voies de la tragédie proprement dite. Mais j'ai jugé la nouvelle Médée, malgré son titre, au point de vue du *drame* moderne, et, sous ce rapport, elle m'a paru digne du talent de Ristori, son interprète, et en ce genre un des ouvrages les plus remarquables de ce temps.

Je crois même, pour dire toute ma pensée, que M. Legouvé

a traité ce sujet de la seule manière qui puisse réussir à notre époque. C'est ce dont je me suis de plus en plus convaincu en étudiant, en traduisant la Médée d'Euripide, un des plus beaux modèles de l'art tragique chez les anciens. Quelqu'achevée que soit cette œuvre immortelle, on sent trop ce qui lui manque d'ampleur et de mouvement pour qu'en l'imitant, même avec génie, on puisse en espérer un grand succès sur notre théâtre. Nous avons perdu le goût du simple et du grand, qui seront toujours les véritables éléments du beau. Il n'est pas moins intéressant pour cela de considérer sans préjugé la Médée antique, et de rechercher les causes de l'admiration qu'elle a conquise depuis tant de siècles. Quoiqu'il puisse être curieux de comparer le plan, la marche, ainsi que les idées de deux drames composés à 2000 ans d'intervalle, et dans des systèmes différents, je ne m'engagerai pas dans ce long et difficile travail; mais un coup d'œil rapide sur le modèle grec, une appréciation sentie de ses beautés, n'est pas inutile aujourd'hui pour faire comprendre et goûter un chef-d'œuvre, admiré sur parole. Ces considérations serviront de passeport à ma traduction qui en a besoin.

III.

La Médée d'Euripide n'obtint que le troisième rang au concours des jeux scéniques qui eut lieu à Athènes vers la 87.e olympiade. Sophocle, proclamé le second pour son Philoctète, fut devancé lui-même par le poéte Euphorion, qui remporta le prix au jugement du peuple. La pièce couronnée n'a point échappé au temps; mais nous savons que celle d'Euripide était en grande estime à Rome, lorsque les arts de la Grèce commençaient à s'y répandre; car Ennius l'avait traduite,

et Cicéron la lisait, dit-on, dans sa litière, lorsqu'il fuyait les sicaires d'Antoine. Elle nous est parvenue consacrée par l'admiration des siècles, et compte parmi les plus beaux moments de l'art tragique chez les anciens.

Un intérêt puissant s'attache à Médée, sujet atroce mais populaire et lié aux traditions helléniques. La matière était riche, trop riche peut être en horreurs de tout genre, dont la fable s'était plu à charger la Reine de Colchos avec une fécondité d'invention inépuisable. De cet amas d'atrocités monstrueuses, il fallait faire sortir une œuvre d'art conforme au génie grec, avec ses deux traits caractéristiques, la simplicité, la grandeur.

Euripide a résolu ce problème. Il a su créer une Médée acceptable aux athéniens, si délicats et si amoureux de la forme. Par la seule puissance des sentiments vrais du cœur humain, il a su porter la terreur et le pathétique au plus haut degré. Au lieu d'un monstre repoussant, une grande figure aux lignes sévères et harmonieuses est sortie de ses mains.

Unité, gradation, vérité des sentiments, voilà tout le secret de l'artiste.

Jamais peut-être la règle des unités n'a été observée avec plus d'exactitude et de bonheur. En moins d'un jour, (on pourrait dire en quelques heures) l'action commence et s'achève. Médée, une fois en scène, y demeure jusqu'à la fin, ou si elle en sort quelqes instants, c'est pour imprégner son voile et sa couronne du poison mortel. Si Jason vient pour l'adoucir, s'il revient à son appel, si trompé par sa feinte, il conduit ses enfants à sa nouvelle épouse, si les présents acceptés, les enfants ramenés à leur mère, Médée, au récit de la mort de Creüse, rentre dans son palais, et les immole, tout cela se passe dans un temps très-

court, qui à la rigueur n'excède pas la durée de la représentation. Le chœur aussi occupe toujours la scène, alors même qu'il ne chante point; ce qui rend l'unité plus sensible et augmente l'effet dramatique.

La gradation, qui nous paraît aujourd'hui un moyen vulgaire, était une grande force pour les anciens. Regardant avec raison la simplicité du plan comme la première condition du beau dans les arts, ils avaient recours à la gradation pour éviter la complication. Ils savaient, avec une donnée simple mais grandiose, sans charger la scène de personnages, ni de ressorts multiples, sans accumuler les incidents, les obstacles, les coups imprévus, quelquefois même sans véritable péripétie, produire un intérêt puissant et soutenu jusqu'à la catastrophe, qui, pour être attendue, n'en était pas moins terrible. C'était l'effet d'une savante gradation. Euripide a excellé dans cette partie de l'art, et a montré, surtout dans sa Médée, les ressources qu'elle peut offrir.

Une magicienne fameuse se venge d'un héros inconstant, qui l'a répudiée pour épouser la fille d'un roi, en faisant périr sa rivale et en égorgant ses propres enfants. Sur cette donnée simple et horrible, le poète a construit, à l'aide de quatre ou cinq personnages, un drame où tout marche rapidement et sans obstacle au but prévu. On a tout d'abord l'esprit et les yeux fixés sur la double catastrophe. On la sent prochaine et inévitable. Il faut suivre ici l'effet de la gradation.

Quand l'action commence, Jason a épousé Creüse; dès lors et jusqu'à ce qu'elle ait assouvi sa haine, Médée n'a qu'une pensée, pensée fixe et dévorante, la vengeance. On sent dès les premiers mots que Némésis est là, prête à faire plus d'une victime. Elle plane dans un air sombre, et nous fait frissonner. On voit d'abord les enfants qui traversent gaîment la scène, en revenant de leurs jeux. Puis on entend

à l'intérieur la voix de Médée. On la reconnaît, avant de la voir, à ses plaintes et à ses imprécations. La malheureuse avait perdu son époux ; elle va perdre même la retraite où l'ont conduite les crimes qu'elle a commis pour lui. Créon la chasse de Corinthe. Elle n'aura plus un lieu où reposer sa tête. Elle oppose alors la ruse à la perfidie, et demande un jour de grâce, un seul jour dont elle saura profiter pour faire trois victimes, sa rivale, le roi qui la chasse, et Jason lui-même ; car elle n'a pas encore songé à le punir plus douloureusement dans ses enfants. Il faut que Jason la provoque par de nouvelles indignités ; qu'il vienne lui offrir de l'or pour hâter son départ ; que sa froideur, son langage cauteleux, son ingratitude justifiée aux dépens d'elle-même, dont il rabaisse les services jusqu'à lui dire qu'elle a beaucoup fait pour elle en travaillant pour lui, arrachent de son cœur les dernières racines de l'amour.

Lorsque Jason invoque sa tendresse pour ses enfants, dont l'intérêt seul, dit-il, l'a porté à contracter ce nouvel hymen, pour leur assurer des protecteurs, Médée, frappée d'une lueur sinistre, conçoit l'idée de le priver de ses deux fils, en le laissant vivre, de le frapper dans ceux qu'il paraît encore aimer. — Il faut maintenant le tromper pour le perdre ; il faut qu'elle assure sa propre vie, afin de jouir de sa vengeance. Egée paraît, et ne peut refuser aux larmes de la reine de Colchos un asile à Athènes. Avec quelle habileté de dissimulation et de ruse traîtresse elle revient alors à Jason, pour en faire l'instrument de sa terrible justice ! Comme elle paraît soumise et résignée ! Comme elle se joue de l'homme qu'elle a bravé tout à l'heure avec tant d'orgueil ! C'est lui, puisqu'il aime tant ses enfants, et qu'il doit vouloir leur épargner les peines de l'exil, c'est lui qui les présentera à sa nouvelle femme, pour obtenir par elle qu'ils restent à Corinthe ; c'est lui qui engagera Creüse à recevoir de ses fils les

présents qui lui donneront la mort. Ce chef-d'œuvre d'adresse féminine est digne de Médée.

Au retour de ses enfants qui ont gagné leur cause, elle s'effraie pour eux, et dans son cœur d'épouse et de mère se livre un combat terrible où l'amour maternel est vaincu. Les dons une fois reçus, elle frémit; Creüse et le roi morts, elle s'acharne... c'est la gradation du crime. Le sang appelle le sang. Je ne quitterai, s'écrie-t-elle, cette terre maudite, qu'après les avoir immolés; et elle s'échappe comme une forcenée des mains qui cherchent à la retenir, pour entrer dans son palais et frapper ses enfants, dont on entend les cris et les dernières paroles. La scène est vide; mais l'œil du spectateur perce les murs du palais où s'accomplit le parricide. Puis un affreux silence. — Est-ce tout? non. Le poète ira plus loin encore dans cette voie d'épouvante et d'horreur. Médée reparaît triomphante, et jette pour ainsi dire le sang de ses fils à la face de leur père, en lui reprochant leur mort. Elle rit de son désespoir et de son impuissance. Un char rapide, don du Soleil son aïeul, la met à l'abri de ses coups. Aux plaisirs de la vengeance elle joindra le bénéfice de l'impunité.

Voilà par quelle gradation le poète, sans avoir besoin de tenir l'âme du spectateur suspendue entre la crainte et l'espérance, atteint aux dernières limites du pathétique et de la terreur. Quelle péripétie aurait jamais produit de tels effets! Loin d'accuser ici l'oubli de la règle, admirons plutôt le génie qui a osé s'en affranchir; car Médée aussi sera châtiée par de tardifs remords et par d'ineffables douleurs. On frémit de la voir courir sans obstacle à son but, abandonnée par les Dieux qui lui laissent les chemins libres. On sent qu'elle-même va se frapper au cœur, et qu'elle est bien, comme elle le dit elle-même, une femme vouée au malheur « δυσμενὴς ἔγω γυνή. » La leçon qui ressort du drame en est plus sai-

sissante. Quand Jupiter veut perdre les hommes, il les frappe d'aveuglement.

Quos vult perdere juppiter.

Dementat.

Mais pour châtier les grands coupables, il n'a qu'à les livrer aux emportements de leurs propres cœurs.

Plus un sujet est tragique, plus il impose à l'auteur le devoir d'être simple et vrai. L'horreur qui s'attache à l'action elle-même lui fait une loi de la mesure dans l'ordonnance de sa composition, dans le développement des caractères et dans l'expression des sentiments. Les Grecs, à qui tant de sujets atroces étaient fournis par leurs traditions mythologiques, comprirent de bonne heure, avec leur sens exquis, qu'une mesure parfaite était pour eux la condition du beau dans la tragédie, et c'est peut-être à cette vue qu'ils doivent la supériorité de leur théâtre. Euripide surtout a connu l'art d'harmoniser les éléments les plus disparates, de frapper l'âme de terreur avec des moyens simples, de la toucher avec des sentiments vrais. On peut dire que sous ce rapport il s'est montré supérieur, et nulle part plus habile que dans Médée. Ce qu'il a obtenu de la seule gradation, on vient de le voir. La même simplicité, la même proportion se fait remarquer dans le développement des caractères.

A vrai dire, il n'y en a qu'un qui soit franchement et largement tracé, celui de Médée. Les autres sont plus ou moins effacés par cette grande et imposante figure; mais tous concourent à des degrés différents à la mettre en relief, et, à ce point de vue, chacun des personnages est ce qu'il doit être, et ce que comportait le plan sévère auquel Euripide avait dû s'astreindre, pour faire éclater, dans sa sombre horreur, le génie de Médée.

La nourrice et le pédagogue, vieux et fidèles serviteurs, préparent l'entrée en scène de leur maîtresse, la plaignent dans un langage touchant et naturel, et ne peuvent la secourir. Créon ne paraît qu'une fois. Ce n'est pas un tyran ; il consent à mitiger un ordre rigoureux, et ouvre ainsi lui-même à Médée les voies de la vengeance. Creüse est omise. Le poète n'a pas cru pouvoir mettre en présence les deux rivales ; mais cette jeune femme est peinte admirablement dans le récit du messager. Egée, dont le voyage à Corinthe était consacré par les traditions, pouvait être introduit sans invraisemblance, et toute allusion à la naissance de Thésée, le héros d'Athènes, devait être accueillie dans la ville de Minerve avec un religieux intérêt. Roi compatissant et généreux, Egée accorde, à ses risques, un asile à l'épouse délaissée et proscrite. Les enfants ont sur la scène un rôle muet entre le gouverneur et leur mère ; mais hors de la scène, ils ont des cris et des paroles d'épouvante qui les peignent aussi en quelques traits vifs et rapides. Tels sont les caractères qui forment la partie secondaire et en quelque sorte accessoire du drame; l'intérêt principal se concentre sur Médée, Jason et le Chœur.

Le Chœur, qui joue ici un rôle important, puisqu'il ne quitte point la scène, y est un véritable personnage, prenant part à l'action. Composé de femmes corinthiennes, c'est lui qui décide Médée à paraître, qui la console, qui la détourne de ses projets funestes. Il ne craint pas de blâmer le mari parjure. Il veut entrer dans le palais, et s'opposer au carnage. C'est par lui que Jason apprend la mort de ses fils. Le Chœur a aussi des retours sur lui-même, des chants d'une suavité exquise, et dans le choc des passions déchaînées, il fait luire quelques rayons de soleil au milieu de la tempête. Le Chœur a donc son caractère propre et bien marqué.

Celui de Jason a des parties obscures et à dessein laissées

dans l'ombre. Le héros ambitieux et volage, l'amant de la reine de Lesbos, le conquérant de la Colchide, ne montre point son âme impétueuse et ardente. Mais, comme type de l'habileté grecque opposée à la fougue d'une barbare, il est dessiné de main de maître. Jason affecte le calme de la raison, et se justifie en rhéteur, niant son amour pour Creüse, et déclarant n'avoir eu en vue, dans ce nouvel hymen, que l'intérêt de ses enfants. Il est vrai pourtant qu'il les aime, et qu'il sera désespéré de leur perte. Sa modération apparente, son langage empreint d'une compassion qui paraît sincère, ferait presque oublier sa perfidie, si le Chœur, que ses paroles n'ont pas séduit, ne la lui remettait devant les yeux. Ce caractère indécis et partagé entre le bien et le mal, contraste heureusement avec la fougue indomptable de la reine de Colchos. Il tend aussi à la rendre intéressante et à pallier l'atrocité de sa vengeance.

Mais tout s'efface devant Médée, qui réunit en elle comme femme et comme mère, tous les excès du malheur et du crime. Il y a dans cette nature grandiose, de la jalousie, de l'orgueil, des instincts de férocité sauvage, mais aussi des retours de tendresse et des élans de cœur incomparables. Le poète a écarté toute grandeur factice et toute exagération. Ses plaintes sont touchantes et naturelles. On la chasse, elle songe à punir. On méconnaît jusqu'à ses bienfaits, elle se résout à frapper. Mais le mobile le plus actif de sa vengeance est la fierté offensée. Elle dit et répète qu'elle ne sera point le jouet de ses ennemis. Jason n'aura pas d'enfants de sa rivale; il perdra même les siens et vivra désespéré. C'est la marche de la nature dans le cœur d'une femme nourrie dans une contrée barbare. Son langage est horrible, mais vrai. C'est en cela que consiste l'art d'Euripide qui, dans un monstre effroyable, a conservé les traits essentiels de l'humanité.

C'est dire que cet art consiste dans la mesure et dans la peinture vraie du cœur humain. La vérité des sentiments est le cachet du beau. Médée, dans ses plus grandes fureurs, ne déclame jamais. Elle ne dit pas à Jason que ses crimes sont sa dot, et qu'il doit la lui rendre. Elle ne regrette pas de s'être trop hâtée, en frappant Creüse avant qu'elle ait enfanté. Elle ne s'écrie point : Je fouillerai dans mon sein pour en tirer quelque autre gage, s'il en existe... Que n'ai-je 14 enfants, comme Niobé pour les immoler? *Sterilis in pœnà fui* (1). Ces hyperboles de la muse latine sont l'expression fausse d'une férocité inconnue des grecs. Sans doute le *moi* de Corneille, dont l'idée appartient à Sénèque, *medea superest*, et cette exclamation « il aime ses enfants, son faible est découvert (2) » pensée que M. Legouvé a reproduite « j'ai trouvé ma vengeance » et que le poète latin avait conçue le premier sous cette forme concise et plus énergique : *vulneri patuit locus* (3), sont des coups de pinceaux qu'Euripide n'eût pas désavoués. Mais il n'aurait pas imaginé de faire demander par Creüse elle-même, qui aime la parure, le voile qui doit lui donner la mort, et il n'aurait pas exprimé un sentiment aussi puéril par ce vers étrange adressé à Jason : « J'en eus presques envie aussitôt que de vous. » Dans Euripide, Jason n'a pas la folle pensée de tuer ses enfants pour punir à son tour Médée. Il ne dit pas :

> C'est vous, petits ingrats, que, malgré la nature,
> Il me faut immoler dessus leur sépulture.

Le goût du poète grec n'a point ces écarts. C'est par la vérité de l'expression, par la convenance du style qu'il obtient ses plus grands effets.

(1) Senèque.
(2) Corneille.
(3) Senèque.

Pour ne citer que peu d'exemples, je prends d'abord dans ce chef-d'œuvre un des passages les moins remarqués : Médée, recourant à la feinte, approuve le nouvel hymen, et paraît tout céder à l'intérêt de ses enfants, quoique déjà dans son cœur elle ait résolu leur mort. Mais à travers son masque de résignation percent les angoisses de la mère. Jason, qui vient de lui montrer dans l'avenir ses fils jeunes, beaux et les premiers de Corinthe, s'étonne de ce qu'elle pleure... Quoi ! lui dit-il, est-ce que tu accueilles mes paroles avec déplaisir?

Médée.— Non ; mais je songe à ces pauvres enfants.
Jason. — Rassure-toi; je pourvoirai à leur sort.
Médée.— J'y compte ; mais la femme est une faible créature, sujette aux larmes.
Jason. — Pourquoi gémir sur tes fils avec tant d'amertume?
Médée.— Je les ai enfantés. Joyeuse d'apprendre qu'ils vivront, je me demande s'ils sont bien assurés de vivre, et la pitié me vient au cœur.

Il y a dans ces paroles à double entente, il y a dans ces mots si simples en apparence τί γενήσεται τάδε une force qui nous émeut profondément.

Quand elle répond aux offres de Jason : « Je ne veux rien de toi ni de tes hôtes... Va-t'en; ton cœur brûle de voir ta nouvelle femme ; » quand, en apprenant que ses dons funestes ont été acceptés, elle s'écrie : « Laissez-moi ! malheur ! malheur ! Les dieux et mon mauvais génie m'ont inspiré ces horreurs ! » quand, à la venue du messager, qui lui annonce la mort de sa rivale, elle l'en remercie comme d'un service, et l'invite à tout raconter en détail et sans se presser, ces mots ont un naturel qui épouvante. On frémit aussi lorsqu'on l'entend dire : « Oublie, Médée, que ton flanc les a portés... Qu'ils sortent pour ce jour seulement de ta mémoire ; et ensuite pleure ; car tu les sacrifies et ils t'étaient chers ! » — Ou bien : « Ja-

son, ne pleure pas encore, attends l'heure de la vieillesse.... Si tu souffres, du moins tu ne riras point de mes douleurs. » — Voilà des accents dictés par la nature à une femme à la fois sensible et impitoyable. C'est la gloire d'Euripide, et ce qui l'a fait appeler par Aristote le plus tragique des poètes.

Mais, dit-on, quelle invraisemblance ! Comment admettre que Médée expose ses noirs projets sur la place publique, et dise au chœur, au peuple, à qui veut l'entendre, qu'elle fera périr par le fer ou le poison la famille royale? — Cette faute serait celle d'un enfant, aussi grossière que facile à éviter, et l'on ne peut supposer qu'Euripide l'ait commise. Observons d'abord qu'un portique du palais de Médée (si l'on veut bien y placer le lieu de la scène) n'est point une place publique. On y voit, non pas la multitude, mais un groupe assez peu nombreux de corinthiennes que Médée a gagnées par la pitié due à ses malheurs. Sa cause est celle de toutes les femmes. Si ces jeunes filles, informées de ses plans sinistres, n'y mettent pas d'obstacle, c'est que dans une action si rapide, où la reine de Colchos reste avec elles toujours en scène, elles ne sauraient rien empêcher. Lorsque Créon a paru, elles n'avaient encore que des indications vagues, et rien de précis à lui révéler. Plus tard, lorsque Jason emmène sous leurs yeux les enfants chargés des dons empoisonnés, elles peuvent, il est vrai, avertir leur père du danger; mais ce serait rendre un service à cet époux infidèle, qui en est indigne, et lui dénoncer sa femme présente. Elles se taisent encore. D'ailleurs, au point de vue des anciens, ayant promis le secret, étaient-elles tenues à la révélation de projets, que tant de causes, le refus de Creüse d'accepter les présents de sa rivale, le délai qu'elle pouvait mettre à s'en parer, et d'autres circonstances pouvaient faire avorter? Il y avait des chances de salut. Les lois divines et humaines avaient été violées. Pourquoi ne lais-

seraient-elles pas la justice s'accomplir? Quant aux enfants, après avoir, à genoux, conjuré Médée de les épargner, après n'avoir pu l'empêcher de rentrer dans sa demeure et de s'y enfermer, le Chœur est dans l'impuissance de leur porter secours. Enfin si, dans une crise aussi grave, le Chœur avait manqué à un devoir positif avec les moyens de le remplir, cet organe de la conscience publique aurait été désavoué par elle; et certes une œuvre entachée d'un pareil vice n'eût pas obtenu les palmes du concours. L'admiration de toute l'antiquité nous fait voir qu'il ne faut pas juger cette œuvre à notre point de vue.

De même, quoi qu'on fasse, la différence des temps et des mœurs empêchera toujours que la Médée grecque soit appréciée à sa juste valeur; car le beau n'est pas si absolu qu'il ne dépende à beaucoup d'égards des idées et des opinions du siècle où il se produit. Cela est vrai surtout des œuvres littéraires. On discute moins une œuvre d'art, une statue par exemple, dont la perfection éclate tout d'abord, et se révèle à des signes qui, dans tous les âges, frappent de même tous les yeux. S'il est vrai que, dans les grands siècles qui ont reçu l'empreinte du génie de l'homme, les lettres et les arts ont marché du même pas, atteint les mêmes hauteurs, ils peuvent se servir réciproquement de mesure, et dès lors il y a, ce me semble, un moyen de juger un chef-d'œuvre du théâtre grec, indépendamment de l'étude insuffisante que nous en pouvons faire dans le texte, c'est de le comparer à quelque belle production de la statuaire, dans un genre analogue.

Or, Niobé, groupe admirable qu'on voit à Florence, dans la galerie de Médicis, peut donner une idée de la Médée d'Euripide. C'est aussi une nature fière et indomptable, un type de colère et d'angoisses maternelles. Ses beaux traits expriment le dédain et le défi, et les agitations d'une âme où

l'orgueil et la douleur crient vengeance. Elle tient enveloppé dans les plis de sa robe le seul enfant qui lui reste, et dont la vue semble la calmer, comme nous voyons Médée s'attendrir aux caresses de ses fils. Quelle harmonie dans ce groupe où tout est simple, grand, plein de noblesse et de grâce, malgré l'horreur de la situation. La majesté de la pose, la pureté des lignes, le mouvement des figures et jusqu'aux draperies, qui sont les accessoires de ce drame en marbre, offrent un ensemble qui charme les yeux, en frappant l'âme de terreur. Voilà comment l'art grec a sû ennoblir et poétiser l'affreux châtiment mérité par une femme orgueilleuse et impie. Le groupe de Niobé nous montre ses moyens et son triomphe.

Soyons assurés que Médée n'a pas été traitée par Euripide avec moins de talent, l'expression du beau chez les anciens étant soumis aux mêmes lois dans tous les arts.

MÉDÉE,

TRADUITE D'EURIPIDE.

PERSONNAGES.

LA NOURRICE.
LE PÉDAGOGUE.
MÉDÉE.
CHŒUR DE FEMMES.
CRÉON, roi de Castille.
JASON.
ÉGÉE, roi d'Athènes.
UN MESSAGER.
LES DEUX FILS DE MÉDÉE.

La Scène est à Corinthe.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

LA NOURRICE.

Si l'Argo n'avait pas vogué vers Colchos à travers les symplégades, si le Pélion n'avait pas vu tomber ses grands pins sous la hâche, lorsque tant de héros fendirent les vagues à force de rames, pour conquérir la toison d'or, ma maîtresse n'aurait pas, éprise d'amour, suivi Jason à Iolchos. Elle n'eût pas poussé les filles de Pélias à égorger leur père. Elle ne serait pas ici, à Corinthe, avec son époux et ses enfants. Elle a plu aux habitants qui l'ont accueillie dans sa fuite; elle s'est montrée dévouée à Jason. C'est le salut de la famille que la femme ne soit pas en désaccord avec son mari. Mais tout va mal aujourd'hui qu'elle est blessée dans ses affections les plus chères. Parjure envers ma maîtresse, Jason a trahi ses

propres enfants en épousant ici la fille du roi Créon. La malheureuse Médée, sensible à cet outrage, invoque la foi jurée et atteste les dieux contre l'homme qui a si mal payé sa tendresse. Depuis le jour où elle a ressenti l'affront, livrée aux larmes et à la douleur, elle languit sans nourriture, le front baissé, les yeux attachés au sol, immobile comme un rocher battu par les vagues, et sourde aux conseils de ses amis. Si parfois elle tourne la tête, c'est pour gémir à la pensée de son père, de son pays et de sa famille, délaissés pour un époux dont elle subit aujourd'hui les mépris. Elle sait à présent, instruite par le malheur, qu'il n'est pas bon de quitter la terre natale. La vue même de ses enfants, loin de la réjouir, lui est odieuse. Je crains qu'elle ne médite quelque noir dessein. Je crains cette âme farouche, qui ne saurait supporter l'injure. Je la connais et je la sais capable d'armer sa main d'un poignard, de se glisser en silence jusqu'au lit des nouveaux époux, d'immoler son infidèle et le roi lui-même, dût-elle s'attirer de plus grands maux. Sa colère est redoutable, et quelque soit l'ennemi qui l'affronte, il n'aura point une victoire aisée. Mais voici ses enfants qui reviennent de leurs jeux, sans songer aux peines de leur mère. Cet âge est sans chagrin.

SCÈNE II.

LA NOURRICE, LE PÉDAGOGUE, LES DEUX ENFANTS.

LE PÉDAGOGUE.

Toi qui as vieilli au service de ma maîtresse, pourquoi demeures-tu seule à cette porte et t'affliges-tu des maux qu'elle souffre ? Est-ce que Médée recherche la solitude et t'a commandé de t'éloigner ?

LA NOURRICE.

Les bons serviteurs compatissent aux maux de leurs maîtres. Tu dois le savoir, toi qui élèves ses deux fils. Les souffrances de Médée m'ont tellement frappée au cœur, qu'il m'a pris envie de sortir pour les dire au ciel et à la terre.

LE PÉDAGOGUE.

Elle gémit donc encore, la malheureuse ?

LA NOURRICE.

Je t'admire. Ses infortunes commencent et sont encore loin du terme.

LE PÉDAGOGUE.

L'insensée !... Si l'on peut ainsi parler de ses maîtres. Elle ne sait pas de quels nouveaux coups on la frappe.

LA NOURRICE.

Qu'y a-t-il encore ? parle.

LE PÉDAGOGUE.

Rien. J'ai déjà trop parlé.

LA NOURRICE.

Par ce que tu as de plus cher, ne cache rien à ta compagne d'esclavage. S'il le faut, je saurai me taire.

LE PÉDAGOGUE.

Tout à l'heure près de la fontaine de Pirène, comme j'écoutais, sans en avoir l'air, des vieillards qui jouaient aux dés, j'ai entendu quelqu'un dire que Médée allait être, par l'ordre du roi, chassée de Corinthe avec ses enfants. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle. Je désire qu'elle soit fausse.

LA NOURRICE.

Mais Jason, quels que soient ses différents avec leur mère, souffrira-t-il que ses enfants soient ainsi traités ?

LE PÉDAGOGUE.

Les nouvelles alliances font tort aux anciennes. Jason ne porte plus à cette maison des sentiments amis.

LA NOURRICE.

C'en est fait de nous, si avant qu'un malheur soit passé, il en survient un autre.

LE PÉDAGOGUE.

Calme toi et sois discrète. Il ne faut pas que notre maîtresse ait le moindre vent de ces bruits.

LA NOURRICE.

Enfants, vous voyez ce qu'est pour vous votre père. Il est mon maître et je ne lui souhaite pas de mal ; mais sa dureté envers les siens se montre ici et le condamne.

LE PÉDAGOGUE.

S'il n'aime plus ses enfants, à cause de son nouveau mariage, qui ne sait qu'à tort ou à raison, par des motifs justes ou intéressés, chacun de nous se préfère aux autres ?

LA NOURRICE.

Rentrez, enfants, tout ira bien. Toi qui en es chargé, tiens les à part de leur mère qui est profondément irritée. Je l'ai vue jeter sur eux des regards farouches, comme si elle tramait quelque dessein. Sa colère ne s'appaisera qu'après avoir frappé un grand coup. Puisse-t-il n'atteindre que des ennemis !

(*Sortent le Pédagogue et les enfants.*)

SCÈNE III.

LA NOURRICE, MÉDÉE, LE CHOEUR (*au dedans du palais.*)

MÉDÉE (*de l'intérieur*).

Que je souffre ! que je suis malheureuse ! Dieux ! que ne puis-je mourir !

La Nourrice.

Chers enfants, c'est votre mère, qui a toujours le cœur troublé et bouillant de colère. Hâtez-vous de rentrer, et ne vous offrez pas à ses yeux. Gardez-vous de l'aborder. Évitez le choc de cette âme farouche et altière. Ses plaintes recommencent ; le nuage grossit avec sa fureur, et ne tardera point à éclater. A quoi ne se portera point, sous l'aiguillon du mal qui la presse, cette femme au grand cœur, aux ressentiments implacables ?

Médée.

Ah ! j'ai été traitée, oui traitée d'une manière indigne et déplorable. Enfants maudits ! puissiez-vous périr, vous, votre père et toute ma maison, dans une ruine commune !

La Nourrice.

Hélas ! hélas ! quelle part ont eue ces enfants dans les torts de leur père ? Pourquoi les haïr ? Combien je suis alarmée sur leur sort ! Les passions des rois sont terribles. Faibles au commencement, elles dominent bientôt leurs esprits, et les colères qu'elles engendrent sont difficiles à éteindre. Il vaut mieux vivre dans une condition médiocre, si l'on ne peut vieillir avec sécurité dans la grandeur. La médiocrité, que son nom seul recommande, est en réalité ce qu'il y a de meilleur aux hommes. Rien d'excessif n'est fort ni durable. Dans une haute fortune, le courroux des dieux se fait sentir par des coups plus rudes.

Le Chœur (*qui s'avance*).

J'ai entendu la voix et les cris de la reine de Colchos. L'infortunée n'est point adoucie encore. Vieille et fidèle nourrice, dis-moi ce qui se passe derrière ces portes, dans cette maison d'où sortent des clameurs. Après les évènements qui viennent de s'accomplir, elle renferme des douleurs auxquelles je ne suis pas insensible.

La Nourrice.

Il n'y a plus de maison pour nous, plus de famille. Jason a pris possession du palais du roi ; et ma maîtresse gémit près de son lit désert, flétrie par le chagrin et sans un ami qui la console.

MÉDÉE (*au dedans*).

Que le feu du ciel tombe sur ma tête ! que m'importe de vivre ? O puisse mon corps se dissoudre, délivré d'une odieuse vie !

LE CHŒUR.

Tu l'entends, ô Jupiter ; et vous Terre, Soleil, flambeau du jour, vous avez ouï les accents furieux de cette épouse désolée. Quel amour éperdu, quels vains regrets de la couche nuptiale te poussent vers la mort ? Ne l'invoque pas ainsi. Si ton époux a contracté de nouveaux liens, ne t'en irrite pas outre mesure ; Jupiter te fera justice. Il ne faut pas que tes jours s'usent dans les larmes pour un infidèle.

MÉDÉE (*au dedans*).

Puissante Thémis, et vous Diane auguste, vous voyez ce que je souffre par l'impiété de cet homme, qui s'était lié à moi par de grands serments ! Puissé-je le voir, lui et sa Corinthienne, mis en pièces dans leur palais pour avoir osé m'outrager. ! O mon père ! ô mon pays ! que j'ai fuis honteusement après avoir teint mes mains du sang fraternel !

LA NOURRICE.

Vous entendez ses imprécations. Vous voyez comme elle invoque Thémis, qui écoute les vœux des mortels, et Jupiter, gardien de la foi jurée. Ne croyez pas que le courroux de ma maîtresse puisse pour peu s'appaiser.

LE CHŒUR.

Qu'elle vienne ; qu'elle se montre à mes regards ; qu'elle ouvre l'oreille à mes paroles, s'il y a quelque moyen d'adoucir son âpre colère et de calmer ses fougueux transports.

LA NOURRICE.

Mon zèle ne manquera point à ceux que j'aime.

LE CHŒUR.

Va donc, chère nourrice. Tâche de la faire sortir et de l'amener.

Flatte sa douleur ; hâte-toi surtout, avant qu'il n'arrive là quelque malheur ; car son âme est en proie au désespoir.

La Nourrice.

Je l'essaierai ; mais je crains bien de ne rien gagner sur ma maîtresse. Je vous promets au moins de ne pas m'y épargner, quoiqu'elle jette à ses fidèles servantes, lorsqu'elles s'approchent pour lui parler, les regards farouches d'une lionne qui a mis bas. En vérité les hommes qui ont vécu avant nous, ont été peu sensés ou mal habiles. Ils ont inventé des hymnes pour les fêtes, les douces mélodies pour les banquets ou les festins joyeux, et aucun n'a su appliquer la musique, la puissance des voix ou des instruments, à la guérison des noirs chagrins, d'où naissent les meurtres, les catastrophes et la ruine des familles. Pourtant cet emploi de la musique au soulagement des âmes blessées serait chose utile. Aux tables bien servies qu'est-il besoin d'harmonies bruyantes ? L'abondance des festins offre par elle-même assez de plaisirs.

Elle sort.

SCÈNE IV.

Le Chœur.

Des gémissements redoublés frappent mes oreilles. L'infortunée pousse des cris perçants et accuse de ses maux le traître époux qui a déserté son lit. Elle atteste les dieux qui punissent les parjures. Elle invoque Thémis, fille de Jupiter et gardienne des serments, Thémis sur la foi de laquelle, affrontant la mer orageuse, et portée sur son sein immense, elle a fendu les flots amers et quitté son pays pour la Grèce.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

MÉDÉE, LE CHOEUR.

MÉDÉE.

Femmes de Corinthe, je sors de ma demeure pour ne pas encourir vos reproches. Je sais que maintes gens ont acquis de la considération, soit en se dérobant aux regards, soit en se répandant au dehors ; mais j'en sais aussi à qui la vie retirée n'a valu que honte et réputation de paresse. On ne saurait attendre un jugement sûr de la plupart des hommes, qui nous haïssent à la première vue, avant d'avoir appris à nous connaître, et sans avoir à se plaindre d'aucun tort. Il convient donc à l'étranger, qui est accueilli dans une ville, de se mêler aux habitants, et je n'approuve pas en lui cette fierté, cette rudesse qui le rend fâcheux à ses hôtes. — Pour moi, mes amis, frappée d'un coup inattendu, j'ai l'âme atteinte et malade. C'en est fait ; la vie m'est odieuse et je désire qu'elle finisse. L'homme qui avait à mes yeux toutes les vertus, mon époux est devenu un monstre de perfidie et de lâcheté. Entre les créatures douées de vie et de raison, les femmes sont vraiment les plus malheureuses. Outre qu'il leur faut acheter à prix d'or un maître qui a plein pouvoir sur leurs personnes, elles sont encore, pour comble de disgrâce, obligées de le prendre, bon ou mauvais, des mains du hasard ; car les femmes ne peuvent s'affranchir, ni recourir honnêtement au divorce. Une jeune fille, au moment de changer d'habitudes en passant sous d'autres lois, doit deviner, ce que ses parents ne lui ont pas appris, quel sera le mari qu'on lui destine. Que si, pour prix de ses soins empressés, elle trouve un époux qui ne la tienne pas sous le joug, son sort sera digne d'envie ; sinon, elle n'a plus qu'à mourir. L'homme, s'il a quelques ennuis dans son intérieur, peut aller au dehors dissiper son humeur dans la société de quelque ami ou compagnon de son âge ; mais nous, la nécessité nous attache à la vue d'un seul objet. On dit que nous

passons notre vie à la maison sans péril, et que les hommes risquent la leur dans les combats. C'est à tort qu'on dit cela ; j'aimerais mieux me présenter trois fois en armes sous le bouclier, que d'enfanter une seule fois. — Mais quelle différence, mes amies, entre nos conditions ! Vous êtes dans votre ville, dans vos familles, jouissant d'une existence commode et du commerce de l'amitié. Moi je suis seule, délaissée, sans patrie et sans mari, puisque l'ingrat m'oublie et m'insulte après m'avoir tiré d'une terre lointaine. Je n'ai ni mère, ni frère, ni parent qui m'offre un port dans la tempête. Il est une seule faveur que je puis obtenir de vous : si, par quelque moyen, je pouvais punir comme il le mérite ce perfide, avec celui qui l'a choisi pour gendre, avec celle qui l'a accepté pour époux, au nom des dieux ne me décélez pas. La femme est timide par sa nature ; elle s'effraie à la vue du fer et des combats ; mais si l'on attente aux droits de son lit, elle devient forte et plus prompte qu'un autre à verser le sang.

LE CHOEUR.

Je me tairai ; car ta vengeance sera juste, et je comprends que ce manque de foi te jette dans une tristesse amère. Mais voici le roi Créon qui vient nous annoncer quelque résolution nouvelle.

SCÈNE II.

CRÉON, MÉDÉE, LE CHOEUR.

Farouche Médée, épouse dure et implacable, j'ai prononcé l'arrêt qui te bannit de ces lieux avec tes deux fils. Eloigne-toi donc sans tarder ; car je te déclare, moi Créon qui l'ai ainsi ordonné, que je ne rentrerai point dans mon palais, avant de t'avoir expulsée de ce pays.

MÉDÉE.

Ah ! malheureuse ! je suis perdue. Mes ennemis déploient contre moi toutes leurs forces, et je n'ai aucun moyen de conjurer l'orage. Mais dites-moi, Créon, s'il m'est permis dans mon triste état de vous interroger, dites-moi pourquoi vous me chassez.

CRÉON.

Je l'avouerai sans détour. Je crains pour ma fille quelque grand et irréparable malheur. Tes artifices, ta science malfaisante, tes ressentiments contre l'époux qui t'a privée de son lit, ta menace, qu'on m'a rapportée, de te venger du nouvel hymen sur ma fille, sur le héros qui l'épouse, et sur moi qui la lui donne, tout concourt à m'inspirer cette crainte. Mais je saurai me garder de maux prévus. Il vaut mieux, femme, que je me déclare ouvertement ton ennemi, que d'avoir à gémir plus tard de ma faiblesse.

MÉDÉE.

Hélas! j'ai déjà souffert trop souvent de l'opinion, qui s'est montrée à mon égard bien cruelle. Il n'est pas sage d'ouvrir trop à ses enfants les voies de la science; car, outre qu'ils en sont moins propres à la vie active, ils recueillent encore l'envie et la malveillance. Vous aurez beau vous signaler par de savantes inventions, les ignorants vous contesteront votre savoir, et diront que vous n'êtes bon à rien. Si l'on vous croit supérieur à d'autres qui sont en réputation d'habileté, vous serez vu de mauvais œil. Moi aussi j'éprouve des injustices pareilles. On me tient pour savante, et dès lors, objet d'envie pour les uns, je suis pour les autres un être oisif et inutile. Ici l'on me prête un autre caractère; là je passe pour insociable. Et cependant ma science, qu'on exagère, est peu de chose. Vous, Créon, vous craignez de moi quelque offense. Rassurez-vous, je ne sais point manquer aux rois. D'ailleurs qu'ai-je à vous reprocher? vous avez disposé de votre fille à votre gré. C'est mon époux que j'accuse; mais vous, je dois le croire, vous avez agi sagement. Je n'ai point de haine au cœur en ce qui vous touche. Que cet hymen accompli soit prospère! Mais permettez que je demeure en cette contrée. Cédant à la loi qui m'est faite, je saurai souffrir en silence.

CRÉON.

Ta voix est douce à entendre; mais je frémis à la pensée des attentats dont tu es capable. Moins que jamais, je me fie à toi; car chez les femmes aussi bien que chez les hommes, la colère prompte à s'exhaler est moins dangereuse qu'un langage habilement contenu.

Ainsi, plus de discours, éloigne-toi sur-le-champ. L'arrêt est prononcé, et tu n'auras point l'art de rester ici malgré moi avec des sentiments ennemis.

MÉDÉE.

Par ces genoux que j'embrasse, au nom de la jeune épouse qui...

CRÉON.

Tu perds tes paroles qui ne me touchent point.

MÉDÉE.

Me chasserez-vous sans pitié, sans égard pour mes prières?

CRÉON.

Ma famille me tient plus au cœur que toi.

MÉDÉE.

O mon pays! que ton souvenir a de force en ce moment sur mon âme!

CRÉON.

Après mes enfants, ma patrie est aussi ce que j'ai de plus cher.

MÉDÉE.

Ah! que l'amour est un effroyable mal!

CRÉON.

Oui, quand la fortune s'attache à le rendre tel.

MÉDÉE.

O Jupiter! puisse l'auteur de ces maux ne pas échapper à ta vengeance!

CRÉON.

Va-t-en, femme insensée, que ton éloignement me délivre de peine.

MÉDÉE.

Les peines sont pour moi; je n'ai pas besoin qu'on y ajoute.

CRÉON.

Faudra-t-il que je te fasse arracher d'ici de force?

MÉDÉE.

Non. Mais au moins cette grâce, ô Créon !...

CRÉON.

Femme opiniâtre, tu vas me pousser à bout.

MÉDÉE.

Je partirai. Ce que je demande n'est pas de rester.

CRÉON.

Pourquoi donc tant de résistance? Pourquoi n'es-tu pas encore partie?

MÉDÉE.

Donnez-moi ce jour encore, un seul jour pour décider où je dois me réfugier, et pour assurer quelque ressource à mes fils puisque leur père n'a point souci de leur avenir. Ayez pitié d'eux ; car vous aussi vous êtes père, et mes fils ont droit à votre sympathie. S'il me faut aller en exil, ce n'est pas à moi que je songe ; mais je pleure sur le sort de ces chers êtres qui manqueront de tout.

CRÉON.

Je n'ai point l'âme d'un tyran. J'éprouve à sévir une pudeur qui m'a tourné mal plusieurs fois. Encore en ce moment, femme, je sens que je commets une faute. Quoiqu'il en soit, tu auras gagné ce point. Mais je te le déclare, si la prochaine aurore vous retrouve, toi et tes enfants, sur ce territoire, tu mourras. Je te ferai voir que je tiens parole. Reste donc, s'il le faut, encore un jour, je serai bien pendant un jour à l'abri des attentats que je redoute.

(*Il sort*).

LE CHOEUR.

Déplorable Médée! Jamais femme plus cruellement traitée n'a été plus à plaindre. Où iras-tu maintenant? Quel refuge, quel toit protecteur, quelle terre hospitalière trouveras-tu désormais? Dans quel océan d'infortunes t'a plongée la main des dieux !

SCÈNE III.

MÉDÉE, LE CHOEUR.

MÉDÉE.

Tous les malheurs fondent sur moi ; mais croyez-le bien, les choses n'iront point ainsi. On peut encore entrer en lice contre ces nouveaux époux. Eux ou les leurs peuvent être atteints par des coups sensibles. Pensez-vous que j'aurais ainsi ménagé le roi de Corinthe sans profit et sans but? Jamais on ne m'aurait vu recourir à lui, et lui tendre des mains suppliantes. Mais telle a été sa simplicité que, pouvant me chasser d'ici et renverser mes plans, il m'a permis de rester un jour, un jour qui me suffira pour faire trois victimes, le père, la fille et mon parjure époux. Plusieurs chemins s'offrent à moi pour attaquer leurs vies; je ne sais encore, mes amies, lequel je dois prendre. Irai-je à la dérobée mettre le feu au palais de cette femme odieuse? Ou me glisserai-je en silence auprès de son lit, pour lui plonger un fer acéré dans le cœur? Une chose m'arrête : je puis être surprise entrant dans ce palais, ou lorsque j'aurai la main à l'œuvre, et la mort de Médée donnerait à rire à mes ennemis ! Le plus sûr est d'aller à eux avec l'arme que je connais le mieux, avec le poison... Qu'ils meurent donc ainsi. — Mais, après ce coup, qui voudra me donner asile? Dans quelle ville, sur quelle terre hospitalière trouverai-je un refuge, une sauvegarde pour ma personne? Il n'en sera point pour moi. J'attendrai donc un peu encore, jusqu'à ce qu'un lieu sûr s'offre à moi. Alors je dresserai sans bruit le piége qui les fera périr. Que si on veut me forcer à quitter sans retard cette contrée, alors m'armant d'un poignard, je les tuerai, dussé-je périr moi-même, et mon audace n'aura plus de bornes. Car j'en jure par Hécate, la puissante déesse qui m'assiste, et qui est le principal objet de mon culte, par Hécate, secrète gardienne de mon foyer, ils ne jouiront pas de la peine qu'ils me causent; et je ferai que cette alliance détestée, que mon exil même leur soit amer. Allons, Médée, déploie toutes les ressources de ton esprit et de ton art. C'est ici un combat d'audace. Il faut frapper un coup terrible. Tu vois ce qu'on te fait souffrir. Fille de roi, petite fille du Soleil, tu ne permettras point que

Jason, s'alliant à la race de Sisyphe, te couvre de risée. Tu sauras l'empêcher. Aussi bien je suis femme, et les femmes, incapables pour le bien, sont d'habiles artisans de maux.

LE CHŒUR.

Tout est bouleversé. Il n'y a plus de droit ni de justice. Les fleuves remontent vers leurs sources. La ruse et l'artifice deviennent à l'usage des hommes, et l'on ne se fiera plus aux dieux eux-mêmes. L'opinion va changer sur notre compte, et nous rendre la gloire qui nous est due. A notre sexe reviennent l'honneur et l'estime. Les bruits injurieux ne l'atteindront plus.— La muse cessera de célébrer, sur l'ancien ton, la perfidie des femmes, des femmes qui, à leur tour, auraient stigmatisé les hommes dans leurs vers, si Apollon, le maître de la lyre, les avait douées de l'inspiration poétique. Sur eux et sur nous il y aura longtemps à dire. — Toi, Médée, tu as, égarée par l'amour, quitté les rivages paternels, et franchi le double écueil de la Propontide. Seule aujourd'hui sur la terre étrangère, tu maudis ta couche déserte, et cet asile dont tu te vois indignement chassée. — Où est la foi du serment? Où est la sainte pudeur, qui décorait le noble front de la Grèce? Tout s'est envolé sans retour. Malheureuse, tu ne peux plus retourner chez ton père, pour y cacher l'injure faite à ton lit. Une reine t'y remplace, et préside à ton foyer.

SCÈNE IV.

JASON, MÉDÉE, LE CHŒUR.

JASON.

J'ai vu souvent que l'âpre colère est une source de maux inévitables. Tu pouvais rester à Corinthe, en te soumettant aux volontés du roi. Mais tu en sera chassée pour ton intempérance de langue. Il ne m'importe à moi qu'elle s'attaque toujours à Jason, que tu dis être un infâme. Mais quant à ceux qui exercent ici la puissance, estime-toi heureuse de ne payer tes outrages que par l'exil. J'ai souvent apaisé leur colère. J'ai voulu te conserver cet asile. Mais, dans tes transports insensés, tu as sans cesse l'injure à la bouche, et c'est ce

qui enfin te fera bannir de cette ville. Toutefois je n'ai pas abjuré les sentiments d'un cœur ami, et je viens à toi, femme, pour faire qu'au moins vous ne partiez pas, toi et tes enfants, sans être assurés contre le besoin. Mille maux s'attachent à l'exil. Si tu me hais, ne pense pas que je puisse jamais te vouloir du mal.

MÉDÉE.

O le plus méchant des hommes! car ma bouche doit à ta lâcheté l'injure la plus sanglante. Oses-tu bien, chargé de la haine des dieux et de la mienne, et de celle du genre humain, oses-tu paraître devant moi? Mais il n'y a ni courage, ni vertu, à venir braver en face la femme qu'on a outragée. Ce n'est que de l'impudence, le pire de tous les vices. Pourtant tu as bien fait de venir; je pourrai du moins décharger mon cœur, et te navrer de paroles qu'il faudra bien que tu entendes. Je reprendrai les choses de haut : Quand, à la tête de ces Grecs embarqués sur l'Argo, tu vins en Colchide avec la tâche périlleuse de soumettre au joug nos taureaux vomissant des flammes, et de jeter en terre une semence funeste, je t'ai sauvé, tous le savent. J'ai tué le dragon vigilant qui entourait de ses replis la toison d'or; et c'est grâces à moi qu'en ce moment tu vois le jour. Pour toi ensuite, j'ai trahi mon père et mon pays. Je t'ai suivie, plus dévouée que sage, dans la Péliotide, à Iolcos, où Pélias, à ta prière et par mes soins, a péri de la mort la plus cruelle, égorgé par ses propres filles. Je t'ai ainsi ôté toute crainte. Voilà ce que j'ai fait pour toi, lâche, et tu m'as trahie; et quoique je t'eusse donné deux fils, livré à d'autres amours, tu as recherché un autre hymen. Si tu avais été sans enfants, j'aurais pu te croire pardonnable. Mais, ô vanité des serments! Je me demande si, ayant la conscience de ton parjure, tu crois que les dieux règnent encore, ou qu'il existe pour les hommes de nouveaux devoirs. Hélas! cet homme que j'ai vu à mes genoux, ma main dans la sienne, comme il s'est peu soucié de me perdre et de tromper mes espérances! — Jason, je veux bien encore te parler comme à un ami, comme si tu n'avais en vue que mon bien. Réponds à mes questions qui n'en feront que mieux éclater ta honte. Où tournerai-je à présent mes pas? Irai-je auprès de mon père, de mon père que j'ai trahi, ainsi que mon pays, pour te suivre? Irai-je

vers les filles de Pélias ? J'en serais bien reçu, moi qui ai tué leur père pour te servir. Car telle est ma misère, que je me suis rendue odieuse à ceux qui m'aimaient à Colchos, et qu'ici, à cause de toi, j'ai maltraité ceux que je devais ménager, et m'en suis fait des ennemis. Aussi m'as-tu en retour rendue bien heureuse entre les femmes de la Grèce. J'y ai gagné un mari admirable et fidèle. Honte à lui ! honte à cet homme engagé dans de nouveaux liens, alors que chassée de cette contrée, fugitive, sans amis, seule avec mes enfants, je serai réduite, moi qui l'ai sauvé, à mendier avec mes fils de ville en ville. O Jupiter ! toi qui as donné aux hommes de sûrs moyens de distinguer le faux or du véritable, pourquoi n'as-tu pas mis au front du méchant une marque propre à le faire reconnaître ?

LE CHŒUR.

La colère n'est jamais plus ardente que quand elle naît d'une querelle entre proches. Elle est alors terrible et sans remède.

JASON.

Je vois qu'il faut être habile pour te répondre. Il faut, comme un sage pilote, donner le moins de prise au vent pour échapper à cet orage de paroles. Puisque tu exagères tes bienfaits, sache que c'est à Vénus seule, parmi les dieux et les hommes, que je rapporte l'heureuse issue de ma navigation ; tu as l'esprit fin et adroit, mais il y aurait bien à dire sur ce que l'amour t'aurait contrainte de faire pour me tirer de ces grands périls. Je ne veux pas appuyer là-dessus. Quoiqu'il en soit, si tu m'as secouru, ce n'est pas sans profit pour toi-même, et tu as plus gagné que perdu à me sauver, comme j'ai maintenant à le faire voir. — D'abord tu habites la Grèce, au lieu d'une terre barbare, la Grèce où tu as appris à connaître la justice et l'empire des lois sur les caprices de la force, et puis la savante Médée, admirée de tous les grecs, s'est rendue parmi eux célèbre. Confinée aux extrémités du monde, elle y aurait vécu obscure. Pour moi, qu'on ne m'offre point d'emplir d'or mon palais, ni de chanter mieux qu'Orphée lui-même, si l'on n'y ajoute l'avantage d'un sort illustre. Voilà pour mes travaux, puisqu'il t'a plu d'engager ce débat. — Quant à l'alliance royale que tu me reproches, je veux te mon-

trer qu'il y a dans ce parti autant de sagesse que d'affection pour toi et nos enfants. Ecoute-moi sans t'émouvoir : venu de Iolcos et traînant avec moi des maux irrémédiables, que pouvait-il m'arriver de mieux, à moi fugitif sans appui, que d'épouser la fille du roi? Non que j'aie pris en aversion, comme tu l'as dit avec aigreur, notre hymen et notre lit ; non que je fusse épris de nouvelles amours, ni que j'aspirasse à la gloire d'une postérité nombreuse ; mes deux fils me suffisent, et je n'ai point à me plaindre. Je n'ai agi qu'en vue de nous-mêmes, pour avoir une demeure convenable, et placer notre existence au-dessus du besoin ; car je sais que l'amitié méconnaît le pauvre, et fuit son approche. Je l'ai fait pour élever nos fils dans un palais digne de leur naissance, pour donner des frères aux enfants que j'ai eus de toi, pour les tenir tous dans un rang pareil, et pour vivre heureux au sein d'une même famille. Toi, Médée, as-tu besoin d'autres enfants ? Il m'importe à moi d'assurer à ceux qui vivent l'appui de ceux qui sont à naître. Ai-je mal consulté nos intérêts ? Tu n'oserais le dire, si ton lit désert ne te blessait au vif. Mais vous êtes ainsi vous autres femmes ; tant que votre couche est intacte, avec elle vous croyez tout avoir. A la première atteinte qu'elle reçoit, ce qui vous était le plus cher vous devient odieux, quelque bien qui vous arrive. C'est de vous que dépend la reproduction du genre humain, mais s'il n'existait point de femmes au monde, les hommes seraient exempts de bien des maux.

LE CHŒUR.

Jason, tu as parlé avec beaucoup d'art ; mais je dois dire, contre ton avis, que tu as trahi ta femme, et que ta conduite envers elle est injuste.

MÉDÉE.

Je diffère beaucoup de bien des gens ; je pense que le méchant, exercé en l'art de bien dire, doit être puni plus sévèrement. Il se flatte que sa langue saura colorer l'injustice, et croit ainsi pouvoir tromper ; mais il n'est point assez habile. Toi aussi cesse d'employer avec moi ces artifices de langage, et toute cette rhétorique. Un seul mot va te confondre : si tu n'étais pas un perfide, il fallait me faire

consentir à ce mariage, et ne pas te cacher de ceux que tu dis aimer.

JASON.

Comme tu aurais été favorable à mon projet, si je t'avais parlé de cet hymen, toi qui, même à présent, ne veux rien céder de ta colère !

MÉDÉE.

Ton projet n'avait point ce but; mais tu as trouvé peu glorieux de vieillir au lit d'une barbare.

JASON.

Sache-le donc à présent : ce n'est point pour l'amour d'une femme que je me suis allié au sang royal. Je te répète que j'ai voulu seulement te sauver, et donner pour frères à mes fils des rois qui fussent les appuis de notre maison.

MÉDÉE.

Loin de moi l'éclat d'une fortune qui me serait trop amère ! Loin de moi des richesses qui me rongeraient le cœur !

JASON.

Sais-tu comment tu peux jouir de Jason, et te montrer sage ? Ne tourne point à mal le bien qui t'arrive ; et quand la fortune te sourit, ne t'obstine pas à te croire malheureuse.

MÉDÉE.

Insulte à mon sort, toi qui trouve ici un magnifique asile. A moi la solitude et les ennuis de l'exil !

JASON.

C'est toi qui l'as voulu, n'en accuse point d'autre.

MÉDÉE.

Qu'ai-je donc fait ? Ai-je recherché un autre hymen ? Ai-je trahi ma foi ?

JASON.

Ta bouche impie a maudit la maison royale.

MÉDÉE.

C'est moi qui suis maudite au foyer domestique.

JASON.

Finissons ce débat. Veux-tu de mes biens ce qui peut alléger, pour tes enfants et pour toi-même, les peines de l'exil. Parle, je suis prêt à ne rien épargner. Je puis te procurer des hôtes généreux qui te feront bon accueil. Femme, si tu refuses mes offres, ce sera grande folie. Au contraire, tout ira mieux pour toi, si tu t'apaises.

MÉDÉE.

Je ne veux rien de toi ni de tes hôtes. Garde tes présents, les dons du méchant ne profitent point.

JASON.

Soyez donc témoins, ô dieux, que j'ai voulu venir à son aide et secourir mes enfants ! Mais rien de ce qui est bon ne lui agrée ; sa fierté repousse les dons de ses amis. Malheureuse ! tant pis pour toi.

MÉDÉE.

Va-t-en ! ton cœur brûle de revoir ta nouvelle femme. Il y a longtemps que tu es sevré de sa présence. Va lui faire ta cour ! Les dieux (puissent-ils m'entendre !) donneront peut-être à ce mariage une suite qui sera moins douce.

(*Sort Jason*).

SCÈNE V.

MÉDÉE, LE CHŒUR.

LE CHŒUR.

Quand l'amour s'empare de nous avec violence, il éloigne la gloire et la vertu. Si Vénus échauffait modérément nos cœurs, il n'y aurait pas de divinité plus aimable. Reine puissante au carquois d'or, aux flèches inévitables, ne me blesse jamais d'un trait aiguisé par le désir, moi qui chéris la modestie, le plus beau présent des dieux. Que je ne sois jamais affligée par le nouvel hymen d'un parjure

époux, ni livrée aux disputes ardentes et incessantes du foyer conjugal ! Redoutable Vénus qui honore les unions paisibles, le sort des femmes est entre tes mains. — O mon pays ! ô ma chère demeure ! Puissé-je ne jamais traîner loin de vous, dans l'exil et dans les horreurs de l'indigence, une vie misérable et digne de pitié ! Puissé-je mourir auparavant ! Ah ! la privation de la patrie est le plus grand de tous les maux. Je l'ai vu, je ne parle pas sur la foi d'autrui : j'ai vu Médée, blessée au cœur du coup le plus sensible, ne trouver ni une terre d'asile, ni un ami pour la plaindre ou la consoler. Périsse, délaissé lui-même, celui qui a pu manquer à son ami malheureux et lui fermer son cœur ! Jamais cet homme n'aura mon amitié.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

ÉGÉE, MÉDÉE, LA NOURRICE, LE CHŒUR.

ÉGÉE.

Salut et joie, ô Médée, c'est le mieux qu'on puisse souhaiter à ceux qu'on aborde.

MÉDÉE.

Salut, ô Égée, fils du sage Pandion. D'où viens tu ? et quel dessein t'a fait passer à Corinthe ?

ÉGÉE.

Je viens de consulter l'oracle antique d'Apollon.

MÉDÉE.

Cet oracle fameux qui est placé au centre du monde ? Eh ! qu'es-tu allé lui demander ?

ÉGÉE.

Comment je puis espérer de perpétuer ma race.

MÉDÉE.

Dieux bons ! est-ce que ta vie s'est passée jusqu'à cette heure sans enfants ?

ÉGÉE.

Ma mauvaise fortune m'a refusé la joie d'être père.

MÉDÉE.

Faute d'épouse, ou malgré les promesses de l'hymen ?

ÉGÉE.

Jusqu'ici ma couche n'a point été solitaire.

MÉDÉE.

Et qu'a répondu Apollon sur l'avenir de ta race ?

ÉGÉE.

Des paroles si obscures qu'on ne saurait en pénétrer le sens.

MÉDÉE.

M'est-il permis de connaître la réponse du dieu ?

ÉGÉE.

Oui certes ; car il faut être habile pour la comprendre.

MÉDÉE.

Qu'a-t-il dit ? parle, puisqu'il m'est permis de l'entendre.

ÉGÉE.

Il m'a dit *de ne pas délier le col de l'outre*.....

MÉDÉE.

Avant quoi ?

ÉGÉE.

Avant d'être retourné dans mes foyers.

MÉDÉE.

Dans quel dessein as-tu débarqué à Corinthe ?

ÉGÉE.

Pour aller voir Pitthée, roi de Trézène.

MÉDÉE.

C'est, dit-on, le fils pieux et vénéré de Pélops.

ÉGÉE.

Je veux lui communiquer les paroles fatidiques d'Apollon.

MÉDÉE.

C'est un sage, très-versé dans ces matières.

ÉGÉE.

C'est de plus un ami précieux et mon hôte.

MÉDÉE.

Puisse l'évènement tourner au gré de tes vœux !

ÉGÉE.

Mais toi, Médée, qu'as-tu donc ? d'où te viennent cette pâleur et cet abattement ?

MÉDÉE.

Mon époux est le plus vil des hommes.

ÉGÉE.

Que dis-tu ? parle ; ouvre-moi ton cœur affligé.

MÉDÉE.

Jason, à qui je n'ai fait que du bien, m'a payée par d'indignes outrages.

ÉGÉE.

Quels outrages ? Explique-toi plus clairement.

MÉDÉE.

Il a pris une autre femme, qu'il a faite à ma place maîtresse de sa maison.

ÉGÉE.

A-t-il osé te faire une pareille injure ?

MÉDÉE.

Tu peux m'en croire. Celle qu'il aimait naguères est devenue l'objet de ses mépris.

ÉGÉE.

En aime-t-il une autre ? ou est-ce en haine de ton lit qu'il t'a quittée ?

MÉDÉE.

L'infidèle brûle d'amour. Il n'a pas craint de se parjurer.

ÉGÉE.

Que le ciel le confonde, s'il est aussi coupable que tu le dis !

MÉDÉE.

Il a recherché l'alliance des rois.

ÉGÉE.

Qui donc l'a accepté pour gendre ? Achève.

MÉDÉE.

Créon lui-même, le roi de cette contrée.

ÉGÉE.

Ah ! malheureuse ; ta douleur est bien pardonnable.

MÉDÉE.

J'ai tout perdu, même cet asile d'où l'on me chasse.

ÉGÉE.

Surcroît de malheur ! Et qui te renvoie ?

MÉDÉE.

Le roi a rendu contre moi un arrêt d'exil.

ÉGÉE.

Mais Jason ne saurait le permettre ; il serait trop coupable.

MÉDÉE.

Il y contredit en paroles ; mais en fait il l'endure. Égée, je touche ta barbe vénérable et j'embrasse tes genoux. Je suis à tes pieds en suppliante. Pitié ! pitié pour une malheureuse femme rejetée de tout le monde, et qui se trouvera seule et sans abri, si tu ne lui donnes un asile à ton foyer ! Puissent les dieux féconder ta couche ! Puisses-tu vivre heureux et mourir plein de jours ! tu ne sais pas qui tu as trouvé pour remplir tes vœux. Grâces à moi, tu seras père. J'ai des charmes puissants à qui tu devras une lignée nombreuse.

ÉGÉE.

Femme, je suis disposé de toute manière à t'accorder la grâce que tu me demandes, et pour l'amour des dieux, et pour les enfants que tu me fais espérer, bien refusé jusqu'ici à mes désirs. Puissé-je enfin être père ! Le jour où tu mettras le pied en Attique, je me ferai un devoir de te bien accueillir. Mais ne compte pas que je veuille t'emmener hors d'ici. Je mets cette restriction à ma faveur. Si tu viens à moi dans mon palais tu y auras un asile sûr, et je ne te renverrai jamais ; mais il faut que de toi-même tu quittes le territoire de Corinthe ; car je veux être irréprochable envers mes hôtes.

MÉDÉE.

Qu'il soit fait comme tu le désires ; mais si j'avais un gage de cette promesse, il ne manquerait rien à tes bontés.

ÉGÉE.

Manquerais-tu, toi, de confiance ? ou qu'est-ce encore qui t'inquiète ?

MÉDÉE.

Je me fie pleinement à toi ; mais j'ai deux ennemis dangereux, Créon et Pélias. Lié par un serment, tu ne souffriras point qu'ils m'arrachent de tes États. Si nous avions fait un pacte, juré à la face des dieux, il y aurait entre nous un lien d'amitié, et tu ne céderais point aux injonctions des hérauts venus de leur part. Je ne suis qu'une faible femme, et ils ont en main, comme rois, la richesse et la puissance.

ÉGÉE.

Voilà bien de la prévoyance ; mais si tu le veux ainsi, je ne m'y refuse point. Il y aura pour moi-même plus de sûreté, en ce que je pourrai opposer cette barrière à tes ennemis, et ta position en sera plus forte. Commence, et préside toi-même aux invocations.

MÉDÉE.

Jure par la Terre, et par le Soleil, père de mon père, et par toute la race des dieux.

ÉGÉE.

Dicte-moi ce que je dois jurer.

MÉDÉE.

Jure de ne jamais me renvoyer de tes États ; et, si quelqu'un de mes ennemis voulait m'en faire sortir, de ne point souffrir, toi vivant, que j'en sois arrachée.

ÉGÉE.

Je jure par la Terre, par la brillante clarté du Soleil et par tous les dieux, d'observer en tout point ce que je viens d'entendre.

MÉDÉE.

Il suffit. Mais si tu violes ton serment, que veux-tu qu'il t'arrive ?

ÉGÉE.

Tombe sur moi le châtiment dû aux impies !

MÉDÉE.

C'est bien. Retourne maintenant à Athènes ; tu ne tarderas point à m'y revoir. J'aurai accompli mon œuvre et obtenu ce que je veux.

(*Sort Égée*).

LE CHŒUR.

Que le fils de Maïa, guide tutélaire, t'accompagne ! Et puisses-tu bientôt, Égée, réaliser ton impatient désir, comme il convient à ton sang généreux !

SCÈNE II.

MÉDÉE, LA NOURRICE, LE CHŒUR.

MÉDÉE.

O Jupiter! O suprême justice! O astre éclatant du jour! Je suis donc enfin, mes amies, assurée de la victoire, et les chemins de la vengeance me sont ouverts. Je puis espérer de faire payer à mes ennemis toutes mes douleurs. Au fort de la tempête, un sauveur m'est apparu, qui m'a montré le port, la ville de Minerve, où Médée, après l'accomplissement de ses projets, trouvera un asile sûr. Je veux maintenant vous découvrir tous mes desseins; recevez une triste confidence. — Je ferai demander un entretien à Jason, et je l'accueillerai par de douces paroles. Je lui dirai que moi aussi j'approuve ce qui s'est fait; que cette alliance royale, où il est entré au mépris de ses serments, n'a rien que d'honnête et d'utile. Je demanderai pour mes enfants la faveur de rester ici, non que j'entende les laisser aux mains de mes ennemis, en butte à leurs insultes et à leurs violences, mais pour tendre un piége à la fille du roi; car ils iront de ma part, pour éloigner de leurs têtes la menace de l'exil, offrir à la nouvelle épouse mon voile et ma couronne d'or; et si, charmée de leur éclat, elle revêt cette parure, c'en est fait d'elle et de quiconque voudra la secourir, par la force des poisons dont ce présent sera infecté. — J'en ai dit assez, mais je frémis de ce qu'il me faudra faire ensuite : j'immolerai mes enfants, et rien ne pourra les soustraire à mes coups; et je perdrai tout ce qui touche à mon infidèle; et souillée d'un crime exécrable, je fuirai loin de ces lieux arrosés du sang de mes fils. Car, voyez-vous, je ne serai point, je ne puis être le jouet de mes ennemis. Allons, Médée, que t'importe à présent de vivre? Tu n'as plus de patrie, plus de famille, plus d'espoir que tes maux finissent. Ta faute est d'avoir quitté la maison de ton père, pour suivre ce Grec séducteur et parjure, qui va, grâces aux dieux, te payer sa trahison; car ses yeux ne verront plus vivants les fils que tu lui avais donnés, et de cette odieuse femme, il n'en aura point. Il faut qu'elle meure, torturée par mes poisons. On connaîtra Médée; on saura qu'elle n'est ni faible, ni lâche, ni insensible; qu'elle est d'humeur tout autre,

douce envers ses amis, terrible envers qui l'offense. C'est aux âmes de cette trempe que s'attache le plus de gloire !

LE CHŒUR.

Après une telle confidence, qui m'éclaire sur tes desseins, je dois, autant pour toi-même qu'au nom des lois divines et humaines, te défendre de les accomplir.

MÉDÉE.

Et pourtant cela sera. Mais je comprends que vous résistiez à mon projet, vous qui n'avez pas été comme moi indignement traitées.

LE CHŒUR.

Femme, auras-tu le courage de verser ton propre sang ?

MÉDÉE.

Oui, si je frappe ainsi au cœur mon perfide époux.

LE CHŒUR.

Mais tu seras toi-même la plus malheureuse des mères.

MÉDÉE.

Soit, épargnez-vous des conseils superflus. Va, toi (1), vers Jason, et prie le de venir. Je sais qu'en toute chose, je puis me fier à toi. Tu garderas le secret sur mes desseins, étant femme et dévouée à ta maîtresse.

SCÈNE III.

LE CHŒUR, MÉDÉE.

LE CHŒUR.

Heureux enfants d'Érechtée, race illustre des dieux, vous qui sur un sol sacré et inviolable, puisez dans un air pur et splendide, cette

(1) Elle s'adresse à la nourrice.

sagesse qui vous a rendus célèbres, c'est, dit-on, chez vous, que naquit jadis des neuf Muses, des chastes Piérides, la blonde Harmonie. C'est sur les bords du Céphise, et dans ses fraîches eaux, que Vénus a puisé ces vents agréables, qui rafraîchissent la terre de leur souffle léger, et que, la tête couronnée de roses, elle envoie les amours assister la sagesse, les amours puissants auxiliaires de toutes les vertus.

Comment donc la ville aux fleuves sacrés, une terre où règnent la paix et l'amitié, portera-t-elle une femme impie et souillée du meurtre de ses enfants? Médée, songe qu'il s'agit de tes fils, de ton sang. Vois quel forfait tu médites. Nous sommes toutes à tes genoux, et nous te supplions d'épargner ta race. Si tu poursuis ton atroce dessein, es-tu sûre que la tête, le bras ou le cœur ne te manquera point pour une pareille œuvre. Est-ce qu'en les regardant, la pensée de leur mort te laissera sans larmes? Non, tu ne pourras point, lorsque ces infortunés tomberont à tes pieds, leur plonger dans le cœur un fer homicide!

SCÈNE IV.

JASON, MÉDÉE, LA NOURRICE, LES ENFANTS, LE PÉDAGOGUE, LE CHŒUR.

JASON.

Je me rends à ton appel. Quelque irritée que tu sois, je ne pouvais y manquer. Je t'écoute, et je désire savoir ce que tu me veux.

MÉDÉE.

Jason, je te demande d'oublier les paroles que j'ai dites. Il faut me passer mes emportements, après tant de marques mutuelles d'affection. En m'examinant depuis, je me suis fait de vifs reproches : « Malheureuse, ai-je dit, quelle est ta folie d'en vouloir à ceux qui te veulent du bien, et de te rendre odieuse aux maîtres de cette contrée, à ton mari qui n'a en vue que ton avantage, lorsqu'il épouse la fille du roi pour donner des frères à tes fils? Calme-toi enfin. Qu'as-tu à te plaindre, lorsque les dieux se montrent pour toi si favorables? N'as-tu pas des enfants? Des exilés, tu le sais bien, manquent de support et d'amis. » Ces réflexions m'ont fait comprendre toute ma

faute, et j'ai senti que je m'étais fâchée sans raison. Maintenant donc je loue ta prudence. Oui, tu as été sage de nous servir par cette alliance, et moi bien insensée de ne pas entrer dans ces vues, de ne pas t'aider à les accomplir, de ne pas assister à ton nouvel hymen, de ne pas accueillir avec joie celle qui s'est chargée de ton bonheur. Mais telles sont les femmes, sans en dire de mal. Il faut nous prendre telles que nous sommes, et ne pas nous ressembler dans nos faiblesses. Je me rends donc. Je confesse que j'avais mal jugé l'état des choses; mais je vois mieux aujourd'hui ce qui convient à notre situation. — Paraissez, mes enfants; venez embrasser votre père, et le réjouir avec moi par de douces paroles. Abjurons tout sentiment hostile envers des amis; car la paix est faite, et tout désaccord entre nous a cessé. Prenez cette main. Ah! que je souffre en songeant aux choses cachées dans l'avenir! Vous verrai-je longtemps ainsi, chers enfants, me tendre les bras? Malheureuse! je suis encore toute émue et pleine de crainte. Mais j'ai cessé enfin mes débats avec leur père, et mon visage attendri s'est baigné de pleurs!

Le Chœur.

De mes yeux aussi jaillissent de chaudes larmes. Puissé-je n'en pas avoir de plus amères à verser!

Jason.

Femme, j'approuve ce nouveau langage, et je ne te reproche point le passé. Il est naturel qu'une épouse s'emporte contre son mari qu'elle voit passer à un autre hymen. Mais revenue à de meilleurs sentiments, tu t'es arrêtée enfin au parti de la raison. Cela est d'une femme prudente et sage. Vous, mes enfants, croyez que votre père n'a point légèrement et sans une inspiration divine, adopté ce moyen de vous sauver. Vous et vos frères, j'en suis certain, vous serez les premiers de Corinthe, et de tout ce beau pays. Croissez en âge et en force. Votre père et la bonté des dieux feront le reste. Puissé-je vous voir, élevés comme il convient, arriver à la jeunesse et confondre mes ennemis! Mais quoi! Médée, tes yeux se mouillent de larmes. Tu détournes ton visage. Est-ce que tu accueilles ces paroles avec déplaisir?

MÉDÉE.

Non ; mais je songe à ces pauvres enfants.

JASON.

Rassure-toi. Je pourvoirai à leur sort.

MÉDÉE.

J'y compte et j'ai toute confiance en tes promesses. Mais la femme est une faible créature, sujette aux larmes.

JASON.

Pourquoi gémir sur tes fils avec tant d'amertume ?

MÉDÉE.

Je les ai enfantés. Joyeuse d'apprendre qu'ils vivront, je me demande s'ils sont bien assurés de vivre, et la pitié me vient au cœur. Mais je n'ai pas tout dit. Écoute encore : — Puisqu'il a plu aux maîtres de ce pays de me renvoyer, il vaut mieux pour moi, je le reconnais, que je ne vive pas ici importune à ces maîtres et à toi ; car on doit m'y regarder comme ennemie. Je quitterai donc ces lieux, et fuirai comme on l'exige. Mais ces enfants, pour qu'ils puissent s'élever sous tes regards, demande à Créon qu'ils ne me suivent pas en exil.

JASON.

J'ignore si je pourrai le fléchir, mais je le tenterai.

MÉDÉE.

Dis à ta femme de demander à son père que mes enfants ne me suivent pas en exil.

JASON.

De ce côté je me flatte de réussir. Elle est femme, et je suis sûr de la persuader.

MÉDÉE.

Je veux t'aider, et concourir à cette œuvre. Je lui enverrai des

présents, les plus beaux du monde, mon voile et ma couronne d'or, et mes enfants pour les lui porter. Qu'on aille à l'instant chercher cette parure. Elle aura cent plaisirs pour un, heureuse de voir un héros partager son lit, et de posséder les riches dons que le Soleil mon père avait destinés à sa race. Voici la dot, enfants (1); portez-la sur-le-champ à la fille du roi. Ces dons ne sont pas à dédaigner.

JASON.

Pourquoi te dépouiller de ce trésor? Penses-tu qu'il manque de beaux voiles dans le palais du roi, et que l'or y soit rare? Garde ta parure. Si elle fait de moi quelque estime, ces richesses auront moins de prix à ses yeux que Jason, j'en suis certain.

MÉDÉE.

Ne me dis pas cela. Les dons séduisent les dieux eux-mêmes, et l'or a sur les hommes plus de puissance que les plus beaux discours. La fortune et les dieux comblent aujourd'hui cette jeune femme de leurs faveurs. Elle règne, et moi je racheterais mes enfants de l'exil non-seulement au poids de l'or, mais encore au prix de ma vie. Allez donc, ô mes fils, entrez dans ce palais voisin de notre demeure, et suppliez la seconde femme de votre père, aujourd'hui ma maîtresse. Obtenez d'elle, à force de prières et en lui offrant vos dons, de ne pas être chassés de Corinthe. Surtout ne manquez pas de lui remettre à elle-même cette parure. Allez promptement, et puissé-je, après avoir obtenu la grâce que j'implore, vous revoir bientôt porteurs de cette bonne nouvelle!

(*Sortent Jason, les enfants et le pédagogue.*)

SCÈNE V.

LE CHŒUR, MÉDÉE.

LE CHŒUR.

Plus d'espoir. Non, il n'y a plus d'espoir de les sauver. Ces en-

(1) La nourrice est sortie et bientôt rentrée sur la scène avec les présents.

fants marchent à leur perte. La jeune femme, sans nul doute, recevra le fatal bandeau. Elle prendra de leurs mains cette parure, instrument de mort, et en ornera ses blonds cheveux. Charmée de l'élégance et de l'éclat divin de son voile, elle voudra poser sur sa tête la couronne d'or, et elle descendra ainsi parée aux enfers. C'est dans ce piège que l'infortunée doit périr. Elle sera prise dans les filets de la mort, et rien ne peut la dérober à sa destinée. Et toi, coupable époux, gendre des rois, tu prépares sans le savoir à tes fils un sort funeste, et à ta nouvelle compagne une fin horrible. Je compâtis aussi à tes douleurs, mère déplorable qui vas égorger tes enfants, victimes d'un injuste abandon, et sacrifiés avec toi par leur père aux douceurs d'un autre hymen !

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

MÉDÉE, LE PÉDAGOGUE, LES ENFANTS, LE CHOEUR.

LE PÉDAGOGUE.

Maîtresse, voici vos enfants, à qui remise est faite de l'exil. La royale fiancée a reçu avec joie de leurs mains votre présent de noces, qui leur a valu ses bonnes grâces.

MÉDÉE.

Laisse-moi.

LE PÉDAGODUE.

Vous restez interdite, alors que vos désirs s'accomplissent. Vous détournez le visage ! Est-ce que mes paroles vous déplaisent ?

MÉDÉE.

Hélas !

LE PÉDAGOGUE.

Etrange accueil fait à la nouvelle d'un succès !

MÉDÉE.

Malheur ! malheur !

LE PÉDAGOGUE.

Aurais-je annoncé quelque désastre ? Me suis-je cru à tort porteur d'un heureux message ?

MÉDÉE.

Tu as dit ce que tu avais à dire, je ne t'accuse pas.

LE PÉDAGOGUE.

Pourquoi ces yeux baissés vers la terre ? Pourquoi ces larmes ?

MÉDÉE.

Fatale nécessité ! Les dieux et mon génie malfaisant m'ont inspiré ces horreurs !

LE PÉDAGOGUE.

Ayez confiance, vos enfants restent, et vous l'emportez du moins en ce qui les regarde.

MÉDÉE.

J'en ferai tomber d'autres, auparavant (1).

LE PÉDAGOGUE.

Vous n'êtes pas la seule qui ait été séparée de ses enfants. Mortels, nous devons porter légèrement les maux de la vie.

MÉDÉE.

Je le ferai. Mais rentrez dans ma demeure, et veillez comme de coutume à ce que mes enfants ne manquent de rien. O mes fils ! mes fils ! Vous resterez ici loin de la pauvre Médée, à jamais privés de votre mère ! Cette ville sera votre séjour, et moi je vais en exil dans d'autres contrées. Je pars avant d'avoir joui d'eux, avant de les avoir vus heureux, avant d'avoir conduit leurs épouses dans leurs bras, et tenu la torche nuptiale auprès de leurs couches parées de

(1) Avant que nous ne soyons séparés.

mes mains ! Ma fierté me coûte bien cher, ô mes enfants ! C'est donc en vain que je vous ai nourris, que je me suis fatiguée, exténuée pour vous, après vous avoir enfantés dans la douleur ! J'avais mis en vous beaucoup d'espérance. J'avais pensé qu'à votre tour vous nourririez votre vieille mère, et qu'après ma mort vos mains me rendraient le pieux office de m'ensevelir. Ah ! j'ai perdu ce doux espoir. J'achèverai loin de vous, dans la tristesse, ma malheureuse existence, et vos yeux, distraits par d'autres objets, ne chercheront plus votre mère. Hélas ! hélas ! quels regards vous jetez sur moi, chers enfants ! Me souriez-vous pour la dernière fois ! Ah ! que ferai-je, mes bonnes amies ? Mon courage faillit depuis que j'ai vu leurs frais visages. Non, je ne pourrai jamais ! Arrière les plans que j'avais conçus ! J'emmènerai mes fils avec moi. Faut-il, afin que leur père souffre davantage et soit torturé, que je double mes souffrances ! Arrière tout projet funeste !

Et pourtant à quel état suis-je réduite ? Veux-tu être leur fable, et laisser la place libre à tes ennemis impunis ? Osons agir. C'est par lâcheté que je me laisse aller à ces molles pensées. Rentrez, mes enfants. S'il n'est pas permis d'assister à mon sacrifice, la faute en est à d'autres qu'à moi. Mes mains ne seront pas souillées....

Ah ! quelle que soit ta fureur, ne consomme pas ce dernier crime. Laisse-les vivre, malheureuse ? épargne-les. La vue de tes fils vivants réjouira ton cœur.

Mais non, par les furies vengeresses, il ne sera pas dit que j'aurai livré ces enfants aux insolences de mes ennemis ! Puisqu'il faut de toute nécessité qu'ils meurent, je leur reprendrai la vie que je leur ai donnée. C'en est fait, et rien ne peut les sauver. Déjà la royale épouse, ma couronne au front, et parée de mon voile, est dans les bras de la mort. Entrée dans la voie du malheur, je pousserai mes enfants dans une voie plus horrible et plus déplorable.

Je veux leur parler encore. Mes fils, embrassez votre mère ; donnez, donnez vos petites mains. O mains chéries ! bouches aimées ! fronts nobles et formes charmantes ! Soyez heureux, mes amis ! mais là-bas dans la région des morts, car ici votre père vous a tout ôté. O douces étreintes ! que leurs tendres corps sont polis !

que leur haleine est embaumée ! Allez, allez, je ne saurais plus vous regarder ; je suis vaincue par la souffrance. Je comprends toute l'horreur de mon attentat : mais la colère, cet artisan des plus grands maux qui affligent les hommes, maîtrise ma volonté !

(*Sortent les enfants et le pédagogue*).

SCÈNE II.

MÉDÉE, LE CHŒUR.

LE CHŒUR.

J'ai souvent ouï discuter avec esprit et même débattre avec chaleur si la philosophie convient aux femmes. Il est certain que nous aussi nous sommes visitées par la muse de la sagesse, non pas toutes, il est vrai ; car notre sexe offre peu d'exemples de femmes instruites et qui raisonnent. Quoiqu'il en soit, j'oserai dire qu'en dehors de la paternité, pour qui ne la connaît point, il y a plus de bonheur que dans la condition de père de famille. Ceux qui n'ont jamais eu d'enfants, dans l'ignorance où ils sont des biens et des maux qui s'y attachent, sont exempts de bien des peines. Je ne vois que tourments et incessantes inquiétudes pour ceux à qui l'hymen a donné de jeunes plantes à élever. L'éducation de ces enfants et l'obligation de pourvoir à leur avenir, les tiennent en souci continuel. Ils suent et se fatiguent sans savoir si l'arbre portera de bons ou de mauvais fruits. Enfin le dirai-je ? et c'est le pire des maux joints à leur condition : lorsqu'ils ont largement assuré leur existence, lorsqu'ils en ont fait de jeunes hommes tournés au bien, si le destin l'ordonne, la mort vient frapper leurs élèves, et voilà tous leurs soins perdus. Qu'est-il besoin, hélas ! qu'à tous les maux qui affligent les mortels, les dieux ajoutent le mal plus grand qui leur vient de leurs enfants ?

MÉDÉE.

Mes amies, l'attente me paraît longue et mon âme se porte avec anxiété vers ce qui doit arriver. Mais voici un des serviteurs de Jason. Son agitation montre qu'il est porteur de mauvaises nouvelles.

SCÈNE III.

MÉDÉE, UN MESSAGER, LE CHŒUR.

LE MESSAGER.

O toi, qui t'es souillée d'un crime atroce, fuis, Médée, fuis par mer ou par terre, en char ou sur un esquif, par toutes les voies qui peuvent assurer ton salut.

MÉDÉE.

Quelle raison m'obligerait à fuir?

LE MESSAGER.

La mort de la jeune femme et du roi son père, qui viennent de succomber à la force de tes poisons.

MÉDÉE.

Pour cette bonne nouvelle je te rends grâces, comme d'un service qui te vaut à jamais mon amitié.

LE MESSAGER.

Que dis-tu ? as-tu perdu le sens ou toute pudeur, femme qui te réjouis des maux dont tu as rempli la maison royale, et qui ne témoignes aucune crainte ?

MÉDÉE.

J'aurais bien à te répondre ; mais parle sans te presser, ami. Raconte-moi comment ils sont morts et dans quelles tortures. Tu doubleras mon plaisir.

LE MESSAGER.

Quand nous vîmes ces aimables enfants (1) entrer avec leur père au palais de sa nouvelle épouse, nous en eûmes grande joie, en serviteurs fidèles qui compâtissaient à tes malheurs ; car le bruit courut aussitôt qu'entre toi et ton mari tout désaccord avait cessé. On prodiguait à tes enfants mille caresses. On baisait leurs mains ; on tou-

(1) Jumeaux — δίπτυχος γονή.

chait leurs têtes blondes. Moi-même, cédant au plaisir que me causait leur vue, je les suivis jusques dans l'appartement des femmes. Notre jeune maîtresse, à qui appartiennent aujourd'hui nos hommages, jeta sur Jason un regard tendre, avant d'avoir aperçu tes fils. A leur entrée, elle tressaillit comme d'aversion, et fermant les yeux, elle détourna son pur et blanc visage. Mais ton mari apaisa bientôt ce premier mouvement : « Ne soyez pas, lui dit-il, contraire à qui vous aime. Calmez-vous et ne refusez pas de regarder ni d'aimer ceux à qui votre époux est cher. Acceptez leurs dons et demandez à leur père, pour l'amour de moi, d'épargner à ces enfants les maux de l'exil. » Sa colère de femme ne tint pas à la vue de la riche parure. Elle promit tout. Tes enfants, sortis du palais avec leur père, étaient à peine éloignés de quelques pas, que déjà elle s'était revêtue du voile magnifique. Elle avait posé la couronne d'or sur ses beaux cheveux, qu'elle arrangeait devant son miroir avec un soin curieux, en souriant à son image. Elle se leva ensuite et marcha dans la chambre. Ses pieds blancs et délicats effleuraient le sol. Enchantée de ces riches présents, elle redressait la tête et se regardait avec complaisance. Tout à coup, ô spectacle effroyable ! elle change de couleur, elle chancelle et recule toute tremblante. Elle peut à peine se jeter sur un siége pour ne pas tomber. Une vieille esclave, qui était là, crut que sa maîtresse avait encouru la colère de Pan ou de quelque autre dieu (1), et s'attendant à voir l'écume sortir de sa bouche, ses yeux se tourner et son sang refluer dans ses veines, elle jeta un cri douloureux. A l'instant tout s'agite : l'un court avertir son père, l'autre va en hâte informer Jason du malheur qui arrive à sa jeune épouse. Le palais retentit sous les pas d'hommes qui courent en tous sens. Déjà l'astre du jour, dans sa course rapide, était parvenu au terme de sa carrière. Pâle et sans voix, les yeux à demi-fermés, l'infortunée revient à elle en gémissant ; réveil terrible, car elle avait un double ennemi à combattre. La couronne d'or, qui lui ceignait le front, lançait un merveilleux jet de flamme. Ce fin tissu, que tes fils lui avaient apporté, adhérait au corps de cette malheureuse et la dévorait. Elle se lève toute en feu et s'élance de

(1) Le mal sacré.

son siége en agitant sa tête, en secouant sa chevelure, pour en faire tomber la couronne qui la brûle. Vains efforts ! le bandeau y est retenu par des attaches d'or. La flamme a gagné les cheveux et brille plus ardente. Vaincue par la douleur, elle tombe sur le pavé, méconnaissable pour tout autre que son père ; car on ne distingue la forme ni de ses yeux, ni de son beau visage. Du sommet de sa tête coulent des ruisseaux de sang et de feu. Les chairs, détachées des os comme des larmes de poix ardente, abandonnent ses joues par la secrète vertu d'un charme invincible. O spectacle d'horreur ! ce n'est plus qu'un cadavre auquel nous n'osons toucher, trop instruits du mal qui nous menace. Son père qui arrive alors, ignorant encore son malheur, entre et la voit morte. Il s'écrie et se jette en sanglotant sur ce corps aimé, qu'il entoure de ses bras et couvre de baisers : « Ah ! malheureuse enfant ! quel dieu t'avait réservée à cette indigne fin ? Quel dieu me prive de toi, et laisse ainsi seul un vieillard qui touche à la tombe ? O puissé-je mourir avec toi, ma fille ! » Lorsqu'après avoir longtemps gémi et pleuré, il voulut relever ses membres alourdis par l'âge, il sentit qu'il tenait au tissu fatal, comme le lierre s'attache au laurier. Étrange et affreuse lutte ! à genoux près de sa fille, il veut se relever ; elle le retient. S'il cherche à vaincre l'obstacle, ses efforts enlèvent à ses vieux os des lambeaux de chair. Enfin la force lui manque et, vaincu par le mal, l'infortuné expire. La fille et son vieux père gisent à côté l'un de l'autre, victimes d'un sort déplorable ! — Quant à toi, Médée, je n'ai rien à te dire, car tu sauras bien de toi-même échapper au châtiment. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les choses de la terre me paraissent une vaine ombre. Je ne crains pas de le dire : les sages de ce monde, qui passent pour de grands esprits, sont les plus atteints de folie. Le bonheur n'est le partage d'aucun mortel. Comblé de richesses, un homme peut se dire plus fortuné qu'un autre, mais non véritablement heureux.

(Sort le messager).

SCÈNE IV.

MÉDÉE, LE CHOEUR.

LE CHOEUR.

Il semble que la justice divine, doive aujourd'hui, à coups redoublés, frapper Jason pour son parjure. Fille de Créon, nous déplorons ton sort, et cet hymen fatal, qui t'a fait descendre aux sombres demeures.

MÉDÉE.

Mes amies, c'est chose résolue. Je ne quitterai cette terre maudite qu'après les avoir immolés. Si je diffère, je livre mes enfants aux coups de leurs ennemis. Il faut de toute nécessité qu'ils périssent. Eh bien ! je leur reprendrai la vie que je leur ai donnée. Mon cœur, arme-toi de force. Qu'hésitons-nous à consommer un acte horrible, mais nécessaire ? Va, Médée, va, le poignard à la main, couper la trame de leur triste vie. Point de faiblesse. Oublie que ton flanc les a portés. Qu'ils sortent pour ce jour seulement de ta mémoire, et ensuite pleure; car tu les sacrifies, et cependant ils t'étaient chers; mais je suis une femme vouée au malheur!

(*Elle sort*).

SCÈNE V.

LE CHOEUR.

O Terre ! O astre éclatant du jour! vous voyez tout. Vous voyez cette femme atroce prête à lever une main parricide sur ses enfants. C'est de toi, Soleil, qu'ils tirent leur origine. Il est horrible que le sang des dieux soit versé par la main des hommes. Arrête, arrête son bras égaré. Chasse loin d'ici une misérable qui respire le meurtre, sous le fouet des furies vengeresses. C'est donc en vain que tu as mis au monde, que tu as élevé avec tant de peines ces chers enfants; c'est en vain que tu as échappé aux écueils des Symplégades et aux dangers d'une côte inhospitalière. Une ardente colère possède aujour-

d'hui ton âme, et lui souffle des projets homicides ! Prends garde ; les crimes envers les proches sont cruellement expiés sur la terre. J'ai vu la vengeance des dieux tomber sur la maison de ceux qui s'étaient souillés de meurtres !

SCÈNE VI.

LE CHŒUR, MÉDÉE ET LES ENFANTS (dans l'intérieur).

UN DES ENFANTS.

Que faire, ô dieux ! Comment échapper aux mains de notre mère ?

L'AUTRE ENFANT.

Frère, je ne sais ! Frère, nous sommes perdus !

LE CHŒUR.

Entendez-vous, entendez-vous les cris des enfants ? O misérable ! O femme de malheur ! Je veux entrer, et m'opposer à ce carnage.

UN DES ENFANTS.

Au secours ? au nom des dieux ! Venez vite ; le fer est sur nos têtes.

LE CHŒUR.

Malheureuse ! Tu as un cœur de pierre, une âme d'airain, pour immoler ainsi le fruit de tes entrailles, pour arracher avec tes mains la plante que tu as fait naître ! Une autre mère, nous dit-on, une seule s'est attaquée jadis à ses propres enfants. Mais Ino, chassée de son palais par la jalouse Junon, et livrée à des courses vagabondes, était atteinte de folie furieuse. Malheureuse victime des dieux, elle se punit d'un meurtre impie en se précipitant dans les flots. En donnant la mort à ses deux fils, elle ne voulut pas leur survivre. Le monde verra-t-il jamais encore de pareilles horreurs ? O lit nuptial ! Cause incessante de troubles, que de maux tu as déjà fait au genre humain !

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

JASON, LE CHŒUR.

JASON.

Dites-moi, vous qui êtes ici près de sa maison, Médée s'y cache-t-elle après ce qu'elle a fait, où a-t-elle pris la fuite? A moins que la terre ne s'ouvre pour la dérober au châtiment, à moins qu'elle ne s'envole à travers les airs, ce peuple et la famille royale seront vengés. A-t-elle cru, qu'après avoir ôté la vie aux maîtres de ce pays, elle échapperait impunie? Mais c'est moins d'elle que de mes enfants que je suis en peine. Elle périra sous les coups des parents des royales victimes. Mais eux, pourrai-je les sauver de leurs vengeances? Ils voudront leur faire expier le sang versé par leur mère.

LE CHŒUR.

Jason, tu ignores jusqu'où vont tes malheurs. Si tu le savais, tu ne parlerais pas ainsi.

JASON.

Quoi! m'aurait-elle aussi désigné pour sa victime?

LE CHŒUR.

Non pas toi, mais tes fils, qui sont morts de sa main.

JASON.

Que dis-tu? Cette parole m'a tué.

LE CHŒUR.

Il n'est que trop vrai que tu n'a plus d'enfants.

JASON.

Où sont-ils? Où a-t-elle commis cet exécrable meurtre?

LE CHŒUR.

Ouvre cette porte, et tu verras leurs corps inanimés.

JASON.

Otez ces barres; ouvrez vite; que je les voie, que je la voie à l'instant pour les couvrir de mes baisers... pour la punir!

SCÈNE II.

MÉDÉE sur un char, JASON, LE CHŒUR.

MÉDÉE.

Que te sert, Jason, d'ébranler ces portes, et de vouloir les arracher de leurs gonds? Épargne-toi ces efforts. Me voici pour te répondre, si tu as besoin de moi. Mais ton bras ne saurait m'atteindre. Ce char, présent du Soleil, me met à l'abri de tes coups.

JASON.

O crime! O femme que je hais! Femme abhorrée des dieux et des hommes! tu as plongé le fer au cœur de tes propres enfants! Tu m'as ôté jusqu'au nom de père; et cependant tu vis encore; tu jouis de la clarté des cieux! Malheur à toi! Je vois à présent combien je fus insensé de t'enlever d'une terre barbare, et de conduire dans la Grèce un monstre tel que toi, traître à son père et à son pays! Mais les dieux m'ont livré à ton génie malfaisant. Avant de monter sur l'Argo, notre beau navire, tu avais tué ton frère au foyer domestique. Digne prélude à un fatal hymen, à cette alliance odieuse et funeste! Jamais femme grecque n'eût osé rien de pareil; et c'est pourtant aux filles de la Grèce que je t'avais préférée, lionne féroce au visage de femme, cœur plus dur que celui de la tyrrhénienne Scylla! Mais il y a en toi trop d'audace pour que ces reproches et mille autres puissent effleurer ton âme. Fuis scélérate, femme souillée du meurtre de tes enfants! Moi je n'ai plus qu'à gémir sur mon sort. Je ne jouirai point de ce nouvel hymen. Je ne reverrai point vivants les fils à qui j'ai donné l'être, et que j'élevais avec amour. Je les ai perdus!

MÉDÉE.

Je pourrais lutter avec toi d'invectives, si Jupiter, qui voit ce que j'ai fait, ne savait aussi ce que tu m'as fait souffrir. Croyais-tu donc, après avoir méprisé ma couche, n'avoir plus qu'à vivre au sein des plaisirs, et à rire de Médée? Et cette fille de roi, ce Créon qui te l'a offerte en mariage, m'auraient-ils chassée d'ici impunément? Après cela, que je sois à tes yeux une lionne ou l'horrible Scylla, il ne m'importe, si visant à ton cœur, j'ai touché l'endroit sensible.

JASON.

Mais tu t'es blessée toi-même, et de ces maux tu as aussi ta part.

MÉDÉE.

Si je souffre, tu n'en riras pas du moins, et cette pensée me console.

JASON.

O mes enfants! vous aviez une bien mauvaise mère!

MÉDÉE.

O mes enfants! c'est le crime de votre père qui vous a perdus!

JASON.

Ce n'est pas cette main pourtant qui les a tués.

MÉDÉE.

Non; mais c'est votre insolence, et vos nouvelles amours.

JASON.

Méritaient-ils de mourir, parce que j'ai quitté votre lit?

MÉDÉE.

Te semble-t-il que ce soit là peu de chose pour une femme?

JASON.

Oui, pour une femme sage et prudente; mais tu prends tout en mal.

MÉDÉE.

Ils ne sont plus, et leur perte fera saigner ton cœur.

JASON.

Ils sont toujours des démons vengeurs qui planent sur ta tête.

MÉDÉE.

Les dieux savent quelle est la première cause de ces malheurs.

JASON.

Oui certes ils le savent. Ils connaissent l'exécrable Médée.

MÉDÉE.

Je te hais. Je hais tes paroles amères.

JASON.

Toi aussi tu m'es odieuse. Mais nous pouvons-nous entendre sur un point.

MÉDÉE.

Sur quoi? parle. Je désire fort...

JASON.

Rends-moi mes enfants. Que je puisse ensevelir leurs corps et les pleurer.

MÉDÉE.

Non, par le ciel! C'est moi qui les veux enterrer de mes propres mains. Je veux moi-même, dans le bois sacré de Junon Acréenne, leur élever une tombe qui soit hors des atteintes de leurs ennemis. Je veux aussi, en expiation de ce meurtre impie, instituer sur la terre de Sisyphe une fête solennelle et des sacrifices. A cette heure, je vais en Attique, auprès d'Égée, fils de Pandion, qui m'a promis une retraite. Et toi, époux indigne, puisses-tu mourir comme tu le mérites, la tête brisée sur les débris de ton navire, triste dénouement de notre fatal hymen!

JASON.

Puisse à son tour Érynnis et le glaive exterminateur de la Justice venger sur toi le meurtre de tes enfants !

MÉDÉE.

Est-il quelque dieu, ou quelque génie qui prête l'oreille à un parjure traître à ses hôtes.

JASON.

Arrière ! âme scélérate, monstre égorgeur d'enfants !

MÉDÉE.

Rentre dans ce palais pour ensevelir ta femme qui t'attend.

JASON.

J'y rentre désolé d'avoir perdu mes deux fils.

MÉDÉE.

Ne pleure pas encore. Attends la vieillesse.

JASON.

O mes fils ! Mes chers fils !

MÉDÉE.

Chers à leur mère, mais non pas à toi.

JASON.

Tendre mère, qui les a tués !

MÉDÉE.

Oui, pour te frapper du même coup.

JASON.

Hélas ! hélas ! que je voudrais les voir, et couvrir de baisers leurs bouches muettes !

MÉDÉE.

Tu les appelles maintenant, et te voilà bien tendre, toi qui tout à l'heure les chassais !

JASON.

Femme, au nom des dieux, laisse-moi seulement toucher leurs corps de mes mains.

MÉDÉE.

Vains discours! Cela ne sera point.

JASON.

O Jupiter! Tu l'entends, comme elle repousse mon dernier vœu! Tu vois ce que je souffre de cette femme sacrilége et parricide. Je ferai du moins ce qui est en mon pouvoir. J'éclaterai en pleurs et, dans mes transports, je prendrai les dieux à témoin de ce qu'après avoir tué mes enfants, tu m'as empêché de toucher leurs corps, et de leur donner la sépulture. Leur avais-je donné l'être pour les voir un jour assassinés par leur mère!

(*Il sort. Médée disparaît sur son char*).

SCÈNE III.

LE CHŒUR.

Jupiter, dans l'Olympe, conduit toutes les choses humaines, et souvent les dieux se plaisent à tromper nos espérances. Ce que nous attendions ne se réalise point, et d'autre part la puissance divine amène des effets inattendus. — Ainsi finit ce drame lamentable.

RAPPORT

SUR LA

MÉTHODE DE LECTURE

De M. Éd. PARIS [1],

Par M. J. GARNIER, Membre titulaire.

Quand un travail est présenté à notre examen, il se manifeste toujours en nous une sorte d'inquiétude. Serons-nous en état de le juger sainement, et de présenter notre jugement avec des considérations propres à le faire accepter. Quand l'ouvrage nous est tout à fait inconnu, notre embarras s'accroit encore de la nécessité où nous pouvons être d'y signaler des défauts, quelque bienveillante d'ailleurs que doive être notre critique. Souvent aussi le travail devient pour nous la cause d'une étude nouvelle. Si en effet nous avons envisagé la question sous un certain aspect, et qu'elle se trouve présentée par l'auteur sous un point de vue différent, qui apporte dans nos idées des modifications que nous ne saurions accepter tout d'abord, cette dissidence provoquera un contrôle que l'amour-propre tendra toujours à diriger dans le

(1) Cours élémentaire de lecture française ou méthode phonique pour apprendre, en peu de jours, à lire couramment le français ; par Edouard Paris. — Amiens, 1858. Alfred Caron. 2 feuilles in-f°.

sens de nos idées premières, et contre lesquelles, presque malgré nous, nous chercherons des autorités et des raisons qui fixeront enfin, d'une manière ferme et solide, l'opinion que nous aurons à formuler.

La méthode de lecture de M. Edouard Paris que vous avez bien voulu confier à mon examen, ne me donnait aucune de ces craintes. Je la savais l'œuvre d'un excellent logicien, et surtout d'un esprit éminemment pratique ; je connaissais de plus quelques expériences qui en avaient été faites et les bons résultats qui avaient confirmé toutes les espérances que l'auteur avait fondées sur son système. J'ajouterai que le sujet m'était familier et que plus d'une fois j'avais eu à comparer les différentes méthodes employées pour cet enseignement élémentaire.

Il n'est pas, à notre avis, de livre plus difficile à composer qu'une méthode de lecture. Les difficultés cependant n'ont point effrayé les auteurs, car le nombre en est immense. Malheureusement la plupart, au lieu d'apporter la lumière, n'ont fait qu'envelopper de ténèbres plus épaisses encore les questions qu'ils voulaient éclairer. Les uns en effet ont accumulé des détails sans intérêt et entassé de fastidieuses inutilités ; d'autres sont partis de définitions fausses quelques fois, souvent obscures, plus souvent contradictoires ; d'autres enfin, et les plus habiles, se sont égarés dans une métaphysique savante, mais subtile, oubliant tout à fait le but qu'ils s'étaient proposé. Les défauts de ces livres proviennent, suivant nous, presque toujours d'une seule cause, l'erreur des auteurs qui n'ont point su ou voulu mettre de différence entre une méthode d'enseignement et l'art ou la science d'enseigner. Une méthode, en effet, doit moins considérer les choses enseignées en elles-mêmes, que dans leurs rapports avec celui qui doit les recevoir ou les communiquer.

Quand il s'agit de l'enseignement de la lecture, on ne

s'adresse ordinairement qu'à des enfants qui ne sont rien moins que des philosophes, à des hommes dont l'éducation est nulle et à des instituteurs dont l'esprit, tout exercé qu'il soit, ne saurait suivre des dissertations sur la formation et les principes du langage écrit et parlé, ni sur les rapports des signes avec les idées. Ils n'ont que faire de ces théories plus ou moins ingénieuses et demandent bien plutôt une suite de règles qui serviront à les diriger, dont ils se rendront compte et dont ils saisiront facilement la raison devenue pour eux plus évidente encore par les résultats de leur expérience et de leur pratique. En ce qui concerne les enfants, ils n'ont guère qu'un rôle, l'obéissance, et n'ont nullement besoin de raisonner la méthode qui leur est appliquée; ils n'ont point d'ailleurs la possibilité de le faire. Aussi pensons-nous qu'il ne faut point être exclusif, qu'une méthode ne saurait être imposée, et que l'instituteur doit toujours se servir de celle dont il a le mieux saisi l'esprit, qu'il s'est rendue propre, qu'il a faite et croit sienne, parce qu'évidemment elle sera celle qu'il professera le mieux, avec le plus de plaisir, et dont il obtiendra aussi le plus de succès. Autrement il éprouvera bientôt de la fatigue, et ne tardera point à être rebuté, sous le double poids de l'impatience qu'occasionnent des écoliers distraits et inattentifs, et de l'ennui inséparable d'un exercice d'autant plus fatiguant qu'il est toujours le même.

Les différentes méthodes de lecture qu'on a proposées nous paraissent pouvoir se réduire à trois seulement; l'ancienne épellation, la nouvelle épellation et la méthode sans épellation. Permettez-moi de les passer en revue succinctement, cet examen nous fera mieux comprendre ce que présente de neuf et de particulier le système de M. Paris.

Si je ne parle point de la méthode iconographique que l'on a beaucoup vantée, c'est qu'avec elle on est toujours forcé de rentrer dans l'une de celles que je viens d'énoncer. Cette

méthode, vous le savez, a pris le dessin pour point d'appui. On a voulu, en parlant aux yeux, enseigner la valeur et le nom des lettres. On n'arrive guère, malheureusement, à utiliser pour chaque image qu'une seule lettre du nom et à en faire prononcer l'initiale ou la finale seulement. L'enfant qui sait parfaitement distinguer et nommer l'animal ou l'objet figuré, et en articuler nettement le nom, doit être soumis ensuite à un nouveau travail, la lecture proprement dite. Car toute sa science, à la fin de cet exercice qui ne manque pas de l'intéresser et dont la variété lui offre un attrait véritable, se réduit en somme à la connaissance de lettres placées en haut ou en bas de chaque image. Il n'a donc appris qu'à connaître les lettres par leur nom ou leur valeur, ou les éléments les plus simples de l'épellation.

L'ancienne épellation qui est encore la méthode la plus répandue peut-être, paraît remonter à une époque fort reculée et dont il serait impossible de préciser la date. Par cette méthode on apprend à l'enfant à connaître les lettres qui composent l'alphabet et à les nommer de leur nom usuel. Ces notions acquises invariablement on passe à l'assemblage. La première opération n'offrait aucune difficulté, la seconde en est au contraire toute hérissée. En effet toute lettre a son nom et ce nom se prononce presque pour chaque lettre isolée autrement qu'en l'assemblant avec d'autres. Il y a donc, si je puis ainsi parler, une valeur absolue et une valeur relative ou de position. De là une distinction à faire qui déconcerte l'enfant, confond ses idées, le brouille infailliblement et forme un obstacle des plus difficiles à vaincre avant qu'il arrive à lier convenablement des consonnes avec des voyelles, à trouver le son véritable de chaque syllabe. Il y parvient enfin, mais ce n'est presque toujours qu'à force d'exercices répétés ; c'est un travail de routine pour la plupart, de mémoire pour tous.

J'avoue que ces connaissances premières, la mémoire doit les accepter telles qu'elles sont, mais je crois que si les efforts prodigieux que l'élève est obligé de faire peuvent être diminués, si les circuits perpétuels par lesquels on le fait passer peuvent être accourcis, on aura rendu un service véritable à l'enfant, en abrégeant le temps qu'il passe à un travail ingrat, au maître, en le délivrant de l'ennui des répétitions incessantes d'un exercice qui devient à la longue tout-à-fait mécanique. Remarquons enfin, et c'est, à notre avis, la critique la plus formelle que l'on puisse faire de cette méthode, que les enfants qui la pratiquent ne savent jamais parfaitement épeler que longtemps après qu'ils savent lire. On avait donc suivi une marche fausse et contraire à celle qui aurait dû être adoptée.

Ses partisans lui trouvent un avantage qui compense à leurs yeux toutes les difficultés que nous avons signalées ; c'est que cette méthode familiarise avec la composition des mots, qu'elle y conduit merveilleusement, et que cette épellation est une sorte de dictée et comme un cours préliminaire d'orthographe. Cette objection peut être facilement réfutée. L'expérience prouve en effet que si l'orthographe a été apprise par cette voie, la connaissance en a été peu durable. Il suffit pour cela de jeter un coup d'œil sur l'écriture de ceux qui ont appris à lire par cette méthode et ont de bonne heure abandonné l'école, on verra s'ils ont retenu l'orthographe des mots, même de ceux qu'ils ont épelés le plus fréquemment.

Nous partageons l'avis de ceux qui pensent, et le nombre en est grand, que l'orthographe s'apprend bien mieux par les yeux que par les oreilles. Nous reconnaissons bien plus aisément, ce dont nous avons fait maintes fois l'épreuve sur nous-même, l'image du mot dont l'orthographe nous avait échappé, que nous ne le retrouvons, si l'on énonce toutes les lettres dont il se compose pour aider notre mémoire infidèle. D'ailleurs il

s'agit ici de lecture, et nous croyons qu'il ne faut pas compliquer d'éléments nouveaux une étude qui offre déjà des obstacles assez grands pour l'enfant ou l'homme qui ne sait point, et qu'il convient, comme le disent sagement les sentences inscrites sur les murs des écoles, d'avoir chaque chose à sa place et une place pour chaque chose.

Dans la nouvelle épellation, les consonnes se prononcent toutes comme si elles étaient suivie de l'*e* muet et chaque syllabe n'a que deux éléments, l'articulation et le son. Cette pratique fait disparaître une partie de la difficulté pour l'élève de passer des noms usuels des lettres à leur valeur relative, et facilite les liaisons qu'il n'apprenait qu'avec peine par l'ancienne méthode, mais elle est bien loin encore de lever tous les obstacles.

Ce système n'est pas nouveau. Messieurs de Port-Royal, dans leur grammaire générale, travail si remarquable au point de vue philosophique, qu'après avoir dépassé tous ceux qui l'avaient précédé, il n'a point été dépassé encore, en avaient jeté les premières bases. Il semble, ajoutent-ils, après avoir exposé les difficultés de la lecture par l'épellation, que la voie la plus naturelle, comme quelques gens d'esprit l'ont déjà remarqué, serait que ceux qui montrent à lire apprissent d'abord à ne connaître les lettres que par le nom de leur prononciation, et qu'on ne donnât que le même nom à celles qui se prononcent de la même façon. Idée qu'ils développent au moyen d'exemples et d'observations générales. Tout ce chapitre, ajoute Duclos dans ses Remarques, est excellent, et ne souffre ni exception, ni réplique. Il est étonnant que l'autorité de Port-Royal, surtout dans ce temps là, et qui depuis a été appuyée de l'expérience, n'ait pas encore fait triompher la raison des absurdités de la méthode vulgaire

Ces principes posés en 1660 n'avaient point été perdus, et une application intelligente en avait été faite par un maître

de pension de Paris, Pierre de Launay, au zèle et aux vues duquel applaudissait, en 1713, l'abbé Bignon, quand de Launay lui présentait sa méthode. Ce ne fut cependant qu'en 1741 que son fils la publia sous le titre de *Méthode pour apprendre à lire le français et le latin, par un sistème si naturel et si aisé qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans par la méthode ancienne et ordinaire.*

Une longue pratique et des expériences couronnées de succès qu'attestaient de nombreux certificats, l'avaient convaincu de la bonté d'une méthode qu'il crut dès lors devoir rendre publique, après y avoir apporté les modifications et les perfections dont l'usage lui avait démontré la nécessité.

L'auteur du bureau typographique qui fit tant de bruit vers la même époque, trouva tant de partisans et de détracteurs à la fois, adopta aussi cette méthode, mais il n'y entre ni largement, ni franchement, et l'idée des réformes orthographiques qu'il propose semble le dominer trop souvent. Ajoutons que Dumas s'occupe de la lecture du latin avant celle du français, qu'il multiplie les noms des lettres pour satisfaire à toutes les exigences, qu'il augmente indéfiniment ses principes et ses règles, et que la clarté manque souvent à ses leçons beaucoup trop nombreuses et dont les exemples nous paraissent trop souvent plutôt choisies pour exercer la prononciation que l'intelligence de l'enfant. Disons toutefois qu'il donne à quelques-unes de ses lettres des dénominations plus justes et plus conformes aux sons renfermés dans les mots que l'ancienne méthode, mais alors il fait faire un circuit presqu'aussi grand et ces difficultés nouvelles embarrassent l'enfant tout autant que celles qu'on lui présentait autrefois. De Launay a mis plus d'ordre, plus de netteté, dans l'exposé de ses principes, et ses exemples ont toujours été choisis avec plus d'intelligence et de discernement.

Depuis lors la nouvelle épellation fut successivement re-

prise et abandonnée, mais l'avantage ou plutôt la faveur fut toujours pour l'ancienne. Nombre d'auteurs ont cherché à se l'approprier en lui faisant subir des modifications plus ou moins considérables, mais sans nommer ni MM. de Port-Royal qui l'avaient indiquée, ni de Launay qui l'avait si bien développée, qu'on peut dire de lui qu'il l'avait fondée réellement et en avait assuré le succès.

Nous nous garderons bien de passer tous ces livres en revue, et nous nous contenterons de vous signaler les plus considérables, ceux auquels nous paraît dû un véritable progrès. Au premier rang nous placerons celui que M. Maître, instituteur à Brignoles, publia en 1831 sous le titre de *Méthode de lecture, dite lecture simplifiée*. M. Maître a simplifié, en effet, la nouvelle épellation et son livre a le rare mérite de la simplicité, de la concision et de la clarté. On peut ainsi résumer son système. Lire c'est parler l'écriture. Or, comme on ne parle que par syllabe, on ne lit aussi que par syllabe. La lecture des syllabes est donc la base du système, car cette connaissance acquise, il ne s'agit plus pour la lecture des mots que d'y reconnaître successivement les syllabes dont ils se composent. Quant à cette lecture, elle se réduit à connaître les éléments dont sont composées les syllabes, qu'il divise en éléments consonnes et éléments voyelles, et la manière dont ils se combinent. L'étude des voyelles qu'il distingue en rondes *a*, *o*, *e* et en droites *i*, *u*, *y*, le conduit à cette remarque ingénieuse qu'une voyelle ronde suivie d'une droite, se combine avec elle pour former une voyelle double appartenant à la même syllabe, et que, dans toute autre position, elles appartiennent à deux syllabes différentes. On voit combien cette remarque qui, bien que n'étant point générale, s'applique au plus grand nombre des cas, simplifiera plus tard la distinction des syllabes. M. Maître considère ensuite les consonnes dans trois positions différentes, au commencement, au milieu

et à la fin des syllabes. Des rubans placés sur une règle disposée à cet effet, dont le premier immobile présente la série des consonnes et le second mobile, celle des voyelles, permettent, en faisant glisser l'un, de former toutes les syllabes imaginables, suivant qu'on le place à droite ou à gauche du ruban fixe et qu'on l'arrête devant telle ou telle autre lettre. Une série de questions fort bien combinées facilite, dans l'esprit des élèves, le classement méthodique des règles diverses qui leur sont enseignées, et empêche qu'ils en oublient aucune.

L'exécution pratique, toujours au niveau de la conception, décèle dans l'auteur, pour me servir des termes du compte-rendu auquel ce livre a donné lieu, une expérience de l'enseignement primaire et une tournure d'esprit tout-à-fait propre à le mettre en rapport avec l'intelligence de l'enfant et à l'intéresser.

Vers le même temps, la Société de Paris pour l'instruction élémentaire publiait, par les soins de MM. Lamotte, Perrier, Meissas et Michelot, chargés de rechercher le meilleur mode d'enseignement de la lecture dans les écoles primaires, une méthode qui eut alors une grande vogue, la méthode sans épellation. Les tableaux pour l'application de ce système, tableaux qu'on doit à M. Perrier, sont encore suivis aujourd'hui, notamment dans les écoles mutuelles auxquelles ils étaient d'abord destinés, mais appliqués à un autre mode, la nouvelle épellation. Convaincus, disent les auteurs, par le raisonnement et par l'expérience, que dans la lecture les véritables éléments des mots sont les syllabes, nous avons rejeté toute espèce d'épellation, c'est-à-dire toute décomposition de syllabe comme n'étant propre qu'à fatiguer inutilement la mémoire des enfants. Dès lors que ce principe eut été posé, tout se réduisit à la classification des syllabes suivant la difficulté plus ou moins grande que les élèves éprouvent à les reconnaître et

à les prononcer, en raison soit du nombre des lettres qui les composent, soit du nombre de celles qui ne se prononcent point, ou des altérations que l'usage a fait subir à la prononciation de quelques-unes, même à la prononciation de quelques syllabes. Ce travail qui exigeait de longues recherches, a été heureusement accompli, et toutes les difficultés ont été distribuées en 26 tableaux gradués avec soin, on ne peut plus habilement combinés, et qui constituent réellement la méthode sans épellation. Malheureusement cette méthode exige, avec une grande mémoire, une certaine vivacité de conception. Aussi est-elle d'autant moins avantageuse aux enfants ordinaires qui ne peuvent embrasser de prime saut et d'un seul coup-d'œil la syllabe entière, qu'elle semble, sous plusieurs rapports, plus favorable aux enfants intelligents. On suppose en effet qu'à l'aide du regard seul l'enfant peut acquérir une connaissance sure de la syllabe, au point de n'être point obligé de recourir aux éléments dont elle se compose. Ajoutons aussi que la syllabe n'étant point un élément commun à la parole et à l'écriture, elle ne saurait logiquement servir de point de départ à la lecture, sans une épellation quelconque.

Jacotot est plus radical encore. Il lit lui-même les phrases et les mots que l'élève répète par imitation, jusqu'à ce qu'il lise seul. On le fait ensuite descendre de là aux syllabes, aux sons, aux articulations, aux lettres. Il procède donc d'un tout connu à des parties qui ne le sont pas, pour y remonter par degré. Rien de plus ingénieux assurément et de plus puissant que ce procédé analytique et synthétique à la fois, mais cette manière attaque, suivant nous, trop brusquement les plus grandes difficultés, et attend beaucoup trop de l'occasion. Elle exige de plus dans le maître un esprit philosophique qu'il n'a pas toujours, un zèle, une patience, une suite d'idée qui ne se démentent jamais; j'ajouterai une autre

condition qui se rencontre plus rarement encore, un élève actif, attentif et intelligent.

Un directeur de l'institution des sourds-muets de Nancy, M. Piroux, que ses études toutes spéciales sur le langage et ses signes avaient dû suffisamment préparer à ce travail, a emprunté aux différentes méthodes, pour en former une autre, complexe dans son unité, qui ne manque ni de mérite, ni d'originalité. La méthode iconographique, celle de Jacotot, la non-épellation et l'épellation nouvelle s'y prêtent un mutuel appui. Des dessins il passe aux phrases qui les traduisent, et à tous les éléments qu'elles renferment, sans s'inquiéter de la dénomination usuelle des lettres. Mais en cherchant à côté d'une série d'obstacles une série parallèle de moyens propres à les vaincre, il a bientôt senti la nécessité de procéder par syllabe avant de procéder par mot, et sa méthode n'est qu'une application de la nouvelle épellation dont il rend les commencements moins arides en amusant l'enfant; il affermit ensuite ses notions par une suite d'exercices gradués dans lesquels, au lieu de présenter des syllabes et des mots isolés, il a groupé des phrases simples et d'une compréhension toujours facile.

La Citolégie de Dupont n'est point une méthode proprement dite; c'est un livre d'application de l'épellation nouvelle, fait avec soin et intelligence, et propre à diriger et à suivre les progrès de l'élève. On y trouve bien quelques distinctions nouvelles, quelques groupements heureux qui sont de l'auteur, mais rien qui caractérise une création. J'en dirai autant du livre d'Herpin, plus connu sous le nom de *Manuel élémentaire* de Didot et Hachette, et du *Syllabaire* de Peigné, le plus répandu peut-être de tous les livres de ce genre. Ce livre du reste mérite son succès, car, à part quelques distinctions parfois un peu subtiles, et un peu trop nombreuses, aucun n'est conçu avec plus de méthode, plus d'ordre et d'esprit de

suite. On y sent un homme pratique, rompu au métier d'instituteur et connaissant autrement que par la spéculation, l'esprit et le caractère des enfants auxquels il s'adresse.

Me voilà bien loin, Messieurs, du travail de M. Paris, mais la question dont il s'occupe m'a paru si pleine d'intérêt que j'ai cru, en lisant cette méthode élémentaire, devoir rechercher ce qu'on avait fait auparavant pour me rendre mieux compte de ce que présentait de neuf et d'original l'ouvrage dont j'avais à vous entretenir.

Faciliter la lecture en la soumettant à un petit nombre de règles simples et précises, tel est le but de la méthode que M. Paris appelle phonique, parce qu'il y considère l'écriture comme la représentation des sons et des articulations de la voix. Tout l'exposé de son système se trouve dans cette phrase: lire c'est reproduire par la parole et par la pensée le langage écrit. Le langage écrit de même que la langue parlée se compose de phrases, les phrases de mots; chaque mot renferme une ou plusieurs syllabes, chaque syllabe un ou plusieurs sons, chaque son est représenté par un signe qui s'écrit par une ou plusieurs lettres dont la liste méthodique constitue l'alphabet.

Par son, M. Paris entend tout effet vocal simple, que cet effet soit représenté par une ou plusieurs voyelles, par une ou plusieurs consonnes, ou bien par un assemblage de voyelles et de consonnes. La collection de ces signes qu'il distingue en radicaux et en équivalents, forme ce qu'il appelle un alphabet phonique. Les nombreux éléments, près de mille, car aucun auteur n'en donne une nomenclature aussi étendue, dont se composerait cet alphabet, sont par lui réduits à 71, qu'on pourrait même réduire à 31, et à 14 règles indiquant les valeurs relatives des signes de l'alphabet.

Laissant de côté les noms vulgaires des lettres qu'il dira plus tard, et qui n'ont en réalité qu'un intérêt tout-à-fait secon-

daire, il fait apprendre le nom phonique seulement; ce qui a seul de l'importance, ajoute-t-il, c'est la valeur propre, le son propre de chaque lettre.

On voit déjà la différence qui sépare cette méthode de l'ancienne épellation dont elle se rapproche en ce sens que si elle prononce suffisamment les divers éléments phoniques des syllabes, elle ne décompose pas les signes simples quant à leur valeur phonétique, *ou, au, in, eau, ai*, etc., et qu'elle énonce, non le nom des signes, mais leur valeur, celle de prononciation. Une différence non moins sensible la sépare de la méthode sans épellation et de la nouvelle épellation qu'elle rappelle aussi toutes deux. Dans la première, en effet, on procède par syllabes considérées comme seuls éléments des mots; dans la seconde chaque syllabe a deux éléments: l'articulation et le son, et le nom des consonnes, plus rapproché de la valeur relative, facilite les liaisons. Ici la consonne n'a pas besoin de l'*e* muet pour auxiliaire; car l'auteur admet qu'elle représente des sons simples, des effets phoniques spéciaux, distincts et parfaitement caractérisés, et que ces effets sont indépendants des sons représentés par les voyelles. Chacun de nous, en effet, prononce sans difficulté les interjections PST! ST! CHT! qui ne se composent que de consonnes. C'est le développement de la pensée de MM. de Port-Royal et de celle de Volney, que la consonne affecte l'ouïe d'une sensation indivisible et distincte de ce qui la suit ou la précède.

Un premier tableau contient l'alphabet phonique radical ou signes des sons radicaux; un deuxième, l'alphabet phonique élémentaire où l'on trouve avec les radicaux leurs principaux équivalents. Ce tableau, tout sobre qu'il est de distinctions, est suffisant cependant et l'auteur a eu raison de ne le point compliquer sans utilité réelle de nuances que l'élève apprendra plus tard, et nous l'en félicitons.

Nous ne saurions, en effet, partager l'avis de ceux qui,

pour apprendre à lire, ne veulent passer par-dessus aucune difficulté, sous prétexte que tôt ou tard il les faudra résoudre et que, pour les avoir omises, on n'y aura point échappé. Cela est vrai ; mais autant vaudrait alors exiger de l'enfant qui commence à marcher qu'il se tienne avec grâce et que ses mouvements soient réglés suivant toutes les lois de l'équilibre et de la gymnastique la plus élégante.

Un troisième tableau donne au maître la valeur propre des signes et complète l'enseignement du deuxième. N'oublions point ici une innovation que nous avons remarquée dans le 1er et le 2e tableau et qui n'est pas sans une certaine importance, la classification de l'*y*, que l'auteur range avec les consonnes et les *ll* mouillés. Cette lettre joue souvent en effet, dans Bayard, par exemple, le role des *ll* mouillés dans braillard et dans bataillon. Ce fait est d'ailleurs une conséquence toute naturelle de la manière dont l'auteur a précédemment envisagé les consonnes ; s'il les sépare ici des voyelles c'est pour obéir seulement à l'usage qui a consacré cette distinction dont il n'aura besoin que beaucoup plus tard, comme nous le verrons dans la suite.

Le 4e paragraphe ou tableau mérite une attention toute spéciale. Pour prononcer une syllabe quelconque il faut, dit M. Paris, faire entendre séparément et successivement, de gauche à droite, les sons qui la composent. Ainsi, pour prononcer *sa*, il fait entendre le son ou effet phonique représenté par *s* puis le son *a*. De la succession rapide de ces deux sons résulte la syllabe SA. Il se garde bien de faire épeler, car énoncer le nom au lieu de la valeur des éléments dont se compose une syllabe, c'est pour lui commettre une faute très-grave.

L'auteur ici diffère encore des grammairiens qui disent de la syllabe qu'elle est un son simple ou composé, produit par

une seule émission de voix, ou avec Duclos qu'elle est un son complet qui est composé tantôt d'une seule lettre, tantôt de plusieurs. Cette marche est logique et la manière dont M. Paris envisage les lettres, comme signes de sons, le conduit nécessairement à cette conséquence.

M. Paris divise ensuite les syllabes en 3 classes, les syllabes inverses formées de voyelles suivies de consonnes, les syllabes directes formées de consonnes suivies de voyelles et les syllabes fermées ou formées de voyelles précédées et suivies de consonnes. Cette distinction, que l'auteur paraît n'avoir introduite ici que pour donner un nom à chacune des parties d'une même table, car la règle qu'il a donnée pour la lecture des syllabes, n'a besoin d'aucune modification pour l'appliquer à ces trois divisions, ne doit point être négligée cependant, et nous la croyons très-utile pour affermir l'enfant qui s'effraye facilement d'un changement d'ordre ou de forme, dans les principes qui l'ont guidé. Un jeu de lecture composé de cartes ou de dominos sur lesquels sont écrits les divers éléments de l'alphabet phonique permet de former facilement et avec une variété incessante plus de 40,000 syllabes avec lesquelles l'élève peut s'exercer. Remarquons que là ne commence pas l'utilité de ce jeu de lecture, car il a déjà rendu de grands services dans l'étude des éléments ou signes représentatifs des sons simples, radicaux et équivalents, et plus tard son utilité ne sera pas moindre pour la décomposition des mots en syllabes. C'est le bureau typographique réduit à une expression plus simple, mieux combiné et appliqué uniquement à l'enseignement de la lecture. La machine à ruban de M. Maître, même modifiée et augmentée d'un troisième ruban ne saurait remplacer avec avantage le jeu proposé par M. Paris. Elle ne donne en effet ni *sma*, ni *splen*, ni *tact*, ni *sphinx*, elle est d'ailleurs complétement inutile pour faire apprendre les éléments, et ne peut rendre aucun service dans

les études de composition et de décomposition des polysyllabes. Quant à la perte possible d'un ou de plusieurs des dominos ou cartons que l'on pourrait craindre, il ne faut point la redouter, l'obligation pour les élèves de les remettre à leur place, travail que le maître devra exiger, compense largement ce léger défaut par suite des habitudes d'ordre qu'il inculque et de l'animation qu'il procure dans une étude ordinairement trop monotone.

L'élève préparé par cet exercice qui n'a rien de la récitation machinale, puisque l'ordre de succession des syllabes varie à chaque instant, et n'a point, comme dans les tableaux de lecture ou les syllabaires, une fixité qui fait que sa science est toute dans sa mémoire, peut passer à la lecture des mots. C'est l'objet du 5e paragraphe de l'instruction. Pour lire un mot, dit M. Paris, il faut prononcer successivement de gauche à droite les syllabes dont il est formé. Mais l'embarras pour les commençants est de savoir où commence et finit la syllabe. Les principes servant à cette distinction sont généralement difficiles à saisir, et nos grammairiens les ont environnés de détails plus propres à effrayer les élèves qu'à leur aplanir les difficultés. M. Paris établit le principe suivant qui nous paraît neuf. La décomposition d'un mot en syllabe, dit-il, s'opère en groupant les lettres ainsi qu'il suit : la première syllabe d'un mot comprend la première voyelle de ce mot et chacune des syllabes suivantes commence ou bien par la consonne simple ou double de l'alphabet phonique qui se trouve à gauche de chacune des voyelles ou des diphthongues de ce mot, ou bien, lorsque deux voyelles simples se suivent sans former diphthongue, par la seconde de ces voyelles simples. Un mot a donc autant de syllabes que de voyelles simples ou de diphthongues. Cette règle est unique et simple, comme vous le voyez, et cependant elle ne souffre pas d'exception, elle a de plus le mérite de la nouveauté. Toutefois il

conviendra, à notre avis, d'exercer les élèves à la lecture des mots dont l'orthographe est régulière, et ces mots ne manquent point dans notre langue. Les syllabaires d'Herpin, de Peigné, de Piroux et la Citolégie de Dupont, pourront être ici d'un très-grand secours.

Le paragraphe sixième est consacré aux exceptions. Il comprend 13 règles, car la 14e n'en est point une, mais plutôt un avis de rectifier la prononciation suivant ce que l'usage exige quand elle se trouve altérée et en dehors des règle ordinaires. Ces règles nous semblent suffisamment claires pour être comprises et appliquées par les enfants. Du reste, comme la langue écrite contient des mots conformes à la prononciation et des mots qui en diffèrent, il sera toujours aisé d'affecter ceux-là aux premiers exercices, et de réserver les autres pour les exercices ultérieurs et pour les élèves les plus avancés.

Les paragraphes 7e et 8e contiennent les caractères de différents genres les plus usités et les signes accessoires, les accents, les abréviations, les chiffres, etc. Le paragraphe 9e qui est le dernier, est consacré à quelques préceptes pour la lecture courante et les liaisons des mots entre eux. Nous ne saurions ne point nous y arrêter, car nous y trouvons, outre la netteté d'exposition des règles générales, des règles qui nous paraissent propres à l'auteur et que nous n'avons rencontrées dans aucune autre méthode, les voici : 1° Lorsque 2 mots se prononcent sans admettre entre eux plus de repos qu'entre les syllabes d'un même mot, il y a liaison entre eux ; 2° A la fin d'un mot, les lettres s, f, d, g, x, au lieu d'être muettes, se prononcent z, v, t, k, z s'il y a liaison. — Ainsi l'on dit *chef intrépide, neuf enfants, joug insupportable, sang humain*, etc.

Tel est, Messieurs, le travail que vient de publier

M. Édouard Paris, sous le titre de *Méthode phonique*, et dont il a bien voulu vous adresser un exemplaire.

Les principes de ce système réellement nouveau, nous le pensons du moins, sont nettement posés; ils ont été, comme je vous l'ai dit, soumis à l'expérience, et le succès a prouvé à l'auteur qu'il était entré réellement dans une bonne voie. Nous regrettons qu'il n'ait point connu la méthode de M. Maître, il y aurait assurément trouvé quelques idées dont il eût pu tirer parti et qui l'eussent aidé à donner à l'enfant raison de distinctions qu'il est obligé d'accepter comme un fait, que sa mémoire seule doit lui faire retenir, alors surtout que ces distinctions ne dépassent point la portée de sa jeune intelligence.

Il manque maintenant à cette méthode un complément indispensable, un syllabaire qui y soit parfaitement adapté, car malgré le mérite de ceux que j'indiquais tout à l'heure, comme ils ne partent point des mêmes principes, leur agencement ne saurait convenir à ce système et le suivre progressivement. Quant aux livres ordinaires, ils offriraient trop souvent des difficultés avec lesquelles il ne convient point de dérouter l'enfant. Il faut attendre que sa marche soit plus assurée, pour lui opposer des obstacles au-devant desquels il ira bientôt de lui-même, quand aguerri par de premiers succès, il manifestera le désir de s'instruire et en sentira la nécessité. La confection de ce petit livre, on le voit, ne saurait être indifférente, car du choix du sujet dépend le succès de la méthode. Il convient de plus qu'il soit à la portée de ceux qui s'en servent.

Lire, disent MM. de Port-Royal, c'est prononcer les paroles représentées par l'écriture, que ces paroles aient un sens ou n'en aient point. Il est certain en effet qu'on peut très-bien lire sans savoir ce qu'on lit, et qu'on peut très-

bien écrire sans savoir ce qu'on écrit. Mais si la lecture et l'écriture ont un côté tout matériel, on conviendra que ce n'est point à celui-là seul qu'il convient de s'attacher. D'ailleurs l'enfant qui ne comprend pas ce qu'il lit n'y fait aucune attention ; et s'il cherche à comprendre, il se met bientôt à courir au-devant, au lieu de lire les mots. Il y a donc là un double écueil à éviter qui demande une parfaite intelligence de ce que peut porter l'enfant, sans aller au delà de ses forces.

La difficulté d'apprendre à lire à ceux qui ne le savent point a depuis longtemps, vous le voyez, occupé de bons esprits et cette tache n'a point paru au-dessous d'eux. La nature des sons de notre langue est cependant bien peu connue et la matière peut passer encore pour assez neuve. Telle est, en effet, la différence même des sons simples, que Duclos, dans ses Remarques sur la Grammaire de Port-Royal, propose d'ajouter aux autres 4 ou 5 voyelles. Ramus avait été bien au delà, puisqu'il en proposait 10, et MM. de Port-Royal ne paraissent en différer que fort peu. Corneille, dans la préface de ses œuvres, publiées en 1664, avait également proposé des réformes orthographiques avant celle de Voltaire dont il est aujourd'hui seulement parlé. « L'usage de notre langue, dit-il, est à présent si répandu par toute l'Europe, c'est ce qui me fait croire qu'il ne sera pas mal à propos de faciliter la prononciation aux étrangers qui s'y trouvent souvent embarrassés par divers sons qu'elle donne quelquefois aux mêmes lettres. » Il en étudie donc rapidement la valeur, conclut à l'emploi de signes différents dont il fait l'essai. M. Taschereau, dans la nouvelle édition des OEuvres de Corneille qu'il publie dans la Bibliothèque Elzevirienne, rend avec raison au public un avis au lecteur qu'on avait depuis longtemps laissé de côté et qui ne manque point cependant

d'une certaine importance dans les questions de grammaire, comme dans celle qui nous occupe.

Tout le monde est frappé de ces anomalies, et cependant celui qui voudrait assujettir l'écriture à la prononciation, tomberait dans des inconvénients au moins aussi graves. Car bien des lettres inutiles quant au son, servent à l'intelligence du mot, en déterminent la signification, en rappellent l'origine. Quant aux combinaisons qui en altèrent la valeur, il en est ici comme des couleurs qui ne produisent point aux yeux le même effet quand elles sont vues seules et séparées, qu'alors qu'elles sont vues ensemble et dans certains rapports de distance et d'arrangement.

M. Paris ne s'est point occupé des réformes possibles, il a pris la langue telle qu'elle est, et l'orthographe avec ses combinaisons bizarres ou inutiles ; il a considéré les signes avec la valeur que l'usage leur a donnée, les modifications que le voisinage leur a fait subir ; il les a classés par groupes de sons radicaux et d'équivalents qu'il a simplifiés autant qu'il était possible ; et, procédant graduellement dans l'ordre des connaissances qu'il donne à l'élève, il le conduit pas à pas des assemblages simples aux plus difficiles, en le guidant par quelques régles qu'il a formulées de manière à les lui rendre toujours intelligibles. L'élève qui aura pratiqué cette méthode lira, nous en sommes certains, avec facilité et correctement, et il ne lui manquera plus que d'obéir, pour certaines exceptions, à l'usage qui est la loi suprême.

Je termine, Messieurs, ce rapport trop long peut-être, et vous demande un vote de remerciement pour M. Paris, qui a consacré ses loisirs à un travail ingrat, tout utile qu'il puisse être, mais éminemment remarquable. Pour moi, je demeure convaincu que cette méthode que j'ai étudiée avec le plus grand intérêt, et qui me paraît l'œuvre d'un esprit net et mé-

thodique, est destinée à rendre dans les écoles un véritable service. Non-seulement elle est de nature à abréger pour les enfants une étude toujours pénible, mais elle est pour les maîtres d'une application des plus simples et des plus faciles. On y trouve, en effet, la condition qu'exige le célèbre grammairien Ramus, si bon juge des livres destinés aux écoles, peu de précepte et beaucoup de pratique.

26 Février 1858.

MATIÈRES ET SUJETS

TRAITÉS DANS LES SÉANCES DE L'ACADÉMIE

et non insérés dans ce volume.

Année 1854.

M. Decharmes : PROPOSITION avec développement d'ouvrir, sous le patronage de l'Académie, un observatoire météorologique.

M. Yvert : EXAMEN critique de la comédie de M. Ponsard : *L'Honneur et l'Argent.*

M. Alexandre : RÉFLEXIONS sur les œuvres de Molière.

M. De Marsilly : MÉMOIRE sur les éléments dont se compose la cendre de tourbes.

M. Bouthors : RÉFLEXIONS sur les œuvres de Channing.

M. Roussel : RAPPORT sur la proposition de M. Hoschedé, d'appliquer à la télégraphie, la sténographie de M. Brouhayes.

M. Daussy : ÉTUDE sur le poëme des Niebelungen, et traduction d'une partie de ce poëme.

M. Floucaud : De la CONSTRUCTION pratique de la vis d'Archimède, avec modèle en bois.

M. Yvert : EXAMEN littéraire et critique du drame de *Diane de Lys*, d'Alex. Dumas.

M. Decharmes : MÉMOIRE sur les formes Hiliçoides et spirales naturelles.

M. Yvert : Le MATIN, poésie.

M. De Marsilly : MÉMOIRE sur les moyens d'absorber les vapeurs qui se dégagent de l'usine de St.-Roch.

M. Deneux : NOTICE musicale sur la mélodie et l'harmonie.

M. Yvert : Le SOIR, poésie.

M. Berville : RÉFLEXIONS sur le langage des animaux.

M. Marotte : DISSERTATION sur la prosodie musicale, et son application par nos auteurs modernes.

Année 1855.

M. Forceville : NOTICE sur sainte Cécile, offre de la statue exécutée par l'auteur de la notice.

M. Andrieu : MÉTHODE de constatation des qualités du lait, en vue de l'hygiène publique.

M. Garnier : NOTICE historique sur Jean Pagès.

M. De Marsilly : MÉMOIRE sur la manière de brûler le charbon de terre.

M. Daupuin : ÉTUDE sur la chanson de Roland.

M. Breuil : NOTICE sur sainte Barbe.

M. Mathieu : MÉMOIRE sur l'augmentation de la production du froment, considérée comme l'un des moyens de prévenir la disette.

M. De Marsilly : ANALYSE des eaux de la *Mer morte*.

M. Follet : De l'INFLUENCE du médecin sur le physique par le moral.

M. Decharmes : NOTICE scientifique sur l'Ozone.

M. Anselin : RAPPORT sur l'étude du mouvement du pendule par M. Gand.

M. Yvert : LES CHERCHEURS D'OR, poésie.

Année 1856.

M. Mancel : LES DUNES de St.-Quentin.

M. Follet : MÉMOIRE sur le pain au point de vue chimique et physiologique.

M. Marotte : BRUME ET BEAU TEMPS, — ADIEUX DES FLEURS, — LA PRÉVOYANCE HUMAINE, poésie.

M. Garnier : RAPPORT sur les tentatives de culture du mûrier à Amiens.

M. Mancel : De l'INSCRIPTION MARITIME et de ses inconvénients.

M. Mathieu : De la RELIGION considérée comme nécessaire à l'économie.

Année 1857.

M. Marotte : Poésie : LES FOLLES PENSÉES, — LE MURET.

M. Mancel : MÉMOIRE sur le marquenterre.

M. Mathieu : De la PROHIBITION en matière commerciale.

M. Daussy : Des JEUX DE BOURSE et de la législation propre à les prévenir et à en réprimer l'abus.

M. Decharmes : ANALYSE de la morphine indigène aux points de vue physique, chimique et Christallographique.

M. Deneux : DISSERTATION sur l'harmonie.

M. Belin de Launay : DISSERTATION sur les effets de la paix et de la trêve de Dieu, dans le Nord de la France.

M. De Marsilly : ANALYSE des différentes espèces de houille qui alimente le marché de Paris et ceux des départements du Nord.

M. Mancel : MÉMOIRE sur les causes et les effets de la diminution de la valeur de l'or et de l'argent.

M. Decharmes : MÉMOIRE contenant les résultats d'expériences sur la quantité de morphine que contient l'opium indigène.

TABLEAU

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE RÉCEPTION.

MM.

31 Mars 1819. ANSELIN, ✻, Avocat, Conseiller de Préfecture honoraire.
15 Juillet 1829. CRETON, Avocat à la Cour impériale.
30 Avril 1830. OBRY, Juge au Tribunal civil.
17 Févr. 1831. MAROTTE, ✻, ancien Secrétaire général de la Préfecture.
30 Févr. 1834. DAVELUY, ✻, Président de la Chambre de Commerce d'Amiens.
21 Juillet 1837. GARNIER, Professeur, Conservateur de la Bibliothèque communale.
10 Févr. 1838. TAVERNIER, O. ✻, Directeur de l'École de Médecine.
10 Mars 1838. ROUSSEL (Martial), Directeur de la Maison de Correction.
10 Mars 1839. BOR, Pharmacien.
22 Févr. 1840. ANDRIEU, Professeur à l'École de Médecine d'Amiens, Médecin de l'Hôtel-Dieu.
25 Juin 1842. DAUPHIN, Conseiller à la Cour impériale.
30 Juillet 1842. BREUIL, ancien Magistrat.
19 Août 1842. MATHIEU, ancien Négociant.
19 Août 1846. BOUTHORS, Conseiller de Préfecture.
14 Nov. 1846. ALLOU, ✻, Inspecteur de l'Académie universitaire.
13 Févr. 1847. G. FORCEVILLE, ancien Banquier, Statuaire.

13 Mars 1847. Péru-Lorel, ✻ Négociant, Membre de la Chambre de Commerce.

12 Juillet 1848. Alexandre, ✻, Médecin des Épidémies, Professeur à l'École de Médecine d'Amiens.

25 Nov. 1848. Follet, Médecin en Chef de l'Hospice, Professeur à l'École de Médecine d'Amiens.

24 Janv. 1851. Daussy, Avocat.

12 Févr. 1852. Yvert, Homme de lettres, Imprimeur.

13 Août 1853. Decharme, Professeur de Mathématiques au Lycée impérial.

28 Janv. 1854. De Marsilly (de Commines), Ingénieur des Mines à Amiens.

11 Févr. 1854. Deneux (Jules), Président de la Société Philharmonique.

12 Janv. 1856. Gand (Édouard), Dessinateur industriel.

12 Janv. 1856. Mancel, Propriétaire, Membre du Conseil municipal.

15 Mars 1856. Laurent, Propriétaire, Vice-Président du Comice agricole.

8 Janv. 1858. Hubert, ✻, ancien Recteur d'Académie universitaire.

24 Févr. 1858. Tivier, Professeur de Rhétorique au Lycée impérial.

26 Mars 1858. Fustel de Coulanges, Professeur d'Histoire au Lycée impérial.

BUREAU ET OFFICIERS DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1858.

MM. Decharme, *Directeur.*
Yvert, *Chancelier-Trésorier.*
Anselin, *Secrétaire perpétuel.*
De Marsilly, *Secrétaire-adjoint.*
Garnier, *Archiviste.*

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT.

MM.

Le Premier Président de la Cour impériale.
Le Préfet de la Somme.
Mgr. l'Évêque d'Amiens.
Le Maire d'Amiens.
Le Procureur-Général près la Cour impériale.
L'Inspecteur de l'Académie universitaire.

MEMBRES HONORAIRES

ÉLUS.

MM.

Boullet, O. ✻, Premier Président.
Berville, O. ✻, Président à la Cour impériale de Paris.
Quenoble, O. ✻, Conseiller à la Cour de Cassation.
Damay, ✻, Procureur général à Poitiers.
Duval (Raoul), ✻, Procureur général à Bordeaux.
Duroyer, ✻, ancien Membre titulaire.
Jourdain (Léonor), homme de lettres à Amiens, ancien titulaire.
Pollet, Professeur de Sciences physiques et naturelles au Lycée impérial d'Amiens, ancien titulaire.
Decaïeu ✻, Président à la Cour impériale d'Amiens, ancien titulaire.
Belin-Delaunay, Professeur d'Histoire au Lycée impérial de Bordeaux, ancien titulaire.

ERRATA.

Eloge de M. A. Machart.

Page 69, ligne 11, *au lieu de* : *ses* amitiés : *lisez* : *des* amitiés.
— ligne 29, — faubourg Noyon : — faubourg *de* Noyon.
— 70, ligne 21, — *a*pposa : — *o*pposa.

Conjectures sur Virgile.

Page 115, ligne 2 et 3, *au lieu de* : les *six* morceaux : *lisez* : les *dix* morceaux.
— 117, ligne 22, — *Quos* antiquos : — *Quid* antiquos.
— 118, ligne 14, — *ces* grèves : — *ses* grèves.
— 122, ligne 1, — Grinœus : — Grynœus.
— ligne 6, — Grinée : — Grynée.
— 123, ligne 26, — flatteurs : — flatteur.
— 124, ligne 13, — hic : — hìc.
— 127, ligne 33, — en umquam erit : — en erit unquam.
— 129, ligne 3, — sine me : — me sine.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

DISCOURS prononcé à la séance publique de l'Académie, le 27 août 1854, par M. le docteur Follet, directeur 3

COMPTE-RENDU des travaux de l'Académie, pendant l'année 1853-1854, par M. Anselin. 19

MÉMOIRE sur l'augmentation de la production du froment, considérée comme l'un des moyens de prévenir la disette, lu par M. Mathieu, dans la séance du 12 mai 1855 33

ÉLOGE de M. Auguste Machart, par M. St-A. Berville, président à la Cour impériale de Paris 63

MÉMOIRE sur l'Opium indigène, par C. Decharmes, professeur de Sciences physiques et naturelles, au Lycée impérial d'Amiens, chancelier de l'Académie . 75

OBSERVATIONS sur quelques cas d'empoisonnement par l'arsenic, par M. Bor, pharmacien à Amiens . . . 105

CONJECTURES sur les commencements de Virgile, sur la date et sur l'ordre de composition de ses bucoliques, par M. St-A. Berville, président à la Cour impériale de Paris 113

NOTICE biographique sur M. Vivien 133

ÉTUDE littéraire sur la Comédie, lue à l'Académie d'Amiens, dans sa séance du 24 février 1855, par M. E. Yvert 149

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du 14 juillet 1855 163

LA MÉDECINE est aussi une école de philosophie. Discours prononcé à la séance publique de l'Académie, le 26 août 1855, par M. Alexandre, directeur . . . 171

COMPTE-RENDU des travaux de l'Académie, pendant l'année 1854-1855, par M. Anselin 187

ÉLOGE de M. Rigollot, par M. Anselin 197

LES DEUX TÉLÉGRAPHES. Dialogue. Vers lus à l'Académie, dans sa séance publique annuelle du 26 août 1855, par M. E. Yvert. 205

ÉTUDE sur le Prométhée d'Eschyle, par M. H. Dauphin. 215

ANECDOTE sur Lesueur, par M. Marotte 233

ÉPITRE à l'Académie, vers lus à l'Académie d'Amiens, dans sa séance du 9 juin 1855, par M. E Yvert . . 239

DE LA SUBSTITUTION de la houille au coke dans les foyers des locomotives, par M. Commines de Marsilly. 245

TREIZE A TABLE, vers lus à l'Académie, dans sa séance du 26 janvier 1856, par M. A. Breuil . . . 287

DISCOURS de réception de M. Belin de Launay, à l'Académie d'Amiens 293

RÉPONSE au discours de M. Belin de Launay, le jour de sa réception à l'Académie, le 18 juillet 1855, par M. Alexandre, directeur 307

DU NIRVANA INDIEN ou de l'affranchissement de l'âme après la mort, selon les Brâhmanes et les Bouddhistes, par J.-B.-F. Obry 317

DISCOURS d'ouverture de M. Daussy, directeur, pour la séance publique du 26 août 1856. 443

COMPTE-RENDU des travaux de l'Académie, pendant l'année 1855-1856, par M. Anselin 457

THÉOCRITE, aperçu biographique et littéraire, par M. H. Dauphin 483
LA MAGICIENNE. Traduite de Théocrite, par M. Dauphin, Idylle 2e 499
DU MORCELLEMENT des propriétés rurales, et des moyens proposés pour en arrêter les progrès, par M. A. Bouthors 505
ÉLOGE de M. J.-B.-G. Barbier, par M. Tavernier, prononcé dans la séance publique du 31 août 1856. . . 519
UE MOT SUR BOILEAU, à propos d'un jugement de Voltaire, par St-Albin Berville 545
CONTRE L'ABUS DU TABAC, par M. Alexandre . . 553
LA CAVALCADE de 1857, dialogue entre deux statues, par M. E. Yvert. 571
DISCOURS d'ouverture de M. Yvert, directeur, pour la séance publique du 30 août 1857. 587
COMPTE-RENDU des travaux de l'Académie, pendant l'année 1856-1857, par M. Anselin 595
ROTATIONS et diamètres des planètes, examen comparatif de ces deux éléments, par M. Édouard Gand . . 607
A PROPOS DE RISTORI, E. Legouvé, Euripide, traduction nouvelle de la Médée grecque, par H. Dauphin. 627
MÉDÉE, traduite d'Euripide, par M. Dauphin . . . 661
RAPPORT sur la méthode de lecture de M. Éd. Paris, par M. J. Garnier 707
TABLEAU des membres de l'Académie 731
ERRATA. 735
TABLE des matières 737

Amiens. — Imp. Ve Herment, place Périgord, 3.

10
2.40